Grand Paris Grand Est

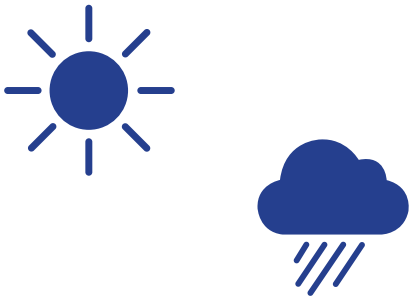
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
CLICHY-SOUS-BOIS · COUBRON · GAGNY · GOURNAY-SUR-MARNE · LE RAINCY
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS · LIVRY-GARGAN · MONTFERMEIL · NEUILLY-PLAISANCE
NEUILLY-SUR-MARNE · NOISY-LE-GRAND · ROSNY-SOUS-BOIS · VAUJOURS · VILLEMOMBLE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Pièce 4.1.5
Annexe 4

Fiches relatives au patrimoine identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Version pour approbation en Conseil de territoire du 17 décembre 2024





Sommaire

Fiches relatives au patrimoine à Clichy-sous-Bois 4

Fiches relatives au patrimoine à Coubron 23

Fiches relatives au patrimoine à Gagny 27

Fiches relatives au patrimoine à Gournay-sur-Marne 291

Fiches relatives au patrimoine au Raincy 302

Fiches relatives au patrimoine aux Pavillons-sous-Bois 394

Fiches relatives au patrimoine à Livry-Gargan 413

Fiches relatives au patrimoine à Montfermeil 459

Fiches relatives au patrimoine à Neuilly-Plaisance 511

Fiches relatives au patrimoine à Neuilly-sur-Marne 569

Fiches relatives au patrimoine à Noisy-le-Grand 602

Fiches relatives au patrimoine à Rosny-sous-Bois 632

Fiches relatives au patrimoine à Vaujours 706

Fiches relatives au patrimoine à Villemomble 715

CSB 1 : Le Castel Joli, 13 ter allée Pierre Simon

N° parcelles :
AO 262

Typologie : Grande propriété et demeure

Datation : Fin du XIXe siècle







Caractéristiques

Cette construction édifiée au début du 20ème siècle étonne par ses particularités.
Implantée en retrait de la rue, elle présente une volumétrie particulière avec une toiture centrale et deux tours à chaque extrémité.
Les façades sont en appareillage de pierres.

CSB 38 : 13/13 bis allée Pierre Simon

N° parcelles : AO 512, AO 513

Typologie : Grande propriété et demeure

Datation : Fin du XIXe siècle



Caractéristiques

Cette construction édifiée au début du 20ème siècle, probablement en même temps que le Castel Joly, étonne également par ses particularités.
Implantée à l'alignement sur rue, elle présente une volumétrie particulière avec une toiture centrale et deux tours à chaque extrémité. Des personnages en pierre ornent les façades.
Les façades sont en appareillage de pierres.

CSB 2 : Le Village de Chemetov, allée Marcel Paul / allée Fernand Lindet

N° parcelles : AV 78, 95, 102, 110, 113, 118, 126, 147, 220, 221

Typologie : Immeuble

Datation : Début des années 1980



Caractéristiques

Le village dessiné par Chemetov est perçu comme étant en harmonie avec son environnement, en termes de gabarit, et sa forme urbaine est considérée comme étant un compromis hautement valorisant entre l'individuel et le collectif dans un cadre végétalisé.

CSB 3 : Le Château de la terrasse, 63 avenue de Sévigné

N° parcelle : AV 75

Typologie : Grande propriété et demeure

Datation : 19ème siècle



Caractéristiques

Le premier "château de la Terrasse" tirait son nom du promontoire en demi-lune sur lequel s'élevait la Commanderie de l'Ordre des Templiers autrefois érigée à cet endroit.
Construit en 1800, le château est très endommagé pendant la guerre franco-prussienne de 1870-1871.
Il est remplacé, en 1906, par l'actuel édifice. Il devient propriété communale puis loué comme restaurant. A l'heure actuel, il abrite des cabinets médicaux.
Il se trouve très en retrait de l'alignement sur rue.
Son aspect est assez caractéristique des maisons bourgeoises de l'époque.
Sa toiture est à 4 pentes avec une avancée sur l'ensemble des niveaux et une terrasse au 1er étage.

CSB 4 : Maison, 37 allée de Bellevue

N° parcelle : AW 180

Typologie : Grande propriété et demeure

Datation : 19ème siècle





Caractéristiques

Cette maison ancienne construite au 19ème siècle est carrée. Elle présente une toiture à 4 pentes avec des fenêtres sur les 4 côtés et des chaînes d'angle en pierre.
Elle se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un comble habitable.
La toiture est de style mansard avec de nombreuses fenêtres.
Elle se trouve en retrait de l'alignement sur rue.

CSB 6 : La chapelle Notre-Dame des Anges, allée Jean-Jaurès

N° parcelle : AM 14 Typologie : Eglise Datation : 1260



Caractéristiques

La chapelle Notre-Dame des Anges et ses 3 hectares de terrain sont inscrits comme site à protéger depuis 1942.
La chapelle est située au nord-ouest de la butte de l'Aulnoye en bordure du plateau.
Une légende, qui fut à l'origine d'un pèlerinage important, raconte que des marchands auraient été attaqués par des brigands et sauvés par un ange qui fit jaillir là une fontaine miraculeuse.
Les marchands firent construire un oratoire en signe de reconnaissance, auquel succéda une chapelle en 1260.
Celle-ci fut maintes fois reconstruite jusqu'en 1865 où elle prit son aspect actuel.
La chapelle a une forme particulière avec un dôme prédominant.

CSB 7 : Eglise Saint-Denis, 1 allée Fernand Lindet

N° parcelle : AV 124 Typologie : Eglise Datation : 1847



Caractéristiques

L'église Saint-Denis a une histoire particulière.
A l'origine, en 1202, une église médiévale a été construite et offerte à l'abbaye Notre-Dame de Livry. Elle fut rebâtie en 1641, puis en 1759 par Clément DARCE, trésorier de France en Bourgogne.
L'église fut modifiée en 1811 et 1847, année durant laquelle le clocheton a été ajouté.
Elle a bénéficié d'une restauration en 2017.
L'église Saint-Denis a un plan à nef unique et chevet plat. Elle abrite deux pierres tombales : Celle de Jeanne SAINT-LAURENT, décédée en 1333, et celle de Charles BOURGEOT, décédé en 1701.
Elle est ornée d'un vitrail du XVIIe siècle aux armes d'Amador de la PORTE, grand prieur de France et oncle maternel du cardinal de RICHELIEU.

CSB 8 : La Villa des Tilleuls, 201 allée de Gagny

N° parcelle : AV 120

Typologie : Equipement

Datation : Environ du XIXe siècle





Caractéristiques

Ce bâtiment ancienne maison bourgeoise a été transformée au fil du temps en bureaux.
Il abrite dorénavant les locaux de la Police Municipale.
Cette construction est constituée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un comble habitable.
Les chaînes d'angles sont bien marquées sur l'ensemble des façades.

CSB 10 : Collège Robert Doisneau, chemin de la Vieille Montagne

N° parcelles : AW 447, AW 449, AW 452, AW 456

Typologie : Equipement

Datation : 2003



Caractéristiques

Le collège Robert Doisneau a été construit selon les plans de l'architecte Jean-Pierre LOTT.
Il a été construit en 2003.
Il présente une forme très particulière et un dôme imposant.

CSB 11 : Collège Romain Rolland, allée de Gagny

N° parcelle : AM 12

Typologie : Equipement

Datation : 1992





Caractéristiques

Le collège Romain Rolland valorise le carrefour des Libertés.
Il a été conçu en 1992 par les architectes Jacques HESTERS et Brigitte OYON.
Il s'agit d'un bâtiment avec une forme particulière résolument moderne.

CSB 12 : Lycée Alfred Nobel, 20 allée de Gagny

N° parcelle AM 49 Typologie : Equipement Datation : 1993





Caractéristiques

Le lycée Alfred Nobel est l'œuvre de Pierre BOUDON, Jacques MICHEL et Yves MONNOT de l'agence Canale 3.
Il a été construit en 1993, dans un style moderne. Le bâtiment est bas, mais très long et situé en alignement sur rue.

CSB 13 : L'Espace 93, Place du 11 Novembre 1918

N° parcelles : AV 99, AV 108 Typologie : Equipement Datation : 1987





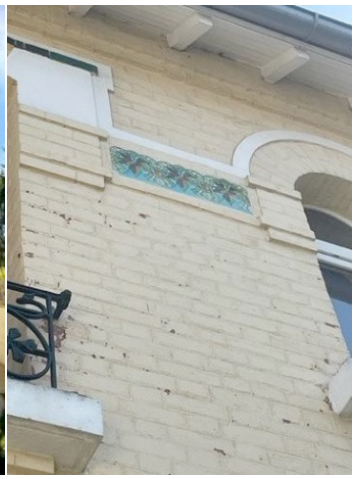
Caractéristiques

Inauguré en 1987, l'Espace 93 (Victor-Hugo dans son appellation première), est le théâtre municipal de Clichy-sous-Bois. Composé d'une grande salle de spectacle proposant 444 places, l'Espace 93 offre toute l'année une programmation culturelle pluridisciplinaire associant théâtre, humour, danse, arts du cirque et concerts, pour tous les publics.
Une part importante est faite au jeune public, auquel sont dédiés des spectacles explorant diverses formes artistiques.
L'Espace 93 est un bâtiment bas, moderne et entièrement vitré. Il est accolé à l'Orangerie (CSB 9).

CSB 14 : 28 allée William Gutschmidt

N° parcelle : AP 74 Typologie : Maison Datation : 1928





Caractéristiques

Cette habitation a été édifiée n 1928.
Il s'agit d'une maison construite en retrait de l'alignement sur rue avec un double emmarchement.
Il y a un soubassement en pierre et mur en brique rouge (peint en couleur jaune) orné avec de la faïence de fleurs vertes.

CSB 16 : Maison, 22 rue des Prés

N° parcelle : AW 142 Typologie : Maison Datation : 1970



Caractéristiques

Cette maison est d'architecture hollandaise, construite avec un toit en chaume.
La rénovation de la toiture de la maison et du garage, avec le même matériau et la même technique de pose, a été effectuée entre 2020 et 2021.

CSB 17 : 6 avenue Pasteur

N° parcelle : AO 187 Typologie : Grande propriété et demeure Datation : Vers 1900



Caractéristiques

Maison ancienne avec soubassement en pierre.
Un crépi a été apposé sur la majorité de la façade, mais, l'apparence des pierres a été conservée au niveau de la tour.

CSB 18 : 2 allée Louis Janny

N° parcelle : AO 561 | Typologie : Grande propriété et demeure | Datation : 1920



Caractéristiques

Une maison bourgeoise avec des ornements en brique rouge au niveau des fenêtres, et décorée avec de la pierre de taille sur les extrémités.
Nous remarquons aussi une tour en brique rouge qui donne un caractère unique avec son toit en ardoise grise.

CSB 19 : Le Château d'eau, 137 allée de Montfermeil

N° parcelle : AO 303 | Typologie : Maison | Datation : 1875



Caractéristiques

Il s'agit d'un château d'eau édifié en 1875, transformé en habitation en 1997.
Il existe sur cette construction une horloge solaire. Cet instrument a disparu progressivement des constructions modernes.

CSB 20 : 118 allée de Montfermeil

N° parcelle : AO 586 | Typologie : Grande propriété et demeure | Datation : 1880



Caractéristiques

Belle maison bourgeoise de la fin du XIXe siècle, située en retrait de l'alignement sur rue, sur une parcelle de 697 m².
Toiture en zinc de couleur grise.

CSB 21 : 7 allée de Récy

N° parcelle : AN 425 | Typologie : Meulière | Datation : 1905



Caractéristiques

Construction édifiée en 1905 en pierres de meulière, avec un ornement en faïence verte au-dessus des fenêtres supérieures.
Cette maison est édifiée en retrait de l'alignement de la rue.

CSB 22 : Centre commercial des Marronniers, chemin de la Tourelle

N° parcelle : AV 226 Typologie : Equipement Datation : Vers 1960





Dans les années 1960



Caractéristiques

Un ensemble de commerces avec toiture en forme d'arc.
La création de ce type de structure commerciale permettait le développement d'une activité micro-économique.
Le centre commercial a été édifié dans les années 1960 en même temps que les copropriétés voisines.
Il s'agit d'une architecture typique de cette période.

CSB 23 : 78 allée de la Limite

N° parcelle : AO 210 Typologie : Meulière Datation : 1912





Caractéristiques

Maison en pierre de meulière, avec une toiture en ardoise, fenêtres en bois avec un joli encadrement également en bois et des persiennes.
Cette habitation a été modifiée et agrandit depuis sa construction.

CSB 24 : Café des Sept Îles, 257 allée de Montfermeil

N° parcelle : AN 254 Typologie : Bâti rural Datation : 1914





Caractéristiques

Ce bâtiment est l'un des plus anciens de l'allée de Montfermeil. Un café occupait le rez-de-chaussée lors de sa construction en 1914.
L'activité a été maintenue depuis cette date.
Lieu chargé de rencontres sociales.

CSB 25 : 1 allée Veuve Lindet Girard et 4 allée de Coubron

N° parcelle : AV 31 Typologie : Bâti rural Datation : 1850

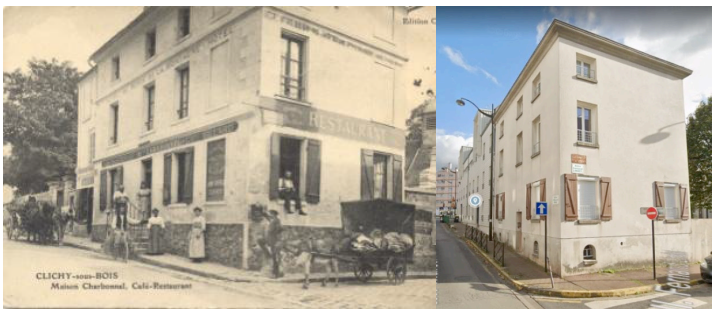


Caractéristiques

Maison en briques qui témoigne de la période rurale de Clichy-sous-Bois avec des grandes fenêtres et des persiennes.
Il s'agit d'une construction basse, longue en forme de L avec différents types de toitures.
Il s'agit de l'une des plus anciennes constructions de Clichy-sous-Bois.

CSB 26 : Presbytère Eglise Saint Denis (ancienne Maison Charbonnel), 2 allée Marcel Paul

N° parcelle : AV 160 Typologie : Bâti rural Datation : 1890



Caractéristiques

Il s'agit d'une construction édifiée en 1890, l'une des plus anciennes de Clichy-sous-Bois, comportant un restaurant au rez-de-chaussée.
Le commerce n'existe plus depuis longtemps. Le bâtiment a été modifié depuis sa construction, mais son aspect général a été conservé.
Le sous-bassement en meulière a été recouvert.

CSB 27 : Poste annexe, 35 allée Maurice Huron

N° parcelle : AO 107 Typologie : Bâti rural Datation : 1910





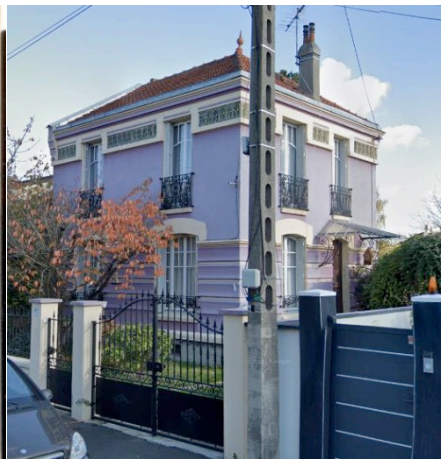
Caractéristiques

Cette construction a été édifiée en 1910. Elle comporte toujours un bureau de poste.
Bâtiment en meulière et briques sur la façade avec un ornement décoratif linéaire.
Il s'agit de l'un des plus vieux bâtiments de cette rue.

CSB 29 : 19 allée des Charmilles

N° parcelle : AO 390 Typologie : Grande propriété et demeure Datation : 1920





Caractéristiques

Maison édifiée en 1920, en briques avec des ornements en faïence de couleur verte en forme de tulipes au niveau supérieur.
La couleur du ravalement permet de mettre en valeur cette faïence.

CSB 30 : 52 allée du Chêne Pointu

N° parcelle : AN 491 Typologie : Equipement Datation : 1920



Caractéristiques

Cette maison construite en pierre de meulière a été transformée en PMI, mais elle a gardé son style architectural des années 1920, avec les arcs au niveau des fenêtres et de la porte d'entrée.

CSB 31 : Ecole du Chêne Pointu, son parc planté de chênes et sa clôture sur rue, 1 allée du Chêne Pointu

N° parcelle : AM 214 Typologie : Equipement Datation : 1900





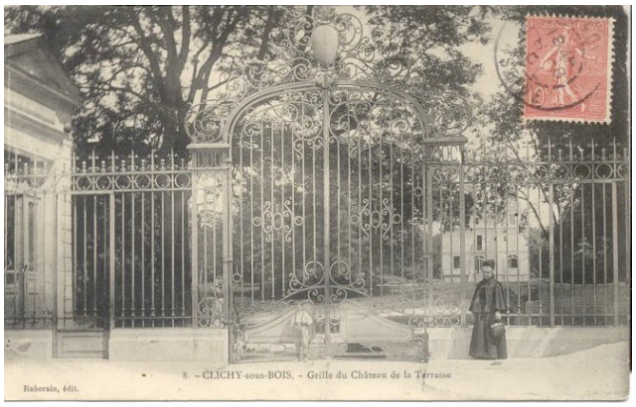
Caractéristiques

Il s'agit d'une école construite au début du 20ème siècle en brique rouge avec des grandes fenêtres en bois.

Une structure en bois au niveau des entrées donne un caractère de campagne.

CSB 32 : Pavillon de garde et portail, allée Marcel Paul

N° parcelle : AV 146 Typologie : Pavillon de garde Datation : Inconnue



Caractéristiques

Il s'agit du pavillon de garde d'un château.
Ce petit bâtiment, avec le portail métallique, sont deux éléments qui représente un caractère historique à conserver. Le château n'existe plus, mais ces deux éléments restent les témoins de ce passé.

CSB 33 : Ecole Louis Pasteur, 37 allée Robert Besson

N° parcelle : AO 524 Typologie : Equipement Datation : 1910







Caractéristiques

Ecole construire en pierre de meulière avec des grandes fenêtres en bois et une toiture en tuiles.
Le bâtiment est en retrait de la rue.

CSB 34 : Maison des sociétés, 3 allée Fernand Lindet

N° parcelle : AV 125 | Typologie : Bâti rural | Datation : Avant 1920



Caractéristiques

Ce bâtiment ancien était au préalable un couvent.
Il est construit en pierre avec des fenêtres en bois.

CSB 35 : Presbytère Sainte Bernadette, 91/93 boulevard du Temple

N° parcelle : AN 430 | Typologie : Grande propriété et demeure | Datation : 1920



Caractéristiques

Maison construire en pierres et briques, surélevée avec une structure en bois à colombage (style maison alsacienne).

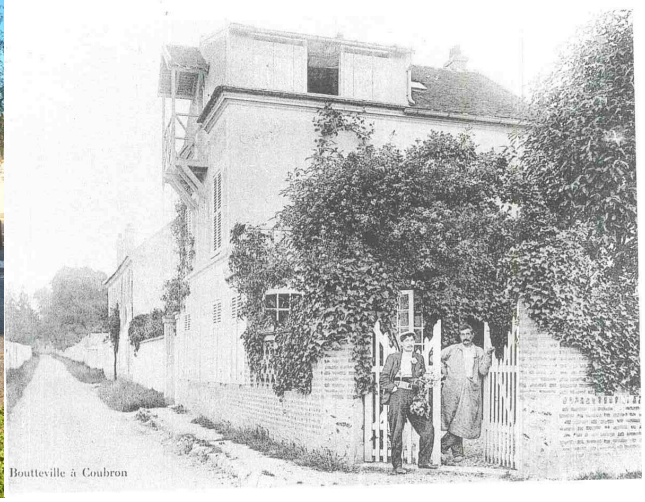
C 1 : 2 rue Raoul Larche

N° parcelle : B n°473

Typologie : pavillon maison de ville

Datation : 1880





Caractéristiques

Maison dite de François Raoul Larche
Maison rurale transformée en 1880 par François Raoul Larche, statuaire et peintre, en atelier d'artiste.
Surnommée par lui-même "La Coubronnette", l'artiste y réalisa la majorité de son œuvre.
Né en 1860 à Saint André de Cubzac, il entre à l'école des Beaux-Arts en 1877. Il fut élève de Falguière.
Élu conseiller municipal en 1904, il décède en 1912 dans un accident de voiture.

Implantation
Maison implantée à l'alignement

Volumétrie
Construction sur 3 niveaux, avec combles habités

Toiture
De forme simple à deux pans en tuiles mécaniques.

Façade
Façade avec linteaux et encadrements de fenêtres en maçonnerie blanche
Comprenant une verrière au dernier étage, utilisée comme atelier par l'artiste.

C 2 : 2 avenue de Chevreul

N° parcelle : B n°1643 Typologie : bâti rural Datation : 1889





Caractéristiques

Construction présentée lors de l'exposition Universelle de 1889, revendue à un Coubronnais qui la remonta à son emplacement actuel.
Construit tout en ossature acier sur le modèle de la Tour Eiffel, abritant un commerce dénommé "La maison de fer".
Située à un carrefour elle est connue des Coubronnais mais aussi ceux des villes voisines.
Quelques détails de la construction d'origine demeurent présents malgré un ravalement en 1989 qui a occulté des éléments essentiels.
Il demeure les rives à festons, le fronton couronné d'une fleur en métal et le macaron au-dessus de la porte.

C 3 : 110 rue Jean Jaurès - Place Aristide Briand

N° parcelle : B n°452 Typologie : Maison rurale Datation : 1895





Caractéristiques

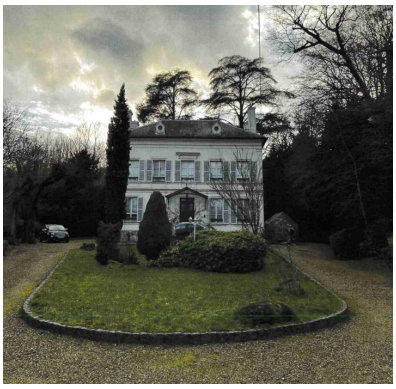
Construction à usage de restaurant, épicerie, mercerie. Dénommée "le Soleil d'Or"
Située sur l'axe principal de la commune de l'époque.

Bâtiment rectangulaire simple, à deux pans, couverture en tuiles.

Affectée à l'usage de commerce encore aujourd'hui.

C 4 : 6 rue de l'Église

N° parcelle : B n°2740 Typologie : Villa Datation : 1850





Caractéristiques

Belle maison bourgeoise implantée sur un immense terrain boisé de plus de 8000 m².
A l'origine propriété d'un particulier, donné à l'Église devenu un Hôpital, puis devenue une colonie de vacances pour filles en 1912 dénommée "Colonie du Rosaire", dénomination devenue plus tard "Les Ombrages".

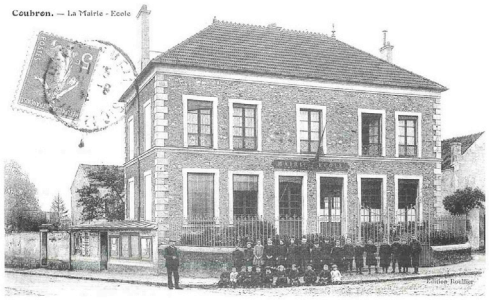
Implantée en retrait de la voie au milieu d'un parc boisé

Construction classique de maison bourgeoise rectangulaire, toiture en zinc, marquise en fer forgé

C 6 : Place de Verdun

N° parcelle : B n°462 Typologie : meulière Datation : 1888





Caractéristiques

Construction en meulière réalisée pour y abriter la mairie et l'école et le logement de l'instituteur, jusqu'en 1964.
Après cette date, seule la mairie y sera installée puis les locaux de la Poste en 1994.
Elle demeure une propriété communale du centre-ville.
De forme rectangulaire, sur 2 niveaux et combles avec escalier central, desservant les 2 accès distincts École/Mairie.
Chaines d'angles en briques
Toiture en 4 pans couvertures en tuiles mécaniques

C 7 : 12 rue du Pressoir

N° parcelle : B n°1532 Typologie : bâti rural Datation : 1618





Caractéristiques

Réputée fondée en 1618, inscription en façade, cette construction fut transformée en 1903 une boutique-épicerie-débit de boisson au rez de chaussée, dénommée "Hostellerie du Pré aux Clercs" et l'habitation des propriétaires à l'étage.
Construite à l'alignement à l'angle de la voie et d'une cour commune
De forme rectangulaire simple, d'une toiture à deux pans.
la façade est habillée de corniche, de frises bandeaux et portes et fenêtres sont encadrées.

SOMMAIRE

PRESENTATION

1 - QUARTIER CENTRE-VILLE

2 - QUARTIER PARC CARETTE

3 - QUARTIER PLATEAU FRANCEVILLE

4 - QUARTIER JEAN MOULIN

5 - QUARTIER JEAN BOUIN

6 - QUARTIER LES ABBESSES

7 - QUARTIER CENTRE-VILLE (regroupé avec le quartier 1)

8 - QUARTIER DU CHENAY

9 - QUARTIER MAISON BLANCHE

10 - QUARTIER DE L'EPOQUE

1 - QUARTIER CENTRE-VILLE



Adresse : 3, Rue de la Fédération		1,01
Réf. Cadastrale : BH 005		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en retrait, façade perpendiculaire à la rue.

Volumétrie

Construction à plan rectangulaire composée de 3 niveaux sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade symétrique, appuis de fenêtres en saillie,
Linteaux en cintres surbaissés en briques et clé de voute en pierre de taille.
Linteaux en cintres surbaissés en brique. Garde-corps en applique en fonte.
Entrée en retrait de la façade formant entrée, porte à petits carreaux.





Adresse : 14, Rue de la Fédération		1,03
Réf. Cadastrale : BH 012		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Immeuble en retrait de la rue.

Volumétrie

Immeuble à trois niveaux et combles perdus sur sous-sol.

Toiture

Toiture cintrée en berceau en tuiles mécaniques dont la pente porte sur les combles et le dernier niveau.

Façade

Ravalement façon meulière avec incrustation de petits morceaux de pierre meulière.
Façade symétrique si ce n'est la porte d'entrée positionnée à l'alignement des fenêtres des étages supérieurs.
Bandeaux de tour des ouvertures du rez-de-chaussée en fausse pierre de taille.
Garde-corps en applique en fonte. Fenêtres latérales du dernier niveau à pan coupé suivant la courbe du toit.





Adresse : 1, Rue Louis Roemer		1,04
Réf. Cadastrale : BH 026		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en alignement avec la rue.

Volumétrie

Maison à deux niveaux et combles aménagés sur sous-sol.

Plan rectangulaire. Pignon perpendiculaire à la rue.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade symétrique, niveaux rythmés par une ligne de décors alternant des briques rouges et blanches.

Linteaux en arc surbaissés en briques à jeu de couleur à écoinçons en pierre.

Grille en ferronnerie. Volets à deux battants persiennés en bois de couleur blanche.





Adresse : 5,Rue Guillemeteau		1,05
Réf. Cadastrale : BY 291		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison en retrait parallèle à la rue.

Volumétrie

Plan en L. Construction sur 2 niveaux et combles aménagés sur sous-sol

Toiture

Toiture à quatre pans symétriques en tuiles mécaniques.

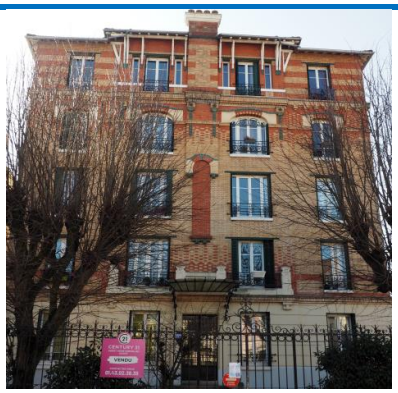
Façade

Façade en meulière à joints saillants. Appareillage d'angle en alternance de briques rouges et blanches.

Linteaux en briques vernissées avec en clef de voûte en pierre de taille sculptée d'une tête féminine. Marquise et grille en ferronnerie.







Adresse : 23 Ter,Rue Henri Barbusse		1,07
Réf. Cadastrale : BY 296		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Briques et pierre. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Immeuble en retrait parallèle à la rue.

Volumétrie

Construction à plan rectangulaire à cinq niveaux et comble perdu sur sous-sol.

Toiture

toiture à deux pans symétriques avec avancée au dessus des deux fenêtre centrales. Toit en tuiles mécaniques.

Façade

Façade symétrique autour d'un axe central comprenant l'entrée, et un conduit apparent de cheminées à décors de briques entourés en toiture par deux avancées.

Appareillage de la façade du rez-de-chaussée en décors de pierre de taille.

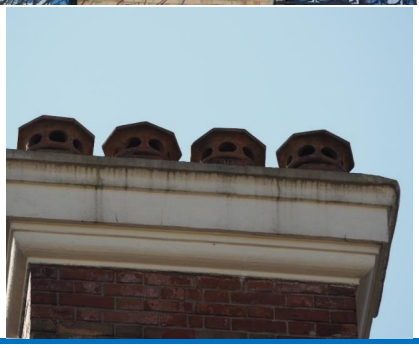
Modénatures de briques de différentes couleurs et de décors émaillés.

Linteaux en anses de panier en briques bicolor surmontés de briques vernissées.

Marquise en fer forgé en éventail. Grille en ferronnerie.











Adresse : 18, Avenue Jean Jaurès		1,08
Réf. Cadastrale : BY 304		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Bois et maçonnerie. Toit en tuile mécanique.	

Implantation

Bâtiment en retrait en bordure de place piétonne.

Volumétrie

Bâtiment de forme hexagonale tronquée composé de deux niveaux sur combles perdus.

Toiture

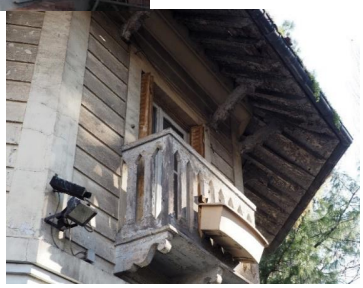
Toiture à cinq pans en tuiles mécaniques. Avancée de toit maintenue par des arbalétriers façonnés.

Façade

Façade de forme semi-hexagonale à deux niveaux. Premier niveau maçonné avec porte-fenêtre et fenêtres à petits carreaux. Deuxième niveaux à décors façon bois, deux pans à balcons bois avec garde-corps néogothiques entourant un pan avec fenêtre simple et garde-corps bois.









Adresse : 27, Rue Contant		1,10
Réf. Cadastrale : BY 444		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Maçonnerie et pans de bois. Toit en tuiles plates.	

Implantation

Maison en retrait entre la rue un chemin piéton et une voie privée.

Volumétrie

Construction à volumes multiples, en L au rez-de-chaussée comprenant trois niveaux sur sous sol.

Toiture

Toit à pans multiple avec croupes soutenues par des arbalétriers, chiens assis. Couverture en tuiles plates.

Epis de faîtage en terre cuite vernissée

Façade

Maison de style néo-normand à pans de bois ayant appartenu à la famille Baschet.

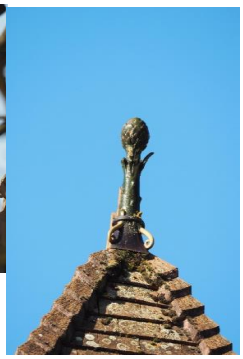
Construction pour partie à pans de bois et pour partie maçonnée.

Au rez-de-chaussée auvent d'entrée à deux pans en bois et bow-windows couvert de tuiles (sur l'avancée en L)

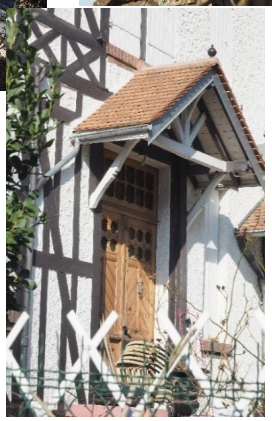
Au troisième niveau balcon en bois protégé par la croupe du toit. Garde-corps en applique en bois.











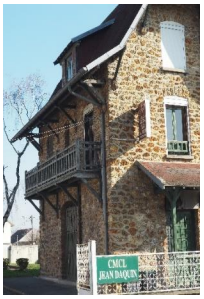




Adresse : 20, Rue Contant		1,12
Réf. Cadastrale : CC 041		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en retrait à l'alignement de la rue.



Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux plus combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à quatre pans et croupe en tuiles mécaniques donnant l'impression d'un pignon Chien assis sur côté. Avancées de toit soutenues par des arbalétriers en bois.

Façade

Façade avec balcon protégé par un auvent en tuiles. Fenêtres alignées sur deux niveaux avec linteaux en briques pleines en bandeaux les entourant en plâtre.

Sur le côté, balcon en bois soutenu par des arbalétriers.



Adresse : 18, Rue Contant		1,13
Réf. Cadastrale : CC 776		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Meulière et colombage. Toit en tuiles plates.	

Implantation

Maison en retrait parallèle à la rue. Pignon avec appentis donnant sur une rue perpendiculaire.

Volumétrie

Construction principale rectangulaire . Les appentis sont de chaque côté du corps principal dont un plus large que celui-ci donnant un plan en L à l'ensemble.

Construction à deux niveaux et combles aménagés.

Toiture

Corps principal à deux pans symétriques et chiens assis. Les appentis à un pan s'appuyant sur celui-ci.

Toit en tuiles plates.

Façade

Maison de style néo-normand. Rez-de-chaussée en pierres et briques pleines pour l'appentis de droite.

Porte et une fenêtre avec auvents en tuiles plates. Volets pleins en bois

Au deuxième niveau, murs à colombages, fenêtres à volets pleins en bois.

Pignon à pan de bois.







Adresse : 13, Boulevard St Dizier		1,15
Réf. Cadastrale : CC 287		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles plates.	

Implantation

Maison en fonds de jardin parallèle à la rue.

Volumétrie

Construction en L avec agrandissement à trois niveaux sur sous-sol.

Toiture

Pignon à croupe et avant toit soutenus par un appareillage de corbeaux et poutres.

Pignon, aile et agrandissement à deux pans symétriques. Toit en tuiles plates.

Façade

Rez-de-chaussée protégé par un auvent sur terrasse couvert en tuiles plates soutenu par des poutres ouvragées

Auvent d'entrée en poutres travaillées en demi-cercle couvert de tuiles plates.

Premier étage en meulière et haut maçonné. Linteaux de fenêtres à cintre surbaissé en briques vernissées.

Deuxième étage maçonné à large fenêtre sur pignon.

Portail en bois surmonté d'un toit à quatre pans de style normand.











Adresse : 15, Avenue de la République		1,16
Réf. Cadastrale : CC 291		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en retrait, parallèle à la rue.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux et combles perdus sur sous-sol.

Toiture

Toit en tuiles mécaniques à quatre pans en triangles surmonté d'un épis de faîtage en terre cuite.

Façade

Façade rythmée entre le premier et le deuxième niveau par un bandeau de maçonnerie et entre le deuxième niveau et le toit par un appareillage de panneaux. Chaine d'angle formant pilastres au premier étage.

Rez-de-chaussée en pierres avec chaine d'angles en forme de pierres de taille.

Dessus de linteaux avec décors émaillés.

L'isolation par l'extérieur autorisée sauf pour la façade principale.









Adresse : 5, Allée Durieu		1,18
Réf. Cadastrale : CC 309		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en retrait, parallèle à la rue.

Volumétrie

Construction en L à deux niveaux et combles sur sous-sol.

Toiture

Toit en tuiles mécaniques à quatre pans et croupe sur le pignon.

Chien assis.

Façade

Façade en meulière, linteaux en deux couleurs de brique et en pierre de taille.



Fenêtre plus hautes que larges, garde-corps en applique en fonte.

Perron d'entrée en bois ouvragé a couverture en tuiles, grille en ferronnerie.



Adresse : 14, Avenue de la République		1,19
Réf. Cadastrale : CC784		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison en fond de jardin à l'alignement avec la rue.

Volumétrie

Construction à volumes multiples avec corps principal rectangulaire, corps latéral, corps arrière avec tour.

Maison à deux niveaux sur rez-de-jardin. Deuxième niveau sous toiture, chien assis sur corps latéral.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques. Corps principal deux pans symétriques et croupe. Corps latéral deux pans symétriques et deux chiens assis à deux pans.



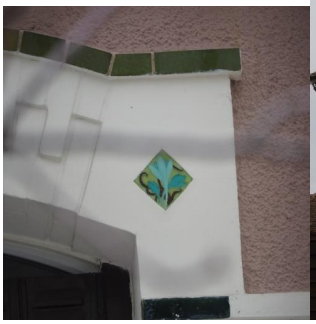
Façade

Construction symétrique sur le corps principal .

Escalier à double volées de marches aboutissant sur un perron circulaire comportant un œil de bœuf à la base. Balustres en pierre tournées.

Fenêtres plus hautes que larges, linteaux à décors émaillés.

Fenêtres "jumelles" rapprochées au deuxième niveau avec linteaux en plein cintre.









Adresse : Hôtel de Ville 1, Esplanade Michel Teulet		1,22
Réf. Cadastrale : CC 399-400		
Année de construction :	1715, 2004	
Matériaux :	Pierre et maçonnerie. Toit en ardoises et terrasses.	

Implantation

Construction au centre de l'esplanade avec un parc à l'arrière.

Volumétrie

Construction du XVIIIème siècle avec corps central en rectangle et pavillons latéraux.

Agrandissement de 2004 entourant le bâtiment ancien à l'arrière et sur les côtés.

Toiture

Le toit en ardoises est modifié en 1926 avec chiens assis et œil de bœuf.

Façade

Construite au 18ème siècle, cette "folie" (maison de campagne) a appartenu au Comte de Laugier-Villars ancien maire de Gagny. Le château est acquis par la ville en 1890.

Construction maçonnée, angles en pierres de taille.

Façade symétrique, fenêtres plus hautes que larges.

Seule la partie du XVIIIème siècle est à protéger.



Adresse : L'église Saint-Germain - 12, Rue du Général Leclerc		1,23
Réf. Cadastrale : CC 480		
Année de construction :	1839	
Matériaux :	Pierre et maçonnerie. Toit en ardoises.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en fond de parvis.

Volumétrie

Construction en rectangle avec deux agrandissements latéraux et clocher au dessus du porche.

Construite en 1839 sur les plans de l'architecte diocésain Blondel après la destruction de l'ancienne église fortement endommagée par un orage en 1788, démolie en 1838. Agrandie en 1868 et 1876. Clocher de 1926.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. Agrandissements à un pan . Clocher couvert d'ardoises à quatre pans.



Façade

Façade classique, murs du clocher à claire-voie.

Elle abrite :

-Un autel en bois sculpté par Cruchet en 1872.

-Une fresque murale de la bataille de la Marne réalisée par Maurice Denis en 1929.

- Une statue de Jeanne d'Arc signée Raoul Larche.



Adresse : Presbytère de la paroisse St Germain - 12, Rue du Général Leclerc		1,24
Réf. Cadastrale : CC 480		
Année de construction :	1877	
Matériaux :	Pierre maçonnée. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Bâtiment perpendiculaire à la rue et à l'église, parallèle à la place.



Volumétrie

Construction en rectangle avec deux agrandissements latéraux dont celui de droite ancien. Presbytère à deux étages avec combles.

Toiture

Toit en tuiles mécaniques à quatre pentes avec chien assis.

Façade

Façade symétrique maçonnée. Revêtement en fausses pierres de taille.

Fenêtres plus hautes que larges, garde-corps en tableau, volets en bois à claire-voie.

Marquise en fer et verre au dessus de l'entrée.

Seul le bâtiment principal à protéger.



Adresse : 14, rue Henri Maillard (centre Notre Dame)		1,26
Réf. Cadastrale : CC 502		
Année de construction :	1960-1970	
Matériaux :	Maçonnerie et pierre	



Implantation

Immeuble en alignement avec la rue.

Volumétrie

Construction de forme rectangulaire à cinq niveaux sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques

Façade

Ancien centre paroissial. Façade symétrique avec un corps central en pierre de taille et carreaux de verre comportant une statue monumentale de la vierge sculptée en haut-relief.

Le corps central est entouré de chaque côté par trois fenêtres de forme quasiment carrée.

Seules la partie centrale pierre de taille et la statue sont à protéger.



Adresse : 1, Rue Léon Bry		1,27
Réf. Cadastrale : CC 504		
Année de construction :	1890-1910	
Matériaux :	Pierre maçonnée et plâtre. Toit en tuiles mécaniques.	



Implantation

Immeuble en alignement de trois rues.

Volumétrie

Construction de forme triangulaire épousant le tracé des rues, angle à deux pans coupés. Immeuble à trois niveaux sur combles perdus.

Façade

Façade en plâtre, modénatures à corniches entre les niveaux.

Linteaux de fenêtres à chapeaux de gendarmes au premier étage.

Bandeaux d'encadrement des fenêtres en plâtre, volets bois à claire-voie.

Pilastres d'angles.



Adresse : 19, Avenue Léon Bry		1,29
Réf. Cadastrale : CC 515		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Façade perpendiculaire à la rue, côté en alignement avec la rue.

Volumétrie

Construction de forme rectangulaire à deux niveaux sur sous-sol et combles perdus.

Toiture

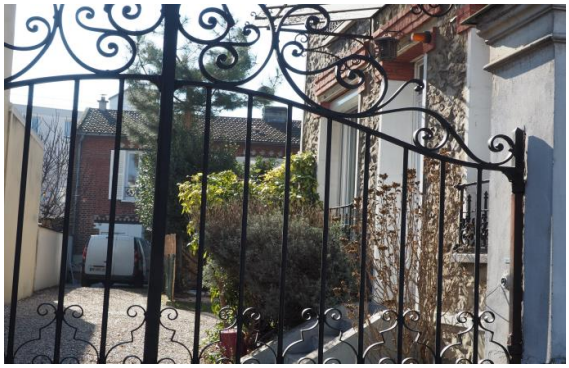
Toiture en tuiles mécaniques à deux pans.

Façade

Façade symétrique avec escalier d'entrée.

Marquise et grille en ferronnerie.

Fenêtres plus hautes que larges à linteaux en IPN surmontés de briques.





Adresse : 12, Rue Contant		1,34
Réf. Cadastrale : CC 524-CC 525		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Façade perpendiculaire à la rue, côté en alignement avec la rue.

Volumétrie

Construction de forme rectangulaire à deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans.

Façade

Façade symétrique avec escalier d'entrée.

Fenêtres plus hautes que larges, linteaux en arc surbaissés en briques pleines bicolor et pierre de taille.

Premier étage en meulière. Rez-de-chaussée et combles maçonnés.

Seule la façade et la partie meulière sont à protéger.





Adresse : 7,Rue Gossec		1,35
Réf. Cadastrale : CC 533		
Année de construction :	19001910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Façade perpendiculaire à la rue, côté en alignement avec la rue.



Volumétrie

Construction de forme rectangulaire à deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans.

Façade

Côté rue symétrique, pignon avec fenêtres jumelées. Fenêtres à linteau en triangle au dessus de l'entrée.

Linteaux de fenêtre en IPN, bandeau horizontal d'étage en briques. Garde-corps en fonte en tableau.

Marquise en ferronnerie.



Adresse : 19,Rue du Général Leclerc		1,36
Réf. Cadastrale : CC 544		
Année de construction :	1890-1900	
Matériaux :	Maçonnerie enduite. Toit en tuiles mécaniques. Zinc pour le toit de la tourelle.	

Implantation

Maison de bourg en alignement avec la rue.



Volumétrie

Construction de forme rectangulaire avec tourelle à l'arrière. Elle comprend deux niveaux sur sous-sol et combles perdus.

Toiture

Toiture à quatre pans en tuiles mécaniques, tour couverte en ardoises et zinc.

Façade

Façade symétrique rythmée par des lignes horizontales, des corniches entre les deux niveaux.

Fausses pierres d'angle au premier étage, panneaux en relief sous le toit.

Garde-corps en fonte et appuis mains bois en tableau.



Adresse : 2, Avenue Léon Bry		1,37
Réf. Cadastrale : CC 545		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison de bourg en alignement avec les rues.

Volumétrie

Construction de forme tronquée à trois pans sur façade.

Elle comprend deux niveaux sur sous-sol et combles perdus.

Rez-de-chaussée avec commerce, étage d'habitation.



Toiture

Toiture à 3 pans en tuiles mécaniques.

Toit surmonté d'un épis de faitage en terre cuite.

Façade

Vitrines du commerce en rez-de-chaussée, premier étage symétrique en meulière.

Dessous de toit constitué d'un appareillage de briques corbeaux et céramique vernissée.

Linteaux de fenêtres en IPN surmonté d'un appareillage de briques pleines bicolor en épis.

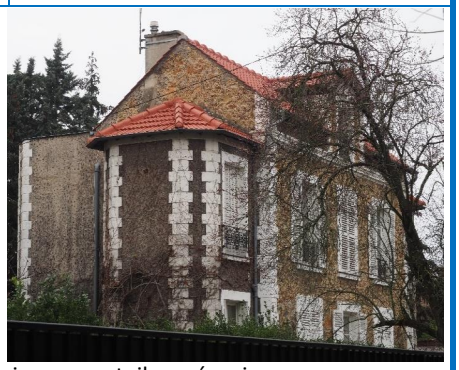
Fenêtres plus hautes que larges, garde-corps en fonte à rambarde de bois posées en tableau.



Adresse : 8, Boulevard St Dizier		1,38
Réf. Cadastrale : CC 559		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en alignement avec la rue en fond de jardin.



Volumétrie

Maison composée d'un corps central en rectangle et de deux pavillons latéraux à pan coupé légèrement en retrait.

Le corps central est composé de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés, les pavillons de 2 niveaux et combles perdus.

Toiture

Toiture du bâtiment principal en tuiles mécaniques à deux pentes symétriques et chien assis. Pour les 2 pavillons, toiture à trois pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade symétrique à cinq fenêtres sur les deux premiers niveaux, un chien assis pour les combles.

Ravalement dit en "muraille" pierre meulière et joints plans composés de morceaux de meulière.

Angles du corps principal et des pavillons en fausse pierre de taille de couleur blanche.

Fenêtres plus hautes que larges, volets du corps principal en bois persiénné, des pavillons en métal.

Garde-corps en fonte, en tableau pour le corps principal, en applique pour les pavillons.





Adresse : 10, Allée des Sources		1,42
Réf. Cadastrale : CC 630		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et briques. Toit en tuiles plates.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en fonds de jardin.

Volumétrie

Villa de style Balnéaire (éclectique) comportant de nombreux volumes avec une partie en L, une tourelle.

Elle est composée de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés, troisième niveau sur tourelle.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques, chaque partie du L à 2 pans symétriques, la tourelle à 4 pans et épis de faitage.

Façade

Façade maçonnée, mouvementée avec avant-toit, auvent d'entrée, balcon au premier étage.

Nombreux éléments décoratifs en faïence.

Bow-window à fenêtres plein cintre..

Linteaux en plein cintre en briques de deux couleurs.









Adresse : 10, Rue Gossec		1,43
Réf. Cadastrale : CC 655		
Année de construction :	Deuxième moitié du 19ème siècle.	
Matériaux :	Ferronnerie Piliers en briques	

Implantation

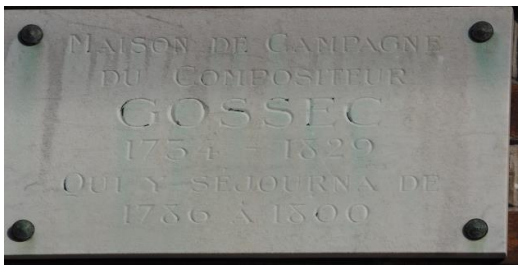
Portail en alignement avec la rue

Volumétrie

Grille entourée de deux piliers

Toiture

Sans objet



Façade

Grille de la propriété de campagne du musicien Joseph Cossec.

Grille en ferronnerie avec rivures, sommet en berceau, jeu de volutes.

Pilier et mur attenant en briques pleines, chapeau en pierre couvrant un jeu de briques bicolor en épis.





Adresse : 16, Rue Contant		1,44
Réf. Cadastrale : CC 663		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et briques. Toit en ardoise.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en fonds de jardin.

Volumétrie

Construction en T à deux niveaux plus combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à pans multiples égaux par volume en ardoise. Croupe sur façade principale.

Façade

Façade maçonnée rythmée entre chaque niveau par un bandeau de briques de deux couleurs.

Entre le deuxième niveau et les combles ajout de décors émaillés et jeu de briques sous le toit.

Nombreux éléments décoratifs émaillés sur la façade. Linteaux en cintres surbaissés ou plein cintre en briques.

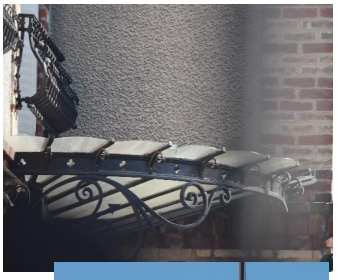
Angles de murs et tableaux de fenêtres de la façade principale en briques bicolor.

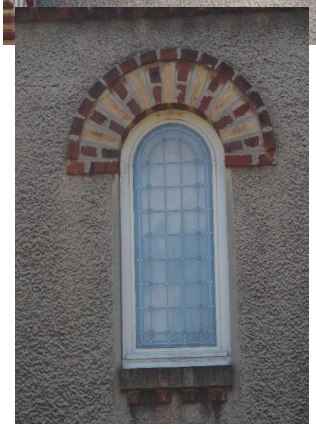
Marquise en éventail et garde-corps en ferronnerie. Cloche ancienne sur mur latéral.

Cheminée en briques à décors d'angle et tirant en ferronnerie.















Adresse : 36, avenue Jean Jaurès		1,46
Réf. Cadastrale : BY 320		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Immeuble en alignement avec la rue.

Volumétrie

Construction rectangulaire sur trois niveaux et combles perdus.

Rez-de-chaussée aménagé en commerce, deux niveaux d'habitation.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade



Façade symétrique en meulière, chaque niveau d'habitation comportant cinq fenêtres. Les deux fenêtres entourant la fenêtre centrale du deuxième étage ouvrent sur des balcons ouvragés soutenus par des corbeaux en pierre.

Fenêtres plus hautes que larges, garde-corps en applique et volets métalliques. Linteaux en IPN plus briques.



Adresse : 9, Avenue Jean Jaurès		1,47
Réf. Cadastrale : CI 009		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et plâtre. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Immeuble de ville en alignement avec la rue.

Volumétrie

Construction sur trois niveaux sur cave avec combles perdus.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade



Façade comportant un commerce et la porte d'entrée au rez-de-chaussée .

Deux étages d'habitation à façade symétrique de deux fenêtres.

Façade à revêtement de plâtre avec bandeaux entourant les fenêtres.

Linteaux en plâtre en arcs surbaissés à motifs dentelés au premier étage.

Garde-corps en fonte en tableau.

Corniche en plâtre à doucine séparant les niveaux d'habitation et sous le toit.



Adresse : 11, Avenue Jean Jaurès		1,48
Réf. Cadastrale : CI 009		
Année de construction :	1890-1910	
Matériaux :	Pierres enduites. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Immeuble de ville en alignement avec la rue.



Volumétrie

Construction sur trois niveaux sur cave avec combles perdus.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade comportant un commerce et la porte d'entrée au rez-de-chaussée .

Deux étages d'habitation à façade symétrique de trois fenêtres.

Façade à revêtement de plâtre avec bandeaux entourant les fenêtres.

Linteaux en plâtre en arcs surbaissés à motifs dentelés au premier étage.

Garde-corps en fonte en tableau. Volets en bois à claire-voie.

Corniche en plâtre à doucine séparant les niveaux d'habitation et sous le toit motif à dents.



Adresse : 25, Avenue Jean Jaurès		1,51
Réf. Cadastrale : CI 015		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation



Maison à l'alignement avec la rue. Jardin sur le côté donnant sur rue.

Volumétrie

Construction en rectangle à 2 niveaux sur sous-sol semi enterré et combles aménagés

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuile mécaniques. Chien assis dans les combles.

Façade

Murs en meulière, façade sur rue comportant deux fenêtres par niveau plus hautes que larges.
Façade sur jardin comprenant porte et une fenêtre au rez-de-chaussée, deux fenêtres au premier étage, une au second. Linteaux en arcs surbaissés en briques. Garde-corps en applique, volets métalliques en tableau. Eléments décoratifs vernissés. Grille en ferronnerie.



Adresse : 27, Avenue Jean Jaurès		1,52
Réf. Cadastrale : CI 016		
Année de construction :	1890-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison de ville en alignement avec la rue.



Volumétrie

Construction rectangulaire.
Maison à deux niveaux plus combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.
Chien assis central dans les combles.

Façade

Façade maçonnée, boutique au rez-de-chaussée, premier étage à trois fenêtre dont une à volets bois à claire-voie. Garde-corps en tableau. Corniche en plâtre sous le toit.

Maison du maire et député Emile Cossonneau mort en déportation.

Ravalement autorisé.



Adresse : 29, Avenue Jean Jaurès		1,53
Réf. Cadastrale : CI 016		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison de ville en alignement avec la rue.

Volumétrie

Construction rectangulaire. Maison à quatre niveaux plus combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Deux chiens assis symétriques dans les combles.

Façade

Façade rythmée sur les trois étages d'habitation d'une grande et deux fenêtres plus petites.

Au rez-de-chaussée, commerce et porte d'entrée.

Linteaux en briques et pierres. Décors émaillés sur les linteaux au niveau trois.

Corniche sous le toit en briques pleines et staff dentelé.

Corniche entre les niveaux 2 et 3 en briques et décors émaillés.

Garde-corps en ferronnerie posés en applique.



Adresse : 31, Avenue Jean Jaurès		1,54
Réf. Cadastrale : CI 018		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Immeuble, en alignement avec la rue, façade principale donnant sur jardinet intérieur commun avec le 33.

Volumétrie

Construction rectangulaire. Maison à trois niveaux plus combles aménagés.

Toiture

Toiture à quatre pans en tuiles mécaniques. Chien assis dans les combles.

Façade

Façade principale symétrique à 3 ouvertures par niveau. Façade sur rue également à 3 fenêtres aux étages, commerce au rez-de-chaussée. Linteaux en IPN à rosaces surmontés de briques. Garde-corps en tableau. Corniche à doucine sous le toit.





Adresse : 33, Avenue Jean Jaurès		1,55
Réf. Cadastrale : CI 019		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Bois Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Ancien atelier de menuisier implanté en retrait d'un côté et en limite de rue de l'autre , perpendiculaire à l'immeuble du 31, dessinant un jardinet de forme quasi triangulaire.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux.

Toiture

toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade montrant le savoir faire de l'artisan (menuisier) qui a vraisemblablement participer à sa construction.
Façade en bois montée sur une armature métallique. Au rez-de-chaussée, entrée entourée de 5 et 4 fenêtres
Au premier étage 3 fenêtres plus larges que hautes surmontées d'une imposte en éventail.









Adresse : 6, Rue Flobert		1,60
Réf. Cadastrale : CI 429		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire agrandie d'un appentis formant entrée.

Deux niveaux sur sous-sol et combles avec chien assis.

Toiture

Toiture a deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Chien assis couvert de tuiles, appentis couvert par un toit à trois pans.



Façade

Façade maçonnée simple. Au rez-de-chaussée et au premier étage deux fenêtres plus hautes que larges avec volets bois. L'entrée vient en applique à gauche du rez-de-chaussée.

Dans les combles, chien assis avec fenêtre à petits carreaux et garde corps en bois en applique formant croix.

Maison de l'ancien maire Michel Teulet.



Adresse : 4, Rue Flobert		1,61
Réf. Cadastrale : CI 430		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison à deux pignons comportant l'entrée parallèle à la rue.

Façade principale perpendiculaire.



Volumétrie

Construction en rectangle avec un léger retrait sur la façade principale.

Pignon sur rue avec agrandissement. Construction à deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pignons comportant chacun deux pans symétrique.

Pignon sur rue avec croupe, pignon sur façade principal avec épis de faîtage en bois.

Façade

Façades en meulière pour les deux premiers niveaux, maçonnées pour les combles. Combles séparées par un bandeau en briques. Linteaux en briques à arcs surbaissés ou plein cintre pour les combles.

Garde-corps en applique avec volets métalliques pour les deux premiers niveaux. Garde-corps en tableau et volets bois à claire-voie pour les combles.



Adresse : 61, Avenue Jean Jaurès		1,62
Réf. Cadastrale : CI 439		
Année de construction :	1880-1900	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Immeuble de rue en alignement avec celle-ci.

Volumétrie

Immeuble de forme rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol avec combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans. Présence de trois chiens assis.

Façade

Façade a revêtement de plâtre. Porche ancienne porte cochère en plein cintre.

Linteaux en staff formant fausses clefs de voûte au rez-de-chaussée et guirlandes au premier étage.

Fenêtres avec garde-corps en fonte et main courante en bois posés en tableau. Volet en bois à claire-voie Pour la partie supérieure pour le rez-de-chaussée, entièrement à claire-voie pour l'étage.



Adresse : 3, Rue Flobert		1,63
Réf. Cadastrale : CI 567		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangulaire avec un léger retrait sur la façade. Elle comprend deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pignons.

Façade

Façade en meulière simple. Linteaux en cintres surbaissés en alternance de briques de deux couleurs.

Fenêtres larges au rez-de-chaussée. Volets métalliques en tableau et garde-corps en fonte en applique.

Marquise et grille en ferronnerie.







Adresse : Gare Jean Jaurès		1,65
Réf. Cadastrale : BX 001		
Année de construction :	1913-1920	
Matériaux :	Meulière et briques	

Implantation

Construction en alignement avec la rue à l'arrière et en pilier de pont. De biais sur la façade principale.

Volumétrie

Plan rectangulaire à deux niveaux, le premier formant gare de voyageur, le second le début des quais.

Toiture

Toiture en terrasse.

Façade

Gare SNCF reconstruite lors de la surélévation de la ligne de chemin de fer.

Façade principale à trois entrées à linteaux en arcs surbaissés à décors de briques et clefs de voûte entourées de deux piliers de maçonnerie et briques surmontés d'un chapeau en pierre de taille avec médaillon.

Façade arrière en meulière et ouvertures en baies.





Adresse : 40, Avenue Henri Barbusse		1,66
Réf. Cadastrale : BY 101		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et brique. Toit en tuiles plates.	

Implantation

Façade principale parallèle à la rue.

Volumétrie

Corps principal rectangulaire avec avancée.

Agrandissement rectangulaire en limite mitoyenne.

Construction à deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture à pans multiples en tuiles plates avec croupe et épis de faîtage.



Façade

Maison de style balnéaire anglo-normande. Façades maçonnées. Toit d'entrée en pagode.

Au niveau des combles, fenêtres jumelles à linteaux en plein cintre séparés par une colonne.

Sur la façade latérale, combles en surplomb soutenu par des poutres avec panneaux émaillés bleu.

Fenêtres jumelles en plein cintre séparées par une colonne.



Adresse : 42, Avenue Henri Barbusse		1,67
Réf. Cadastrale : BY 102		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Briques et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Façade secondaire en alignement avec la rue. Façade principale perpendiculaire. Maison accolée.

Volumétrie

Construction rectangulaire formée de deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Sous-sol maçonné, niveaux délimités par des bandeaux maçonnés.

Murs en meulière en muraille avec incrustations entre les meulières.

Façade symétrique, fenêtres plus hautes que larges entourées de bandeaux maçonnés.

Volets bois sur la façade principale à claire-voie partielle ou totale, volets métalliques sur rue.

Garde-corps en fonte. Rectangles maçonnés reliant les fenêtres des deux niveaux.

Œil de bœuf entourant une fenêtre en plein cintre au dernier niveau.



Adresse : « Chaumière » - 50, Avenue Henri Barbusse		1,69
Réf. Cadastrale : BY 112		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangulaire à deux niveaux sur sous-sol et combles.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade de style néo-normand à fausses poutres de couleur verte.

Fenêtres plus hautes que larges.



Adresse : « Chaumière » - 2, Avenue du Coteau		1,70
Réf. Cadastrale : BY 113		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et bois. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangulaire à deux niveaux sur sous-sol et combles.

Toiture

Toiture à deux pans inégaux en tuiles mécaniques. Croupe donnant sur la façade.

La pente longue vient mourir au niveau du premier étage en mansarde.

Façade

Façade de style néo-normand à poutres apparentes de forme droite. Renfort en biais aux angles.

En croix sous les fenêtres du deuxième niveau.



Adresse : 3, Avenue du Coteau		1,71
Réf. Cadastrale : BY 536		
Année de construction :	1950-1960	
Matériaux :	Maçonnerie et bois Toit en tuiles plates.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangulaire à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture à deux pans inégaux en tuiles plates. Croupe sur pignon et chien assis.

La pente longue vient mourir au niveau du premier niveau en mansarde.

Façade

Façade maçonnée au premier niveau, fenêtres plus hautes que larges à volets bois.

Escalier d'entrée extérieur couvert d'un toit en tuiles plates

Deuxième niveau de style néo-normand à poutres apparentes de forme droite au deuxième niveau.

Renfort en biais aux angles. Dessous de fenêtres avec croisillons sur le pignon.



Adresse : 3, Chemin des Sables		1,72
Réf. Cadastrale : BY 117		
Année de construction :	1960	
Matériaux :	Maçonnerie et pierre de taille.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire avec agrandissement rectangulaire comprenant un niveau avec sous sol comportant un garage et combles perdus.

Toiture

Toiture a une seule pente en tuiles mécaniques cachées par un bandeau de rive.

Façade

Maison témoignage des années 1960.

Ensemble maçonné excepté la présence de pierre de taille entre les fenêtres et un bandeau façon bois sous le toit, large en façade et en triangle sur le côté, récupérant la pente du toit.

Pilier inégal en pierre de taille. Fenêtres de taille inégale plus larges que hautes.

Grille en ferronnerie géométrique.



Adresse : 14, Rue des Collines		1,73
Réf. Cadastrale : BY 123		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière rythmée par deux bandeaux en brique, l'un sous le linteaux des fenêtres du rez-de-chaussée, l'autre sous les fenêtres du premier étage.

Linteaux en arcs surbaissés constitués de briques vernissées de deux couleurs.

Volets métalliques en tableau au rez-de-chaussée, volets bois à claire-voie à l'étage et à la fenêtre des combles.

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise métallique.

Palissade en bois sur muret.



Adresse : 12, Rue des Collines		1,74
Réf. Cadastrale : BY 124		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol avec combles perdus.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière rythmée par deux bandeaux en brique, l'un sous le linteaux des fenêtres du rez-de-chaussée, l'autre sous les fenêtres du premier étage.

Linteaux en arcs surbaissés constitués de briques de deux couleurs. Fenêtres plus hautes que larges.

Volets bois à claire-voie . Œil de bœuf au niveau des combles.

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise métallique.



Adresse : 10, Rue des Collines		1,75
Réf. Cadastrale : BY 125		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L de deux niveaux sur sous-sol avec garage et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec pignon à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière rythmée par deux bandeaux en brique, sous les linteaux des fenêtres des deux niveaux.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux en arcs surbaissés constitués de briques vernissées de 2 couleurs.

Volets bois sur les deux premiers niveaux à claire-voie (sur la partie haute du volet au rez-de-chaussée).

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise métallique.

Fenêtre en plein cintre entouré de briques à l'étage au dessus de la porte.



Adresse : 8, Rue des Collines		1,76
Réf. Cadastrale : BY 126		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière symétrique.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux en arcs surbaissés constitués de briques de deux couleurs.

Volets bois sur les deux premiers niveaux à claire-voie (sur la partie haute du volet au rez-de-chaussée).

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise métallique. Grille en ferronnerie.



Adresse : 6, Rue des Collines		1,77
Réf. Cadastrale : BY 127		
Année de construction :	1905	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.



Volumétrie

Construction en L de deux niveaux sur sous-sol avec garage et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec pignon à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière rythmée par deux bandeaux en brique, sous les linteaux des fenêtres des deux niveaux.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux en arcs surbaissés constitués de briques vernissées de 2 couleurs. au premier étage. Volets métalliques en tableau. Bow-windows au rez-de-chaussée.

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise en ferronnerie. Grille en ferronnerie.



Adresse : 64, Avenue Henri Barbusse		1,78
Réf. Cadastrale : BY 132		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en terrasse.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.



Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol.

Toiture

Toiture en terrasse.

Façade

Façade en meulière symétrique. Linteaux maçonnés.

Garde-corps métalliques en applique.

Terrasse soulignée par un bandeau à doucine et délimitée par trois murets en créneaux et balustres en métal.



Adresse : 1, Rue des Collines		1,79
Réf. Cadastrale : BY 133		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation à l'alignement sur deux rues.

Volumétrie

Construction de forme rectangle avec un pan coupé.

deux niveaux d'habitation sur un rez-de-chaussée formant garage. Combles perdus.



Toiture

Toiture à trois pans en tuiles mécaniques.

Façade

Rez-de-chaussée en meulière avec porte de garage et deux fenêtres hautes. Etages d'habitation maçonnés et crépis avec fenêtres inégales.

Sur le pan coupé ensemble de fenêtres en forme de bow-window mais sans dépasser de la façade. 3 fenêtres sur le pan coupé et une de chaque côté. Balconnières sous les fenêtres et toit dépassant de la façade protégeant les fenêtres du premier étage. Fenêtre en demi-cintre au dernier étage de la façade gauche.





Adresse : 80, Avenue Henri Barbusse		1,80
Réf. Cadastrale : BY 153		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Briques. Toit en ardoises et zinc.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangulaire sur deux niveaux.
et combles aménagés sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture à pans coupés revenant sur la façade des combles
en ardoises et zinc.



Façade

Maison de style 18ème siècle. Façade symétrique en briques et pierre. Chaque niveau est séparé par une corniche maçonnée. Au rez-de-chaussée, l'entrée centrale est entourée de deux fenêtres symétriques plus hautes que large. A l'étage, trois fenêtres. Les fenêtres sont à linteaux plâtre et entourages de fenêtre façon pierre de taille. Linteau à chapeau de gendarme sur la fenêtre centrale.
Au niveau des combles, 2 chiens assis à fronton triangulaire entourant un œil-de-bœuf à chapeau de gendarme.
Escalier d'entrée protégé par une marquise en ferronnerie. Grille en ferronnerie de grande dimension portée par deux piliers en meulière et briques pleines.



Adresse : 27, Chemin des Sables		1,81
Réf. Cadastrale : BY 155		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie, meulière et bois. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction avec un corps principal de forme rectangulaire et plusieurs agrandissements formant deux niveaux sur sous-sol.



Toiture

Toiture du corps principal à deux pans symétriques en tuiles.

Façade

Façade éclectique rappelant le style balnéaire. Sous-sol et premier niveau en meulière avec tours de fenêtres et linteaux maçonnés. Sur la façade, linteau en accolade de style gothique. A l'angle fenêtre formant pan coupé avec linteau en brique en plein cintre.

A l'étage arbalétriers et corbeaux en bois travaillé formant une dentelle de forme néo-gothique supportant un balcon.





Adresse : 3, Rue des Trois Sœurs		1,83
Réf. Cadastrale : BY 182		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec pignon à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade maçonnée, angles des murs et dessous de toit en briques de deux couleurs.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux en IPN surmontés de briques.

Au rez-de-chaussée, volets métalliques en tableau, au premier étage, volets bois à claire-voie.

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégée par une marquise en ferronnerie. Grille en ferronnerie.

Escalier en travers sur porte d'entrée protégé par une marquise en ferronnerie.

Grille en ferronnerie.

Seule la façade principale est à protéger.



Adresse : 7, Rue des Trois Sœurs		1,84
Réf. Cadastrale : BY 184		
Année de construction :	1900-1910,1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuile mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol et combles perdus.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière. Toit souligné par une corniche à doucine.

Au rez-de-chaussée, volets métalliques en tableau, au premier étage, volets bois à claire-voie.

Grille en ferronnerie.

Seules les façades meulière sont à protéger.



Adresse : 9, Rue des Trois Sœurs		1,85
Réf. Cadastrale : BY 185		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant un rez-de-chaussée et des combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière, linteaux maçonnés, en arc surbaissés au rez-de-chaussée. Toit souligné par une corniche.

Dans les combles, trois fenêtres en élévation du mur de façade avec toit à faible pente.

Au rez-de-chaussée, volets métalliques en tableau, au premier étage.

Grille et marquise en ferronnerie.

Seules les façades meulière sont à protéger.



Adresse : 11, Rue des Trois Sœurs		1,86
Réf. Cadastrale : BY 186		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant un rez-de-chaussée et des combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Rives du toit en zinc fixées par des rosaces.



Façade

Façade en meulière symétrique, linteaux et tableaux d'ouvertures maçonnés. Toit souligné par un bandeau.

Porte d'entrée avec escalier de face protégé par un auvent en tuiles soutenu par des poteaux bois.

Grille en ferronnerie sur muret en meulière.

Seules les façades meulière sont à protéger.



Adresse : 13, Rue des Trois Sœurs		1,87
Réf. Cadastrale : BY 187		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison jumelle parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques l'un des pans étant sur le 13 et l'autre sur le 15.

Façade

Façade en meulière . Les deux maisons sont symétriques, séparées par la faîtière.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux constitués de briques.

Volets bois sur les deux premiers niveaux à claire-voie (sur la partie haute du volet au rez-de-chaussée).

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise métallique. Grille en ferronnerie.

Seules les façades meulière sont à protéger.



Adresse : 15, Rue des Trois Sœurs		1,88
Réf. Cadastrale : BY 188		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison jumelle parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques l'un des pans étant sur le 13 et l'autre sur le 15.

Façade

Façade en meulière . Les deux maisons sont symétriques, séparées par la faîtière.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux constitués de briques.

Volets bois sur les deux premiers niveaux à claire-voie (sur la partie haute du volet au rez-de-chaussée).

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise métallique. Grille en ferronnerie.

Seules les façades meulière sont à protéger.



Adresse : 4, rue des trois sœurs		1,89
Réf. Cadastrale : BY 189		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L de deux niveaux sur sous-sol et combles perdus.

Corps principal rectangulaire avec une avancée formant terrasse au rez-de-chaussée, étage sur piliers.

Toiture

Toiture avec pignon à pans multiples en tuiles mécaniques avec croupe pour l'avancée et épis de faîtage.

Façade

Façade en meulière pour le corps principal, dessous de toit souligné par un bandeau maçonné.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux en arc surbaissés, en briques pour le rez-de-chaussée.

Volets métalliques en tableau, garde-corps en fonte en tableau sur le corps principal.

Avancée constituée d'une terrasse supportant un étage de style néo-normand à fausses poutres apparentes et garde-corps en bois en applique. Angle des murs et piliers en brique.

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise en ferronnerie.

Escalier en travers sur porte d'entrée protégé par une marquise en ferronnerie.



Adresse : 18, Rue Victor Aubry		1,91
Réf. Cadastrale : BY 202		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux et des combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière symétrique, linteaux et tableaux d'ouvertures en briques.

Panneaux en briques séparant les fenêtres des deux niveaux comprenant en leur centre un décors émaillé

Porte d'entrée sur le côté de maison avec escalier protégé par une marquise métallique.

Grille en ferronnerie sur muret en meulière.





Adresse : 10, Rue des Petits Rentiers		1,94
Réf. Cadastrale : BY 207		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux et des combles perdus.

Sous-sol semi-enterré avec garage.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques. Avant toit soutenu par des corbeaux.

Façade

Façade en meulière simple, linteaux en IPN surmontés de briques.

Patio d'entrée accessible par un escalier de face fermé par une verrière métallique.

Œil de bœuf central entouré de brique au niveau des combles.



Adresse : 1, Rue Pasteur		1,95
Réf. Cadastrale : BY 209		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec deux pignons à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière, angles des murs en briques et pierres.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux en briques à arcs surbaissés.

Volets bois en applique. Fenêtres des combles en plein cintre.

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise en ferronnerie.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.



Adresse : 51, Avenue Henri Barbusse		1,96
Réf. Cadastrale : BY 213		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

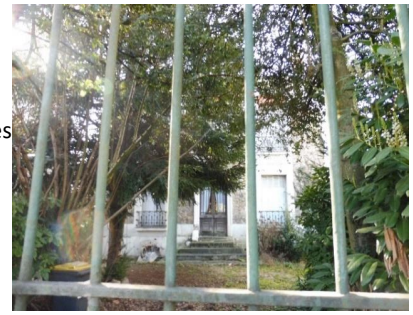
Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol avec combles

Toiture

Toiture à pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade



Façade en meulière rythmée par des entourages de fenêtres en maçonnerie. Sous-sol en maçonnerie.

Fenêtres plus hautes que larges. Volets métalliques posés en tableau, garde corps en fonte en applique.

Porte d'entrée à double bâtant avec escalier en pierre à quatre marches.

Grille en ferronnerie. Linteaux de soupiraux de sous-sol en brique de forme cintrée.



Adresse : 49 bis, Avenue Henri Barbusse		1,97
Réf. Cadastrale : BY 214		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire sur trois niveaux avec combles perdus.

Toiture

Toiture à 4 pans s en tuiles mécaniques.

Façade



Façade maçonnée et crépie. Bandeaux blanc entourant les ouvertures et angles de la maison. Décors de bouquet en staff entre les deux niveaux de fenêtres reliant le linteau à l'appui de fenêtre du niveau suivant. Volets bois à claire-voie.

Corniche sous le toit avec alternance de rosaces et de consoles triglyphes.

Au dessus de l'entrée, jeu de balcons en avancée supportés par des piliers en bois. Garde-corps en bois.

Combles avec un chien assis en triangle avec fenêtre en ogive positionné au dessus du balcon.



Adresse : 9, Rue Pasteur		1,98
Réf. Cadastrale : BY 216		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux et des combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière symétrique, linteaux et appuis de fenêtres en briques. Ravalement "en muraille".
Fausses pierres sur les côtés de fenêtres et aux angles de la façade. Garde-corps en fonte posés en tableau.
Combles éclairés par une fenêtre centrale du même modèle que celles des étages inférieurs et deux petites fenêtres latérales.
Porte d'entrée avec escalier à double volée parallèle à la façade protégé par une marquise métallique.
Grille en ferronnerie sur muret en meulière.



Adresse : 6, Rue Pasteur		1,101
BY 227 0,000		
Année de construction :	1900-1910,1930	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques et terrasse.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux sur sous-sol. Le corps principal est agrandi d'un ensemble formant bow-window et loggia d'entrée.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques. Terrasse au dessus de l'agrandissement.

Façade

Façade maçonnée et crépie. Angle des murs décorés d'un faux appareillage de pierre.
Rives du toit décorées d'un festonnage en bois typique des années 1920-1930.
Etage partiellement mansardé avec une fenêtre centrale accédant à la terrasse.
Amusante grille en tubes et grillage répondant aux garde-corps en tubes de la terrasse.

Seule la façade principale et ses extensions sont à protéger.



Adresse : 24, Rue du Onze Novembre		1,103
Réf. Cadastrale : BY 231		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et brique. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Les deux pignons de la maison sont parallèle à chacune des deux rues et en retrait.



Volumétrie

Construction en L de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec deux pignons à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière, angles des murs en briques de deux couleurs.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux en appareillage de briques de deux couleurs.

Appareillage identique venant séparer le deuxième niveau des combles.

Petites fenêtres et fenêtres des combles à linteaux en arc surbaissés et briques vernissées.

Sur un pignon, deux œils de bœuf rappelés par un élément central en cercle au centre de la façade à l'étage du dessous (voir photo).

Volets des fenêtres des deux premiers niveaux métalliques posés en tableau. Décors émaillés sous les fenêtres.

Porte d'entrée protégé par un auvent avec toit à deux pans en tuiles mécaniques.

Grille en ferronnerie supportée par des montants ouvragés en fer forgé.



Adresse : 18, Rue du Onze Novembre		1,104
Réf. Cadastrale : BY 233		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés. Maison accolée à une autre.

Toiture

Toiture avec pignon à trois pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière, angles des murs et entourage des fenêtres en décors de pierre.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux en décors de pierre.

Décors de frises entre les 2 étages de fenêtres.

Volets métalliques en tableau, appuis de fenêtres en fonte posés en applique.

Grande fenêtre au niveau des combles faisant penser à un atelier d'artiste.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.



Adresse : 3, Rue du Onze Novembre		1,107
Réf. Cadastrale : BY 244		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison jumelle parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques l'un des pans étant sur le 3 et l'autre sur le 5.

Façade

Façade en meulière . Les deux maisons sont symétriques, séparées par la faîtière.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux constitués d' IPN surmontés de briques.

Volets métalliques en tableau, appuis de fenêtres en fonte posés en applique.

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise métallique. Grille en ferronnerie.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.



Adresse : 5, Rue du Onze Novembre		1,108
Réf. Cadastrale : BY 245		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison jumelle parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques l'un des pans étant sur le 3 et l'autre sur le 5.

Façade

Façade en meulière . Les deux maisons sont symétriques, séparées par la faîtière.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux constitués d' IPN surmontés de briques.

Volets métalliques en tableau, appuis de fenêtres en fonte posés en applique.

Porte d'entrée avec petit escalier d'entrée protégé par une marquise métallique. Grille en ferronnerie.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.



Adresse : 11, Rue du Onze Novembre		1,109
Réf. Cadastrale : BY 248		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux et des combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière symétrique, linteaux et appuis de fenêtres en staff. Appuis de fenêtre à doucine.

Fausses pierres aux angles de la façade. Garde-corps en fonte posés en tableau.

Volet bois à claire-voie total ou partiel au rez-de-chaussée.

Combles éclairés par une fenêtre centrale et deux œils de bœuf.

Porte d'entrée avec escalier pierre protégé par une marquise métallique à deux pans.



Adresse : 13, Rue du Onze Novembre		1,110
Réf. Cadastrale : BY 249		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux et des combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.



Façade

Façade en meulière symétrique, linteaux et appuis de fenêtres en staff.

Bandeau aux angles de la façade. Garde-corps en fonte posés en tableau. Volet bois à claire-voie.

Combles éclairés par une fenêtre centrale.

Porte d'entrée avec escalier pierre protégé par une marquise métallique à deux pans.



Adresse : 15, Rue du Onze Novembre		1,111
Réf. Cadastrale : BY 250		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.



Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux et des combles sur sous-sol.

Agrandissement sur côté.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade maçonnée, angles des murs en brique. Pignon parallèle à la rue, façade principale perpendiculaire.

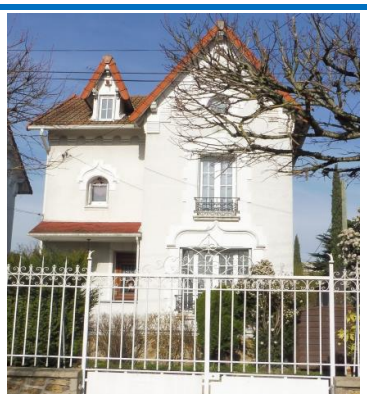
linteaux et tableaux de fenêtres en brique. Arc de linteaux en arc surbaissés.

Bandeaux soulignant les niveaux en briques. Garde-corps en ferronnerie de style 18ème siècle en applique.

Combles éclairés par un œil de bœuf à entourage de briques et pierre de taille.

Porte d'entrée latérale protégée par une marquise en ferronnerie.

Grille en ferronnerie sur des murets en meulière et des piliers en brique et chapeaux en pierre de taille.



Adresse : 7, Villa de l'Union		1,114
Réf. Cadastrale : BY 256		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Maçonnerie et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec pignon donnant sur la rue. Deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec un pignon à quatre pans en tuiles mécaniques. Chien assis à deux pans de toit.

Façade

Façade maçonnée. Appareillage de frise sous le toit.

Fenêtres avec linteaux en accolade sur grande fenêtre du rez-de-chaussée et petite fenêtre du premier étage de style néo-gothique. Fenêtres à petits carreaux, garde-corps en métal posés en applique.

Volets en tableau métalliques. Entrée protégée par un large auvent couvert de tuiles.

Volets des fenêtres des deux premiers niveaux métalliques posés en tableau. Décors émaillés sous les fenêtres.

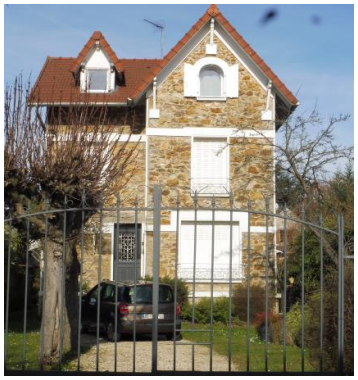
Porte d'entrée protégé par un auvent avec toit à deux pans en tuiles mécaniques.

Combles éclairés par un "œil de bœuf" et un chien assis.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.







Adresse : 11, Villa de l'Union		1,115
Réf. Cadastrale : BY 262		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec pignon donnant sur la rue. Deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec un pignon à quatre pans en tuiles mécaniques. Chien assis à deux pans de toit.

Façade

Façade en meulière. Bandeau maçonné sous le toit et entre chaque niveau.

Fenêtres avec linteaux maçonné, en plein cintre sur la fenêtre des combles.

Fenêtre plus large que haute au rez-de-chaussée, garde-corps en métal posés en applique.

Volets en tableau métalliques. Escalier d'entrée . Entrée protégée par une marquise métallique vitrée.

Porte avec panneau haut vitré protégé par une grille en fonte.

Sur le pignon, fenêtre en plein cintre protégée par un volet bois.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.



Adresse : 27 ter, Avenue Henri Barbusse		1,116
Réf. Cadastrale : BY 278		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec pignon donnant sur la rue. Deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec un pignon, à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade du pignon en meulière, combles et branche du L maçonnés.

Bandeau maçonné sous le toit et corniche sous les combles. Angle des murs en briques.

Décors à motifs émaillés entre les fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage.

Fenêtres avec tableau maçonné, avec cintre surbaissé en briques de deux couleurs.

Fenêtre plus hautes que larges, garde-corps en métal posés en applique.

Volets en tableau métalliques. Escalier d'entrée . Entrée protégée par un auvent couvert de tuile maintenu par des corbeaux chantournés. Porte avec panneau haut vitré protégé par une grille.

Grille en ferronnerie.





Adresse : 27 bis, Avenue Henri Barbusse		1,117
Réf. Cadastrale : BY 280		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec pignon donnant sur la rue. Deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Branche du L agrandie sur son devant.

Toiture

Toiture avec un pignon, à quatre pans en tuiles mécaniques. Agrandissement à toit plat.

Façade

Façade du pignon en meulière, combles et branche du L maçonnés.

Bandeau maçonné sous le toit et corniche sous les combles. Angle des murs maçonnés.

Décors à motifs émaillés entre les fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage. Frise en décors émaillé au dessus de l'étage. Fenêtres avec tableau maçonné, avec cintre surbaissé en briques de deux couleurs sur le pignon.

Fenêtre plus hautes que larges, garde-corps en métal posés en applique.

Volets en tableau métalliques. Escalier d'entrée .

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.







Adresse : Théâtre André Malraux - 20 bis, Avenue Jean Jaurès		1,120
Réf. Cadastrale : BY 311		
Année de construction :	1978	
Matériaux :	Maçonnerie et bois	

Implantation

Théâtre avec léger retrait en bordure de rue.

Volumétrie

Construction circulaire. Un niveau sur sous-sol.

Toiture

Toiture en forme de couronne multiplan se retrouvant à l'intérieur de la salle.



Façade

Façade témoignage des constructions des années 1960.

Jeu de marches en demi-cercle servant "d'estrade" à l'entrée vitrée.

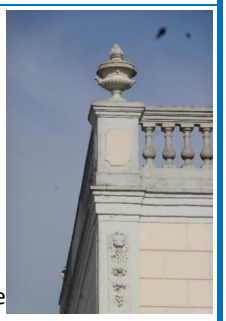
Entrée protégée par un toit en terrasse semi-circulaire présentant un "socle" à la couronne formant le toit.

Entrée ouvrant sur la salle. Le théâtre André Malraux a 689 places et une scène de 140 M2.

A l'intérieur de la salle en pente, l'on retrouve un plafond travaillé multi-pans en poutres lamellé collé.



Adresse : 8, Rue Clémenceau		1,121
Réf. Cadastrale : BY 334		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Terrasse.	



Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en rectangle en retrait de la rue. Deux niveaux sur sous-sol13/10/2024

Toiture

Toiture en terrasse.

Façade

Façade maçonnée de style classique reprenant des éléments décoratifs du XVIIIème siècle

Décors en façade de fausse pierre de taille. Angles de murs avec décorations en staff.

Toit en terrasse entouré de balustres tournées, limitées par des piliers couvert de "pots à feu".

Fronton central à monogramme.

Au rez-de-chaussée larges porte-fenêtre donnant sur une large terrasse entourée de balustres et recouverte par une verrière. de l'étage. Entrée centrale à double porte métallique.

A l'étage, fenêtre centrale donnant sur un balcon entouré de balustres.

Une fenêtre de chaque côté avec garde-corps métalliques posés en applique.





Adresse : 27, Rue du Onze Novembre		1,123
Réf. Cadastrale : BY 338		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec pignon donnant sur la rue. Deux niveaux sur sous-sol et combles perdus.

Toiture

Toiture avec un pignon à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade maçonnée. Appareillage de fausses pierres aux angles et sous le toit.

Fenêtres avec linteaux en staff à doucine. Corniche à doucine séparant les deux niveaux.

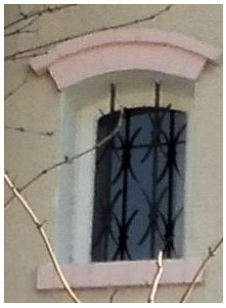
Garde-corps en métal posés en tableau. Volets en bois pleins posés en applique.

Volets en tableau métalliques. Entrée avec escalier protégée par une marquise métallique.

Sur un pignon, un œil de bœuf éclaire les combles. Au dessus de l'entrée, petite fenêtre a linteau en arc surbaissé en chapeau de gendarme.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.







Adresse : 12, Rue Clémenceau		1,124
Réf. Cadastrale : BY 347		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux et des combles sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

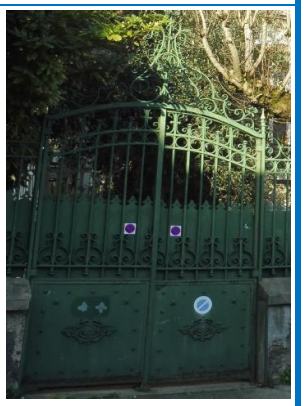
Façade

Façade en briques ocre, angles des murs en briques rouge. Côté parallèle à la rue, façade principale perpendiculaire. Linteaux et tableaux de fenêtres en brique. Arc de linteaux en IPN surmontés de briques. Bandeaux soulignant les niveaux en briques rouge. Garde-corps en fonte posés en applique.
Combles éclairés par une fenêtre . Sous-sol en meulière.
Porte d'entrée sur façade principale à escalier latérale protégée par un auvent couvert de tuiles.





Adresse : 40, Rue du Onze Novembre		1,125
Réf. Cadastrale : BY 349		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en ardoises.	



Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux et des combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques. Croupe sur le pignon soutenus par des corbeaux chantournés. Epis de faîtage en zinc.

Façade

Façade en meulière symétrique, linteaux en IPN .

Tableau des fenêtres et angles des murs constitués d'une alternance de brique et de meulière. Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets métallique en tableau sur les 2 premiers niveaux.

Combles éclairés par une fenêtre centrale. Porte d'entrée latérale avec escalier pierre.

Portail en ferronnerie ouvragée avec fronton à monogramme . Grille supportée par un muret en meulière.





Adresse : 30, Rue du Onze Novembre		1,127
Réf. Cadastrale : BY 354		
Année de construction :	1930-1950	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol mi-enterré formant garage et combles perdus.

Toiture

Toiture à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade maçonnée de style "arts décoratifs" . Tours de fenêtres constitués d'un bandeau.

La façade reçoit en son centre l'entrée surmontée sur l'étage supérieur d'un panneau plus haut que large constitué de carreaux de verre. D'un côté un bow-window en demi-cercle au dessus de l'entrée de garage forme balcon pour l 'étage supérieur. De l'autre côté une fenêtre par niveau.

La porte d'entrée est protégé par un auvent de forme demi-lune en ciment percé de carreaux de verre rond. Carreaux de verre entourant la porte d'entrée.

Le sous-sol est constitué de pierre de taille identiques à celles du muret supportant la grille.

Garde-corps du balcon en ferronnerie à forme de croisillons rappelés en protection du vitrage de la porte d'entrée.

Grille en fer a dessin géométrique.





Adresse : 8, Rue Guerbette		1,130
Réf. Cadastrale : BY 361		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol et combles perdus.

Toiture

Toiture à quatre pans symétriques en tuiles mécaniques. Chien assis au niveau des combles.

Façade

Façade symétrique en meulière. Toit souligné par un bandeau en briques.

Au rez-de-chaussée, porte centrale protégée par un auvent à quatre pans formant fronton.

Fenêtres à linteaux à cintres surbaissés en meulière surmontés d'une rangée de briques.

Combles éclairés par un chien assis couvert par un toit en tuiles à deux pans, largement débordant.

Grille en ferronnerie reposant sur un muret en meulière.





Adresse : 14, Rue Victor Aubry		1,132
Réf. Cadastrale : BY 381		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec pignon donnant sur la rue et agrandissement.

Deux niveaux sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec un pignon en tuiles mécaniques et croupe.

Façade

Façade en meulière, agrandissement et combles maçonnés.

Fenêtres avec linteaux en arcs surbaissés au premier étage fait de briques et pierres.

Au rez-de-chaussée, linteaux droits soulignés d'un bandeau de maçonnerie.

Garde-corps en métal posés en tableau..

Appentis formant entrée dans l'angle du L.

Sur un pignon, un œil de bœuf éclaire les combles. Au dessus de l'entrée, petite fenêtre a linteau en arc surbaissé en chapeau de gendarme.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.

Seules les façades en meulière sont à protéger.



Adresse : 12, Rue Victor Aubry		1,133
Réf. Cadastrale : BY 382		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Briques et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur rez-de-jardin et combles perdus.

Toiture

Toiture à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade des premiers niveaux en briques de style "arts décoratifs" . Dernier niveau et bow-window maçonnés.

Jeux de briques avec joints horizontaux typique des années 1930.

Tours de fenêtres constitués d'un bandeau.

La façade est ornée d'un bow-window de forme semi-circulaire sur les deux premiers niveaux.

Au dernier niveau, le toit du bow-window forme terrasse et prolonge une galerie ornant toute la façade.

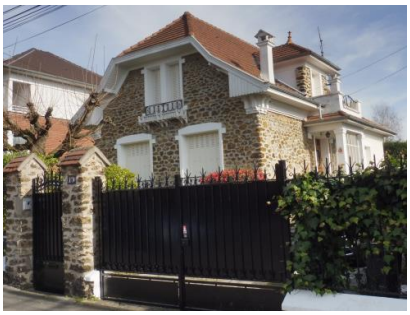
Au 1er étage, une fenêtre à 4 ouvrants forme un pan coupé sur l'angle et se termine sur le côté de la maison.

L'angle de cette fenêtre ainsi que la galerie du 2ème étage sont soutenus par des colonnes circulaires.

Le sous-sol est constitué de pierre de taille identiques à celles du muret supportant la grille.

Garde-corps du bow-window et du balcon constitués de tubes parallèles.





Adresse : 10, Rue Victor Aubry		1,134
Réf. Cadastrale : BY 383		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles plates.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.



Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant un niveau et des combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques. Croupe sur le pignon . Chien assis avec épis de faîtage en terre cuite.

Façade

Façade en meulière symétrique avec sur le pignon deux fenêtres au rez-de-chaussée et deux fenêtres jumelles dans les combles. Linteaux et tableau des fenêtres formant bandeaux maçonnés.

Garde-corps en fonte posés en tableau surmontant une jardinière en bois au niveau des combles.

Volets métallique en tableau sur les deux premiers niveaux. Porte d'entrée latérale avec escalier pierre.

Perron couvert par un appentis formé de piliers maçonné fermé sur deux côté par une verrière. Le toit de ce perron est en terrasse formant balcon au chien assis des combles. Garde-corps en ferronnerie.

Portail en ferronnerie. Grille supportée par un muret en meulière. Portillon entouré de piliers en meulière.



Adresse : 7, Rue Victor Aubry		1,136
Réf. Cadastrale : BY 393		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Meulière, maçonnerie et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec pignon donnant sur la rue. Un niveau sur sous-sol et combles aménagés.

Toiture

Toiture avec un pignon à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière.

Fenêtres avec linteaux en arc surbaissé en briques et pierre.

Garde-corps en métal posés en applique. Volets enfer posés en tableau.

Entrée avec escalier protégée par une marquise métallique.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.



Adresse : 27, Chemin des Bourdons		1,138
Réf. Cadastrale : BY 455		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait. A l'angle du 27 chemin des bourdons et du 19 rue des collines.



Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant deux niveaux et des combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à trois pans en tuiles mécaniques. Deux pans symétriques sur le pignon et un troisième à l'arrière.

Façade

Façade Maçonnée symétrique. Mur des combles de style néo-normand à fausses poutres.

fenêtres à petits carreaux à volets bois pleins.

Combles éclairés par une fenêtre centrale. Porte d'entrée latérale avec escalier pierre.

Avancée de toit soutenu par des arbalétriers.

Portail en ferronnerie soutenu par des piliers maçonnés.



Adresse : 57, Avenue Henri Barbusse		1,139
Réf. Cadastrale : BY 462		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant un niveau sur sous-sol et des combles aménagés.

Agrandissement à combles perdus.

Toiture

Toiture du corps principal à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Agrandissement couvert de trois pans en Zinc.

Façade

Façade en meulière, symétrique pour le corps principal.

Bandeau maçonné soulignant le toit et entourant les ouvertures. Porte d'entrée centrale.

Fenêtres à volets bois pleins.

Combles éclairés par une fenêtre centrale.

Avancée de toit soutenue par des arbalétriers.

Portail en ferronnerie soutenu par des piliers maçonnés.

Seule la façade principale en meulière est à protéger.



Adresse : 102, Avenue Henri Barbusse		1,141
Réf. Cadastrale : BY 50		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Immeuble en alignement avec la rue..



Volumétrie

Construction rectangulaire de quatre niveaux sur sous-sol.

Toiture

Toit en terrasse avec avant toit protégeant la façade.

Façade

Construit par l'un des architectes de l'église St Joseph du Havre G. Brochard. Cet Immeuble de quatre niveaux possède des murs à dessins géométriques en briques rythmant la façade autour d'une structure en béton armé.

Sous-sol maçonné, rez-de-chaussée en briques claires avec bandeau à alternance de briques de deux couleurs.

Tours de fenêtres constitués d'un bandeau maçonné, garde-corps en ferronnerie à dessin géométrique.

La façade des deux derniers niveaux est ornée d'un bow-window à trois pans. Corniche en limite de terrasse.



Seule la façade principale est àprotéger.



Adresse : 15, Rue des Collines		1,142
Réf. Cadastrale : BY 65		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en ardoises.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire sur deux niveaux avec combles aménagés et sous-sol.

Toiture

Toiture à deux pans en ardoises. Elément central de mur en triangle couvert de deux pans de toit.

Façade

Façade en meulière symétrique. Léger débordement de la partie centrale comportant la porte d'entrée entourée de murs maçonnés surmontée d'un balcon maintenu par des corbeaux en pierre.

La porte-fenêtre donnant sur ce balcon est entourée de murs en meulière puis en brique.

Le mur formant triangle au dessus de la fenêtre est composée d'un décors de briques de différent coloris.

La pointe disposait d'une fenêtre aujourd'hui condamnée.

Au dessus des linteaux du rez-de-chaussée, jeu de décor en brique.

Les linteaux droit de l'étage sont en IPN surmontés de briques de deux couleurs puis d'un "arc de décharge" en briques vernissées de couleur verte.

Combles avec deux chien assis bordés par deux cheminées en briques de deux couleurs.

Grille en ferronnerie en berceau.



Adresse : 16, Rue des Collines		1,143
Réf. Cadastrale : BY 67		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol et combles perdus.

Toiture

Toiture à quatre pans symétriques en tuiles mécaniques avec épis de faitage en terre cuite.

Façade

Façade symétrique en meulière. Toit souligné par un bandeau en maçonné.

Fenêtres plus hautes que larges à linteaux en arc surbaissé en briques de deux couleurs.

Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets bois à claire voie posés en applique.

Grille en ferronnerie reposant sur un muret en meulière.



Adresse : 18, Rue des Collines		1,144
Réf. Cadastrale : BY 68		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec pignon donnant sur la rue de deux niveaux sur sous-sol et combles .

Agrandissement d'un niveau sur sous-sol.

Toiture

Toiture avec un pignon à quatre pans en tuiles mécaniques. Terrasse sur agrandissement.

Façade

Façade en meulière.

Fenêtres avec linteaux en IPN surmontés de briques.

Tableaux des ouvertures maçonnés formant bandeaux sur la façade.

Garde-corps en métal posés en applique.

Entrée en angle avec escalier protégée par une marquise en ferronnerie.

Agrandissement formé d'un garage semi-enterré surmonté d'une partie terrasse entourée d'un garde-corps à balustre et d'une pièce avec porte-fenêtre. Toit en terrasse entouré de balustres.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière. Portail entouré de piliers en brique.



Adresse : Mur - 37, Rue Contant		1,147
Réf. Cadastrale : CA 46		
Année de construction :		
Matériaux :	Mur en pierre	

Implantation

Mur en pierre en alignement avec la rue en retrait positionné entre deux immeubles de la résidence.

Volumétrie

Mur en épaisseur soutenant le sol en amont.

Toiture

Non applicable

Façade

Mur de pierres de pays donnant l'apparence de pierres sèches, soutenant une terrasse en terre en élévation de celui-ci. Rambarde en fer. Jardinet face au mur donnant sur la rue.



Adresse : 2, Rue flobert (grille)		1,148
Réf. Cadastrale : CI 518		
Année de construction :	1890-1910	
Matériaux :	Grille en fer forgé	

Implantation

Portail en alignement avec la rue en retrait positionné sur un côté de la résidence.

Volumétrie

Non applicable

Toiture

Non applicable

Façade

Portail en ferronnerie ouvragée avec fronton qui desservait l'ancienne propriété.

2 - QUARTIER DU PARC CARETTE



Adresse : 41, Chemin des Bourdons		2,03
Réf. Cadastrale : BY 035-036		
Année de construction :	1960	
Matériaux :	Maçonnerie Toit en tuiles plates.	

Implantation

Implantation de biais en fond de jardin.

Volumétrie

Maison en Z d'un niveau et larges combles aménagés.

Toiture

Toiture à pans multiples en tuiles plates avec chien assis.



Façade

Façade simple, maçonnée de type longère.

Entrée centrale sur le deuxième volume, entourée de deux fenêtres.

Premier volume avec entre garage latérale et une fenêtre.

Le troisième volume comprend des petites fenêtres et une entrée de service protégée par un auvent recouvert de tuiles.

Lucarne à demi-croupe dite normande venant éclairer les combles.

Seule la toiture (dont lucarne) est à protéger.



Adresse : 1, Avenue de Gagny		2,06
Réf. Cadastrale : BY 423		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et plâtre. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue.

Volumétrie

Immeuble rectangulaire de trois niveaux .

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade maçonnée symétriques avec décors de plâtre.

Décor de pierre de taille aux angles des murs. Large corniche à doucine séparant les deux premiers niveaux.

Entrée centrale , entourée de deux fenêtres. Les deux étages comportent deux fenêtres.

L'entrée, entourée de décors de pierre est surmontée d'un fronton triangulaire.

Des pilastres en décor de pierre de taille viennent encadrer les fenêtres.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en tableau et des volets en bois à claire-voie posés en applique.

Seule la façade principale est à protéger.





Adresse : 3, Avenue de Gagny		2,07
Réf. Cadastrale : BY 471		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue.



Volumétrie

Immeuble rectangulaire de trois niveaux .

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière symétriques simple.

Le rez-de-chaussée comprend deux fenêtres. Les deux étages comportent trois fenêtres.

Les tableaux des fenêtres sont constitués de briques. Appuis de fenêtres et linteaux maçonnés.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte en forme de coupe de fruits de style "arts décoratifs" posés en tableau et des volets en métal posés également en tableau.

Seule la façade principale est à protéger.



Adresse : 43/45, Chemin des Bourdons		2,08
Réf. Cadastrale : BY 523		
Année de construction :	1910-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue en retrait.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec entrée de garage.

Toiture

Toiture à deux pans et demi-croupe en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière simple. Angles des murs en briques.

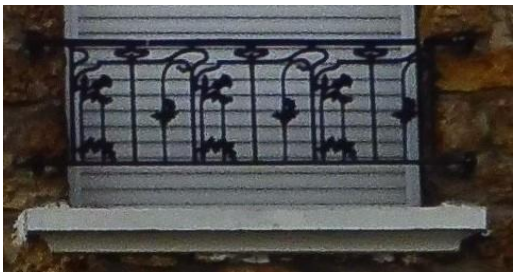
Le rez-de-chaussée comprend deux fenêtres. L'étage mansardé comporte une fenêtre.

L'entrée centrale est accessible par un escalier donnant également sur une terrasse protégeant l'entrée du garage. Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux des fenêtres sont en IPN surmontés de briques.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte de style "art nouveau" posés en applique et des volets en métal posés en tableau.

Seule la façade principale et les murs en meulière sont à protéger.





Adresse : 5, Avenue Joffre		2,09
Réf. Cadastrale : BZ 005		
Année de construction :	1899	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit ardoises et zinc.	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue en retrait.

Volumétrie

Maison rectangulaire de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en ardoise sur le pan coupé et en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière de style néo-Louis XIII . Angles des murs et entourage des fenêtres en briques.

Le rez-de-chaussée comprend deux fenêtres. Le premier étage trois fenêtres.

L'entrée centrale à double battant est accessible par un escalier en pierre.

Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux des fenêtres du rez-de-chaussée sont en IPN. Ils sont surmontés par un large panneau de mosaïque en relief marqué 1899. Les linteaux du premier étage sont en brique en arc surbaissé.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et pour le rez-de-chaussée des volets en fer posés en tableau.

Le dernier niveau en ardoises est éclairé par une lucarne centrale à fronton triangulaire et deux œils de bœuf en zinc à chapeau de gendarme.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.





Adresse : 5, Allée de l'Aqueduc Saint-Fiacre		2,11
Réf. Cadastrale : BZ 040		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue en retrait. Mitoyenne du 5 bis.

Volumétrie

Maison en L de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans.

Façade

Façade en meulière .

L'entrée dans l'angle du L est accessible par un escalier en pierre.

Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux des fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage sont en IPN.

Le linteau du pignon est en brique en arc surbaissé.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

Les combles sont éclairés par un curieux œil de bœuf ovale.

Le dernier niveau du L comprend une pièce en encorbellement venant combler l'angle du L.

Sous-sol avec entrée de garage.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.

L'ensemble de toits avec ceux du 5 bis donne une impression de maisonnettes de centre de village.



Adresse : 5 Bis, Allée de l'Aqueduc Saint-Fiacre		2,12
Réf. Cadastrale : BZ 041		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue en retrait. Mitoyenne du 5.

Volumétrie

Maison en L de deux niveaux sur rez-de-jardin et combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans.

Façade

Façade en meulière .

L'entrée dans l'angle du L est accessible par un escalier en pierre donnant également sur une terrasse protégeant l'entrée du garage. Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux des fenêtres sont en IPN surmontés de briques de deux couleurs.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

Rez-de-jardin avec entrée de garage.

L'ensemble de toits avec ceux du 5 donne une impression de maisonnettes de centre de village.



Adresse : 26, Avenue Maurice		2,14
Réf. Cadastrale : BZ 090		
Année de construction :	1890-1910	
Matériaux :	Pierres maçonnées. Toit en ardoises et zinc.	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue en retrait.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Agrandissement en retrait.

Toiture

Toiture en ardoise à quatre pans et lucarnes.

Façade

Façade maçonnée de style XVIIIème siècle. Angles des murs et entourage de la porte d'entrée en décor de pierre de taille.

Le rez-de-chaussée comprend deux fenêtres. Le premier étage trois fenêtres.

L'entrée centrale à double battant et petits carreaux est accessible par un escalier en pierre.

Elle est protégée par un balcon donnant sur une porte fenêtre du centre de l'étage.

Son linteau est en arc surbaissé.

A l'étage deux fenêtres et une porte-fenêtre centrale. Balcon en ferronnerie.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en barreau posés en tableau et des volets en fer également posés en tableau.

Le dernier niveau en ardoises est éclairé par une lucarne centrale à chapeau de gendarme et deux œils de bœuf en zinc à chapeau de gendarme.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.





Adresse : 24, Avenue Maurice		2,15
Réf. Cadastrale : BZ 091		
Année de construction :	1900-191	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison rectangulaire de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade symétrique en meulière . Angles des murs en briques.

Niveaux rythmés par des corniches en briques.

L'entrée centrale est accessible par un escalier en pierre. Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux des fenêtres sont en IPN surmontés de briques. Aux deux premiers niveaux.

Sur le troisième niveau, ils sont surmontés d'un arc de décharge en demi-cercle créant une réserve contenant un motif de fleurs émaillées pour la fenêtre centrale.

Les tableaux des fenêtres sont en briques, elles reçoivent des garde-corps en fonte sur les trois niveaux, des volets en métal posés en tableau sur les deux premiers niveaux.

Grille et portail en ferronnerie soutenu par un muret en meulière.





Adresse : 22, Avenue Maurice		2,16
Réf. Cadastrale : BZ 092		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue. Façade principale perpendiculaire à la rue.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade symétrique en meulière .

Niveaux rythmés par des corniches en plâtre à doucine.

Sur la façade principale perpendiculaire à la rue, l'entrée centrale est accessible par un escalier en pierre.

Elle est protégée par une marquise en ferronnerie. Elle dispose d'un linteau en plein cintre avec linteau à fronton. Les linteaux de cette façade sont droit avec entourage et linteaux en plâtre ouvragés.

Au dessus de la corniche de l'étage, des frontons en triangle viennent coiffer les fenêtres.

Les linteaux des fenêtres du premier niveau de la façade rue sont à arc surbaissé en briques et en pierre.

Les garde-corps sont en fonte posés en applique, les volets en métal posés en tableau.

Les combles sont éclairés par une fenêtre avec un linteau en arc surbaissé en plâtre.

Sur la façade rue, décors central en plâtre avec tête de lion et blason.

Grille et portail en ferronnerie soutenu par un muret en meulière.





Adresse : 19bis, avenue Joffre		2,17
Réf. Cadastrale : BZ 094		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Pierre maçonnée et briques Toit en ardoises.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en ardoises.

Façade

Façade symétrique maçonnée. Angles des murs rythmés par des bandeaux en briques de deux couleurs.

L'entrée centrale est accessible par un escalier en pierre. Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux des ouvertures sont en briques à chapeau de gendarme.

Les appuis de fenêtres sont en briques de deux couleurs.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en tableau et des volets en bois à claire-voie posés en applique.

Les combles sont éclairés par une large lucarne à deux fenêtres à petits carreaux.

Important portail en ferronnerie avec monogramme soutenu par un muret en pierre de taille à enroulement de style "art nouveau".



Adresse : 9 bis, Avenue Joffre		2,19
Réf. Cadastrale : BZ 10		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en ardoises.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison légèrement en L de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en ardoises à pans multiples, demi-croupe et toit à quatre pans.

Façade

Maison de style anglo-normand. Elle est rythmée d'un côté par un pignon à toit en demi-croupe et de l'autre par une tour carrée avec un toit à quatre pans à forte pente.

Façade en meulière. Angles des murs rythmés par briques de deux couleurs sur le mur pignon.

Le premier étage de la tour est en alternance de briques rouges et grises.

Un escalier en pierre accède a une terrasse et l'entrée. La terrasse et l'entrée sont protégés par une large marquise en éventail en ferronnerie continuée par une verrière.

La terrasse dispose de balustres en pierre tournées.

Les linteaux des ouvertures sont en briques de deux couleurs et pierre en arc surbaissé.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

Les combles sont éclairés sur le pignon par une fenêtre à linteau en plein cintre.

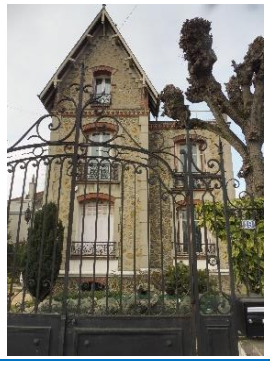
La demi-croupe du toit est soutenue par un jeu de corbeaux et d'arbalétriers croisés.

Le dernier niveau de la tour est éclairé par une fenêtre en partie en lucarne avec balcon surmontée par un toit de lucarne à deux pans à forte pente soutenu par un jeu d'arbalétriers.

Important portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .







Adresse : 19, Avenue Gabriel		2,20
Réf. Cadastrale : BZ 101		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en ardoises à quatre pans .

Façade

Façade en meulière. Angles des murs et encadrement des fenêtres rythmés par de la pierre de taille.

Les linteaux des ouvertures sont en briques et pierre en arc surbaissé.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

Les combles sont éclairés sur le pignon par une fenêtre à linteau en plein cintre.

L'avant toit est soutenue par un jeu de corbeaux et d'arbalétriers en croix.

Important portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .



Adresse : 12, Avenue Gabriel		2,22
Réf. Cadastrale : BZ 106		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en léger L avec volume d'entrée en applique de deux niveaux sur sous-sol
semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans avec un chien assis.

Façade

Maison de style néo-normant rythmée par un jeu de décor de poutres sur le mur en briques de l'étage.

Façade en meulière. Angles des murs et encadrement des fenêtres en alternance de brique et pierre .

Les linteaux des ouvertures sont droits, maçonnés, surmontés de briques.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

Un petit bâtiment en applique du côté abrite l'entrée et un étage.

Il est couvert d'un toit à trois pans en tuiles mécaniques.

Les combles sont éclairés sur le pignon par une fenêtre à linteau en double rangée de briques cintrée.

L'avant toit est soutenue par un jeu de corbeaux et d'arbalétriers en croix.

Sur le mur gouttereau, une lucarne de type jacobine à deux pans.

Grille en ferronnerie maintenue par un muret en meulière.



Adresse : 16, Avenue Charles		2,24
Réf. Cadastrale : BZ 108		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans .

Façade

Façade en meulière. Elle est rythmée par deux bandeaux en brique sous les linteaux
du premier étage et sous les combles.
Les linteaux des ouvertures sont en briques et pierre surmontés de briques vernissées
verte posées de chant. Ils sont en anse de panier pour le rez-de-chaussée,
en arc surbaissé pour l'étage et en demi-cintre pour les combles.
Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.
Les combles sont éclairés sur le pignon par une fenêtre à linteau en plein cintre.
L'avant toit est soutenue par un jeu de corbeaux et d'arbalétriers en demi-cercle.
Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .
Maison identique au 20 avenue Charles.





Adresse : 10, Avenue Gabriel		2,25
Réf. Cadastrale : BZ 110		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.



Volumétrie

Maison en L de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans et chien assis.

Façade

Façade en meulière. Elle est rythmée par deux registres en hauteur en plâtre reliant les ouvertures des différents niveaux.

Les ouvertures sont disposés de manière pyramidale reliées par des décors en plâtre.

Linteau droit au rez-de-chaussée sur une fenêtre large à quatre ventaux pour le pignon.

Ce linteau comprend une large corniche en doucine qui vient mourir sous l'appui de fenêtre du premier étage. Au premier étage, le linteau droit est surmonté d'une corniche large en chapeau de gendarme soutenue par des corbeaux. Celui du deuxième étage en chapeau de gendarme simple.

Au deuxième étage du mur gouttereau, la fenêtre est en forme de lucarne.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique.

L'avant toit est soutenue par un jeu de corbeaux et d'arbalétriers chantournés.

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .



Adresse : 31 bis, avenue Joffre		2,26
Réf. Cadastrale : BZ 114		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue en retrait.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec entrée de garage.

Toiture

Toiture à deux pans inégaux en tuiles mécaniques.

Façade

La maison est de style néo-basque avec un toit inégal et un décor de poutres rouge sur la façade de l'étage.
Façade en meulière simple asymétrique.
La porte d'entrée accessible par un escalier est protégée par un auvent en tuiles mécaniques.
Elle est entourée de deux fenêtres de taille inégale.
A l'étage, deux fenêtres de taille inégale non alignées à celles du rez-de-chaussée.
Les linteaux des fenêtres sont droits et maçonnés.
La fenêtre du rez-de-chaussée reçoit un garde-corps en fonte posé en applique.
Les volets en métal des fenêtres sont posés en tableau.
Grille en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .
Seule la façade principale est à protéger.



Adresse : 39, Avenue Joffre		2,27
Réf. Cadastrale : BZ 121		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait. Elle est mitoyenne avec la maison voisine.



Volumétrie

Maison en L de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans .

Façade

Façade en meulière. Elle est rythmée par 2 bandeaux en brique sous les linteaux du premier étage et sous les combles. Bandeau en brique de 2 couleurs sous le toit.
Les angles des murs sont en alternance de briques et de meulière.
Les linteaux des ouvertures sont en briques de deux couleurs et pierre .
Ils sont en arc surbaissés pour les deux niveaux, en triangle pour les combles.
Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.
Les appuis de fenêtre sont en brique.
Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .



Adresse : 19, Rue du Petit Raincy		2,28
Réf. Cadastrale : BZ 122		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans .

Façade

Façade en meulière. Angles des murs et rythmés en alternance par des briques de deux couleurs.

Entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégé par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux des ouvertures sont en briques de deux couleurs et pierre en arc surbaissé.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

Le dernier niveau est éclairé sur le pignon par une fenêtre à linteau en plein cintre.

L'avant toit est soutenue par un jeu de corbeaux et d'arbalétriers.

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .



Adresse : 20, Avenue Charles		2,29
Réf. Cadastrale : BZ 125		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans .

Façade

Façade en meulière. Elle est rythmée par deux bandeaux en brique sous les linteaux
du premier étage et sous les combles.

Les linteaux des ouvertures sont en briques et pierre surmontés de briques vernissées
verte posées de chant. Ils sont en anse de panier pour le rez-de-chaussée,
en arc surbaissé pour l'étage et en demi-cintre pour les combles.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

Les combles sont éclairés sur le pignon par une fenêtre à linteau en plein cintre.

L'avant toit est soutenue par un jeu de corbeaux et d'arbalétriers en demi-cercle.

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .

Maison identique au 16 avenue Charles.



Adresse : 22, Avenue Charles		2,30
Réf. Cadastrale : BZ 126		
Année de construction :	1900-1910, 1960	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés. Agrandissement moderne.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans à demi-croupe.

Façade

Façade en meulière. Elle comprend un mur pignon devant le mur pignon du volume principal.

L'entrée, dans l'angle du L est accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Avec sa petite fenêtre latérale, elle forme un décor en plâtre remontant jusqu'à la fenêtre de l'étage. Il en est de même pour la fenêtre du pignon avec des décors de plâtre remontant jusqu'aux étages supérieurs.

Les linteaux des ouvertures sont droit à décors de plâtre façon pierre.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets roulant modernes.

Les combles sont éclairés sur chaque pignon par une fenêtre à linteau droit.

L'avant toit à croupe est soutenu par un jeu de corbeaux soutenus par des "cul de bouteille".

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .





Adresse : 38, Rue du Petit Raincy		2,31
Réf. Cadastrale : BZ 127		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Implantation perpendiculaire à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à trois pans à demi-croupe.

Façade

Façade en meulière. Elle comprend un mur pignon devant le mur pignon du volume principal.
La pente du toit du pignon de façade reprend celle du volume principal sur un côté.
L'entrée, dans l'angle du L est accessible par un escalier en pierre et protégée par un auvent couvert de tuiles. L'entourage des fenêtres des deux niveaux du mur pignon de façade forme un décor en plâtre aboutissant au linteau en plein cintre de l'étage. Cette porte-fenêtre dessert un balcon dont le garde-corps est en bois.
Les avant toits sont soutenus par des corbeaux chantournés et pour le pignon de façade par des arbalétriers en croix.
Les combles du volume principal sont éclairés par un œil de bœuf.
Portail soutenu par des piliers en brique et protégé par un toit en tuile à trois pans de style néo-normand.



Adresse : 36, Rue du Petit Raincy		2,32
Réf. Cadastrale : BZ 129		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière briques et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans avec demi-croupe.

Façade

Façade en meulière pour les deux premiers niveaux, maçonnée avec décor de poutres pour les angles.
Rez-de-chaussée comprenant un bow-window en brique couvert d'une terrasse et d'une porte d'entrée protégée par un auvent en tuiles. Le bow-window comprend une grande fenêtre centrale et deux petites latérales. Il constitue un auvent pour l'entrée de garage du sous-sol.
A l'étage, une porte fenêtre donnant accès au balcon formé par la couverture du bow-window et une fenêtre.
Les combles sont éclairés par une petite fenêtre centrale avec linteau à pans coupés.
La demi-croupe est soutenue par un jeu de corbeaux et comporte un épis de faîtage en terre cuite.



Adresse : 4, Avenue de Gagny		2,34
Réf. Cadastrale : BZ 140		
Année de construction :	1890-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en ardoises et zinc.	

Implantation

Implantation perpendiculaire à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en rectangle de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture quatre pans en ardoise et zinc.

Façade

Façade symétrique en meulière, maison dans le style du XVIIIème siècle. Elle est rythmée par deux corniches entre les niveaux.

Les linteaux droit des ouvertures en maçonnerie viennent se noyer dans les corniches.

Au rez-de-chaussée, l'entrée centrale est entourée de deux fenêtres. Au premier étage trois fenêtres.

Le dernier niveau est éclairé par trois lucarnes "fronton" à chapeau de gendarme.

Portail en ferronnerie soutenu par des piliers en brique et un muret en pierre .



Adresse : 6, Avenue Gabriel		2,36
Réf. Cadastrale : BZ 165		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en ardoises et zinc.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en rectangle de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture quatre pans en ardoise et zinc.

Façade

Façade symétrique en meulière. Elle est rythmée par une corniche séparant les deux niveaux et un bandeau en brique de deux couleurs formant un ensemble avec les linteaux des fenêtres du rez-de-chaussée.

Les angles des murs sont en brique.

Les linteaux en arc surbaissé des fenêtres du rez-de-chaussée sont en brique.

Au rez-de-chaussée, l'entrée centrale située sur le côté de la maison est entourée de deux fenêtres.

Elle est accessible par un escalier en pierre et protégée par un auvent. Elle est entourée de deux fenêtres de même facture que la façade donnant sur rue.

Le dernier niveau est éclairé par trois lucarnes pignon à fronton triangulaire.

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .



Adresse : 11 Avenue Gabriel		2,37
Réf. Cadastrale : BZ 170		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait. Elle est mitoyenne avec la maison voisine.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans .

Façade

Façade symétrique maçonnée. Elle est rythmée par 2 corniches à doucine délimitant les niveaux.

Porte centrale à deux battants accessible par un escalier en pierre et protégée par une importante marquise en ferronnerie.

Les angles des murs sont en décor de pierres de taille.

Les linteaux des ouvertures sont droit à décors de plâtre.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en tableau et des volets en bois au tiers à claire-voie posés en applique.

Les combles sont éclairés par un fenêtre centrale à décor de chapeau de gendarme et deux œils de bœuf.

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .





Adresse : 26, Avenue Joffre		2,39
Réf. Cadastrale : BZ 173		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans à demi-croupe à épis de faîtage en terre cuite.

Façade

Façade en meulière. Elle comprend un mur pignon devant le mur pignon du volume principal.

L'entrée, dans l'angle du L est accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Avec sa petite fenêtre latérale, elle forme un décor en plâtre remontant jusqu'à la fenêtre du deuxième étage. Il en est de même pour la fenêtre du pignon avec des décors de plâtre remontant jusqu'aux étages supérieurs. Au rez-de-chaussée, un fronton brisé.

Sur les autres niveaux, linteaux en arc surbaissé.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

L'avant toit à croupe est soutenu par un jeu de corbeaux chantournés.

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .





Adresse : 17, Avenue Gabriel		2,40
Réf. Cadastrale : BZ 172		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans .



Façade

Façade en meulière. Elle est rythmée par deux bandeaux en brique sous les linteaux du premier étage et sous les combles.

Les linteaux des ouvertures sont en briques de deux couleurs et pierre surmontés de briques vernissées verte posées de chant. Ils sont en anse de panier pour le rez-de-chaussée, en arc surbaissé pour l'étage et en demi-cintre pour les combles.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

Les combles sont éclairés sur le pignon par une fenêtre à linteau en plein cintre.

L'avant toit est soutenue par un jeu de corbeaux et d'arbalétriers en demi-cercle.

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .



Adresse : 20, Avenue Joffre		2,41
Réf. Cadastrale : BZ 178		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Briques pleines Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue en retrait.



Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en ardoise à quatre pans surmontés de deux épis de faîtage en zinc. Une lucarne.

Façade

Façade symétrique en brique de style XVIIIème siècle. Un registre central en décor de pierre et deux registres latéraux en brique avec des angles de murs en décor de pierre.

L'entrée centrale à double battant est accessible par un escalier en pierre.

Elle est protégée par un balcon donnant sur une porte fenêtre du centre de l'étage.

Son linteau est droit sur monté d'une frise à décor de mascaron..

Elle est entourée de deux fenêtres au linteau identique.

A l'étage deux fenêtres et une porte-fenêtre centrale à linteau en fronton triangulaire.

Balcon en ferronnerie soutenu par des corbeaux en pierre.

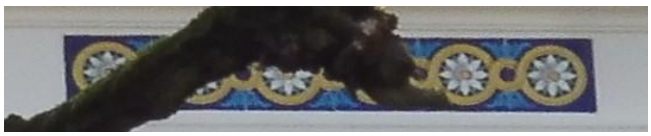
Les fenêtres reçoivent des garde-corps en barreau posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

en tableau.

Les combles sont éclairés par une lucarne centrale à fronton triangulaire.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.







Adresse : 97, Chemin des Bourdons		2,42
Réf. Cadastrale : BZ 209		
Année de construction :	2000	
Matériaux :	Pierre de taille. Terrasse	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue en retrait.

Volumétrie

Maison rectangulaire avec partie centrale en rotonde de deux niveaux .

Toiture

Toiture en terrasse.

Façade

Façade en pierre de taille de style classique fin XVIIIème siècle. La rotonde centrale est ornée de colonnes de style ionique qui supporte le balcon de l'étage et l'avancée de la terrasse du toit entourée de balustres tournées.

Le rez-de-chaussée comprend l'entrée centrale et deux fenêtres. Le premier étage trois fenêtres.

Les linteaux, de forme droite sont surmontés d'un fronton en pierre de taille de forme cintrée pour et de frontons en triangle pour les fenêtres latérales.

Le balcon central de l'étage est entouré de garde-corps en ferronnerie de style XVIIIème très ouvragée entre les colonnes.

Les balustres en pierre tournée entourent toute la terrasse.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en pierre.





Adresse : 25, Avenue Gabriel		2,43
Réf. Cadastrale : BZ 224		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et plâtre. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue sur son côté, perpendiculaire à celle-ci pour la façade principale.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Agrandissement arrière.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans avec une lucarne.

Façade

Façade symétrique maçonnée avec des décors de plâtre.

Corniches rythmant les différents niveaux. Angles de murs en décor de panneaux rectangulaires surmontés d'un carré. Les linteaux sont droit, ils sont surmontés de chapeaux de gendarme au rez-de-chaussée et de frontons triangulaires à l'étage. L'entrée centrale est à double battant.

Les fenêtres reçoivent des volets en bois à claire-voie posés en tableau.

Les combles sont éclairés par une lucarne centrale à fronton triangulaire et une fenêtre sur le pignon donnant sur rue.

Rives du toit en zinc anciennes décorées de rosaces.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.





Adresse : 21, Avenue Gabriel		2,44
Réf. Cadastrale : BZ 228		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans .

Façade

Façade en meulière. Elle est rythmée par un large bandeau en briques de deux couleurs sous le dernier niveau. L'entrée située dans l'angle du L est accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux des ouvertures sont en IPP surmontés de briques au rez-de-chaussée et aux fenêtres du mur gouttereau. Ils sont en forme d'arc surbaissés en briques de deux couleurs et pierre sur les deux étages du mur pignon.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .





Adresse : 10, Avenue Charles		2,45
Réf. Cadastrale : BZ 234		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation en alignement avec la rue .

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans.

Façade

Façade symétrique maçonnée de style néo-Louis XIII .

Bandeaux en briques rythmant les différents niveaux dont celui sous les combles à motifs de losanges.

Angles de murs en briques.

Les linteaux sont à chapeaux de gendarme en brique comme les tableaux des ouvertures.

La porte d'entrée centrale est surmontée d'un motif en losange.

Les fenêtres reçoivent des volets en bois à claire-voie posés en applique. Certaines d'entre elles des garde-corps en fonte posés en tableau

L'avant toit est soutenu par de nombreux corbeaux travaillés.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière sur la partie jardin..







Adresse : 18, Avenue Charles		2,46
Réf. Cadastrale : BZ 255		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en L de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans à demi-croupe à épis de faîtage en terre cuite.

Façade

Façade en meulière. Elle comprend un mur pignon devant le mur pignon du volume principal.

L'entrée, dans l'angle du L est accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Avec sa petite fenêtre latérale, elle forme un décor en plâtre remontant jusqu'à la fenêtre du deuxième étage. Il en est de même pour la fenêtre du pignon avec des décors de plâtre remontant jusqu'aux étages supérieurs. Au rez-de-chaussée, un fronton brisé.

Sur les autres niveaux, linteaux en arc surbaissé.

Les fenêtres reçoivent des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en fer posés en tableau.

L'avant toit à croupe est soutenu par un jeu de corbeaux chantournés.

Portail en ferronnerie soutenu par un muret en pierre .



Adresse : 30, Chemin des Bourdons		2,47
Réf. Cadastrale : CA 029		
Année de construction :	1960-1970	
Matériaux :	Maçonnerie toit en tuiles plates.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait sur un terrain en montée.

Volumétrie

Maison en L avec avancée semi-circulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles plates à quatre pans droit, un pan semi-circulaire et deux lucarnes à joues galbées.

Façade

Façade en maçonnerie. Une grande terrasse borde le rez-de-chaussée et permet d'accéder à l'entrée et à la rotonde par un escalier sur le côté de la maison.

L'entrée se situe dans l'angle du L .

Les linteaux sont droits, les portes fenêtres à petits carreaux. La rotonde comprend trois porte-fenêtres donnant sur la terrasse de même forme avec garde-corps en ferronnerie.

L'étage mansardé est éclairé sur le mur gouttereau par une large lucarne à joues galbées comprenant deux fenêtres. Sur le pan arrondi du toit, lucarne à une fenêtre.

Seule la toiture est à protéger.





Adresse : Maison Solartz - Parc Courbet		2,48
Réf. Cadastrale : CA 24		
Année de construction :	1903	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation perpendiculaire à la rue en retrait. Elle est située à l'intérieur du parc Courbet.

Volumétrie

Maison à multiples volumes de deux niveaux sur rez-de-jardin et combles aménagés.

Un rectangle principal avec avancée formant tour et un volume adjacent.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques .

Façade

Villa de type éclectique néo-normande.

Porte centrale à deux battants accessible par un escalier de côté donnant sur une terrasse.

La terrasse est couverte d'une verrière.

Une loggia ouverte portée par une arche en meulière accessible par deux portes fenêtres jumelles.

Le haut de cette loggia est constitué d'une terrasse du niveau supérieur accessible par une large porte à petits carreaux. Les linteaux des ouvertures sont en arcs surbaissés de briques de deux couleurs.

La loggia et sa terrasse ont des garde-corps en bois.

Les combles sont éclairés par une lucarne sur le mur pignon.

Sur l'autre façade, importante verrière donnant sur la partie cuisine.

Boiseries dans le salon. Vitraux et staff de style Louis XVI à l'étage.

Maison construite par André GERARDIN maire de Gagny de 1925 à 1929.





Adresse : Bâti au Sud de la Maison Baschet (dépendance)		2,49
Réf. Cadastrale : CA 25		
Année de construction :	1897-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et bois Toits en tuiles plates .	

Implantation

Implantation dans le parc Courbet.

Volumétrie

Construction rectangulaire de petite dimension à un niveau et combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles plates à quatre pans .

Façade

Façade en pans de bois anciens ramenés de Normandie par la famille Baschet.

Montage sur fondations en silex.

Deux portes et une fenêtre sur la façade principale.





Adresse : L'ancienne propriété Baschet - 2, Chemin des Bourdons		2,50
Réf. Cadastrale : CA 25		
Année de construction :	1897-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et bois Toits en tuiles plates et zinc.	

Implantation

Implantation dans le parc Courbet parallèle à la rue.

Volumétrie

Construction rectangulaire avec avancée à deux niveaux et combles aménagés sur sous-sol semi enterré.

Toiture

Toiture en tuiles plates à pans multiples.

Façade

Façade en pans de bois anciens ramenés de Normandie par la famille Baschet.

Maison construite par Marcel BASCHET directeur de l'Illustration dans le style Normand.

Nombreux éléments anciens: Boiseries du XVème et XVIème siècle.

Intérieur comportant une somptueuse bibliothèque à galerie.

Sa restauration lui a fait obtenir le ruban bleu du patrimoine en 2004.





Adresse : Rotonde du Parc Courbet		2,51
Réf. Cadastrale : CA 25		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Pierre et maçonnerie	

Implantation

Implantation dans le parc Courbet.

Volumétrie

Construction circulaire.

Toiture

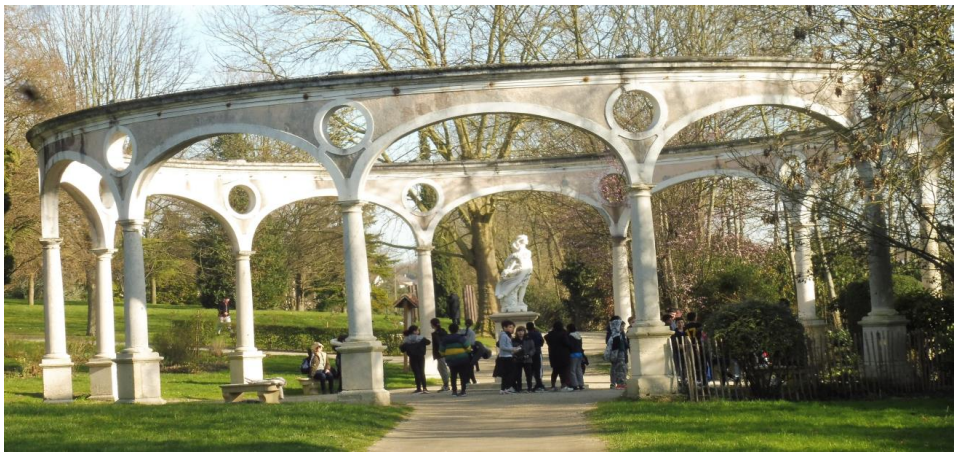
Non applicable

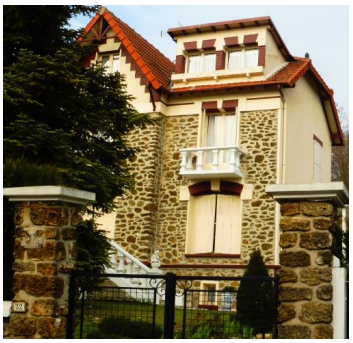
Façade

Rotonde de style toscan constituée de colonnes en pierre de style dorique montées sur des socles carrés en pierre. Elles supportent un chapiteau circulaire avec des arches cintrées.

Entre chaque arche, au dessus des colonnes est positionné un oculus.

Au dessus, figuraient autrefois des pots à feu.





Adresse : 32, Chemin des Bourdons		2,52
Réf. Cadastrale : CA 30		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Maison en léger L de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans, demi-croupe avec épis de faîtage et lucarne demoiselle.

Façade

Façade en meulière, combles maçonnés.

L'entrée située sur le mur pignon est accessible par un escalier avec balustres et main courante en pierre.

Les linteaux des ouvertures sont en briques en arc surbaissé pour le rez-de-chaussée, droit pour l'étage et les combles.

Combles éclairés par une fenêtre sur le mur pignon et une lucarne à pan retroussé dite demoiselle comportant deux fenêtres jumelles.

La porte fenêtre de l'étage donne sur un balcon avec balustres.

Portail avec piliers en meulière.

Seule la façade principale et la toiture sont à protéger.



Adresse : 36, Chemin des Bourdons		2,54
Réf. Cadastrale : CA 32		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en fond de jardin.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans à demi-croupe.

Façade

Façade maçonnée de style néo-normand avec un décor de fausses poutres sur le pignon.

Le sous-sol est en meulière. L'entrée, sur le mur latéral est protégée par un auvent.

Le rez-de-chaussée comprend un bow-window à trois fenêtres et une autre fenêtre.

L'étage comporte deux fenêtres symétriques.

Les fenêtres comportent des garde-corps en fonte fixés en applique et des volets en fer fixés en tableau.

Seuls le bow-window et la toiture sont à protéger.



Adresse : 38, Chemin des Bourdons		2,55
Réf. Cadastrale : CA 33		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Implantation parallèle à la rue en fond de jardin.

Volumétrie

Maison rectangulaire de deux niveaux sur rez-de-jardin et combles. Agrandissement à l'arrière.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans et une demi-croupe.

Façade

Façade en meulière.

Le rez-de-jardin comporte une entrée de garage protégée par la terrasse du rez-de-chaussée.

La terrasse comporte des garde-corps en balustres.

L'entrée se fait par un escalier en pierre amenant également à la terrasse.

L'étage comporte deux fenêtres symétriques.

Les fenêtres comportent des garde-corps en fonte fixés en applique et des volets roulant modernes.

La croupe est soutenue par des corbeaux chantournés. Elle protège un motif en briques.





Adresse : 2, chemin des Bourdons (lavoir)		2,56
Réf. Cadastrale : CA 25		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Briques pierres et bois Toit en ardoises	

Implantation

Implantation parallèle au chemin des bourdons dans le parc Courbet.

Volumétrie

Construction rectangulaire ouverte avec cuves lavoir.

Toiture

Toiture en ardoise à quatre pans et un épis de faîtage en zinc

Façade

Lavoir construit en contrebas du parc à l'arrivée des sources.

Il comprend un muret en pierre haut dessus duquel sont fixées des balustres tournées.

A l'intérieur subsistent les cuves pour laver le linge.

Sur le côté, un conduit de cheminée en pierre de taille et brique permettait

l'évacuation des fumées d'un chaudière chauffant l'eau.



Adresse : 33, rue Contant (écuries)		2,57
Réf. Cadastrale : CA 23		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	murs à pans de bois Toit en tuiles plates	

Implantation

Implantation perpendiculaire à la rue dans le parc Courbet.

Volumétrie

Construction rectangulaire de type longère.

Toiture

Toiture en tuiles plates à deux pans avec lucarne normande à demi-croupe

Façade

Les écuries de la Maison Baschet construites au tout début du 20ème siècle avec des éléments en bois anciens (18ème et 19ème siècle) ont la forme d'une longère. Elles sont de style Normand.

Le mur côté Nord (limite avec la résidence « Les grands Côteaux ») est à pans de bois et torchis.

Il en est de même sur la façade sud entre les portes des écuries.

Elle comprend 4 portes d'écuries, une sellerie (à droite) et un préau à gauche.

Le mur bas de la sellerie est constitué de planches décorées d'ouvertures en forme de cœur.

Un chien assis ouvre sur un grenier couvrant la partie supérieure sous toiture hors sellerie.

Il permettait avec une poulie de rentrer paille et fourrage. La toiture est en tuiles plates traditionnelles.

Ce bâtiment typique des fermes du bocage Normand forme un tout avec la maison Baschet.

Sa restauration lui a fait obtenir le ruban bleu du patrimoine en 2004.







Adresse : 19, Rue René Baschet (maison du gardien)		2,58
Réf. Cadastrale : CA 25		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Murs à pan de bois Toit en tuiles plates	

Implantation

Implantation parallèle au chemin des bourdons et perpendiculaire à la rue René Baschet dans le parc Courbet.

Volumétrie

Construction rectangulaire de type longère. Elle comprend un niveau et des combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles plates à deux pans avec lucarne normande à demi-croupe

Façade

Cette maison du parc Courbet construite au tout début du 20ème siècle avec des éléments en bois anciens (18ème et 19ème siècle) à la forme d'une longère. Elles est de style Normand.

Les murs sont à colombage sur un muret en pierre. L'entrée est au centre du mur de façade.

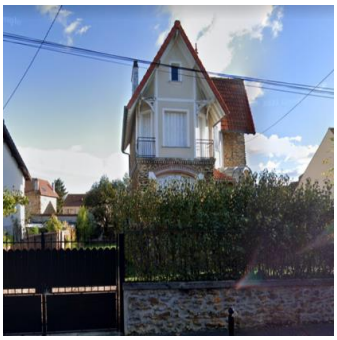
Au dessus, une lucarne a demi-croupe vient éclairer les combles.

Une large avancée du toit vient créer une charreterie avec entrée de garage.

Son plafond constitue le sol d'une terrasse couverte éclairant les combles par une porte-fenêtre à double battant.



3 - QUARTIER DE FRANCEVILLE



Adresse : 6, Avenue Cruchet (imitation de colombages)		3,02
Réf. Cadastrale : BE 652	**Zone du PLU :**	
Année de construction :	1930	
Matériaux :	meulière et partie maçonnée toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en fond de jardin.

Volumétrie

Construction en L avec pignon en façade. Deux niveaux et combles sur sous-sol.

Toiture

Toiture à quatre pans symétriques à forte pente en tuiles mécaniques. Epis de faîtage en terre cuite.

Façade

Maison de style néo-normand. Rez-de-chaussée en meulière, large fenêtre à linteau en anse de panier composé d'un jeu de briques de différentes couleurs. Entrée dans l'angle du L protégée par un auvent.
Etage et combles maçonnés avec bandeau d'encadrement des ouvertures et aux angles des murs.
A l'étage, pignon à pans coupés formant balcons dans les angles. Une fenêtre en façade et une de chaque côté.
Dans les combles au centre du pan coupé, petite fenêtre. Entre l'étage et les combles, avant toit maintenu par des corbeaux et arbalétriers travaillés. Présence de panneaux découpés en forme de trèfles.



Adresse : Eglise Sainte Bernadette - 1 Allée Laguilhonie		3,03
Réf. Cadastrale : BE 93		
Année de construction :	première pierre le 15 décembre 1935	
Matériaux :	Pierre en moellon Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Eglise dont la façade donne sur l'angle de deux rues.

Volumétrie

Construction en croix un niveau plus clocher.

Toiture

Toiture à quatre pans symétriques à forte pente en tuiles mécaniques.

Façade

Murs en pierres de taille. Façade présentant l'entrée centrale surmontée de cinq fenêtres à vitraux présentées sur un plan en V. Toit tombant bas sur lequel s'appuie un petit clocher.

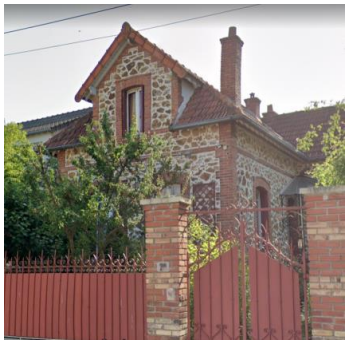
Cette église autrefois chapelle de la Dhuys fut bénite le 4 octobre 1936. Elevée dans le lieu où était construite la chapelle du temple qui relevait des terres des templiers.

Témoignage des constructions religieuses des années 1930.

Cet édifice a été financé par le chanoine Monsanglant curé de Gagny de 1927 à1948.

Vitraux meubles et objets offerts par les familles Gabiniennes.





Adresse : 1 bis, Avenue des Orchidées		3,04
Réf. Cadastrale : BH 240		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Meulière Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en fond de jardin

Volumétrie

Construction en L avec pignon en façade. Un niveau et combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à plusieurs pans en tuiles mécaniques.

Façade

Construction en meulière avec entourage des ouvertures et angles de murs en brique.

Fenêtres plus hautes que larges avec linteaux en arc surbaissé en briques.

Le mur de la façade se prolonge au niveau des combles pour former un chien assis. Le toit a deux pentes du chien assis reprend les pentes principales du toit alors que la troisième pente vient mourir de chaque côté.

Bandeau en brique séparant le niveau des combles.

L'entrée, dans l'angle du L est protégée par une marquise en ferronnerie.

Cloture et portail en ferronnerie soutenus par des piliers en briques de deux couleurs.



Adresse : 47, avenue des Bégonias		3,05
Réf. Cadastrale : BH 242		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en fond de jardin

Volumétrie

Construction en L avec pignon en façade. Deux niveaux et combles aménagés sur sous-sol.

Toiture

Toiture à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Construction en meulière avec entourage des ouvertures et angles de murs en bandeaux maçonnés.

Fenêtres plus hautes que larges avec linteaux maçonnés.

Volets en métal posés en tableau, garde-corps en fonte posés en applique.

Sur le pignon,une décoration en staff relie les fenêtres des trois niveaux.

L'entrée, dans l'angle du L est protégée par une marquise en ferronnerie.

Clôture et portail en ferronnerie soutenus par un muret en meulière.



Adresse : Etangs de Maison Rouge pont Louis XIII		3,06
Réf. Cadastrale : B 232		
Année de construction :		
Matériaux :	Pierre de Taille et pierres	

Implantation

Pont en limite des étangs de Maison Rouge donnant pour partie sur l'étang, l'autre côté sur un mail..

Volumétrie

Pont en limite des étangs de Maison Rouge.

Toiture

Non applicable

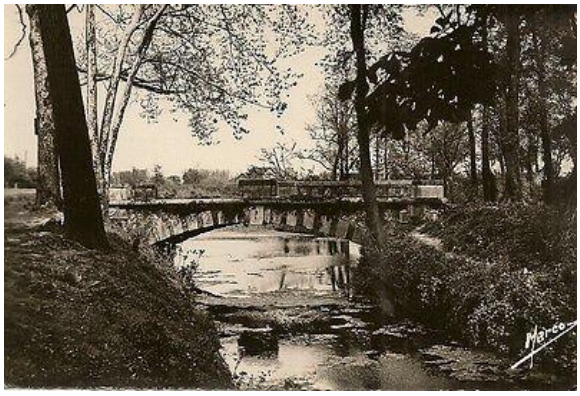
Façade

Construction en pierres maçonnées, arc en berceau en pierre de taille.

Protégé par des garde-corps métallique, le dessus du pont est couvert de gazon et fait corps avec le mail.

Pont d'époque Louis XIII reliant autrefois les étangs au canal aujourd'hui canalisé du château de Maison Rouge.

Les étangs entouraient le château de Maison Rouge.





Adresse :		3,07
Réf. Cadastrale : BE 227 et BE 225		
Année de construction :		
Matériaux :	Pierre de taille et pierre	

Implantation

Pont en limite des étangs de Maison Rouge donnant pour partie sur l'étang, l'autre côté sur les immeubles de la résidence.

Volumétrie

Pont en limite des étangs de Maison Rouge.

Toiture

Non applicable

Façade

Construction en pierres maçonnées, arc en anse de panier en pierre de taille.

Protégé par des garde-corps métallique.

Pont d'époque Louis XIII donnant accès autrefois au château de Maison Rouge.

Murs entourant les rives faisant partie des fondations du château.



En plus de pont, les rives en pierre sont à protéger.

4 - QUARTIER JEAN MOULIN



Adresse : Ecole Louis Pasteur - 138, Rue Jules Guesde		4,04
Réf. Cadastrale : CH 43		
Année de construction :	1932	
Matériaux :	meulière Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Construction parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en rectangle, avec 4 bâtiments alignés avec sous-sol.
mais des hauteurs différentes (rez-de-chaussée et combles perdus ou deux niveaux et combles perdus).

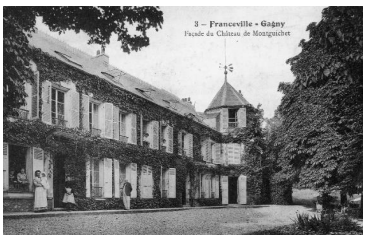
Toiture

Toitures à 2 ou 4 pans en tuiles mécaniques.
Epis de faitage, 8 cheminées.

Façade

Ecole construite dans les années 1930 qui comporte une maternelle l'école des filles et l'école des garçons
Chaque école avait son perron d'entrée indépendant avec fronton arts décoratifs.
Murs en meulière sur les quatre cotés.
Bandeau périphérique faisant office de linteaux au dessus des fenêtre du RDC et R+1.
Escaliers simple et double devant les entrées.
Clôture avec soubassement en meulière avec appui maçonné, grille et portail en ferronnerie verticale.
Piles des portails en meulière surmontés d'un chapiteau 4 pans maçonnés.

5 - QUARTIER JEAN BOUIN



Adresse : 7, Avenue des Verveines (Château de Montguichet - Association des Petits Frères des Pauvres)		5,02
Réf. Cadastrale : BK 8		
Année de construction :	Début du XVIIIème siècle	
Matériaux :	Moellons maçonnés. Toit en ardoises.	

Implantation

Bâtiment principal en biais par rapport à la rue, en limite avec la ville de Montfermeil.

Bâtiment secondaire " les communs" composé d'une ferme et d'une laiterie perpendiculaire à la rue.

Extension plus moderne reliant les 2 bâtiments, en partie dans la continuité du bâtiment principal.

Volumétrie

Bâtiment principal: rectangulaire , sous-sol enterré, deux niveaux et combles aménagés.

Tourelle d'entrée hexagonale de trois niveaux et combles perdus.

Bâtiment secondaire en forme de L et désaxé.

Extension en forme de U et L en rez-de-chaussée.



Toiture

Bâtiment principal à 2 pans en ardoises, fenêtres de toit.

Tourelle à 5 pans en ardoises.

Bâtiment secondaire à 2 pans principaux, un coté à 3 pans en tuiles mécaniques.

Extension : toit plat en zinc.

Façade

Bâtiment principal et tourelle : soubassement avec bande maçonnée.

Corniche sous la toiture (et entre les deux étages pour la tourelle). Décor au dessus d'une porte de la tourelle.

Garde corps des fenêtre en fonte avec main courante en bois posés en tableau, appui de fenêtre en zinc, linteaux de fenêtres maçonnés, volets en bois à claire-voie sur la partie supérieure posés en applique.

Bâtiment secondaire : façade simple avec crépis beige.

Extension : grandes baies vitrées en bois avec soubassement.

Histoire

La première trace du domaine date de 1330 propriété de Jeanne de Navarre fille de Louis X.

Madame Hocquart dernière propriétaire au moment de la révolution tentera de restaurer le domaine après cette date.

L'armée allemande occupera le château pendant la guerre de 1870.

Au début du XXème siècle, la propriété appartient au baron de Laumont grand-père d'Armand Marquiset, fondateur des Petits Frères des Pauvres.

A la mort de ce dernier en 1981, le château sera légué à cette association.

Sarcophage transformé en fontaine dans le style de la Rome antique.



Fontaine et bâtiment à protéger.



6 - QUARTIER DES ABESSES



Adresse : 41, Avenue de la Pépinière (Quartier Russe)		6,01
Réf. Cadastrale : BM 035		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Eléments maçonnés briques pleines Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction en L, sous-sol semi-enterré et trois niveaux.

Toiture

Toiture à 4 pans avec deux demi-croupes en tuiles mécaniques.

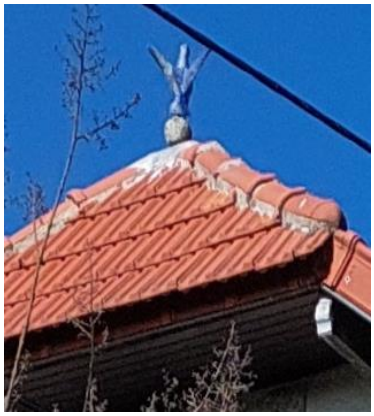
Epis de faîtage en forme d'oiseau vernissé bleu.

Façade

Façade maçonnée soulignée par des angles de mur et des tours de fenêtres en briques pleines de 2 couleurs. (alternance de couleurs rouge et jaune). Linteau du rez de chaussée de la façade principale en arc surbaissé en briques avec garde-corps de style "arts décoratifs". Autres linteaux droits en décor de pierre. Garde-corps en fonte posés en applique, volets métalliques posés en tableau.

Le deuxième étage mansardé est éclairé d'une porte-fenêtre centrale avec balcon.

Le pignon de côté est éclairé par un œil de bœuf entouré de briques.







Adresse : 12, Avenue Sambre et Meuse		6,02
Réf. Cadastrale : BN 032		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Briques pleines bicolor. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en alignement de la rue

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux et combles.

Toiture

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques, fenêtre de toit, cheminée en briques.

Façade

Rez-de-chaussée en finition crépis, étage en briques avec décor de losanges au centre du mur et de deux demi-losanges à chaque angle.

Linteaux de fenêtres droit en IPN et fleurs décoratives masquant les entretoises.

Garde corps des fenêtres en fonte posées en applique, volets en fer posés en tableau.

Le rez-de-chaussée transformé, était autrefois un commerce.

Maison construite par les russes immigrés après la révolution de 1917.

Seule la partie en briques de la façade est à protéger.



Adresse : 25, avenue Clovis		6,09
Réf. Cadastrale : BN 330		
Année de construction :	1933-1939	
Matériaux :	Moellons. Toiture légère en plaques ondulées.	

Implantation

Eglise en retrait des deux rues en angle. Elle est située sur les communes de Gagny et de Chelles.

Volumétrie

Construction de plusieurs volumes rectangulaires.

Toiture

Sur chaque volume deux pans symétriques, toit en tôles fibre ciment sur poutres bois chantournées.

Croix orthodoxe décorative en bois maçonnée sur le faitage.

Façade

Crépis de finition, murs de soutiens latéraux.

Entrée menuisée avec auvent bois, avec croix orthodoxe décorative métallique murale.

Clôture maçonnée avec soubassement et élements verticaux, porche d'entrée, portail métallique rouge.

Histoire

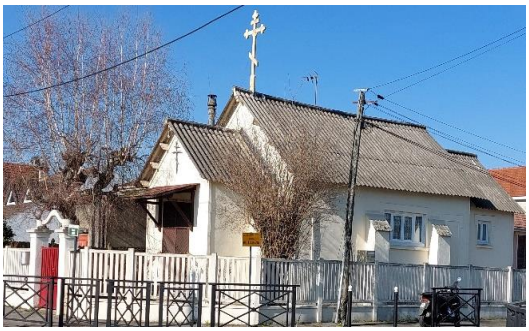
Eglise Saint Séraphim de Saroy.

Eglise Orthodoxe construite par les émigrés Russes venus habiter le quartier après la révolution de 1917. Elle a été inaugurée le 1er novembre 1933 .

Elle était rue de Sambre et Meuse.

Elle été déplacée sur une autre parcelle en 1939 (démontage brique par brique).

Elle renferme de nombreuses icones.







Adresse : 24, Avenue de l'Abbaye		6,10
Réf. Cadastrale : BN 412		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Briques maçonnées. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction en L, avec un rez-de-jardin avec garage, deux niveaux et combles, porche d'entrée.

Rez-de-chaussée avec bow-window vitré 2 faces.

Toiture

Toiture à demi-croupe et brisis en tuiles mécaniques. Deux pans coupés, à croupe.

Façade

Maison de style néo-normand. Façade maçonnée.

Porte d'entrée vitrée et menuisée dans l'angle du L protégée par une large loggia couverte de tuile et soutenue par un pilier circulaire.

Pignon de façade à forte pente avec décor de poutres.

Au rez-de-chaussée bow-window à deux pans au dessus de l'entrée de garage. Il comporte deux fenêtres et est couvert d'un toit en tuiles à deux pans.

Les volets en fer sont posés en tableau. A l'étage, garde-corps en tubes posé en applique.

8 - QUARTIER DU CHENAY



Adresse : 9, Rue des Pins		8,02
Réf. Cadastrale : BO 422		
Année de construction :	19ème siècle	
Matériaux :	Grille en fer forgé de l'ancien château. du Chenay.	

Implantation

A l'alignement de la rue.

Volumétrie

Sans objet.

Toiture

Sans objet.

Façade

Sans objet.



Grille

Grille ouvragée en fer forgé témoignage de l'ancien château de Chenay.

Cette grille a été donnée par tirage au sort à l'acquéreur d'un des lots du lotissement créé.

Forme du portail en berceau, soutenu par des montants en ferronnerie

Seuls le portail et la grille sont à protéger.



Adresse : 4, Rue Marcelin Berthelot		8,04
Réf. Cadastrale : BO 441		
Année de construction :	XIXème siècle ou plus ancien	
Matériaux :	Pierre	

Implantation

sur le trottoir publique.

Volumétrie

Forme hexagonale.

Toiture

Sans objet.

Façade

Borne en pierre témoignage de l'ancien château du Chenay.



Adresse : 10-12, Boulevard Louis Daquin		8,06
Réf. Cadastrale : BP 043	**Zone du PLU :**	
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction en L, comprenant rez-de-jardin avec garage, deux niveaux et combles aménagées.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans et demi-croupe.

Façade

Façade en meulière avec bandeaux maçonnés de part et d'autre du rez-de-chaussée.

Porte d'entrée dans l'angle du L accessible par une loggia dont le plafond forme terrasse du R+1.

Terrasse avec rambarde métallique perpendiculaire et poteaux rond maçonnés.

Garde corps en fonte posés en applique, volet en fer posés en tableau.

Linteaux des fenêtres en plein cintre dans les combles aménagées, droit pour les autres fenêtres.

Grille en ferronnerie soutenue par des piliers en brique.



Adresse : 49, Avenue des Marronniers		8,08
Réf. Cadastrale : BR 002		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Maçonnerie et briques pleines. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire, comprenant un rez-de-chaussée sur sous-sol semi-enterré et combles non aménagés.

Toiture

Toiture à 2 pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade rythmée par des angles de murs et tableaux des ouvertures en briques rouges.

Linteaux en IPN et briques avec décor émaillés.

Bandeau décoratif maçonné au dessus des linteaux sur toute la largeur de la façade.

Présence entre la porte d'entrée et les fenêtres de deux sculptures en pierre représentant trois pommes de pin.

Construction typique des années 1930.







Adresse : 20,, Rue de Meaux		8,14
Réf. Cadastrale : BS 088		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière puis briques maçonnées. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire comprenant un sous-sol avec garage, et deux niveaux.

Toiture

Toiture à 2 pans, à demi-croupe en tuiles mécaniques avec chien assis et épis de faitage.

Façade

Façade en pour les deux premiers niveaux, maçonnée pour le deuxième niveau. Loggia d'entrée.

Linteaux droits, Etage avec balcon en ferronnerie de style "arts décoratifs".





Adresse : Clocher de l'Eglise Ste Thérèse - 28 ter, Rue Georges Douret		8,15
Réf. Cadastrale : BS 130		
Année de construction :	1925-1929	
Matériaux :	Moellons. Toit en tuiles et ardoises.	

Implantation

Parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction en croix avec agrandissement sur une aile.

Toiture

Clocher à quatre pans en ardoise et croix en ferronnerie au faitage.

Bâtiment couvert de tuiles mécaniques à quatre pans .

Façade

Eglise Sainte Thérèse ancienne chapelle du Chenay-les-roses.

Construite sur un terrain appartenant au Chanoine Montsanglant.

Eglise financée sur les fonds du général Humann alors propriétaire du château du Chenay. Les vitraux ont été financés par les familles du Chenay.

Premier office en 1929.

Clocher dans le style 1930 avec des anges aux angles supportant la toiture. Intérieur néo-gothique avec colonnes à chapiteaux ouvragés retraçant des épisodes bibliques.

Agrandissement des années 1960 avec une statue monumentale de la vierge en pierre sculptée.







Adresse : 28, Rue Georges Douret		8,16
Réf. Cadastrale : BS 162		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire, comprenant deux niveaux au dessus d'un rez-de-jardin avec garage.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans et une demi-croupe supportée par des arbalétriers ouvragés.

Façade

Façade en meulière simple. Entrée latérale accessible par un escalier parallèle au côté.

Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.

Fenêtres à linteaux droit en IPN surmontés de briques de deux couleurs.

Garde-corps des fenêtres en fonte, posés en applique, volets en fer posés en tableau.

Marquise d'entrée en métal et verre sur pignon gauche.

Au deuxième niveau, trois fenêtres jumelles sous la croupe du toit.

Muret de clôture de rue en meulière avec grille en ferronnerie.

Seules la façade rue et la toiture sont à protéger.



Adresse : 33,, Rue Emile Fontaine		8,18
Réf. Cadastrale : BS 370		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière et briques maçonnées. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire, comprenant deux niveaux sur rez-de-jardin avec garage.

Toiture

Toiture à 2 pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade rue en meulière. En son centre, une plaque émaillée "VILLA PRIMAVERA"

Garde corps de style "arts décoratifs" posés en applique,

Volets en fer posés en tableau.

Angles du mur de façade et tableaux de fenêtres en brique.

Seule la façade rue est à protéger.





Adresse : 31, Rue Georges Douret		8,19
Réf. Cadastrale : BS 525		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire avec avancée comprenant deux niveaux avec combles sur rez-de-jardin avec garage.

Toiture

Toiture à 4 pans et 2 pignons en tuiles mécaniques.

Façade

Murs en meulière pour les deux niveaux et le rez-de-jardin, en maçonnerie avec décor de poutres de style néo-normand pour le pignon .

Avancée au rez-de-chaussée comprenant la porte de garage au rez-de-jardin,

un niveau d'habitation surmonté d'un balcon style "arts décoratifs".

Garde corps des fenêtres de style "arts décoratifs" posés en applique,

Volets en fer posés en tableau.

Muret de clôture de rue en meulière avec grille en ferronnerie.





Adresse : 7 Bis, Rue du Printemps		8,20
Réf. Cadastrale : BS 548		
Année de construction :	1930-1940	
Matériaux :	Moellons maçonnés et briques pleines. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à pans multiple, Volume principal à quatre pans, épis de faîtage en terre cuite. Cheminée en briques.



Façade

Façade de style "arts décoratifs", rythmée entre chaque niveau par une corniche et sous le toit par une importante fresque périphérique décorative à décor de putti dans le style des années 1930.

Mur pierre de taille et briques repeintes en blanc.

Loggia d'entrée dans l'angle du L couverte d'un balcon à balustres.

Linteaux des fenêtre à pans coupés, garde-corps en fer posés en applique, volets en fer posés en tableau.







Adresse : 10, Rue de la Bergerie		8,21
Réf. Cadastrale : BS41		
Année de construction :	1910-1925	
Matériaux :	Meulière et briques pleines. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire avec sous-sol semi-enterré, deux niveaux et des combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façades en meulière, sauf pignon maçonné. Elle est rythmée par un bandeau en brique entre les deux niveaux et des angles de mur en briques également de deux couleurs.

Linteaux des fenêtres en arc surbaissé en briques de deux couleurs.

Garde corps en fonte posés en applique, en tableau en combles.



Adresse : 60, Rue de la Mare		8,23
Réf. Cadastrale : BT 103		
Année de construction :	1960	
Matériaux :	Maçonnerie.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toit en terrasse avec corniche décorative en sous face.

Façade

Maison typique des années 1960. Revêtement des murs avec alternance de bandes claires et sombres.

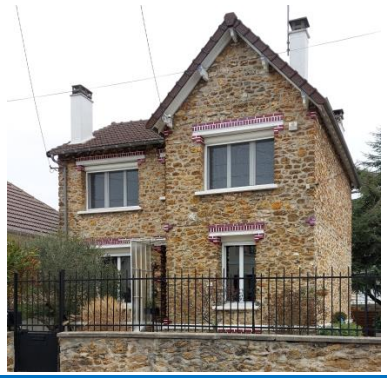
Décoration sur poteau droit asymétrique de branche de fleurs et de dessins géométriques sur le mur de refend gauche. Loggia d'entrée et balcon surélevé.

Clôture ajourée décorative sur muret en brique.









Adresse : 13,, Rue de Meaux		8,26
Réf. Cadastrale : BT 173		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L, de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture à quatre pans symétriques en tuiles mécaniques.

Façade

Façade en meulière simple. Fenêtres plus larges que hautes.

Linteau en IPN surmontés de briques pleines.

Entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise et une verrière en fer.

Grille en ferronnerie soutenue par un muret de clôture de rue en meulière.





Adresse : 7, Rue de Meaux		8,29
Réf. Cadastrale : BT 178		
Année de construction :	Inauguré le 24 janvier 1998	
Matériaux :	Béton Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Centrale sur la place.

Volumétrie

En forme de croix, rez-de-chaussée et combles de grande hauteur aménagés.

Toiture

Toiture à quatre pans symétriques en tuiles mécaniques avec clocheton central.

Façade

Marché des amandiers construit à l'emplacement de l'ancien marché construit en matériaux légers.

A l'étage espace dédié à la Gagny Université

Façades constituées d'arches cintrées supportées par des piliers rond ou en demi-cercle protégeant de grandes baies vitrées. Volet ou pare vent avec décor menuisé.

Pignons avec imposantes entrées sous porches bois avec façades menuisées.











Adresse : 52, Avenue Paul Vaillant-Couturier		8,30
Réf. Cadastrale : BT 420		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison construite parallèle à deux rues en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec loggia d'entrée vitrée au rez-de-chaussée, surmonté d'un étage, d'un sous-sol semi-enterré et de combles perdus.

Toiture

Toiture de chaque volume à trois pans en tuiles mécaniques, sous face en bois, épis de faitage.

Façade

Façade maçonnée rythmée par une corniche entre les deux niveaux.

Frise florale avec oiseaux sous le toit débordant.

Garde-corps en fonte de style "arts décoratifs" posé en applique.

Loggia d'entrée couverte d'une terrasse à balustres.

Seuls la toiture, les décors et la forme de la façade sont à protéger.



9 - QUARTIER MAISON BLANCHE



Adresse : 52, Avenue du Château		9,02
Réf. Cadastrale : BV 537		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans et demi-croupe. Epis de faîtage en terre cuite.

Façade

Façade symétrique en meulière.

Entrée centrale accessible par un escalier droit en pierre et protégée par une marquise.

Maison à deux niveaux sur rez-de-jardin.

Linteau de fenêtre du rez-de-chaussée en IPN surmontés de briques pleines et briques vernissées vertes posées de chant.

Linteau du 2ème étage en plein cintre réalisé en briques pleines et briques vernissées.

Garde-corps en fonte posés en applique, volets en fer posés en tableau.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.





Adresse : 4, Avenue de Toulouse		9,03
Réf. Cadastrale : BT 038		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait

Volumétrie

Volume en L avec avancée à l'arrière formant loggia. Maison à deux niveaux sur rez de jardin.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à demi-croupe et épis de faîtage en terre cuite.

Façade

Maison de style néo-normand avec décor de poutres au niveau de l'étage et toit à demi-croupe.

Façade en meulière.

Rez-de-chaussée en meulière avec bow-window couvert en tuiles.

Loggia d'entrée avec avancée de toit.

Toiture à croupe avec épis de faîtage en terre cuite.

Avancée de toit maintenue par des arbalétriers.

Mur de clôture en meulière.





Adresse : 46, Avenue de Rambouillet - Club Raymond Valenet		9,04
Réf. Cadastrale : BT 263		
Année de construction :	1976	
Matériaux :	Béton et briques pleines.	

Implantation

Volume entre deux rues.

Volumétrie

Construction à plusieurs volumes avec des courbes.

Toiture

Toiture en terrasse.

Façade

Inauguré en janvier 1976 par Madame Simone Weil alors premier ministre.

Plan présentant des enchevêtrements de cercles avec des salles semi-circulaires.

Construction laissant apparaitre de nombreux murs à briques apparentes.



Adresse : 8, Avenue de Marseille		9,06
Réf. Cadastrale : BT 304		
Année de construction :	1930-1940	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire avec avancée à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec garage.

Toiture

Toiture à la Mansart avec terrasson, brisis et ligne de bris en tuiles mécaniques.

Façade

Maison dans le style néo-normand avec des fausses poutres au dernier étage.

Avancée comprenant au sous-sol, l'entrée de garage; au rez-de-chaussée une fenêtre à petits carreaux; à l'étage, un balcon.

La façade en meulière comprend une entrée en retrait avec linteau en plein cintre.

Une fenêtre plus large que haute à petits carreaux.

A l'étage, mur pignon avec un décor de poutres et une porte fenêtre donnant sur un balcon avec garde-corps en bois.

Deux lucarnes en chien couché.



Adresse : 41, Boulevard de l'Espérance (mur du château)		9,09
Réf. Cadastrale : BT 449		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 4, Rue de l'Orangerie (orangerie du château)		9,11
Réf. Cadastrale : BT 483		
Année de construction :	18ème siècle	
Matériaux :	Pierres et briques pleines.	

Implantation

en alignement avec la rue

Volumétrie

Construction rectangulaire dont la petite façade est alignée à la rue.

Un niveau principal plus surface en mezzanine et caves voutées

Toiture

Toiture en terrasse.

Façade

Ancienne orangerie du château de Maison Blanche construite par Ponce Coche.

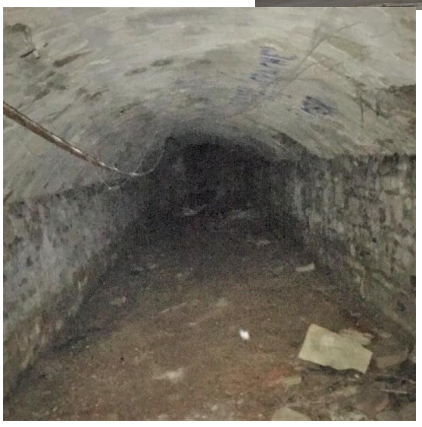
Mur sud-est en briques pleines avec 5 ouvertures à arcs surbaissé partiellement murées.

Présence de deux niches plein cintre dans l'épaisseur du mur entre les ouvertures.

Caves voutées du XVIIème siècle sur toute la longueur de l'édifice.

Cette salle a servi de salle de spectacles jusque dans les années 1970.









Adresse : Château de Maison Blanche - Avenue du château - 1 Place des fêtes		9,12
Réf. Cadastrale : BT 560		
Année de construction :	18ème siècle	
Matériaux :	Pierres de pays montées à la chaux et au plâtre. toiture en zinc et ardoise.	

Implantation

Parallèle à deux rues en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire avec appendice de service.

Toiture

Toiture à la Mansard en zinc avec des brisis en ardoise.

Façade

Château construit fin 17ème, début 18ème siècle.

Fortement remanié au 19ème siècle dans le style Louis XVI.

Entrée à pilastre avec colonnes doriques.

Deux frontons demi-circulaires avec les initiales du propriétaire.

Marquise en fonte et ferronnerie avec mosaïques pompéiennes.

Caves voutées en pierres de taille XVIIème siècle.

Grand salon à boiseries de style régence.





Adresse : 13, Avenue des Pêcheurs		9,13
Réf. Cadastrale : BV 244		
Année de construction :	1970	
Matériaux :	Pierre de taille. Toiture en tuiles plates.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction en L de deux niveaux et sous-sol.

Toiture

Toit en tuiles plates, toit principal à deux pans et lucarne à trapèze.

Sur l'avancée, toit à croupe à trois pans et lucarne capucine à croupe.

Façade

Maison typique des années 1970 en pierres de taille.

Fenêtres à petits carreaux protégée par des volets en bois au rez de chaussée.



Adresse : 82, Rue Hippolyte Pina		9,14
Réf. Cadastrale : BV 277		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 96, Rue Hippolyte Pina		9,15
Réf. Cadastrale : BV 283		
Année de construction :	19ème siècle	
Matériaux :	Murs bois et maçonnerie. Toit en zinc.	

Implantation

En retrait de la rue

Volumétrie

Construction circulaire.

Toiture

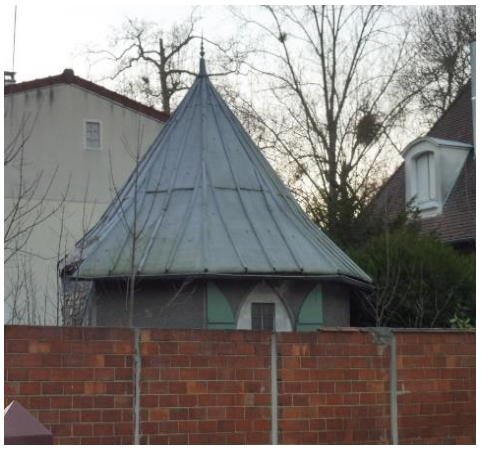
Toiture circulaire en zinc à épis de faîtage.

Façade

Ancien pavillon de pèche du château de Maison Blanche de forme circulaire.

Porte d'entrée en ogive de style néo-gothique.

Toiture en dôme (ou coupole).





Adresse : 25, Avenue des Pêcheurs		9,16
Réf. Cadastrale : BV 284		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 30, Avenue de Bretagne		9,17
Réf. Cadastrale : BV 340		
Année de construction :	1960	
Matériaux :	Maçonnerie à motifs.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.



Volumétrie

Construction de deux volumes rectangulaire.

Toiture

Toiture à deux pans inversés.

Façade

Construction témoignage des années 1960.

Façade rythmée par une alternance de lignes verticales et horizontales.

Murs à motifs géométriques incrustés.

Loggias sur les deux volumes.

Balcon à garde-corps vitré.





Adresse : 20, Avenue Montgolfier (façade)		9,18
Réf. Cadastrale : BV 490		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Maçonnerie et briques pleines. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait

Volumétrie

Construction rectangulaire à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans et une croupe.

Façade

Façade symétrique rythmée par un appareillage de briques de deux couleurs
aux angles des murs et sur les tableaux des fenêtres.
Porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.
Linteaux des fenêtres droits à décor de pierre.
Garde-corps en fonte posés en applique, volet en fer posés en tableau.
Grille en ferronnerie avec piliers en briques et muret en pierre.
Seuls les décors de la façade sont à protéger.



Adresse : 39-41, Avenue Joseph Segrettin		9,19
Réf. Cadastrale : BV 698, BV 699		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent
Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château
de Maison Blanche.
On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 9, Avenue de Provence		9,20
Réf. Cadastrale : BV 77		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Maçonnerie et briques pleines. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire avec avancée centrale. Deux niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuile mécanique à deux pans principaux à demi-croupe à lucarne à croupe.

Façade

Façade symétrique en maçonnerie. Angles des murs et tableaux des fenêtres soulignés par un appareillage de briques pleines de deux couleurs.

Avancée centrale avec porte d'entrée protégée par le balcon de l'étage.

Elle est entourée de deux fenêtres symétriques plus larges que hautes à quatre ventaux.

Les linteaux sont droit en IPN surmontés de briques. Les garde-corps en bois posés en applique et les volets en fer posés en tableau.

A l'étage, intéressant appareillage de bois avec arbalétriers en plein cintre qui soutient la croupe de la lucarne. Les deux pans du toit enveloppent la lucarne jusqu'au niveau du balcon.

A l'étage, deux motifs symétriques de chaque côté de la porte-fenêtre en lucarne.

Seule la façade principale est à protéger.





Adresse : 25, Avenue Montgolfier (façade - Au pavillon blanc)		9,21
Réf. Cadastrale : BV 788		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Briques maçonnées. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait

Volumétrie

Forme rectangulaire avec agrandissement arrière. Deux niveaux plus combles sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans.

Façade

Ancien café, restaurant hôtel. et dancing. Façade symétrique.

Enseigne "AU PAVILLON BLANC"

Seule l'enseigne est à protéger.



Adresse : 19, Avenue des Frènes		9,22
Réf. Cadastrale : BV 811		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Maçonnerie Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait

Volumétrie

Construction rectangulaire d'un niveau et combles aménagées sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture cintrée en berceau (à simple courbure convexe).

Façade

Façade maçonnée. Loggia d'entrée ouverte accessible par un escalier latéral.

Combles aménagées de grande hauteur, éclairage par les murs pignon.

Seule la toiture est à protéger.



Adresse : 20, Avenue de Rambouillet		9,24
Réf. Cadastrale : CH 143		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 22, Avenue de Rambouillet		9,25
Réf. Cadastrale : CH 144		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

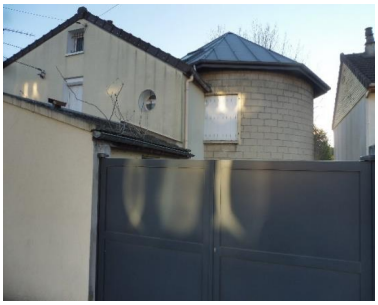
Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 34, Avenue de Rambouillet		9,26
Réf. Cadastrale : CH 150		
Année de construction :	19ème siècle	
Matériaux :	Pierre de taille. Toiture en coupole en zinc.	

Implantation

Implantation en retrait de la rue.

Volumétrie

Tour circulaire et bâtiment rectangulaire.

Toiture

Toiture de la tour en zinc à cinq pans.

Façade

Tour dans laquelle était placée une motopompe qui en prenant l'eau dans la nappe phréatique à 40 mètres de profondeur alimentait le château de Maison Blanche et allait vers la cascade du lac aujourd'hui disparue.
Construite par Monsieur Cartier-Bresson alors propriétaire du château dans les années 1880.
Seule la tour est à protéger.



Adresse : 5, rue de l'Orangerie, mur av de Rambouillet		9,28
Réf. Cadastrale : BT 266		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.
On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 48, Avenue de Rambouillet		9,29
Réf. Cadastrale : BT 265		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Bas du mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 40, Avenue de Rambouillet		9,31
Réf. Cadastrale : CH 203		
Année de construction :	1878	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en ardoises.	

Implantation

Maison construite entre deux rues.

Volumétrie

Construction à volumes multiples de deux niveaux plus sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en ardoises de quatre pans symétriques. Toit circulaire pour la tour.

Façade

"Le Castel" ou Maison Neuve construit en 1878 par Monsieur Cartier-Bresson à proximité du château et de la chapelle aujourd'hui démolie .

Cette maison servait de relais de chasse.

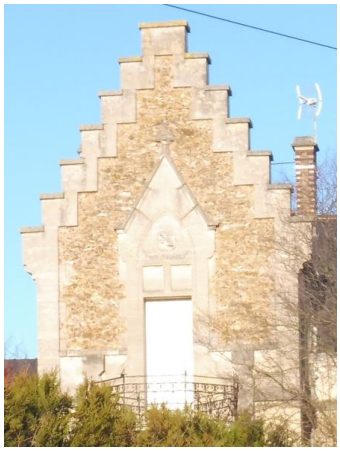
Construite dans le style néo-gothique avec tourelles.

Meulière et moellons de pierres de taille.

Les fenêtres du premier étage sont agrémentées de médaillons de pierre figurant des têtes d'animaux : cerfs, lapins, moutons, chien, oiseau.

Chemin de ronde couvert à l'arrière.

Véranda semi -circulaire sur le façade principale.







Adresse : Chemin de Saintonge		9,32
Réf. Cadastrale :		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

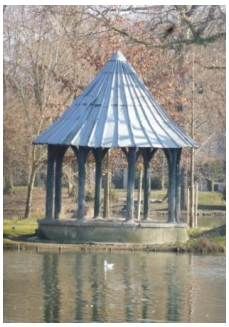
Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : Kiosque du Lac		9,33
Réf. Cadastrale : BV 285		
Année de construction :	18ème siècle	
Matériaux :	Bois Couverture zinc Assise en pierre de taille	

Implantation

Kiosque sur l'ile du lac de Maison Blanche.

Volumétrie

Construction circulaire.

Toiture

Toiture en zinc à pans multiples

Façade

Ancien kiosque qui culminait au dessus de la glacière du château à la limite du lac rue du belvédère.

La glacière était constituée de brique recouverte d'un monticule de terre.

Celui-ci a été déplacé dans l'ile du lac de Maison Blanche en 1935.

La charpente du 18ème siècle est ajustée à tenons et mortaises.

Toiture en dôme (ou coupole).

Dalle composée de pierres de taille circulaires.



Adresse : 48, brd de l'Espérance (mur sur Hippoliye Pina)		9,35
Réf. Cadastrale : BVB 274		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 1, avenue de Gascogne (mur J. Secretin)		9,36
Réf. Cadastrale : BV 19		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.



Adresse : 2, av des sapins (mur du château sur J. Secretin)		9,37
Réf. Cadastrale : BV 701		
Année de construction :	1719	
Matériaux :	Pierres de pays montées au plâtre et à la chaux.	

Implantation

En alignement avec la rue.

Volumétrie

Mur

Toiture

Non applicable

Façade

Mur construit en 1719 par Pons Coche alors premier valet de chambre du Régent Philippe d'Orléans, gouverneur du Palais Royal pour entourer son domaine du château de Maison Blanche.

On retrouve des parties de ce mur tout autour de l'ancien parc du château.

10 - QUARTIER DE L'EPOQUE



Adresse : 12, Rue d'Avron		10,01
Réf. Cadastrale : BW 014		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade en meulière symétrique. Porte d'entrée accessible par un escalier en pierre
et protégée par une marquise en ferronnerie. Porte avec panneau vitré protégé par une grille en fonte.
Etages rythmés par des corniches à doucine. Encadrement des ouvertures par des bandeaux maçonnés.
Garde-corps en fonte posés en tableau.
Combles éclairés par une fenêtre centrale entourée de deux œils de bœuf.
Seule la façade principale est protégée.



Adresse : 10, Rue d'Avron		10,02
Réf. Cadastrale : BW 015		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques pleines Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade en meulière ravalement en "muraille" (petites pierres masquant les joints).



Fenêtres symétriques plus hautes que larges à linteau en arc surbaissé en brique et pierre de taille.
Garde-corps en fonte posés en applique, volets métal posés en tableau.
Grille en fer forgé portée par des piliers à appareillage.



Adresse : 70, Rue Aristide Briand		10,04
Réf. Cadastrale : BW 022		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Murs maçonnés Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.



Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol avec combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques.

Façade

Façade symétrique maçonnée.

Au rez-de-chaussée porte d'entrée centrale accessible par un escalier de pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Porte avec imposte.

Fenêtres symétriques plus hautes que larges à linteau comportant des bandeaux maçonnés.

Garde-corps en fonte posés en tableau, volets bois à claire-voie posés en applique.

Au dessus de la marquise panneau émaillé "art nouveau" avec inscrit LA NATURE.

Grille en fer forgé portée .

Seule la plaque " La Nature" et la disposition de la façade sont à protéger.



Adresse : 30, Rue Carnot		10,05
Réf. Cadastrale : BW 001		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Murs maçonnés et briques pleines Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison à l'angle de deux rues, chaque façade étant parallèle à une rue , en retrait.

Maison accolée à la maison voisine.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur rez de jardin.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques et demie-croupe.

Façade

Très intéressant revêtement de mur façon meulière en chaux incrustée de scories d'usines à gaz de l'époque donnant l'apparence de la meulière.

Fenêtres symétriques plus hautes que larges à linteau en arc surbaissé en brique et pierre de taille.

Garde-corps en fonte posés en applique, volets métal posés en tableau.

Dernier niveau mansardé comportant sur le pignon deux fenêtres et sur le côté un chien assis.

Cheminées en briques.

Grille en fer forgé et murs en meulière.





Adresse : 9, Rue du Général Galliéni		10,07
Réf. Cadastrale : BW 011		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques

Façade

Façade en meulière symétrique. Premier niveau avec une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Encadrement des ouvertures par des bandeaux maçonnés. Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets bois à claire-voie posés en applique.

Combles éclairés par une fenêtre centrale.

Seules les façades en meulière sont à protéger.



Adresse : 72 bis, Rue Aristide Briand		10,08
Réf. Cadastrale : BW 020		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques pleines Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Maison dans le style néo-Louis XIII avec appareillage de briques pleines aux angles et sur les encadrements d'ouvertures. Façade en meulière symétrique.

Premier niveau avec une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en fer posés en tableau.

Au dessus des linteaux en brique, décors de frises émaillés.

Très intéressant fronton triangulaire sur le linteau du 2ème étage.

Combles éclairés par une fenêtre centrale et deux petites fenêtres latérale.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.

Maison identique à celle du 72.







Adresse : 17, Rue Régley		10,09
Réf. Cadastrale : BW 207		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec agrandissement latéral à deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques.

Façade

Façade en meulière. Premier niveau avec une porte d'entrée dans l'angle du L.

Fenêtres plus hautes que larges avec un linteau en arc surbaissé en briques pleines surmontées d'un bandeau de briques vernissées verte.

Garde-corps en fonte posés en applique.

Le sous-sol semi-enterré comprend un garage sous l'agrandissement.

Celui-ci ne comprend qu'un niveau avec une fenêtre plus large que haute.

Il est couvert d'un toit en terrasse avec des balustres tournées.

Combles éclairés sur le pignon par une fenêtre centrale.

Dessous de toit des combles décoré par un bandeau maçonné formant un demi cercle entourant le linteau. Grille et portail en ferronnerie.



Adresse : 88, Rue Aristide Briand		10,10
Réf. Cadastrale : BW 208		
Année de construction :	1900-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur rez-de-jardin avec combles.

Agrandissement rectangulaire devant le pignon.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. Terrasse sur agrandissement.

Façade

Façade en meulière. Agrandissement maçonné postérieur. Premier niveau avec une porte d'entrée sur la façade rue accessible par un escalier latéral le long de l'agrandissement.

Encadrement des ouvertures par des bandeaux maçonnés. Fenêtres plus hautes que larges.

Garde-corps en fonte posés en tableau, volets bois posés en applique.

Combles éclairés par une fenêtre centrale .

Agrandissement à larges baies vitrées a un seul niveau surmonté d'une terrasse.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 72, Rue Aristide Briand		10,11
Réf. Cadastrale : BW 21		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques pleines Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Maison dans le style néo-Louis XIII avec appareillage de briques pleines aux angles et sur les encadrements d'ouvertures. Façade en meulière symétrique.

Premier niveau avec une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre

et protégée par une marquise en ferronnerie.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en fer posés en tableau.

Au dessus des linteaux en brique, décors de frises émaillés.

Très intéressant fronton triangulaire sur le linteau du 2ème étage.

Combles éclairés par une fenêtre centrale et deux petites fenêtres latérale.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meuliè

Maison identique à celle du 72 bis.







Adresse : 6, rue Régley		10,12
Réf. Cadastrale : BW 211		
Année de construction :	1950	
Matériaux :	Pierre de taille et maçonnerie Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle sur deux façades à deux rues, légèrement en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangulaire à un niveaux sur rez-de-jardin avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans inégaux. Chien assis.

Façade

Façade en pierres pour le rez-de-jardin et maçonnée pour le niveau d'habitation.

Au rez-de-chaussée large voute en demi-cercle ouvrant sur une loggia ouverte sur terminant par un pilier d'angle en pierre et donnant sur un escalier d'entrée.

Au centre, trois petites fenêtres étroites décalées en escalier.

Au rez-de-jardin, porte de garage et petites fenêtres.

Sur le pignon, fausses poutres et fenêtre éclairant les combles, complétée par un chien assis.





Adresse : 38, Rue Georges Remond		10,13
Réf. Cadastrale : BW 228		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toiture en tuiles mécanique.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur rez-de-jardin.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade en meulière simple. Joints des pierres appareillés de scories d'usine de gaz.

Premier niveau avec une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre.

Porte avec partie haute vitrée protégée par une "ferronnerie" en fonte et protégée par une marquise

Linteaux en brique de deux couleurs; en arc surbaissé pour l'étage.

Bandeau maçonné venant souligner la séparation entre rez-de-jardin et étage ainsi que sous le toit.

Deuxième niveau mansardé éclairé par une fenêtre centrale.



Adresse : 40, Rue Georges Remond		10,14
Réf. Cadastrale : BW 229		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toiture en tuiles mécanique.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en L. Deux niveaux sur le pignon et un sur la partie latérale avec combles.

Sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques et deux demi-croupes avec épis de faîtage.

Façade

Façade en meulière . Premier niveau avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Fenêtres plus hautes que larges avec un linteau droit en IPN surmonté de briques pleines et d'un bandeau de décors émaillé au premier niveau. Volets en bois à claire-voie.

Garde-corps en fonte posés en applique à motifs de feuilles de marronniers.





Le sous-sol semi-enterré comprend deux fenêtres.

Combles sur la partie latérale éclairés par un chien assis.

Croupes du toit soutenues par des corbeaux ouvragés.

Grille et portail en ferronnerie soutenus par un muret en meulière.



Adresse : 39, Rue Georges Remond		10,15
Réf. Cadastrale : BW 230		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière et briques pleines. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction à deux pignons. Deux niveaux avec combles sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques .

Façade

Façade en meulière au premier niveau , maçonnée pour le deuxième niveau et les combles.

Fenêtres plus hautes que larges avec un linteau droit en IPN surmonté de briques pleines.

Volets en métal posés en tableau, garde-corps en métal posés en applique.

Au premier niveau, angle coupé formant trois pans et deux piliers séparant les trois fenêtres.

Angles de la maison en brique.

Les façades du deuxième niveau et des combles sont décorés de jeux de briques en losange.



Adresse : 17, Rue du Général Gallieni		10,16
Réf. Cadastrale : BW 233		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol avec combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques et une avancée sur la façade à deux pans.

Façade

Façade en meulière symétrique. Chaque niveau comprenant deux fenêtres avec linteaux en IPN surmontés de briques. Volet en métal posés en tableau, garde-corps en fonte posés en applique.

Porte d'entrée latérale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Sur la façade , le mur remonte au niveau des combles pour former un triangle central.

Clôture en béton à dessins "art nouveau".



Adresse : 7, Rue d'Avron		10,17
Réf. Cadastrale : BW 238		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie enduite Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol avec combles perdus.

Agrandissement latéral.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques. Agrandissement à deux pans.

Façade

Façade maçonnée symétrique dans le style du 18ème siècle.

Premier niveau avec une porte d'entrée centrale. Fenêtres plus hautes que larges, garde-corps en fonte posés en tableau. Volets bois à claire-voie posés en applique.

Linteaux ornés de décors en staff.

Au troisième niveau, œil de bœuf central.

Seule la façade principale est à protéger.





Adresse : 5, Rue d'Avron		10,18
Réf. Cadastrale : BW 241		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en L. Deux niveaux et deux pignons et un sur la partie latérale avec combles aménagés.

Petit agrandissement latéral. Sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques .

Façade

Façade en meulière sur les deux premiers niveau du pignon de façade, maçonné pour le reste.

Premier niveau avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Fenêtres plus hautes que larges avec un linteau en arc surbaissé en briques de deux couleurs.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en en métal posés en tableau.

Jeu de décor au dessus des linteaux et en séparation entre le deuxième niveau et les combles.

Avant toit des combles soutenue par des corbeaux ouvragés.

Grille et portail en ferronnerie soutenus par un muret en meulière.

Seule la façade principale est à protéger.





Adresse : 74, Rue Aristide Briand		10,19
Réf. Cadastrale : BW 243		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques pleines. Toit en ardoises mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en L. Deux niveaux dont un mansardé avec combles perdus et rez-de-jardin.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques. Tuiles de rives anciennes festonnées.

Façade

Façade en meulière , angles des murs et dessous de toit en alternance de briques de deux couleurs.

Premier niveau avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Fenêtres à quatre battants au rez-de-chaussée, deux battants à l'étage.

Linteaux en IPN surmontés de briques.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en métal posés en tableau.

Jeu de décor de briques composant les appuis de fenêtres.

Grille et portail en ferronnerie soutenus par un muret en meulière.

Seule la façade principale est à protéger.



Adresse : 76, Rue Aristide Briand		10,20
Réf. Cadastrale : BW 247		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait. Façade principale perpendiculaire.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré plus combles.

Nombreuses dépendances.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Murs en meulière, façade symétrique imposante structurée par un balcon au rez-de-chaussée et un balcon traversant au premier étage.

Fenêtres plus hautes que large avec linteaux en arc surbaissé en meulière taillée façon pierre de taille.

Appuis de fenêtre en pierre de taille avec dessous taillé en doucine.

Garde-corps des fenêtres et balcons en fonte ouvragée posés en applique.

Volets en fer posés en tableau sur les deux premiers niveaux.

Rez-de-chaussée comprenant en son centre deux porte-fenêtres donnant sur un balcon. De chaque côté du balcon une porte d'entrée et une fenêtre.

Au deuxième niveau quatre porte-fenêtre donnant sur un balcon traversant.

Au troisième niveau légèrement mansardé sur les côtés éclairés par trois fenêtres.

Combles éclairés par un œil de bœuf.

Avant toit important soutenu par des corbeaux et arbalétriers travaillés de style néo-normand.

Portail et grille en ferronnerie, mur de clôture en meulièr

Dépendances comportant écuries, garage et arches en en plein cintre de même facture que la maison.



Ancienne demeure de l'écrivain Hervé BAZIN.

Bâtiment principal et dépendances à protéger.



Adresse : 44, Rue Georges Remond		10,21
Réf. Cadastrale : BW 252		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Murs maçonnés crépis Rez-de-jardin en meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade symétrique en meulière pour le sous-sol, maçonnée pour les autres niveaux.

Porte d'entrée latérale accessible par un escalier en pierre avec balustres tournées de style Louis XIII.

Encadrement des ouvertures par des bandeaux maçonnés façon pierre. Motifs entre les fenêtres des deux niveaux.

Garde-corps en fonte à décors de panier de style arts-décoratifs posés en applique.

Volets en métal posés en tableau.

Grille en ferronnerie supportée par un muret en meulière.





Adresse : 80, Rue Aristide Briand		10,22
Réf. Cadastrale : BW 254		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Murs crépis. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en alignement avec les deux rues.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol.

Combles perdus, pan coupé à l'angle des deux rues.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques dont l'un coupé à l'angle.

Façade

Façade maçonnée. Niveaux soulignés par des corniches. Au premier niveau, corniche en staff à doucine positionnée au dernier quart de la hauteur des fenêtres et rejointe par les linteaux des fenêtres.

Fenêtres plus hautes que larges, linteaux en staff à corniches moulurées.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en métal posés en tableau.

Porte d'entrée à l'angle surmontée d'un fenêtre protégée par des barreaux au dessin "art nouveau".

Fenêtres sur les façades de chaque côté de la porte protégés également par des barreaux "art nouveau".







Adresse : 36, Rue Carnot		10,23
Réf. Cadastrale : BW 26		
Année de construction :	1920-1930	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à un niveau sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans asymétriques.

Façade

Façade en meulière comprenant trois fenêtres au rez-de-chaussée et une fenêtre éclairant les combles.

On peut supposer que la maison autrefois symétrique a été agrandie par l'adjonction d'un garage semi-entérré surmonté d'un étage d'habitation, la pente du toit venant mourir sur cet agrandissement.

Fenêtres symétriques à linteau et bandeaux maçonnés.

Grille en fer forgé portée par un muret en meulière.

Seules les façades en meulière sont à protéger.



Adresse : 84, Rue Aristide Briand		10,24
Réf. Cadastrale : BW 261		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie crépie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Agrandissement à l'arrière.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Toit s'appuyant sur le mur pignon arrière couvrant l'agrandissement.

Façade

Façade symétrique maçonnée.

Au rez-de-chaussée porte d'entrée à gauche de la façade accessible par un escalier de pierre avec balustres et protégée par une marquise en ferronnerie. Porte vitrée sur sa partie haute avec imposte.

Fenêtres symétriques plus hautes que larges à linteau. Entourage comportant des bandeaux maçonnés.

Décor de fausses poutres sur la pointe du pignon.

Garde-corps posés en applique , volet en fer posés en tableau.



Adresse : 89, Rue Aristide Briand		10,25
Réf. Cadastrale : BW 267		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Brique pleine et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.



Volumétrie

Construction en L. Deux niveaux avec combles perdus et sous-sol.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques. Tuiles de rives en tuiles.

Façade

Façade en briques de couleur marron-ocre, pointe du pignon maçonné avec fausses poutres.

Au rez-de-chaussée, sur le mur gouttereau, large baie en demi-cintre formant une loggia vitrée donnant accès à l'entrée.

Fenêtres du mur pignon plus hautes que larges, à linteaux en demi-arc composé de briques et pierres de taille. Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en en métal posés en tableau.

Au dessus de l'entrée, deux fenêtres jumelles de largeur inégale partiellement garnies de carreaux de verre.

Seule la façade principale est à protéger.



Adresse : 38, Rue Carnot		10,26
Réf. Cadastrale : BW 27		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en alignement avec la rue, jumelle avec la maison voisine.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol. Combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à trois pans.

Façade

Façade en meulière simple, sous-sol maçonné. Corniche sous le toit. Bandeau en ciment
à l'angle des murs.
Façade principale perpendiculaire à la rue symétrique. Elle comporte au rez-de-chaussée une entrée centrale entourée de 2 fenêtres plus hautes que larges, linteaux et entourages en bandeaux maçonnés.
A l'étage deux fenêtres identiques à celles du rez-de-chaussée entourant une petite fenêtre en hauteur.
Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique.
Les combles sont éclairées par un petit chien assis couvert d'un chapeau de gendarme
finissant en enroulement en zinc.





Adresse : 81, Rue Aristide Briand		10,27
Réf. Cadastrale : BW 291		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur rez-de-jardin et combles perdus.

Petit agrandissement à droite de la façade.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques

Façade

Façade en meulière simple . Bandeau maçonné soulignant le dessous de toit.

Premier niveau avec une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre et une fenêtre.

Etage comportant deux fenêtres.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en en métal posés en tableau.

Linteaux cimentés en arc surbaissé.

Grille en fer forgé portée par un muret en meulière.



Adresse : 79, Rue Aristide Briand		10,28
Réf. Cadastrale : BW 292		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur rez-de-jardin et combles perdus.

de la façade.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade en meulière simple . Bandeau maçonné soulignant le dessous de toit.

Premier niveau avec une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre et une fenêtre.

Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.

Etage comportant deux fenêtres.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en en métal posés en tableau.

Combles éclairés par un œil de bœuf.

Linteaux cimentés en arc surbaissé.

Grille en fer forgé portée par un muret en meulière.



Adresse : 96, Rue Aristide Briand		10,29
Réf. Cadastrale : BW 347		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction à volumes multiples. Deux niveaux avec combles perdus et sous-sol.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à pans symétriques. Agrandissement couvert en terrasse

Façade

Façade en meulière pour le pignon, maçonné pour l'ancienne branche du L.

Pignon de style néoflamand.

Au rez-de-chaussée et à l'étage, fenêtres sur la partie meulière à linteaux en arc surbaissé en briques de deux couleurs et pierre. Appuis de fenêtre en brique pleine.

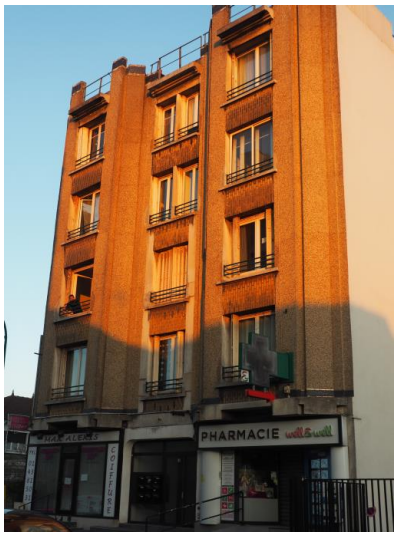
Fenêtres plus hautes que larges. Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en en métal posés en tableau.

Entrée dans l'angle du L protégée par une marquise en ferronnerie.

Sur la partie maçonnée, fenêtres en plein-cintre. Combles éclairés par deux œil de bœuf.

Grille en fer forgé portée par un muret en meulière.





Adresse : 51, Rue Aristide Briand	10,30
Réf. Cadastrale : BW 35	
Année de construction :	1930
Matériaux :	Briques et maçonnerie. Toit en terrasse.

Implantation

Immeuble à l'alignement de la rue en léger retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire à trois registres avec panneaux latéraux de la façade en encorbellement.

Six niveaux

Toiture

Toiture en terrasse.

Façade

Façade symétrique maçonnée de style "arts décoratif". Elle est rythmée par trois panneaux délimités par des piliers verticaux.

Les panneaux latéraux sont posés en encorbellement soutenus par des consoles au niveau du premier étage. Une fenêtre est centrée sur chaque panneau.

Les garde-corps en tubes et les volets en métal sont posés en applique.

Les panneaux entre les fenêtres des différents niveau sont décorés de briques pleines.

Le ravalement de la maçonnerie est constitué de graviers arrondis incrustés.

Le rez-de-chaussée est rectiligne, composé de deux commerces entourant la porte d'entrée à verrière.

Seule la façade principale est à protéger.



Adresse : 77, Rue Aristide Briand		10,31
Réf. Cadastrale : BW 366		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques.

Façade

Façade en meulière symétrique simple . Corniche soulignant le dessous de toit.

Premier niveau avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Elle est entourée de deux fenêtres.

Etage comportant trois fenêtres. Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en métal posés en tableau. Linteaux des ouvertures simples en maçonnerie.

Grille en fer forgé portée par un muret en meulière.

Seule la façade principale est à protéger.



Adresse : 41, Rue Georges Remond		10,32
Réf. Cadastrale : BW 368		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.



Volumétrie

Construction en L. Trois niveaux dont un mansardé avec sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques.

Façade

Façade en meulière, angles des murs des deux premiers niveau en alternance de briques et de meulière.

Premier niveau avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Entre les 2ème et 3éme niveau, large bandeau de briques pleines de deux couleurs.

Décors également présents sous le toit.

Linteaux de fenêtres en IPN surmonté de briques au premier niveau et sur le mur gouttereau, en arc surbaissésur les étages du mur pignon.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en en métal posés en tableau.

Fenêtre du premier étage du pignon avec balcon soutenu par des IPN. Garde corps du balcon

Grille et portail en ferronnerie soutenus par un muret en meulière.

Seules les façades en meulière sont à protéger.





Adresse : 2, Avenue de Versailles		10,33
Réf. Cadastrale : BW 37		
Année de construction :	1950-1960	
Matériaux :	Pierre et briques maçonnées. Toit en tuile mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques. Epis de faîtage en terre cuite.

Façade

Maison témoignage des constructions des années 1950.

Façade en pierre de taille au rez-de-jardin, maçonnée pour l'étage. Large bandeau maçonné soulignant le dessous de toit.

Rez-de-jardin avec porte d'entrée et porte de garage. Bandeau séparant les deux niveaux.

Fenêtres de l'étage asymétriques entourées de bandeaux simples, certaines avec balconnières.

Etage comportant trois fenêtres. Garde-corps en fonte posés en applique.

Volets en métal posés en tableau. Linteaux des ouvertures simples en maçonnerie.

Seule la partie en pierre des façades est à sauvegarder.



Adresse : 5 ter, Rue d'Avron		10,34
Réf. Cadastrale : BW 373		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Murs maçonnés crépis. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction à volumes multiples. Corps principal rectangulaire, pavillon sorte de tour carrée de côté.

Deux niveaux avec combles aménagés et sous-sol semi-entérré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à pans symétriques pour la partie principale, quatre pans pour l'avancée.

Façade

Façade maçonnée simple, symétrique pour le corps principal .

Au rez-de-chaussée du bâtiment principal, une porte d'entrée centrale à deux battants entourée de deux fenêtres, à l'étage, trois fenêtres.

La porte, accessible par un escalier en pierre est protégée par une marquise en ferronnerie.

Fenêtres plus hautes que larges. Garde-corps en fonte posés en applique.

Volets en en métal posés en tableau.

Sur l'avancée, une fenêtre simple au premier niveau, une porte-fenêtre avec balcon garde-corps en fonte au deuxième niveau soutenu par des corbeaux.

Combles éclairés par un chien assis central à trois ventaux sur le bâtiment principal, une fenêtre large à quatre ventaux sous le toit de l'avancée.

Grille en fer forgé portée par un muret en meuliè

Seules les ferronneries et la forme du toit sont à protéger.





Adresse : 91, Rue Aristide Briand		10,35
Réf. Cadastrale : BW 377		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Agrandissement d'une véranda.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade symétrique en meulière avec appareillage de briques pleines aux angles et sur les encadrements d'ouvertures du rez-de-chaussée.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Elle est entourée de deux fenêtres.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en fer posés en tableau.

A l'étage et dans les combles linteaux des fenêtres en arc surbaissé en brique vernissées vertes.

Combles éclairés par une fenêtre centrale. Avant toit tenu par des corbeaux ouvragés.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 1 bis, Rue du Général Galliéni		10,37
Réf. Cadastrale : BW 006		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et staff. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait accolée à la maison voisine.

Façade principale perpendiculaire à la rue.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à trois pans. Chien assis.

Façade

Façade en meulière . Corniche à doucine soulignant le dessous de toit. Angles maçonnés.

Façade principale du premier niveau avec une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre et protégée par une véranda et une fenêtre. Une fenêtre également sur le côté.

Etage comportant trois fenêtres. Garde-corps en fonte posés en applique.

Volets en bois à claire-voie posés en tableau. Linteaux des ouvertures façon pierre de taille.

Bandeaux larges entourant les tableaux de fenêtres, sans interruption

entre les niveaux formant des réserves entre les fenêtres des deux niveaux.

Combles éclairés par un chien assis central.



Adresse : 40, Rue Carnot		10,39
Réf. Cadastrale : BX 028		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et staff. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison en alignement avec la rue, jumelle avec la maison voisine du 38.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol. Combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à trois pans. Epis de faîtage en terre cuite.

Façade

Façade en meulière simple, sous-sol maçonné. Corniche sous le toit et soulignant les différents niveaux.

Bandeau en ciment à l'angle des murs formant un décors de piliers.

Façade principale perpendiculaire à la rue et symétrique. Elle comporte au rez-de-chaussée une entrée centrale entourée de 2 fenêtres plus hautes que larges, linteaux et entourages en bandeaux maçonnés.

Cette porte est accessible par un escalier de pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

A l'étage deux fenêtres identiques à celles du rez-de-chaussée entourant une petite fenêtre en hauteur.

Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 8, Rue Joannes		10,40
Réf. Cadastrale : BX 044		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Murs crépis et staff. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques. Agrandissement à deux pans.

Façade

Façade maçonnée symétrique dans le style du 18ème siècle. Premier niveau avec une porte d'entrée et une fenêtre. Fenêtres plus hautes que larges,

garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois plein posés en applique.

Linteaux ornés de décors en staff avec tête féminine ou de marguerite.

Porte protégée par une marquise à rives en bois en forme de vagues.

Combles éclairés par un chien assis.





Seuls les décors de la façade principale sont à protéger.



Adresse : 3, Rue Raffin		10,41
Réf. Cadastrale : BX 047		
Année de construction :	1830-1850	
Matériaux :	Pierre maçonnée crépie. Toit en ardoise et zinc	

Implantation

Maison en alignement avec la rue, perpendiculaire à celle-ci.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol et combles. Agrandissement latéral.

Toiture

Toiture à pans brisés en ardoise.

Agrandissement couvert d'un toit à pans multiple en ardoises posées en écaille de poisson et en zinc.

Façade

Très intéressante maison dans le style du 18ème siècle.

Façade maçonnée. Importante corniche formant dessous de toit et soulignant les différents niveaux.

Façade principale perpendiculaire à la rue et symétrique. Elle comporte au rez-de-chaussée une entrée centrale entourée de 2 fenêtres plus hautes que larges, linteaux et entourages en bandeaux maçonnés.

Cette porte est accessible par un escalier de pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

A l'étage 3 fenêtres identiques à celles du rez-de-chaussée. Volets en bois à claire-voie posés en applique.

Agrandissement d'un niveau, à pans coupés comportant trois fenêtres à volet en métal.

Toit de l'agrandissement comportant un écusson en zinc orné d'un faisceau de trois flèches.

Combles éclairés d'un chien assis à chapeau de gendarme en façade et d'un œil de bœuf sur le pignon.

Important portail en ferronnerie.







Adresse : 7 bis, Rue Joannes		10,44
Réf. Cadastrale : BX 060		
Année de construction :	1960	
Matériaux :	Pierre de taille. Toit en tuiles mécanique.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle comportant un rez-de-jardin avec garage, un étage et des combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à trois pans asymétriques.

Façade

Maison témoignage des constructions des années 1960.

Façade en pierre de taille à bossage. Bandeau maçonné soulignant le dessous de toit.

Rez-de-jardin avec porte d'entrée comprenant la porte et un panneau de carreaux de verre et porte de garage. Deux fenêtres de l'étage.

Seules les façades en pierre sont à protéger.



Adresse : 9, Rue de l'Epoque		10,45
Réf. Cadastrale : BX 068		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Murs maçonnés avec staff. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en rectangle avec agrandissement en retrait.

Deux niveaux avec combles perdus et sous-sol semi-entérré.



Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans avec épis de faîtage pour la partie principale, terrasse et tuiles pour l'agrandissement.

Façade

Maison dans le style du 18ème siècle.

Façade maçonnée symétrique à décors de staff, pour le corps principal . Elle est rythmée par des joints horizontaux imitant ceux de la pierre de taille. Angles des murs façon pierre de taille.

Au rez-de-chaussée du bâtiment principal, une porte d'entrée centrale entourée de deux fenêtres à l'étage, trois fenêtres. La porte, accessible par un escalier en pierre est protégée par une marquise en ferronnerie.

Un décor en staff à fronton triangulaire tenu par des corbeaux à feuilles d'acanthe orne le linteau.

Fenêtres plus hautes que larges. Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en tableau. Linteaux des fenêtres à décors de pierre de taille.

Premier niveau de l'agrandissement couvert pour partie d'une terrasse avec garde-corps en balustres tournées.

Grille en fer forgé portée par un muret en meulière.

Seules la façade principale et la grille sont à protéger.



Adresse : 22, Rue Joannes		10,48
Réf. Cadastrale : BX 080		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et staff. Toit en ardoises et zinc.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture à deux pans inégaux en tuiles mécaniques et un pan coupé revenant sur la façade en ardoises.

Façade

Façade symétrique en meulière rythmée par des pilastres cannelés et des décorations en staff.

Corniche à doucine sous le toit coiffant une frise à cartouches encadrés de losanges.

Encadrement des fenêtres sur toute la hauteur dégageant des réserves entre fenêtre et toit.

Angles de murs en décors de pierre de taille.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée latérale et deux fenêtres. Etage avec deux fenêtres.

Combles éclairés par un chien assis à chapiteau brisé avec tête de mascaron et fleurs en céramique émaillée. Chien assis

Seules les façades en meulière et décors sont à protéger.





Adresse : 1, Rue de l'Epoque		10,50
Réf. Cadastrale : BX 100		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et briques pleines. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles.

Agrandissement d'une véranda.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade symétrique maçonnée avec appareillage de briques pleines aux angles.

Niveaux rythmés par des bandeaux en briques de deux couleurs et des décors émaillés.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée sur le mur latéral et deux fenêtres sur le mur de façade.

Deux fenêtres également à l'étage. Linteaux en arc surbaissés en briques de deux couleurs surmontés d'un décors émaillé inclus dans la frise.

Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique.

A l'étage et dans les combles les linteaux des fenêtres en arc surbaissé en brique vernissées de couleur verte. Sous le toit, frise constituée de carreau en losange bleu sur fond jaune.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.

Maison identique à celle du 41, rue du parc.





Adresse : 41, Rue du Parc		10,51
Réf. Cadastrale : BX 101		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et briques pleines. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles.

Agrandissement d'une véranda.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade symétrique maçonnée avec appareillage de briques pleines aux angles.

Niveaux rythmés par des bandeaux en briques de deux couleurs et des décors émaillés.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée sur le mur latéral et deux fenêtres sur le mur de façade.

Deux fenêtres également à l'étage. Linteaux en arc surbaissés en briques de deux couleurs surmontés d'un décors émaillé inclus dans la frise.

Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique.

A l'étage et dans les combles les linteaux des fenêtres en arc surbaissé en brique vernissées de couleur verte. Sous le toit, frise constituée de carreau en losange bleu sur fond jaune.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.

Maison identique à celle du 1, rue de l'Epoque.





Adresse : 77, Avenue Jean Jaurès		10,56
Réf. Cadastrale : BX 11		
Année de construction :	1895-1930	
Matériaux :	Briques pierres et bois. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Immeuble en alignement avec la rue.

Volumétrie

Immeuble en de forme rectangulaire abritant une cour construite d'un immeuble en L.

L'immeuble sur rue comporte cinq niveau et combles perdus.

L'immeuble intérieur en L deux niveaux et combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques sur les deux immeubles.

Façade

Immeuble sur rue :

Immeuble de style "arts décoratifs". Façade en briques pleines. Fenêtres décorée de linteaux surmontés de motifs de briques ou carreaux.

Fenêtres plus hautes que larges avec garde-corps en fonte posés en applique et volets en métal posés en tableau. Huit fenêtres par niveau.

Au dernier niveau 2 balcons desservant deux fenêtres couverts par une avancée du toit maintenue par des piliers rond.

Au rez de chaussée, trois boutiques et un porche cavalier à linteau en plein cintre.

Immeuble en L sur cour :

Immeuble de style néo-Louis XIII en maçonnerie et brique pleine "Le square des amis". Il est constitué d'appartements formant petites maison individuelles.

Linteaux des fenêtres en arcs surbaissés en briques et pierres de taille surmontés d'un arc en plein cintre en briques largement débordant.

Fenêtres plus hautes que larges. Au rez-de-chaussée garde-corps en fonte posés en tableau et

volets en bois à claire-voie posés en applique. A l'étage garde-corps en bois à croix.

Linteaux en pierre de taille sculptés, décors émaillés, bornes en pierre et voutes cochères.














Adresse : 7, Rue Jourd'Heuil		10,60
Réf. Cadastrale : BX 117		
Année de construction :	1900-1910 agrandissement 2000	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles et zinc pour l'agrandissement.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en L avec bâtiment dans l'angle du L et d'un agrandissement ancien à gauche, un autre moderne à droite.Trois niveaux et combles avec sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques et zinc. Terrasse sur bâtiment d'entrée.

Façade

Façade du pignon en meulière, agrandissements en alternance de briques de différentes couleurs et de meulière.

Pignon symétrique disposant d'une fenêtre par niveau dont petite fenêtre éclairant les combles.

Fenêtres avec linteau en IPN. Bandeaux de briques et ornements de céramique rythmant les niveaux.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en en métal posés en tableau.

Premier niveau avec une porte d'entrée à droite du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Il comporte une entrée avec à sa gauche un blason émaillé.

Petit bâtiment d'angle comportant 2 niveaux surmontés d'une terrasse accessible par la branche du L.

Trois fenêtres étroites séparées par des piliers en brique et pierre de taille ornent les côtés.

Linteaux des trois fenêtres en un seul IPN, garde-corps de terrasse en ferronnerie.

Agrandissement de gauche d'un niveau surmonté de balustres tournées en pierres.

Nombreux décors émaillés sur les façades.

Grille et portail en ferronnerie soutenus par un muret en meulière.

Seule la façade principale hors extension moderne est protégée.







Adresse : 10, Rue de l'Epoque		10,62
Réf. Cadastrale : BX 121		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Maçonnerie crépie. Toit en ardoises et zinc.	

Implantation

Immeuble parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques, pans coupés en ardoises.

Façade

Façade symétrique maçonnée si ce n'est pour le positionnement de l'entrée.

Bandeaux larges au angles des murs imitant la pierre de taille.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée accessible par un escalier droit et protégée par une marquise en ferronnerie. Symétriquement à la porte, un bow-window à pans coupés de 3 fenêtres orne la façade. Il est couvert d'un balcon desservi par une porte fenêtre de l'étage supérieur. Le rez-de-chaussée est complété de deux fenêtres latérales.

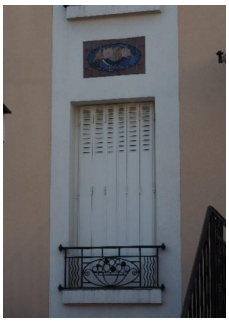
A l'étage 4 fenêtres sont également réparties sur la façade dont une porte-fenêtre au dessus du balcon. Les ouvertures de ces deux niveaux sont entourées d'un bandeau maçonné.

Les fenêtres des 2 niveaux sont réunies par un motif en céramique de forme d'une vasque de fleur de style "arts décoratifs". Garde-corps en fonte posés en applique à décors de panier de fleur de style "arts décoratifs". Volets en métal posés en tableau. Au deuxième étage, 4 fenêtres en chien assis entourées d'ardoises avec linteaux en chapiteaux triangulaires.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.

Seule la façade principale à protéger.







Adresse : 11 Rue Jourd'Heuil		10,63
Réf. Cadastrale : BX 123		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Meulière et briques enduites. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en L. Deux niveaux avec sous-sol semi-enterré et combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques.

Façade

Façade principale en meulière, frise en alternance de briques rythmant la façade positionnée en dessous des linteaux des fenêtres du rez-de-chaussée.

Premier niveau avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre latéral et protégée par une marquise en ferronnerie.

Une fenêtre sur le mur pignon et une autre sur le mur gouttereau à côté de la porte.

A l'étage, une fenêtre sur le mur pignon, deux sur le mur gouttereau.

Linteaux des fenêtres en IPN surmonté de briques vernissées verte posées de chant.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en métal posés en tableau.

Seules les façades en meulière sont à protéger.



Adresse : 2, Rue Carnot		10,64
Réf. Cadastrale : BX 124		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et staff. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction en L. Deux niveaux avec sous-sol semi-enterré et combles aménagés. Véranda moderne.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques.

Façade

Façade principale maçonnée rythmée par de nombreux décors en plâtre.

Les angles des murs sont soulignés au rez-de-chaussée par des angles façon pierre de taille.

A l'étage , angles formés par des pilastres à nervures surmontés de chapiteaux et soutenant une corniche à doucine. De même, une corniche à doucine vient séparer le rez-de-chaussée de l'étage.

La porte d'entrée est positionnée dans l'angle du L, accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Une large porte fenêtre donne accès à la véranda.

Une fenêtre sur le mur pignon et une autre sur le mur gouttereau à côté de la porte.

A l'étage, une fenêtre sur le mur pignon, une sur le mur gouttereau.

Ouvertures entourées par des bandeaux. Garde-corps en fonte posés en tableau.

Volets en bois à claire-voie posés en applique.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière

Véranda récente dans le style.





Adresse : 14, Rue de l'Epoque		10,65
Réf. Cadastrale : BX 125		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Murs maçonnés à crépi. Toit en ardoise.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré. Agrandissement à l'arrière.

Toiture

Toiture en ardoises à quatre pans. Epis de faîtage en zinc à " toupies".

Façade

Façade symétrique maçonnée. Elle est rythmée par des corniches à doucine dont le volume augmente entre chaque niveau. Bandeaux larges au angles des murs .

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier droit en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie à trois pentes. De chaque côté de la porte, une fenêtre.

A l'étage trois fenêtres. Les ouvertures de ces deux niveaux sont entourées d'un bandeau maçonné.

Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique.

Au deuxième étage 3 fenêtres en chien assis entourées d'ardoises avec linteaux en forme de chapiteau triangulaire pour la fenêtre centrale et d'arc surbaissé pour les deux autres fenêtres.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers et un muret en meulière.

Seule la façade principale est à protéger.



Adresse : 16, Rue de l'Epoque		10,66
Réf. Cadastrale : BX 126		
Année de construction :	1868	
Matériaux :	Pierre de taille et murs crépis. Toit en ardoises.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré. Agrandissement à l'arrière.

Toiture

Toiture en ardoises à quatre pans.

Façade

Façade symétrique en maçonnerie et pierre de taille de style néo-renaissance. Elle est rythmée par des corniches à doucine en pierre de taille entre chaque niveau. Angles des murs en pierre de taille.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale entourée d'un mur central en pierres de taille et accessible par un escalier droit en pierre. Le linteau en forme d'accolade en pierre de taille est surmonté d'une hutte sculptée. L'année 1868 est sculptée sous l'accolade. De chaque côté de la porte, une fenêtre dont l'entourage est en pierre de taille avec linteaux en accolade.

A l'étage 3 fenêtres dont l'entourage est en pierre de taille. Les frontons en saillie du toit sont de style néo-renaissance en triangles surmontés de boules tournées et cimaises.

Garde-corps en fonte ouvragés posés en applique. Volets en métal au rez-de-chaussée posés en tableau.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers et un muret en meulière.

Bati principal protégé hors agrandissement arrière.







Adresse : 1, Rue Carnot		10,67
Réf. Cadastrale : BX 127		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Murs maçonnés et briques. Toits en tuiles.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction en L. Deux niveaux avec sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Agrandissement avec garage semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques. Deux pans pour plus bas pour l'agrandissement.

Façade

Façade principale maçonnée. Angles de murs en briques en alternance de briques et maçonnerie.

Fenêtres de la façade hors agrandissement avec linteaux en arcs surbaissés fait de briques de différentes couleur avec clef de voûte en staff triglyphes.

Les deux niveaux sont rythmés par une large corniche à doucine.

La porte d'entrée est positionnée sur l'agrandissement protégée par une marquise en ferronnerie.

Seule la façade principale hors agrandissement est à protéger.



Adresse : 18 bis, Rue de l'Epoque		10,68
Réf. Cadastrale : BX 130		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière, maçonnerie et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction comportant un corps central en rectangle et deux corps latéraux également rectangulaires.
Elle comprend deux niveaux sur sous-sol semi-enterré, un troisième sur le corps central.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans pour le corps central, deux pour les corps latéraux.
Girouette en forme de coq sur le corps central.

Façade

Façade symétrique constituée d'un corps central rectangulaire maçonné formant une tour entourée de deux pavillons légèrement en retrait en pierre.
Les niveaux sont rythmés par des corniches en jeu de briques de deux couleurs.
Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en fer à cheval en pierre.
Garde-corps en balustres tournées. Entrée protégée par un auvent en bois soutenu par quatre colonnes en bois tournées. La toiture de l'auvent est à trois pans avec épis de faîtage.
Sur les corps latéraux, une fenêtre par niveau avec volets bois à claire-voie.
A l'étage du corps central, deux petites fenêtres jumelles surmontées d'une grande sur deux niveaux.
Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique.
Le dernier étage de la tour est éclairé par un œil de bœuf entouré d'un décors de briques pleines.
De nombreuses fenêtres comportent des vitraux.
Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers et un muret en meulière.



Adresse : 20, Rue de l'Epoque		10,69
Réf. Cadastrale : BX 132		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en L. Deux niveaux avec sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques.

Façade

Façade principale en meulière, frise en briques rythmant la façade positionnée entre les deux niveaux.

Premier niveau avec une porte d'entrée dans l'angle du L dans une loggia et accessible par un escalier en pierre droit. Une fenêtre sur le mur pignon avec un linteau en IPN.

A l'étage, deux fenêtres dont les linteaux en arc surbaissé sont en briques et pierres.

Garde-corps simples posés en applique. Volets en métal posés en tableau.

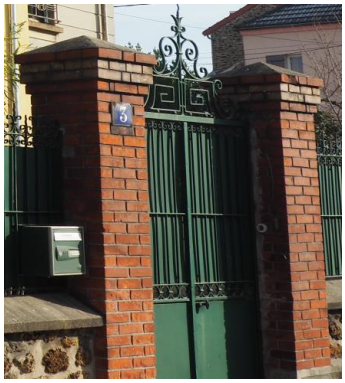
Angles des murs en maçonnerie décorés de brique.

Plaque émaillée en caractères "art nouveau" Les marronniers.

Combles éclairés d'une fenêtre centrale.

Seule la façade principale est à protéger.





Adresse : 3, Rue Carnot		10,74
Réf. Cadastrale : BX 138		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie crépie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison perpendiculaire à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré. Agrandissement de côté.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans.

Façade

Façade symétrique maçonnée. Elle est rythmée par des corniches à doucine dont le volume augmente entre chaque niveau. Bandeaux larges au angles des murs .

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier droit en pierre et protégée par une verrière. De chaque côté de la porte, une fenêtre.

A l'étage trois fenêtres. Les ouvertures sont entourées d'un bandeau maçonné.

Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique.

Au deuxième étage trois fenêtres une grande fenêtre centrale et deux petites latérales.

Un chien assis sur mur gouttereau. Grille et portail en ferronnerie à motifs à la grecque supportés par des piliers en brique et un muret en meulière.

Seule la clôture et la forme de la façade sont à protéger.





Adresse : 5, Rue Germaine		10,77
Réf. Cadastrale : BX 141		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuile mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction formée d'un corps central rectangulaire et de deux pavillons latéraux.

le bâtiment dispose de trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans.

Quatre pans pour les pavillons avec épis de faîtage en terre cuite.

Façade

Façade symétrique maçonnée dissimilée par un mur élevé .

Elle comprend trois fenêtres par niveau dont une porte d'entrée sur le corps central.

Les fenêtres et portes-fenêtres sont à petits carreaux.

Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique.



Adresse : 18 bis, Rue de Maison Blanche		10,78
Réf. Cadastrale : BX 143		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie crépie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison perpendiculaire à la rue, en alignement.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans.

Façade

Façade symétrique maçonnée. Elle est rythmée par une corniche à doucine au dessus du 2ème niveau.
Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier droit en pierre et protégée par une verrière. De chaque côté de la porte, une fenêtre.
A l'étage trois fenêtres. Les ouvertures sont entourées d'un bandeau maçonné.
Garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique.
Des motifs émaillés "art nouveau" bleu viennent décorer les espaces entre les linteaux de fenêtre, sous la corniche.
Deuxième étage mansardé comportant 3 fenêtres une grande fenêtre centrale et 2 petites latérales.
Sur le mur gouttereau aligné avec la rue, une fenêtre surmontée par le prolongement de la corniche de façade et entouré de décors émaillés.







Adresse : 35, Rue d'Avron		10,79
Réf. Cadastrale : BX 153		
Année de construction :	1900	
Matériaux :	Meulière brique et bois. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en rectangle avec avancée rectangulaire. Deux niveaux avec sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques et demi-croupes.

Façade

Maison de pur style "art nouveau".

Façade principale en meulière. Large frise en briques blanche, bleu et rouge positionnée entre l'étage et les combles.

Premier niveau avec une porte d'entrée protégé par un auvent en bois travaillé couvert de tuiles.

La largeur de l'auvent correspond à celle de l'avancée. L'avancée comporte une fenêtre plus large que haute avec un linteau en anse de panier en brique et pierre "art nouveau".

Elle est couverte de vitraux "art nouveau".

Cette avancée est couverte d'une terrasse à garde-corps en bois desservie par une porte fenêtre de l'étage. A l'étage, une autre fenêtre.

Les linteaux droit en IPN sont surmonté de briques en arc et de décors vernissés bleu.

Combles éclairés d'une fenêtre sous la croupe du toit de forme hexagonale avec quatre ventaux dont deux latéraux en triangle. Un minuscule chien assis vient également éclairer les combles.



Adresse : 33, Rue d'Avron		10,82
Réf. Cadastrale : BX 159		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques et plates.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en rectangle. Deux niveaux dont un mansardé avec sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans principaux symétriques à demi-croupe.

Chien assis couvert d'un toit à trois pans avec épis de faîtage.

Façade

Façade symétrique en meulière. Elle est rythmée par un bandeau de brique situé sous le niveau des linteaux du rez-de-chaussée.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par un auvent recouvert de tuiles en écailles de poisson.

Elle est entourée de deux fenêtres dont les linteaux sont en bois surmontés d'un arc de décharge de briques de 3 couleur. Les garde-corps en bois sont posés en applique. Volets en métal posés en tableau.

A l'étage, présence d'un important chien composé de trois fenêtres formant un demi-cercle en briques.

Le demi-cercle est repris par le jeu de poutres et corbeaux soutenant la croupe du toit.





Adresse : 11, Rue Carnot		10,85
Réf. Cadastrale : BX 162		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture à deux pans symétriques en tuiles mécaniques et deux demi-croupes sur les pignons, surmontés d'épis de faîtage en terre cuite. Chien assis sur le mur de façade.

Façade

Façade symétrique en meulière. Corniche à doucine sous le toit.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier de pierre et protégée par une marquise en ferronnerie et deux fenêtres. Etage avec trois fenêtres.

Entourages des ouvertures en bandeaux maçonnés.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en métal posés en tableau.

Murs pignon avec deux fenêtres sur les deux premiers niveau, une sous le toit.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers et un muret en meulière.



Adresse : 42, Rue d'Avron		10,86
Réf. Cadastrale : BX 164		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade en meulière avec angles maçonnés façon pierre et corniche entre les deux niveaux.
Ravalement en "muraille" avec insertion de petits morceaux de meulière.
Rez-de-chaussée avec une fenêtre et une porte d'entrée latérale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Deuxième niveau avec deux fenêtres.
Les linteaux en arc surbaissés sont composés de briques blanche et vernissées verte surmontés d'un chapeau de gendarme en pierre. Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en fer posés en tableau.
Les combles en maçonnerie sont éclairés par une fenêtre centrale de même forme.
Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.
Maison identique à celle du 44 rue d'Avron.





Adresse : 44, Rue d'Avron		10,87
Réf. Cadastrale : BX 164		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade en meulière avec angles maçonnés façon pierre et corniche entre les deux niveaux.

Ravalement en "muraille" avec insertion de petits morceaux de meulière.

Rez-de-chaussée avec une fenêtre et une porte d'entrée latérale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Deuxième niveau avec deux fenêtres.

Les linteaux en arc surbaissés sont composés de briques blanche et vernissées verte surmontés d'un chapeau de gendarme en pierre. Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en fer posés en tableau.

Les combles en maçonnerie sont éclairés par une fenêtre centrale de même forme.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.

Maison identique à celle du 42 rue d'Avron.





Adresse : 46, Rue d'Avron		10,88
Réf. Cadastrale : BX 165		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Maçonnerie crépie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues, en retrait.

Volumétrie

Construction à multiple volumes, à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques sur le pignon, trois sur l'avancée. Terrasse sur l'agrandissement.

Façade

Façade maçonnée de couleur rouge. Style néo-Louis XIII.

Les deux niveaux sont rythmés par une corniche blanche.

Les ouverture sont entourées d'un jeu de fausses pierres de taille.

La porte d'entrée est positionnée sur un pan coupé relient les deux corps de bâtiments accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Les fenêtres, à petits carreaux au rez-de-chaussée possèdent des garde-corps en fonte ouvragée posés en applique. Volets en fer posés en tableau.

L'agrandissement latéral est surmonté de balustres tournées.

Les combles sont éclairés par une fenêtre centrale sur le pignon.



Adresse : 34, Rue de Maison Blanche		10,89
Réf. Cadastrale : BX 167		
Année de construction :	1901	
Matériaux :	Maçonnerie crépie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction en L. Deux niveaux avec sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques.

Façade

Façade principale maçonnée rythmée par des corniches en plâtre et décors émaillés.

Les angles des murs sont constitués de fausses pierre de taille en plâtre.

La porte d'entrée est positionnée dans l'angle du L, accessible par un escalier en pierre et protégée par un perron en bois ouvragé, couvert d'une terrasse accessible du niveau supérieur.

Linteaux des fenêtre composées d'un bandeau de maçonnerie. Garde-corps en fonte posés en applique, volets en fer posés en tableau.

A l'étage, une fenêtre sur le mur pignon éclaire les combles.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.

Architecte Ch. DURAND.







Adresse : 48, Rue de Maison Blanche		10,91
Réf. Cadastrale : BX 174		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Agrandissement latéral.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade en meulière pour le rez-de-chaussée, maçonné pour les autres niveaux.

Corniche à doucine au dessus du rez-de-chaussée, large frise en céramique sous les combles.

Rez-de-chaussée avec une fenêtre et une porte d'entrée latérale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Deuxième niveau avec deux fenêtres.

Les linteaux sont composés de briques. Garde-corps en fonte posés en applique.

Volets en fer posés en tableau au premier niveau.

A l'étage, garde-corps en fonte posés en tableau, volets bois à claire-voie posés en tableau.

Les combles en maçonnerie sont éclairés par une fenêtre centrale de même forme.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.

Seule la façade principale et les parties en meulière sont à protéger.



Adresse : 62 bis, Rue Aristide Briand		10,93
Réf. Cadastrale : BX 187		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Maçonnerie et briques.	

Implantation

Immeuble à l'alignement de la rue .

Volumétrie

Construction rectangulaire à 3 registres avec partie centrale de la façade en encorbellement. 5 niveaux

Toiture

Toiture en terrasse avec chapeau épousant le ressaut de la façade et venant la protéger.

Façade

Façade symétrique maçonnée de style "arts décoratif". Elle est rythmée dans les étages par 3 registres délimités par les moulures en pierre de taille de l'encorbellement central.

Les 2 premiers niveaux formaient l'entrée de la salle de spectacle de 600 places le "GAGNY PALACE".

Une large verrière avec porte vient remplacer l'ancienne entrée. On y accède par trois marches couvrant toute la largeur de la baie. Elle est surmontée d'une large imposte aujourd'hui baie vitrée d'un appartement qui éclairait la salle de projection. De chaque côté, deux niches.

Les trois étages d'habitation sont constitués d'un registre central en encorbellement en pierre de taille à 2 fenêtres et de deux registres latéraux en brique disposant d'une fenêtre.

De larges corniches en bandeaux viennent rythmer les différents niveaux.

Seule la façade principale est protégée.







Adresse : 62 ter, Rue Aristide Briand		10,94
Réf. Cadastrale : BX 187		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Maçonnerie et brique.	

Implantation

Immeuble à l'alignement de la rue .

Volumétrie

Construction rectangulaire à trois registres avec bow-window en encorbellement. Six niveaux .

Toiture

Toiture en terrasse avec chapeau protégeant la façade.

Façade

Façade symétrique maçonnée de style "arts décoratif". Elle est rythmée dans les étages par deux bow-window en encorbellement.

Ils sont à deux pans et deux fenêtres et reliés entre eux par un balcon (niveau 3 à 5).

Au sixième niveau, la couverture des deux bow-window reliée par un balcon forment une terrasse.

Les côtés et le centre sont en brique pleine. Garde-corps en fonte à paniers de fleurs posés en applique.

Au rez de chaussssée, l'entrée du "Café du Théâtre a été remplacée par un mur percé d'une fenêtre.

Au dessus, l'inscription "CAFE DU THEATRE".

Seule la façade principale est protégée.





Adresse : 31, Rue Carnot		10,98
Réf. Cadastrale : BX 192		
Année de construction :	1930	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur rez-de-jardin.

Agrandissement d'une véranda.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques

Façade

Façade symétrique en meulière avec appareillage de briques pleines rythmant les deux niveaux.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre droit

et protégée par une marquise en ferronnerie. Elle est entourée de deux fenêtres.

Les linteaux en arc surbaissés sont en briques de deux couleurs.

Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en fer posés en tableau.

L'étage fortement mansardé est éclairé par une fenêtre central ave linteau droit. Elle est entouré d'un jeu de briques de deux couleurs formant fausses poutres surmonté d'un arc de décharge en briques doublé de meulière.

Le rez-de-jardin comprend une entrée de garage.

Seule la façade principale est à protéger.



Adresse : 21, Rue Carnot		10,99
Réf. Cadastrale : BX 197		
Année de construction :	1910-1925	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. Lucarne jacobine à deux pans.

Façade

Façade en meulière asymétrique rythmée d'un côté par l'avancée de toit de la lucarne et de l'autre par l'auvent de la porte d'entrée.

Rez-de-chaussée avec d'un côté une fenêtre à petits carreaux et linteau en anse de panier en briques.

De l'autre côté, une porte d'entrée et une petite fenêtre protégés par un large auvent à couverture de tuiles. Il est soutenu par des corbeaux ouvragés.

A l'étage, deux fenêtres à linteaux droit et clef de voute.

Au rez-de-chaussée, garde-corps en fonte posés en applique. Volets en fer posés en tableau.

A l'étage, garde-corps en fonte posés en tableau, volets bois à claire-voie posés en tableau.

Les combles sont éclairés par une lucarne avec une fenêtre avec volets bois.

L'avancée du toit est soutenue par des corbeaux ouvragés.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 19 bis, Rue Carnot		10,100
Réf. Cadastrale : BX 198		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme légèrement en L à 2 niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. Lucarne jacobine à deux pans asymétriques.

Façade

Façade en meulière asymétrique . Façade avec un ressaut. Au rez-de-chaussée, sur la partie en ressaut, fenêtre large avec linteau cintré en briques de différentes couleurs et clef de voûte en pierre. La porte d'entrée est située dans l'angle du L et protégé par un auvent couvert de tuiles et soutenu par des corbeaux ouvragés. De l'autre côté, deux fenêtres jumelles étroites à linteau cintré en brique séparées par un pilier en brique et réhaussées d'un arc de décharge en brique avec décors émaillé.
A l'étage, deux fenêtres à linteaux droit en IPN et une petite fenêtre à linteau en briques en triangle.
Les fenêtres comportent un garde-corps en fonte posés en applique, des volets en fer posés en tableau.
Les combles sont éclairés par une lucarne jacobine à deux pans asymétriques. Fenêtre avec volets bois.
Les murs entourant le fenêtre de la lucarne sont en brique et pans de bois.
Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.







Adresse : 24, Rue Carnot		10,104
Réf. Cadastrale : BX 210		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction rectangulaire. Trois niveaux avec sous-sol semi-enterré et combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans asymétriques.

Façade

Façade principale maçonnée rythmée entre chaque niveau par des corniches en plâtre à doucine.

Autrefois symétrique, la construction a été agrandie avec prolongation d'une des pentes du toit.

Les angles des murs sont constitués de bandeaux maçonnés blanc.

La porte d'entrée est positionnée en façade, accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Linteaux des fenêtres composées d'un bandeau de maçonnerie. Garde-corps en fonte posés en applique, volets en fer posés en tableau. Le dessus des linteaux du rez-de-chaussée et du premier étage sont décorés de frises émaillées aux décors "art nouveau" d'iris.

Un œil de bœuf éclaire les combles.

Seule la façade principale est à protéger.





Adresse : 26, Rue Carnot		10,105
Réf. Cadastrale : BX 211		
Année de construction :	1890-1900	
Matériaux :	Maçonnerie et staff. Toit en ardoises et zinc	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol .

Toiture

Toiture quatre pans coupés en façade en ardoises, dessus de toit en zinc.

Façade

Façade maçonnée symétrique dans le style du 18ème siècle. Elle est décorée de nombreux décors en plâtre. Des corniches à doucine viennent rythmer les différents niveaux.

Premier niveau avec une porte d'entrée centrale entourée de deux fenêtres.

Elle est accessible par un escalier en pierre et protégée par une importante marquise en ferronnerie en forme d'éventail. Fenêtres plus hautes que larges, garde-corps en fonte posés en tableau.

Volets en bois à claire-voie posés en applique.

Linteaux ornés de décors en staff avec panier de fleur et branches de laurier.

Le dernier niveau est éclairé par deux chien-assis symétriques à chapeau de gendarme et un œil de bœuf central à la Louvois.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 28, Rue Carnot		10,106
Réf. Cadastrale : BX 212		
Année de construction :	1900-1930	
Matériaux :	Maçonnerie . Toit en ardoises et zinc.	

Implantation

Maison en alignement avec la rue, jumelle. Jardin positionné devant donnant sur l'autre rue.

Volumétrie

Construction rectangulaire. Deux niveaux avec sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en ardoises à trois pans.

Façade

Façades maçonnées. Façade principale perpendiculaire à la rue.

Corniche dentelée sous le toit. Angles de la maison en décors de pierres de taille.

La porte d'entrée est positionnée en façade, accessible par un escalier et

protégée par un perron maçonné de style "arts décoratifs couvert en terrasse.

Linteaux des fenêtres composées d'un bandeau de maçonnerie. Garde-corps en fonte posés en tableau, volets en bois à claire-voie posés en applique.

Un œil de bœuf en zinc en chapeau de gendarme éclaire les combles.



Adresse : 26, Rue d'Avron		10,110
Réf. Cadastrale : BX 227		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques

Façade

Façade symétrique en meulière avec angles maçonnés façon pierre et bandeau soulignant les combles et le dessous de toit. Ravalement en "muraille" avec insertion de petits morceaux de meulière.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Elle est entourée de deux fenêtres.

Deuxième niveau avec trois fenêtres.

Les linteaux et garde corps simples en bandeaux maçonnés et en tubes. Volets en métal posés en tableau. Les combles sont éclairés par une fenêtre centrale de même forme.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers en meulière et briques supportant des chapeaux en pierre de taille et un muret en meulière.



Adresse : 10, Rue Carnot		10,111
Réf. Cadastrale : BX 234		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie . Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques

Façade

Façade symétrique maçonnée. Décors en plâtre comprenant des angles façon pierre un bandeau soulignant les combles et une large corniche à doucine soulignant les combles.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Elle est entourée de deux fenêtres.

Deuxième niveau avec trois fenêtres.

Les linteaux disposent de frontons en plâtre décorés d'une marguerite. Volets en bois à claire-voie posés en applique. Les combles sont éclairés par une fenêtre centrale de même forme.

Elle est entourée de deux faux œil de bœuf aveugles en plâtre.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers en briques supportant des chapeaux en pierre de taille et un muret maçonné façon pierre de taille.

Seule la façade principale et la clôture sont à protéger.





Adresse : 4, Rue Carnot		10,112
Réf. Cadastrale : BX 242		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et bois. Toit en tuiles mécaniques.	



Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait. Façade principale perpendiculaire à la rue.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles perdu

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade maçonnée. Décors en plâtre comprenant des angles façon pierre et un bandeau soulignant les combles .Rez-de-chaussée et étage avec loggia prenant l'angle de la maison et soutenues par des piliers en bois tourné. Garde-corps en balustres tournées en bois, corbeaux chantournés.

Fenêtres à contour simple en bandeau. Les combles sont éclairés par une petite fenêtre.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers décorés de motifs en staff.

Portail de style normand couvert d'une toiture en tuiles à quatre pans maintenue par des arbalétriers chantournés.









Adresse : 16, Rue Jourd'Heuil		10,113
Réf. Cadastrale : BX 243		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en chapeau de gendarme.	

Implantation

Maison perpendiculaire à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

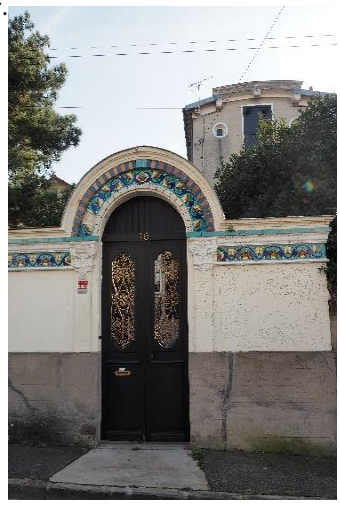
Toiture

Toiture à un pan en forme de cintre.

Façade

Façade principale asymétrique maçonnée. Bandeau entre le rez-de-chaussée et le premier étage.
combles et une large corniche à doucine soulignant les combles.
Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale sur façade perpendiculaire.
Mur pignon donnant sur rue. Forme du toit cintré, surmonté en son centre d'un chapiteau avec corniche.
Le 2ème étage est éclairé sur le mur pignon de deux œil de bœuf, sur la façade principale par une fenêtre.
Mur de clôture avec ouverture en plein-cintre avec carreaux émaillés "art nouveau" et corniche.
Seule la clôture décorée et l'architecture du mur pignon sont à protéger.







Adresse : 14, Rue Jourd'Heuil		10,114
Réf. Cadastrale : BX 244		
Année de construction :	1910-1920	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles perdus.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. Couverture à deux pans couvrant le triangle du mur coiffant une fenêtre de l'étage.

Façade

Façade en meulière. Au rez-de-chaussée, une porte accessible par un escalier de pierre donnant sur une terrasse à garde-corps composé de balustres en pierre. Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.
Également une fenêtre large à linteau en arc surbaissé en brique et pierre de taille.
A l'étage, deux fenêtres de largeur différente également pourvues de cintres surbaissés en briques.
Garde-corps en fonte posés en applique. Volets en fer posés en tableau.
La grande fenêtre de l'étage est couverte d'un fronton en forme de triangle en meulière couvert d'un toit à deux pans à la manière d'un chien assis.
Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 10, Rue Jourd'Heuil		10,116
Réf. Cadastrale : BX 246	**Zone du PLU :**	
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques pleines. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle d'un niveau sur rez-de-jardin avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à 4 pans symétriques avec épis de faitage et tuiles faîtières en terre cuite.

Façade

Façade en meulière avec ravalement en "muraille" de style néo-louis XIII. Angles des murs en brique. Corniche en briques délimitant les niveaux. Sous le toit, appareillage de briques formant cadres avec réserves en meulière.

Au rez-de-chaussée, une porte centrale accessible par un escalier de pierre à deux pans latéraux avec rambarde en ferronnerie. Elle est protégée par une marquise en ferronnerie.

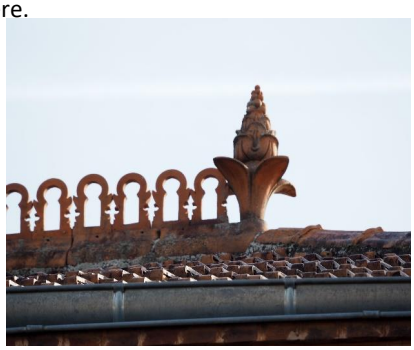
Elle est entourée par deux fenêtres symétriques. Entablements des ouvertures en briques avec cintres en arc surbaissé.

A l'étage, deux fenêtres de largeur différente également pourvues de cintres surbaissés en briques.

Volets en bois à claire-voie posés en applique.

Combles éclairés par une lucarne centrale avec fenêtre couverte de deux pans de toit.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.





Adresse : 6, Rue Jourd'Heuil		10,117
Réf. Cadastrale : BX 248		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Briques pleines. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-entérré et combles perdus .

Toiture

Toiture deux pans en tuiles mécaniques, terrasse.

Façade

Façade de style éclectique. Construction en brique, elle est décorée de nombreux décors en briques. vernissées verte, en staff et en décors émaillés.

Au rez-de-chaussée, la porte d'entrée à deux battants est accessible par un escalier droit en pierre.

Elle est protégée par une importante marquise en ferronnerie et un palier surmonté d'une terrasse soutenue par des piliers.

Les fenêtres à linteaux droits décorés de briques vernissées sont à balcon pour les principales.

Le garde-corps ventru est en fonte ouvragée. Volets en métal posés en tableau.

La porte fenêtre donnant sur le balcon au dessus de l'entrée est surmonté d'un décors en staff de guirlande fleurie protégé par une marquise.

Sur le mur pignon des combles, un vase à deux anses figure dans une niche en forme d'œil de bœuf.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 4, Rue Jourd'Heuil		10,118
Réf. Cadastrale : BX 249		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction à multiple volumes avec agrandissement à 2 niveaux sur sous-sol semi-entérré et combles aménagées .

Toiture

Toiture à quatre pans en tuiles mécaniques, terrasses.

Façade

Façade maçonnée de style éclectique. Construction rythmée par des bandeaux verticaux aux angles des murs et en encadrement des fenêtres.

Au rez-de-chaussée, la porte d'entrée à deux battants est accessible par un escalier droit en pierre.

Elle est protégée par une importante marquise en ferronnerie et une loggia clause de vitraux.

Les fenêtres à linteaux droits ont des garde-corps en fonte posés en applique et des volet en métal posés en tableau. La fenêtre au dessus de l'entrée a un linteau en plein cintre en briques vernissées et blanches.

Celle des combles est en arc surbaissé de mêmes matériaux.

L'agrandissement comporte une terrasse avec garde-corps en balustres tournées.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.





Adresse : 2, Rue Jourd'Heuil		10,120
Réf. Cadastrale : BX 250		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction en rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagées .

Toiture

Toiture à quatre pans en tuiles mécaniques.

Façade

Façade maçonnée. Construction rythmée par des bandeaux autour des ouvertures et aux angles des murs.

Au rez-de-chaussée, la porte d'entrée à deux battants est accessible par un escalier parallèle au mur en pierre. Elle est protégée par une importante marquise en ferronnerie.

Les fenêtres à linteaux droits ont des garde-corps en fonte posés en applique et des volet en métal posés en tableau.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Seuls le portail et la marquise sont à protéger.



Adresse : 15, Rue Georges Remond		10,121
Réf. Cadastrale : BX 252		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme d'un L à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Façade en meulière avec angles des murs en brique de deux couleurs alternées.

Corniche à doucine séparant les deux premiers niveaux. Bandeau maçonné sous le toit.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Une fenêtre sur le mur pignon.

Deux fenêtres au deuxième niveau et une au troisième.

Les linteaux des ouvertures sont en arc surbaissés en briques vernissées verte et blanches.

Les garde corps en fonte sont posés en tableau, les volets en bois à claire-voie sont posés en applique.

Le dernier niveau fortement mansardé est éclairé par une fenêtre centrale de même forme.

Un décor en céramique figure au dessus de la fenêtre du deuxième niveau du mur gouttereau.

Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meulière.





Adresse : 17, Rue Georges Remond		10,122
Réf. Cadastrale : BX 253		
Année de construction :	1897	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. Epis de faîtage de Bavent vernissé vert.

Façade

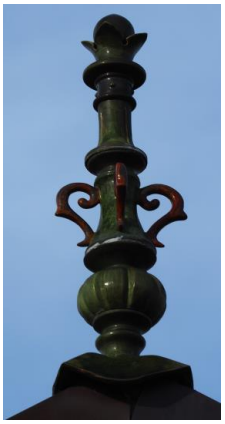
Façade symétrique en meulière avec angles en brique. Corniches en brique rythmant les différents niveaux ainsi que bandeau en brique sous le toit. Avant toit soutenu par des arbalétrier chantournés. Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Elle est entourée de 2 fenêtres. Deuxième niveau avec 3 fenêtres. Les linteaux des ouvertures sont en arc surbaissés en briques vernissées verte et pierre de taille. Les fenêtres ont des garde-corps en fonte posés en applique et des volet en métal posés en tableau. Les combles sont éclairés par une fenêtre centrale de même forme.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers en pierre supportant des chapeaux en pierre de taille et un muret en meulière.

Vitaux sur les fenêtres de l'escalier.

Maison de l'ancien maire Georges Rémond.









Adresse : 23, Rue Georges Remond		10,123
Réf. Cadastrale : BX 256		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme d'un L à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Façade en meulière pour les deux premiers niveaux, maçonné pour le troisième.

Bandeau large en briques de deux couleurs séparant les deux premiers niveaux.

Corniche en brique soulignant le troisième niveau.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Une fenêtre sur le mur pignon.

Deux fenêtres au deuxième niveau et une au troisième. Les linteaux des deux premier niveaux sont en IPN, celui de la fenêtre du pignon en arc surbaissé en maçonnerie.

Les garde corps en fonte sont posés en tableau, les volets en bois à claire-voie sont posés en applique.

Le dernier niveau mansardé est éclairé par une fenêtre centrale de même forme par pignon.

Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meulière.

Plaque émaillée art nouveau "Villa Denise"





Adresse : 1, Rue Julien		10,124
Réf. Cadastrale : BX 257		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit à tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de deux volumes en rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. En terrasse pou le deuxième volume.

Façade

Façade en meulière pour le premier volume, en jeu de briques pleines pour le deuxième volume.
Bandeau large en briques de deux couleurs soulignant le toit.
Corniche en brique soulignant le troisième niveau. Porte d'entrée dans une large loggia fermée d'une verrière à l'angle du volume en briques. Elle est accessible par un escalier en pierre .
Deux fenêtres sur le mur en meulière. Deux fenêtres au deuxième niveau de la façade.
Les linteaux des deux premier niveaux sont en IPN, celui de la fenêtre du mur en meulière en arc surbaissé en brique. Les garde corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau. Le dernier niveau mansardé est éclairé par deux fenêtres sur le mur pignon.
La terrasse du volume en brique est entourée de balustres en brique recouvertes d'une main courante en pierre. Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meulière.
Plaque émaillée art nouveau "Villa Mona"







Adresse : 3, Rue Julien		10,125
Réf. Cadastrale : BX 258		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit à tuiles mécaniques	

Implantation

Maison de biais dans un coude de la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction à double pignon à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Façade en meulière pour le premier niveau, maçonné pour le deuxième.

Bandeau large en briques de deux couleurs séparant les deux niveaux et soulignant le toit.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par un auvent couvert en tuiles. Elle est entourée de deux fenêtres. A l'étage, une fenêtre sur le pignon.

Les linteaux sont en en arc surbaissé en brique et pierre.

Les garde corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau.

Le dernier niveau fortement mansardé est éclairé par une fenêtre centrale de même forme .

Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 6, Avenue Detouche		10,131
Réf. Cadastrale : BX 263		
Année de construction :	1960-1970	
Matériaux :	Pierre de taille toit en tuiles plates	

Implantation

Maison parallèle à la rue, en retrait.

Volumétrie

Construction à un corps central et deux pavillons symétriques.

Un niveau et combles aménagés sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles plates a deux pans principaux et trois par pavillon. Lucarne à jouée galbées.

Façade

Murs en pierre de taille témoignage des villas des années 1960-1970.

Façade symétrique, entrée dans le pavillon central. Fenêtres au centre de chaque pavillon.

Combles aménagés éclairés au centre par une lucarne à jouée galbée de forme très allongée.

Sous-sol avec entrée de garage à l'arrière.



Adresse : 43 bis, Rue d'Avron		10,132
Réf. Cadastrale : BX 149		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en ardoises et zinc.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction à volumes multiples à trois niveaux sur sous-sol semi-entérré et combles perdus .

Toiture

Toiture en ardoises et zinc, terrasse.

Façade

Façade de style éclectique. Construction maçonnée, elle est décorée de nombreux décors en plâtre.

Niveaux soulignés par des corniches à doucine protégées par du zinc.

Sous la corniche du deuxième niveau, motifs de marguerites.

Au rez-de-chaussée, la porte d'entrée dans un angle entre deux volumes est accessible par un escalier en pierre.

Elle est protégée par une importante verrière en ferronnerie avec des rives festonnées en zinc.

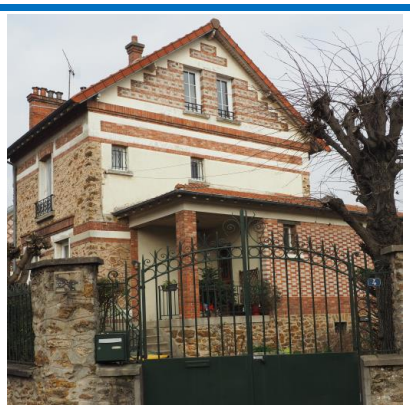
Les linteaux du rez-de-chaussée en décors de plâtre avec marguerite et branche sont surmontés d'un décors émaillé.

Les linteaux des fenêtres du premier étage sont décorés d'un blason avec une branche d'olivier.

Les garde-corps sont en fonte posés en tableau, les volets en bois à claire-voie posés en applique.

Au dernier niveau, une galerie traversante est protégée par un fort avant toit maintenu par des arbalétriers ouvragés.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 4, Avenue Detouche		10,133
Réf. Cadastrale : BX 264		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à l'angle de deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction de 2 volumes en rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. Trois pans pour le deuxième volume.

Façade

Intéressant travail de mur en damier de briques sur l'avancée et le pignon.

Sous-sol et murs gouttereaux en meulière, maçonnerie et briques pour les murs pignon et le deuxième volume. Jeu de briques pleines de deux couleurs.

Bandeaux et corniche en brique et maçonnerie soulignant les différents niveaux.

Deuxième volume avec une large loggia d'entrée ouverte, l'entrée et la cuisine.

Elle est soutenue par un pilier en briques. Elle est accessible par un escalier en pierre .

La cuisine s'ouvre sur l'autre côté du volume, une porte fenêtre est accessible par un escalier en pierre.

Les linteaux des ouvertures du premier niveau sont en IPN ou maçonnerie, au deuxième niveau , sur le mur gouttereau, linteau en arc surbaissé en briques.

Les garde corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau.

Les combles sont éclairées éclairé par deux fenêtres sur le mur pignon.

Le portail est positionné à pan coupé dans l'angle des deux rues.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 7, Rue Julien		10,134
Réf. Cadastrale : BX 265		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction à double pignon à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Maison comprenant des murs pignon et des pignons au centre des murs gouttereaux donnant un toit en étoile. Intéressant travail de mur en losanges de briques pleines sur et les deux pignons.

Façade en meulière pour le premier niveau, en briques de deux couleur en losange pour les pignons.

Bandeau large en briques de deux couleurs séparant les deux niveaux.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par un auvent couvert en tuiles. Elle est entourée de deux fenêtres à quatre ventaux.

A l'étage, une fenêtre sur le pignon. Les linteaux sont droits en IPN.

Les garde corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau.

Le dernier niveau fortement mansardé est éclairé par une fenêtre centrale de même forme .

Plaque émaillée de style art nouveau "LES MARGUERITES".

Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meuliè







Adresse : 5, Rue Julien		10,135
Réf. Cadastrale : BX 266		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme d'un L à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Façade en meulière pour les deux premiers niveaux, maçonné pour le troisième.

Bandeau large en briques de deux couleurs soulignant le dernier niveau.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Une fenêtre sur le mur pignon. Deux fenêtres au deuxième niveau et une au troisième.

Les linteaux sont en arc surbaissé en brique et pierre de taille.

Les garde corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau.

Le dernier niveau mansardé est éclairé par une fenêtre centrale de même forme et deux fenêtres jumelles sur le mur de côté.

Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 2, Rue Julien		10,136
Réf. Cadastrale : BX 267		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à deux parties de la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de deux volumes en rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques et trois pans pour le deuxième volume.

Façade

Façade en meulière pour le premier volume, en jeu de briques pleines pour le deuxième volume.

Intéressant travail de mur en damier de briques .

Corniche en briques soulignant le toit.

Corniche en brique soulignant le troisième niveau.

Porte d'entrée dans une large loggia fermée d'une verrière à l'angle du volume en briques.

Elle est accessible par un escalier en pierre .

Les linteaux des deux premier niveaux sont en IPN, ceux de l'entrée et du mur en meulière en arc surbaissé en brique et pierre de taille. Les garde-corps en fonte sont posés en applique,

les volets en fer sont posés en tableau. Le dernier niveau mansardé est éclairé par deux fenêtres sur le mur pignon. Portail en ferronnerie disposé dans le coude de la rue.

Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meuli

Façades en meulière et en brique ainsi que la clôture sont protégé





Adresse : 25, Rue Georges Remond		10,137
Réf. Cadastrale : BX 268		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme de L à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Façade en meulière pour les deux premiers niveaux, en brique pour les combles.

Bandeau large en décors de briques de deux couleurs soulignant chacun des niveaux.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par un auvent couvert de tuiles. Deux fenêtres sur le mur pignon du rez-de-chaussée.

Deux fenêtres au deuxième niveau et une au troisième. Les linteaux sont droit en IPN.

Les garde corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau.

Les combles sont éclairés par une fenêtre centrale de même forme.

Portail en ferronnerie disposé à l'angle des deux rues entre deux piliers en meulière.

Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meulière.





Adresse : 27, Rue Georges Remond		10,138
Réf. Cadastrale : BX 269		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction à double pignon à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Maison comprenant des murs pignon et des pignons au centre des murs gouttereaux donnant un toit en étoile. Façade en meulière.

Bandeau large en briques au dessus du sous-sol et corniche en brique soulignant les combles.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Sur la façade latérale, entrée de service accessible par un escalier en pierre latéral

et protégé par une marquise. Elle est entourée de deux fenêtres. A l'étage, une fenêtre sur le pignon.

Les linteaux du rez-de-chaussée sont droits en IPN, ceux des combles en arc surbaissé en brique.

Les garde corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau.

Les combles sont éclairés par une fenêtre centrale de même forme sur chaque pignon.

Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 4, Rue Julien		10,139
Réf. Cadastrale : BX 270		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme de L à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Façade en meulière pour les deux premiers niveaux, maçonnerie et brique pour le dernier.
Bandeau large en briques soulignant chacun des niveaux.
Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par un auvent couvert de tuiles. Porte de service du sous-sol sur le côté de la maison.
Une fenêtre par niveau sur le mur pignon et une fenêtre au dessus de l'entrée. Les linteaux sont droit en IPN. Les garde corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau.
Le dernier niveau fortement mansardé est éclairé par une fenêtre sur la façade principale, deux fenêtres jumelles sur le côté. Les linteaux sont en arc surbaissés, en maçonnerie.
Portail et grille en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 2, Avenue Detouche		10,140
Réf. Cadastrale : BX 271		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction de deux volumes en rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques et trois pans pour le deuxième volume.

Façade

Façade en meulière pour le premier volume, en jeu de briques pleines pour le deuxième volume. Intéressant travail de mur avec dentelle et liseré en briques blanche sur un fond de briques rouge. Bandeau blanc et briques rouge soulignant les différents niveaux.

Porte d'entrée donnant à l'angle du volume en briques et du volume principal. Elle est accessible par un latéral escalier en pierre. Deux fenêtres au rez-de-chaussée du mur pignon puis une par niveau. Les linteaux sont droits au rez-de-chaussée surmontés de briques. Ceux des étage en arc surbaissé en briques. Les garde-corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau. Les combles mansardés sont éclairés par une fenêtre sur le mur pignon et deux fenêtre jumelles sur le mur latéral. Portail en ferronnerie à l'angle des deux rues . Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.





Adresse : 29, Rue Georges Remond		10,141
Réf. Cadastrale : BX 272		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de 2 volumes en rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré et combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques et trois pans pour le deuxième volume.

Façade

Façade en meulière pour le premier volume, en jeu de briques pleines pour le deuxième volume.

Intéressant travail de mur en alternance de briques grises et rouge sur le deuxième volume.

Corniche en briques soulignant les combles au dessus d'un décors de carrés de briques insérés dans un bandeau de maçonnerie.

Porte d'entrée dans une large loggia fermée d'une verrière à l'angle du volume en briques.

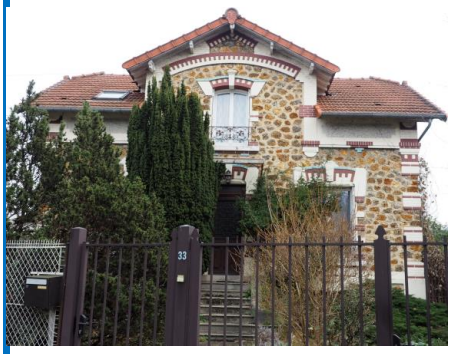
Elle est accessible par un escalier en pierre .

Les linteaux du premier niveaux sont en IPN, ceux du deuxième en briques en arc surbaissé.

Les garde-corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en tableau.

Les combles mansardées sont éclairés par deux fenêtres jumelles sur le mur pignon.

Portail et grille en ferronnerie disposé dans le coude de la rue. Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 33, Rue Georges Remond		10,142
Réf. Cadastrale : BX 273		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction symétrique à double pignon à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Maison comprenant des murs pignon et des pignons au centre des murs gouttereaux donnant un toit en étoile.

Intéressant travail d'arc en briques pleines de deux couleur sous le toit du pignon de la façade principale.

Façade en meulière. Angles des murs en alternance de briques blanche et rouge et de meulière.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre droit et protégée par une marquise en ferronnerie. Elle est entourée de deux fenêtres . A l'étage, une fenêtre sur le pignon.

Les linteaux sont en arc surbaissés en briques de deux couleurs et pierre de taille.

Ils sont surmontés de briques vernissées verte de chant.

Les garde corps en fonte sont posés en applique, les volets en fer sont posés en t

Le dernier niveau fortement mansardé est éclairé par une fenêtre centrale de même forme .

Grille et portillon en ferronnerie supportés par un muret en meulière.





Adresse : 18, Rue du Général Gallieni		10,145
Réf. Cadastrale : BX 282	**Zone du PLU :**	
Année de construction :	1900-1910, 1930	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en ardoises.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme de L à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Agrandissement latéral de forme rectangulaire.

Toiture

Toiture en ardoises à quatre pans symétriques et deux demi-croupes.

Agrandissement couvert d'une terrasse.

Façade

Villa néo-normande de style éclectique.

Agrandissement typique de l'appareillage des briques des années 1930.

Murs en meulière pour le bâtiment principal, en brique pour l'agrandissement.

Angles des murs en alternance de briques rouges et de maçonnerie blanche.

Porte d'entrée dans Une loggia à l'angle de l'agrandissement, soutenue par un pilier rond.

Porte en ferronnerie vitrée typique des année 1930.

Linteaux droit en IPN, surmontés de brique et pierre, droit au rez-de-chaussée, en arc à l'étage.

A l'étage, décors en céramique émaillée entre les IPN et la brique.

Les garde corps en fonte sont posés en applique.

La toiture dispose de deux demi-croupe soutenues par un jeu de corbeau et d'arbalétriers de style néo-normand. Epis de faîtage en zinc.

Portail et grille en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 28, Rue Georges Remond		10,147
Réf. Cadastrale : BX 293		
Année de construction :	1900-1920	
Matériaux :	Meulière et briques. Toiture en ardoises.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux et combles aménagés sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en ardoises à deux pans symétriques et demi-croupe.

Façade

Façade symétrique en meulière avec aux angles alternance de brique et meulière.

Corniches en brique de deux couleurs soulignant les combles.

bandeau en maçonnerie sous le toit. Demi-croupe soutenue par des arbalétrier chantournés.

Rez-de-chaussée avec deux fenêtres larges à quatre ventaux surmontées à l'étage de deux fenêtres plus hautes que larges.

Les linteaux du rez-de-chaussée sont en arc en briques de deux couleurs et pierre de taille.

Ceux de l'étage en IPN. La fenêtre éclairant les combles dispose d'un linteau en brique en plein cintre.

Les fenêtres ont des garde-corps en fonte posés en applique et des volet en métal posés en tableau.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers en pierre supportant des chapeaux en pierre de taille et un muret en meulière.



Adresse : 22, Rue Georges Remond		10,149
Réf. Cadastrale : BX 300		
Année de construction :	1950-1960	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à un niveaux et combles aménagés sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques.

Façade

Construction typique des années 1950-1960

Façade en meulière avec bandeau maçonné soulignant le toit.

Loggia ouverte donnant sur l'entrée et une fenêtre prenant sur la façade. Porte à linteau en plein cintre.

Combles éclairés par des fenêtres de toit.

Seule la partie en meulière est protégée, surélévation et extension possible.





Adresse : 18, Rue Georges Remond		10,151
Réf. Cadastrale : BX 302		
Année de construction :	1960	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en terrasse.	

Implantation

Maison parallèle à deux rues , en retrait.

Volumétrie

Construction comprenant deux volumes rectangles à un niveaux et sous-sol semi enterré avec garage.

Toiture

Toiture en terrasse .

Façade

Construction typique des années 1960 à un seul niveau

Toiture à large avant toit protégeant l'entrée en retrait de la construction et la façade.

Entrée avec porte à un battant éclairée par une imposte et un châssis vitré sur le côté.

Ils sont protégés par des ferronneries géométriques composées de fer plat en hauteur reliés par des entretoises formant ainsi des rectangles alternés.

Façade ouverte sur de larges baies vitrées.

Deuxième volume avec fenêtre plus large que haute.





Adresse : 12, Rue Georges Remond		10,152
Réf. Cadastrale : BX 304		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. Deux chiens assis

Façade

Façade en meulière. Angles des mur en alternance de briques de deux couleurs.

Bandeau en briques de deux couleur séparant les deux premiers niveaux.

Rez-de-chaussée avec une fenêtre et une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Deuxième niveau avec deux fenêtres.

Les linteaux sont en arc surbaissé en briques vernissées vert et blanche.

Volets en bois à claire-voie posés en applique, garde-corps en fonte posés en tableau.

Le dernier niveau est éclairé par une fenêtre centrale de même forme et deux chien-assis.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.



Adresse : 10, Rue Georges Remond		10,153
Réf. Cadastrale : BX 305		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux et combles aménagés sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques. Deux chiens assis.

Façade

Façade en meulière symétrique. Angles des mur en alternance de briques de deux couleurs.

Bande en briques de deux couleur rythmant les différents niveaux.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre

et protégée par un auvent couvert de tuiles. Deuxième niveau avec trois fenêtres.

Les linteaux sont en arc surbaissé en briques vernissées vert et blanche.

Volets en bois à claire-voie posés en applique, garde-corps en fonte posés en tableau.

Frise à motif de chardon entre les ouvertures du rez de chaussée.

Les combles sont éclairés par une fenêtre centrale à linteau en plein cintre et deux chien-assis.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un mur en maçonnerie.





Adresse : 4, Rue Georges Remond		10,155
Réf. Cadastrale : BX 309		
Année de construction :	1899	
Matériaux :	Meulière et briques. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade en meulière, ravalement en muraille. Angles des mur et dessous de toit en pierre de taille.

Corniches en pierre rythmant les différents niveaux.

Décors émaillé de fleurs de style "art nouveau" sous la corniche entre les deux premier niveaux.

Rez-de-chaussée avec une fenêtre et une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre

et protégée par une marquise en ferronnerie à trois pans. Deuxième niveau avec deux fenêtres.

Les linteaux sont en arc surbaissé en briques vernissées vert et blanche. Ils sont surmontés d'un décors en chapeau de gendarme.

Volets en bois à claire-voie posés en applique, garde-corps en fonte posés en tableau.

Le dernier niveau est éclairé par une fenêtre centrale de même forme .

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.

Architecte Ch. Durand Gagny 1899





Adresse : 7, Rue Carnot		10,157
Réf. Cadastrale : BX 322		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux et combles aménagés sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques avec chien assis

Façade

Façade en meulière. Angles des murs formés de pilastres en plâtre.

Larges corniches en plâtre à doucine rythmant les différents niveaux.

Celle du rez de chaussée protège un décors en faïence émaillée d'enroulements de feuilles d'acanthe.

Rez-de-chaussée avec une fenêtre et une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre

et protégée par une marquise en ferronnerie. Deuxième niveau avec deux fenêtres.

Les linteaux sont droit, en plâtre.

Volets en bois à claire-voie posés en applique, garde-corps en fonte posés en tableau.

Les combles sont éclairés par un œil de bœuf central et un chien-assis.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.







Adresse : 26, Rue de Maison Blanche		10,158
Réf. Cadastrale : BX 325		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et staff. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison perpendiculaire à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux et combles aménagés sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade principale perpendiculaire à la rue maçonnée. Elle est décorée de décors en plâtre.

Corniches à doucine rythmant les différents niveaux.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale sur façade perpendiculaire accessible par un escalier droit en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Mur gouttereau donnant sur rue avec une fenêtre par niveau.

Les linteaux sont droit, en plâtre, ils sont décorés de motifs à tête de femme.

Volets en bois à claire-voie posés en applique, garde-corps en fonte posés en tableau.

Les combles sont éclairés sur le mur pignon par un œil de bœuf entouré de deux fenêtres à linteaux en plein cintre.





Adresse : 20, Rue de Maison Blanche		10,159
Réf. Cadastrale : BX 329		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie et staff. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison perpendiculaire à la rue , en retrait. Elle est mitoyenne de la maison voisine.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux et combles sur sous-sol semi-enterré.

Agrandissement rectangle sur un niveau joignant la maison au mur de clôture.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à trois pans symétriques.

Façade

Façade principale perpendiculaire à la rue en brique rythmée en alternance par des panneaux rectangulaires. Larges pilastres en plâtre sur les angles.

Corniches à doucine rythmant les différents niveaux. Frise en céramique émaillée sous la corniche du toit.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale sur façade perpendiculaire accessible par un escalier droit en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux sont droit, en plâtre.

Volets en bois à claire-voie posés en applique, garde-corps en fonte posés en tableau.





Adresse : 6, Rue Georges Remond		10,160
Réf. Cadastrale : BX 330		
Année de construction :	1899	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade en meulière avec angles en décors de pierre de taille. Corniche à doucine en plâtre et décors émaillé de fleurs de style "art nouveau" séparant les deux premiers niveaux.

bandeau en brique sous le dernier niveau. Avant toit soutenu par des arbalétriers et des corbeaux chantournés. Jeu de poutres en demi-cercle.

Rez-de-chaussée avec une fenêtre et une porte d'entrée accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie. Deuxième niveau avec deux fenêtres.

Les linteaux des ouvertures sont en arc surbaissés en briques vernissées verte et blanche et pierre de taille. Les fenêtres ont des garde-corps en fonte posés en applique et des volet en métal posés en tableau.

Le dernier niveau est éclairé par une fenêtre centrale de même forme.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers et un muret en pierre.





Adresse : 6 bis, Rue Germaine		10,161
Réf. Cadastrale : BX344		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison perpendiculaire à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux et combles sur sous-sol semi-enterré.

Agrandissement rectangle sur un niveau .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade principale perpendiculaire à la rue en maçonnerie.

Bandeaux maçonnés blanc aux angles des murs et autour des ouvertures.

Corniches à doucine rythmant les différents niveaux. Frise en céramique émaillée sous la corniche du toit.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée à l'angle entre la façade principale et l'agrandissement.

Les linteaux sont droit, en plâtre décorés de fleurs de lys..

Les fenêtres ont des garde-corps en fonte posés en applique et des volet en métal posés en tableau.

Fenêtre des combles à linteau en plein cintre.

Intéressant revêtement de mur du dernier niveau avec incrustation de "pommes de pins".





Adresse : 16 bis, Rue de Maison Blanche		10,163
Réf. Cadastrale : BX 358		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction L à deux niveaux et combles sur sous-sol semi-enterré.

Agrandissement à un niveau donnant sur rue.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques .

Façade

Façade principale en décors de plâtre blanc et rouge.

Pilastres en plâtre sur les angles.

Corniches à doucine rythmant les différents niveaux. Frise en céramique émaillée sous la corniche du toit.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée dans l'angle du L protégée par un auvent.

Les linteaux sont droit, en plâtre. Garde-corps en fonte posés en tableau.

Fenêtre sur rue protégée par un volet bois dont le tiers haut est à claire-voie.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers et un muret en pierre.





Adresse : 8, Rue Carnot		10,166
Réf. Cadastrale : BX 364		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison perpendiculaire et alignée à la rue .

Volumétrie

Construction avec un corps central en avancée et deux pavillons symétriques à deux niveaux .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques.

Corps central à deux pans plus demi-croupe, pavillons à trois pans et chien assis.

Façade

Façade principale perpendiculaire à la rue en maçonnerie.

Corniche en plâtre entre les deux niveaux.

Corps central en avancée avec entrée. Garde-corps de la fenêtre de l'étage en bois à croisillons, posé en applique.

Linteau en arc surbaissé, épis de faîtage en terre cuite au sommet de la croupe.

Lucarnes capucines à croupe avec épis de faîtage sur les deux pavillons. Garde-corps en fonte.

Grille et portail en ferronnerie supportés par des piliers et un muret en pierre.



Adresse : 11, Rue d'Avron		10,167
Réf. Cadastrale : BX 367		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuiles mécaniques	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade symétrique en meulière. Angles des murs et dessous de toit décorés par un bandeau maçonné.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale accessible par un escalier en pierre

et protégée par une marquise en ferronnerie. Deux larges fenêtres à trois ventaux l'entourent.

A l'étage très mansardé, une fenêtre centrale.

Les linteaux sont droit, en IPN surmontés de briques.

Les fenêtres ont des garde-corps en fonte posés en applique et des volets en métal posés en tableau.

Ravalement en muraille avec incrustation de morceaux de pierre dans les joints..



Adresse : 6, Rue Carnot		10,168
Réf. Cadastrale : BX 373		
Année de construction :	1890-1900	
Matériaux :	Maçonnerie et staff. Toit en ardoises et zinc.	

Implantation

Maison parallèle à la rue , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à trois niveaux sur sous-sol . Agrandissements latéraux, l'un de forme rectangulaire, l'autre avec une tour.

Toiture

Toiture du corps principal à quatre pans coupés en façade en ardoises, dessus de toit en zinc.

Tour à quatre pans en ardoise avec épis de faîtage.

Façade

Façade maçonnée symétrique dans le style du 18ème siècle.

Des corniches à doucine viennent rythmer les différents niveaux.

Premier niveau avec une porte d'entrée centrale entourée de deux fenêtres.

Elle est accessible par un escalier en pierre et protégée par une importante marquise en ferronnerie .

Au premier étage trois fenêtres, garde-corps en fonte posés en tableau. Volets en bois à claire-voie posés en applique. Linteaux ornés de décors en staff avec un blason central orné d'une fleur.

Le dernier niveau est éclairé par trois chien assis également répartis à fronton en triangle.

Les agrandissements latéraux comportent chacun une fenêtre par niveau.

La tour de forme rectangulaire comporte une petite fenêtre par niveau. Une large corniche à doucine souligne le toit en ardoises à quatre pans symétriques et deux épis de faîtage en zinc.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.





Adresse : 5, Place Eliot		10,170
Réf. Cadastrale : BX 380		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit de tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison parallèle à la place , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques .

Façade

Façade maçonnée. Angles des murs en décors de pierre de taille..

Corniche en plâtre délimitant les niveaux. Sous le toit, appareillage bandeau en maçonnerie.

Au rez-de-chaussée, une porte centrale accessible par un escalier protégée par un auvent en maçonnerie formant balcon a l'étage supérieur.

Elle est entourée par deux fenêtres symétriques. Entablements des ouvertures en pierre, linteaux avec doucine supérieure.

A l'étage, fenêtres de même composition. La porte fenêtre centrale ouvre sur un balcon et est protégée par un auvent en tuiles.

Combles éclairés par une lucarne centrale dite jacobine à deux pans de toit

Peintures et décorations ancienne à l'intérieur de la maison.

Maison de Monsieur Eliot, créateur puis président du syndicat du quartier de l'époque



Adresse : 40, Rue de Maison Blanche		10,171
Réf. Cadastrale : BX 384		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière et briques pleines Toit de tuiles mécaniques.	

Implantation

Maison perpendiculaire à la rues , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme de L à trois niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques

Façade

Façade du pignon en meulière ravalement en muraille. La branche du L est en briques de couleur grise.
Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée dans l'angle du L accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie maintenue par des poteaux en fonte et couverte d'une alternance de verre transparent et jaune.
Linteaux des fenêtres en IPN surmontés de briques rouge.
Au rez de chaussée, volets en fer sont posés en tableau aux étages volets en bois à claire-voie posés en applique. Le dernier niveau fortement mansardé est éclairé par une fenêtre sur la façade principale,





Adresse : 24 bis, Rue d'Avron		10,172
Réf. Cadastrale : BX 390		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuile mécanique.	

Implantation

Maison perpendiculaire à la rue , en alignement.

Volumétrie

Construction de forme rectangle à deux niveaux sur sous-sol semi-enterré.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à deux pans symétriques.

Façade

Façade principale perpendiculaire à la rue symétrique en meulière.

Corniche en briques de deux couleurs rythmant les niveaux.

Rez-de-chaussée avec une porte d'entrée centrale avec escalier en pierre droit, protégée par une marquise en ferronnerie.

Les linteaux sont droit, en IPN surmontés de briques de chant.

Les fenêtres ont des garde-corps en fonte posés en applique .

Le deuxième niveau mansardé est éclairé par une fenêtre centrale et deux petites fenêtres latérales.

La façade sur rue dispose de deux fenêtres au rez-de-chaussée surmontées de décors en faïence.

Grille et portail en ferronnerie supportés par un muret en meulière.





Adresse : 10, Rue Joannes		10,173
Réf. Cadastrale : BX 41		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Meulière. Toit en tuile mécanique.	

Implantation

Immeuble en alignement avec la rue.

Volumétrie

Construction de forme rectangle de quatre niveaux sur sous-sol avec combles aménagés.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques .

Façade

Façade maçonnée au rez-de-chaussée. En meulière sur les étages. Angles des murs en décors de pierre de taille. Corniche en plâtre délimitant les niveaux. Sous le toit, appareillage bandeau en maçonnerie.

Au rez-de-chaussée, une porte centrale entourée de deux fenêtres.

Deux fenêtres par niveau. Elles sont encadrées par un décors de pierre de taille.

Au premier étage alternance de décors de plâtre et de meulière. Au centre blason à angles rentrant.

Garde-corps en fonte posés en applique.

Large corniche à doucine en plâtre sous le toit.

Combles éclairés par deux lucarnes dite jacobine à deux pans de toit

Seules les parties de façades en meulière sont protégées.



Adresse : 11, Rue de l'Epoque		10,177
Réf. Cadastrale : BX 67		
Année de construction :	1900-1910	
Matériaux :	Maçonnerie. Toit en tuiles mécaniques et terrasse.	

Implantation

Maison parallèle à la place , en retrait.

Volumétrie

Construction de forme rectangle de deux niveaux sur sous-sol semi-enterré .

Agrandissement latéral de plan triangulaire terminé par une tour.

Toiture

Toiture en tuiles mécaniques à quatre pans symétriques .

Façade

Façade maçonnée. Angles des murs en décors de pierre de taille..

Corniche en plâtre délimitant les niveaux.

Au rez-de-chaussée, une porte centrale accessible par un escalier en pierre et protégée par une marquise en ferronnerie.

Elle est entourée par deux fenêtres symétriques. Entablements des ouvertures en plâtre.

linteaux avec décors en plâtre travaillé.

Volets en bois à claire-voie posés en applique, garde-corps en fonte posés en tableau.

Agrandissement couvert en terrasse avec garde-corps en balustres tournées.

Tour ronde terminée par une corniche en frise.





GSM 1 : Parc de la Mairie : ancien pavillon de chasse et colombiers, 10 Av. du Maréchal Foch, 93460 Gournay-sur-Marne

N° parcelle : 0B 417

Typologie : équipements publics historiques

Datation : XVIII[e] - fin XIX[e]





Caractéristiques

L'ancien pavillon de chasse propose une variété très coloriée de céramique en en lien avec la famille Nast (porcelainier gournaysien). Matériaux composés de brique, meulière, tuiles plates.
Les deux colombiers et l'ancien pavillon de chasse sont liés à l'ancien Château occupé par l'Hôtel de Ville actuellement.

GSM 3 : 10, rue Gabriel Verdier

N° parcelle : 0B 55, 462

Typologie : Grandes propriétés et demeures

Datation : 1920



Caractéristiques

Inspiration normande avec colombage.
Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin délimité par un mur bahut surmonté d'une grille métallique.
Toiture complexe à grands volumes, composée de multiples pans, avec la présence d'une lucarne triangulaire, d'un avant-corps avec effet tourelle fermé en rez-de-chaussée et ouvert au premier étage, et d'une terrasse en étage. Débord de toiture important en façade sur rue.

GSM 4 : 20, promenade André Ballu

N° parcelle : 0C 15 Typologie : Meulière Datation : 1920



Caractéristiques

Maison implantée dans l'alignement de la rue avec jardin délimité par un mur bahut en meulière surmonté d'une grille avec brise-vue.
Façade en appareillage de meulières. Volets persiennés.
Habillage des fenêtres par des briques rouges.
La demeure est ornée d'une décoration de céramiques, et notamment une décoration en brique rouge du conduit de cheminée.
Présence d'un avant-toit en fronton avancé, donnant sur la rue.

GSM 23 : 1, rue Ernest Pêcheux (villa des Pervenches)

N° parcelle : 0C 243 Typologie : Bâti rural Datation : Début XX^{e}



Caractéristiques

Inspiration architecturale de la côte normande avec colombage.
Présence d'éléments remarquables : maison ancienne de plain-pied, balcon bois, jardin développé.
Grille métallique avec poteaux en meulières.
Toiture multi-pan.

GSM 6 : 5, rue du Prieuré/12 rue Faustin Besson

N° parcelle : 0C 209

Typologie : Grandes propriétés et demeures

Datation : fin XIXe



Caractéristiques

Bâtiment de type hôtel particulier, avec façades en appareillage de briques rouges, surmonté d'une toiture en mansard avec lucarnes, modénatures et corniches sur toutes les façades. Chaînes d'angle en pierre de taille. Présence de deux tourelles en façade arrière.
Balcons et avant-corps en ferronnerie.
Terrasse avec soubassement en meulière et garde-corps maçonnés.
Demeure mise en valeur par un jardin boisé.

GSM 7 : 11, rue du Prieuré

N° parcelle : 0C 212

Typologie : Grandes propriétés et demeures

Datation : fin XIXe



Caractéristiques

Maison en briques bicolores implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin délimité par un mur bahut en meulière et poteaux en brique, surmonté d'une grille métallique, avec brise vue et haie végétale.
Toiture en ardoise et débord de toiture important mettant en valeur aisseliers, arbalétriers, et épis de faitage.
Fenêtre en œil de bœuf sur rue.
Ensemble avec pigeonnier.
Travail remarquable sur l'implantation esthétique des briques en façade.

GSM 8 : 62, promenade André Ballu

N° parcelle : 0C 324 Typologie : Meulière Datation : 1905



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin délimité par un mur bahut en meulière, surmonté d'une grille métallique avec brise vue, mise en valeur par deux porches en tuiles au niveau des entrées.
Façade en appareillage de meulières avec présences de marquises en tuiles.
Débord de toiture important avec aisseliers.
Présence de motifs, briques de décoration constituant le contour des ouvertures et les chaînes d'angles, tuiles.

GSM 9 : 4, rue Claude Lebret

N° parcelle : 0C 328 Typologie : Meulière Datation : Fin XIX°



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin délimité par un mur bahut surmonté d'une grille avec haie végétale.
Clôture d'origine.
Façade en appareillage de meulières avec des motifs enduits, mise en valeur par des éléments de décor : chaînes d'angle et encadrements de fenêtres en briques rouges et maçonnerie blanchie, corniche au décor coloré. Présence d'une marquise imposante en entrée.
Toiture en ardoise.
Toiture de l'avant-corps, à quatre pans, surmontée d'un épi de faitage en zinc.

GSM 10 : 6, rue Claude Lebret

N° parcelle : 0C 327 | Typologie : Grandes propriétés et demeures | Datation : 1920



Caractéristiques

Maison d'inspiration normande avec colombages, implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin boisé, délimité par un mur bahut en meulière surmonté d'une grille avec brise-vue. Présences de décorations en céramiques.
Toiture à croupe, en tuiles, à forte inclinaison, débord de toiture important en façade sur rue mettant en valeur aisseliers, arbalétriers et épis de faitage.

GSM 11 : 8, rue Claude Lebret

N° parcelle : 0C 445 | Typologie : Meulière | Datation : 1905



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin délimité par un mur bahut en ciment surmonté d'une grille avec haie végétale.
Façade en appareillage de meulières mise en valeur par des encadrements de fenêtres en briques rouges et des gardes corps en ferronnerie et en bois.
Toiture à croupe, en tuiles, à forte inclinaison, débord de toiture important en façade.
Clôture mise en valeur par les briques rouges, et la présence d'un porche d'entrée en tuiles.

GSM 12 : 12, rue Ernest Pêcheux

N° parcelle : 0C 31 Typologie : Meulière Datation : Fin XIX^{e}



Caractéristiques

Façade en appareillage de meulières et pierre, avec toiture en ardoise et épis de faitage.
Toiture à croupe en ardoise et avant-corps avec toiture en zinc.
Modénatures et corniches en façades.
Clôture avec mur bahut et piliers en meulière.

GSM 13 : 3, rond-point du Prieuré

N° parcelle : 0C 155 Typologie : Meulière Datation :



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin délimité par un mur bahut surmonté d'une grille.
Façade en appareillage de meulières. Toiture à croupe, en ardoise, à forte inclinaison, débord de toiture important en façade sur rue mettant en valeur aisseliers et arbalétriers, épis de faitage.
Toiture travaillée avec multiples pentes, présence d'un ornement de toiture.

GSM 14 : 1, rond-point du Prieuré

N° parcelle : 0C 199

Typologie : Grandes propriétés et demeures

Datation : Début XX^{e}



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin délimité par un mur bahut surmonté d'une grille et haie végétale.
Toiture à croupe avec débord de toiture important mettant en valeur aisseliers, arbalétriers, et épis de faitage.
Présence d'un ornement de toiture, modénatures, encadrements de fenêtres.

GSM 15 : 14, avenue Eugène Carrière

N° parcelle : 0C 116, 117

Typologie : Immeuble

Datation : Début XX^{e}



Caractéristiques

Bâtiment caractéristique composés de chaînes d'angle en pierre de taille, garde-corps et encadrements de fenêtres rouge, volets persiennés.
Toiture avec présence d'un ornement et d'épis de faîtage.
Décorations céramiques sur façade.
Grille métallique travaillée, avec poteaux maçonnées imposants avec ornement brique.

GSM 16 : 8, avenue Eugène Carrière

N° parcelle : 0C 390 Typologie : Meulière Datation : Début XX^{e}



Caractéristiques

Demeure avec appareillage en meulière, contours décorés de fenêtres travaillés, linteaux cintrés, garde-corps maçonnés ou en ferronnerie.
Toiture en zinc, épis de faitage, présence d'un chien-assis central dans l'alignement de l'entrée.
Clôture en grille métallique surmontant un mur-bahut en meulière.
Habillage de cheminée en briques rouges.

GSM 17 : 9, avenue Nast

N° parcelle : 0C 96 Typologie : Pavillons et maison de ville Datation : 1870



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin délimité par un mur bahut surmonté d'une grille métallique.
Toiture à quatre pans.
Supports des principaux décors : chaînes d'angle, bandeaux d'étage en relief, corniche au décor mouluré, linteaux cintrés, volets persiennés.
Incrustation de pierres rouges dans les panneaux.

GSM 18 : 3, avenue du Maréchal Joffre

N° parcelle : 0C 3 Typologie : Immeuble Datation : 1930



Caractéristiques

Immeuble avec façade en appareillage de meulières, présentant une symétrie forte.
Alignement sur rue, présence d'éléments décoratifs en briques, contours de fenêtres.
Toiture multi-pentes sans débords à forte inclinaison, en tuiles mécaniques.
Présence d'un linéaire commercial.

GSM 19 : 5, avenue du Maréchal Joffre

N° parcelle : 0C 4 Typologie : Immeuble Datation : 1930



Caractéristiques

Immeuble à la façade travaillée : briques bicolores, linteaux cintrés, contours de fenêtres, jeux de couleurs
Corps central surmonté d'un fronton décoré de céramiques, avec la présence de balcons cimentés en forme de vasques.
Lignes très symétriques.
Alignement sur rue.
Linéaire commercial en rez-de-chaussée.

GSM 20 : 11, avenue du Maréchal Joffre / 1 avenue Eugène Carrière

N° parcelle : 0C 8

Typologie : Equipement public historique

Datation : Début XXe



Caractéristiques

Toiture en ardoise avec grande volumétrie, de forme arrondie et à croupe avec grand débord de toit, avec mise en valeur des aisseliers et arbalétriers.
Façade en appareillage de meulière avec corniche et modénatures. Garde-corps et protections de fenêtres en ferronnerie. Présence de lucarnes en arasement de la toiture à très forte inclinaison (quasiment verticale).
Ancienne Poste de Gournay.

GSM 21 : 6, avenue Eugène Carrière

N° parcelle : 0C 125

Typologie : Meulière

Datation : Début XXe



Caractéristiques

Demeure en appareillage de meulière. Garde-corps en ferronnerie.
Toiture à croupe, en ardoise, présence d'aisseliers épis de faîtage, ornements de toiture.
Clôture en grille métallique, poteaux en brique.

GSM 22 : 4, avenue de Champs

N° parcelle : 0E 573 | Typologie : Meulière | Datation : Début XX^{e}



Caractéristiques

Immeuble en meulière aux proportions inhabituelles : toiture réduite, bandeau décoratif au dernier étage.
Présence d'éléments remarquables : meulière, brique, tuile.
Avancée de toiture débordante, épis de faitage.
Clôture composée d'un mur-bahut en meulière surmonté d'une grille.

GSM 24 : 2, rue de l'Alouette

N° parcelle : 0B 403 | Typologie : Grandes propriétés et demeures | Datation : XX^{e} siècle



Caractéristiques

Demeure d'inspiration normande avec colombage à ton bicolore blanc et rouge, façade en pierre, encadrements des fenêtres en brique rouge, garde-corps en bois rouge. Entrée sous porche en tuiles.
Toiture à croupe, à forte pente, avec débords de toit importants en toiture et rez-de-chaussée, mettant en valeurs aisseliers et arbalétriers.
Clôture avec murets et piliers en pierre de parement, présence d'un portillon rouge sous porche en tuiles.

LR 5, LR6 , LR 7, LR 8, LR 9, LR 10 : Premières maisons construites dans le lotissement du Raincy, «Maisons témoins»

Historique : Dès 1855, la Compagnie foncière du Raincy, qui gère le lotissement créé la même année, se préoccupe de loger artisans, commerçants,...mais aussi de doter le parc de constructions, environ 13, faisant office de maisons témoins.. Elles sont regroupées aux abords du «village», six, avenue Thiers, deux, allée du village et deux, avenue de Livry. Trois autres sont implantées à des carrefours stratégiques du parc. Ces constructions, bien observées au début du XXe siècle, ont disparu ou ont été très remaniées. Il en reste six, quatre avec certitude, deux autres probablement.

LR 5 : Maison témoin, 6 bis allée du Village

Zone UB	N°de parcelle : AB 130	Datation : Vers 1855
Fermeture : grille sur muret	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : L'une des premières maisons construites dans le lotissement du Raincy. La maison est implantée dans un jardin.
Typologie : plan carré avec cuisine en annexe, deux niveaux, trois travées de fenêtres, toit mansardé. Les maisons isolées dans le parc ont des toitures brisées au brisis très pointu.
Éléments décoratifs : réduits aux modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies,en plâtre mouluré
Éléments de dénaturation : les toitures refaites
Intérêt patrimonial :
Malgré sa modestie, les différentes modifications, ou les transformations de son environnement, cette maison a un grand intérêt patrimonial en tant qu'une des premières constructions du lotissement.

LR 6 : Maison témoin, 10 allée du Village

Zone UC	N°de parcelle : AB 390	Datation : Vers 1855
Fermeture	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : L'une des premières maisons construites dans le lotissement du Raincy. La maison est implantées dans un jardin.
Typologie : plan carré avec cuisine en annexe, deux niveaux, trois travées de fenêtres, toit mansardé. Les maisons isolées dans le parc ont des toitures brisées au brisis très pointu.
Éléments décoratifs : réduits aux modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies,en plâtre mouluré
Éléments de dénaturation : La maison a été agrandie
Intérêt patrimonial :
Malgré sa modestie, les différentes modifications, ou les transformations de son environnement, cette maison a un grand intérêt patrimonial en tant qu'une des premières constructions du lotissement.

LR 7 : Maison témoin, 13 avenue de Livry

Zone UB	N°de parcelle : AB 119	Datation : Vers 1855
Fermeture	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : L'une des premières maisons construites dans le lotissement du Raincy. La maison est implantées dans un jardin.
Typologie : plan carré avec cuisine en annexe, deux niveaux, trois travées de fenêtres, toit mansardé. Les maisons isolées dans le parc ont des toitures brisées au brisis très pointu.
Éléments décoratifs : réduits aux modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies,en plâtre mouluré
Éléments de dénaturation : La maison a été agrandie
Intérêt patrimonial :
Malgré sa modestie, les différentes modifications, ou les transformations de son environnement, cette maison a un grand intérêt patrimonial en tant qu'une des premières constructions du lotissement.

LR 8 : Maison témoin, 3A allée Notre Dame des Anges

Zone UC	N°de parcelle : AE 274	Datation : Vers 1855
Fermeture : grille sur muret	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : L'une des premières maisons construites dans le lotissement du Raincy. La maison est implantées dans un jardin.
Typologie : plan carré avec cuisine en annexe, deux niveaux, trois travées de fenêtres, toit mansardé. Les maisons isolées dans le parc ont des toitures brisées au brisis très pointu.
Éléments décoratifs : réduits aux modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies,en plâtre mouluré
Éléments de dénaturation : La maison a été remaniée
Intérêt patrimonial :
Malgré sa modestie, les différentes modifications, ou les transformations de son environnement, cette maison a un grand intérêt patrimonial en tant qu'une des premières constructions du lotissement.

LR 9 : Maison témoin, 15 bis allée de Clichy

Zone UC	N°de parcelle : AC 380	Datation : Vers 1855
Fermeture : grille sur muret	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : L'une des premières maisons construites dans le lotissement du Raincy. La maison est implantées dans un jardin.
Typologie : plan carré avec cuisine en annexe, deux niveaux, trois travées de fenêtres, toit mansardé. Les maisons isolées dans le parc ont des toitures brisées au brisis très pointu.
Éléments décoratifs : réduits aux modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies,en plâtre mouluré
Éléments de dénaturation : La maison a été remaniée
Intérêt patrimonial :
Malgré sa modestie, les différentes modifications, ou les transformations de son environnement, cette maison a un grand intérêt patrimonial en tant qu'une des premières constructions du lotissement.

LR 10 : Maison témoin, 5 allée Victor Hugo

Zone UAp	N°de parcelle : AI 84	Datation : Vers 1855
Fermeture : grille sur muret	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : L'une des premières maisons construites dans le lotissement du Raincy. La maison est implantées dans un jardin.
Typologie : plan carré avec cuisine en annexe, deux niveaux, trois travées de fenêtres, toit mansardé. Les maisons isolées dans le parc ont des toitures brisées au brisis très pointu.
Éléments décoratifs : réduits aux modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies,en plâtre mouluré
Éléments de dénaturation : La maison a été accolée à un immeuble
Intérêt patrimonial :
Malgré sa modestie, les différentes modifications, ou les transformations de son environnement, cette maison a un grand intérêt patrimonial en tant qu'une des premières constructions du lotissement.

LR 11 jusqu'à LR 43 / Habitat individuel, modèle n°1 : modèle de maison en plâtre, à la typologie très représentée

Historique : Appartient à la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy. Présentes sur le cadastre napoléonien de 1886.

Intérêt patrimonial : Maison très représentative de la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy, bâties avec les matériaux locaux, gypse et plâtre. Modèle le plus simple du corpus dans les formes comme dans la décoration. Forment un ensemble cohérent avec les grilles de clôture.

LR 11 : 27 allée de la Fontaine

Zone UC	N°de parcelle : AI 327	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 12 : 40 allée Nicolas Carnot

Zone UC	N°de parcelle : AI 100	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 13 : 47 allée Nicolas Carnot

Zone UC	N°de parcelle : AI 117	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 14 : 49 allée Nicolas Carnot

Zone UC	N°de parcelle : AI 116	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 15 : 12 boulevard du Midi

Zone UC	N°de parcelle : AI 95	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 16 : 20 boulevard du Midi

Zone UB	N°de parcelle : AI 189	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 17 : 21 boulevard du Midi

Zone UB	N°de parcelle : AI 240	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 18 : 22 boulevard du Midi

Zone UB	N°de parcelle : AI 190	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 19 : 17 allée Chatrian

Zone UC	N°de parcelle : AI 131	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 20 : 18 allée Chatrian

Zone UC	N°de parcelle : AI 144	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1+C, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 21 : 21 allée Chatrian

Zone UC	N°de parcelle : AI 129	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1+C, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 22 : 23 allée Chatrian

Zone UC	N°de parcelle : AI 127	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 23 : 30 allée Chatrian

Zone UC	N°de parcelle : AI 150	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 24 : 8 allée de Gagny

Zone UC	N°de parcelle : AI 103	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 25 : 9 allée de Gagny

Zone UC	N°de parcelle : AI 88	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1+C, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 26 : 11 allée de Gagny

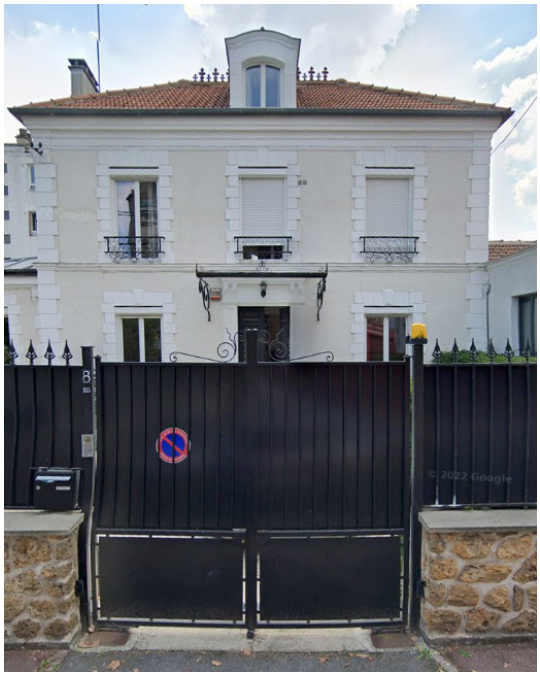
Zone UC	N°de parcelle : AI 89	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 27 : 8 allée Victor Hugo

Zone UC	N°de parcelle : AI 60	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 28 : 25 allée Victor Hugo

Zone UC	N°de parcelle : AI 137	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 29 : 5 allée du Rocher

Zone UC	N°de parcelle : AI 236	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 30 : 7 allée du Rocher

Zone UC	N°de parcelle : AI 235	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 31 : 46 boulevard de l'Ouest

Zone UC	N°de parcelle : AK 176	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 32 : 12 boulevard de l'Ouest

Zone UC	N°de parcelle : AK 227	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 33 : 39 boulevard de l'Ouest

Zone UB	N°de parcelle : AK 71	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 34 : 20 allée du Jardin Anglais

Zone UC	N°de parcelle : AK 339	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 35 : 9 allée des Hêtres

Zone UC	N°de parcelle : AH 277	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 36 : 19 boulevard du Nord

Zone UC	N°de parcelle : AB 66	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 37 : 21 boulevard du Nord

Zone UC	N°de parcelle : AB 70	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 38 : 10 allée du Château d'Eau

Zone UC	N°de parcelle : AE 453	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 40 : 22,24 allée du Plateau

Zone UC	N°de parcelle : AD 235, AD296	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 41 : 23 allée du télégraphe

Zone UC	N°de parcelle : AE 526	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 42 : 3ter allée Notre Dame des Anges

Zone UC	N°de parcelle : AE 276	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 43 : 52 allée Notre Dame des Anges

Zone UC	N°de parcelle : AE 210	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 44 jusqu'à LR 57 / Habitat individuel, modèle n°2 : Modèle de maison en plâtre, à la typologie très représentée.

Historique : Appartient à la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy. Présentes sur le cadastre napoléonien de 1886.

Intérêt patrimonial
Maison très représentative de la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy, bâties avec les matériaux locaux, gypse et plâtre.
Forment un ensemble cohérent avec les grilles de clôture.

LR 44 : 33 boulevard du Midi

Zone UC	N°de parcelle : AI 216	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé.	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 45 : 59 boulevard de l'Ouest

Zone UB	N°de parcelle : AK 114	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 46 : 6 allée de Gagny

Zone UAp	N°de parcelle : AI 104	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 47 : 3 allée du Rocher

Zone UC	N°de parcelle : AI 237	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 48 : 18 bis, allée du Jardin Anglais

Zone UC	N°de parcelle : AK 474	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 49 : 23 allée du Jardin Anglais

Zone UC	N°de parcelle : AK 195	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 50 : 43 allée du Jardin Anglais

Zone UC	N°de parcelle : AK 170	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 51 : 36 allée du Jardin Anglais

Zone UC	N°de parcelle : AK 359	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 52 : 9 allée du Plateau

Zone UC	N°de parcelle : AD 178	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 53 : 10 allée du Plateau

Zone UC	N°de parcelle : AD 257	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 54 : 3 boulevard de l'Est

Zone UC	N°de parcelle : AD 392	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 55 : 17 allée Notre Dame des Anges

Zone UC	N°de parcelle : AE 285	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 56 : 25 allée Notre Dame des Anges

Zone UC	N°de parcelle : AE 490	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à la Mansart, avec lucarnes. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Parfois un décor d'inspiration néo-classique
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 58 jusqu'à LR 60 / Habitat individuel, modèle n°3 : Modèle de maison en plâtre, à la typologie très représentée.

Historique : Appartient à la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy. Présentes sur le cadastre napoléonien de 1886. Elles se distinguent des modèles 1 et 2 par des façades à 5 travées.

Intérêt patrimonial
Maison représentative de la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy, bâties avec les matériaux locaux, gypse et plâtre. Reprend la typologie du modèle le plus courant à trois travées mais avec deux travées supplémentaires.
Forment un ensemble cohérent avec les grilles de clôture.

LR 58 : 25 allée Nicolas Carnot

Zone UC	N°de parcelle : AI 247	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé.	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 59 : 17 boulevard du Midi

Zone UC	N°de parcelle : AI 242	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques :
Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 60 : 13 allée du Jardin Anglais

Zone UC	N°de parcelle : AK 222	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située au cœur de la parcelle, en retrait de la voie
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans. La façade principale est parallèle à la voie.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 61 jusqu'à LR 73 / Habitat individuel, modèle n°4 : Modèle de maison en plâtre, implantée avec le pignon à l'alignement ou en léger retrait

Historique : Appartient à la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy. Présentes sur le cadastre napoléonien de 1886. Se différencie des modèles précédents par son implantation.

Intérêt patrimonial
Maison représentative de la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy, bâties avec les matériaux locaux, gypse et plâtre. Les pignons sur la rue scandent le paysage de la rue.
Forment un ensemble cohérent avec les grilles de clôture.

LR 61 : 8B allée de la Fontaine

Zone UC	N°de parcelle : AI 255	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 62 : 10 allée de la Fontaine

Zone UC	N°de parcelle : AI 254	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 63 : 10bis allée de la Fontaine

Zone UC	N°de parcelle : AI 253	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 64 : 25 boulevard du Midi

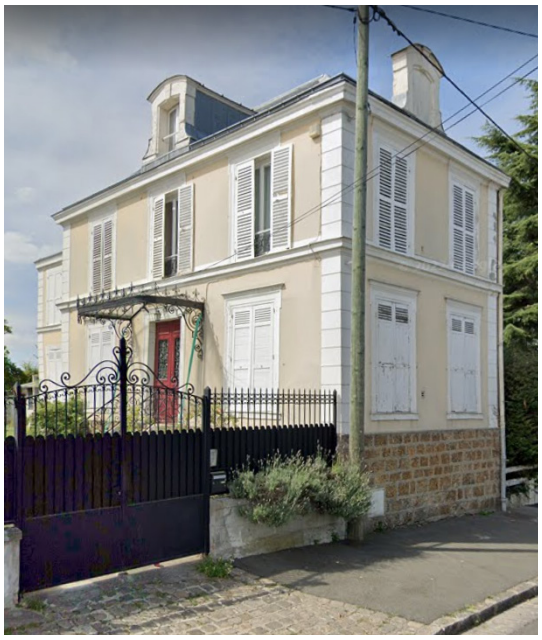
Zone UB	N°de parcelle : AI 220	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 65 : 72 et 72 bis allée des Bosquets

Zone UC	N°de parcelle : AD 47, AD48	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 66 : 29 boulevard de l'Ouest

Zone UB	N°de parcelle : AK 68	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 67 : 10ter allée de l'Eglise

Zone UB	N°de parcelle : AH 399	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 68 : 44A et 44bis boulevard de l'Ouest

Zone UC	N°de parcelle : AK 180, AK 487	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 69 : 62 boulevard de l'Ouest

Zone UC	N°de parcelle : AK 166	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 70 : 64,66 boulevard de l'Ouest

Zone UC	N°de parcelle : AK 152	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 71 : 20 allée Chatrian

Zone UC	N°de parcelle : AI 399	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 72 : 22 allée Valère Lefebvre

Zone UC	N°de parcelle : AK 156	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 73 : 11 boulevard de l'Ouest

Zone UAp	N°de parcelle : AK 11	Datation : Avant 1886
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	



Caractéristiques : Située en limite de parcelle ou en léger retrait. Souvent accolée à la maison voisine
Typologie : R+1, 5 travées, ordonnancement régulier, toit brisé ou à 4 pans. La façade principale est perpendiculaire à la voie..
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré. Décor plus sophistiqué parfois, d'inspiration néo-classique. Céramique plochrome (ajouts postèrieurs)
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 74 Habitat individuel, Maison à lanternon : Modèle de maison en plâtre, implantée avec le pignon à l'alignement ou en léger retrait

Historique : Appartient à la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy. Présente sur le cadastre napoléonien de 1886.

Intérêt patrimonial
Le lanternon donne un caractère exceptionnel à une maison de type courant au Raincy.

LR 74 : 10 allée des Hêtres

Zone UC	N°de parcelle : AH 303	Datation : Avant 1886
Fermeture :grille sur muret, piliers en brique, portail soigné.	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	

Caractéristiques :
Typologie : R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans avec lanternon.
Éléments décoratifs :modénatures, corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré.
Élément exceptionnel : lanternon à vitres colorées



Le Lanternon

LR 75 Habitat individuel, Maison à Tourelle : Modèle de maison en plâtre, implantée avec le pignon à l'alignement ou en léger retrait

Historique : Appartient à la première génération des maisons individuelles bourgeoises au Raincy. Présente sur le cadastre napoléonien de 1886.

Intérêt patrimonial
La tourelle donne un caractère particulier à une maison de type courant au Raincy.

LR 75 : 17 allée du Rocher

Zone UC	N°de parcelle : AI 334	Datation : Vers 1870. Extension entre 1886 et 1907 en brique
Fermeture : grille sur muret, piliers maçonnés.	Matériaux : gypse, plâtre, tuile, ardoise, brique.	

Caractéristiques : Situé en léger retrait, construite sur la partie haute d'un terrain en pente.
Typologie : Corps principal à R+1, 3 travées, ordonnancement régulier, toit à 4 pans à 1 lucarne entourée de deux oeils-de-boeuf ; flanqué d'une tourelle à R+1, 1 travée, toit à 8 pans à égouts retroussés. Extension à un niveau qui entoure la tourelle.
Éléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrements de baies en plâtre mouluré de style néo-classique. Grande marquise en fer et verre. Girouette.
Élément exceptionnel : lanternon à vitres colorées



La tourelle et l'extension en brique

LR 76 Habitat individuel, Maison à lanternon : Modèle de maison en plâtre, implantée avec le pignon à l'alignement ou en léger retrait

Historique : Sur le cadastre napoléonien de 1886, apparaît une grande parcelle, avec au milieu, la maison cidessus avec ses deux ailes (n°3) et deux constructions en bordure d'allée (n°3bis). La parcelle a été divisée une première fois en 1897 (3bis) puis en 1934/37 en 5 lots à l'angle de l'avenue Thiers. Les deux maisons appartiennent à lapremière génération de maisons raincéennes bâties en plâtre. Le n°3 a hébergé le sous-préfet lors de la création de la préfecture, située en face.

Intérêt patrimonial
Les deux maisons de par leur composition et leur décor sont remarquables. L'ensemble est un bon exemple du morcellement des grandes parcelles. Très beaux arbres.

LR 76 : 3bis allée de l'Église

Zone UC	N°de parcelle : AH 472	Datation : 1860
Fermeture : grilles sur muret maçonné.	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise	





Détail du décor du n°3 bis

Caractéristiques : La maison du n°3 est en milieu de parcelle tandis que celle du n°3bis, en L, a un pignon à l'alignement.
Typologie : N°3 : corps central à R+1 sur soubassement, 3 travées, toit à 4 pans avec lucarnes ; encadré de deux ailes à une travée et un niveau.
N°3 bis : plan en L, la façade du corps de bâtiment principal donne sur le parc. R+1, toits cachés par un acrotère.
Éléments décoratifs : le n°3 a une décoration très simple en plâtre mouluré (corniche, bandeau, encadrement de baies, pilastres), tandis que le n°3bis possède un décor en plâtre mouluré, très riche, côté jardin : pilastres à chapiteaux corinthiens, gueules de lions et guirlandes de fruits, rinceaux et coquilles en linteaux au rez-de-chaussée.
Adjonctions : marquise en fer et verre

LR 76 Habitat individuel, Maison de ville : Modèle de maison en plâtre, implantée avec le pignon à l'alignement ou en léger retrait

Historique : Maison construite pour un bijoutier, Mr Millot, par Paul Dolley architecte voyer. Elle est la plus ancienne maison signée en façade au Raincy. Avant morcellement, son jardin allait jusqu'à l'allée Clémencet. Aujourd'hui, la maison est divisée en appartements.

Intérêt patrimonial
Rare maison de ville de cette époque et possédant un tel décor.

LR 77 : 10 allée Victor Hugo

Zone UAp	N°de parcelle : AI 59	Datation : Avant 1877
Fermeture : grille sur muret, portail en fer forgé	Matériaux : Brique, plâtre mouluré, ardoise	





Façade arrière, autrefois sur jardin

Caractéristiques : Située à l'alignement
Typologie : R+1+combles, toit à 4 pans.
Éléments décoratifs : Inspiration néo-Louis XIII. Important décor en plâtre mouluré, d'inspiration néo-classique, particulièrement sur la façade arrière : mascarons et motifs floraux. Marquise et rampe d'escalier en fer forgé.
Eléments exceptionnels : décor
Eléments de dénaturation : Mauvais état

LR 78 Équipement public , Hôtel de ville : Modèle de maison en plâtre, implantée avec le pignon à l'alignement ou en léger retrait

Historique : Logée auparavant dans les Maisons Russes, ancienne fabrique du jardin anglais, la mairie s'installe dans un bâtiment conforme à l'architecture officielle de la IIIe République et en rapport avec les besoins de service et de représentation et de sa fonction. Sa construction, réclamée par les Raincéens depuis 1888 est rendue possible par le don d'un terrain de 5000 m2 par la Sté civile du Raincy présidée par Mr Hérold et Mr Baratin. Bâtie en 13 mois, elle se situe à proximité de l'emplacement de l'ancien château.

Intérêt patrimonial
Architectural : Bel exemple de mairie de la IIIe République, au décor très bien conservé à l'intérieur comme à l'extérieur.
Urbain : excellente mise en scène depuis l'avenue. Mais le campanile, signal fort, reste peu visible depuis le reste de la ville.
Autres édifices de même type : Les architectes ont construits d'autres édifices du même type à Paris et en Seine-et-Oise. Une pratique courante à l'époque.

LR 78 : Avenue de la Résistance

Zone UAp	N°de parcelle : AB 268	Datation :1911
Fermeture : grilles sur muret maçonné.	Matériaux : Pierres calcaires du Bassin parisien et brique rouge de Feucherolles	



Caractéristiques : édifice bien mis en valeur. Situé en retrait de l'avenue, précédé d'une place plantée, la mairie est encadrée par de beaux immeubles le long des allées qui la longent. Square public à l'arrière.
Typologie : R+1+combles. Toiture en ardoise surmontée d'un campanile/beffroi. Fronton central avec horloge. Cinq baies à meneau au 1er étage.
Éléments décoratifs : en pierre sculptée à motifs végétaux (P. Seguin)
Décor intérieur : hall, escalier, vestibules et salles des mariages ont conservé leur décor : Grés flammés d'A. Bigot, stucs, ferronneries d'art d'E. Robert, mosaïques et vitrail de F. Gaudin.
Style : Typique des mairies de la IIIe République de style éclectique (emprunts au gothique et à la Renaissance).
Eléments exceptionnels : décors intérieurs, signés des grands artisans d'art de l'époque

LR 79 Équipement religieux : Temple protestant et ancien orphelinat

Historique : Le temple est construit grâce à une souscription lancée auprès de la communauté protestante sous l'égide d'Hermann Hérold, bienfaiteur de la commune (cf. Mairie). Ce dernier offre les orgues en 1899. Il fait également édifier en 1901, les deux pavillons en meulières, situées 3 allée du Réservoir, pour y accueillir un orphelinat protestant « les Petites Familles ». En 1949, louée par la commune, la propriété devient une annexe du Groupe Scolaire Thiers. Puis en 1953, la Ville l'achète et le transforme en maison de retraite. A ce jour, les bâtiments sont en attente.

Intérêt patrimonial
Architectural. Bel ensemble de constructions en meulière.
Urbain : Le temple et son clocher constituent un repère urbain remarquable

LR 79 : 17 allée de l'Ermitage et 3 allée du Réservoir

Zone UC	N°de parcelle : AH 241 et AH 242	Datation :1898 et 1901
Fermeture : grilles sur muret maçonné.	Matériaux : Pierres calcaires du Bassin parisien et brique rouge de Feucherolles	





Caractéristiques : A flanc de coteau, le Temple est à l'angle des allées de l'Ermitage et du Réservoir. L'ancien orphelinat est à l'arrière sur un terrain surplombant la ville.
Typologie : D'inspiration romane, le temple reprend le plan basilical avec une nef et un transept. Le clocher est coiffé d'une toiture en pavillon à égouts retroussés. Les baies sont en plein cintre. Mais l'édifice, avec ses murs de meulière et ses toits en tuile mécanique, est bien de son époque. Sacristie, bureaux et logements sont accolés à l'arrière. Les deux pavillons de l'ancien orphelinat, identiques et symétriques, sont à R+1+combles. Les façades sont en meulière à parement de brique. Ils sont entourés d'un parc planté des grands arbres.

LR 80 : Équipement public : Castel de l'Ermitage

Historique : En 1906, le Castel construit par des donateurs, M et Mme Berraut-Sautier, devient le siège local de l'Union des Femmes de France, antenne féminine de la Croix Rouge. De gestion privée ou publique, le bâtiment sera toujours dédié aux femmes et aux enfants. De 1930 à 1978, il abrite une maternité et une PMI. Depuis 1989, le Castel est une des quatre structures du département de la Seine Saint-Denis destinées aux femmes en difficulté et s'appelle « Centre Maternel Pôle Mère Enfants ».

Intérêt patrimonial
Sans son décor, même « excessif », le bâtiment a un aspect assez bancal. Cependant, de par ses fonctions successives, c'est un édifice marquant dans l'histoire de la ville.

LR 80 : 4, allée de l'Ermitage

Zone UC	N°de parcelle : AH 262	Datation :1904
Fermeture : grilles sur muret maçonné.	Matériaux : Maçonnerie enduite	



Caractéristiques : Situé en hauteur, par rapport à la rue. Implanté en milieu de parcelle..
Typologie : R+3 et R+2. Le rez-de-chaussée forme un socle. Il a conservé son décor néo-Classique : des pilastres délimitent 7 travées. Porte cintrée, baies en cintre surbaissé. Refends horizontaux. Le reste de l'édifice a perdu son décor moyenâgeux. Les communs existent toujours, allée des Maisons russes.
Eléments décoratifs : Seuls les petits bâtiments annexes, allée des Maisons Russes, ont conservé quelques traces de décor.
Eléments de dénaturation : Perte du décor.

LR 81: Habitat individuel, Modèle n°5 : Modèle de maison en meulière à la typologie très représentée.

Historique : A la fin du XIXe siècle apparaît une nouvelle forme d'architecture qui recherche le pittoresque par la composition des façades, très décorées, l'asymétrie, les redans et les décrochements. Les toitures multiplient les orientations et les pentes et contribuent à la complexité des silhouettes. Les matériaux de prédilection sont désormais la meulière et la brique. L'ornementation est très colorée grâce à la céramique polychrome. L'architecte raincéen Henri Guimoneau a laissé un grand nombre de villas de qualité correspondant à ce modèle.

Intérêt patrimonial
Architectural. Bel ensemble de constructions en meulière.
Urbain : Le temple et son clocher constituent un repère urbain remarquable

LR 81 : 60 et 68 boulevard du Midi

Zone UC	N°de parcelle : AE 370 (n°60), AE54 (n°68)	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture : grille sur muret	Matériaux : Meulière	

Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.





LR 81bis : 61 boulevard du Midi

Zone UC	N°de parcelle : AE 50	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	



Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 82 : 14 allée du château d'eau

Zone UC	N°de parcelle : AE 424	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	



Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 83 : 18 allée Notre Dame des Anges

Zone UC	N°de parcelle : AE 477	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	



Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 84 : 21, 23 allée Notre Dame des Anges

Zone UC	N°de parcelle : AE 439, AE 288	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	

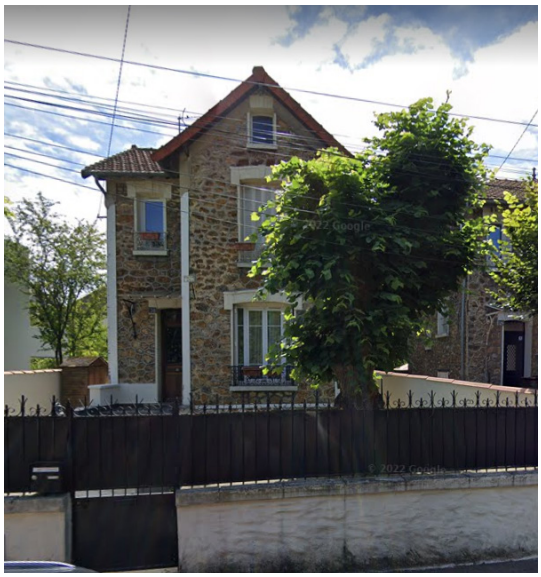


Détail du décor du n°3 bis

Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 85 : 22 à 28 allée de Clichy

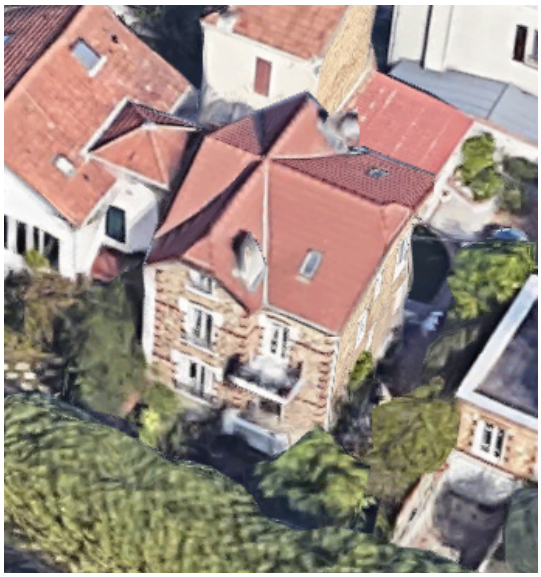
Zone UC	N°de parcelle : AD 207 à 210	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	



Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 86 : 15, 17, 18 allée des Hêtres

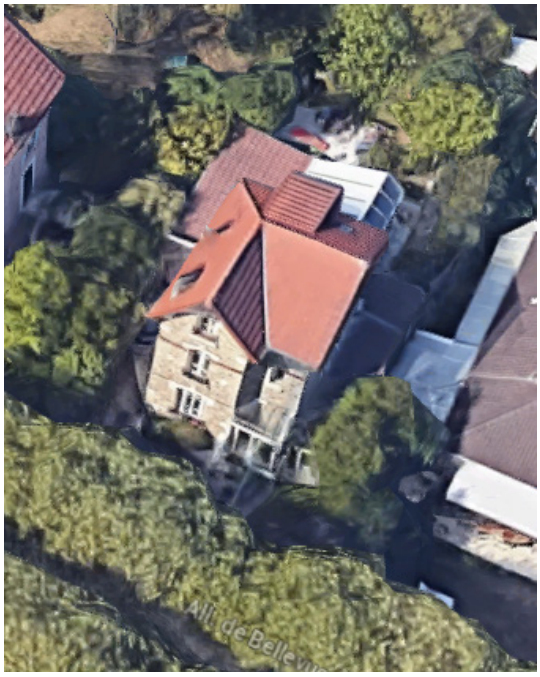
Zone UC	N°de parcelle : AH 308, AH 310, AH 510	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	



Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 87 : 18, 25 allée de Bellevue

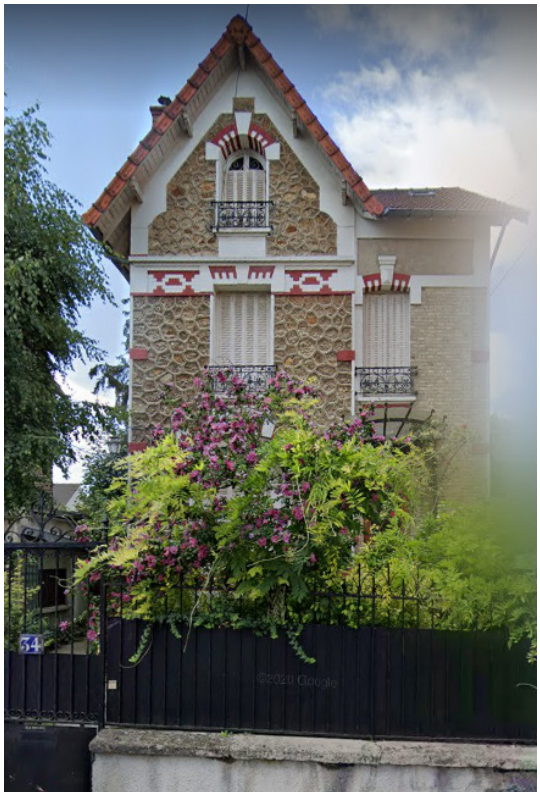
Zone UC	N°de parcelle : AH 313, AH 270	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	



Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 88 : 34 allée des Bosquets

Zone UC	N°de parcelle : AH 21	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	



Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 88 : 36 allée des Bosquets

Zone UC	N°de parcelle : AH 22	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	



Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 89 : 11 bis boulevard du Midi

Zone UC	N°de parcelle : AI 273	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille sur muret	Matériaux : Meulière	



Caractéristiques : Maisons très représentatives de la deuxième génération des maisons raincéennes. Participent en grande partie au paysage urbain.
Typologie : R+1+ combles, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Elles sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation.
Eléments décoratifs : brique, céramique polychrome, plâtre ou ciment mouluré
Eléments exceptionnels : présence de pignons très travaillés
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration.

LR 90 : Habitat individuel, Maison

Historique : A la fin du XIXe siècle apparaît une nouvelle forme d'architecture qui recherche le pittoresque par la composition des façades, très décorées, l'asymétrie, les redans et les décrochements. Les toitures multiplient les orientations et les pentes et contribuent à la complexité des silhouettes. Les matériaux de prédilection sont désormais la meulière et la brique. L'ornementation est très colorée grâce à la céramique polychrome. L'architecte raincéen Henri Guimoneau a laissé un grand nombre de villas de qualité correspondant à ce modèle.

Intérêt patrimonial
Architectural. Bel ensemble de constructions en meulière.
Urbain : Le temple et son clocher constituent un repère urbain remarquable

LR 90 : 38 allée du Jardin Anglais

Zone UC	N°de parcelle : AK 375	Datation : 1910
Fermeture :grille en fer forgé sur muret	Matériaux : Meulière, brique, gré flammé, plâtre mouluré, ardoise, zinc.	



Caractéristiques : Située au coeur de la parcelle..
Typologie : R+1+Combles. Plan composé d'un avant-corps en pignon et de deux arrière-corps coiffés de toitures en pavillon et à deux pans. L'arrière, possède un avant-corps semblable à celui de la façade avant.
Eléments décoratifs : Frise en brique et gré flammé en couronnement, pignons sculptés d'inspiration art nouveau, épis de faîtage en zinc, mitres de cheminée en terre cuite.
Eléments exceptionnels : Pignons au décor très travaillés

LR 91 : Habitat individuel, Maison

Historique : Maison signée P. Delaporte, architecte au Raincy à partir de 1896, qui y avait son agence.

Intérêt patrimonial
Bel exemple de maison en meulière. Marque bien l'angle des deux allées, bon repère urbain.

LR 91 : 53 allée Gambetta

Zone UB	N° de parcelle : AK 240	Datation : 1906
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique.	Matériaux : Meulière, brique, gré flammé, plâtre mouluré, ardoise, zinc.	



Caractéristiques : Située à l'angle de l'allée de l'Ermitage
Typologie : R+1+Combles. Le soubassement amortit le dénivelé. Avant-corps et tourelle côté Gambetta ; bow-window côté Ermitage. Toits à 2 pans et à 4 pans sur la tourelle
Eléments décoratifs : Décor de brique rouge et beige (chaînage harpé dans les angles), frises de brique rouge en relief, en bandeaux et en linteaux. Panneaux de céramique polychrome côté Ermitage et de terre cuite blanche côtés Gambetta et jardin..
Eléments de dénaturation : Disparition de panneaux de céramique et de terre cuite. Etat médiocre

LR 92 : Habitat individuel, Maison

Historique : Ancienne maison particulière. Aujourd'hui abrite une association d'aide aux adolescents.

Intérêt patrimonial
Bel exemple de maison en meulière au décor très soigné. Avec les n°69 et 73 elle forme un bel ensemble de maisons à décor de céramique polychrome.

LR 92 : 71 avenue Thiers

Zone UB	N°de parcelle : AH 56	Datation : 1903
Fermeture : grille sur muret, piliers en brique, portail soigné.	Matériaux : Meulière, brique, céramique, ardoise	



Caractéristiques : Située entre cour et jardin
Typologie : R+1+combles sur soubassement. Avant-corps à une travée, arrière-corps à deux travées, dont escalier traité en tourelle. Toit à croupe à égout retroussé sur l'avant-corps, brisé sur l'arrière-corps.
Eléments décoratifs : Frises de brique rouge, de brique vernissée verte et de plâtre. Céramique polychrome : frises et métopes (Ets Ch. Guerineau), ferronneries art nouveau (rampe), marquise.
Eléments exceptionnels : Décor

LR 93 : Habitat individuel, Ensemble de maisons

Historique : A la fin du XIXe siècle apparaît une nouvelle forme d'architecture qui recherche le pittoresque par la composition des façades, très décorées, l'asymétrie, les redans et les décrochements. Les toitures multiplient les orientations et les pentes et contribuent à la complexité des silhouettes. Les matériaux de prédilection sont désormais la meulière et la brique. L'ornementation est très colorée grâce à la céramique polychrome. L'architecte raincéen Henri Guimoneau a laissé un grand nombre de villas de qualité correspondant à ce modèle.

Intérêt patrimonial
Architectural. Bel ensemble de constructions en meulière.
Urbain : Le temple et son clocher constituent un repère urbain remarquable

LR 93 : 18 boulevard du Midi

Zone UC	N°de parcelle : AI, 186	Datation : Fin XIXe-milieu XXe
Fermeture :grille en fer forgé sur muret	Matériaux : Meulière, brique, gré flammé, plâtre mouluré, ardoise, zinc.	

Caractéristiques : Située au coeur de la parcelle..
Typologie : R+1+Combles. Plan composé d'un avant-corps en pignon et de deux arrière-corps coiffés de toitures en pavillon et à deux pans. L'arrière, possède un avant-corps semblable à celui de la façade avant.
Eléments décoratifs : Frise en brique et gré flammé en couronnement, pignons sculptés d'inspiration art nouveau, épis de faîtage en zinc, mitres de cheminée en terre cuite.
Eléments exceptionnels : Pignons au décor très travaillés



N° 18 et 18 bis. Pignons sur rue

LR 94 : 18 bis et 18 ter boulevard du Midi

Zone UB	N° de parcelle : AI 187, AI 188	Datation : vers 1896
Fermeture :grille en fer forgé sur muret	Matériaux : Meulière, brique, gré flammé, plâtre mouluré, ardoise, zinc.	

Caractéristiques : Située au coeur de la parcelle..
Typologie : R+1+Combles. Plan composé d'un avant-corps en pignon et de deux arrière-corps coiffés de toitures en pavillon et à deux pans. L'arrière, possède un avant-corps semblable à celui de la façade avant.
Eléments décoratifs : Frise en brique et gré flammé en couronnement, pignons sculptés d'inspiration art nouveau, épis de faîtage en zinc, mitres de cheminée en terre cuite.
Eléments exceptionnels : Pignons au décor très travaillés



18 ter boulevard du Midi

LR 95 : Habitat individuel, Le Manoir

Historique : Achetée en 1907 par l'architecte Robert Lesage, à un certain Mr Duthoit. On ne connaît pas précisément la date de construction. Une carte postale porte la mention : Pension de famille, Maison Teyssier. Mr Lesage renforce son caractère médiéval, en modifiant la tourelle (autrefois ronde et surmontée d'un lanternon), en créant l'escalier à double révolution aux garde corps de style gothique flamboyant et en ajoutant la partie de droite à un niveau. Il créée une grande partie du décor d'inspiration médiévale et néo-renaissance, notamment le fronton de la lucarne centrale et la niche située au dessous..

Intérêt patrimonial
Une des rares grandes propriétés du Raincy conservée. Exemple intéressant d'architecture de style historiciste dans l'esprit du XIXe siècle.

LR 95 : 11 allée de Chelles

Zone UC	N°de parcelle : AE 497	Datation : dernier quart du XIXe siècle
Fermeture :grille sur muret.	Matériaux : maçonnerie enduite de plâtre, fer, verre, ardoise	



Caractéristiques : Située au coeur d'un grand parc arboré récemment morcelé. Les anciennes écuries sont de l'autre côté de l'allée.
Typologie : ensemble complexe composé d'un corps central, flanqué de tourelles de différentes formes et hauteurs. Succession de trois parties, en avancée, sur la façade arrière, dont un jardin d'hiver doté de vitraux.
Eléments décoratifs : important décor en plâtre mouluré. Vitraux. Verrière au-dessus du porche
Eléments exceptionnels : vitraux, jardin d'hiver.

LR 96 : Habitat individuel, Logement social La Montagnette

Historique : Maison personnelle d'Hermann Hérold, bienfaiteur du Raincy (Mairie, Temple). Lors de son inauguration elle s'appelait Helvétia (Hérold était suisse). Connue aujourd'hui sous le nom de La Montagnette.

Intérêt patrimonial
Maison particulièrement soignée dans ses formes comme dans la composition des façades.
Excellent exemple de propriété bourgeoise transformée en logements sociaux en cohérence avec la personnalité de bienfaiteur du commanditaire.

LR 96 : 50 allée de l'Ermitage

Zone UC	N°de parcelle : AI 394	Datation :1906
Fermeture :grille sur muret, portail soigné. Très belle grille dont les incurvations marquent la pente de l'allée.	Matériaux : Maçonnerie à revêtement de rocaillage, matériaux imitation pierre, brique en ciment moulé.	



Caractéristiques : Construite en haut d'un terrain en pente, à l'angle de deux voies, à proximité du temple. Elle bénéficie d'une vue splendide.
Typologie : rez-de-jardin, rez-de-chaussée, un étage carré, combles, tourelle d'angle. Toit brisé avec lucarnes et toit en pavillon. Aile à 2 niveaux avec terrasse.
Eléments décoratifs : Côté rue, décor en imitation pierre d'inspiration néo-Louis XIII. Côté parc, décor en imitation pierre d'inspiration néo-classique avec quelques éléments art nouveau.
Eléments de dénaturation : immeubles de logements sociaux un peu rapprochés.

LR 97 : Habitat individuel, l'ancienne maison de Mr Giard

Historique : Monsieur Giard, bijoutier à Paris, et son associé Mr Grisart achètent un vaste terrain en 1900, qu'ils divisent pour faire construire deux maisons. Seule subsiste celle de Mr Giard. Celle de Mr Grisart a fait place à des logements collectifs, il ne reste que la superbe grille au n°55 boulevard du Midi. Emile Giard a été maire de 1908 à 1913..

Intérêt patrimonial
Bel exemple de grande demeure d'inspiration néo-Louis XIII. Belle grille.

LR 97: 57 boulevard du Midi

Zone UB	N°de parcelle : AE 384	Datation : Vers 1900
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : Brique, meulière, plâtre mouluré, ardoise.	



Caractéristiques : Située en milieu de parcelle
Typologie : R+1+ combles sur soubassement. Un corps central encadré de deux ailes en avancée, coiffées de toits à 4 pans, lucarnes. Escalier monumental, terrasse à balustrade
Eléments décoratifs : Inspiration néo-Louis XIII. Décor en plâtre mouluré, frise en entablement, marquise.
Eléments de dénaturation : volets roulants en PVC

LR 97 : Habitat individuel, l'ancienne maison de Mr Giard

Historique : Monsieur Giard, bijoutier à Paris, et son associé Mr Grisart achètent un vaste terrain en 1900, qu'ils divisent pour faire construire deux maisons. Seule subsiste celle de Mr Giard. Celle de Mr Grisart a fait place à des logements collectifs, il ne reste que la superbe grille au n°55 boulevard du Midi. Emile Giard a été maire de 1908 à 1913..

Intérêt patrimonial
Bel exemple de grande demeure d'inspiration néo-Louis XIII. Belle grille.

LR 97: 57 boulevard du Midi

Zone UB	N°de parcelle : AE 384	Datation : Vers 1900
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : Brique, meulière, plâtre mouluré, ardoise.	

Caractéristiques : Située en milieu de parcelle
Typologie : R+1+ combles sur soubassement. Un corps central encadré de deux ailes en avancée, coiffées de toits à 4 pans, lucarnes. Escalier monumental, terrasse à balustrade
Eléments décoratifs : Inspiration néo-Louis XIII. Décor en plâtre mouluré, frise en entablement, marquise.
Eléments de dénaturation : volets roulants en PVC





Détail de façade

LR 98 : Habitat individuel, Maison à décor de sgrafitte

Intérêt patrimonial
Seul exemple, au Raincy, de maison possédant ce type de décor.

LR 98 : 13 bis boulevard de l'Ouest

Zone UB	N° de parcelle : AK 15	Datation : 1930
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : Brique, meulière, plâtre mouluré, ardoise.	



Caractéristiques : Pignon à l'alignement
Typologie : R+1, toit à 4 pans
Eléments décoratifs : Frise en sgraffite représentant des corbeilles de fruits et de fleurs ainsi que des oiseaux.
Eléments exceptionnels : Frise en sgraffite
Eléments de dénaturation : maison très remaniée qui possédait peut-être des façades en accord avec la frise



Détail du décor

LR 99 : Habitat collectif, Immeuble de logements

Intérêt patrimonial et urbain
Bel exemple d'immeuble d'allure bourgeoise aux façades
Autres édifices de même type. Plusieurs édifices de ce type sur l'avenue de la Résistance. Fait partie du corpus des constructions de l'architecte Baranton.
Environnement :
inscrit dans l'alignement de trois immeubles de gabarits et de styles différents mais qui forment un ensemble cohérent : le n° 58 (R+4, 3 travées), le N°60 (R+4, 4 travées) en meulière à parement de plâtre mouluré. A leur suite, mais séparé par un passage étroit, le n°64 (R+4, 3 travées) de style néo- Louis XIII (rez-de-chaussée très dénaturé par les commerces). Côté T. Binet : avec la poste et le n° 13, forme un ensemble de trois édifices construits par Baranton décorées avec soin.

LR 99 : 56 avenue de la Résistance

Zone UAp	N°de parcelle : AI 345	Datation :1914
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : Façades en brique rose à parement de brique beige (1er étage, oriel et encadrement des baies), de plâtre mouluré et de pierre (ou imitation pierre). Brisis du toit en ardoise.	





Façade sur l'avenue

Caractéristiques : Situé à l'angle de l'allée T. Binet
Typologie : Immeuble d'angle à pan coupé. R+5+C. Façade à l'ordonnancement régulier structuré par un oriel central, côté avenue, et un avant-corps, côté allée. Toiture à la Mansart, avec un dôme surmontant l'oriel. Deux lucarnes cintrées identiques : oculus encadré par des guirlandes
Eléments décoratifs : L'essentiel de la décoration est concentrée dans les étages en hauteur : assise des balcons en pierre (ou imitation) et garde-corps galbés. Pots à feu de part et d'autre de l'oriel au 5e. Le pan coupé, très étroit, est nu à l'exception d'un cartouche encadré de guirlandes au niveau du 5e étage. Garde-corps en fonte moulée à différents motifs/étages. Le traitement des façades sur l'avenue comme sur l'allée témoignent d'un même souci de représentation. Style : éclectique, typique de l'immeuble d'allure bourgeoise vers 1900
Eléments remarquables : porte d'entrée à encadrement en imitation pierre à motifs géométriques. Porte à deux battants en verre et ferronnerie à motifs géométriques.
Eléments de dénaturation : enseigne des commerces. Occulte l'inscription du nom de l'architecte à droite de la porte.

LR 100 : Habitat collectif, Ensemble d'immeuble de logements

Intérêt patrimonial et urbain
Ensemble d'immeubles de qualité, signés par deux architectes. Ensemble cohérent par les gabarits et le souci du décor. La diversité de ces derniers évite la monotonie et créé une séquence urbaine particulièrement animée. Bonne insertion urbaine

LR 100 : 76,78,80 et 82 avenue de la Résistance et 47 allée Gambetta

Zone UAp	N°de parcelle : AH 232 à AH236	Datation :1905(76, 47), 1902 (78), 1910 (80)
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : Brique, plâtre moulé, pierre artificielle, céramique, ardoise.	

Caractéristiques : Situé à l'angle de l'allée Gambetta.
Typologie : : R+5+combles (sauf n°82, R+4+C). Toits brisés à lucarnes
Éléments décoratifs : Chaque façade obéit à son propre vocabulaire décoratif, mais les matériaux, et notamment la brique, apportent une certaine unité.
Style : Éclectiques. Néo-Louis XIII (n°82)
Éléments remarquables :
N° 76 : entrée à encadrement en imitation pierre à motifs géométriques et porte à deux battants en verre et ferronnerie à motifs géométriques.
N°78 : Appuis de fenêtres en fonte moulée à motif floral original
N°80 : encadrement de porte en mosaïque remarquable.



76 avenue de la Résistance



80, 78, 76, des styles différents pour un alignement cohérent

LR 101 : Habitat collectif, Ensemble d'immeuble de logements collectifs

Intérêt patrimonial et urbain
Ensembles remarquables. Bien que différents, les deux édifices d'angle, de même gabarit, de même inspiration post-haussmannienne, utilisant les mêmes matériaux, composent un cadre superbe à la mairie. L'alignement, allée Baratin, prolongé dans les années 30 puis 50 est très harmonieux.
Environnement :
Le groupe d'immeubles : n° 116 à 130 avenue de la Résistance (Pas de 124), compose un alignement homogène qui face à la mairie, termine la composition des allées Hérold et Baratin.

LR 101 : 2 à 6 allée Baratin et 1 allée Hérold

Zone UAp	N°de parcelle : AB 264 à AB 265 et AB 269	Datation : 1910 (allée Hérold) 1012 à 1915 (allée Baratin)
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : brique, plâtre mouluré, pierre artificielle, ardoise	


2 à 6 allée Baratin

Caractéristiques : Situé de part et d'autre de la mairie : deux immeubles, aux angles en avant-corps arrondis surmontés par des dômes. Côté allée Baratin, l'immeuble est prolongé par deux autres similaires, signés Barthelémy, tandis que, côté allée Hérold, l'immeuble d'angle est resté isolé, le pavillon au n°3 préexistait. Allée Baratin, les bâtiments sont en léger retrait, avec une grille à l'alignement.
Typologie : R+2+C, toitures à la Mansart avec lucarnes à frontons. 2 à 6, allée Baratin : façades composées symétriquement et animées par des avant-corps (n°2 et n°4), des loggias (n°2) des oriels (n°6). 1 allée Hérold : façades ordonnancées régulièrement, animées verticalement par des oriels. Organisation horizontale tripartite marquée par les balcons du premier étage.
Éléments décoratifs : Allée Baratin : refends horizontaux au rez-de-chaussée (n°2 et n°4) et à la base des oriels, frontons et corniches moulurés présentant des motifs différents selon les immeubles. Garde-corps en fonte moulée. Balcon filant à balustrade (2 et 4).
Allée Hérold : Décor et compositions éclectique entre néo-Louis XIII (brique et plâtre mouluré imitant la pierre) et de style post-haussmannien (dôme en angle). Fronton cintré au dessus de la fenêtre centrale sous le dôme avec cartouche néo-Louis XIII.
Élément remarquables : Portes d'entrées soignées.


1 allée Hérold

LR 102 : Habitat collectif, Ensemble d'immeuble de logements collectifs

Intérêt patrimonial et urbain
Immeuble remarquable par son décor. Repère urbain efficace à l'angle des deux allées. Sa faible hauteur assure la liaison avec le tissu pavillonnaire.

LR 102 : 7 allée Victor Hugo

Zone UAp	N°de parcelle : AI 105	Datation : 1925
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : meulière, brique, céramique, ardoise	



Caractéristiques : Immeuble à pan coupé à l'angle des allées de Gagny et Victor Hugo.
Typologie : R+2+C, trois travées allée de Gagny, une sur le pan coupé et cinq sur l'allée V. Hugo, commerces. Façades ordonnancées régulièrement. Fronton sur le pan coupé. Les toitures sont hérissées de cheminées et de lucarnes à toits en pavillon.
Eléments décoratifs : important décor de brique, de plâtre mouluré et de céramique polychrome.
Au 1er étage : frise en céramique polychrome sur les trumeaux représentant des caméléons. Au 2e, sous la corniche, frise en plâtre mouluré avec carreaux de céramique polychrome à rosaces. Sur le fronton du pan coupé, carreau de céramique à tête de chouette et trois pots à feu. Céramique des Ets Fourmaintraux et Delassus.
Eléments remarquables : encadrement de la porte d'entrée décoré d'une mosaïque représentant des cigognes, signée Gilardoni fils et Cie. La porte à double battant est en ferronnerie à motifs géométrique et verre. L'imposte en fer et verre représente une corbeille de fleurs typique des années 1925.
Eléments de dénaturation : L'enseigne du commerce empiète sur la mosaïque.



Détail du décor et signature de H. Guimonneau

LR 103 : Habitat collectif, Ensemble d'immeuble de logements : Place Charles-de-Gaulle, Rond-point Thiers, Rond-point de Montfermeil.

Historique : Ces trois ronds-points ont été dessinés par le géomètre Frion, en 1855. Ils font parti du tracé influencé par celui du jardin à la française du XVIIe.
La place Charles-de-Gaulle, ancien rond-point de la Station, joue un rôle d'entrée de ville. Elle est bâtie à partir des années 1860. Les ronds-points Thiers et Montfermeil vers 1900.
Ces trois places sont commerçantes et très animées

Intérêt patrimonial et urbain
Malgré les différences de style et d'époque, les immeubles cités confèrent une bonne unité aux différents ronds-points. Leurs échelles sont cohérentes par rapport aux ronds-points et au pavillonnaire des rues rayonnantes (Montfermeil), ou bien aux avenues qui y débouchent (Charlesde-Gaulle, Thiers)

LR 103 : 5, 7 ,7b, 14 Place Charles-de-Gaulle, 1 Bd de l'Ouest, 2 avenue de la Résistance, 2allée Victor Hugo et 2 allée Clemencel

Zone UAp	N°de parcelle : AK 4, 5, 6, AI 424, AK7, AI 281, AI 443, AI 2 (Ch. de Gaulle)	Datation : XIXe-XXe siècles
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : Façades en brique rose à parement de brique beige (1er étage, oriel et encadrement des baies), de plâtre mouluré et de pierre (ou imitation pierre). Brisis du toit en ardoise.	



Angle Résistance/Charles-de Gaulle. Immeuble en mauvais état qui monumentalise à la fois l'entrée de l'avenue et la place (1897)

La place Charles-de-Gaulle a conservé un ensemble homogène (N°5 à 7B + 1bd de l'ouest), assez bien préservé, ainsi que des immeubles dénaturés au niveau de leur décor (n° 14 + 2 allée Victor-Hugo), sans doute les plus anciens. Le n°2 avenue de la Résistance (1897), à l'angle de la place est très dénaturé, malgré ses qualités architecturales et urbaines. Le 2 allée Clemencel, un peu à l'écart particpe cependant à l'hamronie de la place.
Le rond-point Thiers, possède deux immeubles de qualité qui monumentalisent la place (n°1 et 3. 1902. Borgeaud, arch.)
Le rond-point de Montfermeil, a conservé un bel alignement à R+2, R+3 (6 à 10, 1890) ainsi que trois immeubles marquant les angles entre les allée rayonnantes R+1, R+2 (n° 1, 5, 2 et 4). L'ensemble est complété par le n°12 bâti en 1926 par l'architecte Baranton.

LR 104 : Rond-Point Thiers n°1 et 3

Zone UAp	AB 239 et 240 (Thiers)	Datation : XIXe-XXe siècles
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : Façades en brique rose à parement de brique beige (1er étage, oriel et encadrement des baies), de plâtre mouluré et de pierre (ou imitation pierre). Brisis du toit en ardoise.	

Le rond-point Thiers, possède deux immeubles de qualité qui monumentalisent la place (n°1 et 3. 1902. Borgeaud, arch.)



Rond-Point de Montfermeil. Le n°12 (1926 Baranton) est bien intégré aux immeubles plus modestes (1890)

LR 105 : Rond point de Montfermeil : 1,5, 2, 4, 6 à 10, 12

Zone UAp	N°de parcelle : AD 87, 122, AE 105, 519, 76, 34 (Montfermeil)	Datation : XIXe-XXe siècles
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : Façades en brique rose à parement de brique beige (1er étage, oriel et encadrement des baies), de plâtre mouluré et de pierre (ou imitation pierre). Brisis du toit en ardoise.	

Le rond-point de Montfermeil, a conservé un bel alignement à R+2, R+3 (6 à 10, 1890) ainsi que trois immeubles marquant les angles entre les allée rayonnantes R+1, R+2 (n° 1, 5, 2 et 4). L'ensemble est complété par le n°12 bâti en 1926 par l'architecte Baranton.



Rond-Point Thiers. Deux immeubles d'allure bourgeoise (1902. Borgeaud). La tentative de monumentaliser la place n'a pas eu de suite. Les écoles
Thiers occupent la parcelle faisant face aux immeubles.

LR 106 : Équipement, Ancien bureau de Poste

Historique : Dépendant encore de Livry en 1859, les 1300 habitants de la Colonie disposaient d'un bureau de poste spécial (allée de Villemomble). En 1885 la Poste s'installe au 65, avenue du Chemin de Fer puis au 85, en 1905. Le nouvel Hôtel des postes, allée T. Binet, est construit par un particulier, sur son propre terrain. En 1943, le bâtiment est vendu à l'Etat, par contrat avec la préfecture de Seine-et-Oise. En 1994, le département de la Seine Saint-Denis cède à titre gratuit l'établissement à La Poste. Les locaux sont transférés depuis 2014 avenue de la Résistance. En septembre 2014, la Société IMMO, filiale de La Poste vend la propriété à la commune. Les bâtiments sont en attente d'affectation.

Intérêt patrimonial
Architectural. La composition et le décor très soignés de la façade.(Montfermeil), ou bien aux avenues qui y débouchent (Charles de Gaulle, Thiers)

LR 106 : 5 allée Théophile Binet

Zone UB	N°de parcelle : AI 343	Datation : 1915 Modifications :1926 (agrandissement) 1949, 1991, 2014 (fermeture)
Fermeture : grille sur muret, portail soigné en fer forgé	Matériaux : Brique, meulière (pignons), céramique, plâtre mouluré.	

Caractéristiques : Mitoyen avec l'ancien hôtel des ventes, bâtiment à un niveau, en forme de temple grec. Deux immeubles également signés Baranton, sont présents dans l'allée, au n°13 et à l'angle de l'avenue (fiche n°24).
Typologie : Au rez-de-chaussée, les trois baies cintrées en anse de panier signalent l'espace réservé au public. Fenêtres à meneau au 1er. Le 2e étage, est traité en attique ; la travée centrale est surmontée d'un fronton concave.
Eléments décoratifs : Abondant décor de mosaïques (Ets Gentil et Bourdet) : inscriptions, frises géométriques et panneaux à motifs floraux. Fronton d'inspiration néo-classique.
Style : Bâtiment typique des édifices publics de banlieue.
Eléments exceptionnels : Décor de mosaïque polychrome





Détail du décor

LR 107 : Equipement public, Gare SNCF du Raincy-Villemomble

Historique : Le 4 Septembre 1856, la station Le Raincy-Livry-Montfermeil est ouverte sur la ligne Paris-Meaux (inaugurée en 1849). Entre 1912 et 1917, les voies sont doublées et la ligne surélevée en viaduc. La gare actuelle est inaugurée en 1915. Le vestibule, les salles d'attente et le guichet sont placés sous le viaduc. Cet agencement qui permet un gain de place est un des rares existants de ce type. Un pavillon latéral abritait des bureaux et le logement du chef de gare. Depuis 2015, il est intégré au nouveau commissariat Le Raincy Villemomble

Intérêt patrimonial et urbain
Architectural. Exemple original d'architecture ferroviaire ainsi que d'architecture d'inspiration exotique. L'ensemble est sans doute unique.

LR 107 : 1 Cour de la Gare

Zone UAp	N°de parcelle : AI 473, AI 472 et J152 (Villemomble)	Datation : 1915 Modifications : 2015 (transformation en commissariat)



Matériaux : Viaduc : béton, maçonnerie et charpente métallique. Maison : maçonnerie enduite, brique, bois, tuile mécanique



Carte postale ancienne
© AD93

Caractéristiques :
Typologie : Façade principale toute en longueur qui réunit en une seule composition le viaduc en charpente métallique et la partie inférieure en maçonnerie. Cette façade est constituée d'une succession d'arcades à arcs surbaissés qui renforcent l'aspect monumental de l'ensemble. Implanté perpendiculairement, le pavillon a un aspect japonisant inattendu, conféré par sa grande toiture débordante dont la pente s'amortit « façon pagode ». Les résilles de bois qui encadrent les loggias du 1er étage renforcent le côté exotique.
Eléments décoratifs : Crête de faîtage en terre cuite sur le toit du pavillon ; résille de bois ; corniche et rambardes travaillées du bâtiment du viaduc (occultés actuellement)
Eléments exceptionnels : Locaux techniques et accueil voyageur encastré sous le viaduc.

LR 108 : Habitat individuel, modèle n°6 : Maison de style Art déco

Historique : En 1925, le salon des arts décoratifs de Paris, consacre un nouveau style, l'Art déco. En architecture il se caractérise par une simplification et une stylisation des formes et de l'ornementation. On observe un retour à la symétrie, les façades des immeubles comme des pavillons sont structurées par un ou plusieurs oriels. La meulière est encore utilisée, mais mariée à la brique dans une recherche d'harmonie des tonalités. La céramique polychrome disparaît. Le décor est assuré par des jeux de brique ou des frises en ciment moulé à motif floral stylisé ou
géométrique. Les ferronneries déclinent les mêmes thèmes

Intérêt patrimonial
Maisons très représentatives de l'Entre-deux guerres. Participent en grande part au paysage urbain et se retrouvent souvent dans des lotissements

LR 108 : 1bis, allée du Télégraphe

Zone UC	N°de parcelle : AE 400	Datation : 1925-1950
Fermeture : grille sur muret.	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique.	



Caractéristiques :
Typologie : R+1+ combles sur soubassement, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Ces maisons sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation. Apparition des garages en sous sol.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré.
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration

LR 109 : 24 allée de Montfermeil

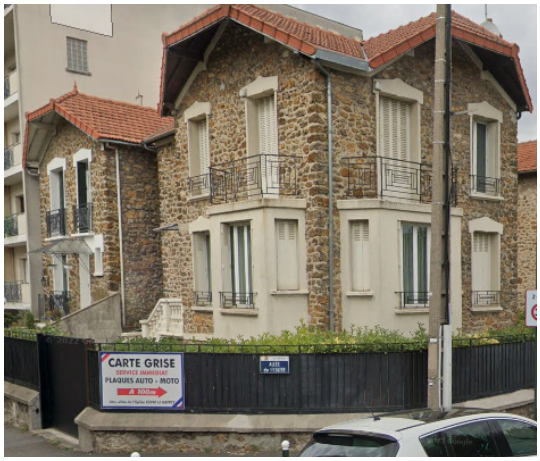
Zone UC	N°de parcelle : AH 333	Datation : 1925-1950
Fermeture : grille sur muret.	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique.	



Caractéristiques :
Typologie : R+1+ combles sur soubassement, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Ces maisons sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation. Apparition des garages en sous sol.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré.
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration

LR 110 : 51, 51bis avenue Thiers et 1 allée de l'Eglise

Zone UB	N°de parcelle : AH 4, AH 5, AH6	Datation : 1925-1950
Fermeture : grille sur muret.	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique.	



51 et 51 bis avenue Thiers

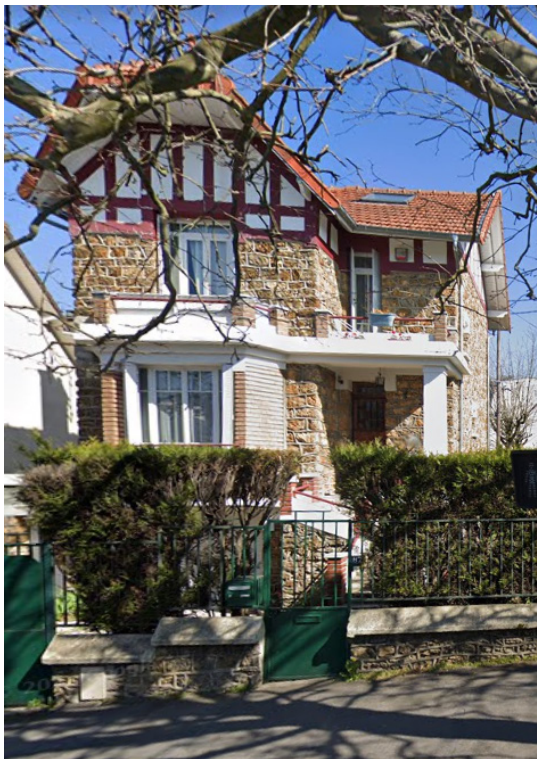


51 bis avenue Thiers et 1 allée de l'Eglise

Caractéristiques :
Typologie : R+1+ combles sur soubassement, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Ces maisons sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation. Apparition des garages en sous sol.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré.
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration

LR 111 : 87 avenue Thiers

Zone UB	N°de parcelle : AH 491	Datation : 1925-1950
Fermeture : grille sur muret.	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique.	



Caractéristiques :
Typologie : R+1+ combles sur soubassement, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Ces maisons sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation. Apparition des garages en sous sol.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré.
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration

LR 112 : 91 avenue Thiers

Zone UB	N°de parcelle : AD 22	Datation : 1925-1950
Fermeture : grille sur muret.	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique.	



Caractéristiques :
Typologie : R+1+ combles sur soubassement, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Ces maisons sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation. Apparition des garages en sous sol.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré.
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration

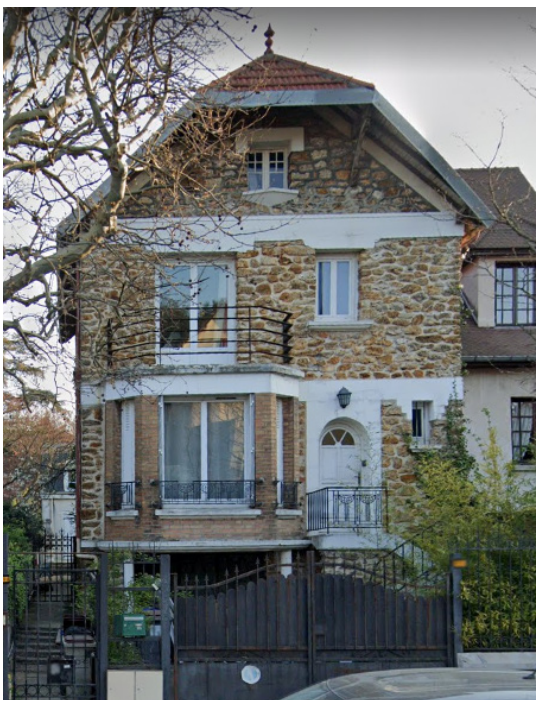
LR 113 : 95 bis à 95Q avenue Thiers

Zone UC	N°de parcelle : AD 75 à AD77	Datation : 1925-1950
Fermeture : grille sur muret.	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique.	

Caractéristiques :
Typologie : R+1+ combles sur soubassement, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Ces maisons sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation. Apparition des garages en sous sol.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré.
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration



95 bis avenue Thiers



95 Q avenue Thiers



95 ter avenue Thiers

LR 114 : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12 Villa Thiers

Zone UB (1 Villa Thiers) Zone UC (4,6,9,11,13)	N°de parcelle : AH 69, AH71, AH72, AH76 AH 77 , AH 93, AH94, AH 97, AH 98	Datation : 1925-1950
Fermeture : grille sur muret.	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique.	

Caractéristiques :
Typologie : R+1+ combles sur soubassement, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Ces maisons sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation. Apparition des garages en sous sol.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré.
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration



4 Villa Thiers

LR 115 : 5, 6, 7, 11, 13 avenue Chanzy

Zone UC	N°de parcelle : AH 165, 172, 164, 509, 160	Datation : 1925-1950
Fermeture : grille sur muret.	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique.	

Caractéristiques :
Typologie : R+1+ combles sur soubassement, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Ces maisons sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation. Apparition des garages en sous sol.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré.
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration



5 avenue Chanzy



5 avenue Chanzy



6 avenue Chanzy



7 avenue Chanzy



11 avenue Chanzy



13 avenue Chanzy

LR 116 : 3, 5, 7, 9 avenue de Livry

Zone UB	N°de parcelle : AB 124 à 121	Datation : 1925-1950
Fermeture : grille sur muret.	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique.	

Caractéristiques :
Typologie : R+1+ combles sur soubassement, avec un avant-corps, réel ou figuré par la décoration. Ces maisons sont coiffées de toitures à deux versants disposées perpendiculairement, celui de l'avant-corps est en pignon ou à demi-croupe. Cette typologie permet toutes les interprétations, par l'emplacement de l'avant-corps, la forme des fenêtres, l'ornementation. Apparition des garages en sous sol.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré.
Eléments de dénaturation : camouflage ou dépose des matériaux ou des éléments de décoration



3, 5 avenue de Livry



5, 7 , 9 avenue de Livry

LR 117 : Habitat collectif : Immeuble de logements

Historique : Dernière construction de l'architecte Henri Guimonneau, qui abandonne la meulière, son matériau de prédilection, pour la brique et s'essaie avec brio à l'Art déco. D'après les comptes rendus de chantier de l'architecte, la construction aurait duré 3 mois et demi.

Intérêt patrimonial et urbain
Bel immeuble d'angle, qui marque la transition entre les immeubles hauts de l'avenue de la Résistance et le secteur pavillonnaire.

Environnement :
En face, au 5 allée La Fontaine, très bel immeuble de la même époque, signé Baranton.

LR 117 : 13 allée Nicolas Carnot

Zone UAp	N°de parcelle : AI 261	Datation : 1931 Modifications : 2001 Ravalement
	Matériaux : Brique, meulière, ciment moulé, céramique, fonte moulée	



Caractéristiques : Situé à l'angle des allées de la Fontaine et Nicolas Carnot
Typologie : R+5+Combles, pan coupé surmonté d'une loggia et coiffé d'un toit à 4 pans ; côté Nicolas Carnot : deux oriels surmontés de toits à 4 pans, commerces au rez-de-chaussée. Les façades côté Nicolas Carnot et du pan coupé sont plus travaillées que celle de l'allée de La Fontaine
Eléments décoratifs : linteaux, base des oriels, couronnement en ciment moulé peint en blanc ; frises de brique rouge, panneaux de céramique bleue et noire (Ets Fourmaintraux et Delassus) en allège de la baie centrale, côté Nicolas Carnot, et carreaux de mosaïque. Garde-corps en fonte moulée à motif de feuillage.
Style : influence Art déco

LR 119 : Équipement Religieux : Synagogue Henri Schilli

Historique : La communauté juive du Raincy organise une collecte de fonds en 1929, pour permettre au consistoire de Paris de construire une synagogue. Cette-ci est inaugurée en 1931, en présence de H. Guimonneau, architecte et maire de la commune. Le 12 janvier 1997, pour l'inauguration des travaux de rénovation elle est baptisée Henri Schilli, du nom du premier rabbin du Raincy en 1930. Rappelons que Le Raincy a accueilli deux Maisons d'enfants de la Commission centrale de l'enfance de l'UJER (Union des juifs pour la résistance et l'entraide) entre 1945 et 1958, dont celle du 18 allée du Plateau..

Intérêt patrimonial
Bâtiment unique au Raincy. Témoigne du dynamisme de la population juive du Raincy.

LR 119 : 19 allée Chatrian

Zone UAp

N° de parcelle : AI130

Datation : 1931
Modifications : Rénovation en 1997

Matériaux : Parement de brique sur la façade principale ; maçonnerie enduite, ciment moulé, ardoise.





Les tables de la loi représentées sur le pignon

Caractéristiques : Situé dans une allée peu passante du secteur pavillonnaire.
Typologie : Bâtiment à un vaisseau de 15,50 x 8,90 m. Toit à deux pans, façade principale en pignon. Le porche d'entrée en arc de cercle est surmonté d'une fenêtre à trois baies jumelées.
Les façades latérales sont nues, seulement percées de fenêtres à trois baies jumelées, placées en hauteur.
Eléments décoratifs : Tables de la loi en pignon ; étoile à six branches dans le porche ; disques en ciment comportant l'étoile de David à chaque angle.
Style : Porche, baies jumelées et contrefort rappellent les églises romanes

LR 120 : Equipement scolaire : Groupe scolaire jean-de-la Fontaine

Historique : Première école publique implantée sur le Plateau, la partie haute de la ville, à l'emplacement de l'ancienne pompe à feu. Au début du XIXe siècle on y avait installé le télégraphe Chappe. Concours gagné en 1934. Henri Le Borday (1897-1992) sera architecte de la ville pendant 50 ans et construira de nombreux équipements.

Intérêt patrimonial
Architectural. Bel exemple d'architecture scolaire des années 1930 : symétrie, fenêtres en bandeaux, attention à l'enfant par le biais d'un décor soigné.
Urbain : Bonne insertion dans le site. Faible hauteur et retrait

LR 120 : 78 boulevard du Midi

Zone UB	N°de parcelle : AE 75	Datation : 1935 Modifications : extension, allée du Château d'eau.
	Matériaux : Brique, meulière, ciment moulé, céramique, fonte moulée	

Caractéristiques : façade principale en retrait du boulevard
Typologie : Plan en T. La partie sur rue est symétrique. Un avant-corps central comprend les deux entrées, desservant les ailes autrefois réservées aux filles et aux garçons. R+1 sur soubassement. Toits à 2 et 4 pans en tuile mécanique. 2 fois 6 classes à l'origine.
Eléments décoratifs : Sculptures animalières en ciment avec revêtement de cailloux de G. Lebourgeois sur les piliers des portails (paons et chats)
Style : Architecture scolaire des années 1930





Détail d'un portail. Chats sculptés par G. Lebourgeois

LR 121 : Habitat individuel, Lotissement pavillonnaire

Historique : Exemple de lotissement d'initiative privée par F. Weidknecht, bienfaiteur du Raincy. Echo du Raincy du 18/9/97 : « ... construction de 8 magnifiques pavillons par Mr Weidknecht qui, ajoutés à ceux de MrBroncaut, allée du Village et 5 autres bd du Nord par Mr Pouget vont faire du quartier de l'église un véritable lieu de plaisance et de villégiature, et que le tram s'arrêtant place de la République... »

Intérêt patrimonial
Très bon exemple de lotissement d'initiative privé de la fin du XIXe siècle. Ensemble très harmonieux.

LR 121: 1 à 5 allée des Acacias, 12 allée du village, 6 à 10 allée des bosquets

Zone UC	N°de parcelle : AB 141, à 145 et AB 135 à 137	Datation : 1897
Fermeture : grille sur muret maçonné, portails identiques.	Matériaux : Meulière à joints rocaillés.	

Caractéristiques : Situé dans le dans le « Village » l'ancien village anglais du parc paysager du XVIIIe
Typologie : R+1, formes et toits différents.
Eléments décoratifs : modénatures : corniche, bandeau, et encadrement de baies en plâtre mouluré, céramique polychrome (carreaux de faïence d'Hippolyte Boulenger & Cie ; au cat. 1893 à 1898)
Eléments exceptionnels : Au 3 allée des Acacias, arbre remarquable : chêne pédonculé



5 allée des Acacias



8 allée des Bosquets

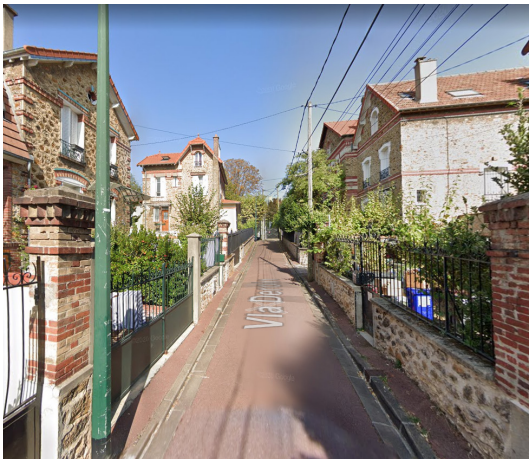
LR 122 : Habitat individuel, Lotissement pavillonnaire

Intérêt patrimonial
Exemple remarquable de lotissement bâti au début du XXe siècle.

LR 122 : Villa Deroin

Zone UC	N° de parcelle : AI 267, 268, 269, 274, 275, 284, 285, 286, 287	Datation : 1900 à 1910
Fermeture : grilles sur muret identiques	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique	

Caractéristiques : Sept maisons individuelles dans villa (ancienne voie privée en impasse)
Typologie : R+1 sur soubassement, deux travées, toit en pignon, oculus .
Eléments décoratifs : Frises de brique rouge et de brique vernissée verte, marquise en fer et verre
Adjonctions : différentes extensions postérieures à la construction
Eléments exceptionnels : ensemble harmonieux
Eléments de dénaturation : extensions disparates



Villa Deroin



A l'angle avec l'allée Nicolas Carnot. L'entrée de la villa est e,cadrée de deux pavillons en meulière de la même époque mais plus cossus. Il s'agit peut-être d'édifices bâtis par le lotisseur pour valoriser son opération.

LR 123: Habitat individuel, Lotissement pavillonnaire

Historique :Dans le cadre de ce travail nous n'avons pas d'informations sur la création d'un ou de plusieurs lotissements sur ces parcelles. Cependant, les dates de construction entre 1928 et 1935, la similitude des maisons, laissent penser qu'il pourrait s'agir d'un lotissement ayant bénéficié de la loi Loucheur (1928).

Intérêt patrimonial
Ensemble très harmonieux.

LR 123: 5 à 11, 15, 19 à 27 allée Hérold, 1 à 17, 21 et 33 allée Gabriel

Zone UB (5 à 11, 15 allée Hérold) Zone UC (reste des parcelles)	N°de parcelle : AB 272 à 281 et AB 282 à 296	Datation : 1928 à 1935
Fermeture : grilles sur murets	Matériaux : Meulière, brique, tuile mécanique	
Protection MH : Périmètre de protection du lycée		



9 à 15 allée Hérold

Caractéristiques : Situé A proximité de la mairie, l'allée Hérold longe le square Maunoury.
Typologie : Maisons correspondant au modèle n°6 (fiche LR 108). R+1+combles sur soubassement. Avant-corps coiffé d'un toit à demi-croupe.
Eléments décoratifs : brique, ciment mouluré, faux colombages
Adjonctions : Porches



19 allée Hérold



1 allée Gabriel



15 et 17 allée Gabriel

LR 125 : Equipement public : Médiathèque

Historique : La médiathèque a pris place dans une maison de maître de la fin du XIXe siècle appartenant à une famille de notaires, les de la Marnierre. La ville l'a acheté en 1999. La maison a gardé ses caractéristiques en façade, mais elle a été entièrement remaniée à l'intérieur pour sa nouvelle affectation et elle a été agrandie par des adjonctions contemporaines. Un jardin public, baptisé Le Nôtre, a été créé à cette occasion.

Intérêt patrimonial
Architectural. Alliance très réussie entre un bâtiment traditionnel et des ajouts contemporains, de formes différentes et faisant appel à des matériaux différents. Salles de lecture très lumineuses.
Urbain : Le jardin Le Nôtre trouve place dans un secteur qui en était dépourvu.

LR 125 : 8,10 avenue de la Résistance

Zone UAp	N°de parcelle : AI 454- AI 455	Datation : 1904 transformation en médiathèque en 2005
	Matériaux : gypse, plâtre, ardoise ; béton, fer et verre	





Façade sur rue

Caractéristiques : Située au coeur d'un jardin public, fermé par une grille métallique à motif de feuillage. La médiathèque est aussi accessible par un passage donnant sur le boulevard du Midi.
Typologie :La maison ancienne est à R+1+C avec une aile à R+2 coiffée d'un toit en pavillon. Ses façades régulières sont typiques des maisons raincéenes en plâtre. L'entrée s'effectue désormais par un sas entièrement vitré sur la droite. Il donne accès au secteur jeunesse situé dans un nouveau bâtiment en arc de cercle à la façade en mur rideau. Le secteur adulte est au 1er. Les salles de lecture sont aménagées dans cette partie vitrée ainsi que dans l'ancien bâtiment, côté jardin.
Eléments décoratifs : grille d'entrée métallique contemporaine
Style : contemporain

LR 126 : Equipement public : Commissariat de police

Historique : Nouveau commissariat des communes du Raincy et de Villemomble. Réhabilitation du bâtiment administratif et de logement de la gare SNCF datant de 1915 (cf. fiche n°30) et extension contemporaine.

Intérêt patrimonial
Architectural. Juxtaposition harmonieuse avec le bâtiment de 1915, par les volumes comme par les matériaux.
Urbain : habile intégration « au chausse pied » sur une parcelle très contraignante

LR 126 : 1 Cour de la Gare

Zone UAp	N° de parcelle : AI 473	Datation : 1915 et 2012
	Matériaux : Béton banché, isolation par l'extérieur, parement en bardeaux de terre cuite.	

Caractéristiques : Implanté à l'arrière du bâtiment du « chef de gare » réhabilité, le long des voies de chemin de fer. Pour que le commissariat soit facilement identifié depuis la cour de la gare, une aile du bâtiment principal est implantée en décalage, en retrait d'un parvis.
Typologie : bâtiment principal en « L » à R+2 raccordé à l'existant par un volume bas et un patio. Bâtiment arrière à R+1. Toits terrasse. Sous-sol total.
Eléments décoratifs : Terre cuite rouge brun, côté voies, et côté ville : bardeaux de terre cuite blanc calcaire sur support métallique, aspect treillis, dans les étages, et bardeaux de terre cuite 30x155 blanc perlé au rez-de-chaussée.





Vue depuis les quais

LR 127: Habitat individuel

Intérêt patrimonial
Bon exemple d'architecture contemporaine, très bien intégré dans son environnement par son volume (cf. fiche n°16, 53 allée Gambetta), tout en apportant une réelle réécriture architecturale contemporaine.

LR 127 : 51 allée Gambetta

Zone UC	N° de parcelle : AI238	Datation : 2002
Fermeture : clôture métallique sur mur bahut	Matériaux : Béton enduit, menuiseries aluminium, zinc.	
Protection MH : Périmètre de protection de Notre-Dame du Raincy		





Caractéristiques : Situé dans un jardin en retrait de l'alignement, allée en pente.
Typologie : R+1 sur soubassement (garage), trois travées, toit à 4 pans
Eléments décoratifs : Grande baie centrale en saillie

LR 128 : Habitat individuel : Extension contemporaine

Historique : Extension d'une maison en meulière datant de 1908, à R+1 et deux travées.

Intérêt patrimonial
Extension contemporaine, affirmée dans les formes comme dans les matériaux, très bien intégrée au bâtiment existant et à l'environnement.

LR 128 : 12 allée du Réservoir

Zone UC	N°de parcelle : AH 283	Datation : 1908 Modifications : extension en 2008
Fermeture : grille métallique à motif végétal.	Matériaux : Extension : béton avec enduit ciment, brique rouge, brise soleil « Terreal », tuile mécanique, zinc. La meulière en soubassement assure la continuité avec l'existant..	

Caractéristiques : Situé à l'alignement
Typologie : Extension : une travée ajoutée à l'existant à R+1 et une aile à RDC sur soubassement, couverte par un toit en courbe, en zinc
Eléments décoratifs : mur végétal



Jardin d'hiver en angle, mur végétal et grille à motif végétal





Extension d'une travée, traitée en jardin d'hiver.

LR 129 : Patrimoine industriel, Maison patronale et bâtiment d'usine : Vestiges des anciennes usines Simoneton

Historique : Plus grand établissement industriel du Raincy, l'entreprise Simoneton occupa entre 1876 et 1969, jusqu'à trois hectares, entre l'allée du Bel Air, l'avenue Thiers et la villa Montfermeil. Ce fabriquant de filtres industriels, de pompes et de matériel pour les services d'incendie employait dans les années 1920 plus de 200 personnes. Les constructions ont été faites successivement, les grandes cheminées dataient de 1904. Ne demeurent aujourd'hui que la maison patronale en bordure de l'allée du Bel Air et un bâtiment usinier en coeur d'ilot.

Intérêt patrimonial
Ces deux bâtiments sont les rares témoins d'une activité industrielle au Raincy. Le bâtiment usinier est unique au Raincy. Groupe d'arbres remarquables (cèdres) sur la parcelle (n°10).

LR 129 : 4 et 4 bis allée du Bel Air

Zone UC	N° de parcelle : AD 374, AD 375	Datation : Maison vers 1876 ; bâtiment usinier, début XXe siècle.
Fermeture : Belle grille métallique sur muret, qui à l'origine femait la parcelle de la maison jusqu'à l'avenue Thiers. L'entrée de l'usine s'effectuait à l'arrière de la maison.	Matériaux : maison : à l'origine murs en brique bichrome, aujourd'hui revêtus de plâtre, ardoise et zinc ; Bâtiment d'usine : brique bichrome ; surélévation en bois et tuile mécanique.	

Caractéristiques : Maison située : à l'alignement ; bâtiment d'usine en coeur d'îlot.
Typologie : Maison : édifice classique à R+1, toit à la Mansard, tourelle à l'arrière. Deux travées sur rue, quatre sur jardin, lucarnes. Bâtiment d'usine : édifice à un niveau, en longueur, de type « orangerie » percé de cinq grandes baies à arcs surbaissés sur la façade principale et d'une grande baie sur les façades latérales. Surélévation d'un niveau, en retrait, percé de trois baies et couvert d'un toit à quatre pans
Eléments décoratifs : maison : modénatures en plâtre mouluré, éléments en fonte moulée ; Bâtiment d'usine : élégant décor de brique jouant sur la couleur et le relief pour interpréter le vocabulaire décoratif classique : pilastres, encadrements de baies, corniche à modillons.





Ancien bâtiment d'usine transformé en logement et doté d'une surrélévation en bois



LR 130 : 2 Place du Général de Gaulle

N°de parcelle : AI2 Datation : 1860

Caractéristiques : Immeuble d'activités et de services

Historique/repère historique : L'implantation du bâtiment est liée au dessin de l'entrée de ville dessinée en 1855 par le géomètre Frion - qui conçut le lotissement de la ville. Inspirée par le modèle des jardins à la française, elle a été bâtie à partir des années 1860.
Situation : A l'alignement (pignon), à l'angle de trois voies
Typologie : Immeuble d'inspiration antique R+1+C
Matériaux : Meulière ou brique recouverte d'un enduit clair, zinc en toiture
Eléments décoratifs : Colonnes, frises et frontons
Clôtures : Aucune
Eléments exceptionnels : ensemble de la façade

Intérêt patrimonial : La façade anime l'entrée de ville et mérite d'être protégée en cas d'évolution du bâti dans ce secteur.









LR 131 : 2 Avenue Thiers

N°de parcelle : AB43 Datation : 1860

Caractéristiques : Activité de service en rez-de-chaussée et habitat privé en étages
Modifications : aménagement d'une cellule commerciale en rez-de-chaussée (Crédit Mutuel)

Historique/repère historique : Immeuble de rapport datant de l'époque de lotissement de la commune
Situation : A l'alignement, à l'angle de deux voies
Typologie : Immeuble collectif R+3
Matériaux : Meulière ou brique avec enduit ciment, zinc
Eléments décoratifs : Frises, décorations, faïence
Clôtures : Aucune
Eléments exceptionnels : qualité du traitement des façades

Intérêt patrimonial : Qualification de l'entrée de ville.









LR 132 : 46 Avenue Thiers

N°de parcelle : AB250 Datation : 1860

Caractéristiques : Immeuble placard

Situation : A l'alignement (pignon)
Typologie : Immeuble collectif R+3
Matériaux : Brique ou meulière avec enduit ciment, brique rouge, tuile mécanique. La meulière en soubassement assure la continuité avec le mur de clôture.
Eléments décoratifs : Garde-corps en brique ajouré, moulures
Clôtures : Mur bahut surmonté d'une grille, doublé d'une haie.

Intérêt patrimonial : Implantation originale du bâti, témoin d'une insertion urbaine antérieure à la réalisation de l'immeuble collectif accolé.







LR 133 : 1 allée Notre Dame des Anges

N°de parcelle : AE55 Datation : 1925

Caractéristiques : Façade en pignon, toiture à 2 pans, présence de deux oculus animant la façade

Situation : En retrait de la voie
Typologie : R+combles sur soubassement
Matériaux : enduit, pierres en encadrement, pierres en soubassement rappelant le mur de clôture.
Eléments décoratifs : Garde-corps et balustrade en fer forgé, marquise
Clôtures : Mur bahut surmonté d'une grille

Intérêt patrimonial : Témoin des années 20



LR 134 : 44 allée de Gagny

N°de parcelle : AI404

Datation : Demeure principale (maison) : 1860 / « Orangerie et Réservoir » (tour) : 1895

Situation : En retrait de la voie pour la maison et à l'alignement pour la tour.

Typologie : R+1+combles pour la demeure principale.
Caractéristiques de la demeure principale : Trois travées, moulures sous corniche, encadrements linteaux en moulure et chainage d'angle crépis en quinconce, toiture à la Mansart avec brisis en ardoises et terrasson en zinc, lucarnes arrondies, volets battants en bois, Pierre de Taille.

Caractéristiques de « l'Orangerie et Réservoir » : Style néo-médiéval, tour carrée à sa base, angle appuyé sur un socle tronconique inversé, accroché et prolongé d'une petite tourelle, haute fenêtre rectangulaire avec grille de protection en ferronnerie scellée sur les quatre côtés, consoles d'ornement et de soutien évoquant des mâchicoulis, chemin de ronde protégé par un parapet, pan de mur percée de meurtrières en forme de trous de serrure, trois portes en anse de panier avec accolades.

Matériaux : Ardoise, Pierre de Taille, moellons, briques, crépis, zinc, ferronneries.

Eléments décoratifs : Garde-corps en fer forgé, modénatures (corniche, linteaux) en moulure, chainage d'angle en quinconce.

Clôture : Long muret et piliers en béton, clôture en fer forgé vert sapin agrémentée de haies vives, portail en fer forgé vert sapin avec des volutes.







Intérêt patrimonial et historique :
Différentes structures sont présentes sur cette propriété de 2280 m² : la maison qui a toujours conservé ses caractéristiques de la première génération et qui aurait été construite dans les années 1860, puis l'essentiel de la construction bien visible depuis la voie qui était et est toujours une tour carrée à sa base, de style néo-médiéval, prolongée d'une petite tourelle. Désignée comme « Orangerie et Réservoir » par les matrices cadastrales de l'époque, la tour a aujourd'hui perdu son toit pointu d'origine en ardoise mais n'en reste pas moins un édifice chargé de l'Histoire de la Ville du Raincy. La construction aurait à priori été une demande originale de la propriétaire « La Dame Sulzbach » réalisée en 1895 par l'architecte Edmond Talpone, demeurant et ayant eu un cabinet au Raincy. L'objectif de cette élévation était le charme décoratif qui devait s'exposer au regard des passants en montant ou en descendant l'allée de Gagny. Suite au défrichage de la construction, une plaque bien préservée et lisible de l'allée est apparue, mentionnant le nom de l'architecte, sa profession, et l'année 1895 en chiffres romains minuscules. Un trésor au style gothique qui accentue l'imprégnation historique de ce lieu.

LPSB 5 : 89 avenue Aristide Briand

N° parcelle : OH 168 Typologie : Equipement Datation : avant 1930



Caractéristiques

Implantation :
Bains-douches construit en 1930 composés de deux bâtiments implantés à l'alignement et d'un second bâtiment en arrière-plan. Cette structure fermera ses portes en 1968. Aujourd'hui, il est affecté à un espace multi accueil communal.

Volumétrie :
En forme de U, bâtiment composé de deux ailes d'un niveau surmonté d'un muret et bâtiment central implanté en retrait accessible par quatre marches, constitué de deux niveaux.

Toiture :
Bâtiment central avec 4 pans en tuile rouge. Cheminée de part et d'autre. Bâtiments formant deux ailes, toiture terrasse constituée de bardeaux recouvert de goudron.

Façade :
Constitué de briques ocres, surmontées d'un bandeau de briques rouges. Arrêtes de briques rouges et ocres, linteaux en brique rouge ou arc de cercle en pierre. Baies percées de menuiseries cintrées ou rectangulaires. Porte principale surmontée d'un arc de cercle en pierre avec une pièce fixe blanche à la place de l'ancien emplacement d'une porte cochère.

Clôture
Soubassement du mur de clôture sur rue en meulière.

LPSB 6 : 91 avenue Aristide Briand

N° parcelle : OH 206 Typologie : Equipement Datation : 1930



Caractéristiques

Implantation :
Ancien dispensaire construit en 1930. Aujourd'hui, bâtiment affecté à un centre municipal de santé.

Volumétrie
La volumétrie du bâtiment composée d'un corps principal de trois niveaux dont un semi enterré, avancée centrale sur la cour intérieure, extension en forme de L ceinturant le bâtiment principal sur deux niveaux dont un semi enterré donnant sur l'allée Calmanovic.

Toiture
Bâtiments constitués de différents types de toiture. Toiture 4 pans sur le bâtiment R+1, couverture deux pans sur bâtiment RdC, toiture 4 pans sur bâtiment en second rang. Trois cheminées en brique.

Façade
Façades constitué soubassement en meulière, avec des soupiraux, surmonté de briques ocres. Baies constituées d'un linteau droit de briques rouges. Façades avec rappels de briques rouges.
Avancée sur cour avec chapeau en brique et en ciment. Enseigne datant de l'époque de la construction "Dispensaire" et "Médecine générale".

Baies cintrées ou rectangulaires en fonction des façades. Linteaux cintrés et allèges de ciment autour des baies. Gardes corps en fer forgé créent des éléments de décors de la façade.

Clôture
Le soubassement du mur de clôture sur rue est en meulière.

LPSB 8 : 15 avenue Victor Hugo

N° parcelle : OV 80 Typologie : Immeuble Datation : 1926



Caractéristiques

Implantion :
Construction en front bâti, composé d'un rez-de-chaussée commercial, de logements aux étages supérieurs.

Volumétrie :
Construction composée d'un R+3 avec niveau de comble habité. Façade sur rue de briques ocres. En surplomb du rez-de-chaussée, des chaines en pierre de taille blanches habillent les baies jusqu'aux deux lucarnes situées en toiture. Cela accentue la verticalité de la construction.

Toiture
Toiture avec 2 lucarnes pendantes. Jambage des lucarnes en pierre de taille avec des avant toit imposant en tuile rouge.

Façade :
Façade en briques ocres mise en valeur par des éléments structurant le bâtiment en pierre de taille.
Au rez-de-chaussée, une porte cochère centrale en fer forgé noir ouvragé.
1er étage, baies cintrées avec des garde-corps en fer forgé et/ou pierre. Surmontées de linteaux en brique rouge et pierre de taille.
2ième et 3ième étages, baies rectangulaires avec linteaux en pierre de taille et garde-corps en fer forgé droit ou arrondi.

LPSB 9 : 52 avenue Victor Hugo

N° parcelle : OY 7 Typologie : Immeuble Datation : 1910



Caractéristiques

Implantion :
Construction en front bâti, composé d'un rez-de-chaussée commercial, de logements aux étages supérieurs.

Volumétrie :
Construction composée d'un R+4 avec niveau de comble habité. Façade plane constituée majoritairement de briques ocres. Ceinture de pierre de taille avec arc de cercle central au dernier niveau sur tout le linéaire de la façade.

Toiture
Toiture mansardée en ardoise avec fenêtres de toit.

Façade :
Façade faite de briques ocre mise en valeur par des éléments structurant le bâtiment en pierre de taille.
Rez-de-chaussée, porte cochère centrale en fer forgé noir encadrée de deux pilastres surmonté d'armoiries.
Façade composée de baies cintrées, persiennes métalliques, garde-corps en fer forgé et/ou pierre, surmontées de linteaux en brique rouge et pierre de taille.

LPSB 10 : 53 avenue Victor Hugo

N° parcelle : X 13 Typologie : Immeuble Datation : 1900



Caractéristiques

Implantion :
Construction en front bâti en angle de rue, composé d'un rez-de-chaussée commercial, de logements aux étages supérieurs.

Volumétrie :
Construction composée d'un R+3 avec niveau de comble habité. A l'angle, façade sur rue de forme arrondie, constituée de briques ocres et de colonnes en briques rouges accentuant la verticalité de la construction. Balcon de forme arrondi surplombe le dernier étage. Balcon constitué de pierre et de balustres, le tout installé sur des jambes de forces en pierre ocre.

Toiture
Toiture en tuiles brunes à 4 lucarnes pendantes, et à l'angle, étage arrondi avec toiture en forme de chapeau chinois en plomb et zinc finalisé par un objet décoratif en terre cuite. Le jambage des lucarnes est en bois. Quatre cheminées massives de forme rectangulaire implantées en partie centrale et aux extrémités du bâtiment.

Façade :
Façade en briques ocres et briques rouges verticales de façon structurante. Entre les linéaires de baies rectangulaires avec persiennes métalliques, motifs sculptés et ornements. Garde-corps en fer forgé positionnés à chaque fenêtre des étages.
Porte cochère en bois et cintrée donne l'accès aux étages de l'immeuble.

LPSB 11 : 54 avenue Victor Hugo

N° parcelle : Y 8 Typologie : Immeuble Datation : 1918



Caractéristiques

Implantion :
Construction en front bâti, composé d'un rez-de-chaussée commercial, de logements aux étages supérieurs.

Volumétrie :
Construction composée d'un R+3 et surélévation d'un niveau supplémentaire et de combles mansardés.

Toiture
Toiture mansardée en tuiles plates avec fenêtres.

Façade :
Façade divisée en trois volumes. Deux premiers étages habillés de pierre meulière rectangulaire avec linteaux cintrés. Fenêtres avec persiennes métalliques encadrées de brique rouge et ocre. Corniche en pierre et brique délimite le troisième étage, façade habillée en brique ocre. Quatrième étage, balcon fermé par une verrière en surplomb.
Allège à chaque baie en pierre surmontée de garde-corps en fer forgé.
Large porte en bois permet l'accès aux véhicules motorisés.

LPSB 12 : 56 avenue Victor Hugo

N° parcelle : Y 9 Typologie : Immeuble Datation : 1920



Caractéristiques

Implantion :
Construction à l'angle de deux rues, implantée à l'alignement et composée d'un rez-de-chaussée commercial, de logements aux étages supérieurs. L'angle de façade sur rue présente une saillie au niveau du dernier niveau.

Volumétrie :
Construction composée d'un R+3 avec niveau de comble habité.
Chaine d'angle en brique rouge accentuant la verticalité du pan coupé dont le dernier niveau est coiffé d'un avant toit de lucarne en surplomb.

Toiture
Toiture avec 5 lucarnes pendantes. Jambage des lucarnes cintrées en brique rouge avec un linteau bi couleur.

Façade :
Façade en appareillage de meulière aux nuances d'ocre et de beige mise en valeur par les éléments de structure du bâti qui sont les supports des principaux éléments de décor. Des baies rectangulaires avec persiennes métalliques

Au rez-de-chaussée, une porte cochère en plein cintre ouvragée avec colonnades en pierre, Une porte d'entrée du commerce surmontée d'un fronton sculpté.

Les étages : Linteaux cintrés, Bandeau en brique, garde-corps en pierre de taille et fer forgé.
Le troisième étage, une corniche et décors en brique marquent le haut de la façade en meulière.

LPSB 37 : 66 allée Pierre Brossolette

N° parcelle : S 1 Typologie : Immeuble Datation : 1934



Caractéristiques

Implantion :
Construction à l'angle de deux rues, implantée à l'alignement et composée d'un rez-de-chaussée commercial, de logements aux étages supérieurs avec des surplombs verticaux et horizontaux.

Volumétrie :
Construction composée d'un R+5 avec niveau avec comble sous pente et un pan coupé
Chaine de surplombs verticaux sur chaque façade accentue la verticalité du bâtiment. 5ième et 6ième niveaux, des balcons en surplomb du domaine public.

Toiture
Toiture de tuile rouge deux pans.

Façade :
Façade moderne ton pierre avec des verticalités blanches agrémentées de décor de couleur entre le 5ième et 6ième niveaux. Une corniche en surplomb entre le rez-de-chaussée et le 1ier étage. Baies rectangulaires avec un habillage sobre intégrant des volets roulants et des gardes corps en fer. Une corniche en dernier étage agrémente le tour de l'immeuble d'angle.
Balcons aux deux derniers étages entre les verticalités en surplomb

LPSB 28 : 140 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : T 158 Typologie : Datation : 1905



Caractéristiques

Implantion :
Maison implantée en retrait, construite sur cave, composé d'un rez-de-chaussée surélevée de 2 étages et de combles.

Volumétrie :
Construction composée d'un R+2 avec niveau de comble habité. La façade est constituée majoritairement de meulière. Une corniche en pierre vient habiller le dernier niveau sur tout le linéaire de la façade. Des pilastres blanches structures la façade à ses extrémités.

Toiture
Toiture mansardée en ardoise avec deux yeux de bœuf ornés de métal et d'une lucarne centrale surmonté d'un sur toit.

Façade :
Façade en parement de meulière avec des éléments structurant les ouvrants rectangulaires avec des persiennes métalliques, plus haut que large en pierre recouverte de peinture blanche. Garde-corps en fer forgé sur assise en pierre
Rez-de-chaussée, porte cochère centrale en bois noir vitré en partie haute. Marquise de porte en fer forgé avec potence et verre, datant du XIXème siècle.
.

LPSB 31 : 155 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : T 38 Typologie : Meulière Datation : 1910



Caractéristiques

Maison implantée en retrait, construite sur cave, composé d'un rez-de-chaussée surélevée d'un étage et de combles.

Volumétrie :
Construction composée d'un R+1 avec niveau de comble. Façade constituée majoritairement de meulière. Marquise en tuile surplombe l'entrée de la maison.

Toiture
Toiture deux pans en tuiles rouges

Façade :
Façade en parement de meulière avec des éléments structurant les ouvrants avec persiennes métalliques rectangulaires plus haut que large en brique rouges. Garde-corps en fer forgé sur une assise en pierre Rez-de-chaussée, porte deux vantaux en bois avec vitrage. Marquise en tuile rouge en surplomb de la porte d'entrée. Œil de bœuf en haut du pignon bordé de briques rouges et blanches.

Clôture :
Surmonté d'un mur en parement de meulière, grilles en fer forgé noir. Piliers en brique rouge surmontés de chapeau de tuiles rouges.

LPSB 32 : 159 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : T 37 Typologie : Meulière Datation : 1906



Caractéristiques

Maison implantée en retrait, construite sur cave, composé d'un rez-de-chaussée surélevée d'1 étage et de combles.

Volumétrie :
Construction en L composée d'un R+1 avec niveau de comble habité. Façade constituée majoritairement de parement de meulière. Toiture terrasse en surplomb de l'escalier extérieur. Extension Rez-de-chaussée dans le prolongement du bâtiment principal.

Toiture
Toiture deux pans en tuiles rouges

Façade :
Façade en parement de meulière avec éléments structurants blancs aux angles du bâtiment. Ouvrants rectangulaires plus haut que large en pierre de tailles. Garde-corps en fer forgé sur une assise en pierre
Persiennes métalliques vertes.
Rez-de-chaussée, accessible par un escalier avec main courante et colonne en pierre, porte en bois deux vantaux. Extension avec baies rectangulaires.

Clôture :
Surmonté d'un mur en parement de meulière, grilles en fer forgé vertes. Piliers en meulière et briques rouges fini par un chapeau plat.

LPSB 33 : 161 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : T 36 Typologie : Meulière Datation : 1900



Caractéristiques

Maison implantée en retrait, construite sur cave, composé d'un rez-de-chaussée surélevée d'1 étage et de combles, d'une extension avec toiture terrasse.

Volumétrie :
Construction en L composée d'un R+1 avec niveau de comble habité. Façade constituée majoritairement de parement de meulière.

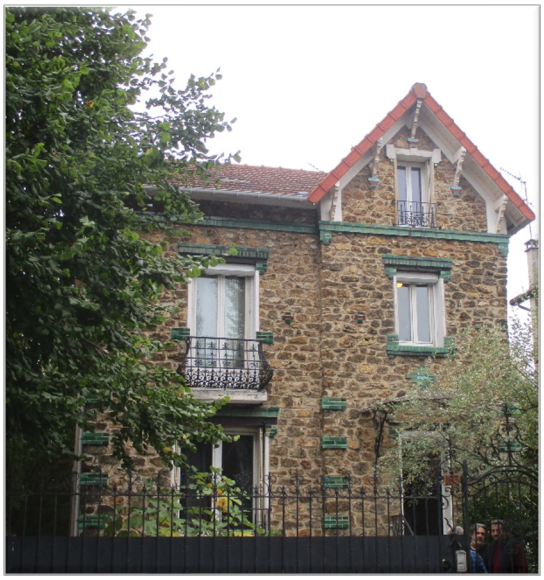
Toiture
Toiture deux pans en tuiles rouges et extension toiture terrasse.

Façade :
Façade en parement de meulière. Un couronnement en faïence émaillé vert délimite le dernier niveau. Des décors en faïence verte, les ouvrants rectangulaires plus haut que large avec linteau en faïence émaillé vert. Persiennes métalliques vertes. Garde-corps en fer forgé sur une assise en pierre.
Rez-de-chaussée, accessible par un escalier avec main courante, une porte en bois un vantail avec une partie haute vitrée.

Clôture :
Surmonté d'un mur en parement de meulière, des grilles en fer forgé vertes. Piliers en meulière et en brique rouge fini par un chapeau plat.

LPSB 34 : 163 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : T 35 Typologie : Meulière Datation : 1900



Caractéristiques

Maison implantée en retrait, construite sur cave, composé d'un rez-de-chaussée surélevée d'1 étage et de combles, une extension toiture terrasse.

Volumétrie :
Construction en L composée d'un R+1 avec niveau de comble habité. La façade est constituée majoritairement de parement de meulière. Une marquise surplombe la porte d'entrée.

Toiture
Toiture deux pans en tuiles rouges

Façade :
Façade en parement de meulière. Un couronnement en faïence émaillé vert délimité le dernier niveau. Des décors en faïence verte, les ouvrants rectangulaires plus haut que large avec linteau en faïence émaillé vert.
Au rez-de-chaussée, accessible par un escalier avec main courante et colonne en pierre, une porte en bois deux vantaux.
Les garde-corps en fer forgé sur une assise en pierre. Un bâtiment annexe avec toiture terrasse.

Clôture :
Surmonté d'un mur en parement de meulière, des grilles en fer forgé noir. Les piliers meulière et de la faïence verte, et briques rouges surmontés de chapeau triple épaisseur.

LPSB 35 : 166 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : AB 107 Typologie : Pavillon Datation : 1925



Caractéristiques

Maison implantée en retrait, composé de 3 niveaux et de combles.

Volumétrie :
Construction rectangulaire composée d'un R+2 avec niveau de comble habité. Façade constituée majoritairement de parement de meulière.

Toiture
Toiture deux pans en tuiles rouges

Façade :
Façade en parement de meulière avec éléments structurant aux angles du bâtiment en briques rouges et ocres. Ouvrants rectangulaires plus haut que large surmontés de linteaux cintrés en briques rouges et ocres.
Garde-corps en fer forgé.
Escalier avec pallier et mur bahut en périphérie.
.

Clôture :
Surmonté d'un mur en parement de meulière, des grilles en fer forgé noires. Piliers en brique ocre surmontés de chapeau pointu.

LPSB 42 : 138 avenue Aristide Briand

N° parcelle : O 192 Typologie : Datation : 1911



Caractéristiques

Eglise Notre Dame de Lourdes bordée d'un jardin orienté vers le sud.

Volumétrie :
Construction sur des pilotis en chêne composée d'une tour rectangulaire, d'une nef, de deux travées identiques. Le carré formé par leur croisée est couvert d'une coupole. Façade principale constituée majoritairement de parement en pierre. Marquise en pierre

Toiture
Toiture en tuiles plates

Façade :
Façade en parement de pierres de taille. Vitraux cintrés de faible largeur. Marquise en pierre rappelant la forme de la toiture deux pans avec une partie cintrée en surplomb de l'escalier central donnant accès à la porte d'entrée de deux vantaux.

LPSB 43 : 213 allée Auguste Blanqui

N° parcelle : AF 1 Typologie : Equipement Datation : 1932



Caractéristiques

Eglise Saint Augustin bâtie par l'architecte RENAUDIN.

Volumétrie :
Construction en béton armé comporte une nef, un cœur, un transept et quatre chapelles à dominante de volumes carrés ou cubiques comme le clocher parallépipèdique.

Toiture
Toiture à quatre pans en tuiles brunes.

Façade :
Façade en béton armé. Carreaux de fenêtres en forme carré ou rectangulaire. Treize verrières installées entre 1963 et 1965. Large escalier arrondi central avec porte d'accès simple vantail avec une marquise plane en béton.

LPSB 47 : 165 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : T 34 Typologie : Meulière Datation : 1914



Caractéristiques

Maison implantée en retrait, construite sur cave, composé d'un rez-de-chaussée surélevée d'1 étage et de combles.

Volumétrie :
Construction rectangulaire composée d'un R+1 avec niveau de comble habité. Façade constituée majoritairement en parement de meulière. Marquise en surplomb de la porte d'entrée.

Toiture
Toiture deux pans en tuiles rouges

Façade :
Façade en parement de meulière avec des éléments structurants aux angles du bâtiment en briques rouges et ocres. Les ouvrants rectangulaires plus haut que large surmontés de linteaux en brique. Des persiennes métalliques blanches. Des garde-corps en fer forgé.
Au rez-de-chaussée, accessible par un escalier, une porte un vantail avec imposte en bois plein partie basse et en vitre et fer forgé partie haute.
.

Clôture :
Surmonté d'un mur en parement de ciment recouvrant la meulière, des grilles en fer forgé vertes. Piliers en briques rouges et blanches en partie haute surmontés de chapeau pointu.

LPSB 48 : 168 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : AB 108 Typologie : Pavillon Datation : 1930



Caractéristiques

Maison implantée en retrait, composé de 3 niveaux et de combles.

Volumétrie :
Construction en L composée d'un R+2 avec niveau de comble. Façade constituée majoritairement de parement de meulière. Marquise surplombe la porte d'entrée au 1ier niveau.

Toiture
Toiture deux pans en tuiles rouges

Façade :
Façade en parement de meulière. Les ouvrants rectangulaires plus haut que large avec linteau simple. Le haut de la façade en colombage enduit de crépi et bois avec outeau.
Escalier avec palier à colonne en bois surmontée d'une marquise en tuile.
Garde-corps en fer forgé sur assise en pierre.

LPSB 49 : 170 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : AB155 Typologie : Pavillon Datation : 1930



Caractéristiques

Maison implantée en retrait, composé de 3 niveaux et de combles.

Volumétrie :
Construction composée d'un R+2 avec niveau de comble. Façade constituée majoritairement de parement de briques ocres. Marquise surplombant la porte d'entrée au 1ier niveau.

Toiture
Toiture deux pans en tuiles rouges

Façade :
Façade en parement de briques ocres. Angles marqués par des briques rouges et ocres. Ouvrants rectangulaires plus haut que large avec linteau blanc. Garde-corps en fer forgé sur une assise en pierre
Dernier étage sous combles en crépi avec un outeau
Escalier avec pallier et muré en briques ocres et rouges surmontée d'une marquise en tuile.
.

LG 2 : 123, 125 Avenue Vauban

N°de parcelle : 46 A 1363/ A 3781 / A 3782

Datation : 1910

Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

Cette maison de ville est implantée sur une grande parcelle d'angle, bien végétalisée perceptible depuis l'espace public. Elle se compose de deux volumes simples en R+1+C. Le rez-de-chaussée est surélevé. Une marquise en fer forgé et en verre souligne l'entrée principale de la maison.

Cette maison se caractérise par une composition simple et rythmée des façades. Les linteaux des baies sont en briques, le garde corps en fer forgé. Une corniche souligne le premier étage.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette maison située à l'angle de deux voies sur une parcelle bien végétalisée et arborée, en retrait par rapport à l'alignement et en bordure de l'angle libère une grande partie du terrain.

Potentialité et enjeux

La composition architecturale, l'implantation urbaine, le rythme des ouvertures et les matériaux utilisés sont à conserver et à mettre en valeur.

LG 3 : 55-59 et 61 av. Turgot

N°de parcelle : A 3081/ 1537

Datation : 1927

Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

Cette maison de ville présente un véritable cachet de par son matériau constructif (pierre meulière), son ordonnancement régulier, ses ornementations. Les baies sont encadrées par des pièces en briques mettant en valeur chaque ouverture et travaillées avec un garde-corps en fer forgé. La toiture mansardée vient ajouter de la qualité au bâti.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La maison est implantée au centre avant de la parcelle offrant un grand espace vert arrière. Sa position la met d'autant plus en valeur que nous notons l'absence de baie végétale le long de la clôture, offrant une vue directe sur la bâtisse. La présence de grands arbres participe à la mise en valeur de la maison, dans cette avenue dépourvue de végétation publique.

Potentialité et enjeux

Cette typologie d'habitat existe dans la commune mais reste rare. L'offre d'un grand jardin arboré en arrière la rend singulière et la valorise.

LG 4 : 100, av. du Colonel Fabien

N°de parcelle : A 3216

Datation : 1934

Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

Cette maison de ville en R+1+C en pierres meulières présente des caractéristiques architecturales intéressantes: matériau de façade noble, utilisation de la brique comme ornementation, rythme de façade cohérent. La maison se compose d'une volumétrie en L, permettant un jeu dans les toitures qui enrichit le bâti. La toiture est d'ailleurs décoré en son faitage et dans sa sous-face ce qui participe à l'harmonie globale.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La maison est située au coeur d'une parcelle de 1450 m², offrant un important espace de jardin. Située en plein secteur pavillonnaire, son terrain est arboré d'arbres de hautes tiges principalement en limites séparatives et sur clôtures permettant d'intimiser les lieux.

Potentialité et enjeux

Cette maison se démarque des autres de l'avenue par la taille du parcellaire et son implantation en retrait. Ses caractéristiques architecturales la rendent insolite.

LG 5 : 106 bis, av. du Colonel Fabien

N°de parcelle : A 4065

Datation : 1907

Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

La volumétrie de cet ouvrage est caractérisée par deux niveaux d'habitation légèrement surélevés. L'ensemble semble être construit en pierres meulières, recouvert d'un enduit taupe élégant et mis en avant par une accentuation des corniches en briques recouvertes par des liserés de peintures blanches et rosâtre. La colorimétrie est un point fort de ce bâti qui se retrouve en clôture par la mise en place d'un soubassement en pierres meulières surmonté d'une grille en fer rosâtre. Des faïences disposées près des ouvertures viennent agrémenter les façades. La toiture joue aussi un rôle dans l'harmonie du bâti par la complexité de ses directions.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Le bâti est implanté au coeur de la parcelle offrant un jardin tournant, agrémenté de grands arbres en avant et fond de parcelle. La maison est aligné aux bâtisses alentours ce qui créé une harmonie d'ensemble.

Potentialité et enjeux

Cette maison de ville est unique dans la commune, et sa colorimétrie en fait sa singularité.

LG 6 : 3, av. Léo Lagrange

N°de parcelle : A 5404

Datation : 1920

Typologie : Maison de ville séparée en deux logements



Caractéristiques architecturales

Ce bâti construit en pierre meulière et brique se compose d'un volume rectangulaire séparé en deux habitations. Ces deux habitations sont perceptibles par l'ordonnancement et le rythme des ouvertures distincts. Ainsi, malgré la taille des ouvertures semblables pour le rez-de-chaussée et les ouvertures de l'étage, le rythme n'est pas le même. En outre, les ouvertures sont encadrées par un assemblage de briques rouges et de faïences blanches et vertes apportant une harmonie d'ensemble car ce liseré est continu au bâti (et marque le changement de niveau). Le linteau constitué par une poutre métallique recouverte de peinture blanche vient souligner la structure du bâtiment et apporter de la clarté à l'ensemble. Une cohérence existe aussi entre les matériaux car la clôture se compose de pierres meulières et/ou de briques.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette maison implantée en limite communale sur l'avenue Ledru Rollin et orientée vers l'avenue Léo Lagrange vient souligner la linéarité de cette avenue, accentuée par l'alignement d'arbres.

Potentialité et enjeux

L'implantation de la maison encadrant l'avenue est un vrai potentiel, mise en valeur par des matériaux nobles qui souligne la linéarité des voies traversées.

LG 7 : 7 et 11 avenue Turgot

N°de parcelle : A 2794 – 46 A 2792 Datation : 1930 Typologie : Maisons de ville



Caractéristiques architecturales

Il s'agit d'une composition architecturale en deux parties: la partie principale, soulignée par une saillie légèrement arrondie, caractérise l'architecture de cet ensemble. Le soubassement est en pierres meulières et les étages supérieurs en briques. Les avancées de toit et les colombages en bois caractérisent la partie en combles. La maison au numéro 7 avenue Turgot a subi une extension.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Les deux maisons identiques et symétriques sont implantées en retrait par rapport à l'alignement sur des parcelles bien végétalisées.

Potentialité et enjeux

Ces deux maisons qui forment une sequence urbaine intéressante sont à conserver. Il convient de preserver la forme de la toiture et son matériau ainsi que les matériaux utilisés en façade: briques, bois.

LG 8 : 53 Avenue Turgot

N°de parcelle : A 5612 Datation : 1925 Typologie : Maisons de ville

Caractéristiques architecturales

Cette maison dont la toiture est en forme de «T» est implantée au sein d'une parcelle bien arborée. Elle est située à l'angle de deux rues, bien visible depuis l'espace public. Elle se compose de deux volumes simples en R+1+C. La partie avancée de la maison possède une toiture à forte pente acccentuant ainsi l'aspect vertical de l'habitation.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette maison occupe une position centrale au milieu d'un terrain bien végétalisé et arboré. Elle est implantée en retrait par rapport à l'alignement. Un alignement d'arbres régulier accompagne et valorise la composition architecturale et paysagère de la maison.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines, architecturales et paysagères avec la conservation des matériaux utilisés et de sa colorimétrie sont à mettre en valeur.

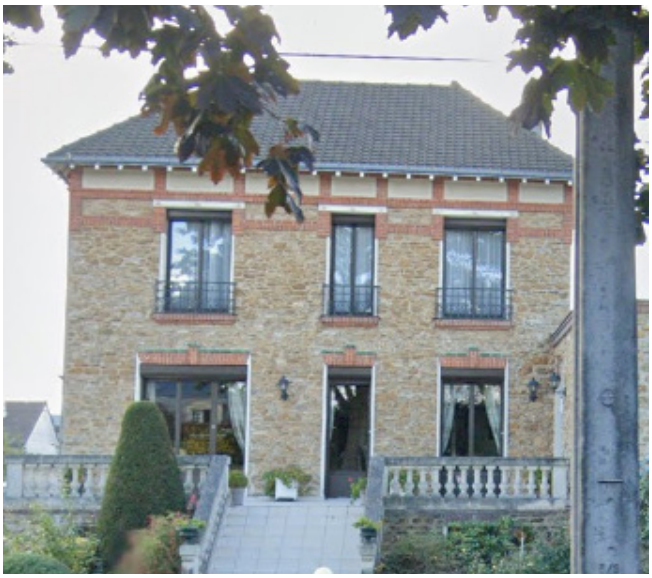


LG 9 : 49-51, av. Quesnay

N°de parcelle : A 3846

Datation : 1896

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Cette maison de plus de 200 m² en pierres meulières a une volumétrie en plan carré, adjoint d'une extension rectangulaire. L'ensemble est surélevé par rapport au sol naturel rendant l'entrée majestueuse. L'ordonnancement est finement réalisé offrant de grandes ouvertures encadrées par de la brique rouge, ajoutant une touche de couleur au projet. La corniche supérieure (toit) est décorée avec élégance.

Caractéristiques urbaines et paysagères

En termes d'insertion, cette maison bourgeoise est imposante en volumétrie comparée aux petites maisons plus «ouvrières» aux alentours. Elle se situe au coeur de la parcelle offrant un grand jardin agrémenté d'arbres de haute tige (vers la clôture). Sa clôture peu ajourée intimise la villa.

Potentialité et enjeux

Son implantation singulière sur le secteur en fait un atout, accentuée par la qualité architecturale globale de ce bâti.

LG 10 : 15 Allée Etienne Dolet

N°de parcelle : A 5763

Datation : 1950-1960

Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

Cette maison est implantée à l'angle de deux rues, perceptible depuis l'espace public, se composant d'un volume simple en forme de «L» et en R+1+C.

La maison est en pierre meulières, implantée d'un côté à l'alignement sur rue et en partie en retrait par rapport à la voie.

Une tour carrée caractérise la composition architecturale de cette maison et accentue la verticalité de l'ensemble bâti, une terrasse située au premier étage souligne et marque l'entrée principale. L'encadrement des baies est en béton peint en blanc.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La maison est implantée sur une parcelle d'angle en limite séparative latérale libérant ainsi un jardin sur l'avant.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales ainsi que sa volumétrie générale et les matériaux utilisés sont à prendre en compte.

LG 11 : 35, avenue d'Orléans

N°de parcelle : A 4901 | Datation : 1909

Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

Cette maison d'architecte en pierres meulières est ornée de linteaux travaillés en briques rouges et oranges, en cohérence avec la couleur de la pierre. L'ordonnancement est finement pensé créant un rythme sur les façades. L'utilisation de la pierre meulière en clôture vient donner de la richesse à cette maison et la rendre remarquable pour le secteur.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Le découpage parcellaire actuel laisse supposer une vente du fond de parcelle de cette maison d'architecte. En effet, une grande parcelle se situe en seconde position. La maison est cependant mise en avant par son implantation le long de la marge obligatoire du PLU et reste en cohérence avec les maisons voisines.

Potentialité et enjeux

La cohérence entre les matériaux utilisés sur le bâti et la clôture est une qualité qui présente de grandes potentialités. Le végétal présent sur cette parcelle accentue la végétalisation du secteur.

LG 12 : Avenue Montgolfier / 44 avenue d'Alembert

N°de parcelle : F 3139 | Datation : 1906

Typologie : Immeuble d'habitation collective



Caractéristiques architecturales

Cet édifice est riche de son histoire et de son architecture. Réalisé en briques grises, il possède un soubassement en briques orange ainsi que son attique. Il faut savoir que cet immeuble a subit une surélévation au cours du XXe siècle, différencié par l'utilisation de briques oranges. L'ordonnancement est parfaitement respecté, puisque les ouvertures possèdent les mêmes dimensions et encadrement.

Caractéristiques urbaines et paysagères

De par sa position en angle de voie, cet immeuble envoi le regard au fond des avenues Montgolfier et Alembert. L'absence de saillie accentue cette perspective. Le commerce au rez-de-chaussée amène une vie de ce quartier très pavillonnaire.

Potentialité et enjeux

Cet immeuble est un exemple sur les opérations de surélévation. Il peut être envisagé la remise d'un commerce en rez-de-chaussée, comme il existait d'antan.

LG 13 : 61-63, avenue Montgolfier

N°de parcelle : F 3791 | Datation : 1850

Typologie : Entreprise reconvertie en maisons



Caractéristiques architecturales

Cette ancienne entreprise reconvertie en maisons est riche de son architecture en pierre de taille recouverte d'enduit blanc et rougeâtre qui en fait sa particularité. La structure semble être en bois, car des saillies de poutres sont visibles en façade. Composée de deux corps de bâtiments: une villa avec sa toiture originale mixte (deux pans et quatre pans), dont le plan semble être complexe et son annexe alignée à la rue qui vient prolongée la clôture non ajourée.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Implantée sur une parcelle de 1331 m², l'ensemble offre un jardin à l'ouest orné de grands arbres et arbustes qui viennent cacher l'ensemble

Potentialité et enjeux

Le cachet architectural de l'ensemble présente un potentiel en termes de volumétrie et de sa colorimétrie.

LG 14 : 2 av. de la gare de Gargan

N°de parcelle : F 2008 | Datation : 1885

Typologie : Habitat



Caractéristiques architecturales

L'édifice est d'une volumétrie unique sur la commune: un corps principal auquel sont accolées deux tourelles. Les photos anciennes mettent en évidence la structure bois et le remplissage brique du bâtiment aujourd'hui recouvert d'un enduit. Le bâti est organisé sur trois niveaux dont les ouvertures diminuent en s'élevant (grandes en bas et petites sous les toits). Sa toiture à lucarne sur l'arrière ajoute du charme à l'ensemble.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Implanté en fond de parcelle, l'habitation domine le carrefour. Son implantation en fait un symbole d'entrée de quartier depuis la gare de Gargan. En surélévation par rapport au sol naturel, cette mise en avant s'effectue donc naturellement. Des arbres en clôtures qui n'existaient pas auparavant viennent apporte de la couleur au blanc des façades.

Potentialité et enjeux

La gare est mise en valeur par son emplacement central le long des voies ferrées. Sa fonction principale de gare pourrait lui être redonnée dans le cadre d'une requalification.

LG 15 : Parc des Grands Chênes, 73 allée de Rosny

N°de parcelle : F 4066 | Datation : 1871

Typologie : Villa bourgeoise et dépendances



Caractéristiques architecturales

Cette demeure bourgeoise est vraisemblablement une des plus remarquables de la commune. Composée d'une villa principale, d'un donjon et de dépendances servant au fonctionnement d'une entreprise, elle se caractérise par l'utilisation de multiples matériaux nobles: pierres de taille pour la villa, meulières pour le donjon (et les cheminées de la villa) et briques pour l'industrie. La clôture en meulières est agrémentée d'une grande grille vernaculaire en fer forgé côté allée de Rosny et d'une porte en bois et meulières majestueuse sur l'allée des Charmilles.

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'ensemble est organisé dans un grand parc paysager dit le domaine des «Grands chênes», et séparé en fonction de l'usage des bâtis: la villa et le donjon au centre et les dépendances industrielles en limites séparatives.

Potentialité et enjeux

En cas d'extension il convient de protéger et mettre en avant la villa et le donjon. La clôture en pierres meulières, les portes sont à conserver intégralement (à restaurer).

LG 16 : 44-46, allée Bayard

N°de parcelle : F 3718/ 1495 | Datation : 1910

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

La pierre meulière est le matériau principal de cette maison. Visible en soubassement et sur la clôture, il est recouvert d'un enduit vert sur l'étage. Les ouvertures sont encadrées par des modénatures en briques rouges et blanches soigneusement alternées pour donner de la cadence à l'ensemble. La toiture à quatre pans dispose d'une lucarne dont le contour est ornementé par des moulures complexes. Une réelle cohérence existe dans cet ensemble entre la clôture et l'édifice propre.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La maison est implantée à cheval sur deux parcelles, permettant une division de son intérieur et offrant différents logements. Elle est cachée par des arbres de hautes tiges, mais une grille d'accès permet d'entrevoir le bel édifice. A noter que les parcelles du 44 au 48 appartiennent au même propriétaire d'où la cohérence dans les clôtures notamment : la clôture du 46 est encadrée par deux clôtures plus «basiques»..

Potentialité et enjeux

Les caractéristiques architecturales et principalement l'ordonnancement des façades (matériaux, encadrement des baies et position des ouvrants) sont des éléments qui présentent un enjeu pour cette maison et les environs.

LG 17 : 88 av. Paul Dupont

N°de parcelle : F 4056 | Datation : 1896

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

L'alliance entre la meulière, la faïence et la brique font le charme de cette maison. Les matériaux sont traités de telle sorte à sublimer la volumétrie du bien: La meulière structure le bâti, la brique blanche positionnée autour des baies en harpe, la brique rouge en corniche sert de liseré sur l'ensemble des façades, la brique verte souligne aussi la corniche mais participe à la décoration du linteau en arc de cercle, et enfin la faïence qui vient marquer l'appartenance de l'édifice en surplomb du toit. Le fer est aussi un matériau utilisé: en auvent au-dessus de l'entrée et en garde-corps pour les ouvertures. Il est d'ailleurs soutenu par de très belles moulures à l'étage.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La parcelle est divisée en deux biens, la maison de ville concernée étant en première position. Sa position lui confère son intérêt puisqu'il est ainsi plus facile de l'observer. En léger retrait par rapport à la rue, elle dispose d'un jardinet en avant légèrement végétalisé.

Potentialité et enjeux

Son implantation singulière sur le secteur en fait un atout, accentuée par la qualité architecturale globale de ce bâti.

LG 18 : 34-36, allée Lucien Michard

N°de parcelle : F 675 - 46 F 676 | Datation : 1900

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

La pierre meulière suffit à qualifier ce bien. En effet, la maison est entièrement couverte de pierres meulières ainsi que la clôture ce qui donne son intérêt à cette demeure remarquable. L'ordonnancement est bien réalisé car la façade principale se compose de trois travées égales. La demeure est cependant peu ornementée : les encadrements de baies sont réalisés par une bande d'enduit blanc et des volets blancs, et les ouvertures du premier niveau sont surmontées d'un arc de cercle blanc très simpliste. C'est justement ce côté épuré qui fait le charme de cette maison.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Implantée en avant d'une grande parcelle, elle offre un grand espace vert derrière où des arbres de haute tige sont implantés. Cette demeure est mise en avant par les demeures voisines assez basses et en retrait.

Potentialité et enjeux

L'épuration du bien et sa simplicité par l'utilisation unique des matériaux en font une grande qualité.

LG 19 : 40, av. de la Gare de Gargan

N°de parcelle : F 4142 | Datation : 1900

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Cette maison de configuration spatiale originale possède une volumétrie intéressante car rare. Elle se compose d'une tour et d'une toiture prédominante, principalement à croupe mettant en évidence des volumétries différentes. On y accède par un escalier majestueux et une porte aux vitrages en fer forgé. Elle se compose comme un immeuble de rapport de deux niveaux.

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'implantation de cette maison fonctionne avec les trois autres angles de ce carrefour, qui se caractérisent tous par des maisons bourgeoises originales. Bordée de végétation, elle participe au paysage urbain par sa qualité architecturale et urbaine.

Potentialité et enjeux

Sa toiture en croupe et en pans en ardoise apporte du cachet à cette maison.

LG 20 : 42, av. de la Gare de Gargan

N°de parcelle : F 2179 | Datation : 1920

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Cette maison au style «renaissance» est reconnaissable par l'utilisation de la brique comme matériau principal et de la pierre comme harpe et modénature. Son toit en ardoise en fait aussi une particularité.

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'implantation de cette maison fonctionne avec les trois autres angles de ce carrefour, qui se caractérisent tous par des maisons bourgeoises originales. Bordée de végétation, elle participe au paysage urbain par sa qualité architecturale et urbaine.

Potentialité et enjeux

Les matériaux utilisés et des caractéristiques urbaines et paysagères (implantation, végétation) de ce bien sont intéressants.

LG 21 : 51, av. de la Gare de Gargan

N°de parcelle : F 2627

Datation : 1910

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Cette maison en meulière est très peu perceptible depuis la rue ce qui rend difficile son interprétation architecturale. Il est noté tout de même une surélévation du bâti et des harpes en pierre au coin des façades. L'utilisation de la pierre meulière se retrouve en clôture ce qui assure une cohérence. La couleur bleue des volets ajoute une touche de gaieté à l'ensemble.

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'implantation de cette maison fonctionne avec les trois autres angles de ce carrefour, qui se caractérisent tous par des maisons bourgeoises originales. Bordée de végétation, elle participe au paysage urbain par sa qualité architecturale et urbaine.

Potentialité et enjeux

Matériaux utilisés et caractéristiques urbaines et paysagères présentant un potentiel pour le secteur.

LG 22 : 53-55, av. de la Gare de Gargan

N°de parcelle : F 2767

Datation : Début XXe siècle

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Cette maison «classique» est construite sur un plan rectangulaire avec un corps central et deux ailes. Sa volumétrie importante présente une façade principale à 5 travées dont 3 dans le corps principal. Les baies sont encadrées par une modénature en pierre, constituées de volets et garde-corps vert foncé. Cette couleur se retrouve en clôture ce qui harmonise l'ensemble. Son toit en ardoise de type mansarde est très intéressant.

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'implantation de cette maison fonctionne avec les trois autres angles de ce carrefour, qui se caractérisent tous par des maisons bourgeoises originales. Bordée de végétation, elle participe au paysage urbain par sa qualité architecturale et urbaine.

Potentialité et enjeux

Matériaux utilisés et caractéristiques urbaines et paysagères (implantation, végétation) présentant un potentiel. Son toit mansardé en ardoise doit être conservé.

LG 23 : 10, allée Marguerite

N°de parcelle : F 2802 Datation : 1900

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Divisée en plusieurs appartements, elle se compose de trois travées parfaitement identiques surmontées d'un comble dont l'ouverture du centre se caractérise par une forme en fer originale. La maison en soubassement en meulière et des modénatures en pierre de taille, laisse supposer une structure en pierre.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette maison est implantée sur une petite parcelle dont elle occupe la majorité de la superficie. Ceci laisse sous-entendre qu'elle faisait autrefois partie d'un élément beaucoup plus grand. Elle offre donc un petit jardinet en avant très peu végétalisé

Potentialité et enjeux

La volumétrie globale de ce bâti est à conserver ainsi que son ordonnancement créant un rythme dans le paysage urbain.

LG 24 : 78 Avenue Léo Lagrange

N°de parcelle : A 354 Datation : 1925

Typologie : Immeuble d'habitation



Caractéristiques architecturales

L'immeuble est composé de pierres meulières pour le rez-de-chaussée surélevé et le reste du bâtiment est en briques. Des bandeaux en briques rouges soulignent les différents étages. L'immeuble en R+3+C possède un rythme régulier des ouvertures. Une composition simple et harmonieuse de la façade sur rue caractérise l'architecture de cet immeuble.

Les linteaux des baies sont en fer forgé et en briques. Cet immeuble a subi une restructuration et une réhabilitation lourde suite à un incendie.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Le bâtiment est implanté à l'alignement sur rue formant un front bâti. Un alignement d'arbres de part et d'autre de l'immeuble accompagne et renforce le caractère urbain et paysager du bâti.

Potentialité et enjeux

La volumétrie globale de ce bâti est à conserver ainsi que son ordonnancement créant un rythme dans le paysage urbain.

LG 25 : 87 Allée de Rosny

N°de parcelle : F 2391 Datation : 1927

Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

Cette maison abrite un centre éducatif et une unité de vie. Ce bâtiment en pierre meulière se caractérise par une volumétrie simple en R+1+C et se compose d'un plan en forme de carré. Les façades sont harmonieusement animées par la diversité et le rythme des ouvertures. Un balcon filant souligne le premier étage. Les fenêtres sont encadrées et cintrées par des briques rouges mettant en valeur chaque ouverture. Les garde-corps et la clôture sur rue en fer forgé participent à la mise en valeur de ce bâti. Les cheminées en meulières et en briques font partie intégrante du bâti.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cet édifice est implanté en retrait par rapport à l'alignement et se situe pratiquement en limite séparative latérale. Cette implantation urbaine libère une partie importante du terrain en jardin végétalisé et arboré.

Potentialité et enjeux

La composition architecturale et urbaine, la variété et le rythme des ouvertures et les matériaux utilisés sont à conserver et à prendre en compte.

LG 26 : 89 Allée de Rosny

N°de parcelle : F 4112 Datation : 1925

Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

Cette maison construite en pierres meulières a subi une extension en 2009. Cette extension respecte l'architecture du bâti existant. Elle se caractérise par sa volumétrie simple et cohérente en R+1+C. Les façades se caractérisent par une composition harmonieuse des fenêtres, encadrées par des linteaux en briques et en fer forgé. La forme de la maison est en "T". La clôture en fer forgé valorise le caractère architectural de la maison.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette maison est implantée en retrait par rapport à la voie et en limite separative latérale sur une parcelle d'angle bien arborée et végétalisée.

Cette implantation urbaine est bien visible depuis l'espace public. Un grand espace vert accompagné d'arbres de grand développement accentue l'aspect paysager de cette maison.

Potentialité et enjeux

L'implantation urbaine, la composition architecturale et paysagère de l'ensemble et les matériaux utilisés sont à conserver et à prendre en compte.

LG 31 : 37 allée des Charmilles

N°de parcelle : 46 F 2427 Datation : 1930 Typologie : Maison de ville

Caractéristiques architecturales

Cette maison est implantée au milieu de la parcelle. Elle se compose d'un volume simple accompagné d'une tour circulaire. Les pierres et les briques rythment et enrichissent les façades de la maison. Les bandeaux en briques soulignent les différents niveaux. La tourelle participe au charme particulier de cette maison.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette maison occupe une position centrale au sein d'un terrain bien végétalisé et arboré, implantée en retrait par rapport à l'alignement, la masse végétale masque le charme de cette maison.

Potentialité et enjeux

La composition architecturale, le rythme des façades et les matériaux utilisés sont à prendre en compte et à préserver.



LG 32 : 67 avenue Paul Dupont

N°de parcelle : 46 F 1573 Datation : 1925 Typologie : Maison de ville

Caractéristiques architecturales

Une volumétrie et une composition architecturale simple, sobre et harmonieuse. La meulière structure essentiellement le bâti. L'encadrement des baies et les différents éléments en béton peints en blanc encadrent les pierres meulières.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La maison est implantée en retrait par rapport à l'alignement avec un jardin végétalisé.

Potentialité et enjeux

Il est indispensable de conserver les matériaux utilisés sur l'ensemble du bâti ainsi que la forme de la toiture et son matériau.



LG 33 : 70/72 allée Bayard

N°de parcelle : 46 F 1481 - 46 F 1480 Datation : 1925 Typologie : Maisons de ville

Caractéristiques architecturales

Les deux maisons perceptibles depuis la rue sont construites en pierres meulières, implantées en retrait par rapport à l'alignement. Elles se composent d'un corps de bâtiment en forme de L. Elles diffèrent par la couleur de leur ornementation : rougeâtre pour l'une et rose et vert pour l'autre. La composition en brique rouge et en pierre meulière enrichit le caractère architectural de l'ensemble bâti.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La maison est implantée en retrait par rapport à l'aligneCes maisons se situent sur deux parcelles bien arborées. Implantées en symétrie l'une par rapport à l'autre, un espace vert devant assure la transition entre l'espace public et l'espace privé.

Potentialité et enjeux

Les caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés ainsi que de la volumétrie sont à prendre en compte.



LG 34 : 64 allée des Charmilles

N°de parcelle : 46 F 3174 Datation : 1930 Typologie : Maison de ville

Caractéristiques architecturales

Cette maison, implantée sur un terrain d'angle, est bien visible depuis l'espace public. Elle se compose d'un volume simple, élevé sur un socle en pierres meulières. Les pierres et les briques rythment et enrichissent la façade principale. Les différents matériaux encadrent les baies.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette maison se situe sur une parcelle d'une forme trapézoïdale. Un jardin végétalisé et arboré assure la transition avec l'espace public.

Potentialité et enjeux

La composition architecturale, le rythme de la façade et les matériaux utilisés sont à prendre conserver.



LG 36 : 1-3 bd. Gutenberg

N°de parcelle : A 2763 | Datation : 1910

Typologie : Immeuble d'habitation



Caractéristiques architecturales

Ses façades très ornementées font la qualité architecturale principale de ce bâtiment. Construit en briques et meulières (RDC), cet édifice présente un calepinage fin réalisé grâce à l'application de briques rouges en harpe, autour des baies formant un dessin épuré et riche. La corniche supérieure est composée d'un liseré de briques rouges et d'un décor en faïence/mosaïque dont certaines manquent. Une plaque est disposée sur la façade donnant sur le boulevard Gutenberg représentant probablement le nom de l'architecte. Le toit est composé de petites lucarnes n'obstruant pas la vision de la corniche supérieure.

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'implantation du bâtiment suit parfaitement la limite du domaine public. Cependant il est en disproportion vis-à-vis des autres bâtis et crée des dents creuses à ses abords.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de la forme des ouvertures et leur rythme sont à prendre en compte.

LG 37 : 2 bd. Gutenberg

N°de parcelle : A 1022

Datation : 1925

Typologie : Immeuble d'habitation



Caractéristiques architecturales

Ce bâtiment en R+4 en briques grises de style art-déco présente un travail volumétrique intéressant. Situé en plein carrefour, son dernier niveau se compose de balcons protégés par le toit comme des lucarnes. Le retour de l'angle en rondeur est typique des bâtiments de style art-déco, et est travaillé avec un garde-corps en fer forgé que l'on retrouve sur les autres ouvertures. Les linteaux sont représentés par un calepinage de briques roses placées en alternance dans les quatre directions de l'espace.

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'implantation du bâtiment suit parfaitement la limite du domaine public. L'angle y est traité de façon courbe ce qui adoucit l'aspect général du bâtiment.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de la forme des ouvertures et leur rythme sont à prendre en compte.

LG 38 : 10 bd. Gutenberg

N°de parcelle : A 1026

Datation : 1925

Typologie : Immeuble d'habitation



Caractéristiques architecturales

Les façades de ce bâtiment en briques grises brillent de leur ornementation en briques roses. En effet, l'architecte a utilisé les briques roses pour représenter l'ornementation du bâtiment en relief: forme de croix sur les parties où il n'y a pas d'ouvertures, linteaux travaillés, etc.

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'implantation du bâtiment est particulière: aligné à la chaussée le long de l'allée des déportés, et à l'alignement sur le boulevard, qui permet par la largeur de ces trottoirs une plus grande aération.

Potentialité et enjeux

ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de la forme des ouvertures et leur rythme sont à prendre en compte.

LG 39 : 19-21, av. Firmin Didot

N°de parcelle : F 1216 Datation : Contemporaine Typologie : Immeuble d'habitation



Caractéristiques architecturales

La paroisse Saint Michel de Gargan est un édifice moderne reprenant les codes matériels de la commune: murs en pierre meulière sur l'alignement, pierre au sol etc. Cet édifice est remarquable de par son originalité dans sa volumétrie dans un lieu de culte offrant une place sur l'espace public où un unique arbre y est planté. Sa hauteur ne dénigre pas le paysage urbain.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Le bâtiment est implanté en U face à l'espace public offrant deux une place ouverte vers la chaussée, délimitée par deux murs en pierres meulières rappelant les constructions alentours.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de la forme des ouvertures et leur rythme sont à prendre en compte.

LG 40 : 50 allée des Charmilles

N°de parcelle : F 2352 Datation : 1925 Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

Cette maison étroite est implantée en limite séparative latérale d'une parcelle tout en longueur. Elle se compose d'un volume simple en parallélépipède rectangle. Une lucarne imposante avec une baie cintrée accentue la verticalité de cette maison. Les pierres meulières, les briques et les rythmes réguliers des fenêtres participent à la composition harmonieuse de la maison. Des linteaux en fer forgé et en briques rouges encadrent les différentes baies des façades.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette maison se situe en limite séparative latérale et en retrait par rapport à l'alignement sur une parcelle bien végétalisée et arborée. Cette implantation urbaine libère une grande partie du terrain.

Potentialité et enjeux

La composition architecturale, le rythme de la façade et les matériaux utilisés sont à prendre conserver.

LG 41 : 81 avenue du Colonel Fabien

N°de parcelle : A 5381 Datation : 1900 Typologie : Maison bourgeoise

Caractéristiques architecturales

Cet edifice est d'une composition architecturale harmonieuse, riche en ornementation. La façade principale est composée essentiellement de briques rouges et les encadrements de baies sont en pierre de taille.Un bandeau en mosaïque de plusieurs coloris souligne les combles et un bandeau en pierres souligne le premier étage. Cette composition en pierres et en briques apporte une animation très intéressante et harmonieuse à l'ensemble des façades de cet édifice.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Ce bâtiment est imlanté à l'alignement, formant un front bâti accompagné par un alignement d'arbres. Cette composition accentue le caractère architectural et paysager de l'ensemble bâti remarquable.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines, architecturales et paysagères avec le maintien et la conservation des matériaux utilisés, de sa volumétrie et de sa colorimétrie sont à prendre en compte et à mettre en valeur.



LG 42 : 57/59 avenue Paul Dupont

N°de parcelle : F 1584 - 46 F 2600 Datation : 1925 Typologie : Maisons de ville mitoyennes

Caractéristiques architecturales

Une volumétrie et une composition architecturale simples et sobres définissent ce bâti. La pierre meulière structure le bâti, la brique rouge positionnée soulignat les baies. La corniche en briques rouges forme un liseré sur l'ensemble des façades. La brique rouge participe à la décoration du linteau en arc-de-cercle et du linteau droit. Le fer est aussi un matériau utilisé en linteau des baies.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Le bâti est divisé en 2 maisons mitoyennes, la maison de ville concernée est implantée en retrait par rapport à l'alignement avec un jardinet végétalisé.

Potentialité et enjeux

Il est indispensable de conserver les matériaux utilisés sur l'ensemble du bâti : meulières, briques et fer forgé.



LG 43 : 24 allée Flandrin

N°de parcelle : F 2428 Datation : 1925 Typologie : Maison de ville

Caractéristiques architecturales

Ce bâtiment est implanté à l'angle de deux rues, perceptible depuis l'espace public, et se compose essentiellement de deux volumes distincts. La maison principale en pierres meulières et le bâtiment à l'arrière situé à l'alignement de la rue est en briques et en toiture terrasse. L'ensemble est relié par un espace de liaison implanté en retrait par rapport à l'alignement.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cet ensemble est implanté sur une parcelle d'angle entièrement minéralisée. Le bâti occupe une emprise importante du terrain et forme un ensemble cohérent.

Potentialité et enjeux

La composition architecturale et urbaine et les matériaux utilisés sont à conserver et à prendre en compte.



LG 44 : 42 avenue du Maréchal Leclerc

N°de parcelle : B 2205 Datation : 1840 Typologie : Maisons bourgeoises et ses annexes

Caractéristiques architecturales

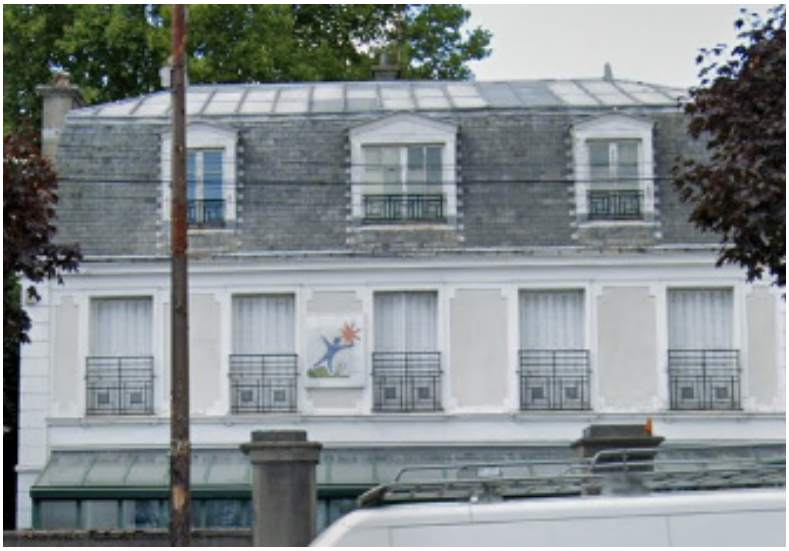
Ce bâtiment a une composition architecturale sobre et symétrique par rapport à l'entrée principale. Le rythme régulier des fenêtres participle à l'harmonie de ce bâtiment. La couverture de la toiture est en ardoises et en zinc. La maison a subi une extension sous forme de véranda en rez-de-chaussée.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette maison est implantée sur une grande parcelle, bien végétalisée et arborée, en retrait par rapport à l'alignement. Les 2 annexes sont situées à l'alignement et en limites séparatives latérales, et participent à la composition urbaine de l'ensemble bâti.

Potentialité et enjeux

La volumétrie globale et la composition architecturale et urbaine de l'ensemble sont à conserver.

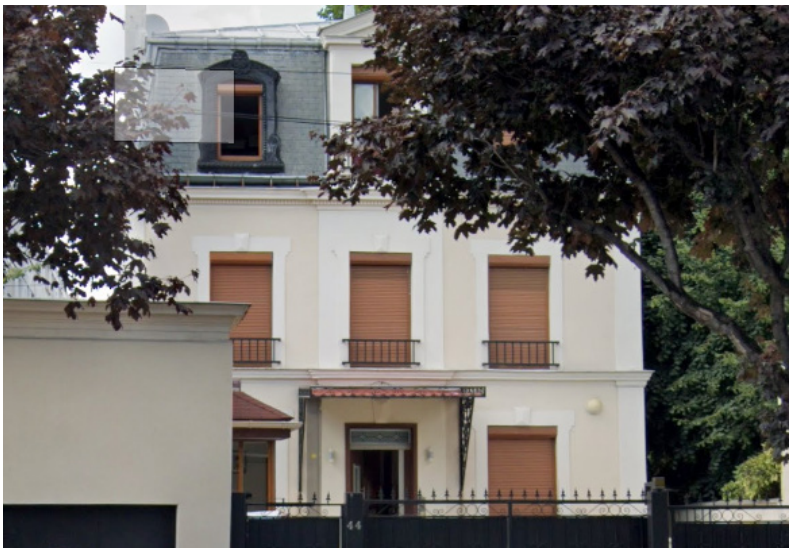


LG 45 : 44 avenue du Maréchal Leclerc

N°de parcelle : B 1756 Datation : 1840/1900 Typologie : Maison bourgeoise

Caractéristiques architecturales

Cette maison se compose en trois travées parfaitement identiques surmontées d'un comble en ardoises. La composition est symétrique avec une travée centrale caractérisée par une lucarne surmontée d'un fronton triangulaire et surmontée d'un fronton triangulaire et de deux lucarnes cintrées et bien sculptées.



Caractéristiques urbaines et paysagères

En bordure de l'ex-RN3, cette maison est implantée sur une petite parcelle, végétalisée et arborée à l'arrière et en retrait par rapport à l'alignement. Une annexe est située à l'alignement et en limite séparative et participe à la composition urbaine de l'ensemble bâti.

Potentialité et enjeux

La volumétrie générale et la composition de l'ensemble sont à conserver.

LG 46 : 45-47 bd. Roger Salengro - 45 rue de Simiane

N°de parcelle : F 3233 Datation : 1899

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Cette maison bourgeoise à plan carrée possède une ornementation riche: enduit vert se fondant dans le paysage, harpes et encadrement des baies en briques rouges. La corniche de cette maison est très riche: le bandeau est épais, constitué d'une alternance de briques blanches et rouges en saillie, et d'un centre en mosaïque dans une tonalité bleue/verte. Les double-lucarnes des façades principales sont impressionnantes avec leur devanture en pierre sculptée.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La maison est implantée au coeur de la parcelle. Construite au coeur du parc de l'Abbaye de Madame de Sévigné, elle se place sur une parcelle de grande dimension, divisée avec les années. Elle offre un jardin arboré- on y trouve un des arbres remarquables de la ville-, lui donnant de l'intimité vis-à-vis de l'espace public très proche.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de sa volumétrie et notamment de sa colorimétrie sont à prendre en compte. Les lucarnes et autres éléments décoratifs présentent un enjeu en termes d'ornementation à valoriser.

LG 47 : Château de la forêt, 44 av. du Consul Général Nordling

N°de parcelle : B 2199 p. | Datation : 1860

Typologie : Château devenu musée d'histoire 3e



Caractéristiques architecturales

Ce château de style Louis XIII fut construit en briques et en pierres de taille. Composé d'un volume principal sur 3 niveaux et de deux corps latéraux d'un niveau -qui ont remplacé les jardins d'hiver-, il se caractérise par un rez-de-chaussée plus haut que les autres niveaux. Les ouvertures sont encadrées par des harpes en pierre de taille hormis sur les bas-côtés en mansarde dont l'encadrement est travaillé plus finement. Le toit est en ardoise sur l'ensemble du bâti.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Le château est implanté au coeur du parc en avant de parcelle, mais au centre pour donner l'impression de dominer le domaine. Il fait face à l'entrée principale du parc.

Potentialité et enjeux

Le château, unique dans sa typologie sur la ville présente un réel enjeu en termes d'insertion mais aussi dans ses caractéristiques architecturales. Le maintien des matériaux utilisés et de sa volumétrie semble indéniable, tout comme la conservation du toit en ardoise, typique des châteaux domaniaux du XIXe siècle.

LG 48 : 29 rue de Simiane - 50 bd. R. Salengro

N°de parcelle : F 3409 | Datation : 1710

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Etant une des plus anciennes maisons bourgeoises de Livry-Gargan, cette maison est remarquable par son ordonnancement et ornementation. Elle est construite en pierres de taille, qu'on voit en saillie en harpe et en soubassement. Son toit en ardoise lui donne toute sa majesté accompagné de lucarne courbe aux fenêtres arrondies. Les fenêtres de par leur menuiserie interne et leurs volets sont un clin d'oeil à l'architecture d'antan. Le plan spatial est organisé en surélévation puisque le premier niveau d'habitation se trouve en élévation par rapport à la rue ce qui engendre une descente par un escalier en pierre dans le jardin.

Caractéristiques urbaines et paysagères

De par son plan carré, la maison occupe le centre de sa parcelle. Elle se compose d'un «parc'» paysager important totalement caché par des arbres de hautes et moyennes tiges le long des limites séparatives.

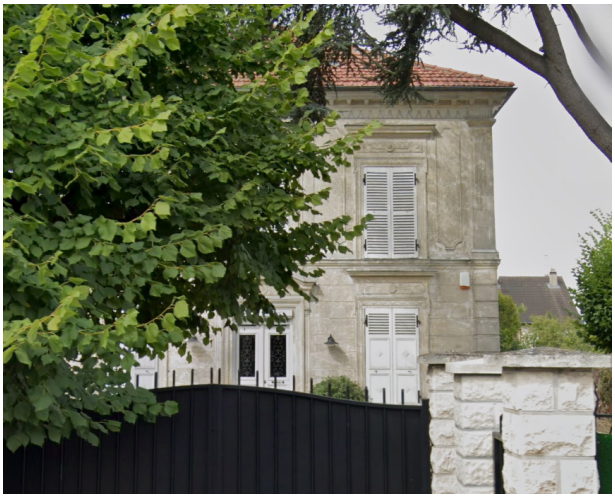
Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de sa volumétrie et notamment de sa colorimétrie sont à prendre en compte. Les lucarnes et le toit en ardoise présentent un enjeu en termes d'ornementation à valoriser.

LG 50 : 13 av. Emile Zola

N°de parcelle : B 2254 | Datation : 1900

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Cette maison bourgeoise fut construite en pierre de taille et briques sur un plan carré. Celui-ci lui confère un ordonnancement de façade intéressant et régulier, même si l'on note une dégradation de celle-ci. L'ensemble est ornementé par des harpes en pierres de taille intéressantes, qui apporte du cachet à la demeure.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Implantée au coeur d'une parcelle de 1444 m², cette ancienne maison bourgeoise domine la rue par son implantation. Seule maison bourgeoise restante dans cette avenue, ce qui en fait sa particularité, elle est cachée par de hauts arbres en clôtures.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de sa volumétrie et son insertion sur la parcelle sont à prendre en compte.

LG 52 : 24, av. Anatole France

N°de parcelle : B 2916 | Datation : Fin XIXe

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Cette maison composée de trois travées de dimensions égales (façade principale) est construite en pierres meulières et pierres de taille. Elle présente des encadrements de baies en harpes de pierres de taille, accordée avec un garde-corps en fer forgé noir sculpté. La corniche principale est en saillie et décorée avec soin surmontée d'une lucarne arrondie imposante. La toiture en ardoise à quatre pans ajoute du charme à l'ensemble.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La maison fait face au rond-point des bosquets et s'organise autour identiquement aux autres demeures. Elle est implantée au coeur de sa parcelle et entourée d'un jardin arboré (présence de grands arbres en limites séparatives).

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de sa volumétrie et son insertion sur la parcelle sont à prendre en compte. L'aménagement paysager occupe une part important dans l'esthétique final de l'ensemble.

LG 53 : 19-21, av. Anatole France

N°de parcelle : 46 B 1190 - 46 B 1189 Datation : 1905

Typologie : Pavillons jumelés en meulières



Caractéristiques architecturales

Ces deux pavillons jumelés présentent une façade principale identique et de très grande qualité. Construits en pierres meulières, chaque pierre est jointée donnant un aspect de mosaïque à la façade. La brique est associée à la pierre meulière mais utilisé en tant qu'ornementation: allège de fenêtre, linteau (alternance entre brique blanche et rouge), corniche de niveau et corniche de toit (brique rouge et liseré de brique peinte en vert), faïence en tant que linteau des ouvertures du rez-de-chaussée. Un buste est aussi représenté au coeur de la façade représentant probablement l'architecte ou le propriétaire des lieux. Notons enfin la clôture d'origine en pierre qui donne du cachet.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Les pavillons sont implantés en avant de parcelle offrant un jardin arrière peu arboré donnant sur la parcelle du Castel.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de sa volumétrie et son insertion sur la parcelle sont à prendre en compte. L'aménagement paysager occupe une part important dans l'esthétique final de l'ensemble.

LG 54 : 26, rue Amédée Dunois

N°de parcelle : 46 B 1434 Datation : 1894

Typologie : Immeuble type haussmannien



Caractéristiques architecturales

Ce bel immeuble de quatre niveaux est incontournable dans la commune. Organisé comme un immeuble haussmannien avec son entresol, et ses balcons filants, il fut construit en briques et en pierre de taille. Ces deux matériaux se marient très bien car utilisés en façade de façon très cohérente: La pierre de taille utilisée en harpe encadre les travées extérieures, les baies et termine le bâtiment; la brique est utilisée en tant que «fond» de façade. La pierre est aussi utilisée sculptée en tant que console du balcon, encadrement des baies (linteau sculpté) et notamment pour la porte d'entrée qui est magnifiée par ce matériau. Les murs pignons ont été traités de manière à pouvoir accueillir toute nouvelle construction.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Implanté à l'alignement, ce bâtiment domine la rue mais répond à une logique d'implantation d'ancien bourg, réalisée dans la continuité des constructions avoisinantes. Il vient d'ailleurs conclure cette implantation.

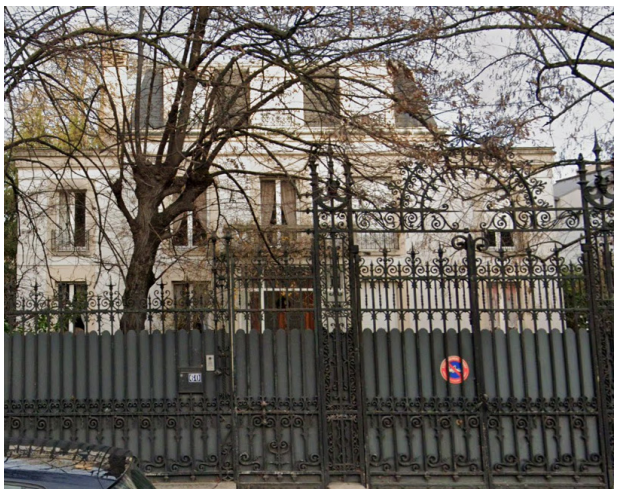
Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de sa volumétrie et son insertion sur la parcelle sont à prendre en compte. L'ornementation notamment les sculptures présentes possèdent un vrai potentiel dans le secteur.

LG 55 : 60, av. Maréchal Leclerc

N°de parcelle : 46 B 1799 | Datation : 1850

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Le plan carré de cette maison traduit les maisons bourgeoises du milieu du XIXe siècle. Composée de trois travées, cette maison en pierre de taille présente une façade très simpliste sans ornementation. Son intérêt repose dans sa composition générale mais aussi dans sa clôture majestueuse en fer forgé et occultée qui vient dialoguer avec les garde-corps des baies de la maison.

Caractéristiques urbaines et paysagères

En retrait depuis la rue cette maison est orientée vers la rue présentant un jardin en arrière de parcelle. L'avant est traité en manière minérale hormis quelques arbres qui subsistent le long de la clôture ne permettant pas de regard direct sur la maison.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de sa volumétrie et son insertion sur la parcelle sont à prendre en compte. L'aménagement paysager occupe une part important dans l'esthétique final de l'ensemble.

LG 56 : Eglise Notre-Dame, rue de l'Eglise

N°de parcelle : 46 E 382 | Datation : 1820

Typologie : Culte



Caractéristiques architecturales

L'église actuelle est reconstruite sur le même emplacement que la précédente en 1820. Le clocher tombe rapidement en vétusté et doit être abattu dès 1868. Un nouveau le remplace en 1874. L'architecture du bâtiment allie la simplicité de son ensemble à la blancheur totale de ses murs. Seules quelques corniches plus sombres et des ouvertures aveugles rythment la façade.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Construite en plein carrefour, elle se situait jadis sur un chemin de pèlerinage, remplacé progressivement par de la voirie plus lourde.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés sont à prendre en compte.

LG 57 : Bâtiment administratif Poudrerie, Rue du Docteur Roux

N°de parcelle : C 1568 Datation : 1892

Typologie : Bâtiment administratif militaire



Caractéristiques architecturales

Ce bâtiment très emblématique de la vie de la Poudrerie construit en pierres de taille et en briques se compose de 7 travées. Composé comme un immeuble de rapport, il possède un balcon au premier étage surplombant l'entrée, d'un premier étage aux ouvertures plus hautes et de combles perceptibles par la présence de lucarnes. Le toit en ardoise vient apporter de la légèreté à l'ensemble.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Edifié sur le domaine de la Poudrerie ce bâtiment fait face à l'avenue de la Poudrerie créant une perspective monumentale.

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de sa volumétrie et son insertion sur la parcelle sont à prendre en compte. L'aménagement paysager occupe une part important dans l'esthétique final de l'ensemble.

LG 58 : 72, avenue Maurouard

N°de parcelle : C 1301 Datation : 1925

Typologie : Maison de ville



Caractéristiques architecturales

Cette maison de ville en pierres meulières est intéressante dans sa volumétrie et son architecture. En effet, elle est composée d'un corps principal longitudinal avec deux niveaux d'habitation et un corps secondaire composé d'un comble, dont la toiture vient par sa forme cacher la volumétrie. La toiture, qui se retrouve d'ailleurs en clôture ainsi que la pierre meulière qui encercle le portail. Par ailleurs, la brique est utilisé en liseré sur l'ensemble bâti (clôture et maison) ce qui ajoute une pointe de couleur.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Implanté au coeur d'une grande parcelle, ce bâtiment dispose d'un jardin très arboré, lui conférant une grande intimité depuis la rue

Potentialité et enjeux

Ses caractéristiques urbaines et architecturales avec le maintien des matériaux utilisés, de sa volumétrie et son insertion sur la parcelle sont à prendre en compte.

LG 59 : Mécanographie, 14 rue du Docteur Roux

N°de parcelle : F 1456 Datation : Fin XIXe

Typologie : Maison bourgeoise



Caractéristiques architecturales

Ce bâtiment en R+1 de type art-déco se compose d'un plan rectangulaire. Construit en briques rouges, il répond à des codes des années 30, par des façades très simplistes et ordonnées. Les circulations sont marquées en façade par des ouvertures sur toute la hauteur (liseré de béton blanc entre chaque fenêtre). Le même traitement architectural est réalisé pour l'entrée. L'alternance entre les briques rouges et le béton blanc est intéressante et donne du cachet au bâtiment.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Implanté proche de la voie, ce bâtiment aujourd'hui occupée par des logements, abritait autrefois la mécanographie soit des services administratifs de la Poudrerie. Bâtiment unique dans la commune, il s'inscrit parfaitement dans le site de la Poudrerie. Mis en valeur par le traitement paysager proche, ce bâtiment communique par sa forme urbaine avec les autres édifices de la Poudrerie.

Potentialité et enjeux

La mécanographie est un bâtiment emblématique du site de la Poudrerie. Il est intéressant de par son insertion dans le site et vis-à-vis des bâtiments proches, mais aussi de par son architecture atypique et unique sur le secteur.

LG 60 : Les Grands Bureaux - Pavillon Desmaroux, 1 allée Paul Vieille

N°de parcelle : C 1456 Datation : 1880

Typologie : Manufacture d'Etat



Caractéristiques architecturales

Ce bâtiment composé de cinq travées est surélevé offrant un escalier pour entrée et un soubassement en pierres meulières. La travée centrale présente 1 ouverture par niveau contrairement aux travées latérales composées de deux ouvertures. Chaque ouverture est entourée d'une modénature en briques rouges et pierres de taille disposées en harpe. Chaque façade est traitée de cette manière. La toiture est intéressante par sa composition en briques mécaniques orange et en forme de croupe. Ce code architectural est utilisé pour de nombreux bâtiments du site de la Poudrerie.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Les Grands Bureaux sont implantés face à l'avenue du Docteur Roux en bordure du parc Forestier. Ce bâtiment fonctionne avec d'autres pavillons tels que l'entrée de la caserne et la mécanographie. Entouré de verdure, il est mis en avant par la présence d'une plaine en son devant, qui permet de cadrer une perspective et une ouverture sur lui-même.

Potentialité et enjeux

A l'origine caserne d'infanterie, le bâtiment est transformé pour devenir les Grands Bureaux. C'est le bâtiment le plus imposant de l'ancienne Poudrerie nationale et forme avec le pavillon Desmaroux un ensemble remarquable. Il convient de valoriser et conserver ses caractéristiques architecturales et urbaines et de s'appuyer sur l'aménagement paysager à ses abords pour le valoriser.

LG 61 : Anciens thermes du Lac de Sévigné - 11 allée de Stalingrad

N°de parcelle : F100 Datation : 1860

Typologie : Anciens thermes



Histoire et caractéristiques des lieux

Pièce d'eau d'agrément, le lac de Sévigné reçoit les eaux du Rouailler, petit cours d'eau qui prend sasource à Clichy et serpente dans Livry pour se jeter ensuite dans la Morée. Aujourd'hui entièrement canalisé, ce cours d'eau ne circule plus à l'air libre. On peut encore en voir la vanne du déversoir au bord du lac, il poursuit ensuite sa course dans une canalisation sous la rue Henry-Dunant.

Dans le domaine de l'Abbaye, le lac s'offrait aux regards dans un parc à la française au XVIIème avant d'être entouré de peupliers au milieu du XIXème.

A ses abords jaillissaient des sources que les chanoines Augustins de l'Abbaye de Livry utilisaient déjà pour leurs vertus thérapeutiques au temps où la Marquise de Sévigné y séjournait. Abandonnées et perdues à la Révolution, les sources sont à nouveau mises à jour en 1864 par Robert De Vey, héritier de l'Amiral Jacob.

Au nombre de 4, elles s'appellent source Sévigné, source Sainte-Marie, source Notre-Dame-de-Livry et source de l'Amiral Jacob. Robert de Vey ambitionnait de faire une station thermale, mais ce projet de longue haleine fut définitivement enterré en 1912. Il reste encore aujourd'hui l'abri d'une des sources ainsi que les anciens thermes.

Ce lieu a été dédié à la détente au début du XXème siècle, avec de nombreuses manifestations : bals, kermesses, restaurant, avant d'être aménagé en un espace pu- blic fleuri.

LG Séquence 1 : 87-99 av. du Colonel Fabien



N°de parcelle : A 5379 p. / 46 A 2875 Typologie : Maisons en bande Datation : 1996

Caractéristiques architecturales

Ces maisons en bande contemporaines enduites en blanc présentent une volumétrie très intéressante. De forme cubique, l'architecte a su jouer avec les différences de niveau et des imbrications des volumes les uns avec les autres pour arriver à ce format final. L'association de l'enduit blanc avec les menuiseries métalliques noires vient moderniser le tout. Cette couleur noire se retrouve en clôture mais aussi en toiture (zinc).

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'ensemble est implanté au coeur d'un quartier pavillonnaire, cerné par des arbres de hautes tiges. Les maisons sont construites sur des petites parcelles offrant un jardin à l'arrière très arboré et des places de stationnements en avant.

Potentialité et enjeux

La modernité de l'ensemble en fait un projet unique qui s'insère parfaitement dans le tissu urbain environnant.

LG Séquence 2 : 26-40 bd Gutenberg / 31-41 av. Vauban



N°de parcelle : A 1049/ 1050 - A 2670 à 2679 / 3775

Datation : 1996

Typologie : Maisons en bande



Caractéristiques architecturales

La séquence se compose de deux maisons bourgeoises se faisant face. Construites en pierres meulières elles se caractérisent toutes deux par une volumétrie en R+1+C mais une organisation spatiale différente. La maison du 100-102 se compose d'un plan carré orné de saillie alors que la maison du 107 se caractérise par un plan rectangulaire. Les deux maisons possèdent une toiture en tuiles mécaniques et en charpente bois, mais la maison du 100 a une particularité qui repose sur la présence d'une tourelle avec un toit en ardoise pointu. Les ornementations sont diverses: balcons et auvent en fer forgé, linteaux en briques rouges et faïences. Ensuite, une correspondance de matériau est réalisée en clôture ce qui apporte une cohérence à l'ensemble.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Les deux maisons sont construites au centre de leur parcelle, et en retrait depuis la rue. La maison du 109 est implantée sur une parcelle d'angle dont les limites sont très arborées, ce qui rend la visibilité contrainte; la maison du 100 est édifiée en retrait depuis l'espace public, légèrement obstruée par des arbres de moyennes tiges le long de sa clôture.

Potentialité et enjeux

Ces deux maisons sont typiques des grandes maisons implantées par les Parisiens qui cherchaient des espaces de verdure non loin de Paris. Leur intérêt résulte de leur unicité dans le secteur qui fut développé après la seconde guerre mondiale, et dont les maisons sont constituées principalement de pavillons plus «modestes».

LG Séquence 4 : 100-102 et 107-109 av. Vauban



N°de parcelle : A 5125/ 5065

Typologie : Maison bourgeoise en meulières

Datation : Début XXe siècle

Caractéristiques architecturales

La séquence se compose de deux maisons bourgeoises se faisant face. Construites en pierres meulières elles se caractérisent toutes deux par une volumétrie en R+1+C mais une organisation spatiale différente. La maison du 100-102 se compose d'un plan carré orné de saillie alors que la maison du 107 se caractérise par un plan rectangulaire. Les deux maisons possèdent une toiture en tuiles mécaniques et en charpente bois, mais la maison du 100 a une particularité qui repose sur la présence d'une tourelle avec un toit en ardoise pointu. Les ornementations sont diverses: balcons et auvent en fer forgé, linteaux en briques rouges et faïences. Ensuite, une correspondance de matériau est réalisée en clôture ce qui apporte une cohérence à l'ensemble.

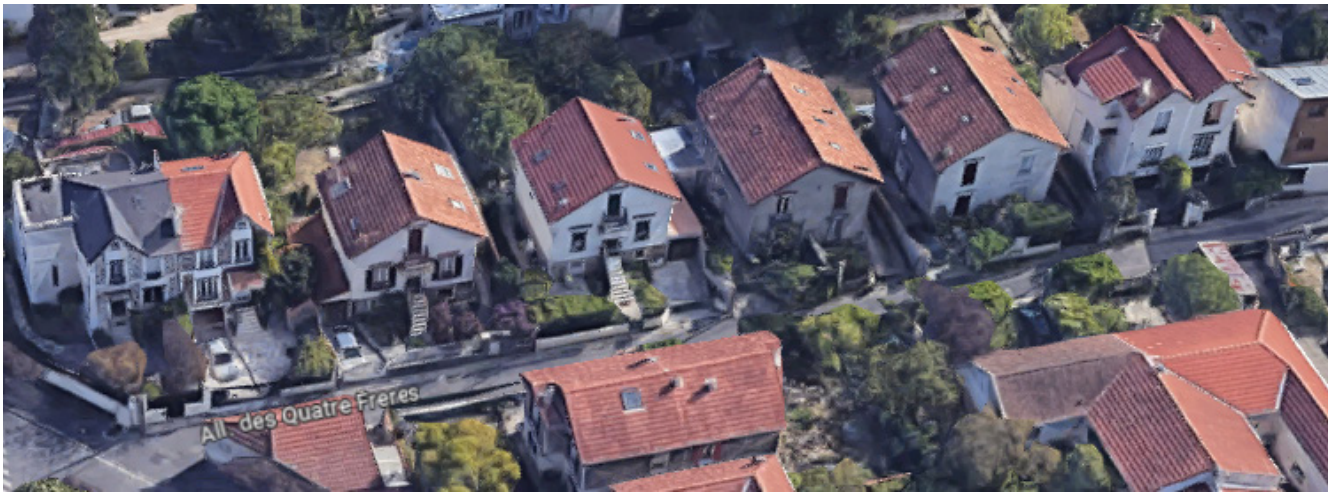
Caractéristiques urbaines et paysagères

Les deux maisons sont construites au centre de leur parcelle, et en retrait depuis la rue. La maison du 109 est implantée sur une parcelle d'angle dont les limites sont très arborées, ce qui rend la visibilité contrainte; la maison du 100 est édifiée en retrait depuis l'espace public, légèrement obstruée par des arbres de moyennes tiges le long de sa clôture.

Potentialité et enjeux

Ces deux maisons sont typiques des grandes maisons implantées par les Parisiens qui cherchaient des espaces de verdure non loin de Paris. Leur intérêt résulte de leur unicité dans le secteur qui fut développé après la seconde guerre mondiale, et dont les maisons sont constituées principalement de pavillons plus «modestes».

LG Séquence 5 : Allée des quatre frères



N°de parcelle : F 2248 à 2257

Datation : Entre-deux-guerres

Typologie : Pavillons type loucheurs et meulières



Caractéristiques architecturales

La séquence se compose de bâti construit au début du XXe siècle. Elle regroupe des pavillons jumelés à R+1+C et des pavillons plus modernes. Les façades sont ornementées et à l'agencement distinct, offrant alors des typologies architecturales différentes. L'ornementation repose sur l'utilisation de matériaux régionaux (meulières et briques), et sur un travail des linteaux, des garde-corps, et diverses modénatures. Les toits sont aussi intéressants par leur différence. Nous observons des toitures à double pans, plate ou à l'impériale.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cet ensemble porte un intérêt de par l'ambiance qu'elle génère. Ainsi, une ambiance de petit village rural s'exprime ici, d'une part créée par l'étroitesse de la voie qui la rend intime, mais aussi par la vision floue du fond de rue. En effet, les arbres dépassant sur la voie en fond de ruelle viennent créer un masque de fond de rue. L'intimité de l'allée est créée à la fois par la maison d'angle avec Diderot, dont les murs font office de limite séparative et de clôture, mais aussi par la clôture pleine de la villa jumelée.

En ce qui concerne l'insertion urbaine, nous constatons une implantation de bâti en limite séparative, - ce qui laisse supposer une division des maisons en deux logements avec le temps-, et en avant de parcelle. Les parcelles ont une superficie entre 200 et 400m².

Potentialité et enjeux

Cette séquence porte un intérêt dans son ambiance intimiste, unique dans la commune de Livry-Gargan.

LG Séquence 6 : Cité des charmilles : 9-19 Cité des Charmilles et 88 allée des Charmilles





N°de parcelle : F 2207 à 2216

Datation : 1933

Typologie : Cité-jardin

Caractéristiques architecturales

L'ensemble est constitué de petits pavillons en RDC+C type Loucheur, jumelés. Ils se distinguent par leur couleur de façade ou leurs clôtures. Certains ont gardé les clôtures en maçonnerie moulée, typique des cités-jardins des années 1920-40, d'autres ont créé des clôtures en murs bahuts et grilles avec haie végétale. Les façades sont simples hormis le sous-bassement en pierres meulières.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Petite cité construite en 1933 par le même architecte que la cité-jardin de la Poudrerie, l'ensemble repose sur une homogénéité volumétrique. L'homogénéité du skyline et le rythme découlant des pentes de toit des maisons donne une ambiance intéressante notamment accentuée par la pente du terrain. On a une sensation de houle légère qui adoucit les pentes raides des toitures. L'ambiance de cette séquence s'exprime aussi par la colorimétrie des façades des maisons qui divergent entre un crème/jaune et un marron type enduit tyrolien.

En termes de paysage, nous avons constaté une absence de végétation publique sur la séquence, mais les haies privées arborées prennent corps sur l'espace public et suffisent à habiller le tout.

Potentialité et enjeux

Par l'analyse de cette séquence, on constate que l'on se trouve face à une typologie de bâti qui est particulière et caractéristique d'une époque. Nous dénombrons deux cités-jardins dans la commune, dont l'organisation est différente. Il faut rappeler qu'aujourd'hui, les cités-jardins disparaissent progressivement d'où l'importance de les préserver.

LG Séquence 8 : 43-49 av. d'Alembert



N°de parcelle : F 1986 à 1989

Datation : 1925-1935

Typologie : Maisons de ville jumelées

Caractéristiques architecturales

Cette séquence de quatre maisons de banlieue à R+1 faisant face à un immeuble de briques polychromes ayant des garde-corps travaillés et verts (couleur de la Seine-Saint-Denis) à R+3, est très riche architecturalement. Les façades sont ornementées de par les matériaux de constructions – pan de bois sur les pavillons, ce qui laisse supposer une charpente en bois- et quelques décorations de façades.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Ces ensembles d'habitation structurent la rue et génèrent une perspective intéressante. En effet, leur linéarité envoi le regard directement vers le fond de la rue, sur la villa aux tours pointues et l'immeuble de Chanzy. Leur linéarité est due au skyline horizontal et à l'implantation de la composition. En effet, l'ensemble se situe en retrait pour les pavillons.

Nous constatons une absence d'aménagement paysager sur cette voirie ce qui vient contraster les rues alentours. Toutefois, la couleur des toits ainsi que la végétation privée apporte de la gaieté à l'ensemble. S'ajoute la clôture des pavillons, qui est continue sur la séquence. Elle se fait par un soubassement et des murs bahuts en meulières et briques, puis par une haie végétale en hauteur.

Potentialité et enjeux

Cette séquence traduit une typologie unique dans la commune dans son implantation urbaine. La typologie architecturale existe quant à elle en d'autres lieux dans la commune. La séquence est d'autant plus intéressante que l'ornementation du bâti est structurée et importante. Elle est conçue de telle sorte qu'elle valorise le bâti et ses environs proches.

LG Séquence 10 : Lotissement Terrasson



N°de parcelle : F 1885 à 46 F 1891

Datation : années 1930

Typologie : Pavillons loucheurs

Caractéristiques architecturales

Ces petits pavillons sont riches de leurs matériaux de constructions. Ainsi, l'ornementation des façades se fait par l'alternance de matériaux : meulières et briques. Du pan de bois semble être utilisé pour la charpente et le matériau structurel, comme on peut le voir en façade. Des décorations murales sont apportées : motifs de fleurs, encadrement des ouvertures d'une autre couleur que la façade, auvent en fer forgé etc. La toiture mansardée et ornementée présente une saillie de la charpente.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette voie à sens unique et sans issue, offre un ensemble bâti composé de petits pavillons de type Loucheur. La séquence offre un skyline régulier, répétitif par l'implantation des pavillons. Le parcellaire est de petite taille (160 m² environ), et découpé homogénéiquement. L'ensemble crée une petite perspective, dont les lignes structurelles sont distinctes de chaque côté de la voie. En effet, nous observons d'un côté une séquence de maisons au style anglo-normand, avec les toits mansardés, et un alignement qui envoi directement le regard en fond de rue, et de l'autre des maisons des années 70-80, non linéaires qui viennent casser la perspective parfaite. L'aménagement paysager résulte d'arbres privés dépassant légèrement sur la voie, et des clôtures en murs bahuts et grilles.

Potentialité et enjeux

Même si la typologie architecturale est déjà existante dans d'autres secteurs de la commune, celle-ci reste intéressante dans le rythme qu'elle créée. Son implantation assez régulière propose un skyline intéressant et vivant. La maison au fond de la rue vient bloquer la perspective et créer ainsi une ambiance calme et de tranquillité.

LG Séquence 11 : 79, 81, 83 Allée de Rosny

N°de parcelle : F 2397 – 46 F 2393 – 46 F 2394

Typologie : Maison de ville

Datation : 1930

Caractéristiques architecturales

Ces trois maisons de ville étroites et élancées, en R+1+C se caractérisent par leur resemblance architecturale simple et harmonieuse. Elles sont contruites en pierres meulières.

Le rez-de-chaussée est surélevé La forme des toitures est identique et la couverture est en tuiles mécaniques rouges. La maison au numéro 79 a subi une modification au niveau des combles.

La composition symétrique et harmonieuse des façades de l'ensemble caractérise cette séquence bâtie remarquable. Les linteaux des différentes baies sont en fer forgé.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Ces trois maisons sont implantées en retrait par rapport à la voie. Un alignement presque parfait de l'ensemble bâti renforce le caractère urbain et architectural de la séquence. Le retrait par rapport à la voie permet ainsi une transition entre l'espace public et l'espace privé.

Potentialité et enjeux

Cette séquence est très intéressante et enrichissante par le rythme régulier des façades et par la répétition de la forme volumétrique simple et harmonieuse de l'ensemble bâti.



LG Séquence 13 : Coeur administratif



N°de parcelle : B 1827

Typologie : Bâtiments administratifs

Datation : Première moitié XXe siècle



Caractéristiques architecturales

Les bâtiments se composent de deux niveaux surmontés d'un toit en ardoise. Ils sont construits en pierres et en briques, matériaux visibles en façade. Le corps d'entrée de l'hôtel de ville est réalisé en pierre mais avec une architecture plus moderne, donnant une once d'importance au tout. Le calepinage du sol extérieur est pensé comme une réponse aux façades avec l'utilisation de plaques de pierres rouges et grises et d'un enrobé rouge.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette séquence d'ensemble s'exprime par une uniformité dans son insertion urbaine. En effet, nous constatons une homogénéité du skyline autour de la place François Mitterrand, permise par l'alignement des bâtis sur l'espace public, mais aussi par leur ornementation. En termes d'ambiance, la place de la mairie est large et ornementée de quelques arbres. La présence d'arbres aux abords des voies et des parcs vient créer une coulée verte visuelle depuis le parc Auriol jusqu'à celui de la mairie.

Potentialité et enjeux

Cette séquence qui enveloppe la place de la mairie se doit d'être valorisée et mise en évidence. L'alignement des bâtis est une implantation intéressante qu'il convient de valoriser dans le cadre d'une mutation du quartier.

LG Séquence 14 : Lotissement Pierre Brossolette

N°de parcelle : B 2132 à 2153

Typologie : Lotissement

Datation : Années 1950





Caractéristiques architecturales

L'ensemble bâti à R+1 avec des toitures plates aspire à la simplicité. Les façades ne possèdent aucune ornementation et l'unité semble bâtie en béton, recouverte d'un enduit blanc. Le jardinet avant est soit végétal soit bitumé offrant un espace de repos pour les habitants.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Ensemble homogène, le lotissement est riche de son organisation en coeur d'ilot avec un petit espace vert commun. Les parcelles d'environ 250m² et 500 m² pour les parcelles d'angles offrent des constructions en alignement continu, jumelées et répétées sur l'ilot.

La perspective obtenue est très intéressante car chaque pavillon se ressemble d'un point de vue architectural et par son aménagement paysager proche.

Des clôtures, la plupart arborées, viennent encadrer la rue et se propagent au coeur d'ilot, travaillé comme un ilot végétal par une placette possédant un arbre type saule-pleureur.

Potentialité et enjeux

Particularité de la commune, ce lotissement a su se fondre dans le tissu pavillonnaire traditionnel de ce secteur de la ville. La simplicité des pavillons, leur implantation et la petite placette, en ont fait ses atouts.

LG Séquence 15 : Rue des Cinq frères



N°de parcelle : B 1450 – 46 B 1451 – B 1452 - B 1453 – B 1454 – B 1455 – B 1456 – B 1457 – B 1458- B 3161

Datation : 1900

Typologie : Maisons en bande

Caractéristiques architecturales

Il s'agit de maison de bourg datant de 1852 à 1930, implanté sur un parcellaire de petite dimension (environ 75 m²) ayant une volumétrie de R+1+C.

Ces maisons reflètent un minimaliste certain qui s'exprime par la simplicité des façades. On trouve cependant quelque ornementations telles qu'un « filet » de céramique marquant les niveaux sur le bâti en angle, des faïences au-dessus des ouvertures, un habillage des ouvertures par des briques par exemple, garde-corps.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cette séquence est intéressante dans le sens où elle est caractéristique de l'architecture du XIXe siècle. Elle se continue d'ailleurs tout le long de la Place de la Libération, avec un parcellaire plus important.

Nous constatons une homogénéité de la séquence par la verticalité des façades : on peut parler de maisons rangées, une homogénéité par l'horizontalité de la gouttière et du faitage du toit (parallèle à la rue) ; par le travail du sous-bassement linéaire, même si celui-ci diffère par le matériau choisi : briques, meulières, parement gravillons, parement style carrelage... ; homogénéité par la colorimétrie des façades : couleurs claires telles que blanc, crème, beige... Ceci se lit aussi par le skyline très rectiligne et l'alignement du bâti continu à l'espace public. Ceci sous-entend alors qu'il n'y ait pas d'aménagement paysager ni de clôtures pour agrémenter le bâti. La séquence se suffit à elle-même.

Potentialité et enjeux

Cette typologie architecturale traduit une ambiance urbaine spécifique, qu'on ne peut retrouver que ponctuellement sur la commune.

LG Séquence 17 : Rue Traversière



N°de parcelle : E 131à 135 - E 142 à 150, E 1039

Datation : 1900

Typologie : Maisons en bande

Caractéristiques architecturales

Nous sommes face à des maisons de bourg rangées dont la volumétrie n'excède pas un niveau de R+1+C, ce qui semble en cohérent avec l'étroitesse de la voie. L'implantation du bâti à l'alignement sur la voie ne permet pas une mise en valeur du bâti côté nord, ce qui se traduit par de façades homogènes à enduit de teinte foncée. Par ailleurs, sur le flanc sud de cette voie, les pavillons sont mis en valeur par un léger retrait depuis l'espace public, et par les ornementations diverses sur le bâti : colorimétrie des volets, faïence, auvent d'entrée etc.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La grande linéarité de la séquence de front bâti par rapport à la rue et en léger retrait créée une ambiance particulière mais harmonieuse. Elle accentue les lignes de fuites de ses perspectives. Cette linéarité compose la rue et les façades des habitations dans le sens où malgré l'hétérogénéité de celles-ci, elle convient d'une homogénéité générale qui transpose le promeneur dans une époque révolue. On sent dans cette rue l'atmosphère qui pouvait régner d'antan.

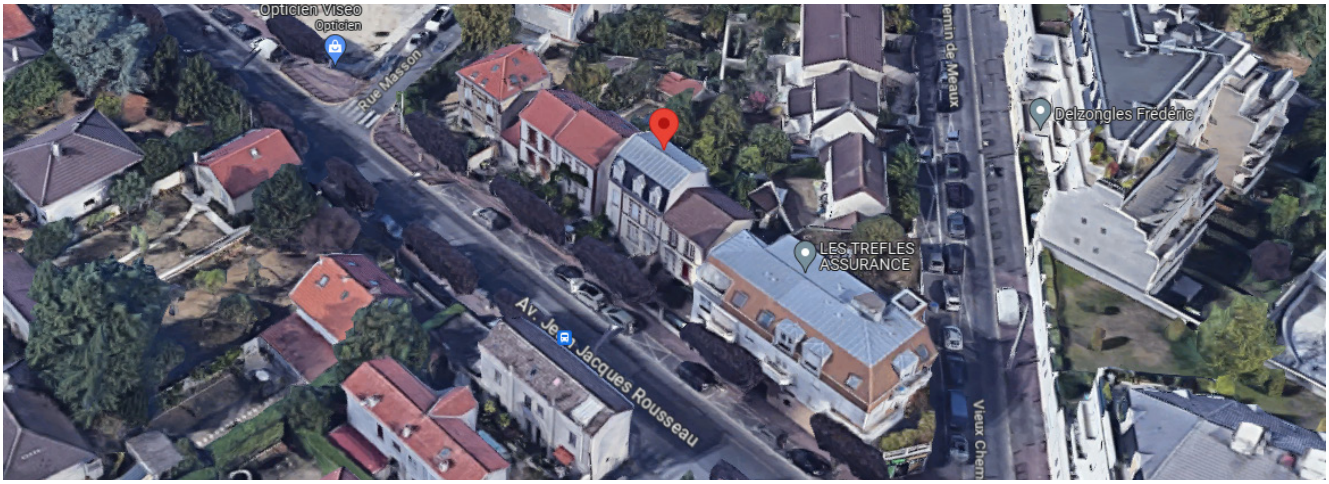
La colorimétrie diversifiée et la verticalité des façades donnent un rythme à cette séquence monotone de forme. De plus, la présence ponctuelle de végétation apporte un peu de gaieté à la séquence qui reste froide au premier abord.

La linéarité de la rue est ponctuée par des venelles publiques ou privées ce qui permet une aération de ces deux espaces. Il faut par ailleurs noter l'étroitesse de la rue qui donne à suggérer à ce lieu une part de mystère et d'intimité, au contraste de la RN3 située à quelques pas.

Potentialité et enjeux

Cette séquence est une des séquences majeures de la commune de par sa situation dans le vieux Livry et par son histoire. En effet, il s'agit des premières maisons de bourg rangées sur la ville, contrastant fortement d'un point de vue architectural et d'ambiance avec la RN3 et son bâti haut. Cette séquence fait partie du patrimoine ancien de Livry-Gargan et nous devons la préserver.

LG Séquence 19 : 10-16 av. JJ Rousseau



N°de parcelle : C 250 - C 251 - C 252 - C 253 - C 254

Datation : 1903

Typologie : Maisons en bande

Caractéristiques architecturales

Cette séquence est intéressante de part son implantation dans une voie à vocation économique, et de part son architecture. Elle représente avec ces maisons, une séquence dite patronale/ouvrière. En effet, la grande villa bourgeoise à l'angle vient clôturer les petites maisons répétées comme si elle les protégeait.
Il y a un vrai travail architectural de fait sur ces maisons. En effet, on voit réellement qu'elles se composent par paire quand on observe leur fonctionnement. Prenons l'exemple des volets : qui sont rétractables/ en persienne pour les deux premières maisons répétées, et roulant pour les deux autres. La colorimétrie des façades est aussi quasi-identique ainsi que les modénatures. On peut aussi supposer qu'à l'origine il s'agissait peut être d'une unique maison qui a été séparée plus tard, pour « densifier » le secteur.
Concernant l'aspect extérieur du bâti, nous constatons l'ornementation importante des façades. Les matériaux structurants sont mis en évidence en modénature des ouvertures, en harpe. Un travail des corniches avec alternance de briques en saillies et en colorimétrie semble évident. De plus, nous observons la présence de garde–corps sculptés et d'auvent de style art-déco.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La séquence se constitue de cinq maisons parfaitement alignées et offrant un retrait continu depuis l'espace public. Ce retrait engendre alors, associé à un skyline horizontal, une homogénéité de l'ensemble bâti constitué par cette séquence « ilot ». D'un point de vue paysager, Cette séquence génère une ambiance particulière. En effet, la position des arbres de l'espace public associé à la végétation privée vient agrémenter la perspective de la rue. L'alignement vient souligner la longitudinalité de cette avenue. Cet alignement d'arbres continu jusqu'à Sevran est intéressant et masque légèrement les villas, ce qui apporte son lot de mystère et de découverte au fur et à mesure de la promenade. Par ailleurs, nous avons noté l'importance de la végétation privée. Celle-ci vient accentuer le côté « vert » de cette partie de l'avenue, notamment car elle répond à la végétation des villas des parcelles d'en face. Cette végétalisation de cette partie de l'avenue est particulier, car il n'existe nulle part ailleurs le long de cette voie – des immeubles collectifs faisant front à l'espace public sur tout le reste de l'avenue sur la commune de Livry-Gargan.

Potentialité et enjeux

Ces maisons jumelées ornementées sont rares dans la commune. Cette séquence vient diversifier le paysage urbain dans ce secteur. La maison d'angle fait partie des maisons remarquables de la ville de part son architecture et son implantation.

LG Séquence 21 : 20-22 rue Amédée Dunois



N°de parcelle : B 2881 | Datation : 1894 | Typologie : Adventis type Haussmannien

Caractéristiques architecturales

Ces deux corps de bâtis en R+1 sont riches de leur architecture. Construits en pierres de taille et briques, ils font référence à l'immeuble situé au n°26 dans leur ornementation: Harpes en pierres de tailles (murs et encadrement des baies), consoles sculptées des balcons, garde-corps en fer forgé, corniches, couleur de façade.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Implantés sur une même parcelle, ces deux pavillons possèdent une cour commune, accentuant leur symétrie et leur ressemblance. Ils sont par ailleurs édifiés à l'alignement de l'espace public, en cohérence avec les constructions avoisinantes.

Potentialité et enjeux

La qualité architecturale de l'ensemble est unique sur Livry-Gargan, notamment par la cohérence qu'il peut exister avec l'immeuble du n°26.

LG Séquence 22 : 18-24 av. Maréchal Leclerc



N°de parcelle : B 855, B 2516, B2659, B2891

Datation : 1840

Typologie : Maisons bourgeoises et leurs dépendances

Caractéristiques architecturales

Les deux maisons semblent être construites en pierres de taille avec un ordonnancement de trois travées, la travée principale comprenant l'entrée du bâti. La seule différence résulte dans la toiture: une maison comporte une toiture en tuile mécanique, et l'autre en ardoise avec la présence de lucarnes. Très peu d'ornementations sont présentes hormis le garde-corps en fer forgé des baies.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Implantées en retrait sur leur parcelle, les maisons sont composées d'un bâtiment principal et d'annexes (adventis). La maison du n°18 semble avoir subi une extension en limite séparative est, ce qui perturbe le regard. Leur implantation suggère l'activité ou la présence d'écuries ou d'ateliers. Elles offrent un jardin sur l'arrière assez important.

Potentialité et enjeux

Cette séquence est unique sur la commune et trouve son intérêt dans la typologie du bâti et son implantation. Aux abords d'une voie de transit importante depuis des siècles, on peut supposer que le retrait depuis la rue servait de stationnement aux calèches ou tout autre véhicule.

LG Séquence 23 : Cité-jardin Poudrerie



N°de parcelle : C 569 – C 570 – C 571 – C 572 – C 573 – C 574– C 575 – C 576 – C 577 – C 578 – C 579 – C 580 – C 581 – C 582 – C 583 – C 584 –46 C 586 – C 587 - C 588 – C 589 – C 590 – C 597 – C 599 – C 600 – C 601 – C 602 – C 605

Datation : 1933 Typologie : Cité jardin

Caractéristiques architecturales

La cité-jardin est une composition urbaine et architecturale très intéressante et élogieuse. En effet, elle se compose de différents corps de bâtiments : les logements ouvriers et ceux des contremaitres. Il s'agit ici de pavillons jumelés, groupés par deux, quatre ou six en RDC ou R+1, autour d'une placette. Leur architecture est très minimaliste mais traduit une époque en architecture. Les façades sont continues et semblent créer une unité d'ensemble, de par leur colorimétrie et leurs matériaux, mais aussi de par leur ordonnancement et leur skyline. En effet, chaque pavillon se constitue d'une ou deux travées. Les façades traduisent le mode de vie dans ces maisons, où chaque pièce semble posséder une ouverture et donc est ventilée. La façade sur rue est mise en valeur et bien entretenue sauf certains des pavillons dont les ouvertures sont aujourd'hui murées.

Caractéristiques urbaines et paysagères

La cité-jardin de la poudrerie jouit d'un emplacement privilégié. Située entre l'avenue de la Poudrerie, porte d'accès au bâtiment administratif du site, et l'avenue Voltaire (ancien chemin de Meaux), une des voies les plus anciennement tracée, elle profite d'une des plus belles perspectives de la ville. Cette séquence est très intéressante d'un point de vue urbain par son parcellaire particulier sur la commune. En effet la cité s'articule autour d'un espace central de 1043 m², permettant aux enfants de jouer en toute sécurité, et de logements qui lui font face. En termes de paysage, la vue dégagée sur le bâtiment administratif de la Poudrerie laisse entrevoir un skyline rythmé, mis en valeur par la topographie du site, par l'alignement des arbres et par l'alignement en retrait du bâti.Le travail des clôtures de la cité-jardin en maçonnerie moulée et haie arborée accentue l'aspect cocon-urbain qui existe sur site.

Potentialité et enjeux

Aujourd'hui, les cités-jardins font partie d'une politique de préservation et d'amélioration, mais aussi de réhabilitation et de remise aux normes actuelles des logements pouvant engendrer parfois une dénaturation du bâti. La diversité et la richesse végétale sont des atouts de cette identité architecturale et urbaine qui est à l'heure actuelle revendiquée par les habitants : « Les habitants se disent attachés à leur quartier, conscients de cette qualité, soucieux de la préserver et de la valoriser, friands des valeurs solidaires inhérentes à la conception même des cités-jardins. » L'état actuel de cette cité-jardin est préoccupant. En effet, des pavillons sont abandonnés et ce depuis l'annonce d'un éventuel projet de logements sociaux sur le site. Ceci est perceptible par la présence de fenêtres et portes murées, mais aussi par la masse végétale dans certains jardins privés. Il s'agirait alors de réhabiliter cet ensmble bâti afin de permettre sa conservation et d'y amener de nouveaux locataires.

LG Séquence 24 : 28-38 Avenue de la Poudrerie



N°de parcelle : C 504 – C 507 – C 508 – C 511 – C 889 – C 890

Datation : 1932

Typologie : Maisons de ville

Caractéristiques architecturales

Leur typologie est proche des maisons de ville légèrement ornementée. Tout comme les maisons ouvrières, les façades sont très simples mais tout de même décorées par un léger travail des garde-corps. De plus, la modénature des fenêtres est aussi très minimaliste car elle se traduit uniquement par un trait d'enduit blanc qui permet de mettre en avant l'ouverture sans excès.

Les matériaux utilisés sont régionaux puisque ces édifices sont en briques enduites d'un crépi (beige pour les villas de contremaitre et tyrolien pour les maisons ouvrières), recouverts d'un toit en tuiles mécaniques oranges..

Caractéristiques urbaines et paysagères

Cf LG 23.

Potentialité et enjeux

Cf LG 23.

LG Séquence 25 : Le Forum, 2 rue du Docteur Roux

N°de parcelle : C 1567 et 1568

Datation : 1867-1868

Typologie : Manufacture d'Etat





Caractéristiques architecturales

Ces bâtiments de stockage et de confection construits en briques offrent une spatialité intéressante de par leur hauteur sous-plafond, et l'ordonnancement de leurs ouvertures qui créé un rythme intéressant qui se répète sur l'ensemble des édifices. Ces ensembles sont recouverts d'un enduit à la chaux, laissant tout de même entrevoir un soubassement, et des modénatures en briques rouges.

Caractéristiques urbaines et paysagères

Organisés autour d'une cour, ces bâtiments sont disposés de façon semblable. Ils s'ouvrent vers la cour arborée, où se trouve l'ancienne école des apprentis qui marque l'entrée de l'ensemble immobilier. L'aménagement aux abords de ces bâtiments agrémente l'ambiance générale, d'ancienne manufacture.

Potentialité et enjeux

Ces anciens bâtiments de confection de la poudre noire sont malheureusement aujourd'hui à l'abandon hormis le bâtiment occupé par le Musée des Poudres. Leur implantation dans le site, proche du bâtiment administratif leur donne une place privilégiée au sein du Parc, qui doit être mise en valeur. L'ambiance doit aussi y être préservée car elle transmet les souvenirs d'antan.

M 4 : 17 rue de l'Eglise

N° parcelle : 0C 662 Typologie : Grande propriété Datation : 1900



Caractéristiques

Ancienne demeure de type cottage implantée en retrait de la rue, au sein d'un parc arboré en cœur de ville. Accès par une allée paysagée.

Volumétrie développant un plan de forme carré, avec un garage et une annexe en limite de propriété, ajoutés ultérieurement à la construction.

Toiture mansard en zinc.

Façade riche en corniches, décors, moulures. Bancs et marquises incorporés à la façade principale. Larges ouvertures avec volets en bois.

M 7 : 5 et 7 rue de l'Eglise

N° parcelle : 0C 222/223 Typologie : Bâtiment religieux Datation : 13ème et 19ème siècles



Caractéristiques

Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul

Cette église dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul depuis 1546 est édifiée aux 13ème et 14ème siècles. De cet édifice, il ne reste que le clocher, le chœur et deux travées du bas-côté sud y attenant.

Après la révolution, elle est vendue à un commissaire du pouvoir exécutif Monsieur Ledoyen qui voulait la démolir. Il vend alors à son profit des matériaux de ce bâtiment.

En 1802 l'église est restituée aux habitants. De 1817 à 1820, la commune, aidée de subventions de la préfecture, s'emploie à réhabiliter le chœur, le clocher et la nef. Le sol est remonté d'un mètre cinquante. En 1853, l'église est ornée d'un calvaire du sculpteur François Rude. L'abbé Haupais, curé de Montfermeil de 1848 à 1855 obtint le don du plâtre de son ami Rude qui servit à mouler le calvaire de bronze de l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris commandé par la ville en 1848 (classé monument historique vers 1960).

C'est en 1929 que Jules Formigé, propriétaire du domaine Formigé à Montfermeil, commence la restauration de l'église. En 1979, des travaux furent entrepris sous l'impulsion du Père Faudy. Il remania le chœur et fit transporter dans la chapelle sud l'autel en bois du XVIIIème siècle, classé sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En janvier 1980, les statues de Saint-Vincent (XVIIIème siècle) et de la Vierge ont été restaurées, et le calvaire de Rude nettoyé. Cette réfection est reprise par la municipalité en 1986 qui y installe le chauffage et remet en conformité l'installation électrique.

Une lourde réhabilitation de l'ensemble de l'ouvrage vient de s'achever.

M 8 : 23 avenue du Général Morin

N° parcelle : OF 661 Typologie : Bâtiment religieux Datation : 1965



Caractéristiques

Eglise contemporaine Notre Dame de Lourdes des Coudreaux.

Bâtiment de style contemporain, alliant métal et béton en formes géométriques.

Le clocher est une flèche munie d'une face translucide qui éclaire l'intérieur de l'édifice.

Historique :
La première pierre de cette église est posée le premier dimanche de carême, 28 février 1965, par le cardinal Renard, évêque de Versailles et par Monseigneur Ménager évêque de Meaux. Cette première pierre, sculptée, vient de l'abbaye de Chelles, fondée au Vème siècle par Sainte Clotilde ; elle est visible sous le porche à l'extérieur. Sa dédicace et sa consécration interviennent le dimanche de Pâques 9 avril 1967, en présence de Monseigneur Le Cordier.

M 9 : 10 rue Grange

N° parcelle : 0C 839 Typologie : Maison de ville Datation : 1954



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue.

Construction organisée sur un plan rectangulaire, composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un comble.

Toiture à 4 pans avec fenêtres de toit et lucarne centrale. Deux épis de faîtage. Corniche qui assoit la toiture.

Façade symétrique, avec de grandes ouvertures marquées par un encadrement légèrement plus clair que la façade. Garde-corps ouvragés au premier étage et persiennes métalliques.

M 10 : 12 rue Grange

N° parcelle : C 228 Typologie : Maison de ville Datation : 1750



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue. Clôture avec brise-vue en fer forgé sur mur bahut en meulières.

Construction organisée sur un plan rectangulaire avec une extension plus moderne sur la droite, composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un comble. Un bandeau ou corniche marque chaque niveau.

Toiture à 4 pans avec fenêtres de toit et lucarne centrale.

Façade symétrique, avec de grandes ouvertures marquées par des linteaux cintrés. Garde-corps ouvragés au premier étage et volets persiennes en bois. Chaînes d'angles au rez-de-chaussée. Marquise en verre et fer forgé sur le perron.

M 11 : Place de la Fontaine Jean Valjean

N° parcelle : Domaine public Typologie : Elément historique Datation : 19 et 20ème siècles



Caractéristiques

Ancienne fontaine en retrait de la rue grâce à de la verdure et accès par des marches en pierre de formes arrondies.

Murs et bassins en pierre, sculpture.

Historique :

Anciennement appelée Fontaine Buisson, du nom d'un propriétaire terrien de la fin du XVIIème siècle, elle prit le nom de fontaine de l'Abîme et devient le seul point d'eau du village lorsque Mme Hocquart, aigrie par les événements révolutionnaires, décide d'interdire l'accès du parc du château dans lequel se situait le principal point d'eau du village (de 1680 à 1807).

Puis il devient la Fontaine Jean Valjean après le succès du roman « Les Misérables » de Victor Hugo (qui serait venue en 1845 à Montfermeil).

Peu à peu, la fontaine est laissée à l'abandon et en 1862 la commune fait construire un mur de soutènement d'un mètre servant à la séparation de la fontaine (d'un côté l'eau pour les habitants et de l'autre l'eau pour les bestiaux). En 1950 la fontaine est un lieu de dépotoir.

Ce site fut entièrement réhabilité en 1985. Le bas-relief de la fontaine est sculpté par Antoine Gilbert, sculpteur de Gagny. En 2006, elle est réaménagée dans le cadre de la réalisation du parc arboretum.

C'est au début du XXème siècle que fut percée une voie nouvelle au travers du parc, parallèle à celle des oiseaux.

M 13 : 4 rue Henri Barbusse

N° parcelle : 0C 664 Typologie : Immeuble Datation : 18ème siècle



Caractéristiques

Bâtiment implanté à l'alignement et créant une continuité urbaine avec les constructions voisines.

Construction développant un plan rectangulaire rythmé par trois travées, séparées par des chaînes d'angles, rez-de-chaussée avec soubassement, premier étage.

Toiture à deux pans avec une partie réhaussée sur l'avant, permettant un œil de bœuf sur la façade principale.

Ouvertures cadencées, avec volets bois persiennes à deux battants, gardes corps ajourés en fer. Fronton en pierre.

Historique : le vieux Logis
Utilisation actuelle : bâtiment public - crèche municipale

C'est une des plus anciennes maisons de Montfermeil. Elle figure sur les terriers du XVIIème et XVIIIème siècles. A la fin du XVIIIème siècle, elle est habitée par l'avocat Jean Baptiste Poquelin (neveu de Molière). Ce dernier est un notable du village et possède même son tombeau dans la nef de l'église où furent enterrées en 1690 une de ses trois filles et plus tard en 1719 son épouse Elisabeth Garache. M. Poquelin vend la propriété à M. Begon et fut appelé « maison du jardinier du château ». D'ailleurs la plaque de cheminée, recueillie par la municipalité, est aux armes de la famille Begon. Puis ruiné par la débâcle financière, il loue son domaine à l'ambassadeur d'Angleterre. Décédé, le domaine est vendu au Comte de Seris en 1754 pour être ensuite cédé en 1761 à Etienne Chauvet, marchand chaudronnier à Paris. Dans le terrier de 1862, le domaine est décrit comme étant « une grande maison bourgeoise avec cour, jardin, puits et autres bâtiments en dépendances ».

Elle prit le nom de « Vieux Logis » quand elle a appartenu à M. Vercollier, médecin militaire de la Marine en retraite après la guerre de 39-45. Acquise par la suite par une Association suisse d'aide aux émigrés russes, elle devient une calme maison de retraite. En 1972, elle fut achetée par la ville pour devenir une crèche municipale, inaugurée le 16 septembre 1973. En 2007, elle connaît une restauration importante.

M 14 : 23 rue Henri Barbusse

N° parcelle : 0C 1039 Typologie : Bâti rural Datation : 17ème siècle



Caractéristiques

Maison de bourg implantée à l'alignement créant une continuité urbaine avec les constructions voisines.

Toiture à 4 pans.

Construction développant un plan rectangulaire rythmé en trois travées, composée de trois niveaux avec combles perdus.
Rez-de-chaussée commercial et étages supérieurs habités.

Façade enduite sobrement ornementée : corniche de toiture, linteaux et bandeaux d'encadrement des ouvertures, appuis de fenêtre en saillie, chaînes d'angles en maçonnerie lissée à la tonalité légèrement plus claire que la façade.
Ouvertures symétriques, plus hautes que larges, volets à deux battants en bois persiennés de couleur gris, garde-corps avec appui en bois.

Historique : vestige de l'ancien hôtel de Montflambert.
Bâtisse construite dans la deuxième partie du 17ème siècle par Isaac Gauthier. A la révocation de l'édit de Nantes, Isaac Gauthier, protestant cède cette propriété au nouveau seigneur de Montfermeil, Antoine Pelissier. Ce bien devient par la suite la propriété de la comtesse Le Camus, et est confisqué lors de la Révolution française puis vendu comme des biens nationaux.

M 15 : 45bis rue Henri Barbusse

N° parcelle : 0C 135 Typologie : bâti rural Datation : 18 et 19ème siècles



Caractéristiques

Maison de bourg implantée à l'alignement, mitoyenne de part et d'autre, créant une continuité urbaine avec les constructions voisines.

Rez-de-chaussée commercial, 1er étage et combles habités.

Toiture à deux pans en tuile. Lucarne surplombant l'ensemble.

Façade enduite avec joints creux, volets bois à double battants persiennés.
Corniche pour accompagner le débord de toit. Effet linteau par joints creux sur les deux fenêtres du 1er étage.

Historique : ancienne maison de Lucien Noël
Lucien Emile Noel vit le jour le 03 avril 1870, au-dessus du magasin paternel, au 45 Grande Rue (Henri Barbusse) à Montfermeil. Son grand père siégea au conseil municipal de 1876 à 1882, année où son père lui succéda, prenant la place du maire en 1892 et qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1903.
Elève brillant de notre école communale, son père lui apprend les rudiments du métier d'horloger. Dès lors, les fonctions de maire devenant trop prenantes, il abandonne sa boutique et se retire dans sa propriété du 19 rue de Livry (Paul Bert).
Lucien Noel y reste jusqu'en 1903, puis s'installe au Raincy face à l'hôtel de ville. Peu de temps après, il monte une affaire à Paris dans le quartier du Marais ou grâce à une idée originale de fabrication et de vente au détail de pièces détachées d'horlogerie.
Il acquiert une certaine aisance, ce qui lui permet de se retirer définitivement des affaires. Il peut enfin réaliser le vieux rêve de sa vie et se consacrer à l'histoire de son village natal et sa région.
Il s'est éteint, sans prospérité, à son domicile parisien, au 3 rue d'Alexandrie (2ème) dans la nuit du 14 décembre 1953.
Lucien Noel était Membre de la commission des Antiquités et des Arts, membre du Comité d'étude de la Révolution française en Seine et Oise, membre du Comité vice-président d'honneur de la Société Historique du Raincy, Président d'honneur du Syndicat d'Initiative et de la Société Historique de Montfermeil et Prix Comartin en 1932 décerné par la Société Historique de Pontoise.

M 16 : 47 rue Henri Barbusse

N° parcelle : 0C 134 Typologie : Maison de ville Datation : 1834-1835



Caractéristiques

Construction implantée à l'alignement.

Construction organisée en trois étages, rez-de-chaussée avec entrée située au centre de la façade, implantation des ouvrants symétrique. La partie de gauche est en retrait sur les deux derniers étages, donnant une forme atypique à l'ensemble.

Toiture mansard.

Façade en enduit avec bandeau d'encadrement des ouvrants plus clair. Chaînes d'angles à partir du 1er étage et corniche pour asseoir la démarcation entre le dernier niveau et le toit. Linteaux cintrés de forme arrondie au rez-de-chaussée et triangulaire au premier étage, puis linteaux classiques au dernier étage.

Usage actuel : services municipaux

Historique : ancienne Mairie qui fut construite de 1834 à 1835 sur l'emplacement de la maison des Carneaux, qui abritait à la fois l'école des filles, l'hospice et l'hôpital. Elle avait été prévue pour installer les classes au rez-de-chaussée avec, au premier étage, une grande salle de réunion devant servir au Conseil Municipal, au bureau de bienfaisance, aux répartiteurs, aux officiers de la garde nationale, aux audiences du tribunal de police. C'est là aussi que se déroulait la distribution des prix aux enfants des écoles. Une salle attente rejoignait les archives. Ce bâtiment a servi de mairie de 1835 au 24 septembre 1982.

M 17 : 61 rue Henri Barbusse

N° parcelle : 0C 496 Typologie : Maison de ville Datation : 1875



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à la voie, marquant la fin de la continuité urbaine de l'ancienne rue villageoise. Cour sur l'avant marquée par une grille en fer forgé noire.

Toiture à 4 pans en ardoise avec lucarnes et deux cheminées de part et d'autre.

Construction rectangulaire organisée en trois étages, rez-de-chaussée avec porte d'entrée centrale, 1er étage et combles habités.

Façade enduite et ornementée de chaînes d'angles, porte d'entrée et fenêtres avec linteaux et moulures centrales. Alcôve avec statue située juste au-dessus de la porte d'entrée centrale, au niveau du 1er étage. Volets à deux battants persiennés en bois à tous les niveaux.

M 19 : 1 rue du Général Leclerc

N° parcelle : 0H 545 Typologie : Immeuble Datation : fin 18ème



Caractéristiques

Immeuble implanté à l'alignement, à l'angle de deux rues, marquant le paysage par sa position et sa richesse architecturale.

Toiture mansardée en ardoise avec chiens assis et œil de bœuf, plusieurs cheminées en brique.

Immeuble en L qui suit le tracé des deux rues, composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage et de combles aménagés. L'entrée principale se fait du côté Général Leclerc, la façade côté Mermoz étant secondaire.

Façade en enduit, avec chaînes d'angles, linteaux au-dessus des ouvrants. Deux fenêtres ont été condamnées et sont ornementées de peintures. Garde-corps ajourés.
Soubassement traité différemment avec bandeau pour marquer le rez-de-chaussée.

Historique :
Construite à la fin du 18ème siècle sur un terrain dit le Grenouillé, par Jean Baptiste Primot, marchand. Habité depuis l'origine par des cultivateurs aisés ou des marchands de Montfermeil, elle a traversé les siècles sans peu de modifications. Elle est depuis 1981, un office notarial.

M 20 : 17 rue du Général Leclerc

N° parcelle : 0H 481/ 844 Typologie : Immeubles Datation : 19ème



Caractéristiques

Immeuble implanté à l'alignement, à l'angle de deux rues, marquant le paysage par sa position et sa richesse architecturale.

Toiture à deux pans en tuiles mécaniques avec lucarnes sur rue.

Immeuble de forme rectangulaire à l'angle de deux rues, rez-de-chaussée, étage et combles aménagés.

Façade conservée dans le cadre de la construction à l'arrière, d'un bâtiment d'habitation plus moderne. Pignon imposant surplombant la rue, avec de nombreuses modénatures qui marquent le bâtiment dans le paysage. Corniche au dernier étage et alcôve centrale.

M 21 : 7 à 11 Place Jean Mermoz

N° parcelle : 0D 369 Typologie : Equipement public Datation : 1853



Caractéristiques

Ancienne bâtisse en retrait de deux rues, avec parvis sur l'avant.

Construction de forme rectangulaire, rez-de-chaussée surélevé, un étage et combles aménagés avec lucarnes. Accès par un perron et une entrée centrale.

Toiture à quatre pans en ardoise. Lucarnes en toiture de chaque côté du bâtiment.

Façade en enduit avec implantation des ouvrants symétriques. Entourage des fenêtres d'un enduit plus foncé et chaînes d'angle.

Equipement public (Hôtel de Ville)
La propriété est créée en 1680 par Jean Bouchu. Vers 1720, Monsieur Bertin fait construire le château, et le domaine s'agrandi en 1745. Il prend le nom de « Folie-Joyeuse » en 1755, du nom des propriétaires. En 1783, la veuve du général Rothe fait l'acquisition du domaine et y demeure avec son oncle et amant, Richard Dillon, archevêque de Narbonne. A la Révolution, Mme de Rothe cède la Folie-Joyeuse à Mme de Saint Germain. Le domaine délaissé et abandonné, est acheté sous l'Empire par un ancien conseiller au Parlement de Rouen, le baron André Marie Thomas Caillot de Coqueromont. Il devient maire de la ville de 1815 à 1816. Il meurt en 1844, l'héritière Mme de Bermonville vend le domaine en le divisant. La suppression de l'entrée d'honneur du Château de la Folie-Joyeuse donne naissance à la « Place d'Armes », puis rebaptisée en « Place des Marronniers » et enfin « Jean Mermoz ». Puis François Ferdinand Decaen achète le domaine qui s'appelle alors domaine de la Haute Futaie. Il y fait construire en 1853, la demeure actuelle. Puis en 1910, après avoir été en possession de la famille Martin, puis Leroy, le domaine est vendu en lotissement. Monsieur Murat acquiert la maison et tous les terrains l'entourant vers 1910. Elle devient ensuite une colonie enfantine scolaire. Et entre 1914 et 1918, elle est occupée par les troupes. Pendant la guerre de 1939-1945, elle devient le siège du Secours national, puis du Comité de soutien aux prisonniers de guerre. Vers 1950, mesdemoiselles Antonia et Alice Murat vendent à Monsieur Zattara la maison de la Haute Futaie. Ce dernier y installe un pensionnat privé. Le colombier fut restauré dans les années 1955 puis transformé en réserve. En 1978, l'école ferme et en 1979, la commune achète l'ensemble pour y implanter l'Hôtel de Ville. Des travaux d'agrandissement y sont effectués et la mairie est inaugurée en 1982.

M 23 : 2 et 4 rue des Moulins et 69 rue du Général Leclerc

N° parcelle : 0I 387 Typologie : Immeuble Datation : 1900



Caractéristiques

Immeuble implanté à l'alignement sur les deux rues qui l'entourent.

Construction en forme de trapèze, avec sous-sol enterré du côté rue des Moulins et à niveau, côté Général Leclerc. Rez-de-Chaussée, deux étages.

Toiture à quatre pans en zinc avec une lucarne sur rue des Moulins.

Façade en enduit. Façade principale donnant sur un petit parc arboré, percements symétriques avec de larges ouvertures, volets battants en bois persiennés. Balcon au 1er étage soutenu par des colonnes, avec garde-corps en fer noir ajouré. Plusieurs fausses fenêtres sur la façade secondaire côté Général Leclerc avec modénatures disparates et des ouvertures plus petites sur la façade côté Moulins.

M 24 : 9 rue des Moulins

N° parcelle : 0H 468 Typologie : maison de ville Datation : 1845



Caractéristiques

Maison de ville implantée à l'alignement de la rue, avec grand terrain arboré sur l'arrière.

Construction principale en sous-sol semi enterré, rez-de-chaussée, premier étage et combles aménagées. Deux rajouts sur la partie droite de la bâtisse, créant un épannelage.

Toiture à 4 pans en tuiles sur la partie collée à la rue, toiture terrasse sur la partie du milieu et toiture à un pan sur la dernière partie moins haute.

Façade en enduit, avec chaînes d'angle. Linteaux sur les ouvrants. Garde-corps ajourés et volets battant en bois persiennés.

M 25 : 134 à 152 rue des Moulins

N° parcelle : OI 951 Typologie : Moulin Datation : 18è siècle



Caractéristiques

Construction implantée en retrait de la rue, au milieu d'un espace fermé par des grilles en fer.

Moulin à vent en pierres apparentes.

Vers 1735, Jean Hyacinthe Hocquart acquiert un terrain au lieu-dit « la justice » en bordure du vieux chemin de Saint-Denis à Meaux pour y faire édifier un nouveau moulin en 1738, dit « moulin à tour » et la maison du meunier. Avec la Révolution, les biens sont saisis et le meunier est chassé. Le moulin et ses dépendances sont vendus à Sieur Duperron, meunier à Gonesse. L'Empire restitue le moulin à la Marquise de Montfermeil. Mais il est concurrencé par le moulin à cage construit vers les Perriers. En 1840, Monsieur de Nicolaï ferme définitivement le moulin à tour. Abandonné, il est acheté par un commerçant dans les années 1900. Il devient alors « le moulin de la galette ». Sa hauteur est diminuée et il est doté d'une passerelle en fer pour les visiteurs et de nouvelles ailes, en fer elles aussi, pour le folklore. La maison du meunier attenante est rehaussée et transformée en guinguette attendant les clients qui viennent de la place des marronniers descendant du tramway. Après la guerre de 1914, le moulin est abandonné à nouveau. La maison du meunier est détruite en 1941. En 1971, la commune achète le bâtiment à l'abandon et mille mètres de terrain à l'entour. Des travaux de sauvetage commencent en 1978. En 1986, il est démoli. Il est reconstruit avec les pierres d'origine un peu plus loin (à 140 mètres) en 1986, afin d'éviter l'effondrement dû aux carrières de gypse dont l'exploitation a cessé après la seconde guerre mondiale. En 1988 il est inauguré et devient le « Moulin du Sempin ».

M 26 : rue du Docteur Laënnec

N° parcelle : DP

Typologie : Lavoir et Fontaine lassaut

Datation : 19ème siècle



Caractéristiques

Ancien lavoir implanté à l'angle de deux rues, en contre-bas.

Toiture à deux pans sur poutres en bois, bassin en pierre et murs d'enceinte en pierre.

Après la Révolution, la marquise de Montfermeil confisque le lavoir à la commune. Malgré des tentatives de récupération judiciaire, elle ne peut en faire l'acquisition qu'à la mort du baron Coqueromont devenu alors propriétaire de l'ensemble de la propriété de la Haute Futaie. En 1843, le maire M. Pasquet, agissant au nom de la commune, obtint la promesse de vente de la fontaine la Saulx, avec 1625 mètres carrés de terrain. En 1853, des travaux sont engagés afin d'augmenter le volume de l'eau débité par la fontaine. En 1854, l'emplacement du lavoir est agrandi, la commune construit un puisard absorbant et aménage autour du bassin un terrain destiné à faciliter la circulation. En 1859, le lavoir est couvert. La mise au point définitive du lavoir de la fontaine de la Saulx est obtenue après une série de travaux entre 1843 et 1861. Laissé à l'abandon, la charpente est détruite en 1957 par les services techniques de la ville. Le site est remis en état par la municipalité en 1985 et est nommé « lavoir de la fontaine Lassault ».

M 27 : 37 rue Delagarde

N° parcelle : 0C 104 Typologie : Maison de ville Datation : 18ème siècle



Caractéristiques

Maison de ville implantée à l'alignement de la rue, mitoyenne de part et d'autre.

Sous-sol semi enterré, rez-de-chaussée, premier étage. Porche caractéristique des anciennes bâtisses du centre-ville de Montfermeil.

Toiture en deux pans en tuile.

Façade en enduit avec des reliefs qui créent l'originalité. Volets bois à double battants. Corniche qui marque le sous-sol, le premier étage et le débord de toit.

Historique : Maison des Peulot
Antoine Peulot a été graveur du peintre Daubigny, qui était connu pour ses superbes estampes.

M 28 : 19 et 21 rue de la Tuilerie et 43 rue Delagarde

N° parcelle : 0C 875 Typologie : Immeuble Datation : 19ème siècle



Caractéristiques

Construction à l'alignement à l'angle de deux rues.

Rez-de-chaussée, premier étage et combles aménagées avec lucarne. Percements symétriques, une porte d'entrée centrée, des fenêtres de part et d'autre.

Toiture à deux pans.

Façade en enduit. Linteaux et chaînes d'angles. Corniche marquant le 1er étage et le débord de toit. Volets à deux battants en bois persiennés.

Historique : maison de Funck Brentano
Funck Brentano a été membre de l'Institut, historien célèbre, connu pour ses écrits, ses recherches et le classement des archives de la Bastille. Il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

M 29 : 13 rue du Jeu d'Arc

N° parcelle : 0C 579 Typologie : Demeure Datation : vers 1825



Caractéristiques

Construction implantée à l'alignement de la rue.

Une partie surplombant le corps du bâtiment principal, avec toiture à quatre pans très hauts et un étage supplémentaire.

Ouvertures marquées par des linteaux au rez-de-chaussée, enduit plus clair pour entourer les ouvertures. Chaînes d'angle et modénatures sur les parties non ouvertes.

Bâtiment qui marque la rue par sa présence et sa hauteur, actuellement occupé par le trésor public.

M 30 : 2 rue du Général de Gaulle

N° parcelle : 0A 442

Typologie : Demeure bourgeoise dit maison du mûrier

Datation : fin 18ème siècle



Caractéristiques

Belle demeure au sein d'un parc paysagé arboré, en retrait de la rue par un mur plein et un portail en fer ajouré en partie haute.

Construction rectangulaire sur sous-sol semi enterré, rez-de-chaussée, un étage et des combles aménagés. Ouvertures symétriques et entrée par un perron fermé, auquel on accède par deux escaliers de côté.

Toiture à quatre pans en tuile.

Façade en pierre de taille, corniche pour souligner le premier étage et la toiture.
Linteau en pierre au rez-de-chaussée.

Historique : la maison du Mûrier a été construite peu avant la Révolution par le notaire Million, avocat au Parlement de Paris.
Vers 1780, le marquis Hocquart planta sur un terrain bordant l'actuelle rue du général de Gaulle et à l'angle de la rue Victor Hugo, près de 4000 mûriers dans le projet d'introduire l'élevage des vers à soie à Montfermeil. La tentative échoua. A la fin du XVIIIème siècle, Jacques Louis Million, avocat au Parlement de Paris et rédacteur des cahiers de doléances en 1789, fit bâtir une maison qui se fait appeler la maison du Mûrier, car sa cour abritait le seul spécimen survivant de la plantation. Elle fut aussi habitée par le général de Courtais, commandant de la Garde Nationale qui, lors de la journée révolutionnaire du 15 mai 1848 (la commune), refusa de faire tirer sur le peuple.
Réparée, aménagée, cette maison toujours existante, dont le nom rappelle qu'un mûrier y fut longtemps conservé, est redevenue une confortable demeure aujourd'hui propriété privée.

M 31 :18 rue du Général de Gaulle

N° parcelle : 0A 648 Typologie : Demeure Datation : 1909



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue avec jardin, délimitée par un mur bahut surmonté d'une grille avec brise vue.

Construction principale développant un plan rectangulaire composée d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un comble. Avant-corps avec effet tourelle à base carrée.

Toiture du volume principal à deux pans, percée de lucarnes, en tuiles mécaniques.
Toiture de l'avant corps à quatre pans, surmontée d'un épi de toiture en zinc.

Premier plan composé d'un imposant avant-corps italianisant avec décors en relief : fronton au dessin géométrique, balcon avant-garde-corps ouvragé, large bandeau d'étage en relief soulignant le dernier niveau largement percé.
Second plan, façade enduite au décor sobre : corniche marquant le niveau du comble. Ouvertures plus hautes que larges avec persiennes métalliques et garde-corps ouvragés.

M 32 : 26 rue du Général de Gaulle

N° parcelle : 0A 122 Typologie : Demeure Datation : 1885



Caractéristiques

Construction implantée en retrait de la rue, avec cour avant et jardin arboré arrière. Mur bahut enduit avec grille avec brise vue au-dessus.

Forme rectangulaire caractéristique des demeures de cette époque. Rez-de-chaussée, 1er étage et combles habités avec fenêtre de toit.

Toiture à quatre pans en tuile, avec deux cheminées côté pignons et épis de faîtage.

Façade en pierre avec entrée surplombée d'une marquise, linteaux sur les ouvertures, volets en bois à deux battants persiennés. Modénatures de part et d'autre de la façade sur rue marquant les arrêtes d'angle.

M 33 : 1 avenue des Bégonias, 160 avenue Daniel Perdrigé

N° parcelle : 0P 655 Typologie : Meulière Datation : 1902



Caractéristiques

Maison implantée en retrait des deux rues qui la bordent, avec portail en fer implanté à l'angle des deux rues, jardin arboré avec des arbres dont un remarquable sur l'avant.

Forme rectangulaire, composée d'un sous-sol semi enterré, un rez-de-chaussée, 1er étage et combles aménagés avec fenêtre de toit et un chien assis.
Partie de droite plus moderne, toit terrasse.

Toiture à quatre pans et deux pans sur avancée, en tuiles.

Accès à la porte principale à deux battants par un perron desservi par deux escaliers de part et d'autre, marquise en fer forgé et verre poli.
Linteaux cintrés sur les ouvrants, volets persiennés métalliques et garde-corps ajourés en fer noir. Soupiraux en sous-sol. Bandeaux en brique pour délimiter chaque étage et chaînes d'angle en brique.

M 34 : 170 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : 0R 829 Typologie : Meulière Datation : 1936



Caractéristiques

Maison implantée en retrait des deux rues qui la bordent, avec clôture en fer avec brise vue, jardin arboré avec des arbres dont un remarquable sur l'avant.

Forme rectangulaire, composée d'un sous-sol, un rez-de-chaussée, et combles aménagés avec fenêtres. Partie de gauche plus moderne, toit terrasse (garage).

Toiture à deux pans en tuiles, avec des cheminées en brique.

Accès à la porte principale par un escalier et petit balcon avec balustrade moulée.

Façade en appareillage de meulières en nuance de gris. Linteaux cintrés sur les ouvrants, volets persiennés métalliques et garde-corps ajourés en fer noir. Corniche pour délimiter chaque étage et chaînes d'angle en brique.

M 35 : 178 avenue Jean Jaurès

N° parcelle : 0R 992 Typologie : meulière Datation : 1919



Caractéristiques

Construction en retrait par rapport à la rue, séparée de la voie par un mur bahut en pierre meulière et grille ajourée sur le dessus.

Maison en forme de L, composée d'un sous-sol semi enterré, rez-de-chaussée, 1er étage et combles aménagés.
Une partie ajoutée en surplomb, sur la partie gauche, pour créer un perron atypique avec arche arrondie et poteaux modénatures.

Toiture à deux pans sur les deux parties du L.

Façade en appareillage de meulières aux nuances marronnées, mise en valeur par des menuiseries blanches et des linteaux cintrées sur chaque ouvrant. Volets persiennés métalliques. Garde-corps ajourés en fer. Corniche pour délimiter le sous-sol et bandeau en brique avant les combles.

M 36 : 184 avenue Jean Jaurès, 2 à 6 avenue des Géraniums

N° parcelle : 0R 788 Typologie : meulière Datation : 1933



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport aux rues qui la bordent. Mur bahut et grille ajourée sur le dessus.

Construction organisée selon un plan en L et composée d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un premier étage.

Toiture en L, avec débord de toiture, à deux pans et trois pans en pignon (croupe) avec aisselier, tuiles mécaniques.

Façade en appareillage de meulières aux nuances d'ocre mise en valeur par des menuiseries blanches, et chaînes d'angle blanches, linteaux et garde-corps ajourés.
Accès au perron par un escalier légèrement courbé.

M 37 : 13 avenue Gabriel Péri

N° parcelle : 0Q 1108 Typologie : Pavillon Datation : 1895



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à la rue.

Implantation en forme de croix, avec rez-de-chaussée surélevé et premier étage.

Toiture en tuile à deux pans sur la partie centrale avec croupe et à un pan sur les appendices de part et d'autre. Toit verrière à l'arrière.

Façade en enduit avec linteaux droits et cintrés, et bandeau d'étage en brique.
Fresque en mosaïques sur la façade principale. Perron couvert. Chaines d'angle.

M 39 : 2ter rue Henri Barbusse

N° parcelle : 0A 565 Typologie : maison de ville Datation : 1924



Caractéristiques

Maison implantée à l'alignement par rapport à la rue. Mitoyen sur la partie droite. Jardin sur le côté gauche et à l'arrière.

Construction composée d'un rez-de-chaussée, un étage et combles aménagés.

Toiture à deux pans en tuiles avec croupe et aisselier sur le pignon gauche. Epi de faîtage.

Façade en enduit, linteaux cintrés sur les ouvrants, garde-corps ajourés, volets métalliques persiennés.

M 40 : 113 avenue des Myosotis

N° parcelle : 0P 536 Typologie : Pavillon Datation : 1887



Caractéristiques

Construction implantée en alignement de la rue.

Forme rectangulaire composée d'un rez-de-chaussée et de combles aménagés. Une partie en avancée avec fenêtre.

Toiture mansard en ardoise avec fenêtre et œil de bœuf mouluré. Couverture de la partie avancée à 4 pans en tuile.

Façade en appareillage de meulières aux nuances ocres, encadrement des ouvrants qui animent la façade. Chaînes d'angle identiques aux encadrements de fenêtres. Moulures sur les fenêtres en toiture et autour des yeux de bœufs. Epi de linteau cintré.

M 41 : 80 avenue Daniel Perdrigé

N° parcelle : 0Q 940 Typologie : Demeure Datation : 1930



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue. Mur bahut en meulières avec grille en fer forgé sur le dessus.

Construction principale développant un plan rectangulaire composé d'un sous-sol, un rez-de-chaussée et combles aménagés. Avant-corps avec effet de clocher sur l'avant.

Toiture à deux pans débordants avec croupe et aisselier et arbalétrier sur l'avant-corps, percée d'une petite lucarne sur la partie plus basse à gauche.

Façade en crépi de couleur rosée, base en pierre de meulières. Accès au perron par un escalier angulaire, balustrade en bois identique au garde-corps du balcon.
Linteaux en brique, garde-corps en fer ajouré.

M 42 : 87 avenue Daniel Perdrigé

N° parcelle : 0Q 976 Typologie : Meulière Datation : 1927



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue. Mur bahut en meulières et piliers en briquettes avec grille en fer forgé sur le dessus.

Construction développant un plan rectangulaire composé de deux niveaux, rez-de-chaussée et étage sous toiture.

Toiture à deux pans sur chaque partie du L, en tuiles.

Façade en appareillage de meulières aux nuances d'ocre mise en valeur par des chaînes d'angles en brique, corniches et modénatures blanches sous toiture débordante. Perron coiffé d'une toiture à deux pans.

M 43 : 94 avenue Daniel Perdrigé

N° parcelle : 0Q 518 Typologie : demeure Datation : 1910



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue, avec jardin.

Construction à plusieurs parties, effet tourelle sur la partie centrale, composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Toiture à plusieurs pans en fonction du positionnement de la partie de la construction, en tuile. Epi de faîtage sur la partie tourelle. Débord de toit habillé d'éléments en ferronnerie sur la partie de droite.

Façade en enduit bleuté, encadrement des fenêtres et chaînes d'angles.

M 44 : 203 avenue Daniel Perdrigé, 1 avenue des Coquelicots

N° parcelle : 0N 731 Typologie : meulière Datation : 1900



Caractéristiques

Maison implantée en retrait des deux rues qui la bordent, avec portail en fer implanté à l'angle des deux rues, jardin arboré avec des arbres dont un remarquable sur l'avant.

Forme rectangulaire, composée d'un sous-sol semi enterré, un rez-de-chaussée, 1er étage et combles aménagés avec lucarnes.

Toiture à deux pans en tuiles. Epi de lucarnes sur la partie gauche, pignon crénelé sur la partie droite.

Façade en appareillage de meulières aux nuances d'ocre, linteaux cintrés en brique sur les ouvrants, volets persiennés métalliques et garde-corps ajourés en fer, balcon au premier étage à droite.
Accès à la porte d'entrée par un perron majestueux, desservi par un escalier courbé de part et d'autre, marquise en fer forgé et verre poli.

M 45 : 157 à 161 avenue Daniel Perdrigé

N° parcelle : 0M 516 Typologie : meulière Datation : 1930



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue. Mur bahut en meulières avec grille en fer forgé sur le dessus et portail arrondi.

Construction de forme rectangulaire, avec rez-de-chaussée et premier étage. Garage attenant.

Toiture à deux pans, inversés entre la partie droite et la partie gauche de la construction.

Façade en appareillage de meulières aux nuances d'ocre, linteaux cintrés sur les ouvrants, volets persiennés métalliques et garde-corps ajourés en fer, chaînes d'angle uniformes.

Accès à la porte d'entrée par un perron, desservi par quelques marches, marquise en fer forgé et verre poli.

M 46 : 13 et 15 avenue des Peupliers

N° parcelle : 0N 555 Typologie : pavillon Datation : 1924



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue ouvrant sur un jardin arboré (un arbre remarquable).

Construction organisée selon un plan en L et composée d'un rez-de-chaussée surélevé (demi-sous-sol), d'un étage et d'un comble habité.

Toiture de forme simple, en L, avec léger débord de toiture, à deux pans en pignon et parallèle à la rue, tuiles mécaniques.

Entrée composée d'un perron couvert.
Façade enduite sobrement ornementée : bandeau d'étage marquant le niveau entre le sous-sol et le rez-de-chaussée, encadrement des ouvertures et appuis maçonnés au ton légèrement plus clair que la façade.
Ouvertures plus hautes que larges avec persiennes métalliques et garde-corps ouvragé.

M 47 : 23 avenue des Chênes

N° parcelle : 0M 527 Typologie : Pavillon Datation : 1873



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue, au sein d'un jardin arboré. Mur bahut en meulières avec grille en fer forgé sur le dessus avec brise vue et portail assorti.

Construction de forme rectangulaire avec rez-de-chaussée sur sous-sol, premier étage et combles aménagés avec fenêtres de toit et œil de bœuf. La partie de droite est en retrait par rapport à la partie de gauche. Construction de forme carrée, plus basse, rajoutée à l'arrière.

Toiture en ardoises, à deux pans inversés entre la partie de droite et de gauche. Aisselier sur le pignon de droite, épi de faîtage qui coiffe l'ensemble.
Toit terrasse sur la partie arrière ajoutée.

Façade en enduit. Socle en meulières. Linteaux cintrés, ouvertures plus hautes que larges, garde-corps ajourés, en bois uniquement sur le petit balcon du premier étage, volets persiennés métalliques.

M 48 : 120 avenue des Mésanges

N° parcelle : 0M 714 Typologie : Immeuble Datation : 2008



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue.

Forme classique rectangulaire, rez-de-chaussée, premier étage et deuxième étage sous mansard.

Toiture mansard en ardoises, avec lucarnes.

Façade en enduit. L'encadrement des ouvrants est marqué par un enduit plus clair.
Les gardes corps des fenêtres et du balcon central en fer forgé sont travaillés en arabesque.
Socle en enduit plus clair et plus épais, tout comme les bandeaux qui marquent la séparation entre le rez-de-chaussée et le premier étage ainsi que le début du mansard.

M 49 : 135 avenue des Coquelicots, 81 avenue des Charmilles

N° parcelle : 0O 697 Typologie : pavillon Datation : 1910



Caractéristiques

Maison implantée en retrait des deux rues qui la bordent, avec portail en fer implanté à l'angle des deux rues, jardin avec des arbres dont un remarquable sur l'avant.

Construction de forme rectangulaire, composée d'un rez-de-chaussée, et d'un premier étage. Comble aménagé avec fenêtre de toit à l'arrière. Garage attenant sur la partie de droite, donnant sur la rue des Coquelicots.

Toiture à quatre pans en tuiles, inversés entre la partie avant de la construction et la partie de gauche. Toiture terrasse sur l'arrière.

Façade en crépis gris, encadrement des ouvrants en plâtre avec modénatures. Linteau cintrée sur la porte d'entrée, coiffée d'une marquise en fer ave verre poli. Volets métalliques persiennés. Garde-corps en fer forgé ajourés. Chaînes d'angles.

M 50 : 138 avenue Emile Cossonneau

N° parcelle : 0P 717 Typologie : pavillon Datation : 1960



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue, séparée par un mur toute hauteur, poteaux en briques et portail central en fer noir.

Construction de forme rectangulaire, avec rez-de-chaussée, premier étage et deuxième étage.

Toiture en tuiles à cinq pans, avec débord sur toutes les faces et croupe sur l'avant.

Façade en enduit clair, encadrement des ouvrants en briquettes. Bandeau en briques et tuiles qui sépare le premier et le deuxième étage. Perron coiffé d'une couverture en tuile à trois pans. Garde-corps en fer forgé ajouré.

M 51 : 27 et 29 avenue des Rosiers, 15 avenue François

N° parcelle : 0R 777 Typologie : meulière Datation : 1870



Caractéristiques

Maison implantée en retrait des deux rues qui la bordent, avec mur bahut en meulières, grille en fer forgé sur le dessus. Jardin arboré autour.

Construction de forme rectangulaire composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Tourelle sur un côté, qui créé un appendice de deuxième étage avec fenêtre sur l'arrière et œil de bœuf sur l'avant.

Toiture à deux pans en tuiles sur la partie la plus basse, et à quatre pans sur la tourelle, avec épi de faîtage.

Façade en appareillage de meulières, avec encadrement des ouvrants en enduit blancs, chaînes d'angle, corniche haute pour souligner la construction la plus basse. Sur l'avant, et sur les quatre faces de la tourelle, mosaïque en céramique qui donne un caractère atypique à l'ensemble. Garde-corps ajourés en fer forgé.

M 52 : 14 rue Paul de Kock

N° parcelle : 0A 135 Typologie : meulière Datation : 1890



Caractéristiques

Maison implantée à l'alignement de la rue, prolongée d'une clôture avec mur bahut et grille en fer forgé sur le dessus, avec brise-vue.

Construction de forme rectangulaire composée d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un premier étage et de combles aménagés avec fenêtres de toit.

Toiture en tuiles à trois pans.

Façade en appareillage de meulières, avec encadrement des ouvrants en pierre et chaînes d'angle en plâtre. Corniche pour démarquer les étages et souligner le débord de toit. Volets en bois à deux pans. Garde-corps en fer forgé. Soupiraux.

M 53 : 44 rue de la Tuilerie, 2 et 4 rue du Capitaine Ferber

N° parcelle : 0D 228 Typologie : pavillon Datation : 1928



Caractéristiques

Maison implantée en retrait de la rue, avec mur toute hauteur et portail ajouré en fer.

Construction en forme de croix, sur sous-sol total, premier et deuxième étage. Accès au perron couvert par un escalier implanté sur le côté gauche de la maison.

Toiture terrasse sur toute la construction.

Façade en enduit, linteaux, garde-corps ajourés. Loggias arrondies ou droites en fonction des étages. Colonnes.

M 54 : 14 rue Paul Bert

N° parcelle : 0C 65 Typologie : demeure Datation : 1870



Caractéristiques

Maison implantée à l'alignement de la façade, avec un retrait de la partie centrale qui crée une cour d'accès protégée par un mur bahut et une grille en fer sur le dessus.

Construction de forme rectangulaire avec deux avancées à droite et à gauche.

Toiture en tuiles à deux pans avec lucarnes sur la partie centrale en retrait, et inversés sur les parties avancées, mitoyennes. Œil de bœuf sur la partie haute centrale qui vient coiffée la verticalité de l'entrée.

Façade d'époque en cours de restauration. Chaînes d'angle, linteaux. Volets en bois à deux battants persiennés.

M 55 : 17 rue Paul Bert

N° parcelle : 0C 888/ 0C 889

Typologie : demeure

Datation : 1870



Caractéristiques

Construction implantée à l'alignement de la rue sur une façade aveugle secondaire.
L'accès à la façade principale se fait par un portail en fer forgé qui dévoile une cour.

Implantation de forme rectangulaire, rez-de-chaussée, premier étage et deuxième étage sous mansard.

Toiture mansard en ardoises.

Façade en enduit, garde-corps simples en fer et volet métalliques.

M 56 : 19 rue Paul Bert

N° parcelle : 0C 675 Typologie : demeure Datation : 1900



Caractéristiques

Construction implantée en retrait par rapport à la rue, séparée par un mur toute hauteur avec portail plein en fer. Cour sur l'avant.

Construction de forme rectangulaire, rez-de-chaussée, premier étage, combles aménagés avec lucarnes de différentes tailles.

Toiture à quatre pans en zinc.

Façade en enduit, riche de nombreuses modénatures, notamment en hauteur, avant la toiture, et sur les côtés de la façade principale. Encadrement des fenêtres plus clairs. Perron couvert. Bandeau de séparation entre les étages.

M 57 : 21 rue Paul Bert

N° parcelle : 0C 788 Typologie : demeure Datation : 1880



Caractéristiques

Maison implantée en retrait de la rue, avec mur toute hauteur et portail. Cour arborée (un arbre remarquable) sur l'avant et jardin arboré arrière.

Construction de forme rectangulaire avec sous-sol semi enterré, rez-de-chaussée, premier étage et combles aménagés avec fenêtres de toit et lucarnes.

Toiture à quatre pans en tuiles rouges.

Façade en enduit, ouvrants de style gothique et roman. Accès à la double porte d'entrée arrondie par un perron central, avec escaliers courbés de part et d'autre.
Garde-corps et balustrades travaillés, en fer. Encadrement des ouvrants en plâtre avec modénatures. Corniches riches de modénatures pour délimiter les étages et accompagner le début de la toiture.

M 58 : 23 rue Paul Bert

N° parcelle : 0C 333 / 0C 334

Typologie : demeure

Datation : 1820



Caractéristiques

Maison implantée en retrait de la rue, avec mur toute hauteur et portail. Cour sur l'avant et jardin arboré arrière.

Construction de forme rectangulaire, sur sous-sol semi enterré, rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage et combles aménagés avec fenêtres de toit.

Toiture à quatre pans en tuiles rouges.

Façade en enduit, ouvertures plus hautes que larges. Volets en bois à double battants. Perron coiffé d'une marquise, accès par quelques marches arrondies.
Bandeau de séparation entre les étages.

M 59 : 25 rue Paul Bert

N° parcelle : 0C 676 Typologie : demeure Datation : 1875



Caractéristiques

Construction implantée à l'alignement de la rue sur une façade aveugle secondaire.
L'accès à la façade principale se fait par un portail en fer forgé qui dévoile une cour.

Implantation de forme rectangulaire, rez-de-chaussée, premier étage et deuxième étage sous mansard. Rajout plus récent côté rue, d'un seul niveau. L'ensemble est surmonté d'une tourelle à toit plat au centre de la construction principale avec des baies panoramiques.

Toiture mansard en ardoises.

Façade en enduit, garde-corps simples en fer et volet bois persiennés à double battants. Chaînes d'angle. Bandeaux d'étage et corniche sous toiture.

M 60 : 27 bis rue Paul Bert

N° parcelle : 0C835 / 0C 837

Typologie : demeure

Datation : 1840



Caractéristiques

Construction implantée à l'alignement de la rue. L'accès se fait par un portail en fer forgé qui dévoile une cour.

Implantation de forme rectangulaire, rez-de-chaussée, premier étage et deuxième étage sous mansard.

Toiture mansard en ardoises avec lucarnes.

Façade en enduit, garde-corps simples en fer et volet bois persiennés à double battants. Chaînes d'angle. Bandeaux d'étage et corniche sous toiture. Socle en pierres meulières.

M 61 : 115 avenue des Mésanges

N° parcelle : 0L 1018 Typologie : meulière Datation : 1929



Caractéristiques

Maison en retrait par rapport aux deux rues qui la bordent, séparée par un mur bahut en meulières et grille au-dessus avec piliers en meulière.

Construction de forme rectangulaire, avec une avancée rectangulaire sur la façade principale côté avenue des Mésanges et une arrondie sur le côté secondaire. Rez-de-chaussée, premier étage et combles aménagés avec fenêtres de toit.

Toiture en tuiles à quatre pans sur la construction principale, à un pan sur l'avancée rectangulaire et toit terrasse sur l'avancée arrondie.

Façade en appareillage de meulières de ton ocre, bandeau d'étage en brique et sous le débord de toit. Linteau et menuiseries plus clairs.

NP2 : 18 avenue du Maréchal Foch

N° de parcelle : C / 3715



Description

Belle demeure bourgeoise de style «Normand», fin XIXe.

Eléments décoratif

- Consoles d'avant-toit et colombages, certains faisant l'effet de balcons en bois,
- Bandeaux aux riches éléments de decoration : cannelure, motifs floraux en relief, frises style « Gréco-romain »,
- Décor en boules de faïence sous les colombages du toit,
- Jeux de briques en façade principale,
- Portail et balconnières en fer forge avec motif de feuille representant le motif de la frise,
- Frise en faïence sous le balcon avec beau motif floral,
- Terrasse bordée d'un balcon « à l'Italienne ».

NP3 : 45 avenue du Maréchal Foch

N° de parcelle : B / 0156

Description

Bel immeuble début XXe avec chiens-assis et devanture commerciale contemporaine bien intégrée.



Éléments décoratifs

- Grande richesse des modénatures, de style « néoclassique » et d'époque « Napoléonienne » avec ruban croisé,
- Bordures et frises en « feuilles de chêne et glands » autour des ouvertures du rez-de-chaussée,
- Cannelures perlées et crénelées sous toiture et pour marquer le niveau du 1« étage»,
- Médaillons fleurs et rubans et décors floraux en relief,
- Balconnières originales, au motif avec médaillon central, bien assorties à l'ensemble des modénatures.

NP4 : 61 avenue du Maréchal Foch

N° de parcelle : B / 2487

Description

Belle maison bourgeoise dans le style des villas patriciennes italiennes, fin XIXe.



Éléments décoratifs

Marquage du toit par un bandeau en zinc et un bandeau à crénelures,

Façade principale richement décorée,

Marquage des angles des murs et des niveaux,

Encadrement des ouvertures par des frises ou des frontons en arceaux perlés,

Œil de bœuf du dernier étage, traité en médaillon,

Balconnières, marquise et portail en fer forgé, la marquise étant sur supports muraux à tête de lion.

NP5 : 63 avenue du Maréchal Foch

N° de parcelle : B / 2592

Description

Belle maison bourgeoise avec ne façade travaillée en alternance de panneaux d'enduit et de panneaux de briques, fin XIXe et début XXe.



Eléments décoratifs

- Toiture à 4 pans à forte inclinaison avec, en façade principale, 2 petites niches vitrées style « clochetons » et, sur le côté, une grande cheminée décorée d'un dragon ou d'un lion ailé,
- Marquage des angles des murs unique dans la commune avec les angles en pans coupés,
- Balconnières et balcon avec motif floral à volutes très ouvragé,
- Marquise très travaillée, de style « 1920»,
- Portail quasi-monumental, se poursuivant de part et d'autre des 2 lourdes vasques encadrant le portail.

NP6 : 65 avenue du Maréchal Foch

N° de parcelle : B / 1081

Description

Pavillon de style «Normand» simple, équilibré.



Éléments décoratifs

- Toiture avec tourelle,
- Marquage particulier de al partie ed al façade surmontée de la tourelle, avec le porche d'entrée à boiserie façon « colobages », rappelant les consoles d'avant-toit,
- Frise en faïence, à motifs à al fois floraux et géométriques, avec encadrement de bois,
- Piliers en meulière concassée encadrant le portail et surmontés d'un motif en forme de pomme de pin.

NP7 : 86 avenue du Maréchal Foch

N° de parcelle : C / 1331

Description

Immeuble de rapport en briques, de style «Normand», début XXe.



Eléments décoratifs

- Consoles d'avant-toit et fenêtres en toiture,
- Pignon sur rue mis en valeur par des fenêtres richement décorées et un balcon de belle facture,
- Jeux de briques légers sur les murs,
- Porte d'entrée des logements de style « Art Déco », avec décor en « coups de fouet »,
- Balcon et balconnières au même motif floral « en touffes florales ».

NP8 : 45 rue d'Estienne d'Orves

N° de parcelle : C / 1292

Description

Maison bourgeoise de style italianisant, ordonnancée par le rythme des ouvertures et la mise en valeur de la partie centrale de la façade, avec de beaux éléments, de décor.



Eléments décoratifs

Marquage de la toiture par :

- un acrotère constitué d'un balcon de style « Italien» ,
- un terrasson de zinc bordé d'une large moulure cannelée et crénelée,
- une large bordure cannelée,
- Marquage des angles des murs par un léger relief formant des piliers terminés en chapiteaux ornés d'un beau décor en relief, constitué de volutes avec pendants floraux en forme de clochettes,
- Marquage des ouvertures :

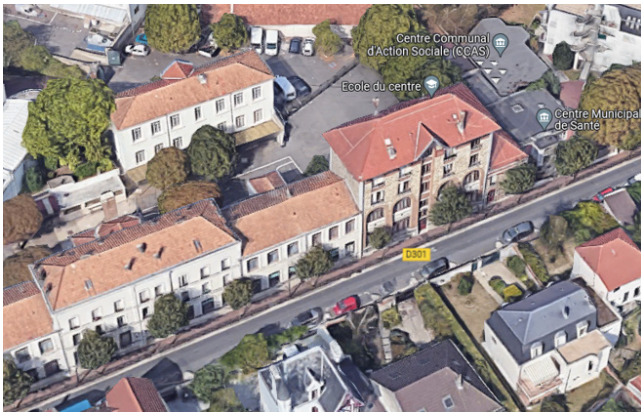
-Au premier niveau : par des frontons richement décorés de style « néoclassique», avec supports à feuilles d'acanthe et frise en forme de vagues, souvent dite « frise grecque »,

-Au deuxième niveau : par des encadrements sobres de style « néoclassique» avec petits pendants floraux en relief en forme de clochettes,

- Balconnières en fer forgé avec motif floral original,
- Marquise de style « Art déco».

NP9 : 29 à 33 rue du Général Leclerc

N° de parcelle : C / 2938



Description

Groupe scolaire «du centre» constituant un bel ensemble architectural des années allant de la fin du XIXe jusqu'aux années 1920/1935, dont la partie réalisée en meulière et en brique est richement décorée.

Eléments décoratifs

Pour la partie du groupe scolaire en meulière et briques :

- Petites consoles d'avant-toit,
- Marquage du toit par des décors en frise, en brique de 2 tons,
- Cage d'escalier «marquante »,
- Encadrement des ouvertures par des jeux de briques,
- Bandeaux cannelés avec décor central en faïence en forme de croix.

Pour la partie du Centre Municipal de Santé :

- Petit bâtiment de style « 1930», à toiture terrasse surmontée d'un garde-corps très fin avec décor en volutes et belle porte avec imposte et riche décor à motif de feuilles de fougère,
- Soubassement avec frise en faïence à motif floral recherche,
- Clôture sur rue et portail d'accès dans le style « Napoleon III ».

NP10 : 36 rue du Général Leclerc

N° de parcelle : C / 2942



Description

Belle maison bourgeoise aux styles contrastés, richement décorée, avec façade sur rue ordonnancée typique de la fin du XIXe et façade sur jardin style «Gothique flamboyant/ Renaissance». S'y ajoute un petit pavillon de jardin également intéressant.

Eléments décoratifs

Toiture flanquée de 2 belles cheminées et de 2 chiens-assis de style contrasté

Marquage du toit par des cannelures et faîtage festonné de fleurs de lys

Façade sur rue :

- Chien-assis en toiture surmonté d'un petit fronton de style classique,
- Marquage du toit, par des cannelures et par un bandeau en faïence à motifs floraux géométriques,
- Marquage des angles des murs et des fenêtres avec un motif classique typique de la fin du XIXe.,
- Bandeaux en céramique au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée.

Façade sur jardin :

- Chien assis et tourelle,
- Consoles d'avant-toit,
- Encadrements des fenêtres très travaillés avec moulures représentant des visages, une tête de faune, des vases, des feuilles d'acanthe,
- Portes d'accès au bâtiment très ouvragées, avec feuilles, entrelacs de ruban, personnages, animaux,
- Beau portail à pilastres et motif floral unique- Consoles d'avant-toit,
- Encadrements des fenêtres très travaillés avec moulures représentant des visages, une tête de faune, des vases, des feuilles d'acanthe,
- Portes d'accès au bâtiment très ouvragées, avec feuilles, entrelacs de ruban, personnages, animaux,
- Beau portail à pilastres et motif floral unique.

NP11 : 20 avenue Paul Doumer

N° de parcelle : B / 0061



Description

Robuste pavillon en meulière et en brique, de style «Normand», début XXe avec une grande variété de décors.

Eléments décoratifs

Partie du bâti en meulière, en façade principale et en pignon :

- Toiture à pan cassé, surmontée d'étroites cheminées en briques 2 tons
- Consoles d'avant-foit en bois

Marquage des angles des murs par un jeu de briques alternant avec la meulière

Partie du bâti en briques :

- Corps de bâtiment en forme de tour carrée, coiffé d'une haute toiture en ardoises de style « Renaissance »
- Consoles d'avant-toit en bois, décorées de petites boules, dans un style qui rappelle el bâti sis 3rue Paul Vaillant-Couturier
- Décors des façades avec de simples losanges en briques
- Balconnières avec 2 motifs différents : à motif floral «fleurs en pot »et àmotif fin de «dentelle »

NP12 : 28 à 30 avenue Paul Doumer

N° de parcelle : B / 0056





Description

Remarquable exemple d'architecture d'équipement public des années allant de 1900 à 1935, avec sa partie réalisée en briques richement décorée, et, surtout, sa large fresque bucolique en guise de marquage de la toiture.

Eléments décoratifs

Façades ordonnancées et richement décorées,

Clôture sur rue dans el style « Napoléon I ,» similaire aux clôturesde la résidence « les Pins», et le Centre Municipal de Santé,

Pour le bâtiment central en brique :

- Faîtage de la toiture,
- Marquage du toit par une très belle fresque peinte, à dominante jaune et marron, sur un thème champêtre (oiseaux en vol, fleurs, enfants),
- En pignon droit : petite frise en faïence représentant des écoliers,

Pour le pavillon de gardien en meulière :

- Consoles d'avant-toit et balconnières en bois de style « Normand »,
- Marquage du toit par une frise décorative en brique et en ciment,
- Balconnières avec un motif typique des années « Art Deco ».

NP13 : 41 avenue Paul Doumer

N° de parcelle : B / 0104



Description

Beau pavillon de style «Normand», fin XIXe, avec un bel équilibre général et plusieurs éléments de décoration.

Eléments decoratifs

- Consoles d'avant-toit en bois sur la partie en avancée,
- Marquage des niveaux par des bandeaux à cannelures,
- Marquage des angles des murs,
- Marquage des ouvertures par des bandeaux structurés de sytle néoclassique,
- Présence d'un bandeau en faïence à motif géométrique formé de fleurs et de losanges,
- Balconnières à motif floral à volutes.

NP14 : 43 avenue Paul Doumer

N° de parcelle : B / 2194



Description

Beau pavillon de style «Normand», fin XIXe, avec un bel équilibre général et plusieurs éléments de décoration, récemment ravalé avec beaucoup de talent et bénéficiant de la présence d'un cèdre, ce qui contribue à la mise en valeur générale de la propriété.

NP15 : 24 bis rue du Général de Gaulle

N° de parcelle : B / 0083



Description

Petit bâtiment en brique et en meulière, début XXe, avec soubassement en ciment, autrefois bâtiment administratif des «Postes, Télégraphes, Téléphones», aujourd'hui dédié à «La Maison de la Création», doté de plusieurs éléments de décor.

Eléments décoratifs

- Chien assis en toiture, de style « Normand » avec son pan cassé et ses petites consoles d'avant-toit,
- Encadrements des ouvertures par des linteaux de fer avec boutons « fleurs » et des arceaux de briques 2 tons,
- Marquage des niveaux par un bandeau crénelé de briques,
- En façade au niveau supérieur et entre les fenêtres : décor géométrique en briques 2 tons,
- Balconnières à motif « cœurs en volutes » avec motif floral,
- Portes d'entrée, avec impostes en motif de « rosace ».

NP16 : 37 rue du Général de Gaulle

N° de parcelle : B / 2211

Description

Belle maison bourgeoise du XIXe, sur soubassement en meulière, avec façade richement ordonnancée et travaillée en alternance de panneaux de meulière concassée, d'enduit et de belles modénatures.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par un bandeau simple,
- Marquage des niveaux par des moutures cannelées,
- Encadrements des ouvertures par de beaux décors de style « néoclassique e typique de la fin du XIXème, avec un aspect d'ensemble très théâtral,
- Façade ordonnancée par les ouvertures a théâtralisées , les faux oculus et les panneaux de meulière concessée,
- Saisonnières avec motif très fin dont une fiise centrale de « meurs à volutes,
- Porte d'entrée avec beau motif â croisillons,
- Marquise sobre.

NP17 : 3 rue Paul Vaillant Couturier

N° de parcelle : C / 0138

Description

Belle maison bourgeoise, fin XIXe, juxtaposant 2 ensembles, l'un sobre avec façades ordonnancées, l'autre bâtiment en forme de tour octogonale au style «Normand» recherché. On notera le pavillon de jardin dans l'esprit des «orangeries»..



Éléments décoratifs

• Pour la partie située de part et d'autre de la tour :

- Haut-relief de style gréco-romain en façade sur rue,

- Bandeaux en faïence au-dessus des fenêtres côté jardin, avec un très beau motif floral,

- Fenêtre en saillie ou bow-window en verre teinté supportant 2 frises, avec fer forgé et faîtage festonné.

• Pour la partie de style «Normand» :

- Toiture style « Renaissance » avec oeil de boeuf,

- Consoles d'avant-toit enjolivées d'une série de boules blanches,

- jeux de briques sur l'ensemble du bâtiment, soit en marquage des ouvertures, des niveaux, des angles des murs, soit en frise à « arcades» au dernier niveau,

- Marquises très différenciées de style « Art Déco » côté cour et côté jardin,

- Portails sur rue de style« Napoléon III», encadrés chacun par deux pilastres et comportant un fronton orné de volutes.

NP18 : 6 rue Paul Vaillant Couturier

N° de parcelle : C / 0111

Description

Maison bourgeoise typique des bâtisses «carrées» avec façade ordonnancée et équilibrée, lucarne, et chien-assis en toiture



Éléments décoratifs

- Bandeau cannelé et arrondi au-dessus du chien-assis,
- Marquage des ouvertures par des bandeaux en faïence et des cannelures,
- Bandeaux en faïence au-dessus des fenêtres du 1er étage, avec un joli motif floral,
- Piliers du portail sur rue avec jeux de briques et motif géométrique en forme de croix, et chapeau cannelé,
- Balconnières à motif unique, dont le motif central, sorte de feuille en éventail ou de bouton floral.

NP19 : 19 rue Paul Vaillant Couturier

N° de parcelle : C / 4165

Description

Belle demeure de style «Mansart» typique de la fin du XIXe, d'une élégante sobriété.



Éléments décoratifs

- En toiture :

- Jeux d'ardoises en forme d'écailles,

- Terrasson de zinc,

- OEil-de-boeuf joliment décorés.

- Fenêtres« à la Mansart» surmontées du petit fronton,

- Décors de la façade et encadrement des ouvertures avec motif classique typique de la fin du XIX et de style Directoire,
- Balconnières selon 2 motifs axés sur le thème « du coeur à volutes ».

NP20 : 27 avenue Georges Clémenceau

N° de parcelle : C / 0127



Description

Bel immeuble en meulière, fin XIXème, doté de nombreux éléments de décor en briques.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par un bandeau en briques, crénelé et festonné 2 tons, que l'on retrouve au-dessus du portail d'entrée,
- Marquage des angles des murs par un jeu de briques 2 tons
- Marquage des ouvertures sur rue par des encadrements en briques 2 tons, dont des soubassements de fenêtres avec motif géométrique en forme de losange, et fronton arrondi au-dessus des fenêtres,
- Balconnières avec motif floral régulier original dans le secteur, les balconnières étant « ventrues » dans le style espagnol au niveau du 1er étage,
- Portail principal, assez massif, avec des éléments de décor reprenant ceux des balconnières.

NP21 : 54bis avenue Georges Clémenceau

N° de parcelle : B / 2206



Description

Imposant pavillon en meulière, fin XIXè avec de beaux éléments de décor et une façade principale équilibrée de part et d'autre d'une partie centrale à 2 niveaux.

Éléments décoratifs

- Marquage du toit par de petites consoles d'avant-toit et un bandeau simple
- Encadrement des ouvertures par des bandeaux simples, avec frontons légèrement cannelés
- Marquage des ouvertures du rez-de-chaussée par des frontons supportant une belle frise florale en faïence représentant des marguerites ou des tournesols avec feuilles de lierre
- Présence de 2 cabochons en faïence à chaque extrémité de la façade principale
- Balconnières avec élégant motif de feuilles de marronnier s'épanouissant de part et d'autre d'un motif central de fleur en calice très stylisé, lequel annonce le style « Art déco »
- Porte d'entrée, surmontée d'une imposte fixe, avec motif original de grande fleur en calice encadré de petites arabesques

NP22 : 75 avenue Georges Clémenceau

N° de parcelle : B / 0317

Description

Solide pavillon en meulière, fin XIXe, avec des éléments de décor en briques en façade



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par de petites consoles d'avant-toit et un jeu de briques en escalier en façade en avancée. Bandeau en relief à crénelures en briques 2 tons sur la façade en retrait,
- Marquage des angles des murs par un jeu de briques 2 tons,
- Marquage des niveaux par des bandeaux de brique 2 tons, jouant sur divers reliefs,
- Marquage des ouvertures par des linteaux de fer à fleurettes et un fronton de briques 2 tons en forme d'arceaux,
- Balconnières à élégant et discret motif floral aux « chardons » peu courant.

NP23 : 57 avenue Pierre Brossolette

N° de parcelle : B / 1693

Description

Maison bourgeoise épousant la forme de la parcelle, réalisée fin XIXe, avec divers matériaux (meulière, brique, ciment) qui rendent la construction assez déséquilibrée voire disparate malgré une harmonie d'ensemble, avec toiture «à la Mansart» et divers éléments de décor. Sans doute, du fait de la publicité «chaux, plâtre, ciment», ancienne maison de maître liée à l'exploitation du gypse des carrières du Plateau d'Avron.



Élément décoratifs

- Marquage de la toiture en ardoi e par une moulure cannelée en relief prononcé, par des bandeaux en faïence à motifs floraux originaux et par un petit terrasson en zinc,
- Marquage des ouvertures par un encadrement avec motif cla sique typique de la fin du XIXe et de style « Directoire »,
- Fenêtres en toiture de style « Mansart » avec fronton néoclassique ponctué d'un cabochon en faïence en forme de fleur,
- Bandeaux de faïence avec 2 motifs floraux différents,
- Balconnière avec motif très original d'arabesques alternant avec une fleur traversée d'une croix.

NP24 : 79 avenue Georges Clémenceau

N° de parcelle : B / 2533

Description

Maison bourgeoise, fin XIXe, carrée avec toiture à 4 pans, équilibrée, ordonnancée par le rythme des ouvertures, dont l'élégante simplicité est mise en valeur par un terrain arboré.



Éléments décoratifs

- Balconnières de 2 motifs différents :

- Aux étages : motif unique sur la commune formé d'un motif central constitué de 2 fleurs en calice tête-bêche, encadré de motifs floraux au centre de 2 croix, lesquelles rappellent les croisillons de l'imposte de la porte principale,

- Au rez-de-chaussée : motif également unique sur la commune de volutes florales formant 2 coeurs tête-bêche sur un plan horizontal, rappelant le style « Directoire » de la fin du XIXe,

- Porte d'entrée, surmontée d'une imposte vitrée fixe ornée de croisillons, avec un beau travail de ferronnerie autour des thèmes de fleurs en calice, de volutes, d'arabesques, de coeurs autour d'une petite rosace centrale,

- Portail sur rue, à 2 battants, orné d'arabesques autour d'un motif central floral en forme de losange en partie pleine du portail, avec fronton fixe à arabesques,

- Faîte du toit : belle frise formée d'une alternance de fleurs en calice stylisées et de fleurs de lys, et encadrée de 2 petites flèches dont une en girouette.

NP25 : 82 et 82quater avenue Georges Clémenceau

N° de parcelle : A / 0635 - A / 0636 - A / 0637 - A / 0638

Description

Intéressant lotissement d'époque, constitué de 4 pavillons en meulière de style «régionaliste» avec toiture à pan cassé en façade principale. La suppression des balconnières d'origine sur l'un des pavillons extérieurs au profit d'une grille en rez-de-chaussée à fines arabesques, motif repris sur la balconnière de l'étage, vient rompre l'équilibre harmonieux de ce lotissement d'époque fin XIXe.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par le pan cassé, typique du style « régionaliste normand et franc-comtois» bordé d'un bandeau de brique peinte,

- Marquage des ouvertures :

- Pour les 2 pavillons extérieurs : par de simples bandeaux en ciment

- Pour les 2 pavillons centraux : par des bandeaux de briques 2 tons,soit en arceaux de 2 modèles différents, soit en lignes,

- Présence de balcons de style italien sur les parties comportant l'accès principal.

NP26 : 89 avenue Georges Clémenceau

N° de parcelle : B / 2214



Description

Beau pavillon carrée en meulière concassée, fin XIXe avec façade ordonnancée par le rythme des ouvertures, et d'intéressants éléments de décor, et toiture à 4 pans marquée côté façade principale par une petite porte-fenêtre avec un très beau balcon, terminant ainsi la succession rigoureuse de 3 ouvertures l'une au-dessus de l'autre.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par un bandeau simple et des petites consoles d'avant-toit, y compris pour la petite toiture du balcon en chien-assis,
- Marquage des ouvertures par un décor d'inspiration classique,
- Balconnières avec motif de fleur en calice au centre d'un coeur en volutes,
- Balcon de la porte-fenêtre en chien-assis : beau médaillon central à motif floral avec arabesques,
- Marquise bordée d'un linteau de fer surmonté de motifs floraux genre marguerite avec feuilles vrillées,
- Portail sur rue, à 2 battants, encadré de 2 pilastres, d'inspiration « Napoléon III ».

NP27 : 9 rue Gabriel Péri

N° de parcelle : B / 0261



Description

Beau pavillon en meulière, d'allure massive, de style «Normand», fin XIXe et début XXe.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture, notamment de la partie en avancée, par un style« Normand» appuyé
- Marquage des ouvertures par des frontons alternant la brique et le ciment peint
- Marquage des niveaux par une frise de briques en relief, encadrée de listels
- Marquise de style« Normand» avec consoles d'avant-toit
- Balconnières à motif floral en volutes, courant

NP28 : 15 avenue Carnot

N° de parcelle : C / 3655

Description

Belle et robuste maison bourgeoise, fin XIXe, associant différents styles de construction avec de la meulière et de la brique, et en excellent état d'entretien, avec mise en valeur par la taille de la parcelle arborée.



Éléments décoratifs

• En façade principale, partie en avancée et partie la plus en retrait :

En meulière :

- Marquage de la toiture par un bandeau de style« Flamand», et un faîtage décoré et surmonté d'un joli poinçon,

- Marquage du dernier niveau par une belle frise en céramique à motif floral,

- Marquage des ouvertures, alignées dans le sens de la hauteur, par des bandeaux de brique de formes différentes. Sur le côté, présence d'une ouverture avec encadrement de style néoclassique.

• En façade principale, partie en retrait :

En brique:

- Marquage de l'entrée principale par une partie en brique, surmontée d'une toiture en zinc en pente marquée et retour de toit, de style « Normand »,

- Marquage de cette façade par une frise en faïence à motif floral surmontant un bandeau de briques 2 tons en relief,

• Piliers de la clôture sur rue : style « néoclassique » avec chapeau en pyramide inversée.

NP29 : 24 avenue Carnot

N° de parcelle : C / 3633

Description

Belle demeure bourgeoise en brique peinte, genre «castel», richement décorée, structurée et s'inspirant du style «Renaissance». Le vaste jardin arboré participe à la mise en valeur du bâti.

Éléments décoratifs

- En toiture principale de style « Mansart » :

- Grandes fenêtres « Mansart » revisitées « Renaissance »,

- Grandes cheminées décorées,

- Large bandeau cannelé et crénelé - OEil-de-boeuf.

- En toiture secondaire de style « Normand » :

- Marquage de la toiture par une bande crénelée,

- Décors de colombages.



- Portail sur rue : portail à 2 battants, avec motif principal de coeurs enchâssés en volutes,

- Façades décorées par endroit par des hauts-reliefs et des bustes de style gréco-romain.

NP30 : 43 avenue Carnot

N° de parcelle : B / 0216

Description

Grande demeure bourgeoise, bien entretenue, de style «néoclassique» avec façades ordonnancées par le rythme des ouvertures et dotée de plusieurs éléments de décor, ayant une partie principale avec toiture en ardoise à 4 pans et chien-assis, et une extension surmontée d'une terrasse avec balcon à «l'italienne».



Éléments décoratifs

- En partie principale :

- Faîtage marqué par 2 poinçons,

- Large moulure cannelée sous-tendue de décors en forme de chapiteau avec motif perlé,

- Lucarnes à fronton, avec toiture légèrement bombée, dont notamment une avec colonnades à chapiteau, et ailerons en appuis,.

On notera la frise au décor floral surmonté d'une feuille d'acanthe

- En partie en extension :

- Garde-corps ou acrotère avec balcon« à l'italienne»

- Marquage des angles des murs par un décor de chapiteaux gravés

- Marquage des ouvertures par des encadrements de style « néoclassique / gréco-romain» à cannelures

- Balconnières de 2 motifs différents :

- Motif de style« dentelle », sur le thème de fleur en calice très fine,

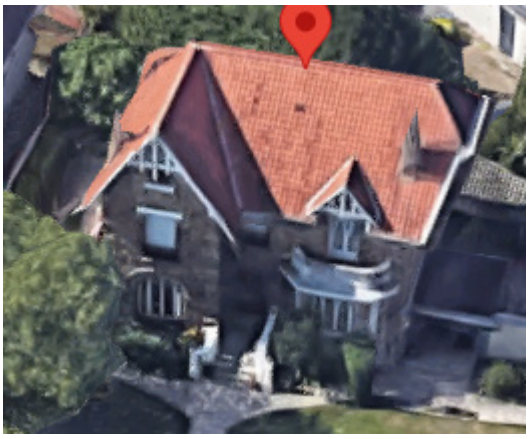
- Beau motif floral peu courant.

NP31 : 51 avenue Carnot

N° de parcelle : B / 0258

Description

Beau et robuste pavillon en meulière, de style «Normand» avec sa toiture diversifiée, et en bon état d'entretien. La végétalisation arborée du jardin participe à la mise en valeur de cette demeure.



Éléments décoratifs

• Marquage de la toiture par des consoles d'avant-toit, décorées de boules, et prenant appui sur un bandeau de briques 2 tons,

• Marquage de la façade principale par le rythme des ouvertures, des bandeaux en briques 2 tons, et un surprenant balcon en pierre ou similaire de style « Renaissance »,

• Balconnières de 2 motifs différents :

- Motif floral à volutes, courant;

- Motif d'inspiration« Art déco», avec motif : floral central entouré de volutes « en coups de fouet »;

• Partie haute des fenêtres du rez-de-chaussée et imposte de la porte d'entrée : décor en volutes ; soit en volutes classiques ; soit en volutes en« coups de fouet», de style« Art déco».

NP32 : 52 avenue Carnot

N° de parcelle : B / 1699

Description

Grande et belle demeure en meulière et partiellement en brique avec toitures différenciées, dont le style «Normand», l'autre de style «à la Mansart», et enfin une toiture terrasse au-dessus de l'extension, bordée d'un garde-corps plein, l'ensemble étant doté de plusieurs éléments de décors.



Élément décoratifs

- Marquage de la toiture en ardoise par une pose en écailles, des poinçons en faîtage, et par une large moulure cannelée sous bandeau de zinc,
- Marquage des façades :

- Par des bandeaux décoratifs en faïence à motif floral,

- Par le rythme régulier de l'alternance des panneaux en meulière et des panneaux style « néoclassique » encadrant les ouvertures,

- Marquage des ouvertures par des panneaux genre « piliers et chapiteaux », les encadrant totalement,
- Balconnières à 3 motifs différents
- Marquise d'angle soutenue par un pilier décoré d'arabesques,
- Porte d'entrée, en bois, à 2 battants et imposte, en partie vitrée et décorée,

d'un original travail de ferronnerie avec fleurs de lys et ogives.

NP33 : 67 avenue Carnot

N° de parcelle : B / 1611

Description

Beau pavillon de style «Normand», avec un bel équilibre général malgré des agrandissements successifs et plusieurs éléments de décoration, l'ensemble étant dans un bon état d'entretien.



Éléments décoratifs

- Marquage de la couverture par une toiture en ardoise avec des pans relevés notamment sur la partie la plus haute, celle-ci étant par ailleurs dotée de consoles d'avant-toit et d'un poinçon en faîtage,
- Marquage des façades par des colombages, des balconnières en bois reprenant le style des colombages,
- Balconnières en façade et en rez-de-chaussée côté rue à motif floral peu courant, avec une feuille d'acanthe en médaillon central.

NP34 : 70 avenue Carnot

N° de parcelle : B / 0412

Description

Vaste maison bourgeoise genre «manoir» ou «castel», mêlant le style «Mansart» au style «Normand», avec pavillon «de gardien» à la toiture également de style «Mansart», l'ensemble étant dans un bon état d'entretien avec divers éléments de décoration.



Éléments décoratifs

- Marquage des toitures avec :

- Couverture en ardoises avec nombreux poinçons en faîtage,

- Lucarnes à fronton et colonnades de style « néoclassique » typiques des toitures « à la Mansart »,

- Lucarnes« oeil-de-boeuf » en zinc façonné pour l'habillage,

- Balconnières à croisillons très simples,

- Marquage des ouvertures par des encadrements à moulures, des frontons, des colonnades de style « néoclassique ».

NP35 : 73 avenue Carnot

N° de parcelle : B / 2191

Description

Beau pavillon de style «Normand», avec une bel équilibre et des modénatures intéressantes.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture :

- Par une lucarne rampante dite gerbière ou meunière dotée de petites consoles d'avant-toit et d'un balconnet en bois,

- En façade principale : par un large bandeau en brique rouge encadrant des frises en faïence,

- Marquage des façades par des ouvertures richement encadrées ou soulignées :

- Par un bandeau de brique ou un bandeau à cannelures,

- Par une mise en scène de la partie centrale de la façade, avec une succession, d'éléments originaux : porte d'entrée en arceau, fenêtre du 1er niveau en porte-fenêtre dotée d'un balcon, lucarne au dernier niveau,

- Avec une structure en bois constituant un balcon, une toiture avec un encadrement de petites consoles d'avant-toit et des piliers.



- Balconnières de 2 motifs différents :

- Motif peu courant de médaillon central orné d'une fleur en calice,

- Motif floral« aux tulipes», également peu courant.

NP36 : 81 avenue Carnot

N° de parcelle : B / 0465

Description

Beau pavillon de style «Normand», aux façades rythmées par la succession des ouvertures, avec 2 parties différenciées associant la brique et la meulière dans une composition architecturale originale et dotée de nombreux éléments de décor.



Éléments décoratifs

- Marquage des façades de la partie carrée :

- Par une importante décoration en brique 2 tons, avec frise géométrique et frise représentant des poules,

- Par une fenêtre en « bow-windows » surmontée d'une toiture à 3 pans recouverte de tuiles vernissées de différentes couleurs,

- Par une fenêtre classique avec balconnière en bois,

- Marquage des ouvertures :

- Soit par un bandeau de briques,

- Soit par un linteau métallique à fleurettes,

- Balconnières à motif original, constitué d'un médaillon central d'inspiration florale, encadré de larges volutes.

NP37 : 14 et 16 avenue du Maréchal Joffre

N° de parcelle : B / 0229

Description

Groupe scolaire «Joffre», constituant un bel ensemble architectural des années allant de la fin XIXe jusqu'aux années 1920/1935, dont la partie réalisée en meulière et en briques est décorée. On notera les similitudes avec les groupes scolaires de la rue Général Leclerc et de l'avenue Paul Doumer. Le pavillon de gardien ainsi que la clôture font partie de cet ensemble.



Éléments décoratifs

- Pour la partie centrale du groupe scolaire :

- Petites consoles d'avant-toit,

- Encadrement des ouvertures par des jeux de briques, soit en forme d'arceau (fenêtres du dernier niveau), soit en relief sous forme de larges panneaux décoratifs en brique,

- Bandeaux cannelés avec décor central en faïence en forme de croix entre les fenêtres du rez-de-chaussée et du 1er étage,

- Pour la partie latérale du groupe scolaire côté cour :

- Bandeaux cannelés avec décor central en faïence en forme de croix sous les fenêtres du 1er niveau,

- Pour le pavillon de gardien en meulière :

- Toiture à 4 pans, à pente marquée,

- Consoles d'avant-toit et balconnières en bois de style« Normand»,

- Marquage du toit par une frise décorative en briques 2 tons et ciment,

- Cheminée en briques 2 tons, terminée de façon originale.

NP38 : 20 avenue du Maréchal Joffre

N° de parcelle : B / 2458

Description

Robuste maison bourgeoise en meulière, début XXe, en bon état d'entretien et dotée de divers éléments de décors dont une partie en briques.



Éléments décoratifs

- Marquage du toit par de petites consoles d'avant-toit,
- Marquage du demier niveau par des panneaux en brique grise avec des éléments en faïence bleu turquoise, ainsi que par un bandeau en relief constitué de briques 2 tons,
- Marquage des angles des murs par de la brique grise,
- Marquage des ouvertures par des encadrements simples et des frontons constitués d'un jeu de briques 2 tons surmonté d une ligne en faïence bleu turquoise,
- Accès principal sur jardin marqué par un panneau floral en faïence représentant une vasque « aux iris » l'accès étant par ailleurs surmonté d un balcon à l'italienne de même facture que le garde-corps du perron,
- Piliers de la clôture sur rue, avec décor géométrique en briques 2 tons et surmontés d'un chapeau ordjnaire,
- Balconnières à motif floral« aux iris», peu courant,
- Portail sur rue avec fronton décoré de fines et sobre arabesques surmontée d'un petit coeur.

NP39 : 63 avenue du Maréchal Joffre

N° de parcelle : B / 2244



Description

Belle maison bourgeoise avec toiture en ardoise de style «Mansart» typique de la fin du XIXe, ordonnancée par le rythme des ouvertures, présentant de beaux éléments de décor et ravalée de façon qualitative. La présence d'un beau jardin arboré ajoute à l'intérêt de cette demeure.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture :

- par une large moulure cannelée et perlée,

- par des fenêtres « à la Mansart » surmontées du petit fronton,

- par un terrasson en zinc,

- Marquage des angles des murs par des structures surmontées d'un décor rappelant les piliers,

- Marquage des ouvertures légèrement arrondies par de larges encadrements à décors diversifiés : petites moulures, crénelures, et petits panneaux horizontaux,

- Garde-corps « à l'italienne » pour le perron du rez-de-chaussée, flanqué par ailleurs de 2 vasques de fleurs,

- Portillon latéral sur rue, encadré de 2 piliers à chapeau à 4 pans légèrement arrondis et surmonté d'une toiture en tuiles à 4 pans et 2 poinçons vernissés,

- Porte d'entrée à 2 battants, en bois et en partie vitrée avec imposte, la partie vitrée étant décorée d'un bel ensemble de coeurs en volutes, lesquels sont aux extrémités 'un imposant médaillon central orné d'arabesques encerclant un petit motif floral en forme de croix.

NP40 : 12 rue Pierre Brossolette

N° de parcelle : B / 2252



Description

Maison bourgeoise d'origine rurale, fin XIXe, de style carré, dans un jardin arboré, à la façade ordonnancée par le rythme des ouvertures et flanquée d'une tour habillée d'un décor en bois de style «russe».

Éléments décoratifs

- Présence d'un oeil-de-boeuf joliment décoré mais abîmé en toituresur jardin,

- Marquage des ouvertures par des moulures à cannelures,

- Marquage de la façade sur rue par une tour octogonale surmontée d'une toiture en zinc, bordée d'une frise en bois découpé et d'un lambrequin typique du style « russe » des années 1900 à 1930,

- Marquage du faîte de la tour par une coupe surmontée d'une pomme de pin,

- Balconnières avec fin motif de style « dentelle »,

- Portail sur rue récent, avec arabesques.

NP41 : 43 bis rue Pierre Brossolette

N° de parcelle : B / 0326 - B / 0327

Description

Belle maison bourgeoise fin XIXe, avec façade très ordonnancée par lerythme des ouvertures, dotée de nombreux éléments de décor et soigneusement entretenue.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par une corniche à cannelures et à crénelures,
- Marquage des niveaux par un bandeau cannelé,
- Marquage des ouvertures par des chambranles de style « néoclassique » et un beau décor en faïence, d'inspiration florale faisant penser à un animal marin, de part et d'autre d'une fleur en calice,



- Piliers du portail sur rue, surmontés d'une vasque, et mur sur rue décoré de panneaux en crépis du même style que la façade principale,
- Balconnières avec motif floral en volutes, courant,
- Porte d'entrée avec motif de volutes réparties de part et d'autre d'unaxe central.

NP42 : 53 avenue du Maréchal Foch

N° de parcelle : B / 0081

Description

Immeuble d'angle de briques, du début du XXe siècle, de style « Normand ».

Eléments remarquables

Toit réhaussée d'une petite tour, Bow-windows d'angle, Porte d'entrée d'accès aux logements aux motifs floraux, Motifs des garde-corps de style floral avec feuille de marronnier et de houx.

Éléments décoratifs

- Consoles d'avant-toit,
- Toit rehaussé d'une petite tour carrée en façade principale,
- Fenêtres en pignon principal marquées comme des bow-windows,
- Encadrements des ouvertures par des jeux de briques différenciés,



- Balconnières avec 2 motifs différents : motif à « feuilles demarronnier » et motif à « feuilles de houx »,
- Belle porte d'accès aux logements, avec motif floral.

NP43 : 45 rue Pierre Brossolette

N° de parcelle : B / 1444

Description

Belle maison bourgeoise carrée, fin XIXe, avec toiture à 4 pans et façade très ordonnancée par le rythme des ouvertures, dotée de sobres et élégants éléments de décor de style «néoclassique». Demeure entretenue et mise en valeur par la présence d'un jardin arboré.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par une corniche à cannelures,
- Marquage des ouvertures par des chambranles de style « néoclassique » surmontés de panneaux en crépis,
- Façades constituées d'une alternance de panneaux en crépis et de fenêtres,
- Acrotère façon « balcon à l'italienne » au-dessus de l'extension réalisée dans un style proche de celui du corps principal du bâtiment,
- Piliers du portail sur rue, aux chapeaux bordés de corniche cannelée,
- Balconnières avec motif floral en calice et volutes symétriques,
- Porte d'entrée avec beau motif de croisillons en losange.

NP44 : 9 bis rue Félix Faure

N° de parcelle : B / 2543

Description

Maison bourgeoise en meulière concassée en façade sur rue, à toiture de style «Mansart», typique de la fin du XIXe.



Éléments décoratifs

- Façades ordonnancées par le rythme régulier des ouvertures,
- Fenêtres « à la Mansart » en toiture, surmontées du petit frontonclassique,
- Moulures cannelées sous toiture,
- Encadrement des ouvertures avec motif classique typique de la findu XIX0 et de style« Directoire»,
- Balconnières à motif floral en volutes, courant.

NP45 : 45 rue Bourreau Guérinière

N° de parcelle : C / 0177

Description

Pavillon en meulière de belle facture.

Éléments décoratifs

- Marquage du toit par un large bandeau simple et un oeil-de-boeuf sur la partie en avancée, celle-ci étant par ailleurs bordée d'une rive de toit en terre cuite ajourée, rappelant les lambrequins,
- Marquage des angles des murs par de larges bordures en relief terminées par un chapeau, l'ensemble s'inspirant du style néoclassique,
- Marquage des niveaux par une large bordure en relief englobant les frontons moulurés des ouvertures,
- Balconnières avec fin et élégant motif floral en volutes, courant, et encadrement de médaillons constitués de fleurs en calice,



- Encadrement des ouvertures par des bandeaux cannelés plus ou moins imposants, des frontons de style néoclassique, l'encadrement de la fenêtre du dernier niveau étant doté d'un bandeau de faïence avec motif floral et cabochon en relief.

NP46 : 6 rue de la Pelouse

N° de parcelle : B / 0561

Description

Pavillon en meulière concassée avec toiture à pan cassée, façade ordonnancée par le rythme des ouvertures et des décors géométriques.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture à pan cassé par des consoles d'avant-toit,
- Mise en valeur de la façade principale par une succession d'éléments centraux géométriques en losange,
- Décor central destiné à suivre l'ordonnancement des ouvertures,utilisant une bordure doublée de céramique blanche,
- Fenêtre du dernier niveau participant à ce décor par sa forme en losange,
- Porte d'entrée surmontée d'une bordure en forme de triangle,
- Balconnières originales, d'inspiration« Art Déco»,
- Porte d'entrée avec imposte et marquise sobre, avec linteau à fleurettes et volutes de soutènement.



NP47 : 12 rue de la Pelouse

N° de parcelle : B / 2250

Description

Maison bourgeoise avec toiture à 4 pans rehaussée de 3 chiens-assis, façade ordonnancée par le rythme des ouvertures et entrée très marquée.



Éléments décoratifs

- Toiture à 4 pans en tuile surmontée de 3 chiens, assis, dont 1 chien et 2 chiens-assis en zinc, faisant office de « pendants »,
- Fenêtre centrale du 1er étage et accès principal avec balcon à balustres de style « Italien » sous-tendu par une frise en faïence assez simple, supports en colonnades,
- Eléments décoratifs en faïence : 2 frises à motifs floraux uniques sur la commune et cabochons,
- Porte d'entrée avec imposte et décor très moderne.

NP48 : 16 rue de la Pelouse

N° de parcelle : B / 2549

Description

Belle maison bourgeoise de style «Mansart» typique de la fin du XIXe, avec toiture en ardoise, et fenêtres «à la Mansart».



Éléments décoratifs

- Fenêtres « à la Mansart », surmontées soit du petit fronton classique, soit d'un fronton original en forme de vague, chaque fronton étant marqué par une boule ou une fleur en stuc ou en bois peint,
- Moulure cannelée sous toiture,
- Décor central en façade principale, sur le thème du « cercle », rappelant le décor des chapeaux des piliers soutenant le portail sur rue, et situé au-dessus de la porte d'accès,
- Mise en scène de l'accès principal, avec escalier d'accès imposant, s'ouvrant sur une terrasse, l'ensemble étant bordé d'une rampe à balustres,
- Balconnières avec 2 motifs floraux différents : motif floral en volutes et motif original de petites volutes dont certaines en forme d'escargot autour d'un médaillon central,
- Beau portail à 2 battants, encadré de pilastres, de style Napoléon III, et de panneaux richement décorés.

NP49 : 19 rue de la Pelouse

N° de parcelle : B / 1463

Description

Maison bourgeoise avec toiture à 4 pans et chiens-assis, façade ordonnancée par le rythme des ouvertures.



Éléments décoratifs

- Toiture à 4 pans en tuile surmontée d'un bel exemple de chien-assis de style néoclassique, aux montants à cannelures et chapiteau perlé, et bandeau cannelé,
- Balconnières avec motif original de succession de feuilles qui reprend celui des décors en feuille d'acanthe, et de coeurs en volutes,
- Marquage des angles des murs par des décors néoclassiques surmontés de motifs de chapiteaux à feuille d'acanthe,
- Chapeaux des piliers de la clôture sur rue, surmontés de jolies vasques moulurées avec buis taillés.

NP50 : 22 rue de la Pelouse

N° de parcelle : B / 2247

Description

Beau pavillon à colombages, sur rez-de-chaussée en meulière, donnant un certain cachet à l'ensemble dans un style qui se rapproche du style «Normand», d'un bon niveau d'entretien, avec jardin arboré.



Éléments décoratifs

- Colombages sur les façades principales,
- Toiture en avancée en façade principale et à pan cassé sur l'un des pignons,
- Marquage de la toiture par de petites consoles d'avant-toit et des épis de faîtage ou poinçons,
- Jeu de brique pour marquer les ouvertures,
- Usage du bois pour les petits balcons et les balconnières, ainsi que pour le portail sur rue,
- Chapiteau au-dessus du portail sur rue, avec piliers en bois, charpente en bois, l'ensemble étant orné à chaque extrémité d'un épi de faîtage ou poinçon.

NP51 : 44 rue de la Pelouse

N° de parcelle : B / 2317

Description

Belle propriété bourgeoise en bon état d'entretien, avec toiture à 4 pans, chien-assis en toiture principal, façade ordonnancée par le rythme des ouvertures, avec des éléments de décoration inspirés du style «Renaissance».



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par une large moulure cannelée, un chien-assis décoré d'un fronton de style « néoclassique » et un encadrement de fenêtre de style « gothique/renaissance »,
- Marquage des ouvertures par d'originaux encadrements de style « gothique/renaissance »,
- Balconnières avec motif« de feuilles de marronnier » en volutes, peu courant.

NP52 : 50 à 50 ter rue de la Pelouse

N° de parcelle : B / 0479 - B / 0478 - B / 0477

Description

Bel exemple de lotissement du début du XXe siècle, constitué de 3 beaux pavillons en briques claires formant un ensemble très harmonieux, bien entretenu et sans transformation dommageable à ce jour.



Éléments décoratifs

- Rythme régulier des façades, avec des ouvertures ordonnancées et une succession d'avancées et de reculs des façades,
- Marquage des ouvertures par des bandeaux de brique rouge et des linteaux à fleurettes,
- Marquage des niveaux soit par un bandeau de brique rouge soit par un décor en losange aux angles des murs,
- Balconnières, avec beau et riche motif associant des volutes, des arabesques, à des fleurs en calice et à des feuilles,
- Porte d'entrée vitrée, avec ferronnerie discrète, plus proche des années « 1930 » que des années « 1900 ».

NP53 : 9 rue des Champs

N° de parcelle : B / 2269

Description

Gros pavillon à toiture à pan cassé, début XXe, ordonnancé par le rythme des ouvertures et doté d'éléments de décor originaux.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture, des angles des murs et des niveaux par des bandeaux légèrement en relief,
- Marquage des ouvertures par des panneaux en soubassement constitués de meulière concassée et un motif géométrique en forme de losange, centré d'un cabochon en relief et ponctué de points blancs,
- Marquage de la façade par des motifs géométriques, dont un en forme de losange autour d'une feuille de marronnier,
- Balconnières en fer forgé avec motif de style « Arts déco », orné de boutons floraux dont les tiges sont constituées de lignes verticales ou en serpentine.

NP54 : 38 rue de la Marne

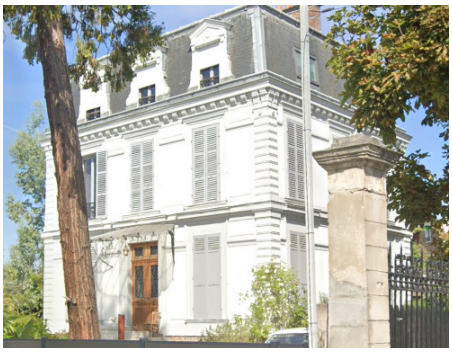
N° de parcelle : C / 3992

Description

Belle et robuste demeure bourgeoise avec imposante toiture en ardoise «à la Mansart» typique de la fin du XIXe siècle, de forme carrée, dans un ensemble symétrique et richement décoré.

Éléments décoratifs

- Marquage du toit par un terrasson de zinc, une large corniche cannelée et crénelée, et des fenêtres « à la Mansart » surmontées du petit fronton de style« Néoclassique»,,
- Marquage des ouvertures par des encadrements constitués de moulures et de panneaux surmontant les fenêtres
- Marquage des niveaux par une large moulure cannelée,



- Balconnières et portail à motifs simples et classiques,
- Marquise élégante, comportant deux frises de petites arabesques.

NP55 : 55 rue de la Pelouse

N° de parcelle : B / 2437

Description

Demeure principale «bourgeoise», avec toiture à 4 pans en ardoise style «Mansart» et extension plus contemporaine surmontée d'une terrasse à «l'italienne», avec façade ordonnancée par le rythme des ouvertures.



Éléments décoratifs

- Toiture en ardoise dans un style« à la Mansart», avec petit terrasson de zinc, bandeau cannelé et plusieurs oeils-de-boeuf,
- Marquage des ouvertures par de fins encadrements,
- Marquage des niveaux par un large bandeau,
- Marquage de l'entrée par un ordonnancement équilibré, avec un sobre panneau décoratif au 1er étage,
- Balconnières très sobres à double croisillons,
- Balcon « à l'italienne» autour de la terrasse surmontant l'extension.

NP56 : 17 rue Médéric

N° de parcelle : B / 0466



Description

Robuste pavillon en meulière de style «Normand», avec plusieurs éléments de décor.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture, notamment de la partie en avancée, par un style «Normand» appuyé:
- Forte avancée du toit, à pans cassés,
- Consoles d'avant-toit très travaillées,
- Lucarne de toit avec consoles d'avant-toit marquées,
- Marquage des ouvertures par des arceaux en meulière au-dessus de linteaux en fer avec fleurettes,
- Mise en valeur de la façade principale en avancée par une belle toiture,
- « Normande » surmontée de cheminées monumentales décorées en briques 2 tons et motif de fleur de lys stylisée,
- Marquage du portail sur rue par un chapiteau doté de consoles d'avant-toit,
- Porte d'entrée avec imposte et partie haute vitrée avec motif unique sur la commune à petites volutes régulières en opposition, ressemblant à une feuille de fougère.

NP57 : 32 avenue des fauvettes

N° de parcelle : A / 1684

Description

Maison bourgeoise équilibrée, avec toiture à 4 pans surmontée de 3 belles lucarnes, et façade principale ordonnancée par le rythme des ouvertures.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par un large bandeau cannelé et 3 lucarnes de style « oeil-de-boeuf » avec fronton galbé décoré de motifs floraux et perlés,
- Portail sur rue à 2 battants, ornés dans la partie supérieure de coeurs en volutes et surmontés d'un fronton avec médaillon central portant les initiales d'un précédent propriétaire, encadrement d'arabesques tylisées, et flèche terminale d'inspiration florale,



- Clôture sur rue sobre et peu courante, avec partie inférieure décorée de coeurs en volutes et partie supérieure avec petites volutes um,ontées de petites flèches identiques à celle du portail.

NP58 : 19 rue du Coteau des Vignes

N° de parcelle : A / 3587



Description

Belle demeure bourgeoise en meulière, mêlant les caractéristiques des maisons carrées avec toiture à 4 pans et une façade rehaussée d'une partie centrale de style «Flamand», destinée à mettre l'accès principal en valeur, la façade étant rythmée par l'ordonnancement des ouvertures.

Éléments décoratifs

- Marquage des ouvertures par des encadrements de style « gothique/renaissance »,
- Marquage de la toiture par une moulure cannelée et crénelée, des poinçons avec diablotins, et un faîtage à frise,
- Clôture sur rue mise en valeur par un mur de soutènement en meulière et 2 piliers décorés de briques avec chapeau très original,
- Balconnières avec motif très régulier d'une succession de lignes verticales ornées de petites croix centrales,
- Garde-corps de l'escalier d'accès avec un motif similaire à celui des balconnières,
- Porte d'entrée à 2 battants, décorée de parties vitrées en forme d'ogive, y compris sur l'imposte,
- Portail sur rue, à 2 battants, orné de volutes, et grille de clôture surmontée des pointes classiques en forme de fleurs de lys très travaillées.

NP59 : 4 rue Jean Bachelet

N° de parcelle : B / 2254



Description

Maison bourgeoise originale, en brique et meulière, avec 2 toitures à 4 pans et quelques éléments de décor intéressants, l'ensemble présente des similitudes avec des demeures italiennes.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture et des niveaux par des bandeaux de briques en relief,
- Marquage des ouvertures par des arceaux de briques ou un linteau à fleurette avec un bandeau en faïence,
- Marquage du passage de la cheminée par de la brique rouge foncé sur un mur de briques claires,
- Balconnières du rez-de-chaussée avec motif peu courant d'un ensemble de coeurs en volutes encadré de petites volutes d'angle,
- Porche d'accès avec vitraux,
- Balconnières des étages avec fin motif style « dentelle »,
- Portail sur rue, avec ensemble de volutes et d'arabesques et imbrication de coeurs.

NP60 : 27 avenue de Rosny

N° de parcelle : A / 3824

Description

Belle demeure bourgeoise, genre «castel» flanqué d'une tour dotée de 4 lucarnes et dont les modénatures sont d'inspiration «Renaissance». Le bon état d'entretien et la présence d'un vaste jardin arboré ajoutent au charme de cette propriété.



Éléments décoratifs

• Marquage de la toiture en ardoise par un bandeau cannelé et d'étroites lucarnes à couverture en zinc,

• Marquage des ouvertures par des encadrements inspirés du style « Renaissance » :

- Encadrements du 1er étage en forme d'ogive festonnée,

- Encadrements du rez-de-chaussée avec des moulures cannelées soit en forme d'ogive soit en forme de bandeau, avec appuis en forme de feuilles d'acanthe,

• Tour avec fenêtres étroites rappelant les meurtrières,

• Portail sur rue encadré de 2 piliers en briques rouges, à 2 battants avec fronton orné de larges volutes.

NP61 : 31 bis Rue Michelin

N° de parcelle : A / 3856

Description

Maison bourgeoise avec toiture «à la Mansart», ordonnancée par le rythme des ouvertures et de panneaux décoratifs. La présence d'un vaste jardin arboré apporte du cachet à cette demeure peu visible de l'extérieur.



NP62 : 7 avenue Daniel Perdrigé

N° de parcelle : A / 3608

Description

Beau pavillon en meulière de style «Normand», avec toiture en ardoise de «T», doté de modénatures intéressantes et enfoui au sein d'une végétation arborée abondante.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture :

- Par des consoles d'avant-toit peintes avec liseré contrastant,

- Par des rebords de toit légèrement relevés,

- Par un poinçon en faîtage,

- Par des cheminées décorées de briques, à 2 tons avec petit chapeau en tuile,

- Marquage des niveaux par un large bandeau décoré d'une frise géométrique avec alternance de carrés en briques 2 tons, l'ensemble étant surmonté d'un fin bandeau en relief en briques rouges,

- Marquage de la façade sur rue par des colombages,

- Clôture avec soubassement en meulière et piliers ornés de bandeaux de briques à 2 tons, surmontés d'un chapeau rehaussé d'un décor enforme de pomme de pin.

NP63 : 74 avenue Daniel Perdrigé

N° de parcelle : A / 3438



Description

Imposant pavillon contemporain, structuré en plusieurs volumes différenciés, dont une tour et une partie en avancée avec toiture à pan cassé et de balcon de style «savoyard», et ordonnancé par le rythme des ouvertures.

Éléments décoratifs

• Marquage de la toiture principale :

- Par un bandeau cannelé, que l'on retrouve d'ailleurs sousl'ensemble des toitures de cette bâtisse,

- Par une avancée à pan cassé,

- Par une lucarne de toit à croupe dite capucine,

• Clôture constituée d'une succession de panneaux en grille simple et de panneaux stylisant les piliers surmontés d'un motif en arabesque, avec portail encadré de lourds pilastres surmontés de jarres.

NP64 : 10-12 avenue Aristide Briand

N° de parcelle : A / 3560



Description

Groupe scolaire primaire Edouard Herriot, exemple d'architecture d'équipement public de la fin du XIXe.

Éléments décoratifs

• Façades ordonnancées et structurées alternant les ouvertures et les panneaux de meulière,

• Marquage du toit :

- Par une large moulure cannelée,

- Par un acrotère en forme de fronton à deux pans, encadré de larges moulures cannelées, mettant en évidence la destination de l'équipement,

• Marquage des ouvertures par des encadrements de style « néoclassique »,

• Inscriptions d'époque : « École communale»,« Neuilly-Plaisance», « filles », « garçons »,

• Balconnières en fer forgé avec un simple motif régulier orné de tiges florales et surmonté d'une frise à croisillons.

NP65 : 16 avenue des Caves d'Avron

N° de parcelle : A / 3360

Description

Belle demeure bourgeoise avec toiture en ardoise de style «Mansart», avec corps principal et deux extensions latérales, dotée de nombreux éléments de décor, l'ensemble étant très ordonnancé par le rythme des ouvertures. Vaste jardin arboré.



Éléments décoratifs

• Marquage de la toiture de style « Mansart » :

- Par un petit terrasson de zinc,

- Par de grandes lucarnes à fronton arrondi recouvert de zinc, et ailerons d'appui,

- Par un large bandeau cannelé,

• Marquage des toitures en terrasse sur les deux extensions par un balcon à «l'italienne»,

• Marquage des ouvertures par de fins encadrements se terminant :

- Pour les fenêtres du 2éme niveau, par un petit fronton en forme d'arceau,

- Pour les fenêtres du rez-de-chaussée, par un fronton plus élaboré avec appuis, l'ensemble étant de style« néoclassique»,

• Balconnières à motif exclusif sur la commune, avec médaillon central ajouré enchâssé dans un ensemble d'arabesques symétriques,

• Portail à 2 battants surmontés de pointes de flèche, avec très beau fronton orné de larges arabesques florales.

NP66 : 22 avenue de l'Est

N° de parcelle : A / 3441

Description

Belle et robuste maison bourgeoise en meulière, début XXe de style «Normand» et en forme de «L», avec toiture en ardoise à pans cassés, mise en valeur par une parcelle largement plantée et arborée.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par des pans cassés, des bordures relevées et par d'imposantes consoles d'avant-toit,
- Marquage des angles des murs par des jeux de briques,
- Marquage des niveaux par un bandeau de briques,
- Marquage des ouvertures par des encadrements en brique, le plus souvent en forme d'arceaux,
- Porte d'entrée surmontée d'une partie de la toiture en guise de marquise, laquelle s'appuie sur une console d'avant-toit,
- Balconnière en bois travaillé.

NP67 : 20 rue Fernand Sanglier

N° de parcelle : A / 3330

Description

Beau pavillon de style «régionaliste», et d'inspiration «Normande», en bon état et possédant d'intéressants éléments architecturaux.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture :

- Par des consoles d'avant-toit,

- Par un pan cassé et des bordures de toit légèrement relevées,

- Par un faîtage orné d'une frise à base de fleurs de lys et ponctué de poinçons,

- Marquage des angles des murs,
- Marquage des ouvertures par des encadrements de style « néoclassique » et formant des panneaux,
- Marquage de la façade par un beau balcon en bois à croisillons,
- Balconnières avec fin décor style « dentelle »,
- Marquise élégante de forme légèrement bombée, avec encadrement et supports constitués de fines arabesques.

NP68 : 32 rue Raspail

N° de parcelle : C / 2198

Description

Vaste maison bourgeoise, avec toiture à 4 pans, flanquée d'une tour avec toiture en ardoise ordonnancée par le rythme des ouvertures, avec des extensions successives bien intégrées dans le volume d'ensemble.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture :

- Par des lucarnes habillées de zinc, à toiture arrondie,

- Par une large bordure légèrement moulurée,

- Marquage des niveaux par une moulure cannelée,

- Marquage des angles des murs,

- Marquage des ouvertures par de larges encadrements légèrement moulurés,

- Balconnières en fer forgé avec motif floral très original se rapprochant du style dépouillé« Art déco»,

- Marquise à soutènements en arabesques,

- Porte d'entrée avec joli décor en croisillons serrés.



NP69 : 22 avenue des Caves d'Avron

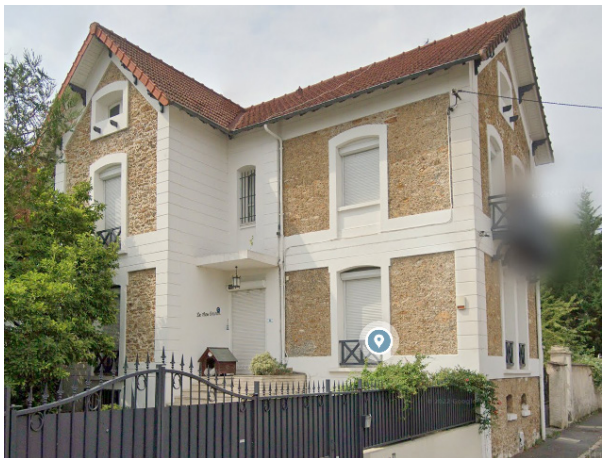
N° de parcelle : A / 3526

Description

Beau pavillon en meulière avec façade ordonnancée par le rythme des ouvertures et les modénatures.

Eléments remarquables

Marquage de la toiture par une console d'avant-toit ; Marquage des ouvertures par des encadrements ; Balcon en bois travaillé de manière très qualitative.



NP70 : Allée des Orchidées

N° de parcelle : A / 3275



Description

Maison bourgeoise avec toiture « à la Mansart », ordonnancée par le rythmes des ouvertures.

Eléments remarquables

Brisis en ardoise ; Marquage des ouvertures par des encadrements moulurés ; Encadrements d'ouvertures très travaillés avec des motifs de tête de lion.

NP71 : 11 rue Emile Cossonneau

N° de parcelle : C / 2805



Description

Maison bourgeoise de style de la fin du XIXe et du début du XXe, avec toiture à 4 pans, transformée en presbytère, avec un bel équilibre général.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par une large moulure cannelée et un chien assis surmonté d'une croix
- Marquage des niveaux par un large bandeau cannelé
- Marquage des angles des murs
- Marquage des ouvertures par des encadrements de style « néoclassique » avec petit fronton
- Balconnières à 2 motifs en fer forgé, l'un à motif floral en volutes, courant et l'autre à très fin motif floral « en dentelle »
- Beau balcon à motif unique sur la commune, orné d'un médaillon central avec fleur en calice, volutes, et encadrement diversifié
- Garde-corps du perron d'une élégante sobriété
- Porte d'entrée avec décor de coeurs en volutes encadrant un médaillon central orné de fleurs en calice en forme de croix

NP72 : 4 avenue Danielle Casanova

N° de parcelle : C/ 4042

Description

Demeure «bourgeoise» fin XIXe, avec toiture à 4 pans de style «Mansart», et façade ordonnancée par le rythme des ouvertures en façade sur rue, la façade arrière ayant été agrandie avec des ouvertures plus larges que hautes, et surmontée d'une terrasse à l'italienne.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par des chiens assis et des fenêtres « à la Mansart »,
- Marquage des ouvertures par de fins encadrements,
- Balconnières avec motif floral peu courant, le motif central étant une fleur en calice encadré de volutes florales,
- Marquise et rampe du perron, très sobres.

NP73 : 5 avenue Danielle Casanova

N° de parcelle : C / 0852

Description

Demeure «bourgeoise», avec toiture en terrasse de style «italien»,surmontée d'une petite toiture à 2 pans et oeil-de-boeuf, avec façade ordonnancée par le rythme des ouvertures.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par un bandeau cannelé et un acrotère style « balcon à l'italienne »,
- Marquage des niveaux par des moulures cannelées,
- Marquage des ouvertures par de fins encadrements,
- Marquage de l'entrée par un ordonnancement équilibré, avec un sobre panneau décoratif au 1er étage,
- Porte d'entrée, avec un beau motif de rosace formé de volutes rassemblées en coeurs, surmontée d'une petite marquise.

NP74 : 8 avenue Danielle Casanova

N° de parcelle : C / 4087

Description

Belle propriété bourgeoise, constituée d'un pavillon en briques de style «Normand» très ordonnancé et de 2 anciens pavillons de gardiens, l'ensemble bénéficiant d'un entretien soigné et de nombreux éléments de décor, la présence de beaux arbres venant renforcer la qualité de l'ensemble.



Éléments décoratifs

- Pavillon principal :

- Marquage de la toiture par de petites consoles d'avant-toit,

- Marquage des ouvertures par des moulures cannelées, des encadrements de style néoclassique ainsi que par des bandeaux décoratifs de faïence en relief,

- Marquage des rliveaux par des moulures cannelées

- Anciens pavillons de gardiens :

- Volumes similairès mais styles différents, avec un pavillon de style« Normand» et un pavillon de style plus classique,

- Toiture avec consoles d'avant-toit, chien assis et cheminée chapeautée originale,

- En façade arrière : véranda fermée ou jardin d'hiver, avec fronton ouvragé et linteau en fer à fleurette,

- Balconnières à motif floral à volutes, courant,

- Marquise assez imposante, de style « 1920 »,

- Grille et portails sur rue, aux motifs peu ordinaires.

NP75 : 10 avenue Danielle Casanova

N° de parcelle : C / 0892

Description

Ancienne ferme réalisée, selon les données modernes en fin de XIXe, destinée à être réhabilitée en service public



Éléments décoratifs

- Porche d'entrée typique des bâtiments agricoles,
- Parties de part et d'autre du porche d'entrée :

- D'un côté, marquage des petites fenêtres par un encadrement de briques/ces petites fenêtres ayant sans doute donné sur des étables,

- D'un autre côté, sobre décor en panneaux sur la façade du logement,

- Clôture avec d'intéressants candélabres, marquant l'entrée de la propriété,
- Partie centrale travaillée :

- Piliers avec décor néoclassique,

- Marquage de l'arrondi du porche par un travail sobre de briques,

- Marquage du toit par des pans relevés et des consoles d'avant-toit,

- Poutres au plafond,

NP76 : 11 avenue Danielle Casanova

N° de parcelle : C / 4182

Description

Beau et vaste pavillon en meulière de style «Normand», mis en valeur par son allure générale et la présence de beaux sujets arborés, dont un cèdre.



Éléments décoratifs

- Toiture à pans cassés, lucarne de toit et consoles d'avant-toit,
- Marquage des niveaux de la façade principale par divers jeux de briques,
- Marquage des angles des murs par un décor de brique,
- Marquage des ouvertures par des encadrements travaillés en ciment et briques en guise de fronton,
- Cheminée en briques, avec alternance des coloris,
- Balconnières avec motif floral de« tulipes», peu courant.

NP77 : 42 avenue du Chalet

N° de parcelle : C / 3870

Description

Belle maison bourgeoise, avec toiture en ardoise «à la Mansart» typique de la fin du XIXe, de forme carrée, rythmée par l'ordonnancement des ouvertures, bénéficiant d'un beau jardin arboré.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par un terrasson de zinc, une large corniche à crénelures, une belle fenêtre à fronton de style « néoclassique » à toiture arrondie,
- Marquage des niveaux par des moulures cannelées,
- Marquage de la façade par un décor en panneau en relief en alternance avec les fenêtres,
- Encadrement des ouvertures de style « néoclassique »,
- Balconnières en fer forgé, l'une avec un fin décor« en dentelle», et l'autre avec un motif de coeurs en volutes traversés d'une flèche et bandeau supérieur en arabesques opposées,
- Marquise élégante de forme légèrement bombée, avec encadrement de fines arabesques,
- Porte d'entrée et portail ornés d'arabesques, de fleurs en calice ou de coeurs en volutes.

NP78 : 78 avenue du Chalet

N° de parcelle : C / 0904

Description

imposante maison bourgeoise proche d'une petit manoir, en 2 parties distinctes, l'une avec toiture en ardoise «à la Mansart» typique de la fin du XIXe, et l'autre à toiture à pente marquée, inspirée du style «Normand». Le jardin arboré participe à la mise en valeur de cette propriété.



Éléments décoratifs

• Marquage des ouvertures de la partie « à la Normande » par des moulures cannelées et des frontons de style « néoclassique »,

• Marquage de la toiture « à la Mansart » :

- Par un petit terrasson en zinc,

- Par des fenêtres à encadrement de bois, petit fronton arrondi à bordure cannelée et d'un léger lambrequin,

• Marquage de la toiture « à la Normande » :

- Par 4 pans en forte pente, bordés de zinc,

- Par un beau poinçon en faîtage,

- Par une bordure cannelée,

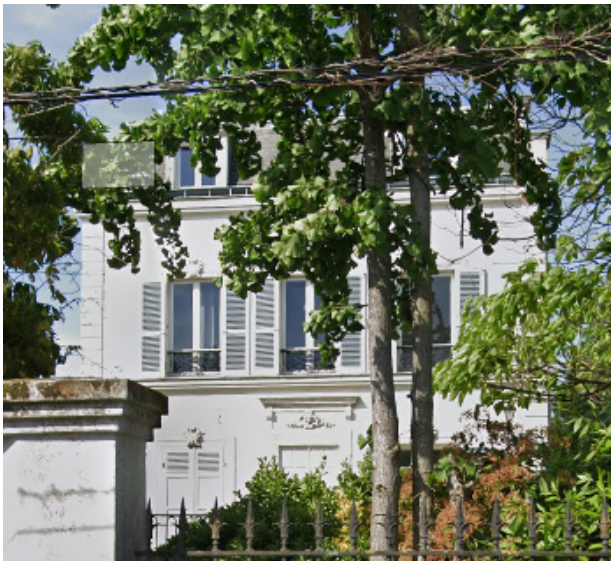
• Portail sur rue en fer forgé, doté de battants sobres et élégants, avec formes d'arceaux et arabesques.

NP79 : 1 rue des fleurs

N° de parcelle : C / 2372

Description

Maison bourgeoise de la fin du XIXe, avec toiture en ardoise de style «Mansart» dotée de beaux éléments de décor et mise en valeur par un vaste jardin arboré. Les ailes du bâtiment principal (écuries, hangar et buanderie) situées à l'arrière de ce corps de bâtiment et qui sont en ruine ne font pas l'objet d'une protection au titre des bâtiments remarquables.



Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture :

- Par un terrasson de zinc,

- Par une bordure cannelée,

- Par des lucarnes à fronton typique du style « Mansart », bordées d'un lambrequin festonné,

- Marquage des angles des murs,

- Balconnières avec motif floral inspiré du style « Directoire » de la fin du XIXe, formé de coeurs en volutes dans une composition rigoureuse et élégante,

- Bel encadrement des ouvertures avec :

- Des moulures,

- Des frontons en relief à motif floral de feuilles d'acanthe,

- Un haut-relief au-dessus de la porte d'entrée, orné d'une tête humaine encadrée de motifs floraux,

- Garde-corps du perron et de la terrasse avec simple motif en serpentine.

NP80 : 8 rue Florian

N° de parcelle : C / 0787

Description

Maison bourgeoise de la fin du XIXe, avec toiture en ardoise de style «Mansart» dotée d'une ornementation décorative sobre.



Éléments décoratifs

• Marquage de la toiture :

- Par un brisis ardoisé et un terrasson de zinc

- Par une lucarne à fronton à volutes et une lucarne à fronton style XXe. ,

• Marquage de la façade :

- Par des linteaux très volumineux au-dessus des baies.

- Par des baies à petits carreaux,

- Par des bandeaux horizontaux en corniche au niveau des planchers,

- Par la présence d'une tour style « renaissance » à l'angle de la construction.

• La balustre comme élément d'ornementation:

- Escalier évasé en pierre composé de balustres pour la main courante,

- Garde-corps de la terrasse et du balcon du premier étage composé de balustres en pierre.

NP81 : 10 rue du Bocage

N° de parcelle : C / 3671

Description

Solide demeure en meulière concassée, de la fin du XIXe siècle, proche d'une maison bourgeoise.



Éléments décoratifs

• Marquage du toit par des cannelures,

• Marquage des angles des murs,

• Encadrement des ouvertures par de larges encadrements en pierre ou ciment imitation pierre,

• Porte principale travaillée, en partie vitrée avec imposte, ornée d'un joli motif floral en volutes,

• Balcon très ouvragé, avec beau motif en fer forgé de coeurs en volutes, porté sur des appuis servant de fronton à la porte d'entrée,

• Balconnières avec motif« à roue »,

• Porte d'entrée en partie vitrée avec imposte, ornée d'un joli motif floral en volutes.

NP82 : 9 avenue de l'Est

N° de parcelle : A / 3862

Description

Très belle demeure en meulière R+1+C du début du XXème siècle implantée sur une parcelle d'angle. Sa toiture se compose de deux versants et de deux lucarnes sur le versant Nord. On observe une symétrie sur chaque façade et les ouvertures sont bien proportionnées. Son implantation en fond de parcelle permet de dégager un vaste espace arboré de plus de 500m² d'une certaine qualité mettant en valeur la construction. Modénatures d'angles en pierre meulière au calibre plus important que celles apposées sur la façade. Les ouvertures sont marquées par des appuis de fenêtres en brique rouge. On retrouve ce même matériau pour les linteaux des fenêtres supérieurs. Les volets bois sont battants, pleins et à emboiture. L'écharpe est en Z. Toutes les pièces en bois (linteaux, volets et garde-corps) sont peintes en vert blanc serapprochant du RAL 6019.



NP83 : 44 Chemin des Processions

N° de parcelle : A / 1547

Description

Située dans une propriété privée bordant le Chemin des Processions, la Fontaine des Enfers se présente sous la forme d'une cahouète maçonnée en forme de hutte ronde et de mini-borie gauloise. Bien que non retenue à l'inscription au Patrimoine des Monuments Historiques cette fontaine présente un caractère patrimonial témoignant d'une ressource en eau historique. A cet égard elle vient de faire l'objet de l'octroi d'un label de la part de la Fondation du Patrimoine.



NP84 : 21 avenue Daniel Perdrigé

N° de parcelle : A / 0374

Description

L'actuel cinéma occupe un bâtiment à la façade atypique, qui était auparavant une salle des fêtes (1899) ; l'inscription originale « Salles des Réunions » en mosaïque est toujours visible.



NP85 : Emmaüs, 38 avenue Paul Doumer

N° de parcelle : B / 2208

Description

Imposante maison bourgeoise.



NP86 : 42 rue de la Pelouse

N° de parcelle : B / 1452

Description

Maison bourgeoise présentant un soubassement de meulières ainsi qu'une corniche bois ou brique surmontée des débords de toitures maintenus par une corniche en bois travaillée.



NP87 : 12 avenue de l'Est

N° de parcelle : A / 1381

Description

Le Château d'eau du Plateau d'Avrona été construit entre 1932 et 1938, année de sa mise en service. Il domine le Plateau d'Avron et constitue une des plus hautes structures de la ville de Neuilly-Plaisance.

Il continue de recevoir par pompage les eaux de l'usine de traitement de la commune voisine de Neuilly-sur-Marne et alimente en eau potable les communes environnant le Plateau d'Avron.



NP88 : 42 bis avenue Carnot

N° de parcelle : B / 2539

Description

Beau pavillon en meulière avec façade ordonnancée par le rythme des ouvertures et les modénatures, de la fin du XIXe siècle, de style « Normand ».

Eléments remarquables

Marquage de la toiture par une console d'avant-toit en façade principale ; Marquage des ouvertures par des encadrements et des appuis de style néoclassique à cannelures, surmontés de faïence ponctués de cabochons ; Pilier de la clôture, en partie en meulière concassée avec chapeau en pyramide inversée et cannelures ; Motifs des garde-corps de style floral avec volutes.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par une console d'avant-toit en façade principale, de style «Normand»,
- Marquage des ouvertures par des encadrements et des appuis de style néoclassique à cannelures, surmontés de décors en faïence ponctués de cabochons
- Piliers de la clôture, en partie en meulière concassée avec chapeau en pyramide inversée et cannelures
- Balconnières avec motif floral à volutes, courant
- Petite marquise avec lanterne très originale



NP89 : 2 avenue Paul Doumer

N° de parcelle : B / 1071

Description

Petit immeuble en meulière avec façade très ordonnancée, du début du XIXè siècle.



Eléments remarquables

- Façade principale surmontée de trois chien-assis à fronton soit triangulaire soit arrondi, richement décoré ;

- Marquage des niveaux par des jeux de briques en larges bandeaux à motifs géométriques ;

- Marquage des ouvertures par un bandeau alliant linteau de fer à fleurs, briques en relief et faience bleu clair ;

- Motifs des garde-corps de style floral avec volutes.

Éléments décoratifs

- Marquage des niveaux par des jeux de briques en larges bandeaux à motifs géométriques,

- Marquage des ouvertures par un bandeau alliant linteau de fer à fleurettes, briques en relief et faïence bleu clair,

- Façade principale surmontée de 3 chiens-assis à fronton soit triangulaire soit arrondi, richement décorée de jeux de briques 2 tons, lesquels sont encadrés par 2 cheminées imposantes en briques décorées d'un dessin géométrique et surmontées d'un chapeau crénelé,

- Petit décor en forme de croix, avec faïence bleue, de part et d'autre de l'angle du mur au-dessus du rez-de-chaussée,

- Balconnières au motif« à volutes » et motif central « floral ».

NP90 : 9 rue Jean Bachelet

Description

Pavillon en meulière de belle facture, bénéficiant d'une belle parcelle arborée.



NP91 : 50 avenue du Président Roosevelt

N° de parcelle : C / 2698

Description

Immeuble en briques typique des immeubles en copropriété ou « de rapport » du début du XXe siècle, avec soubassement en meulière, façades très ordonnancées par le rythme des ouvertures, mise en scène de l'entrée principale.



Eléments remarquables

Marquage des niveaux par des jeux de briques en larges bandeaux à motifs géométriques ; Marquage des ouvertures par un bandeau alliant linteau de fer à fleurs et jeux de brique ; l'arcade prinicpale décorée de jeux de briques bi-tons en relief ; Marquage de l'entrée principale par un décor de style « Art déco » ; Motifs des garde-corps et de la porte d'entrée avec motif en vasques de fleurs stylisées en arabesques, lignes verticales et serpentines, de style « Art déco ».

Éléments décoratifs

- Marquage des niveaux par des jeux de briques en larges bandeaux à motifs géométriques,
- Marquage des ouvertures par un bandeau alliant linteau de fer à fleurettes, et jeux de briques,
- Façade principale décorée de jeux de briques 2 tons en relief,
- Marquage de l'entrée principale par un décor de style« Art déco»,
- Balconnières et porte d'entrée avec motif en vasques de fleurs stylisées en arabesques, lignes verticales et serpentines, de style « Art déco ».

NP92 : Eglise Saint-Henri

N° de parcelle : C / 1133

Histoire

La construction de l'église saint Henri est antérieure à la formation de la commune de Neuilly Plaisance puisque la négociation de sa construction remonte à 1867 où Monsieur Poulet Langlet, un important investisseur lotisseur à l'origine de la fondation de Neuilly Plaisance, fait don d'un terrain pour construire l'église dédiée aux nouveaux « hameaux » de Neuilly sur Marne trop éloignés de l'église Sainte-Baudile. Ce terrain était situé sur l'actuelleplace Jules Ferry. Un nouvel emplacement est offert par M. Poulet Langlet en 1868. Les travaux débuteront en 1869 et l'édifice sera achevé en 1873.

Eléments remarquables

L'église de plan en croix latine présente une nef ainsi qu'un transept débordant et un chevet plat. Elle est orientée au nord-ouest. La façade présente un clocher-porche à trois niveaux. L'entrée est coiffée d'un arc ogival, elle est également surmontée de baies géminées et d'un oculus. Les abat-sons sont organisés en série de trois rangées. La flèche de base polygonale présente des petits édicules ouverts par de fines fenêtres en meurtrières. Le corps de l'église en pierre est couvert de tuiles rouges. Les murs sont soutenus par de très légers contreforts dont les culées sont collées aux façades. L'église, construite dans la seconde moitié du XIXe siècle, témoigne du goût nouveau pour les formes gothiques, adaptées à un mode de proportions simples et fonctionnelles, sans recherche décorative trop soutenue.



NP93 : 13 rue Parmentier

N° de parcelle : C / 2304

Description

Petit immeuble en briques à l'angle des rues, épousant en grande partie la forme de la parcelle, et se rapprochant des immeubles en copropriété ou de « rapport » du début du XXe siècle, avec façades très ordonnancées par le rythme des ouvertures et éléments de décoration.

Eléments remarquables

Marquage de la toiture par une bordure moulurée surmontant un ensemble décoratif formé de panneaux en briques encadrés d'une moulure simple, et de panneaux striés verticalement avec moulures cannelées et petits pendants en guise d'encadrements des ouvertures du dernier niveau ; Encadrement des fenêtres du 2ème étage ; Porte d'accès surmontée d'une imposte, avec motif de style « Art déco », Motifs des garde-corps à roues.

Éléments décoratifs

- Marquage de la toiture par une bordure moulurée surmontant un ensemble décoratif formé de panneaux en briques encadrés d'une moulure simple, et de panneaux striés verticalement avec moulures cannelées et petits pendants en guise d'encadrements des ouvertures du dernier niveau,
- Encadrement des fenêtres du 2éme étage,
- Balconnières en fer forgé avec motif« à roues » courant dans le quartier,
- Porte d'accès surmontée d'une imposte, avec motif de style « Art Déco », formé de lignes verticales droites ou en serpentine, accompagnant soit une vasque de fleurs stylisées, soit des arabesques.



NP_SEQ_1 : Ancienne ZAC du Chemin de Meaux et Chemin Tortu



Description

Le périmètre de la séquence correspond à deux quartiers à protéger pour des motifs d'ordre architectural, ces derniers ayant été créés dans le cadre de deux opérations d'aménagement à la fin des années 80 : à l'est, la ZAC du Chemin de Meaux, et à l'ouest, la ZAC du Chemin Tortu.

NP_SEQ_2 : Ancienne ZAC de la Maltournée

Description

Le périmètre de la séquence correspond à un quartier à protéger pour des motifs d'ordre architectural, ce dernier ayant été créé dans le cadre d'une opération d'aménagement à la fin des années 80 : la ZAC de la Maltournée.



NSM 1 : Rue Charles Baudelaire

N° parcelle : AR 177

Typologie :
Ancien Hôpital de Maison Blanche

Datation : 1909



Caractéristiques

Pavillon 56 du Parc Asile - partie Nord

Implantation
Pavillon implanté en léger retrait par rapport à la voie et au Nord du secteur du "parc à l'Anglaise"

Volumétrie
Pavillon en longueur et en RDC

Toiture
Partie centrale en toiture à pente en tuiles mécaniques et les extrémités en toiture terrasse

Façade
Sobriété du dessin des façades en crépi tyrolien, animées par des bandeaux et linteaux cintrés en briques rouges
Fronton décoratif

NSM 2 : Allées Alfred de Musset et Gérard de Nerval

N° parcelle : AR 174

Typologie : Ancien hôpital psychiatrique

Datation : 1897





Caractéristiques

<u>Ancien hôpital psychiatrique de Maison Blanche</u> : A la fin du XIXème siècle, le lieu-dit de Maison Blanche faisait partie du domaine de Ville-Evrard. Une délibération du 28 décembre 1895 a approuvé le projet définitif de l'hôpital psychiatrique de Maison Blanche, dressé par l'architecte Georges Morin-Goustiaux. Des agrandissements successifs ont été effectués sur trois grandes périodes : 1897-1900, 1909-1911 et 1932-1935.

Pavillons 11 à 16 et 21 à 26 de l'Asile - Mail de Morin-Goustiaux

Implantation

Deux fois six pavillons, parallèles entre eux et perpendiculaires à un grand mail central de trois rangées de marronniers délimitant un grand espace central en pelouse

Volumétrie

Plan symétrique par rapport au mail
6 pavillons au Nord en I et 6 pavillons au Sud en L
Les bâtiments parallèles au mail sont en R+1 et les parties perpendiculaires des bâtiments au Sud en RDC
Des galeries relient les pavillons entre eux.

Toiture

Toitures débordantes à deux pans en tuiles mécaniques

Façade

Emploi de matériaux conformes à l'âge industriel : la brique, blanche et rouge, avec des frises décorées qui couronnent chaque bâtiment et le fer forgé. Les appuis de fenêtres sont décorés par des combinaisons spécifiques de brique.

NSM 3 : Allée Guillaume Apollinaire

N° parcelle : AR 155

Typologie :
Ancien Hôpital de Maison Blanche

Datation : 1935





Caractéristiques

Pavillon des Tuberculeux dit "Pavillon Normand"

Implantation
Implantation en retrait par rapport à l'alignement des quatre voies

Volumétrie
Plan en U délimitant un jardin intérieur avec, à l'arrière de l'aile centrale, des terrasses couvertes
Ensemble imposant formant un cloître semi-ouvert

Toiture
Toiture à pente à forte inclinaison avec de nombreuses petites lucarnes et des lanterneaux sur la partie centrale

Façade
Style régionaliste
Façades en briques jaunes avec hautes fenêtres

NSM 4 : Avenue Paul Verlaine

N° parcelle : AR 150

Typologie :
Ancien Hôpital de Maison Blanche

Datation : 1910





Caractéristiques

Ancien pavillon d'ergothérapie
Réhabilité en 2022 en crèche 40 berceaux dans le cadre du projet de la ZAC Maison Blanche

Implantation
En retrait des rues Paul Verlaine et Charles Baudelaire, bordé par un square au Sud

Volumétrie
Pavillon en T de plein pied avec toiture imposante

Toiture
Toiture à forte inclinaison à léger débord et en tuiles mécaniques

Façade
Fronton côté square avec décors peints très travaillés et cloche conservée
Emploi de briques polychromes en façade et travail de bandeau
Linteaux cintrés en briques sur les façades Nord, Est et Ouest avec décors peints

NSM 5 : Place Anna-Elisabeth de Noailles

N° parcelle : AR 171

Typologie :
Ancien Hôpital de Maison Blanche

Datation : 1897-1900





Caractéristiques

Ancien bâtiment d'administration et ses deux annexes

Implantation
Implantation en retrait de l'alignement donnant sur l'ancien parvis d'entrée de l'hôpital de Maison Blanche avec bassin et statue

Volumétrie
Plan en U
Bâtiment d'administration en R+1+comble occupé surélevé
Annexes en rez-de-chaussée surélevé

Toiture
Toiture en ardoise et zinc à la Mansart avec œils-de-bœuf sur le brisis du bâtiment principal
Toitures à quatre pans en ardoise pour les deux annexes

Façade
Bâtiment de style néo-Louis XIII
Composition symétrique : avant-corps central avec trois travées de part et d'autre
Façades rythmées par des colonnes, clés d'arc, consoles et corniches
Emploi de brique rouge, chaînages d'angles en pierre, décors stuqués
Façade principale présentant des bustes de célèbres aliénistes (Parchappe, Pinel, Esquirol et Ferrus)

NSM 6 : Place Louise Labé

N° parcelle : AR 172

Typologie : Ancien Hôpital de Maison Blanche

Datation : 1940-1950



Caractéristiques

Ancienne chaufferie

Implantation
Bâtiment de la chaufferie de l'ancien hôpital de Maison Blanche implanté de façon centrale sur le site, avec un parking au Nord et une grande place au Sud

Volumétrie
Bâtiment qui était relativement massif au cœur de l'ancien hôpital
Structure métallique qui permet de dégager un beau volume intérieur et extérieur

Toiture
Toit à double pente en tuiles mécaniques avec éclairage zénithal et hautes cheminées

Façade
Parement en brique rouge qui confère un aspect très typé au bâtiment, caractéristique des constructions des années 1950
Façade principale découpé en sept travées avec une excroissance projetée sur la nouvelle place

NSM 7 : Place José-Maria de Heredia

N° parcelle : AR 94

Typologie : Ancien Hôpital de Maison Blanche

Datation : Début des années 1880



Caractéristiques

Anciennes cuisines

Implantation
Implantation sur l'axe central du site sur lequel sont répartis les services (lingerie, cuisines, magasins, ancien pavillon des bains, château, etc...)

Volumétrie
Volume original en gradin de l'ancienne salle des marmites
Structure porteuse de poteaux et d'arcs en béton permettant de dégager un important espace intérieur

Toiture
Toiture en gradins, toiture en pente en tuiles mécaniques et toit terrasse avec éclairage intérieur zénithal par assemblage de panneaux de pavés de verre

Façade
Décoration semblable aux pavillons et autres services d'origine, qui constitue la marque de l'architecture de Morin-Goustiaux
Brique polychrome rouge et jaune, décor ponctuel de briques glaçurées
Linteaux cintrés en briques
Marquise monumentale en béton qui marque l'entrée principale du bâtiment sur la façade Est

NSM 8 : Allée Rosemonde Gerard

N° parcelle : AR 87, 177

Typologie : Ancien Hôpital de Maison Blanche

Datation : XX^{e} siècle





Caractéristiques

Pavillons 41, 42, 44, 45 et 46 du Parc Asile - partie Sud

Implantation
Six pavillons disséminés dans un "jardin à l'anglaise", construits par Raphaël Loiseau, architecte départemental de la Seine
Leur disposition reflète un caractère aléatoire de l'agencement paysager propre au jardin dit "à l'anglaise".

Volumétrie
Variété des plans (en croix, en L, etc...) et d'élévations (de RDC à R+1)

Toiture
Toiture à pente en tuiles mécaniques

Façade
Caractérisés par la sobriété de leurs modénatures sous forme de bandeaux de briques rouges et leurs dessins des façades crépies (crépi tyrolien), animées par des bandeaux et linteaux cintrés en briques rouges

NSM 9 : 202 Avenue Jean Jaurès

N° parcelle : AS 001

Typologie :
Hôpital de Ville-Evrard

Datation : 1876-1880





Caractéristiques

Atelier de Mécanique - Electricité
Quartiers des travailleurs dits "Pinel" et "Esquirol"

Implantation
Implantation au Nord-Ouest de l'établissement public de santé, en retrait de l'avenue Jean Jaurès, à côté du jardin d'entrée de l'hôpital et éloigné du reste des constructions

Volumétrie
Bâtiment en T équivalent à du R+2
La partie centrale est en toute hauteur à l'intérieur offrant un volume important permettant d'accueillir des machines encombrantes

Toiture
Toiture à pente en tuiles mécanique avec éclairage zénithal grâce à une généreuse verrière centrale

Façade
Parement en brique polychrome avec éléments décoratifs au-dessus des fenêtres et sous la toiture
Huit grandes baies vitrées sur la façade principale au Nord

NSM 12 : 1 Place Mitterrand

N° parcelles :
AI 469
AI 467

Typologie :
Equipement public

Datation : 1987



Caractéristiques

Hôtel de Ville

Implantation
Implanté en retrait des voies et bordé par le parc Guérin à l'Ouest
Grand parvis devant l'entrée du bâtiment

Volumétrie
Bâtiments à 2 ou trois niveaux sur un niveau de sous-sol semi-enterré
Entrée signalée par un bâtiment en pignon doté d'un oriel, entièrement vitré
Un escalier en spirale, vitré se situe sur toute la hauteur de l'Hôtel de Ville, assurant la liaison entre les deux édifices principaux

Toiture
Toit à pente à forte inclinaison couverts en ardoise

Façade
Bâtiment vitré revêtu de pierres agrafées de couleur chaude

NSM 13 : 56 Rue Théophile Gaubert

N° parcelle : AI 538

Typologie :
Hôtel particulier

Datation : XVII[e] siècle





Caractéristiques

Présence d'un office notarial attestée dès la fin du XVII[e] siècle

Implantation
Implantation à l'alignement avec un grand jardin à l'arrière

Volumétrie
Construction développant un plan en U composé d'un bâtiment central à R+1+comble occupé et de deux ailes à R+combles occupés
Hôtel particulier avec des allures de gentilhommière

Toiture
Toit à la Mansart percé de lucarnes

Façade
La façade sur rue comporte huit travées de fenêtres (dont l'une est murée) et quatre lucarnes.
La façade revêtue d'enduit est décorée d'une chaîne de refend horizontal au RDC, d'une corniche et d'un double bandeau mouluré à larmier.
Les encadrements de baies sont moulurés et comportent un élément formant une clef au RDC et des linteaux en saillie au R+1.
Ornementation de moulures de plâtre, discrètes mais élégantes.

NSM 15 : 48 Rue Théophile Gaubert

N° parcelle : AI 331

Typologie :
Maison Bourgeoise

Datation : 1867



Caractéristiques

Maison de style néo-classique construite par Frédéric FLAXLAND

Implantation
Implantation en retrait par rapport à la voie, au milieu d'un parc

Volumétrie
Construction développant un plan rectangulaire composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage

Toiture
Balustre en couronnement qui dissimule la toiture à légère pente

Façade
Façade blanche reprend les canons de l'architecture classique : pilastres cannelés séparant les travées, chaînes d'angle à refends
Marquise protégeant une porte cintrée

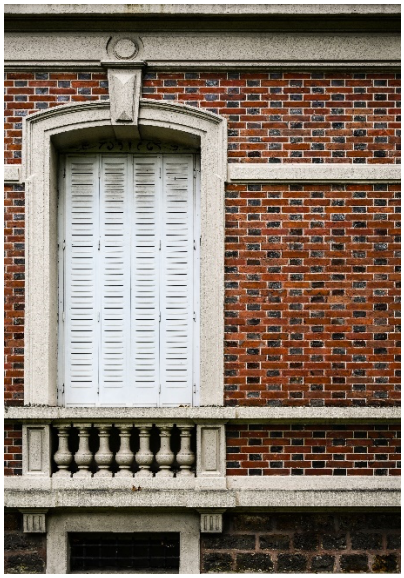
NSM 16 : 39 Avenue du Général de Gaulle

N° parcelle : AI 469

Typologie : "Château Guérin" - Maison Bourgeoise

Datation : 1867





Caractéristiques

Maison bourgeoise style néo-Louis XIII édifiée par Edouard FLAXLAND

Implantation
Construction implantée légèrement en retrait par rapport à la voie et à l'entrée d'un parc qui a été amputé lors de l'élargissement de la route nationale

Volumétrie
Construction développant un plan rectangulaire composé d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un premier étage et d'un comble occupé
Avant-corps de part et d'autre du perron d'entrée

Toiture
Toiture mansard en ardoise avec grandes lucarnes surmontées de frontons et toitures à pavillon des avant-corps percées d'œils-de-bœuf

Façade
Murs de briques polychromes (rouge et brune) ornés d'éléments en pierre tels que les chaînes d'angle, les encadrements de fenêtres, les bandeaux à larmier, les corniches à modillons et les chaînes de refends au RDC des avant-corps.
Composition de la façade sur rue symétrique : partie centrale composée de trois travées avec deux petites fenêtres en encadrant une grande. Avant-corps et parties latérales composés d'une travée, de baies aux linteaux en arc surbaissé ornés d'une clef de voûte

NSM 17 : 5 bis Rue des Martyrs de la Déportation

N° parcelle : AI 479

Typologie : Maison Bourgeoise

Datation : XVII^{e} - XVIII^{e} siècle



Caractéristiques

Implantation
Construction implantée en retrait par rapport à la voie
Maison située face au parc Guérin

Volumétrie
Grande maison bourgeoise développant un plan rectangulaire composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un comble habité

Toiture
Une partie de toiture à la Mansart en zinc et ardoise, l'autre partie d'une toiture en pavillon en ardoise
Le bâtiment possède deux lucarnes dont l'une, dans le toit en pavillon, est encadrée de volutes et surmontée d'un fronton triangulaire, ainsi qu'un œil de bœuf en zinc

Façade
Maison comportant 4 travées de fenêtres munies de persiennes
Façades simples en enduit sur soubassement en pierre

NSM 18 : 13-15 Boulevard de la République

N° parcelle : AH 088 Typologie : Equipement public Datation : 1895





Caractéristiques

Groupe scolaire Louis Amiard
Ecole la plus ancienne de Neuilly-sur-Marne construite à l'origine par l'architecte M. TRIAU. J. DISSE construira deux bâtiments supplémentaires en 1927. En 1933-1934, une campagne de travaux modifiera substantiellement les bâtiments existants à travers notamment la suppression de l'avant-corps central et la surélévation d'un étage.

Implantation
Construction implantée en léger retrait par rapport à la voie. La parcelle traverse l'îlot et est délimitée par le boulevard de la République et la rue Joliot Curie.

Volumétrie
Deux pavillons à R+2 en avancée encadrent le bâtiment central en R+1

Toiture
Deux pavillons couverts d'un toit à croupes en tuiles mécaniques
Toit à deux pentes pour la partie centrale en tuiles mécaniques

Façade
La partie centrale comprend 8 travées régulières. Les deux travées centrales sont surmontées d'un fronton cintré et les 2ème et 7ème travées d'un fronton plat. La grande porte centrale est encadrée de murs arrondis. Le RDC est revêtu de carreaux de céramique, avec l'inscription "maternelle" en mosaïque. L'école est protégée de la rue par une grille basse en fer forgé, formant des motifs géométriques.

NSM 19 : 33 bis Boulevard du Maréchal Foch

N° parcelle : AI 226

Typologie : Maison Bourgeoise

Datation : Début du XXème siècle





Caractéristiques

Implantation
Construction implantée en retrait par rapport à la voie dans un jardin séparé de la rue par une grille sur un muret en meulière

Volumétrie
Maison développant un plan carré composé d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un premier étage et d'un comble
Avant-corps sur les façades Nord et Sud

Toiture
Toit à deux pentes, en croupe pour la partie en retrait, en tuiles mécaniques

Façade
Maison décorée de briques polychromes et vernissés en encadrement de fenêtres, aux encoignures et en bandeau sous la toiture.
Garde-corps en fer forgé et incurvé pour celui du balcon
Piles du portail en briques

NSM 20 : 11ter Rue Pasteur

N° parcelle : AE 134 Typologie : Immeuble Datation : XXe siècle



Caractéristiques

Implantation
Construction implantée à l'alignement de la voie

Volumétrie
Construction développant un plan rectangulaire composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage

Toiture
Toit à deux pentes en tuiles mécaniques

Façade
Façade principale décorée par un jeu de briques polychromes
Soubassement marqué par un changement de matériau : pierre à plâtre
Entrée de l'immeuble marquée par une porte en plein cintre encadrée par des briques
Corniche et décor en briques marquent le haut de la façade

NSM 21 : 95 Rue Emile Cossonneau

N° parcelle : AE 759

Typologie :
Maison Bourgeoise

Datation : 1850



Caractéristiques

Style classique - Architecte : M. Bourgeois
Le bâtiment a accueilli les écoles de filles et garçons jusqu'à l'ouverture de l'école Louis Amiard en 1895. Le bâtiment a été occupé par la Mairie jusqu'en 1987.

Implantation
Construction implantée en retrait par rapport à l'alignement à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et des rues Gambetta et Emile Cossonneau

Volumétrie
De style classique, le bâtiment est surplombé par un fronton.
Plan rectangulaire à R+1+combles

Toiture
Toit à 4 pentes couvert en tuiles mécaniques

Façade
Garde-corps du balcon en fer forgé
Revêtement de la façade principale à refends horizontaux et verticaux
Partie centrale percée d'une grande porte cintrée au rez-de-chaussée, et d'une porte-fenêtre donnant sur un balcon entouré de deux baies plus petites à l'étage
Parties latérales constituées de 2 travées régulières

NSM 22 : 50 Rue Pierre Brossolette

N° parcelle : AE 090 Typologie : Bâti rural Datation : 1840



Caractéristiques

Implantation
Construction implantée à l'alignement

Volumétrie
Construction développant un plan rectangulaire composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un comble
Architecture modeste : faible hauteur, R+1 à R+1+combles

Toiture
Toits à deux pentes (en croupe sur la rue) couverts en tuiles mécaniques

Façade
Bâtie avec les matériaux traditionnels d'Ile de France : pierre à plâtre
Façade sur la rue avec une décoration discrète : plâtre mouluré en encadrement de baies

NSM 23 : 52 Rue Pierre Brossolette

N° parcelle : AE 900

Typologie :
Maison Bourgeoise

Datation : XIXème



Caractéristiques

La maison était, anciennement, la propriété de la famille Amiard, notables nocéens : Louis AMIARD, industriel et inventeur des chèques postaux, a été Maire de la commune de 1904 à 1931.

Implantation
La maison, dissimulée derrière en mur de pierre, est implantée au cœur d'un vaste parc plantés de grands arbres

Volumétrie
Grande maison bourgeoise de deux étages qui compte cinq travées régulièrement disposées donnant sur la façade principale

Toiture
Ornementation exubérante et couverts de vastes toitures débordantes
Toitures à la Mansart, et en pavillon sur les avant-corps sont couvertes en ardoise

Façade
Style néo-classique
Au RDC, un petit perron est protégé d'un auvent soutenu par deux colonnes de pierre. Façades revêtues d'un enduit de plâtre blanc, peu décorée mais très équilibrées dans ses proportions et ses ouvertures.
Epis de faîtage en fer, éléments en plâtre mouluré tels que bandeaux, encadrements de fenêtres, corniches à larmier et chaînes d'angle à refends.

NSM 24 : 1, 1bis, 5 à 9, 15, 17, 21 et 4, 8, 12 à 20 Rue de la Paix

N° parcelles :
AH 41, AH 43, AH 45 à 49
AH 52, AH 54, AH 604, AH 56 à 59, AH 61 et AH 512

Typologie : Ensemble de maisons individuelles

Datation : Entre 1929 et 1932





Caractéristiques

Maisons construites entre 1929 et 1932 par les architectes Albert et Maurice Turin, pour la société "L'Habitation moderne", société d'habitations à bon marché des personnels de la Ville de Paris et du Département de la Seine, sauf le n°21 par Léon Neveu. La rue de la Paix serait issue d'un lotissement appelé 18 arpents ou lotissement des écoles.

Implantation

Construction en retrait par rapport à la voie

Volumétrie

Plusieurs modèles e pavillons avaient été mis au point et l'on retrouve le plus courant dans l'impasse : pavillon à plan carré, R+combles sur cave.
La surface habitable du rez-de-chaussée varie entre 46,16m2 et 63,55m2.

Toiture

Toitures en tuiles : plus souvent à deux pentes, parfois agrémentées de demi-croupes

Façade

Façades principales, en pignon, comprennent deux fenêtres au RDC et une à l'étage Maçonnerie enduite avec décorations de briques, notamment en bandeau
Choix des matériaux en option : meulière, brique ou, plus rarement, imitation de colombages ou de pierre

NSM 25 : 5 et 5bis Rue de la Guette

N° parcelles :
AE 546
AE 548

Typologie : Pavillon

Datation : 1913





Caractéristiques

Implantation
Constructions en retrait par rapport à la voie

Volumétrie
Pavillon à plan carré ou rectangulaire, R+1+comble avec très peu de décrochements

Toiture
Toitures en tuiles mécaniques à deux pentes

Façade
Matériaux habituels au pavillonnaire d'Ile-de-France : la meulière, la brique et la maçonnerie enduite
Motifs décoratifs : frises de briques polychromes ou vernissées en linteaux, en bandeaux ou en corniches, appuis de fenêtres en fer moulé ouvragé, auvents sur l'entrée

NSM 26 : 6 Rue Eugène Fromentin

N° parcelle : AE 861 Typologie : Pavillon Datation : Vers 1937





Caractéristiques

Implantation
Construction en retrait par rapport à la voie avec jardin à l'arrière

Volumétrie
Pavillon à plan carré ou rectangulaire, R+1+comble avec très peu de décrochements

Toiture
Toitures en tuiles mécaniques à deux pentes

Façade
Utilisation de matériaux nobles : la meulière, la brique et la maçonnerie enduite
Motifs décoratifs : frises de briques polychromes ou vernissées en linteaux, en bandeaux ou en corniches, appuis de fenêtres en fer moulé ouvragé, auvents sur l'entrée

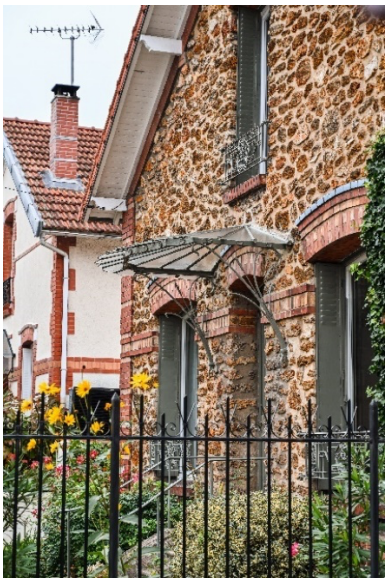
NSM 27 : 9, 11, 15, 17, 19, 21, 23, 27b, 31, 33, 35 Rue du Colonel Moll

N° parcelles : AH 196, AH 197, AH 199 à 201, AH 717, AH 661, AH 206, AH 676, AH 703 et AH 692

Typologie : Alignement de maisons individuelles

Datation : Début XX^{e} siècle - Entre 1930-1931





Caractéristiques

Plusieurs maisons sont l'œuvre des architectes Albert et Maurice Turin, fondateurs de la société "L'Habitation moderne".

Implantation
Constructions en retrait par rapport à la voie avec jardins à l'arrière

Volumétrie
- Pavillon à plan carré, R+combles sur caves, toiture à deux pentes en tuile et entrée sur la façade latérale. La façade principale, en pignon, comprend deux fenêtres au rez-de-chaussée et une à l'étage
Surface habitable du rez-de-chaussée varie de 46,16 m2 à 63,55 m2
- Pavillon bâti sur le même modèle, mais plus grand, avec l'entrée au centre sur la façade principale

Toiture
Toitures en tuiles : plus souvent à deux pentes, parfois agrémentées de demi-croupes

Façade
Façades principales, en pignon, comprennent deux fenêtres au RDC et une à l'étage Maçonnerie enduite avec décorations de briques, notamment en bandeau
Choix des matériaux en option : meulière, brique ou, plus rarement, imitation de colombages ou de pierre

NSM 28 : Place de la Gare

N° parcelle : AK 589

Typologie : Ancien bâtiment d'activité

Datation : 1932





Caractéristiques

Ancienne Gare de Neuilly-Grande-Ceinture

Architecte : Albert Wiart

Le trafic concernait, dans un 1er temps, voyageurs et marchandises, puis uniquement ces dernières à partir de 1939, inutilisée aujourd'hui.

Implantation

Gare implantée entre la gare de Bobigny-Grande-Ceinture et celle de Bry-sur-Marne sur la ligne dite "complémentaire" de la Grande Ceinture

Volumétrie

Bâti imposant de part sa hauteur et sa massivité, implanté contre le talus des voies : l'ancienne Gare repose sur un haut soubassement sur lequel s'élèvent quatre niveaux.

Toiture

Trois formes de couronnements différents : en pignon à fronton sur les trois travées centrales, en tourelle à pavillon sur celle de gauche et en pignon coupé pour son opposé

Façade

Rez-de-chaussée en pierre de taille percé de portes fenêtres cintrées au niveau des voies, premier étage en pierre lisse, puis trois niveaux en brique

Alternance des ouvertures en plein-cintre pour les accès et inscrites sous un arc segmentaire pour les fenêtres

Ornementation fournie : chaînage d'angle en pierres et le long des rampants, emploi de briques glaçurées de couleurs verte et blanche pour souligner les linteaux des fenêtres, panneaux de céramique polychrome aux motifs géométriques sous la toiture de la tourelle et pour les inscriptions "Chemins de fer de ceinture"

NSM 29 : 79 Rue Paul et Camille Thomoux et 60 Rue du 11 Novembre

N° parcelle : AH 001 Typologie : Cité-Jardin Datation : 1932-1933





Caractéristiques

Construite par Julien Hirsch, architecte suisse, pour l'Office Public d'Habitation à bon marché de la Seine-et-Oise

Implantation
La cité-jardin de 136 logements forme un îlot à part dans son environnement immédiat. La parcelle en longueur est délimitée par les rues Paul et Camille Thomoux et du 11 Novembre.
Les pavillons sont implantés en cœur de parcelle et 4 immeubles collectifs implantés sur les rues principales referment l'îlot. Commerces et loges de concierge en façades des voiries principale et squares et placettes en cœur de parcelle.

Volumétrie
22 pavillons jumelés avec jardin, 2 pavillons d'un seul logement et 4 immeubles collectifs en R+4
La cité-jardin est organisée en clos, avec deux entrées urbaines. Une voirie interne de desserte organise une boucle pour desservir une double rangée de pavillons.

Toiture
Emploi de tuiles mécaniques

Façades
Pavillons et collectifs sont liés par les matériaux (brique rouge et enduit blanc) comme par la végétation pour former la cité-jardin.
Façades sur cour avec balcons courbes et portes ornées d'un subtil jeu de briques

NSM 30 : 48 Avenue de Maison Blanche

N° parcelle : AN 186

Typologie :
Equipement public

Datation : 1930





Caractéristiques

Ecole élémentaire **Jean Jaurès**
Construite en plusieurs fois à **partir du premier projet des architectes Drouet et Disse**

Implantation
Construction en retrait par rapport à la voie
Située dans le quartier pavillonnaire de l'Avenir

Volumétrie
Partie ancienne composée d'un grand pavillon central à R+1 et encadrée de part et d'autre d'un bâtiment bas d'un niveau et prolongé d'un préau côté cour
Ailes latérales agrandies de trois travées chacune

Toiture
Pavillon central couvert d'un toit à demi-croupe avec débord de toit important mettant en valeur les arbalétriers
Toits des deux ailes à deux pentes en tuiles mécaniques avec débords sur les pignons

Façades
Style régionaliste
Construite en maçonnerie de brique pleine, façon bourgogne. Motifs de façade en brique de Dizy
L'enduit actuel a remplacé l'enduit moucheté tyrolien de l'époque.

NSM 32 : Avenue Léon Blum

N° parcelles : AL 310, AL 228, AL330, AL 331

Typologie : Equipement public

Datation : 1973





Caractéristiques

Patinoire municipale
Architecte : Claude LE GOAS

Implantation
Construction en retrait par rapport à la voie avec la place du marché qui s'étend devant le bâtiment.
Implantée au cœur du quartier des Fauvettes en opposition avec l'orthogonalité stricte des constructions environnantes, l'architecte a pris le parti de la courbe.

Volumétrie
La faible hauteur du bâtiment et sa superficie en font une trouée dans un quartier au tissu relativement dense.

Toiture
Bâtiment couvert par une charpente en lamellé collé dont les poutres forment des courbes et contre-courbes et viennent s'ancrer sur la place du marché.
Eclairage zénithale par des lanterneaux en bardage translucide

Façade
Soubassement en brique
Façade principale en béton architectonique surmonté de vitrages en bandeau

NSM 33 : Place Aimé Césaire

N° parcelles : AR 102, 177

Typologie :
Ancien Hôpital de Maison Blanche

Datation : 1897-1900





Caractéristiques

Pavillons d'entrée 1 à 4

Implantation
Disposés en diagonale et encadrant la composition de la place d'entrée du site, avec fontaine et statue
Implantation avancée par rapport au reste des bâtiments de l'ancien hôpital

Volumétrie
Petits pavillons pittoresques de deux ou trois niveaux

Toiture
Toitures à pentes et à débords en tuiles mécaniques principalement
Pour certains pavillons : débord de toit plus important en façade sur rue mettant en valeur aisseliers et arbalétriers
Epis de faitage

Façade
Style néo-Louis XIII
Façades en brique ou crépi
Linteaux cintrés et bandeau en briques

NSM 35 : Rue du 19 mars 1962

N° parcelle : AL 407

Typologie :
Equipement public

Datation : 1971





Caractéristiques

Salle Omnisport Marcel Cerdan
Architecte : Claude LE GOAS
Bâtiment labelisé "Architecture Contemporaine Remarquable"

Implantation
Implanté à la lisière du secteur pavillonnaire et du quartier des Fauvettes sud, le bâtiment bénéficie d'un terrain très dégagé

Volumétrie
Opposition entre la légèreté de sa silhouette et la massivité du volume
Bâtiment composé de deux ailes qui s'élèvent en courbe vers l'extérieur, reliées par le volume d'entrée précédé d'un auvent et desservi d'un côté par une rampe et de l'autre par un escalier

Toiture
Composée de courbes et contre-courbes en béton

Façade
Façades quasiment aveugles :
- sur la rue et à l'arrière en béton banché,
- façades latérales formées par des panneaux de béton moulé à motifs géométriques
Auvent en béton

NSM 34 : 202 Avenue Jean Jaurès

N° parcelle : AS 019

Typologie :
Hôpital de Ville-Evrard

Datation :





Caractéristiques

Château d'eau

Implantation
Implanté en retrait des pavillons de santé dans un vaste espace boisé

Volumétrie
Bâtiment cylindrique de grande hauteur

Toiture
Toit en cône

Façade
La partie inférieure est en pierre et creusée d'arches
La partie supérieure en pans de bois est recouverte par des plaques métalliques

NSM 36 : 11 à 17 Rue de l'Epi d'Or

N° parcelles : AH 267 à 270

Typologie : Alignement de maisons individuelles

Datation : 1930-1931





Caractéristiques

Seule la maison située au numéro 17 n'est pas l'œuvre des architectes Albert et Maurice Turin.

Implantation

Construction en retrait par rapport à la voie avec jardins à l'arrière

Volumétrie

- Pavillon à plan carré, R+combles sur caves, toiture à deux pentes en tuile et entrée sur la façade latérale. La façade principale, en pignon, comprend deux fenêtres au rez-de-chaussée et une à l'étage
Surface habitable du rez-de-chaussée varie de 46,16m2 à 63,55m2
- Pavillon bâti sur le même modèle, mais plus grand, avec l'entrée au centre sur la façade principale

Toiture

Toitures en tuiles : plus souvent à deux pentes, parfois agrémentées de demi-croupes

Façade

Maçonnerie enduite avec décorations de briques, notamment en bandeau
Haut des fenêtres est composé de briques verticales entourées de briques horizontales
Meulière, sur une ou sur toutes les façades, la brique, et plus rarement l'imitation de colombages ou de pierre

La protection du patrimoine bâti a pour objectif la conservation des différentes strates de l'histoire de Noisy-le-Grand, du village rural aux bords de Marne jusqu'à la ville nouvelle, et participe ainsi à la préservation du cadre de vie, de l'identité et de l'environnement du territoire.

Le bâti pavillonnaire, qui couvre près de 40% de l'espace urbain de la ville, structure l'histoire des différents quartiers de la ville depuis la fin du XIXe siècle et à ce titre, les traces des différentes périodes des constructions pavillonnaires doivent être préservées.

Ainsi, le principe général est la conservation des architectures pavillonnaires identifiées. Par conséquent, tous travaux d'entretien, de modification ou d'extension sur ces bâtis seront instruits avec attention. La préservation et la mise en valeur de l'élément patrimonial et de ses dispositions d'origine ou leur retour en cas de dégradations ultérieures doivent être assurées. Les éléments de façades et de modénature, la composition générale et les matériaux d'origine doivent être respectés. Toutefois, il est important de permettre certaines évolutions du bâti afin de prendre en compte la nécessité de l'adapter aux usages et enjeux contemporains. De même, des démolitions partielles pourront être envisagées en cas de mauvais état sanitaire ou si la qualité du projet le justifie (notamment pour la démolition d'anciennes extensions mal intégrées).

L'objectif de la collectivité est de trouver le bon équilibre entre la préservation de son patrimoine, constitutif de l'histoire, de l'identité et de l'attractivité du territoire, et les nécessaires évolutions des bâtis, pour leur maintien en bon état, leur usage et le confort qu'ils doivent offrir à leurs habitants.

Préconisations par type de travaux

Rénovation énergétique

Les recommandations habituelles pour la rénovation énergétique des bâtiments (isolation extérieure, changement des fenêtres...) sont peu adaptées au bâti traditionnel. Il apparaît donc essentiel d'adapter les préconisations en matière de rénovation énergétique à ce type de bâti.

Les principaux éléments de déperdition thermique sont les murs extérieurs, les planchers bas, les plafonds sous combles et, dans une moindre mesure, les ouvertures dotées de simples vitrages. Les mesures d'isolation des planchers bas, des combles et des murs sont donc dans tous les cas primordiales ; elles permettent de réduire, de manière cumulée, de plus de 30% les consommations de chauffage. Pour autant, elles ne sont pas forcément faciles à mettre en œuvre dans le contexte de ces bâtiments anciens dont il est nécessaire de respecter les spécificités architecturales et les surfaces habitables.

Isolation thermique

Pour l'isolation des planchers bas, il est possible d'isoler la sous-face du plancher en cas de présence d'une cave avec plancher bois. Dans les autres cas (pas de cave ou plancher en maçonnerie), l'idéal est d'intervenir en surface, par l'ajout d'un complexe isolant avec chape. Toutefois, la présence de carrelage ou de décor d'origine au sol doit orienter vers des techniques plus douces, en sous-face.

En fonction du contexte (grenier ou combles perdues), il est possible de poser un isolant sur le plancher des combles ou de le fixer sous les rampants sous toiture.

L'isolation des murs doit se faire par l'intérieur, en limitant les ponts thermiques au niveau des liaisons avec les planchers et plafonds. Les murs étant en général réalisés en maçonnerie de pierre, il est important de laisser un espace ventilé entre l'isolant et le nu intérieur du mur. En effet, si l'isolant est directement en contact avec le mur, il va se gorger d'humidité et perdre ses capacités isolantes. Pire, il empêchera le mur de se libérer de son humidité, ce qui conduira à une dégradation progressive des maçonneries.

Par ailleurs, la porosité des murs de maçonnerie en moellons de pierre et en meulière permettant l'évaporation de l'humidité, il est déconseillé d'utiliser pour les parements extérieurs des mortiers de ciment ou toute autre préparation étanche comme on pourrait le faire sur des murs en parpaing. Un mortier de chaux est nécessaire pour maitriser cette évaporation de l'humidité.

Système de chauffage

Le changement des équipements de chauffage et la régulation sont susceptibles de réduire les consommations énergétiques. Certains équipements actuellement sur le marché ont des performances bien supérieures aux matériels plus anciens. Le changement du système de production de chauffage peut être l'occasion de réfléchir au système de diffusion. Le fait de passer des tuyaux de chauffage dans un bâtiment comprenant des décors intéressants peut occasionner des destructions et dégrader l'authenticité du bien. Il est donc utile d'apprécier le choix du système de chauffage dans son ensemble à l'aune des questions liées à la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Enfin, afin de garantir la pérennité des ouvrages, mais aussi d'éviter une accumulation d'humidité dans l'habitat, il est essentiel, quand on change les fenêtres, de mettre en place un système de ventilation adapté. Le système de ventilation est à adapter au système de chauffage choisi.

Restauration ou remplacement des ouvertures

Le changement des fenêtres intervient peu en termes de gain énergétique, mais est important pour le confort thermique, c'est-à-dire pour la chaleur ressentie par les habitants. Dans la mesure du possible, il est souhaitable de conserver les fenêtres d'origine si elles sont en bon état, ou de conserver le même dessin si elles doivent être changées. Dans le cas d'un changement, le matériau utilisé peut évoluer, en évitant néanmoins les volants roulants et le PVC.

Concernant le vitrage, une menuiserie en bon état peut supporter l'ajout d'un survitrage intérieur, à la dimension de l'ouvrant, ou le remplacement des vitrages d'origine par des doubles vitrages minces qui respectent le découpage en petit bois actuel de la fenêtre.

Si les murs sont suffisamment épais, on peut aussi envisager la pose d'une seconde fenêtre à l'intérieur en conservant la fenêtre d'origine. C'est de loin la solution la plus efficace sur le plan thermique et acoustique. Elle permet aussi de préserver l'authenticité de la fenêtre.

Extension et abri-voiture

Tout projet d'extension devra être réalisé à l'arrière de la maison, en restant dissimulé depuis l'espace public. Il devra se distinguer du pavillon tout en étant en harmonie avec celui-ci. L'ensemble architectural qui en résulte devra être cohérent et lisible.

Si un abri voiture doit être réalisé, il est recommandé de construire un abri détaché du pavillon, si possible sans masquer ce dernier et avec une architecture la plus simple possible.

Installation de panneaux solaires

L'installation des panneaux solaires sur la toiture du pavillon est généralement prohibée, sauf dans le cas exceptionnel où ceux-ci pourraient être invisibles depuis l'espace public, et si cela s'intègre de façon harmonieuse à la toiture. En revanche, l'installation de panneaux solaires sur les toitures des annexes et des extensions contemporaines est possible, dans la mesure où les panneaux s'intègrent également de façon harmonieuse à la toiture et à l'architecture.

Dispositif de clôture

Il est souhaitable de conserver la clôture d'origine si elle est toujours en place et en bon état, ou de la restaurer si elle est dégradée, dans la mesure du possible.

S'il est envisagé de créer une entrée pour les véhicules, il est recommandé de ne changer qu'une partie la plus réduite possible de clôture afin de préserver l'esprit du lieu. Les matériaux choisis pour réaliser le portail et les piliers d'appui seront réalisés en harmonie avec la clôture. Il est toutefois essentiel d'affirmer le caractère contemporain des éléments ajoutés. Si la clôture doit être changée, elle doit conserver le même rapport à la construction principale.

NLG1 : 31 rue du Brayer





N° de parcelle : AC 534

Datation : vers 1860

Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Cette villa a été construite à l'emplacement d'une ancienne demeure figurant sur le cadastre napoléonien. Habitée d'abord par le tailleur de Napoléon III à la fin du XIXe siècle, elle est ensuite occupée par le compositeur Claude Terrasse, qui invite régulièrement son beau-frère le peintre Pierre Bonnard et le romancier et poète Alfred Jarry. C'est le peintre Bernard Naudin qui s'y établit ensuite à partir de 1922. À cette époque, la demeure est située dans un vaste parc aujourd'hui réduit par le boulevard Paul Pambrun.

Description

Plan et élévation : RDC surélevé + 1 / plan rectangulaire / toit à longs pans et à croupe ; ardoise ; zinc

Matériaux de construction : moellons ? ; enduit

Eléments remarquables : bâtiment implanté sur une parcelle d'angle ; jardin dans l'angle de la parcelle ; petite cour antérieure ; une entrée sur cour et une entrée côté jardin (degrés de bois et porche à lambrequin en bois)

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Pas d'extension
- Pas de division parcellaire

Matériaux :

- Pas de démolition

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Conserver : modénature ; ferronnerie ; lambrequin

NLG2 : 11 rue Gambetta



N° de parcelle : AD 299 Datation : 1er quart XIXe siècle Typologie : Maison de notable

Caractéristiques architecturales

Plan et élévation : RDC+1+combles / plan rectangulaire régulier / élévation ordonnancée / toiture pavillon ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : moellons ; enduit

Eléments remarquables : clôture des années 1900-1910 (mur bahut en meulière et piliers à chaînes en brique) ; porte piétonne surmontée d'une marquise ; chaînes verticales et d'angle à bossage en table ; trumeaux peints avec faux appareil de brique valorisant le décor de plâtre ; travées des baies traitées en ressaut ; linteaux du rez-de-chaussée décorés de motifs en bas relief ; corniches moulurées séparant les différents niveaux ; toiture remaniée reprenant la triparition de l'architecture classique ; lucarne axiale ; souches de cheminée présentant un motif en damier de briques vernissées ; façade sur cour dotée d'un escalier hors œuvre à section octogonale

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension envisageable à l'arrière de la parcelle

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : clôture, marquise, chaînages d'angle, bas reliefs, corniches, lucarne

NLG3 : 3 rue du Richardet





N° de parcelle : AR 232

Datation : vers 1910

Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Villa représentative des meulières du début du XXe siècle

Description

Plan et élévation : RDC+1 / plan en L / toiture à deux pans en tuiles

Matériaux de construction : murs et clôture en meulière, frises en brique

Eléments remarquables : villa très peu dénaturée, appartenant au premier lotissement des Richardets, présente sur la photographie aérienne de 1932. La carte postale du début du XXe siècle atteste de son bon état de conservation. Seuls l'aisselier et l'épi de faîtage ont disparu.

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension envisageable plutôt en annexe, coude possible ou dans le creux du L, contre le mur en enduit

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : clôture, garde-corps, portail, tuiles

NLG4 : 14 bis avenue de Bourgogne



N° de parcelle : AP 433 Datation : vers 1920 Typologie : Pavillon

Caractéristiques architecturales

Appartient au lotissement « Paris-Est ». Pavillon de l'entre-deux-guerres

Description

Plan et élévation : Sous-sol+RDC+1+ combles aménagés / plan rectangulaire avec entrée latérale donnant sur le jardin ; petite dépendance à l'arrière / toiture à longs pans ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : maçonnerie en ciment et briques ; enduit peint beige

Eléments remarquables : linteaux métalliques timbrés de fleurettes et doublés de briques disposées en redents ; encadrements de baies et des angles traités par des chaînages harpés ; bandeaux en brique ; aisseliers en bois sculptés ; cheminées en brique ; inscriptions dans les petits ornements en forme de losange au niveau de la façade du RDC

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Ajout ou suppression des extensions possible si elles ne dénaturent pas l'ensemble
- Conserver les cheminées

Matériaux :

- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Ne pas couvrir la brique apparente et les chaînages d'angles en ciment
- Réutiliser les mêmes matériaux de façade
- Retour aux persiennes le cas échéant, éviter le PVC

Façades et éléments remarquables :

- Ravalement des façades : reprise à l'identique des enduits ou application de couleurs complémentaires
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : décors de briques et leur agencement en redents, linteaux métalliques au-dessus des baies ornés de fleurettes, aisseliers en bois sculptés, ornements en forme de losange avec inscriptions

NLG5 : 31 rue Gambetta



N° de parcelle : AD 423 Datation : vers 1901-1905 Typologie : Ancien presbytère ; Villa

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural et/ou de quartier ; villa bien conservée

Description

Plan et élévation : RDC +1 + combles / toiture à deux pans avec lucarne ; extension récente accolée à la villa, à l'arrière, côté jardin

Matériaux de construction : meulière, brique

Eléments remarquables : frise, chaînage d'angles, encadrement de baies, marquise, garde-corps ; clôture métallique sur mur bahut en meulière et portails à piliers en brique

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension : destruction recommandée de l'extension contiguë à la villa, retrouver l'état initial. Éventuel remplacement avec un projet mieux intégré

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage du soubassement meulière à haute pression
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Pas de modification des ouvertures
- Conserver : éléments de modénature en brique, marquise, garde-corps

NLG6 : 2 rue Léo Lagrange



N° de parcelle : AB 377 Datation : vers 1900-1910 Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural et/ou de quartier ; villa située au cœur d'une parcelle d'angle

Description

Plan et élévation : RDC+1 / plan carré / toiture à trois pans avec lucarne

Matériaux de construction : meulière, brique. Annexe ajoutée en brique avec un toit en appentis

Eléments remarquables : portail à piliers de brique ; entrée latérale couverte d'un porche vitré à structure métallique ; modénature en brique : encadrement de baies et bandeaux, linteaux métalliques timbrés de fleurettes et doublés de brique ; aisselier en partie manquant

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Pas d'extension accolée à la villa susceptible de dénaturer le bâti
- La serre peut être retirée

Matériaux :

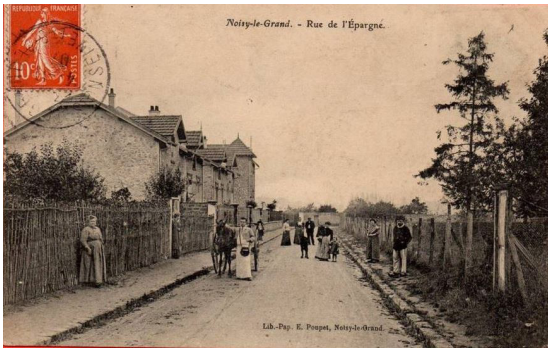
- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : éléments et matériaux de modénature, garde-corps, persiennes métalliques, épis de faîtage

NLG7 : 4,6,8,10 rue Léo Lagrange





N° de parcelle : AB 373, AB 374, AB 375, AB 376 Datation : vers 1900 Typologie : Maisons-jumelles

Caractéristiques architecturales

Témoin de la première urbanisation du quartier

Description

Plan et élévation : RDC surélevé +1 / plan rectangulaire régulier / toit à longs pans ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : meulière ; modénature brique ; enduit partiel

Eléments remarquables : entrées latérales ; deux travées en rez-de-chaussée ; baie axiale au grenier ; linteaux métalliques timbrés de fleurettes ; garde-corps

Maison n°1 avec arcs de décharge au rez-de-chaussée et relevé de toiture formant pignon avec une baie cintrée au grenier

Maison n°2 avec baies rectangulaires et lucarne passante

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension envisageable en fond de parcelle, non accolée aux pavillons

Matériaux :

- La maison en meulière apparente peut être enduite sur le modèle de la seconde maison : couche d'enduit uniquement à la chaux, pas d'enduit au ciment
- Volets roulants : retour aux persiennes, éviter le PVC

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : modénature brique, linteaux métalliques, garde-corps

NLG8 : 25, 27 rue de la Baignade





N° de parcelle : AC 296, AC297 Datation : vers 1875-1900 Typologie : Maison de notable

Caractéristiques architecturales

Cour commune présente sur les plans de l'État Major et du Dépôt de Guerre

Description

Plan et élévation : Sous-sol RD+1 + combles (avec ajout de velux) / plan en L / toiture à longs pans / présence d'une cour et des communs + un garage (ajout récent)

Matériaux de construction : maçonnerie de moellons (?) ; enduit de façade ; briques et ciment pour les piliers du portail ; tuiles plates ; bardage de bois

Eléments remarquables : élévation en travées ; mur de clôture sur rue ; portail à piliers de briques à bossages en ciment « un sur deux » surmontés de deux décors de vasques ouvragées en métal ; chaînage d'angle

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Ajout ou suppression des extensions possibles si elles ne dénaturent pas l'ensemble
- Conserver : plan d'origine et communs

Matériaux :

- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Retour aux persiennes le cas échéant, éviter le PVC

Façades et éléments remarquables :

- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Ravalement des façades : reprise à l'identique des enduits ou application de couleurs complémentaires
- Conserver : piliers de briques de la clôture et leurs sculptures, chaînages d'angle

NLG9 : 25 bis rue de la République





N° de parcelle : AZ 455 Datation : 1850-1900 Typologie : Maison de bourg

Caractéristiques architecturales

Vestige rare représentatif de l'habitat du type maison de bourg situé en centre-ville

Description

Plan et élévation : RDC+1 surélevé avec entrée latérale vers le premier étage / plan rectangulaire / toiture à longs pas ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : maçonnerie en moellons de pierres et ciment ; revêtement en enduit

Eléments remarquables : élévation à travées régulières ; typologie architecturale ; portail en bois ; persiennes d'origine ; corniches moulurées situées au couronnement de la façade et utilisée comme séparation des deux niveaux ; encadrements de baies moulurés ; chaînage d'angle ; ferronneries aux balcons aux motifs d'entrelacs et de nature végétale ; pilier de clôture en ciment enduit avec chapeau de tuile d'origine

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Ajout ou suppression des extensions possibles si elles ne dénaturent pas l'ensemble
- Conserver : plan d'origine et élévation en travées
- Renforcer et nettoyer le bandeau en soubassement de ciment

Matériaux :

- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Retour aux persiennes le cas échéant, éviter le PVC
- Restaurer le portail en bois
- Restaurer le chapeau en tuile du mur de clôture entourant le portail

Façades et éléments remarquables :

- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Ravalement des façades : reprise à l'identique des enduits ou couleurs complémentaires
- Conserver et restaurer : corniches moulurées ; éléments de ferronnerie

NLG10 : 26 avenue du Général de Gaulle



N° de parcelle : AZ 260 Datation : vers 1900 Typologie : Villa Tulipier

Caractéristiques architecturales

Représentaif d'un style architectural et d'une strate sociale locale

Description

Plan et élévation : RDC +2 + combles / plan carré / toit en croupe à pans brisés ; ardoises

Matériaux de construction : brique ; pierre

Eléments remarquables : portail d'origine avec piliers brique et pierre (écriteau «Le Tulipier») ; maçonnerie brique (ultérieurement peinte en rose) avec chaines d'angle, bandeaux, corniches et encadrements de baies en pierre ; lucarnes cintrées à volutes ; partie en avancée (R+1) dotée de baies à couvrement triangulaire et d'une tourelle d'escalier coiffée d'une flèche à huit pans ; présence d'un grand parc et d'une pièce d'eau à l'arrière de la villa

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension envisageable à l'arrière de la parcelle, non visible depuis l'avenue
- Pas de division parcellaire

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Retrouver la teinte naturelle des briques le cas échéant
- Conserver : portail, bandeaux et corniches, lucarnes, tourelle, marquise, ferronnerie

NLG11 : 63 rue Rouget de l'Isle





N° de parcelle : AS 30 Datation : 4e quart du XIXe siècle Typologie : Maison de notable

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural et/ou de quartier

Description

Plan et élévation : RDV surélevé + 1 étage / plan rectangulaire / toit à croupe ; tuiles mécaniques ; rajout postérieur d'un velux visible depuis la rue

Matériaux de construction : meulière ; enduit partiel ; rocaillage

Eléments remarquables : cinq travées ; perron à double volée à balustrade et surmontée d'une marquise ; enduit traité en faux appareil ; modénature (encadrements de baie et clés) ; garde-corps conservés ; à l'étage, trumeaux recevant des tables vides laissant voir la maçonnerie de rocaille, tout comme sous la corniche ; chaînes verticales d'angle

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Possibilité de remplacer les extensions existantes en les conservant à l'arrière

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Pas de velux supplémentaire

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : modénature ; marquise ; perron ; ferronnerie rocaillage ; persiennes ; clôture et portillon

NLG12 : 3 allée de la Louisiane



© Jean-Bernard Vialles, Region Ile-de-France

N° de parcelle : AK 408 Datation : vers 1910-1920 Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural et d'une strate sociale

Description

Plan et élévation : RDC surélevé + 1 + combles / plan en L / toit à longs pans ; demi-croupe ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : meulière ; enduit partiel

Eléments remarquables : porte piétonne axiale couverte d'un auvent de tuiles ; maçonnerie meulière ponctuée de frises et damiers en brique, bandeaux et blocs de pierre (clés), et de cerne de céramique au niveau des extrados d'arc ; lucarne rampante ; épis de faîtage en terre cuite ; aisseliers

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension envisageable en annexe contre la clôture

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Fenêtres et porte en PVC : retour conseillé au bois

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : persiennes ; garde-corps ; cheminée ; balustrade ; clôture

NLG13 : 23,25 avenue Georges Clémenceau



N° de parcelle : AZ 279, AZ 280 Datation : vers 1900 Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural et/ou de quartier

Description

Plan et élévation : RDC + 1 / plan rectangulaire régulier / toit à longs pans ; tuiles mécaniques ; villa divisée en 2 postérieurement

Matériaux de construction : meulière; rocaillage ; brique

Eléments remarquables : clôture d'origine (mur bahut en meulière-silex et piliers de brique); bâtiment à quatre travées dont les deux centrales forment un léger avant-corps ; porte piétonne couverte d'un auvent à lambrequin ; linteaux brique-métal ; aisseliers ; grenier

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Possibilité de remplacer les extensions existantes à l'arrière du bâtiment

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : aisseliers ; ferronnerie ; rocaille ; décor en brique ; linteau en métal

NLG14 : 65, rue de la République





© Jean-Bernard Vialles, Region Ile-de-France

N° de parcelle : AZ486

Datation : vers 1900

Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural et d'une strate sociale

Description

Plan et élévation : RDC surélevé + 1 + combles / plan rectangulaire irrégulier / toit à longs pans ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : meulière ; enduit partiel

Eléments remarquables : clôture d'origine avec piliers briques ; édifice d'inspiration Art nouveau ; entrées axiale et latérale sous auvents de tuiles en écailles ; travée de l'escalier marquée par des baies géminées à trumeau en brique jaune au niveau du palier, et par une lunette au couronnement de la cage d'escalier, soulignée d'un bas-relief en faïence ; petit balcon ménagé au-dessus de l'entrée ; arcs et appuis de baies en brique ; bandeaux brique avec briques disposées en redans ; ferronnerie d'origine ; lucarnes ; girouette ; souche de cheminée avec agrafe en forme de S

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension envisageable non visible depuis la rue

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Volets : retour aux persiennes le cas échéant, éviter le PVC

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Descente des eaux pluviales : refaire un seul coude le cas échéant
- Conserver : cheminée, épi de faitage, garde-corps, clôture, tuiles

NLG15 : 97 rue Rouget de l'Isle



N° de parcelle : AS 136 Datation : vers 1910 Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural et/ou de quartier

Description

Plan et élévation : RDC + 1 + combles / plan en L / toit à longs pans ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : meulière ; brique

Eléments remarquables : murs et piliers de clôture d'origine ; marquise ; arcs de briques doublées de céramique turquoise, avec clés et impostes ; persiennes métalliques ; bandeau brique séparant les deux niveaux ; appuis de fenêtres soulignés de briques ; frise brique et céramique à motifs floraux au premier étage ; garde-corps d'origine ; cabochons de céramique ; aisseliers sur consoles de brique ; épis de faîtage

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Pas de nouvelle extension
- Possibilité de remplacer les extensions existantes en les conservant à l'arrière de la maison, non visibles depuis la rue

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Volets roulants : retour aux persiennes, éviter le PVC
- Le cas échéant, restitution d'une porte d'entrée et d'une clôture qui s'intègrent mieux

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : modénature ; décors de façades en brique et céramique

NLG16 : 11, rue de Malnoue



N° de parcelle : AZ437 Datation : vers 1900-1910 Typologie : Villa du Jeu d'Arc

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural et d'un propriétaire

Antoine-Camille Pascal, menuisier-ébéniste fondateur de la menuiserie Pascal (205 rue Pierre Brossolette) au tournant des XIXe et XXe siècle, fait édifier au début du XXe siècle cette villa pour sa retraite dans un Jeu d'Arc, terrain où se pratique le tir à l'arc.

Description

Plan et élévation : RDC +1 + combles / plan en L / toit en demi-croupe ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : moellons (?) ; enduit

Eléments remarquables : baies à arc de brique rouge et jaune (en anse de panier au rez-de-chaussée, surbaissés à l'étage et cintré au comble) surligné de carreaux de faïence bleu ; écriteau «Villa du Jeu d'Arc» au niveau de l'allège de la baie de droite du premier étage ; persiennes métalliques ; cabochons de céramique ; aisseliers ; demi-croupe avec acrotères et épis de faîtage en terre cuite

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension envisageable, non visible depuis la rue

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : céramique ; décor briques ; aisselier

NLG17 : 43, rue Roger Cailteux



N° de parcelle : A0 396

Datation : vers 1910-1920

Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Lotissement de la Pointe

Description

Plan et élévation : RDC surélevé + 1 + combles / plan rectangulaire régulier / toit à longs pans ; demi-croupe ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : soubassement meulière ; brique ; enduit partiel

Eléments remarquables : porte piétonne centrale couverte d'une marquise ; encadrements de baies et chaînages d'angle brique traités en harpe ; ferronnerie ; extension gauche garage bien réalisée

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension envisageable en fond de parcelle

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Pas de volets roulants en PVC

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Pas de peinture des briques
- Conserver : marquise ; encadrements de baies ; ferronnerie ; clôture

NLG18 : 10, avenue du Baron Louis



N° de parcelle : AC 167 Datation : vers 1920 Typologie : Pavillon

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural et d'une strate sociale

Description

Plan et élévation : RDC surélevé +1 + combles / plan rectangulaire régulier/ toit à longs pans ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : soubassement meulière ; enduit

Eléments remarquables : clôture d'origine avec mur bahut en meulière ; jardin postérieur ; ferronnerie conservée (garde-corps et porte d'entrée) ; persienne métalliques ; modénature ciment ; corbeaux sculptés

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension envisageable en fond de parcelle, non accolée au pavillon pour ne pas le dénaturer

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade de la meulière
- Pas de volets roulants en PVC

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage du soubassement meulière à haute pression
- Conserver : modénature en ciment, garde-corps, persiennes, marquise

NLG19 : 14, avenue de l'Etoile



N° de parcelle : AM 158

Datation : vers 1920-1930

Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Représentatif d'un style architectural ; ancien lotissement Beauséjour

Description

Plan et élévation : RDC surélevé +1+ combles / plan carré/ toit en demi-croupe ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : meulière ; enduit partiel ; brique vernissée

Eléments remarquables : clôture en ciment armé ; basse entrée de garage ; entrée latérale ultérieurement couverte ; à l'étage, bow-window à trois pans et baie ; bandeau de briques vernissées filant au niveau des linteaux ; baie du grenier sous la demi-croupe ; haute souche de cheminée en brique ; acrotères ; garde-corps

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Extension possible à l'arrière, non visible de la rue et/ou annexe
- La couverture et la fermeture de l'entrée latérale peuvent être reconfigurées avec des matériaux s'intégrant mieux aux matériaux d'origine

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Pas de volets roulants en PVC

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : décors, notamment la brique vernissée, clôture, bow-window, cheminée, ferronnerie

NLG20 : 47 bis, rue Camille Flammarion



© Jean-Bernard Vialles, Region Ile-de-France

N° de parcelle : AL 780 Datation : vers 1920-1930 Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Lotissement pavillonnaire de la Grenouillère, constitué entre 1925 et 1946 puis durant la Reconstruction (années 1950 et 1960). Tient son nom de la ferme de la Grenouillère (anciennement ferme des Huttereaux) et constitue l'un des premiers lotissements de l'entre-deux-guerres, aujourd'hui très modifié.

Description

Plan et élévation : RDC surélevé +1 + combles / plan rectangulaire régulier / toit en demi-croupe ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : soubassement meulière à joints rubanés ; enduit partiel

Eléments remarquables : piliers de clôture en meulière couronnés de briques ; entrée à double volées à balustrade encadrant la porte de garage ; porte piétonne couverte d'une marquise et flanquée de deux baies ; bandeau bi-chrome de briques ; corbeaux bois sculptés ; demi-croupe à épis de faîtage

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Pas d'extension

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Pas de volets roulants en PVC

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Enduit envisageable sur les murs latéraux
- Conserver : modénature en ciment ; marquise ; persiennes métalliques ; clôture ; tuiles ; cheminée ; épi de faîtage

NLG21 : 10, rue de la Terrasse



N° de parcelle : AD 128 Datation : vers 1920-1940 (?) Typologie : Pavillon

Caractéristiques architecturales

Typologie architecturale dont certains aspects renvoient au style Art Déco

Description

Plan et élévation : Sous-sol+ RDC surélevé +1+ combles aménagés / plan rectangulaire avec un avant-corps en façade à l'arrière ouvrant sur le jardin / toiture brisée et à deux pans

Matériaux de construction : clôture en ciment et piliers en pierre de taille enduits ; maçonnerie de ciment ; appareillage de moellons de pierre ; enduit pour les parties supérieures ; tuiles mécaniques ; ferronneries peintes ; consoles des balcons en ciment armé ; garde-corps en bois peint

Eléments remarquables : baie de type bow-window ; travail en travées des façades , appareillage en moellons de pierre ; aisseliers de bois peint ; balcons en bois peints ; ferronneries peintes en partie supérieure des baies et sur la porte ; clôture avec piliers de pierres de taille ; motifs de faux pans de bois ; persiennes ; entrée latérale avec perron ; balcon à la suite du perron avec jardinière

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Ajout ou suppression des extensions possibles si elles ne dénaturent pas l'ensemble

Matériaux :

- Préservation des persiennes, éviter le PVC
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Préserver l'appareillage de pierre apparent

Façades et éléments remarquables :

- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Ravalement des façades : reprise à l'identique des enduits ou couleurs complémentaires
- Ne pas recouvrir l'appareillage de moellons de pierre apparent
- Conserver : forme des baies ; ferronneries ; garde-corps en bois ; aisseliers ; motifs de faux pans de bois

NLG22 : 29 bis, rue Léo Lagrange



N° de parcelle : AB 863 | Datation : vers 1930 | Typologie : Pavillon

Caractéristiques architecturales

Pavillon de l'entre-deux-guerres

Description

Plan et élévation : RDC surélevé + 1 + combles / plan rectangulaire / toiture à longs pans et en demi-croupe avec lucarnes

Matériaux de construction : moellons apparents et calcaires, enduit de revêtement ; tuiles mécaniques et verre ; ciment en modénatures ; clôture en ciment armé , bois pour le portail d'entrée

Eléments remarquables : clôture en ciment armé ; perron ; entrée dotée d'un portail avec auvent à aisseliers ; toiture en demi-croupe ; moellons apparents ; faux pans de bois en ciment ; lucarnes de toit ; ouverture de type « bow-window » en partie latérale ; fenêtres en demi-lune

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Ajout ou suppression des extensions possibles si elles ne dénaturent pas l'ensemble
- Conserver : clôture, porche d'entrée à auvent, entrée (ou ouverture latérale) bow-window ; la composition des façades ; perron ; toiture en demi-croupe

Matériaux :

- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Ne pas couvrir la pierre apparente et le ciment de modénature
- Réutiliser les mêmes matériaux de façade
- Retour aux persiennes le cas échéant, éviter le PVC

Façades et éléments remarquables :

- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Ravalement des façades : reprise à l'identique des enduits ou application de couleurs complémentaire
- Conserver les éléments de décors, les moellons apparents, les faux pans de bois en ciment, les encadrements des ouvertures

NLG23 : 15, rue Rouget de l'Isle



N° de parcelle : AI 730

Datation : vers 1940

Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Pavillon de l'entre-deux-guerres

Description

Plan et élévation : RDC surélevé + 1 / plan en L / toit à croupe ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : meulière ; enduit partiel

Eléments remarquables : sous-sol avec garage ; triplet de baies à encadrements moulurés; étage avec triplet de baies souligné par un balcon en béton couronné d'un auvent en tuile ; corbeaux sculptés

Jardin à l'avant de la parcelle

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Pas d'extension à l'avant de la parcelle

Matériaux :

- Pas de démolition
- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Volets roulants : retour aux persiennes, éviter le PVC

Façades et éléments remarquables :

- Pas de démolition
- Pas de modification des percements
- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Conserver : modénature ; balcon en béton ; corbeaux sculptés

NLG24 : 13, rue Léon Bernard





N° de parcelle : AD 140

Datation : vers 1950

Typologie : Villa

Caractéristiques architecturales

Maison d'architecte d'inspiration Le Corbusienne

Description

Plan et élévation : RDC surélevé + combles / plan rectangulaire régulier / toit terrasse ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : béton ; enduit

Eléments remarquables : parcelle d'angle ; villa du milieu des années 1950 d'inspiration Le Corbusienne ; un rez-de-chaussée surélevé avec dégagement d'un portique au sous-sol grâce aux pilotis de béton ; fenêtres bandeau ; villa entourée d'un jardin ouvert et visible depuis la rue (clôture basse)

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Pas d'extension
- Pas de modification de la structure

Matériaux :

- Pas de démolition

Façades et éléments remarquables :

- Pas de modification des percements

NLG25 : 8, rue Léon Bernard

N° de parcelle : AE 428

Datation : vers 1960

Typologie : Pavillon



Caractéristiques architecturales

Ancienne « villa » du lotissement du Parc de Périac ou Parc de la Mairie

Description

Plan et élévation : Sous-sol avec garage+ RDC surélevé +1+ combles avec balcon à l'arrière et entrées latérales et arrière couvertes / plan rectangulaire / toiture en croupe avec lucarnes rampantes ; tuiles mécaniques

Matériaux de construction : maçonnerie de béton ; revêtement de briques ; enduit sur la façade nord; soubassement avec un parement en pierre à traitement rustique ; jardinières ornant les baies en ciment ; clôture en quadrillage de ciment armé

Eléments remarquables : portail à piliers de brique et porche à l'angle de la parcelle ; baies latérales jumelées soulignées par des jardinières ; bow-windows à baies triples en travée centrale (RDC+1) ; ferronneries des garde-corps, persiennes d'origine

Structure :

- Pas de démolition
- Pas d'isolation thermique par l'extérieur
- Pas de surélévation
- Ajout ou suppression des extensions possibles si elles ne dénaturent pas l'ensemble
- Conserver : clôture, porche d'entrée, entrées couvertes, plan et composition des façades (bow-windows)

Matériaux :

- Pas de ciment artificiel ni de mortier adjuvant pour la réfection des joints de façade
- Retour aux persiennes, éviter le PVC
- Ne pas couvrir la brique apparente
- Réutiliser les mêmes matériaux de façade

Façades et éléments remarquables :

- Pas de nettoyage des façades à haute pression
- Ravalement des façades : reprise à l'identique des enduits ou application de couleurs complémentaires
- Conserver : décors et éléments de modénatures (jardinières des baies, ferronneries, baies jumelées)

NLG_SEQ_1 : Cour commune, Cour Chilpéric

N° de parcelle : AD391, AD392, AD393, AD394, AD395, AD396, AD397, AD398, AD401, AD404, AD533, AD534

Datation : Epoque mérovingienne



Intérêt historique et architectural

La cour Chilpéric correspondait aux dépendances de l'ancienne villa royale des mérovingiens à Noisy-le-Grand, rendez-vous de chasse du roi Chilpéric Ier, dont le palais de Chelles était très proche. Les bâtiments disposés en U servaient vraisemblablement de logement pour les officiers et/ou les servants et la demeure royale a aujourd'hui disparu.

Eléments remarquables

Le témoin le plus significatif de cet ancien ensemble est le mur épais (80 cm d'épaisseur environ) renforcé par des contreforts aujourd'hui bétonnés, qui clôturait la cour et endossait le rôle de mur de soutènement imposé par la déclivité du terrain.

Ce bâtiment fermant la cour vers le nord a été scindé en trois maisons distinctes et a vu ses ouvertures reprises. Il est de plain-pied avec grenier côté cour, sauf dans sa partie ouest qui a certainement été surélevée.

L'aile est de la cour, à R+1, a de même été divisée en plusieurs propriétés qui ont aménagé des jardins sur l'emprise de la cour. Le bâtiment, à R+1 aussi, sur la droite en entrant dans la cour Chilpéric, appartenait également à cet ensemble très modifié.

NLG_SEQ_2 et NLG_SEQ_3 : Rue Brossolette



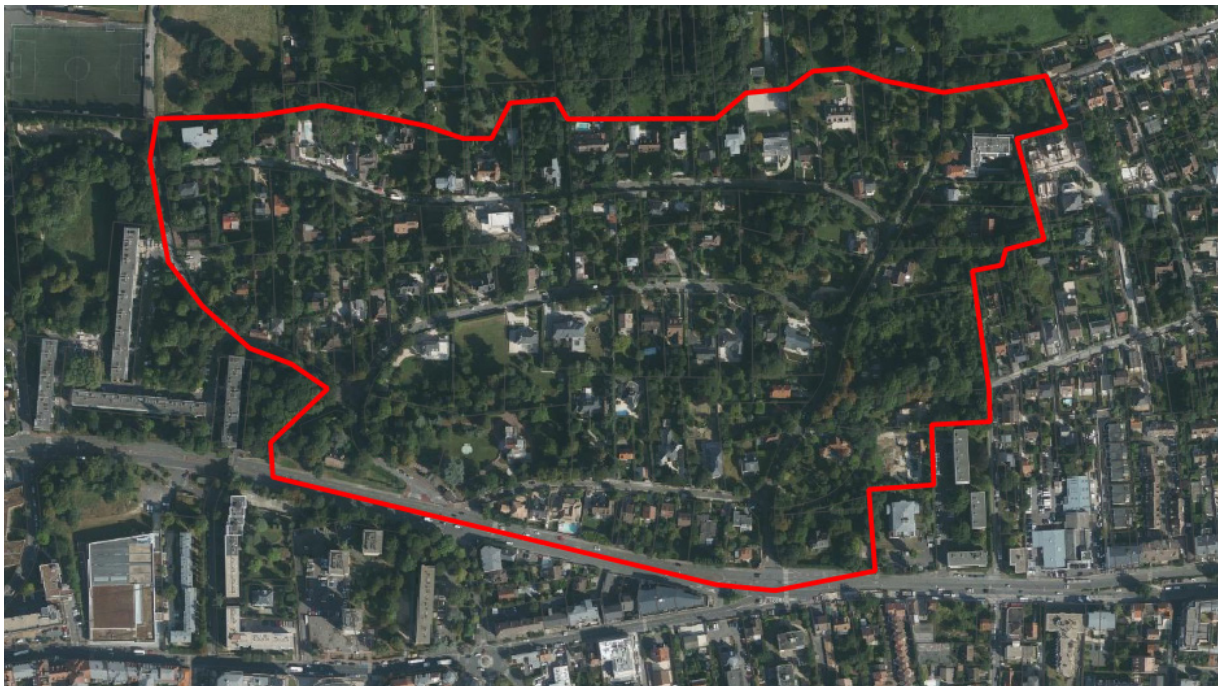
Connue d'abord sous le nom de rue de l'Echelle, la rue Pierre Brossolette devient la rue Montmarcel jusqu'au milieu du 19e siècle, puis la Grande Rue avant d'être renommée en 1945 du nom de l'homme politique, journaliste et résistant Pierre Brossolette. Depuis l'époque moderne, la commune s'est développée autour de cette artère principale, principalement avec l'implantation de nombreux commerces au fil du temps : ateliers d'artisans dans les arrière-cours, auberges, fermes pratiquant la vente directe, boutiques de détail (boulangeries, charcuteries, pharmacies, merceries, épiceries...)

Jusqu'aux années 70, elle est le passage obligé de transit sur la voie de grande communication Paris-Lagny (RD10).

À partir des années 1960, avec le développement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et de nouveaux quartiers (Champy, Pavé-Neuf, Mont-d'Est...), la rue Brossolette n'est plus ni le centre unique de la commune, ni la voie principale de circulation, remplacée par le boulevard Paul-Pambrun en 1974 et l'A4 en 1976. Le déclin du petit commerce dans l'artère historique de la commune s'amorce, amplifié par le développement des centres commerciaux.

Aujourd'hui, la morphologie du quartier a été préservée tout en requalifiant les espaces publics afin de redonner une place aux piétons et de marquer à nouveau cette rue comme l'artère commerçante principale de la ville.

NLG_SEQ_4 : Quartier de Villeflix



Le fief de Villeflix est attesté dès le XIIe siècle. Il semble qu'à l'origine, il s'étendait jusqu'à la rue Gambetta. Mais au fil des siècles, les propriétaires de Villeflix vendent des portions du domaine qui donnent naissance à d'autre fiefs : les Arches, la Roche-du-Parc et la Butte.

A partir de 1852, le domaine est divisé en petites parcelles et des lots sont vendus. C'est à ce moment que furent créées les rues actuelles du Parc de Villeflix qui reprennent le tracé des allées de l'ancien parc à l'anglaise.

La vente de ces terrains à la commune en 1894 accélère la construction des lotissements. S'élèvent alors, à la fin du 19e siècle des villas issues d'offres de promoteurs qui lotissent les parcs de terrains assez vastes avec de belles demeures. Ainsi va se constituer petit à petit le quartier de Villeflix délimité par la Marne. Il existe encore aujourd'hui des vestiges du domaine de Villeflix :

- Le Nymphée daté entre 1695 et 1708, inscrit au titre des Monuments historiques depuis 2000. Un plan hydraulique de 1774 indique que la grotte comportait un masque jetant l'eau dans deux bassins, aujourd'hui disparus. Il ne reste que l'appareillage de pierre, de rocaille et de silex, l'aménagement des bancs et la calade de cailloux lavés.

- Le haras, édifié vers 1852 par Charles Bignan. La clôture qui longe actuellement l'allée de Maintenon, entre le boulevard Paul Pambrun et l'avenue Emile Cossonneau, avec ses piliers en briques et pierres de taille, en est le seul vestige conservé.

Fiches patrimoine - Rosny-sous-Bois

Volet patrimonial : AMS STRAM GRAM - Jean-Marc ALIOTTI

Architecte DPLG - Architecte du patrimoine - Urbaniste

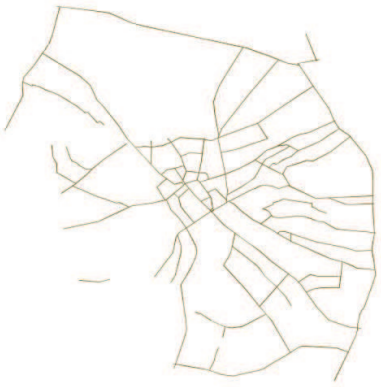
MISE EN PLACE DE LA TRAME PATRIMONIALE

Ce volet patrimonial du PLU est la traduction d'un travail d'appréhension du territoire qui se situe à plusieurs échelles :

- *À l'échelle du Grand Site, du Paysage, de sa géographie, de la relation de la ville avec son site, et du site avec la ville,*
- *À l'échelle du Temps, dans l'analyse historique de la mise en place de la ville, dans la recherche de ses ancrages, de ses permanences, de ses ruptures,*
- *À l'échelle du ou des Territoires de la ville, des secteurs typo-morphologiques, des espaces qualifiants qui « tiennent » la ville, des espaces de solidarité ou de cohérence,*
- *À l'échelle du Bâti enfin, de son image à son usage, de sa qualité, de sa variété.*

L'analyse patrimoniale a pour objet la définition de ce qui aujourd'hui est perceptible, est vécu comme patrimoine. A ce titre, elle est volontairement limitée au patrimoine architectural antérieur à 1945.

La prise en compte du bâti plus récent, plus proche de nous, qui à l'avenir est susceptible de devenir patrimoine ou d'être vécu comme tel, étant donnée l'évolution de la conscience patrimoniale, pourra faire l'objet d'une étude ultérieure.



Mise en place de la trame viaire structurante

Le tissu urbain de Rosny s'est tissé en trois temps principaux répondant à des économies territoriales différentiées :

• Un temps de genèse liée à une économie rurale, investissant le territoire, le domestiquant, l'adaptant à la mise en culture des terroirs. Le village s'implante dans le fond de la vallée. Les coteaux accueillent les plantations, et notamment les vignes sur les coteaux les mieux exposés : le parcellaire en lanière si caractéristique imprime le territoire. Les plateaux, grâce à leur position de promontoire, reçoivent des activités défensives (le Fort) et représentent, par la qualité des vues qu'ils offrent, des secteurs privilégiés pour l'accueil de Grandes Propriétés aristocratiques tel que le château d'Avron.
Le bourg fonctionne alors avec une organisation rurale. Ses produits, réputés pour certains, alimentent le marché parisien.



Évolution trame viaire : voirie 19ème

•Un temps de développement liée à une économie urbaine résidentielle, de banlieue. L'arrivée du train crée une nouvelle relation entre le bourg et Paris. La relation vivrière est dépassée. Le bourg devient une terre d'élection et accueille désormais de nouveaux habitants qui vivent à Rosny mais travaillent en dehors de la petite cité. Le parcellaire en lanière est investi par des pavillons, sans toutefois de remembrement : c'est pour cela qu'il est encore si lisible sur des documents de type photographie aérienne.



Évolution trame viaire : voirie 20ème

•Un temps de confortation enfin, liée à une économie urbaine plus fonctionnaliste, organisant et répartissant la ville selon des fonctions précises et spécialisant les quartiers : c'est le temps des grands ensembles, des grands équipements urbains et commerciaux : la forme urbaine change avec l'échelle et surtout, le parcellaire originel disparaît dans ces secteurs qui font l'objet d'opérations lourdes.

L'observation de l'évolution des trames viaires et parcellaires raconte le développement de la ville, son investissement et sa mise en valeur par les hommes.



Trame viaire originelle sur parcellaire actuel

DIVERSITÉ DU PATRIMOINE ROSNÉEN

L'étude patrimoniale invite à une prise en compte multiple du patrimoine de Rosny-sous-Bois, de son patrimoine paysager et urbain qui fait ressortir des ensembles, des ambiances, des cohérences, à son patrimoine bâti lié à une valeur d'image et d'usage des éléments, valeurs trouvant leur expression patrimoniale définitive dans leur valeur culturelle qui crée et explicite le lien entre image et usage.

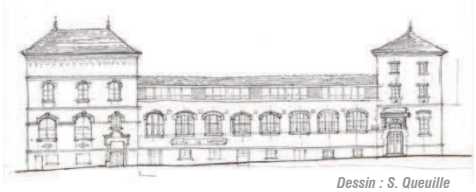
Le patrimoine de la ville est présenté sous deux volets, l'un lié aux constructions en tant qu'objet individualisé, l'autre lié à des séquences urbaines, présentant une valeur patrimoniale dans leur homogénéité, dans leurs particularités.

PATRIMOINE BÂTI :

Le PLU répertorie quatre catégories de constructions qui participent à l'originalité du paysage de Rosny-sous-Bois et racontent son histoire-ses histoires :
- *les édifices remarquables,*
- *les maisons rurales et de bourg,*
- *le patrimoine pavillonnaire des villas,*
- *les immeubles collectifs.*

• Les édifices remarquables :

L'architecture « fait » l'image de la ville et sert d'outil de communication, d'affirmation de la puissance publique, civile, institutionnelle et religieuse. Le monument crée des repères dans la ville, l'accompagne, la situe. La société civile s'affirme également dans son architecture, dans la mise en place de bâtiments signifiants, porteurs de sens pour la communauté.
Il s'agit de constructions présentant une qualité certaine, soit par leur expression architecturale, soit par leur usage, leur rôle urbain. Mais ce sont aussi des constructions qui peuvent être ni monumentales, ni identitaires mais qui font figure d'exception, par leur architecture, leur histoire, en tant que patrimoine objet.
Il s'agit de repères alliant démonstrations volumétriques : les emprises au sol comme l'école du Centre, les hauteurs avec le clocher de l'église Sainte-Geneviève, les profondeurs bâties telles que le bâtiment de la Poste.
Il s'agit aussi de repères de façades ordonnancées d'une forte qualité de parement tels que la pierre de taille, la pierre de meulière et la brique polychrome et de toitures associées où les jeux de débords et de formes sont présents (Gare).
Les édifices emblématiques illustrent de grandes périodes de l'histoire de l'architecture française. Entre néoclassicisme, néo-roman, néo régionalisme et style moderne, les constructions traduisent par leurs détails significatifs leur volonté de montrer un attachement à un courant de pensée, et une appartenance stylistique dans un langage très homogène.
L'image de la ville en est que plus renforcée et affirmée.



Dessin : S. Queuille

L'Ecole Bétrémieux, monument dans la ville, exprime un idéal républicain et raconte le passage du petit bourg rural à une petite cité de banlieue



L'ancienne mairie



et la gare

• Les maisons rurales et de bourg :

Elles racontent le passé rural de la ville, ses activités, ses métiers, ses savoirs-faire. Généralement d'architecture modeste, ces maisons présentent des espaces importants dédiés au travail qui sont imbriqués au lieu de vie : cour, passage et auvent charretier, écuries, cellier, grenier à fourrage...

Ce type de constructions utilise encore un vocabulaire simple, des caractéristiques essentielles qui lient les anciens usages et l'image de représentation dans le quartier, dans la ville. C'est un volume simple avec des façades enduites aux travées de baies irrégulières et sans décor, des accès cochers systématiques permettant les passages de chariots.



La rue Saint-Denis offre le plaisir du souvenir de Rosny, petit bourg rural

Dessin : S. Queuille



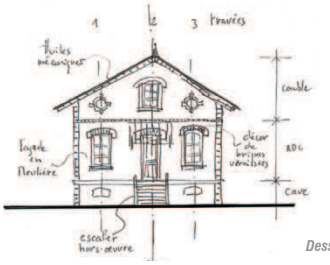
Rue de Nanteuil, ancienne ferme

DIVERSITÉ DU PATRIMOINE ROSNÉEN

• Le patrimoine pavillonnaire des villas :

Les pavillons et les villas racontent avec souvent beaucoup d'inventivité le passage du bourg à la ville de banlieue. Les villas, pavillons, maisons jumelles se déclinent dans une grande variété stylistique, de la plus simple à la plus cossue mais répondent toujours au même modèle symbolique et culturel de ce que représente « la maison », voire la « maison idéale ».

Les pavillons et les villas sont synonymes de fantaisie architecturale, que ce soit dans leurs volumétries, leurs implantations à l'alignement ou en biais par rapport à la rue, dans l'emploi des matériaux et leurs mises en œuvre (meulière maçonné en gros moellons ou accroché en petits morceaux pour former un effet d'enduit), dans l'ornementation des façades qui met en évidence les éléments structurels tels que les linteaux, les allèges de baies en céramique colorée, les enduits en encadrement, et au droit des parties pleines en pierre de meulière etc... C'est aussi dans les jeux de volumes et de formes que s'exprime pleinement cette catégorie bâtie. Entre plan simple, plan en L, en U ou la hiérarchie de leurs façades, c'est souvent une collection des possibles qui est donnée à voir.



Dessin : S. Queuille

Exemple type de pavillon rosnéen







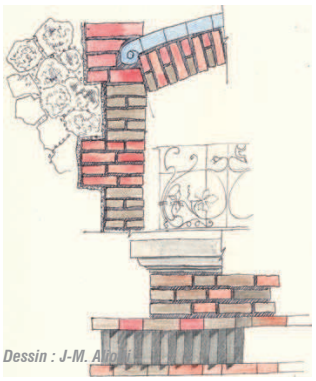


Des détails constructifs et décoratifs où matière, couleur et forme composent une alliance prolifique

• Les immeubles collectifs

La ville, pour accueillir de nouveaux arrivants, s'est densifiée. Des immeubles collectifs sont venus remplacer les maisons unifamiliales. Ces immeubles offrent souvent une grande qualité tant en termes d'insertion urbaine (rapport avec le paysage environnant) qu'en termes de qualité architecturale. Généralement, le vocabulaire architectural utilisé est proche de celui des villas (brique, meulière, décors de céramiques...). Il marque en effet à travers les matériaux la volonté progressive et la transition vers une redéfinition du mode d'habiter.

Les immeubles collectifs utilisent un vocabulaire architectural proche de celui des villas avec un souci de détails important. C'est en effet la variété des différentes matières entre brique polychrome, pierre de meulière, décor de céramique alliée à toutes les possibilités constructives en termes de mise en oeuvre que se crée la déclinaison des façades de ces constructions. Parfois d'une très grande finesse de détail, les immeubles collectifs détiennent la valeur du travail de l'homme.



Dessin : J-M. Arro

Des immeubles collectifs offrant grande qualité architecturale animée par une variété abondante de détails constructifs de parement



L'expression des parements des collectifs se rapproche des pavillons de banlieue.

DIVERSITÉ DU PATRIMOINE ROSNÉEN

PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER :

Le territoire communal présente des séquences de forte qualité urbaine, liée à leur ordonnancement, à leur échelle, à la qualité des constructions qui les bordent, à leur végétation... à leur ambiance, et ce parfois en dehors de tout contexte particulier, comme la rue Voltaire, dans le quartier des Marnaudes.

Les fiches «séquences» analysent ces paysages singuliers, d'un point de vue urbain et architectural, afin de garantir le maintien de leurs qualités intrinsèques qui font la qualité générale du paysage urbain de Rosny-sous-Bois et sont les composantes majeures de l'art de vivre sur le territoire communal.





La rue d'Estiennes d'Orves offre un grand intérêt général lié à la qualité des constructions mais plus encore à son ambiance



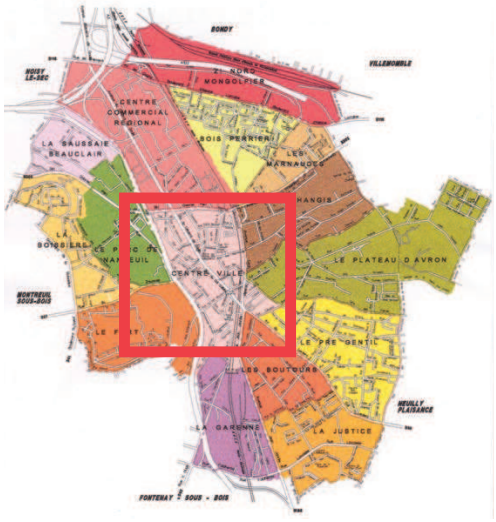
Liste des Séquences

1 - Centre-ville : Nanteuil - Saint Denis - Saint Pierre
2 - Centre-ville : Galliéni - Cavaré - Saint Claude
3 - Centre-ville : Mairie - Gare - Ecole
4 - rues d'Estienne d'Orves et Marie-Louise
5 - rue Médéric - avenue de la République
6 - rue Gambetta
7 - allée Victor Hugo - rue Jean Jaurès
8 - rue Victor Hugo (n°68 à 70 / n°83 à 89)
9 - rue Pierre Brossolette
10 - rue du Gal Leclerc (n°51 à 86)
11 - rues Emile Bellepêche - Jeanne d'Arc - du Gal Leclerc et Impasse Pierre et Marie Curie
12 - rue Édouard Beaulieu
13 - rues de la Côte des Chênes et du Pré-Gentil
14 - rue Anatole France
15 - rues Pasteur et des Berthauds
16 - rue des Quinconces

RSB 1 : Ancienne Mairie - Centre culturel André Malraux

Place Nicolas Copernic N° de parcelle : AF 416

Description Urbaine et Paysagère



Historiquement, le Centre André Malraux, ancien Hôtel de Ville, joue un rôle politique fondamental car il exprime le passage du bourg originel à une petite ville républicaine qui se dote des « signes extérieurs » de croissance, d'autonomie et de maturité.

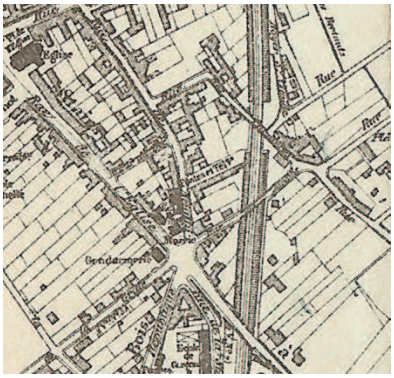
Jusqu'à la moitié du 19ème siècle, la mairie occupait une salle à côté du presbytère. Au Conseil Municipal de février 1863 est actée la nécessité de construire une mairie et une école. L'emplacement choisi pour la nouvelle mairie se situe à la rencontre de la rue de Neuilly et de la rue de l'église, c'est à dire à la jonction entre le bourg ancien et ses développements neufs engendrés par l'implantation de la station de chemin de fer.

Le bâtiment est fédérateur dans le tissu urbain mixte du centre ville : sa position en tête d'îlot lui confère un rôle de signal, confirmé par la qualité architecturale du bâtiment et renforcé par sa situation au carrefour de plusieurs voies qui en fait le point de mire de plusieurs perspectives. Son volume donne l'échelle de la place.

La comparaison des deux plans suivants permet de lire l'insertion urbaine de la nouvelle mairie, main tendue entre le vieux bourg et la ville se développant sous l'influence du chemin de fer.



Plan Lefèvre, 1854



Levé de 1864



L'ancienne mairie fut implantée sur une parcelle d'angle mettant en scène sa vocation publique





Malgré de récents aménagements, le bâtiment semble « flotter » sur un espace trop vaste. La suppression des grilles confèrent toutefois au bâtiment plus de monumentalité et accroit sa lisibilité de bâtiment public. La voirie automobile pourra être traitée afin de redonner une échelle à la place, surdimensionnée ; d'anciennes photographies attestent de la nécessité de mieux « cerner » cet espace pour en éviter le flottement sur un espace trop flou.

Description Architecturale

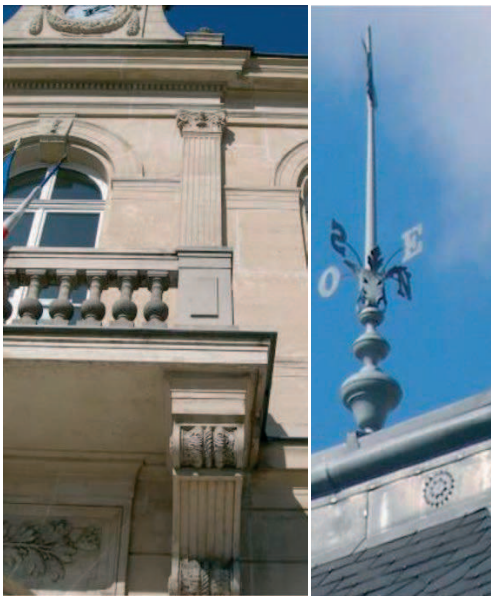
L'ancienne Mairie est un monument construit sur deux niveaux, à plan rectangulaire qui se rapproche sensiblement de la proportion parfaite du carré. Ses quatre élévations en pierre de taille (calcaire) sont visibles depuis un parvis qui forme une tête d'îlot.
C'est la façade principale qui est mise en valeur, comme étant la plus décorée. Symétrique, elle est composée de 3 travées d'égale importance. Les niveaux sont hiérarchisés par les baies en plein cintre pour l'étage et segmentaires pour le rdc. Le balcon central sur consoles, le fronton d'horloge anime la façade par des jeux d'ombres portées discrets mais efficaces. Une légère saillie met en avant la travée centrale tandis qu'un bandeau mouluré sépare les niveaux.
Les façades latérales sont marquées par la sobriété du vide des baies, le plein des murs bien appareillés et le bandeau mouluré comme simple ornement (utilitaire). Un simple soubassement assoit le monument.
Le décor et la modénature sont présents uniquement sur la façade principale. Le décor est constitué de pilastres ioniques cannelés et saillants, de chaînes d'angle, d'un balcon à balustres, d'agrafes géométriques (1er niveau) et figurée (entrée du rdc), d'un cadran d'horloge avec une guirlande, d'une corniche à modillons sur la travée centrale.
La toiture en pavillon est recouverte d'une couverture en ardoises droites. L'égout en plomb cache une gouttière sur entablement. Arêtiers, boudins de brisis, faîtage et épi sont en plomb et comportent des détails très soignés.

Potentialité et enjeux

Le bâtiment a conservé ses dispositions architecturales originelles. Une récente restauration a remis en valeur ses qualités et la finesse de sa modénature.
Perçu de tous côtés à la manière d'une ronde-bosse, l'ancienne Mairie représente un volume simple et appropriable de tous.

Un parvis formant placette et trottoir à la fois est construit au droit de la façade principale, donnant à l'ensemble un recul nécessaire à l'appréciation de l'élévation, bien que sa position urbaine oblige à découvrir l'ensemble d'une position assez éloignée. Cet aménagement tente d'assoir le monument dans une limite avec l'espace public, anciennement séparé par une clôture, et représente l'esprit d'ouverture à travers sa vocation actuelle d'espace culturel communal.

Typologie constructive : bâtiment civil
Famille architecturale : néoclassique
Adresse : Place Nicolas Copernic
Date de construction : 1868
Architecte : Claude Naissant
Usage : équipement culturel
Intérêts : architecture 3e tiers 19e siècle, tête d'îlot.



Quelques détails significatifs de l'époque néoclassique : balustre, consoles à volute sculptée, pilastres cannelés saillants, baie à arcs en plein cintre avec agrafe sculptée, dessus de portes à motifs.



Les décors sculptés modérément présents sur la façade sont portés à des endroits bien déterminés : agrafes du rez-de-chaussée et étage, cadran d'horloge.
Agrafe sculptée de la porte d'entrée – Allégorie de la République / dessin : J-M ALIOTTI, architecte dplg





Cliché du début 20è montrant les dispositions des limites séparatives dispensées par un mur bahut surmonté de grilles.



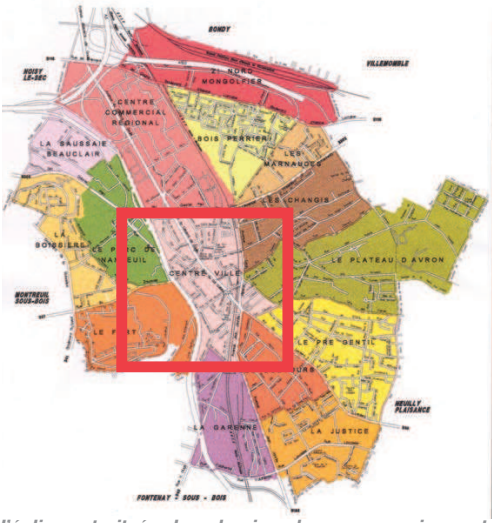
RSB 2 : Eglise Sainte-Geneviève

Place du souvenir français N° de parcelle : AF 77

Description Urbaine et Paysagère

L'église Sainte Geneviève appartient incontestablement au patrimoine urbain, paysager et affectif de la ville : elle constitue un signal important, un repère permettant d'identifier le centre bourg originel, malgré les évolutions importantes du secteur.

L'église, construite entre 1857 et 1860 en remplacement de l'ancienne église du XIIIème siècle et en grande partie sur le même emplacement, a toutefois été implantée un peu plus en retrait afin de dégager la vue et la circulation sur la rue de l'église (rue Galliéni). Des terrains avaient été achetés pour le nivellement et l'aménagement d'une place, à l'emplacement de l'ancien cimetière. Dans un même souci de composition urbaine, il avait alors été imposé au propriétaire de la construction formant le fond de vue de la place de transformer sa façade et de la percer selon une composition très classique de 14 baies, monumentalisant ainsi le paysage de la place.



L'église est située dans le vieux bourg, au croisement des voies tradtionnelles menant à Paris

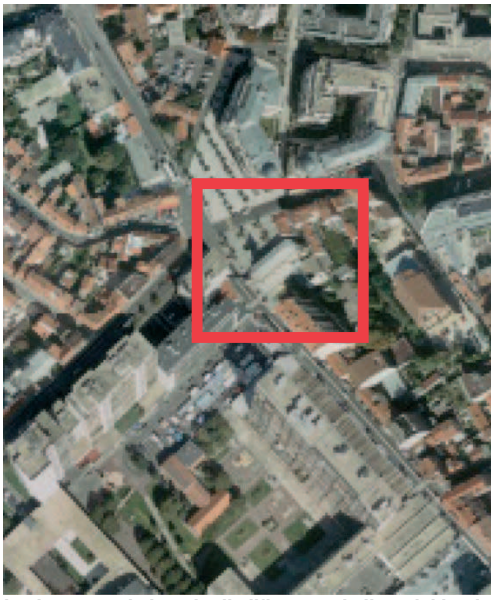
La position urbaine de l'église a évolué au fil des temps : alors que le cadastre napoléonien affirme son rôle d'épicentre de la vie du bourg, les développements urbains des dix-neuvième et vingtième siècles ont atténué son impact en déplaçant les secteurs d'urbanisation.





Actuelle Rue du Général Gallieni, carte postale colorisée, vers 1920.





La lecture urbaine de l'édifice est indissociable de l'espace libre qui l'entoure et le met en scène.







Si l'église, bien que récente, témoigne du Vieux Rosny, elle a elle-même besoin d'une assise urbaine et de fonds de vue cohérents. Le maintien des ensembles urbains qui l'encadrent est nécessaire à l'équilibre du paysage. Le réaménagement du parvis de l'église a redonné une échelle et une forme en relation avec le bâtiment dont ils constituent l'assise. Une clarification de l'espace automobile serait aujourd'hui nécessaire pour faciliter la lecture de l'espace piéton, quelque peu noyé.

Description Architecturale

Construite sur les bases de l'ancienne église romane du XIIIè siècle, l'église reprend un style néo-roman avec sa nef, ses bas-côtés charpentés, son chevet à pans coupés, ses collatéraux épais, ponctués de fines baies en plein cintre. Les baies de la nef reprennent le même principe et permettent l'éclairement du volume intérieur. L'ensemble est construit en pierre de taille de moyen et petit appareil, parfois avec ces parties enduites.

La façade principale est orientée et s'offre à la rue, puis c'est le clocher, en partie hors oeuvre, qui impose sa grandeur à l'ensemble.
Le porche d'entrée, surmonté d'un arc en plein cintre que portent deux chapiteaux figurés, soutient deux baies géminées. Les pignons des collatéraux s'ouvrent de part et d'autre du porche par deux baies identiques aux collatéraux.
Puis s'éléve le clocher en pierre, dont la deuxième partie en tant que beffroi et flèche, est construite intégralement en bois. Des bandeaux moulurés très saillants soulignent la partition des niveaux. Des frontons triangulaires de petite dimension rehaussent les pilastres et les contreforts, donnant au monument son vocabulaire d'influence classique.

Les vitraux du choeur et ceux des chapelles latérales ont été dessinés par Lusson en 1859. Une châsse renfermant des reliques de sainte Geneviève y est honorée.
La nef à deux versants et les collatéraux sont charpentés et armés d'une série de croix de Saint-André.
Une couverture en zinc recouvre l'ensemble du monument hormis le beffroi dans ses parements verticaux et la flèche, recouverts d'ardoises droites.

Potentialité et enjeux

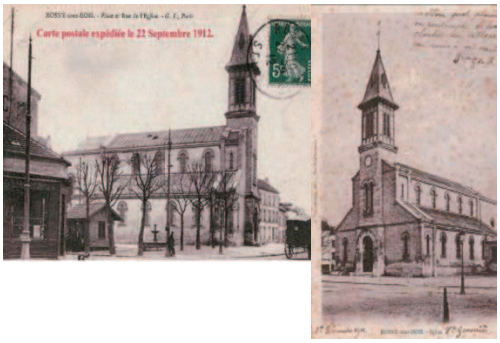
L'église Ste Geneviève est un monument institutionnel et à ce titre revêt une importance effective et symbolique dans la constitution de la commune rosnéenne et plus largement dans notre société.
Son architecte, Claude Naissant, a dessiné et édifié de nombreuses églises de ce type en région parisienne : ainsi l'église St Pierre de Charenton-le-Pont (1857/1859) dont l'expression architecturale commune se singularise par son échelle importante et l'église de Joinville-le-Pont (1856/1860).

Pour ses qualités architecturales, elle est à conserver, à restaurer.

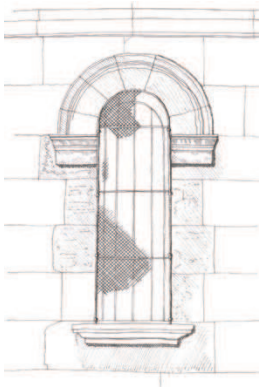
Typologie constructive : bâti religieux
Famille architecturale : néo-roman
Adresse : Place du souvenir français
Date de construction : 1857/1860
Architecte : Claude Naissant
Usage : équipement cultuel
Intérêts : architecture religieuse 2e tiers 19e siècle.



Intérieur de l'église Ste Geneviève : vue de la tribune d'orgue / dessin : J-M ALIOTTI, architecte dplg









Vue de la place de l'église et de la façade nord.
Détail d'une baie en plein cintre.
Vue du portail ouest de l'église Sainte Geneviève.

Dessin :
J-M ALIOTTI, architecte dplg

RSB 3 : Eglise Saint-Laurent

89 rue du Général Leclerc N° de parcelle : AZ 132

Description Urbaine et Paysagère

L'érection de la chapelle Saint-Laurent, devenue église, répond au développement démographique de la ville, après la première guerre mondiale.

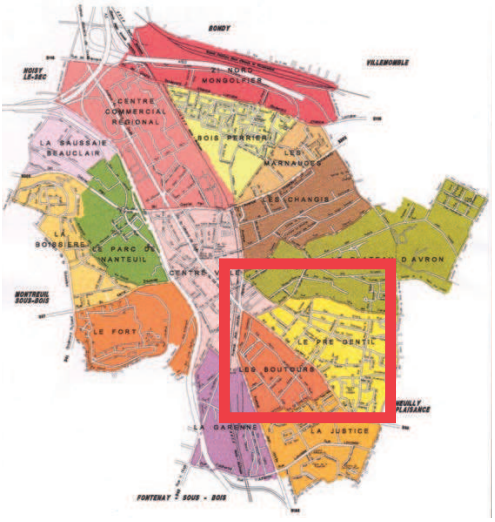
Rosny sous Bois connaît alors une importante croissance urbaine, essentiellement dans sa partie est, à laquelle la ville répondra en particulier par la construction d'une cité HBM en 1933 à quelques dizaines de mètres de la chapelle.

Le terrain d'accueil de la chapelle, bien que situé à proximité d'un croisement de voies, n'offre pas une position urbaine privilégiant une grande lisibilité dans le tissu urbain.

Toutefois la chapelle, implantée en retrait de la voie, bénéficie d'un petit dégagement faisant office de parvis.

Le bâtiment s'inscrit dans une séquence urbaine assez cohérente, et joue par sa mixité de matériaux en brique et pierre de meulière le rôle de rotule entre l'immeuble collectif en brique polychrome situé à sa droite et l'ensemble de maisons de ville en meulière située à sa droite. De la même manière, son traitement en pignon crée une résonnance avec les couronnements de ces maisons.

L'ensemble constitue ainsi une séquence structurante par sa communauté de langage.





L'église est implantée sur la rive impaire de la voie et s'inscrit dans le prolongement du tissu urbain.



Le traitement végétal existant (mur-bahut surmonté d'une haie) s'inscrit dans la continuité urbaine de l'alignement bâti, repris par les murs bahuts des maisons, mais isole l'église du paysage de la rue.







L'implantation en retrait de l'église la rend peu perceptible de la rue du Général Leclerc dans le sens de déplacement ouest-est. Mais l'église s'inscrit en résonance des éléments bâtis qui l'entourent.

Description Architecturale

Cette église du premier quart du XXème siècle signée par Albert Chauvel, architecte en chef des Monuments Historiques, possède deux façades singulières, non pas de la période architecturale dite moderne, mais de la forme architecturale, où les pignons forment façades.

Le volume d'ensemble reste très simple, une nef unique soutenue par des arcs brisés, à deux versants. C'est tout d'abord un dessin et un volume originaux en contraste avec les bâtis voisins qui marquent l'oeil.

En façade principale, le fronton constitué de pierres meulières et de briques constitue une grande masse pleine à deux versants pentus et trois percements très fins en plein cintre viennent éclairer en douceur l'espace intérieur. Un portail lui aussi en plein cintre (à voussures en briques) indique l'entrée axiale. Une légère dissymétrie vient perturber l'équilibre d'ensemble due à une hauteur d'égout différente et le prolongement d'un côté par une entrée secondaire.

La façade arrière totalement aveugle est quant à elle recouverte de plantes grimpantes, rappelant étrangement une façade ordinaire et ressemblant à un pignon de maison individuelle. Dans tous les cas, l'emploi de pierres meulières et de briques polychromes rappelle une certaine tradition locale.

Typologie constructive : bâti religieux
Famille architecturale : néo-roman
Adresse : 89 rue du Général Leclerc
Date de construction : 1930
Architecte : Albert Chauvel
Usage : équipement cultuel
Intérêts : architecture religieuse 1e tiers 20e siècle.



Vue de la façade principale : façade pignon à dominante des pleins.

Potentialité et enjeux

L'église St Laurent a une capacité d'intégration très forte tout en laissant s'épanouir les spécificités architecturales.



Représentation d'un vitrail figuré montrant une colombe.



Vue de la façade arrière de l'église : façade pignon envahie de végétation volubile.

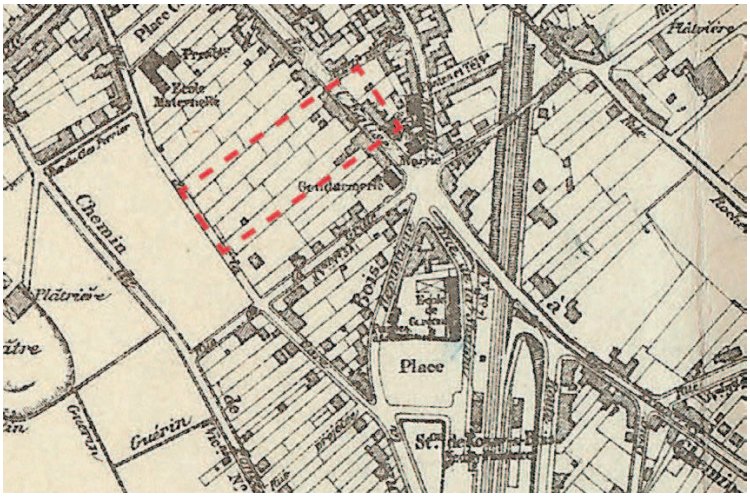
RSB 4 : La Poste

60 rue Jean-Pierre Timbaud N° de parcelle : AE 46

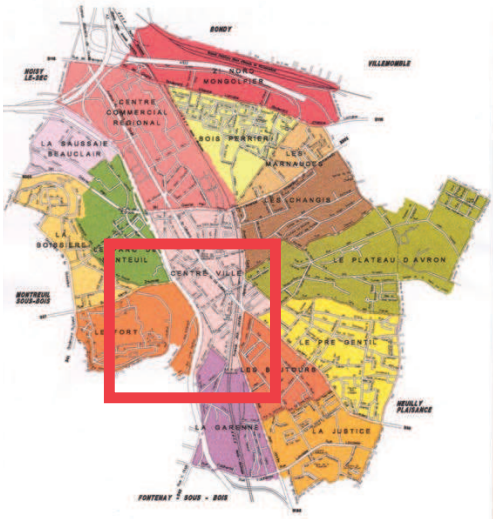
Description Urbaine et Paysagère

Le premier bureau de poste de la ville est ouvert en avril 1881. Après plusieurs transferts liés à des nécessités d'agrandissement, la ville propose à l'administration des Postes ce terrain de 2000m2 sur lequel est bâti le nouveau bâtiment qui ouvre le 13 février 1940. Son architecture Art Déco traduit un virage de la Ville vers la Modernité, en rupture avec l'architecture néo-classique de l'ancienne Mairie.

Le bâtiment s'inscrit en douceur dans une parcelle traversante tout en longueur, caractéristique du parcellaire en lanière communal, sans modifier la structure urbaine.



Levé de 1864





Le bâtiment de la Poste est implanté dans le secteur de développement de la Gare : il s'intègre au paysage urbain semi pavillonnaire, dans une situation urbaine stratégique, face à la Gare.





2 Vue depuis la Place de la Gare



1 Vue depuis la rue J-P Timbaud sur la place de la Gare

Le bâtiment accompagne le tissu semi-pavillonnaire de la rue Pierre Timbaud par son implantation en retrait, son rythme architectural, sa volumétrie. En l'état, la Poste est un équipement public garant de centralité : sa position en secteur semi pavillonnaire devrait permettre une dynamisation du secteur.

Description Architecturale

La Poste est un bâtiment monobloc à plusieurs degrés (niveaux des toitures) qui occupe sur une grande distance une parcelle très longiligne et étroite. Une zone de stockage et de dépôt s'organise à l'arrière (côté rue Estienne d'Orves) tandis que sa façade principale est dirigée vers la place des martyrs de la résistance et semble signifier davantage son appartenance au mouvement moderne tardif.
Elle est d'ailleurs construite en briques pleines rouges et en béton armé. Elle se distingue par son entrée scandée par deux colonnes d'inspiration classique et sa marquise circulaire en béton épais, sa large et haute baie vitrée et ses grilles de défense ouvragées à la géométrie réticulaire moderne.

Un fort soubassement renforcé par un glacis béton et quelques marches confortent le rythme horizontal dominant de l'ensemble.

Des jeux de relief en brique (dedans et saillies successivement) et des formes géométriques animent les jeux d'ombre et lumière sur la façade.
Chaque niveau est traité différemment et semble avoir un usage particulier puisque contrairement au rez-de-chaussée, quatre baies rectangulaires de proportion douce également réparties sont disposées au premier étage.

Le décor d'ensemble est sobre comme tous les bâtiments appartenant à cette époque. Il se limite au dessin de la grille qui protège la baie principale, à l'usage d'une typographie moderne particulière et à l'auvent et à l'oculus devant la partie du guichet automatique extérieur.
Les toitures terrasse, en accord avec le style de l'édifice, couronnent discrètement l'ensemble et seul un léger bandeau saillant vient souligner horizontalement la fin de la façade.

Typologie constructive : bâtiment civil
Famille architecturale : moderne
Adresse : 60 rue Jean-Pierre Timbaud
Date de construction : 1940
Architecte : M. Huet
Usage : équipement public
Intérêts : architecture moderne 2e tiers 20e siècle.



Vue de la façade principale aujourd'hui : 2007


Vue de la façade principale : non daté

Potentialité et enjeux

Protection au titre de l'article L 123.1.7° du Code de l'Urbanisme.

Le bâtiment est bien conservé et démontre à Rosny le maintien d'une architecture moderne à forte personnalité.

La volumétrie générale respecte les gabarits de l'environnement pavillonnaire et s'inscrit très bien dans ce contexte urbain préservé et mis en valeur.



Les typographies sont aussi d'époque moderne, ainsi que les détails de serrurerie accompagnant les motifs et lettres.

Vue de l'entrée dans un style typique des années modernes. Les formes, l'emprunt du vocabulaire classique des colonnes, l'auvent massif arrondi et le jeu de formes géométriques simples.



RSB 5 : Ecole du centre ou école Bétrémieux

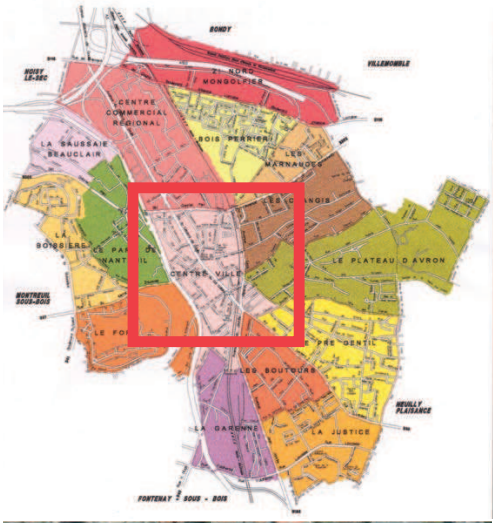
Place des Martyrs de la Résistance N° de parcelle : AE 5

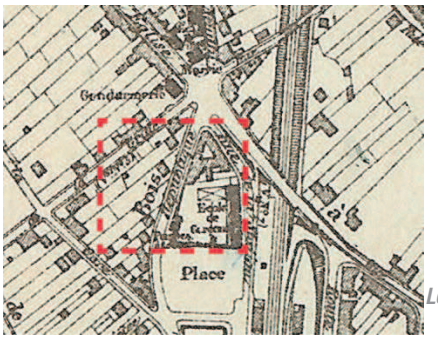
Description Urbaine et Paysagère

L'école Publique est au centre de la politique républicaine de la III e République, vecteur des idéaux d'égalité, de mérite et de promotion sociale.

La décision de construire de nouvelles écoles (filles et garçons) est prise par le Conseil Municipal en février 1863, en même temps que celle de l'érection d'une nouvelle mairie. Le fort accroissement démographique lié à l'ouverture de la Gare en 1856 justifiait la nécessité de la construction de ces deux équipements urbains fondamentaux.

De fait, l'école est implantée au cœur du Rosny « moderne », qui se développe à la fin du 19ème siècle : elle participe à une composition d'ensemble, aux abords de la Gare, en occupant presque l'intégralité de l'îlot.

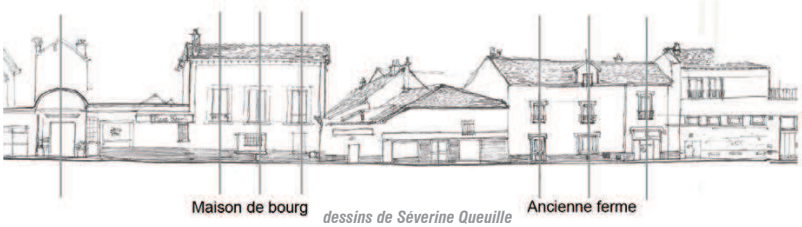




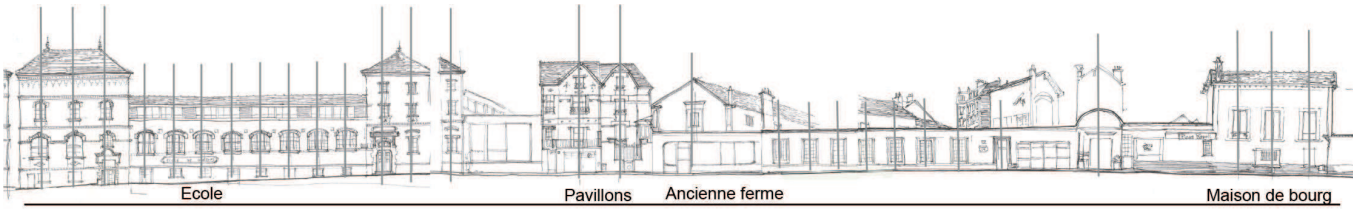
Levé de 1864



Le groupe scolaire au coeur d'une composition urbaine



dessins de Séverine Queuille









Si l'Ecole du Centre fait partie d'une composition d'ensemble, on peut s'étonner qu'elle n'occupe pas un îlot entier, disposition traditionnelle de l'époque
L'intégration des arrières de l'École dans une nouvelle composition en relation avec la place Copernic donnerait une meilleure centralité à l'ensemble.

Description Architecturale

C'est un ensemble d'une dimension conséquente (emprise quasiment sur un îlot entier) qui est bâti autour d'une cour intérieure arborée, lieu de détente pour les enfants. Quatre pavillons sont disposés aux angles et flanquent les corps principaux plus bas d'un niveau (dont un a été construit postérieurement à l'ensemble).

L'harmonie des façades tient sans nul doute dans l'homogénéité et la répartition du rapport plein-vide des façades. Des surélévations postérieures sont toutefois à noter sur les corps principaux. Les bâtiments sont construits en pierre de meulière (pierre dure) et seuls quelques éléments structurels et décoratifs utilisent la pierre et la brique vernissée (notamment les arcs segmentaires, les allèges, les bandeaux, les frises et les inscriptions, les corniches) pour donner des effets d'agrément, poser des couleurs et surtout rappeler l'influence et le croisement, la proximité des métiers d'art et d'artisanat de cette époque.

Les murs de meulière sont jointoyés au ciment épais et beurrés afin d'y disposer soigneusement des perles de grains de meulière aux couleurs différentes, conférant aux interstices une animation singulière des pleins des murs. Cette technique décorative apparaît récurrente dans le paysage bâti rosnéen.

Les toitures larges et peu élevées sont adoucies par une coyaulure sur les quatre pavillons d'angle. En général, les queues de vache (abouts de chevrons apparents) semblent adoptées aux égouts. La couverture est en tuiles mécaniques sur toute la surface et quelques beaux exemples d'épis de faîtages en terre cuite viennent compléter et finir l'ensemble lui donnant un caractère majestueux.

Typologie constructive : bâtiment scolaire public
Famille architecturale : III e République Institutionnelle
Adresse : Place des martyrs de la Résistance
Date de construction : 1894
Architecte : inconnu
Usage : équipement scolaire
Intérêts : architecture îlotière fin 19e siècle

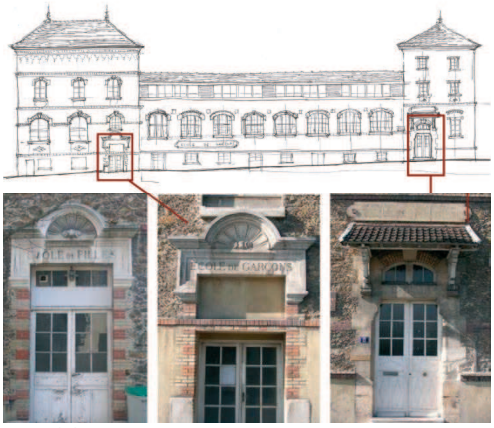




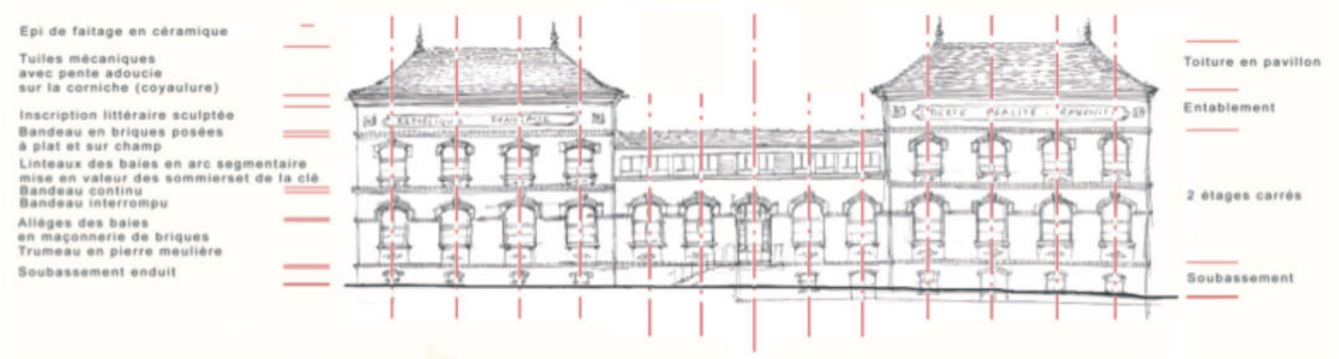
Façade principale et détails des différents matériaux

Potentialité et enjeux

L'école du Centre dispose d'une architecture typique de la région des banlieues parisiennes avec des particularités locales.
La conservation de cette institution est de première importance dans la commune.
Le rajout moderne sur la rue de la République mériterait un traitement de façade garantissant une homogénéité des matériaux.
Les menuiseries mériteraient dans l'ensemble un traitement plus fin et mieux adapté à la forme des baies.
Les surélévations centrales sont discrètes mais le rythme des ouvertures rompt légèrement avec la mesure d'origine du rez-de-chaussée.



Dessin : S. QUEUILLE, architecte du patrimoine



Dessin : S. QUEUILLE, architecte du patrimoine

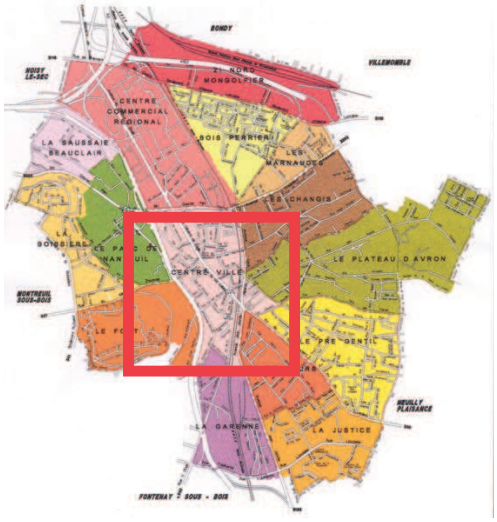
RSB 6 : Gare SNCF et sa passerelle

Place des Martyrs de la Résistance N° de parcelle : AE 1

Description Urbaine et Paysagère

La Gare raconte une étape fondamentale de l'histoire de la Ville, avec l'ouverture de la ligne Paris-Mulhouse en 1852 et la mise en service d'un arrêt à Rosny, en 1856, arrêt duquel va dépendre la transformation du bourg rural en une petite ville de banlieue tournée vers Paris. La population communale va ainsi passer de 1426 habitants en 1876 à 4246 habitants en 1901.

L'emplacement de l'arrêt, à la sortie du bourg ancien et sur la route de Neuilly-Plaisance, a déterminé l'expansion urbaine de l'est de la commune. La construction de la Gare, intégrée à une composition urbaine liée à l'aménagement d'une place et à l'implantation, par la suite, de deux éléments de centralité, l'école et la Poste, ont entraîné le développement urbain du quartier.





Trois équipements de centralité ouverts sur un même espace public :

- *la Gare*
- *l'Ecole*
- *La Poste*



La Gare et sa passerelle, éléments fondamentaux du dynamisme urbain.



La Place de la Gare a été réaménagée récemment avec un traitement de sol soulignant la composition urbaine confirmant le rôle urbain central de cet équipement de transport.
Le redéveloppement du quartier se fera autour de cet équipement structurant.





La voie ferrée, implantée en tranchée, crée une rupture physique importante dans le paysage urbain communal : de fait, les ponts et passerelles jouer un rôle fondamental tant en termes fonctionnel (lien physique) que social (lien entre les deux rives). La qualité architecturale de la passerelle de la Gar souligne la nécessité d'un traitement de qualité pour les autres ponts.

Description Architecturale

L'ensemble formé par la gare, composée d'un pavillon central dominant prolongé par des ailes basses et des extensions aux volumes variés, et sa passerelle menant aux voies de chemin de fer constitue un des emblèmes essentiels dans la vie de Rosny.
L'assise de la gare est marquée par un soubassement en pierre de taille. Les murs enduits sont sans doute construits en moellons. Les élévations sont irrégulièrement rythmées et ne présentent pas de composition évidente. C'est la juxtaposition des arcs segmentaires, des chaînes d'angle, des couleurs et de certains éléments de charpente visibles qui donnent une homogénéité.
Les cheminées en briques et les épis de faîtage offrent un élancement et les décors se font dans le rapport entre les matériaux utilisés : des linteaux en brique avec agrafe et sommier en pierre enduite ; des pilastres en briques et des chapiteaux en pierre ; des pièces colorées en céramique vernissée.
Les volumes des toitures sont variés : en pavillon, deux versants à demi-croupe ou à croupe, surbaissée. Dans tous les cas, les aisseliers apparents cèdent un encorbellement aux égouts et permettent un débord de toiture esthétique. Les couvertures en tuiles mécaniques ont été parfois plus récemment remplacées par du zinc.
La passerelle permet la traversée aérienne de la voie ferrée et aussi l'accès aux quais. Construite avec des matériaux modernes et légers, l'ouvrage est le résultat d'un assemblage par pièces lui donnent un caractère aéré et très élégant. La passerelle métallique repose sur des fins poteaux de section circulaire qui aménagent des portiques dans les sens longitudinal et transversal. Des contreventements assurent la stabilité générale de l'ouvrage. Des poutres armées de croix de Saint André servent aussi de garde-corps ou de support de pannes. D'autres font limon d'escalier pour rejoindre les quais. Des sections minimales ont été employées pour rendre une discrétion maximale. Des pannes et un voligeage en bois forment la sous-face de la couverture en acier.

Potentialité et enjeux

L'ensemble de la gare représente un bâtiment phare dans la constitution de la commune qui a évolué autour de la voie ferrée.

La gare offre une composition d'ensemble homogène et des détails constructifs divers de référence.

L'ouvrage de la passerelle est le témoin d'une architecture de type industrielle des 19/20ème siècles. Des détails particuliers témoignent de la maîtrise du matériau.

Typologie constructive : bâtiment civil
Famille architecturale : néo-industrielle
Adresse : Place des martyrs
Date de construction : 1912
Architecte : inconnu
Usage : gare
Intérêts : équipement du 1er quart 20e siècle.

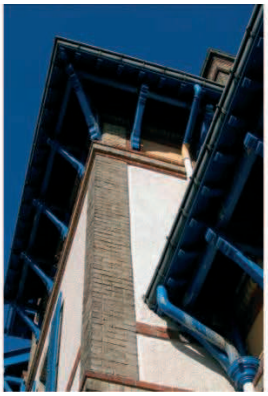
















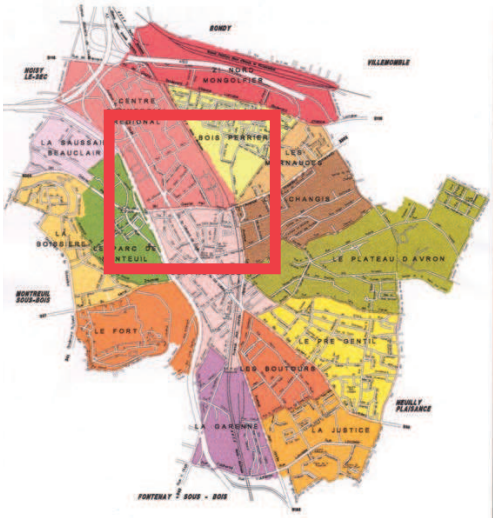
RSB 7 : Les anciennes " écuries "

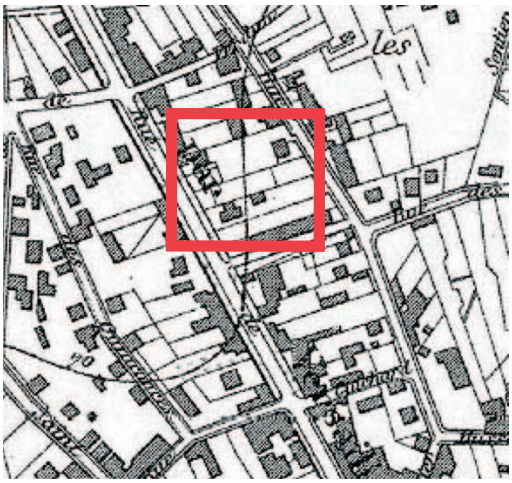
40 avenue du Général De Gaulle N° de parcelle : AG 348

Description Urbaine et Paysagère

Ce bâtiment présente une inscription urbaine détachée du contexte et ce de plusieurs points de vue :
- Par son implantation en retrait,
- Par son usage originel,
- Par son originalité architecturale.

Malgré son détachement contextuel, ce bâtiment d'une forte qualité architecturale structure le paysage urbain.





Atlas du Département de la Seine, 1930



Implantée en retrait de l'alignement, la construction crée une halte qui attire l'attention dans le paysage de l'avenue.





Le bâtiment s'inscrit comme une bizarrerie dans le paysage de l'avenue du Général de Gaulle . Son caractère unique lui confère une valeur emblématique.

Description Architecturale

Cette construction est un volume unique et simple que seuls le jeu des toitures, la trame structurelle, les matériaux et les couleurs animent variablement.

Construite selon un principe d'assemblage de pièces de charpente et de remplissage en briques pleines, cet immeuble possède un style atypique qui se rapproche des tendances néo-rurales et néo-industrielles. Les abouts de solives visibles témoignent d'une structure entièrement construite de bois que des pans de briques polychromes s'emploient à remplir de manière régulière.

Un espace libre pavé (10 m de profondeur) prépare l'accès à l'entrée principale en façade sur rue, tandis qu'un épais soubassement en pierre de meulière, enduit partiellement de ciment, assoit cette façade construite sur 2 étages carrés régulièrement percés et un étage sous comble plus vivant. Les travées adoptent un rythme résolument orienté vers la verticalité, tendance redonnée à la toiture en bâtière et la proportion des baies.

Les détails de construction sont autant d'éléments témoins d'une richesse artisanale et d'un savoir faire : contrevents à lames, charpente renforcée de pièces métalliques, quincaillerie aux détails particuliers, brique, céramique émaillée bleutée, consoles de balcon.

La toiture présente de discrets encorbellements à l'égout où des pièces de charpente visibles entretiennent des jeux d'ombre et de lumière.

Potentialité et enjeux

Protection (L 123.1.7°).

L'ouvrage est le témoin d'une architecture de type industrielle du 19è siècle.
Des détails de construction susceptibles de rendre compte d'un passé artisanal fort et d'un savoir-faire doivent faire l'objet d'une attention particulière.

L'emploi de différents matériaux semble attester de l'usage de diverses cultures : architecturale, artisanale et artistique. Cette variété donne une richesse naturelle à l'ensemble.

Typologie constructive : écuries
Famille architecturale : néo-rural
Adresse : 40 avenue du Général de Gaulle
Date de construction : début 20 e siècle
Architecte : inconnu
Usage : privé
Intérêts : architecture unique





Vue de la façade principale - de la cour pavée et l'escalier menant au rez-de-chaussée surélevé.



Verticalité et homogénéité du rythme de la façade.



Détails de quincaillerie et de céramique émaillée à la couleur vive.

Description Urbaine et Paysagère

Les maisons de bourg rural sont implantées à l'alignement sur rue. Elles sont accolées les unes aux autres. Les cours sont fermées par de hauts murs. Ces constructions présentent une grande homogénéité urbaine (quand elles sont dans leur état d'origine) puisqu'elles ne présentent ni décor différencié, ni volume particulièrement compliqué. Bâties sur des plans rectangulaires, couvertes en bâtière, surmontées ici et là de lucarnes fenières pour stocker le fourrage et autres denrées alimentaires, les façades sont simplement enduites.
L'expression urbaine et paysagère donne lieu aujourd'hui à une ambiance intime, relativement secrète (les ouvertures sont peu nombreuses pour se protéger du froid). Autrefois, les cultures vivrières jusqu'au pied et sur les murs des façades ajoutaient une note végétale à la rue.



Dessin : S.QUEUILLE, architecte du patrimoine

Rue de Nanteuil : les portes cochères et leur seuil marqué de petits pavés témoignent du passé rural. L'entrée des chevaux, des charrettes et des membres de la famille est commune. La porte piétonnière est intégrée à la porte cochère.

Potentialité et enjeux

La rue de Nanteuil est toujours particulièrement large, le velum est globalement bas, le ciel prend une importance non négligeable dans le paysage urbain. Les portes cochères racontent l'histoire agricole.
La re-végétalisation de l'espace public suggèrerait une vraie promenade...





Dessin : S.QUEUILLE, architecte du patrimoine

Les portes cochères et leur seuil pavé s'intégrent dans les hauts murs maçonnés et enduits qui protègent cours et jardins.



Dessin : S.QUEUILLE, architecte du patrimoine

Rue des Carrières : le front bâti sur rue présente les caractéristiques identitaires du premier bâti de bourg rural, «désordres» des baies non alignées, importance de la muralité simplement enduite, velum bas et alignement des lignes d'égout, succession des portes cochères, sinuosité des rues qui ont créé un paysage urbain à partir des implantations des anciens chemins piétonniers moins rigides dans leur tracé que les rues ouvertes à partir de plan d'urbanisme projeté.

RSB 8 : Maisons rurales non ordonnancées

33 rue de Nanteuil N° de parcelle : AG 195

Description Architecturale

Typologie :
A l'origine du bourg, l'économie rurale de Rosny développe un habitat unifamilial où le lieu de travail et le logement sont étroitement mêlés.
La maison est davantage l'abri permettant à l'agriculteur ou au maraîcher de gagner sa vie. C'est l'habitation comme outil de travail. De nombreuses pièces ou dispositions témoignent de cette imbrication entre lieu de vie et lieu de travail.
La porte charretière constitue aussi bien l'entrée des chariots tirés par les chevaux de labours que l'entrée de la maison, etc... La porte cochère dispose encore de sa belle menuiserie à double vantail à grands cadres.
Les baies, peu nombreuses pour se préserver du froid hivernal, sont implantées irrégulièrement, au gré des besoins des pièces intérieures.

Structure constructive :
Les murs porteurs, façades et pignons, sont en moellons du pays, plus ou moins bien équarris et maçonnés au mortier de chaux ou plâtre et chaux. Un enduit (chaux ou plâtre et chaux) et un badigeon recouvrent cette maçonnerie. Le plâtre provenait directement des plâtreries de Rosny. Fruits (inflexions) des murs, flexions des pièces de charpente et déformation des toitures caractérisent le vieillissement de ce bâti rural. La capacité d'adaptation de la structure aux contraintes extérieures pallie le peu de moyens et les mises en œuvre artisanales et surtout assure une pérennité à l'édifice.
Les charpentes, constituées de fermes (ou plus simplement de succession de pannes portant de refend à refend), sont en bois de pays. Elles portaient autrefois des couvertures en tuiles plates (issues des tuileries avoisinantes) ou encore des couvertures végétales (paille et roseaux) qui provenaient des champs et des terrains marécageux situés aux alentours du village.
Cette architecture était construite avec des matériaux issus de l'environnement proche, matériaux naturels, peu transformés et dont on connaissait les lois de vieillissement dans le temps.

Potentialité et enjeux

La structure constructive a sa propre logique et s'appuie sur une économie de matériaux, tous issus de l'environnement proche, moellons des carrières à proximité, charpente en bois de pays, etc... La compatibilité des matériaux témoigne du savoir-faire dit «traditionnel», de même que leur mise en œuvre.
La pérennité de ce bâti est liée à sa forte capacité de déformation sans fracture d'écroulement. L'édifice «prend sa place».
Des reprises en béton créent des «points durs» qui peuvent avoir des conséquences dommageables sur la stabilité de l'édifice, etc...
Les constructions sur la parcelle, le rôle de la cour, du jardin sont à considérer dans une réhabilitation d'ensemble d'un tel patrimoine. Une vraie réflexion sur les accès, la distribution des espaces intérieurs et extérieurs, le statut et l'usage des cours, des jardins est nécessaire et indispensable.
Enfin, tous les éléments ajoutés tels que les garde-corps, les châssis de toiture, les tuiles mécaniques en remplacement des tuiles plates, les persiennes métalliques sont autant de «signes» qui travestissent l'identité d'origine de ce patrimoine rural très simple et concourent à le rendre illisible comme patrimoine rural.

Il ne reste aujourd'hui que peu de témoins préservés de ce type de construction rurale non ordonnancée racontant l'histoire du premier bourg de Rosny.

Typologie constructive : Ferme d'agriculteur
Famille architecturale : Arch. vernaculaire
Adresse : 33 rue de Nanteuil
Date de construction : env. fin 18 e siècle, remaniée
Architecte : sans doute aucun
Usage d'origine : habitation et ferme
Intérêts : unicité, mémoire





33 rue de Nanteuil, vue générale et de détail

Ci-dessous, constructions représentatives de la même typologie de construction rurale



Porte cochère et lucarne fenière, rues St-Denis et St-Pierre



Description Urbaine et Paysagère

L'ordonnancement des façades des maisons d'agriculteurs donne plus de rigueur au front urbain. Les travées de baies sont clairement lisibles et rythment régulièrement le front urbain. Les portes cochères qui demeurent encore l'unique accès assurent la permanence de l'identité rurale d'origine. La rue St-Pierre en est un bel exemple. D'autres de ces constructions existaient rue Hussenet (maisons de vignerons-photos ci-contre), rue de Paris, rue des Carrières, etc.). Les clôtures de murs hauts, évitant l'intrusion du regard des passants, sont ponctuées de ces mêmes grandes portes. Quelques unes encore menuisées ont conservé la porte piétonnière intégrée à la porte cochère.



Rue Hussenet, des maisons aujourd'hui détruites.



Rue St-Pierre Dessin : S,QUEUILLE, architecte du patrimoine





Sur la photo de gauche et de droite est représentée l'ancienne ferme.
La porte charretière est devenue une entrée de garage.
Le parement en brique est peut-être une nouvelle peau surajoutée sur l'enduit traditionnel au moment de la mode stylistique de l'architecture des pavillons de banlieue.



Ci-contre et ci-dessous, deux maisons du bourg rural aux façades ordonnancées, rue de Paris.
Les remaniements des baies, la disparition des contrevents, les enduits ciments ont appauvri l'image architecturale des façades et travesti leur identité originelle.



Rue de Paris Dessin : S,QUEUILLE, architecte du patrimoine



RSB 9 : Maisons rurales ordonnancées

9 rue Saint-Pierre N° de parcelle : AG 230

Description Architecturale

Composition, volumétrie et façades sur rue :
Comme dans les premières maisons d'agriculteurs, ces constructions offrent une simplicité des volumes élevés sur des plans rectangulaires de proportion souvent allongée témoignant de la vitalité de l'économie rurale.
La principale différence se situe au niveau des façades. En effet, celles-ci présentent une composition de façade dite ordonnancée (les fenêtres se superposant rigoureusement verticalement).
La porte charretière se situe toujours à l'extrémité de la façade, facilitant probablement ainsi l'accès et les manœuvres des charrettes à chevaux.
Ces façades, encore nombreuses à Rosny-sous-Bois, sont cependant rarement dans leur dispositions d'origine (enduit à la chaux sans mouluration).

Évolution et remaniement :
La « mode » des faïences, de la meulière, des macarons, qui apparaît concomitamment avec l'édification des pavillons résidentiels de banlieue est venue se surimposer à l'architecture rurale de bourg existante.
L'enduit à la tyrolienne, les encadrements de baie, les remaniements des proportions des ouvertures, la suppression des portes charretières menuisées, les persiennes métalliques sont des évolutions qui ont petit à petit contribué à effacer l'identité d'origine de ces bâtisses qui présentaient, comme les précédentes, un simple enduit à la chaux.

Potentialité et enjeux

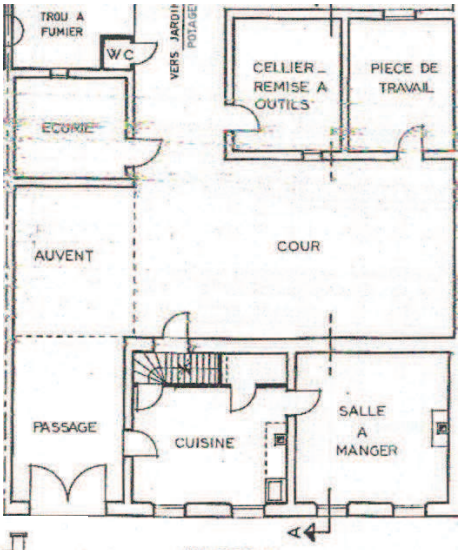
Le passage charretier comme unique seuil d'entrée est un choix essentiel pour préserver l'identité rurale, de même que la simplicité de l'alignement des travées verticales des baies et la peau de la façade en enduit traditionnel sans ornement. Les décors surimposés sont d'intérêt inégal et à observer au cas par cas dans les choix de réhabilitation. En fonction des constructions mitoyennes, il est parfois plus intéressant de préserver des effets de collection qui montrent des alignements.

Typologie constructive : Ferme d'agriculteur
Famille architecturale : Arch. vernaculaire
Adresse : 9 rue St Pierre
Date de construction : env. fin 18 e siècle, remanié
Architecte : inconnu
Usage d'origine : habitation et ferme
Intérêts : ferme rurale remaniée en maison de bourg à grande façade





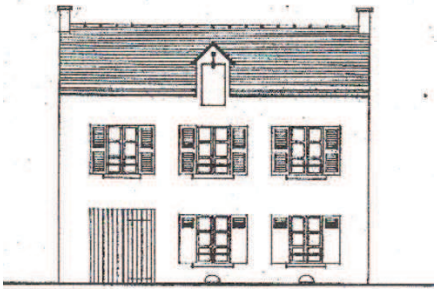
Dessin : B.DEVAUX, architecte DPLG



MAISON 2
Dessins : B.DEVAUX, architecte DPLG



Voici une autre construction représentative de la typologie des constructions rurales présentant des façades ordonnancées. L'enduit ciment, noirci par la pollution, dévalorise cette façade dont on imagine malgré tout l'agréable et l'harmonieuse simplicité avec un enduit traditionnel à la chaux ...



RSB 10 : Maisons de bourg

14 rue Saint-Pierre N° de parcelle : AG 405

Description Architecturale

Les maisons de bourg étaient de simples habitations pour des artisans ou des agriculteurs qui travaillaient dans les fermes.
Au centre du bourg, les édifices sont généralement à usage mixte : habitat en étage et commerces à rez-de-chaussée ou habitat et artisans.
La même façon traditionnelle de bâtir et les mêmes matériaux ne sont mis en œuvre que pour bâtir les maisons rurales. Murs maçonnés en moellons recouverts d'un enduit à la chaux ou plâtre et chaux. L'unité architecturale de la façade entre rez-de-chaussée et étage n'est pas rompue.
La comparaison des cartes postales anciennes aux photos actuelles rend compte d'un manque d'unité actuel, qui fait des pièces de l'étage des espaces flottants (servant le plus souvent pour stocker les fournitures) munis de baies fermées ou peu entretenues..., toute l'évocation de l'idée d'espace «abandonné».
Ces maisons ont été affectées par la mode nouvelle apportée par l'arrivée du chemin de fer. Décors en briques vernissées, encadrements moulurés des baies, placages de morceaux de meulière sont venus donner un nouveau style au bâti originel beaucoup plus sobre.

Potentialité et enjeux

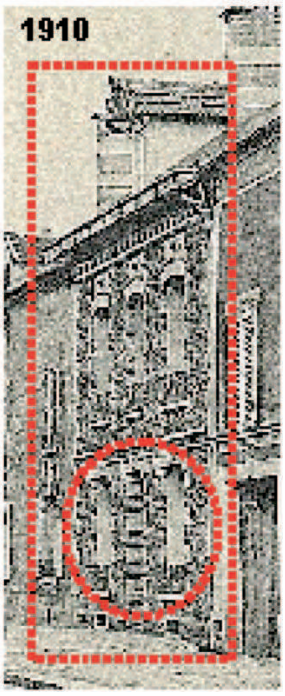
Il s'agit principalement de retrouver l'unité verticale de composition des façades. La descente des charges et la perception des trumeaux sont essentielles pour cela. Le choix des matériaux, des couleurs des devantures de commerces est à composer harmonieusement avec l'étage pour ne pas perdre l'identité unitaire de ces maisons de bourg.

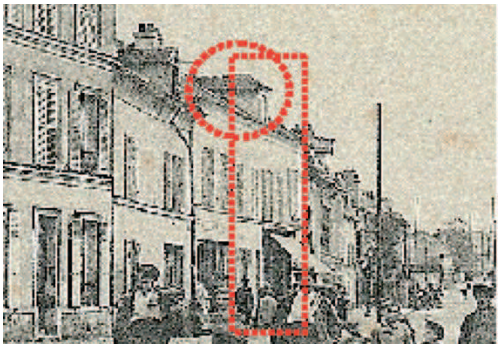
Typologie constructive : habitat en bande
Famille architecturale : arch. vernaculaire
Adresse : 14 rue St-Pierre
Date de construction : env. fin 19 e siècle
Architecte : inconnu
Usage : Habitat
Intérêts : ferme tardive transformée en maison de bourg décorée sur la rue





Déclinaisons de maisons de bourg ci-dessous









RSB 11 : Maisons de bourg

23 rue Saint-Denis N° de parcelle : AG 194

Description Architecturale

Composition, volumétrie, façade

Le n°23 de la rue St-Denis est une construction importante qui faisait partie de la propriété de Nanteuil.
Le pignon sur rue a été ornementé en partie haute par un fronton triangulaire, traité avec une modénature en enduit (volonté ostentatoire de décor ? changement de propriétaire ?).
Ce pignon, évoquant une façade classique, qui s'élève sur trois niveaux dans l'axe de la rue Guichard, constitue un véritable repère dans le quartier, d'autant plus que l'élément presque insolite reste unique dans le quartier.

La façade reste cependant très simple et composée sans rigueur, sans ordonnancement. Les percements, de tailles et de proportions différentes, ne se superposent pas systématiquement (des remaniements ont pu avoir lieu) et laisse entrevoir différentes campagnes de modifications.

Les murs maçonnés en moellons sont recouverts et protégés par un enduit ciment qui trahit la structure originelle de la construction.
Les menuiseries et les contrevents, manquants et hétérogènes, tendent à donner une image peu flatteuse de cet alignement rural où la légère sinuosité et les déformations des façades sont sensibles.

Potentialité et enjeux

Ce front bâti témoigne de la présence d'une ancienne et importante propriété rurale de Rosny-sous-Bois.
La prise en compte de l'ensemble du front bâti lors des projets de réhabilitation à venir peut permettre de lire l'échelle de cet ensemble ancien, composé de plusieurs fermes.
L'organisation des espaces sur les parcelles est à étudier afin de préserver une cohérence dans la distribution des constructions et la hiérarchie des accès (porte piétonnière, porte cochère, etc.).

Typologie constructive : maison rurale
Famille architecturale : maison de bourg
Adresse : 23 rue St-Denis
Date de construction : env. fin 18 e siècle et remaniée
Architecte : inconnu, sans doute aucun
Usage : Habitat
Intérêts : grand héritage agricole ancienne propriété, remaniée en maison de bourg.









RSB 12 : Bâtiment identitaire ou témoin : immeuble collectif

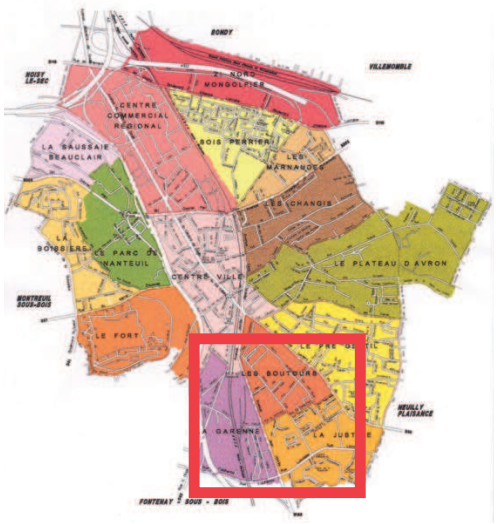
160-162 rue du Général Leclerc N° de parcelle : BI 85

Description Urbaine et Paysagère

Afin de satisfaire aux besoins de logement de la commune en pleine expansion, un office public d'habitations à bon marché (H.B.M.) est créé par décret à la demande de la ville, le 9 mai 1926.

La première réalisation est cet ensemble de six immeubles de six étages avec des commerces en rez-de-chaussée, avenue du Général Leclerc, inauguré en 1933. Un deuxième ensemble suivra, rue des Deux Communes.

Cet ensemble de logements sociaux constitue une entité intelligemment insérée dans le tissu pavillonnaire, du fait de sa disposition de part et d'autre d'une voirie centrale d'une part, et de son rythme de «gros pavillons» d'autre part.







Dans le quartiers des Boutours, l'ensemble H.B.M. de la rue des deux communes offre lui aussi un rez-de-chaussée commercial



Un ensemble unitaire mais ouvert sur la ville.





L'ensemble de six bâtiments, conçus autour d'une voirie de desserte centrale, présente l'originalité de constituer un «tout» homogène, tout en participant à l'animation du paysage urbain par sa qualité architecturale, en lien avec le paysage environnant (brique, traitement des couronnements sur les pignons) mais aussi par la présence de soubassements mis en place pour accueillir du commerce.

Description Architecturale

Organisée autour de grandes cours aérées apportant lumière et aération, les corps de bâtis se développent de façon répétitive en jeux de travées verticales formant de grands et hauts pans de façade sur rue.

Les parements construits en brique et en béton peint recouvrent le registre traditionnel de ce genre de construction sociale des années 1960-1970 où l'économie et la gestion, l'amélioration du confort, un certain parti esthétique sont de rigueur, dans un contexte socio-économique bien particulier sur le territoire parisien et plus largement national.

Les façades sont régulièrement percées de baies aux proportions se rapprochant davantage du carré que du rectangle vertical, traditionnellement employé dans les demeures classiques. Le rythme allant pourtant vers la verticalité.

C'est surtout l'emploi de deux matériaux aux couleurs différentes qui traduit la singularité des façades, où la brique est le matériau de prédilection.

Les soubassements en ciment marqués par un simple bandeau supérieur répondent aux étages supérieurs agrémentés de pignons dans les pans coupés, donnant de l'élégance à cet ensemble à vocation sociale. C'est aussi ici que les reliefs (balcons, toitures mineures en avancée, garde-corps simples) sont utilisés, aboutissant aux pignons.

Les couvertures en terre cuite et les souches de cheminées en briques couronnent simplement le tout.

Typologie constructive : immeuble collectif - H.B.M.
Famille architecturale : architecture sociale
Adresse : 160-162 rue du Général Leclerc - rue Paul Bert
Date de construction : 30 glorieuses
Architecte : inconnu
Usage : habitation
Intérêts : héritage habitat à vocation sociale unique, traitement urbain structurant.



Vue de la disposition générale depuis la rue Paul Bert. L'ensemble architectural forme un véritable «effet de porte» dans la profondeur de champ créée, la proximité des deux constructions en vis-à-vis, dans la verticalité et la présence des pignons supérieurs et les pans coupés.

Potentialité et enjeux

Indéniablement, l'ensemble est un témoignage précieux de la qualité et de l'inventivité de l'architecture sociale de l'époque.



Vue du traitement de l'angle



Détails de façade

RSB 13 : Bâtiment identitaire ou témoin : immeuble collectif

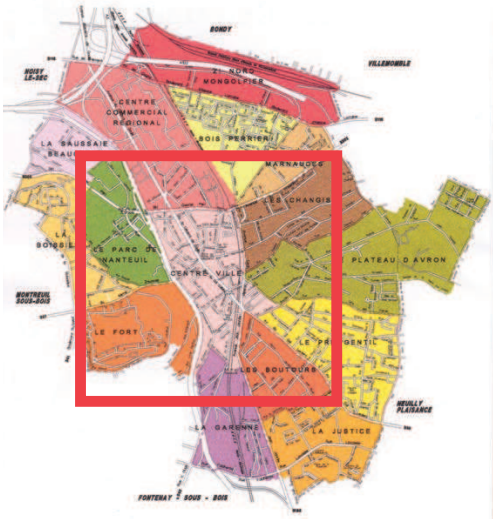
29 rue Paul Cavaré N° de parcelle : AF 131

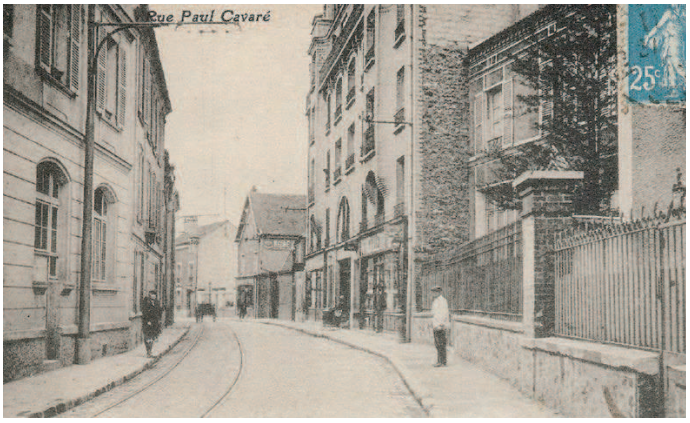
Description Urbaine et Paysagère

L'immeuble est construit sur une parcelle régulière de forme carrée, sans doute fruit d'un remembrement foncier.
Il est bâti à l'alignement de la voie, sur les limites séparatives et apporte au paysage urbain de cette rue d'allure villageoise un aspect plus policé, témoignant de l'importation du modèle urbain parisien.

L'implantation régulière en limite d'emprise publique a sans doute créé une césure, à l'origine, dans le paysage de la rue rythmé par une relation de pleins et de vides liée à une complémentarité des fonctions rurales et artisanales dans les parcelles.

Typique des années 1930, cet immeuble structure la rue par sa qualité architecturale et urbaine. Son gabarit élevé, à l'échelle d'une rue de bourg, en fait un signal, notamment à partir de la place Copernic.





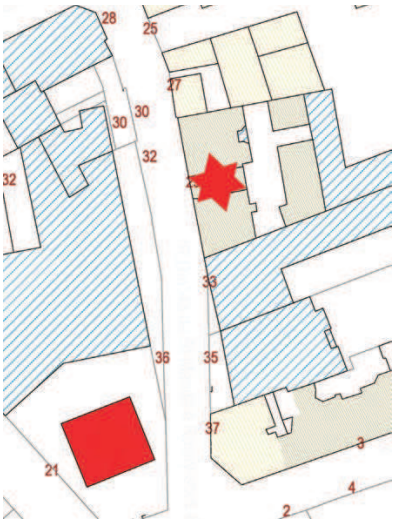
Le bâtiment, «monument» photographié dans une carte postale de la ville



Le bâtiment occupe une parcelle importante lisible de la place Copernic.







La présence de l'immeuble, soulève, par sa rupture d'échelle, la question des constructions qui l'entourent et de l'évolution du paysage urbain. Si la partie nord de la rue appartient toujours à un registre urbain « villageois », la partie sud de la rue, en direction de la place Copernic, se rattache plus à une ambiance de faubourg. Côté place Copernic, la mise en place d'un volume rotule de qualité en remplacement des constructions basses existantes permettrait d'adoucir la rupture d'échelle.

Description Architecturale

Cet immeuble collectif est une très forte représentation d'architecture symétrique et massive où l'entrée marquée par un porche en est l'axe et les travées son prolongement. L'accès à la cour intérieure abritant les garages se fait par un porche ajouré par une clôture de grilles et une série de voûtains en berceaux rehaussés d'un arc en plein cintre abritant deux baies géminées en façade. Quatre travées se déploient de part et d'autre, dont deux en avant-corps par un bow-window saillant mais discret monté sur un jeu de lignes curvilignes accompagnant les nombreux arrondis des linteaux de façade.

En façade principale, l'immeuble collectif est bâti sur trois véritables séquences horizontales :

1- un long soubassement ponctué de deux boutiques aux extrémités, de l'entrée sous porche, le tout couvert de surfaces enduites et la menuiserie des deux boutiques;
2- un corps d'étage carré (4 niveaux) d'une variété démonstrative, construit en briques et ponctués d'ouvertures aux proportions variées et généreuses, tantôt surmontées d'arcs segmentaires, tantôt de linteaux plats. Le dernier étage (communément nommé «attique») est souligné par un balcon filant monté sur de fines consoles et souligné d'un fin garde-corps;
3-un étage de couronnement marqué par une corniche imposante, enduite, d'un profil complexe, ainsi que deux corps de frises polychromiques et géométriques. La ligne de toiture mansardée est découpée par des lucarnes charpentées dont deux reçoivent une corniche moulurée en saillie et une terrasse. L'élancement vers le ciel est assuré par les nombreuses souches de cheminées enduites.

La composition d'ensemble offre une homogénéité et laisse deviner un probable agencement intérieur vaste des appartements.

Typologie constructive : immeuble collectif
Famille architecturale : architecture moderne
Adresse : 29 rue Paul Cavaré
Date de construction : 1930
Architecte : inconnu
Usage : habitation
Intérêts : caractère unique.



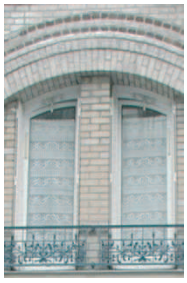
Vue de la façade principale sur rue

Potentialité et enjeux

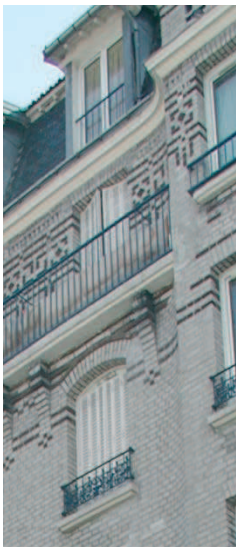
L'immeuble présente des qualités architecturales (détails, qualité de construction, composition générale) évidentes qui se détachent de la simple typologie des immeubles collectifs.

C'est un bel exemple d'objet isolé dans le centre-ville rosnéen.
Les devantures du rez-de-chaussée méritent un soin particulier dans le traitement de la typographie des enseignes et le choix des couleurs dans une harmonie générale.





Détail du porche d'entrée et d'une ouverture à meneau central en briques.





Quelques détails de la façade principale - jeux de parement de briques polychromes.

RSB 14 : Bâtiment identitaire ou témoin : immeuble collectif

66 avenue de la République N° de parcelle : AD 185

Description Urbaine et Paysagère

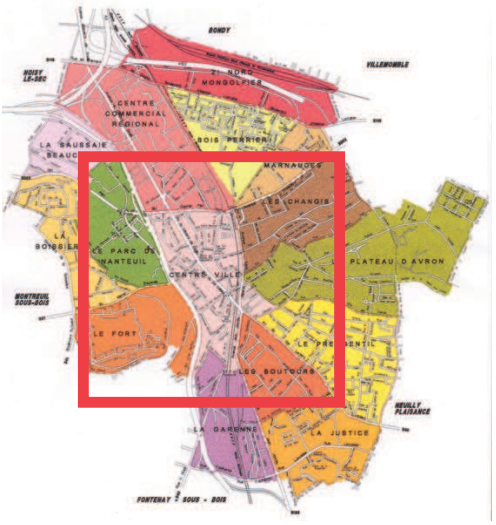
En position d'angle, en « tête « de pont », cet immeuble collectif en briques polychromes joue un rôle de signal urbain évident et annonce l'entrée dans le centre ville de façon significative.

L'intérêt urbain de l'immeuble réside ainsi dans :

- *Sa qualité architecturale,*
- *Son volume important à R+5 qui lui confère un rôle de signal rendu d'autant plus lisible par son implantation à l'angle de deux voies,*
- *Son insertion urbaine : à noter le traitement différentié des deux pignons :*

- côté rue Marie-Louise, le pignon percé est traité en façade et donne sur un petit jardin clôt comme celui des villas par un mur-bahut surmonté d'une grille en ferronnerie : l'immeuble se rattache ainsi au registre pavillonnaire.

- Côté avenue de la République, il présente deux pignons aveugles qui pourraient être adoucis par la mise en place d'un petit volume bâti à R+1 ou R+2 jouant le jeu de «rotule» en remplacement du petit garage.





Le volume important de l'immeuble, souligné par la qualité de son architecture, en fait un bâtiment «signal. Côté rue Marie-Louise, le bâtiment sait accompagner le tissu pavillonnaire par ses emprunts architecturaux (matériaux) et paysagers : jardin en pied d'immeuble, clôture.



L'immeuble signale par son volume la proximité du centre-ville et constitue un repère.



Côté avenue de la République, les deux traitements différentiés des pignons accompagnent le paysage urbain



Description Architecturale

Élevé sur un plan en U, cet immeuble d'angle est un bel exemple isolé d'architecture.
Les façades hiérarchisées dans l'enchaînement des étages et suivant leur exposition arrière ou sur rue confèrent au bâtiment une composition d'ensemble, une unité affirmées et surtout une animation très prononcée.

Sur rue, le rez-de-chaussée blanc en pierre de taille faisant soubassement est régulièrement percé de baies rectangulaires à meneau central. Les bossages réguliers en singularisent la surface. L'arc en plein cintre de l'entrée sur une des façades sur rue est mise en valeur par un bossage à joints creux et quelques motifs sculptés au thème végétal. Le 1er niveau est marqué par une polychromie de briques pleines en bandes alternées et des linteaux appareillés blancs somment les baies. Les autres reprennent le vocabulaire local habituel avec soit des arcs en anse de panier, soit segmentaires, comprenant des linteaux de briques, de pierre ou mixtes. Les étages supérieurs sont animés par des balcons ponctuels ou filants et des appuis de baies saillants qui, ici encore soulignent les jeux d'ombre et de lumière.
Les pignons présentent un traitement différencié : Aveugles rue de la République, mais percés rue Marie-Louise ils éclairent avantageusement les pièces attenantes par des baies généreuses suivant l'orientation. Ils sont construits plus simplement et sont en meulière et décor de ciment. Côté modénature, c'est une démonstration de variété entre corniche complexe en briques appareillées, chaînes d'angle, balcon en pierre monté sur consoles, céramique vernissée, garde-corps en fer forgé et décors polychromiques en tous genres etc…

La toiture et le couronnement unifient l'ensemble bâti par une mansarde où les ouvertures respectent l'organisation des travées inférieures, tandis qu'une couverture en pavillon avec coyaulure, quelques pièces de charpente débillardées et aisseliers apparents marquent fortement l'angle à la manière d'une tour de guet. Le tout est couvert d'ardoises droites et de zinc pour les terrassons.

Typologie constructive : immeuble collectif Famille architecturale : architecture moderne
Adresse : 66 avenue de la République
Date de construction : 1er quart 20 e siècle
Architecte : inconnu
Usage : habitation
Intérêts : caractères uniques



En haut, vue d'une façade latérale à deux pignons aveugle en retour.

En bas, vue sur les façades arrière et retour immédiat en pierre de meulière.





Potentialité et enjeux

Un immeuble regroupant toutes les qualités et les savoir-faire des immeubles collectifs de Rosny, dans la diversité et la densité des matériaux employés.

Un contraste entre les façades et les pignons au niveau des matériaux et des décors.





Quelques détails décoratifs en pierre de briques polychromes.



Détail du motif végétal de l'embrasure de la porte d'entrée
dessin : J-M ALIOTTI, architecte

FICHES / Maisons jumelles

Description Urbaine et Paysagère

Ces maisons jumelles, relativement grandes, sont implantées sur des parcelles également importantes qui comportent de vastes jardins.
Elles appartiennent à des lotissements, présentant parfois quatre maisons identiques desservies par une allée privée.
Les premières maisons bourgeoises ont un accès direct à la rue, les autres sont implantées en recul et desservies par l'allée souvent intime et végétalisée.
Cette typologie particulière donne une plus grande présence aux constructions par la monumentalité qu'elle insuffle. L'habitat, considéré généralement comme le tissu «neutre» de la ville, prend parfois des accents d'édifices remarquables et intervient comme un point de repère dans la ville.

Potentialité et enjeux

La monumentalité que crée ces grandes maisons bourgeoises par leur jumelage et l'intimité des allées végétalisées dans lesquelles elles s'insèrent est un atout de variété dans le paysage urbain.













Les photos de gauche et celles ci-dessus montrent le contraste entre la monumentalité des maisons bourgeoises doublées, (effet créé par la symétrie) et la discrétion, l'intimité des venelles de dessertes, peu larges et verdoyantes

RSB 16 : Maisons jumelles

54-56 rue Victor Hugo N° de parcelle : BD 110

Description Architecturale

Ces maisons sont dites jumelles car elles sont identiques dans leur volumétrie et dans leur composition de façade. Parfois, c'est jusque dans leurs moindres détails de décors qu'elles expriment leurs similitudes.
L'axe de symétrie donne une envergure à l'ensemble. Ce «jumelage» donne une échelle monumentale à cette architecture à usage d'habitat.

Elles se déclinent dans des versions «haut de gamme» correspondant à de vraies maisons bourgeoises et des versions plus modestes.

Simples ou très expressives, ces maisons jumelles représentent une véritable et une importante spécificité du patrimoine architectural de Rosny-sous-Bois.

Potentialité et enjeux

La richesse des décors, du graphisme, des matériaux, des jeux de couleur et de contraste clair/obscur donnent beaucoup de vie aux façades.
La répétition, parfois juste très légèrement nuancée, ne vient jamais nier la symétrie de la composition d'ensemble.

Typologie constructive : Maison bourgeoise, jumelle
Famille architecturale : Arch. de banlieue, régionaliste
Adresse : 54-56 rue Victor Hugo
Date de construction : -
Architecte : inconnu
Usage : Habitat
Intérêts : exemple emblématique, architecture de villégiature, situation urbaine sur grand axe ancien.



Vue de la façade principale en 2007







Autres constructions représentatives de la typologie, rue Beaulieu ou du Pré Gentil.



Détails du couronnement du pignon du 54-56 rue Victor Hugo avec façon de frise en enduit, consoles en bois, petite croupe, épis de faîtage en zinc

RSB 17 : Pavillons jumeaux

42-44 avenue du Général de Gaulle N° de parcelle : AG 22 / AG 23

Description Architecturale

L'ensemble de la construction avec son volume de garage attenant qui prends corps devant l'espace de la rue renforcent la structure urbaine. Plus loin en arrière les deux volumes accolés, dont les façades sont surélevées et accessibles par un emmarchement droit, s'élèvent sur un rythme simple et symétriques de deux travées principales. Elles sont sur deux niveaux carrés que coiffe une toiture en bâtière de très faible pente, couverte elle-même de tuiles mécaniques dont le faîtage est parallèle à la rue.

Un encadrement très mince, sans doute en plâtre peint, contourne la façade plate sur trois côtés du 42, tandis que le 44 développe un système plus riche, à travers un pilastre saillant et fin que viennent recouvrir un bandeau et une corniche moulurés en plâtre peint.

Potentialités et enjeux

Ces maisons qui ossaturent le paysage urbain gagneraient à engager une écriture semblable dans leur mise en valeur. Le modèle du n°44, plus riche car plus préservé, pourrait servir au n°42, notamment dans les encadrements de baies moulurés à façon de grands chambranles.
Les enduits ton sur ton sont plutôt bien accueillis tant que leur contraste n'évolue pas plus que sur l'image ci-dessous, aussi bien pour respecter le caractère gémellaire que pour signifier un linéaire de façade important malgré l'habitat individuel doublé.

Les marquises encore présentes constituent un apport indéniable à l'appartenance typologique et au développement de tous les détails qui accompagnent le pavillon de banlieue.

Typologie constructive : maison jumelle, habitat petite bourgeoisie,
Famille architecturale : arch. de banlieue, style varié, vernaculaire
Adresse : 42-44 avenue du Général de Gaulle
Date de construction : 1er tiers du 20 e siècle.
Architecte : inconnu
Usage : habitat
Intérêts : caractère gémellaire dissymétrique de l'architecture tout en conservant la typologie maisons accolées, situation urbaine sur grand axe ancien,



Les entrées sont traitées modestement et sont équipées de marquises en pavillon montées sur ossature métallique scellée au mur. Il y a comme un désir de faire communauté dans la séparation toute relative des deux propriétés : un simple mur plein rampant permet la distinction.
A noter, les menuiseries extérieures ont été changées pour des modèles récents (PVC, bois).



Le traitement des clôtures prend le parti d'intégrer des volumes destinés au garage et participent de fait à l'ampleur et la continuité données par l'espace privé à l'espace public de la rue. La gémellité reste relative sur ce point car les alignements sont dissymétriques.
Sur le 42, le bandeau a été supprimé, la corniche a été remaniée et les garde-corps ont été changés.

RSB 18 : Pavillons jumeaux

102-104 bis rue du Général Leclec N° de parcelle : BC 13 / BC 16

Description Architecturale

L'ensemble se compose selon une stricte symétrie depuis l'axe de la venelle d'entrée. Le plan en L accueille l'entrée principale dans l'angle par quelques emmarchements, mis eux-mêmes en valeur par une tourelle carrée sommée d'une toiture pyramidale couverte en tuiles mécaniques.
La première aile du «L» est visible par un pignon avec rampants proéminents, tandis que la seconde fait retour avec son haut versant en tuiles mécaniques.
L'ensemble est construit sur deux niveaux carrés et un sous comble éclairé par deux petites baies (une rectangulaire et un oculus). Chaque baie est couronnée d'un arc en accolade qui rappelle la référence stylistique.
La sobriété caractérise les deux immeubles avec des tonalités ocres-blanches avec une légère différence de couleur entre les deux maisons.
Les menuiseries semblent avoir été préservées ainsi que les ouvrages de garde-corps.
Les épis de faîtage à boules animent très volontiers les toitures originales pour le paysage de Rosny-sous-Bois.

Potentialités et enjeux

Cet îlot reste un modèle du genre dans le paysage urbain de Rosny, et plus particulièrement dans la partie pavillonnaire. C'est avec son entrée monumentale une des propriétés les plus originales. Son unicité est à préserver absolument. Elle est la garante de cet exemple d'architecture néo-gothique que l'on retrouve plus volontiers dans le Nord de la France ou sur les rives de la Manche dans les beaux exemples de villégiature.



Vue des deux entrées similaires avec piles maçonnées enduites, serrurerie ouvragées, dallage en pierres en opus incertum posées sur chape de béton. Des massifs végétaux et des parterres viennent accueillir les visiteurs. Les parties de jardin viennent sans aucun doute s'étendre à l'arrière de la parcelle.

Typologie constructive : maison jumelle, habitat bourgeois,
Famille architecturale : villégiature, style néo-gothique
Adresse : 102-104 bis rue du Général Leclerc
Date de construction : 1er tiers du 20è siècle.
Architecte : inconnu
Usage : Habitat
Intérêts : unicum architectural et urbain, mise en scène.



Vue d'échappée depuis la rue principale vers les deux maisons jumelles.
Un portail ouvert équipé de chasses-roue, puis en arrière un long mur de clôture accompagné de haies taillées et d'une serrurerie guident le visiteur vers les entrées individuelles ouverts en éventail.
C'est une véritable mise en scène urbaine.
A noter que la venelle avec son fil d'eau central en pavés de grès mériterait un traitement uniforme sans revêtement bitumineux.



Des lignes très élancées, des contrastes et une modénature qui rappellent l'ère médiévale (notamment l'arc en accolade).

Description Urbaine et Paysagère

Ces maisons jumelles, de tailles plus modestes, contribuent à créer un tissu urbain très original et très spécifique à Rosny-sous-Bois, par la répétition d'un même type de «jumelage».
L'unité du paysage est réglée par les volumétries semblables. La variété est donnée par l'accolement ou la séparation. Dans les nuances des détails de décors, des jeux de couleurs, de silhouette, des alignements ou des reculs, des combinaisons de plan (en « L», «T», «U»), des faîtages parallèles à la rue, des toitures (pavillon, bâtière, croupe, etc.), le paysage devient très vivant.
Le tissu urbain répond à la fois à une loi commune de groupe et à la revendication de l'identité personnalisée. Les dispositions sur la parcelle peuvent laisser entrevoir les arrières des jardins.

Potentialité et enjeux

Si des nuances de détails enrichissent ce paysage urbain spécifique, des transformations radicales des enduits, des proportions de baies, ou de pente de toiture peuvent rompre cette unité dans la variété et contribuent à la perte de l'identité du tissu urbain. Elles l'appauvrissent.



rue de Nanteuil : répétition de trois maisons jumelles, certaines sont accolées, d'autres n'ont pas de mur mitoyen. La réhabilitation en ciment a rompu l'unité du paysage urbain.

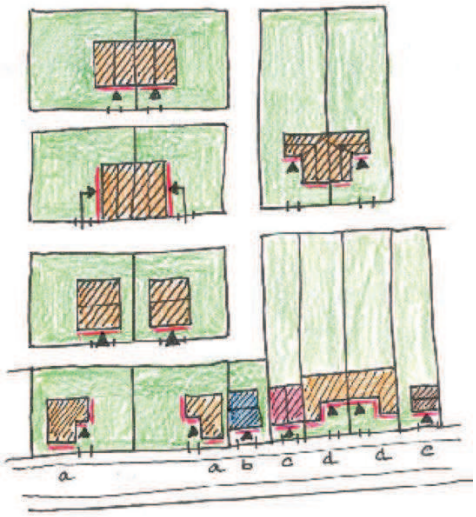








On distingue, au fond de la rue des Quinconces, des maisons jumelles accolées et en premier plan deux autres pavillons jumeaux isolés chacun sur sa parcelle. La rue trouve un rythme parfois binaire qui lui confère une identité très particulière.



Différentes implantations des pavillons jumeaux sur leur parcelle ; entrée de face ou en baïonnette / Rythme des pleins et des vides par l'alternance du bâti et des jardins.



Implantation du bâti et espace de jardin, comme des respirations arborées le long de la rue....



Le traitement des clôtures reprend le même esprit que le traitement architectural des façades : les jumelles sont d'autant plus «en communauté», se distinguant de l'espace public de la rue par un unique (ou commun) seuil bien marqué.

RSB 19 : Pavillons jumeaux

20-22 rue de Nanteuil N° de parcelle : AG 223 / AG 224

Description Architecturale

Les maisons jumelles sont édifiées sur un même modèle : trois niveaux dont un de comble et un rez-de-chaussée surélevé, une façade-pignon sur la rue principale de deux travées principales (dont une travée intermédiaire axiale en combles), des volumes parallélépipédiques, simples, couverts d'une toiture en bâtière légèrement débordante. L'ancrage dans le quartier est très fort.
La façade principale, composée d'un module répliqué, accentue la symétrie. Ici, l'effet de fronton est particulier par le bandeau en brique à façon de frise décorative, qui se retourne sur les quatre élévations.
Les façades latérales (façade arrière non visibles) restent plus simplement composées sur une unique travée d'entrée avec l'introduction d'un emmarchement et d'une marquise en serrurerie.
Le soubassement d'environ 1,20 m de haut fait liaison sur les quatre façades (disposition récurrente) et les souches de cheminée renforcent l'idée d'élévation.

La mise en œuvre (opus incertum) des pierres de meulière avec les joints tirés au fer, les briques rouges (encadrement, plate-bande, parfois blanchâtres en couronnement sur la frise, répondent aux couleurs chaudes des terres cuites des couverture.

Potentialité et enjeux

Ces maisons jumelles qui ossaturent le paysage urbain gagneraient à respecter un langage commun dans leurs réhabilitations. Un vocabulaire qui constitue traditionnellement celui de ce patrimoine est à utiliser pour éviter les pertes d'identité (voir n°18). A cet effet, il serait souhaitable d'unifier les serrurerie de clôture, celle du n°22 ayant été changée pour un modèle datant probablement des années 1950-60.
L'aspect du mur en meulière est particulièrement sensible aux différents savoirs-faire concernant la mise en œuvre des joints (ruban, tiré, perlé ? - le joint épais est à proscrire) et la nature des mortiers (bâtard ou chaux, mais pas au ciment). L'enduit du soubassement a été renouvelé pour une nature hydraulique qu'il serait souhaitable de changer.
Certaines menuiseries sont en PVC et ont remplacé les modèles d'origine en bois. Les persiennes métalliques repliables en tableau sont à conserver.
Les couvertures sont récentes et la rive du n°20 est dépourvue de tuiles garantissant la dissimulation des ouvrages de charpente. Les souches doivent conservées leur structure en briques apparentes.
Enfin, tous les garde-corps ouvragés sont en place et doivent être conservés.

Typologie constructive : maison jumelle, habitat ouvrier et petite bourgeoisie
Famille architecturale : arch. banlieue, style varié, vernaculaire
Adresse : 20-22 rue de Nanteuil
Date de construction : 1er tiers du 20 e siècle
Architecte : inconnu
Usage : Habitat
Intérêts : modèle représentatif de maisons accolées symétriques à pignons avec entrée latérale, bâties à l'alignement.





Deux façades-pignons avec façon de fronton s'élèvent sur le quartier historique.



Clôture semi-fermée avec marches d'entrée. Le vide vers l'arrière permet un regard vers les cœurs d'îlot.



Entrée latérale avec emmarchements protégés par une marquise en serrurerie, verrière armée en éventail.



Continuité et séparation sont des thèmes récurrents de maisons jumelles. Ici le chéneau encaissé et les descentes d'eaux pluviales tracent la limite. Notons les rives dissymétriques.



Garde-corps posés en applique. Détails de mises en œuvre des appareils de briques (couleurs et pose).

Description Urbaine et Paysagère

Ce type de villa est implanté sur des parcelles d'assez grandes dimensions et profitent de vastes jardins. Le tissu urbain, peu dense, est constitué de rues qui ont un caractère de promenade. Les maisons présentent un recul important par rapport à l'alignement et les rues semblent d'autant plus larges.
Les clôtures, constituées de piles, de murs bahuts surmontés de grilles plus ou moins ouvragées, soulignent les différentes profondeurs de champs et constituent un lien unique avec la façade. Elles la prolongent et offrent un premier et second plan bâti ainsi que des vues biaises sur les jardins arrières.

Potentialités et enjeux

La typo-morphologie donne un sentiment de monumentalité et de démonstration. Leur implantation peut en effet accentuer cet effet, soit par des positions en axe, en débouché, en avancée. Cette mise en scène urbaine va de pair avec la rigueur de leur composition rigoureusement symétrique, leur ornementation basée souvent sur des contrastes de couleur et de valeur. Elles marquent ainsi des points de repère dans la ville. Elle ne se distinguent pas pour autant par un usage particulier puisqu'elles sont dédiées à de l'habitat uni-familial comme leur environnement proche. En cela, leur insertion est marquée mais pas réduite.



Situation dans l'axe des venelles et rue étroite : exemple de la rue Victor Hugo.


Position en avancée


Position isolée


Vue axée en échappée urbaine


...au débouché d'une venelle

RSB 20 : Maisons néoclassiques, toiture à la Mansart

7 rue Saint-Claude N° de parcelle : AH 137

Description Architecturale

La façade principale est classiquement composée d'un soubassement, de deux étages carrés et d'un comble brisé éclairé et ponctué de lucarnes en bois couvertes en bâtière.
La symétrie est rigoureuse et la composition des baies, des décors, de l'axe d'entrée donne un aspect ostentatoire à l'élévation. Les décors polychromes contrastent avec la pierre meulière posée à façon de rocaillage, de même que l'enduit au plâtre blanc pour le fond de couronnement.
Les deux baies latérales du rdc, plus larges, correspondent aux pièces de réception. La toiture, à la Mansart, est couverte d'ardoises droites.
Toutefois la qualité de la réhabilitation de la pierre meulière est essentielle : c'est son aspect uniforme qui met en valeur, par contraste, le graphisme des jeux de briques polychromes et vernissées ou les motifs en céramique en cabochon. Un savoir-faire particulier dans le traitement des joints de la maçonnerie en meulière est indispensable pour bien faire ressortir sans alourdir le petit module mis en œuvre.
La photo du bas montre une villa en meulière 1920 ayant une toiture en pavillon. C'est la richesse des jeux de couleurs et de formes au niveau des bossages d'angle et des encadrements de baies qui fonde le point ornemental de cette façade principale. Les frises et les dessus de baies vernissés complètent le vocabulaire décoratif.
Le plus souvent ces maisons néo-classiques reçoivent une toiture en pavillon.
Implantée dans l'axe, une lucarne dans le même plan que la façade, des cheminées et des épis de faîtage animent leur silhouette.
Le vocabulaire classique est repris par les frontons triangulaires, les bandeaux, les proportions des baies, les chaînes d'angle harpées.



La toiture de la lucarne est le prétexte à une ornementation des tuiles de rives, des consoles en bois moulurés.



Carreaux de faïence, céramiques peintes, viennent souligner la structure au niveau des corniches des appuis de baies....





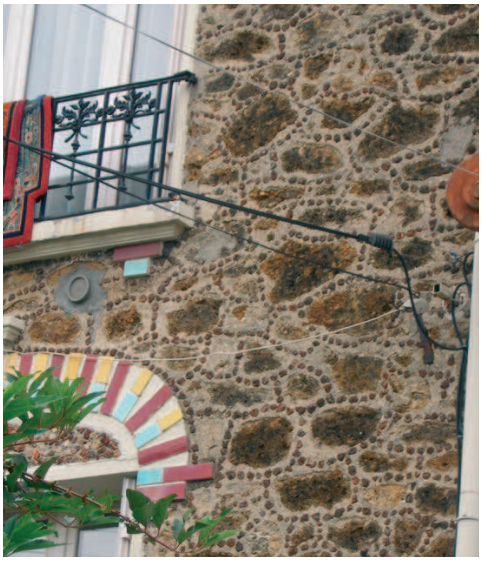
Villa néoclassique dans son enclos arboré. La clôture sur rue, qui en général, reprend le vocabulaire architectural et les matériaux de la façade ont disparu.

Typologie constructive : maison bourgeoise, de villégiature
Famille architecturale : néoclassique
Adresse : 7 rue St-Claude
Date de construction : 1er tiers du 20 e siècle
Architecte : inconnu
Usage : équipement (musée du vieux Rosny)
Intérêts : unicum de la maison bourgeoise avec implantation et situation urbaines structurantes avec le 7 rue Charles Garnier.



La ville de Rosny montre d'autres beaux exemples de villas néo-classiques.





Marquise et garde-corps en métal ou ferronnerie peints en noir.

RSB 21 : Maisons néoclassiques

7 rue Charles Garnier N° de parcelle : AG 58

Description Architecturale

La façade principale est composée sur trois travées dont l'axe est marqué par l'entrée. Elle est équipée d'une menuiserie en bois vitrée avec imposte fixe, coiffée par un pignon maçonné percé d'une baie en plein cintre. Un soubassement marqué par une ligne fine (en pierre ?) ou en enduit peint souligne le rapport au sol.

Les pignons latéraux sont quasiment aveugles ou munis d'une petite baie assurant un éclairage minimal. La façade arrière n'a pas été vue, cependant une véranda reposant sur un ouvrage de maçonnerie semble y être accolée.
La toiture en bâtière est recouverte de tuiles mécaniques, y compris les rives. Le pignon central laisse apparaître une charpente avec des éléments cintrés (aisseliers), tandis que les latéraux sont soulignés par des abouts de pannes moulurés.

Les murs en maçonnerie sont construits en pierre de meulière avec des joints épais à la chaux grasse. Les linteaux de baies (segmentaires et cintrés) profitent d'une décoration animée avec l'alternance de briques posées en boutisse ou à chant, et de pierre (notamment les agrafes et les sommiers). Les briques vernissées bleu turquoise ou bleu-vert contrastent avec le rouge qui est utilisé par les chaînes d'angle à façon de harpage et de la corniche. Des carreaux de céramique formant frise symbolisent des motifs végétaux et géométriques.

Potentialité et enjeux

Le vis-à-vis urbain avec le n°7 rue Saint-Claude est à conserver.
La maison, un peu esseulée dans son îlot a subi une réhabilitation de qualité qui doit rester un modèle à signaler.





Multiplicité des décors, des matières et des couleurs (pierres, brique, vernis, céramique, zinc, enduit, etc.)

Typologie constructive : maison bourgeoise.
Famille architecturale : néoclassique.
Adresse : 7 rue Charles Garnier.
Date de construction : 1er tiers du 20è siècle - 1930.
Architecte : inconnu
Usage : habitat.
Intérêts : unicum de la maison bourgeoise avec implantation et situation urbaines structurantes avec le 7 rue Saint-Claude.



Vue de la façade principale qui donne un vis-à-vis avec la maison néoclassique du n°7 rue Saint-Claude.



Vue de trois quart depuis le nord. Notons la clôture attenante munie d'un mur bahut identique au vocabulaire des façades en meulière et d'une serrurerie très riche avec tôles pleines en partie basse et barreaudages finissant en épis. La porte est complètement intégrée au système décoratif de la clôture. Seules des volutes et un épi complexe en définissent le point.



Vue de la façade nord. Derrière en façade ouest se distingue la verrière.

Description urbaine et paysagère

Ce type de villa est implanté sur des parcelles d'assez grandes dimensions et profitent de vastes jardins d'accompagnement.
Les maisons présentent un recul important et les rues semblent d'autant plus larges. Posées en cœur de parcelle et profitant d'un large espace de jardin attenant, c'est une construction qui prend place parmi les voisines. Implantée en retrait de l'alignement et protégée par une clôture (mur bahut surmonté d'une serrurerie transparente que cachent quelques arbres et des haies), elle est dans la tonalité de la rive et la séquence de la rue.

La clôture, constituée de piles successives encadrant un mur bahut surmonté de grilles inégalement ouvragées, ajourées ou pleines, souligne les différentes profondeurs de champs.
Les plans successifs qui s'offrent à la vue du passant montrent aussi une logique, souvent cadrée par la ressemblance entre la clôture et la façade principale.
Les vues droites ou biaises sur les jardins arrières et latéraux sont des curiosités dans la ville.



Vue en direction de la partie sud-est de la ville sur l'avenue du Général Leclerc, montrant la position de plusieurs maisons isolées, à plan carré, engendrant des espaces de respiration, une alternance des pleins et des vides susceptibles d'accueillir des ambiances végétalisées.

Potentialité et enjeux

La caractéristique de la typologie à plan carré est sa qualité d'insertion dans le contexte urbain, tout en présentant des particularités affirmées. Le caractère ostentatoire des façades, comme son côté monumental ou bourgeois déterminent des orientations très franches : symétrie, mise en scène, valeur signal, grande qualité des matériaux et des modénatures.



La présence forte de la végétation, véritable lien urbain entre espace privé et espace public, donne un sentiment de protection et de confidentialité.



Vue urbaine de la rive nord de l'avenue du Général Leclerc mettant en avant la série de construction en retrait de l'alignement, dégageant un premier front urbain occupé par les clôtures variées, la végétation prédominante, laissant voir de temps à autre les constructions en arrière.

RSB 22 : Maisons plan carré

99 avenue du Général Leclerc N° de parcelle : AY 52

Description Architecturale

Bâtie sur un plan carré, cette maison joue dans sa composition avec la présence forte de sa façade principale, aussi bien dans ses percements, son rythme que dans la densité de son décor. Une forte volonté de démonstration ressort de cette maison.
La structure d'élévation mélangeant deux matières dominantes sert de prétexte à une ornementation riche et variée en matériaux et en couleurs : d'un côté un parement en meulière (joint perlé) avec des tonalités chaudes, et d'un autre côté, l'emploi très ouvragé de l'enduit plâtre et chaux peint ou badigeonné regroupant des éléments d'ornementation complets : chaînes d'angle, harpages, linteaux et agrafes, encadrements de baies, couronnement, corniche, soubassement.
L'utilisation d'une foison de motifs est une façon de participer à la mise en place d'un style architectural éclectique où le mélange des différents savoirs-faire artisanaux est exploité.
C'est par ailleurs un exemple qui ressemble au n°77 par sa typologie, sa disposition, son architecture. Elle se singularise par la frise à décor s de cabochons en céramique, ses tables décoratives au-dessus des baies, ses denticules à section carrée qui font jouer la lumière.
La toiture en pavillon avec une unique petite lucarne dans l'axe de la façade principale est couverte de tuiles mécaniques. L'ensemble donne une note colorée supplémentaire et vient compléter le fond de parement en meulière. Les épis de faîtage à boules en terre cuite couronnent la toiture et découpent la ligne de ciel de manière élégante.

Potentialité et enjeux

La réhabilitation de cette façade nécessite des compétences particulières concernant la mise en œuvre des matériaux. La maçonnerie en pierre de meulière présente une belle surface rugueuse, uniforme dans les tons bruns qui contraste chaleureusement avec les modénatures en enduit de plâtre et chaux blancs et lisses. On remarque particulièrement le soin apporté aux joints perlés qui encadrent les baies. L'entretien et la réparation de la façade nécessitent un véritable savoir-faire du détail et une attention particulière aux matériaux.
La polychromie est à étudier avec soin afin de maintenir le contraste de couleur et jouer avec l'intensité lumineuse.

Villa meulière du début du 20e siècle avec une toiture en pavillon, c'est la richesse des jeux de couleurs et de formes qui fonde l'impact urbain et architectural.



Typologie constructive : maison bourgeoise
Famille architecturale : arch. de banlieue
Adresse : 99 avenue du Général Leclerc
Date de construction : 1er tiers du 20 e siècle
Architecte : inconnu
Usage : Habitat
Intérêts : unicum de la maison bourgeoise avec mise en situation urbaine au creux d'un jardin, décors et modénatures.



Des jeux de lignes et de profondeurs, des variations de couleurs et de tonalités, des changements de forme et de matériaux sont la base de la richesse ornementale de ce pavillon de banlieue.
Le contraste clair-obscur est très souvent employé dans les architectures de démonstration. Cette typologie en fait partie.

Notons sur cette image les effets verticaux des lignes de pierres de meulière, la lucarne axiale, les souches de cheminée. Cette intention révèle le caractère volontairement dominant de la typologie dans le tissu urbain.

RSB 23 : Maisons plan simple rectangulaire

20-22 rue du Général De Gaulle N° de parcelle : AG 39 / AG 40

Description Architecturale

Bâtie sur un plan rectangulaire, presque carré, cette maison jumelle l'est dans la composition et les toitures en bâtière avec le faîtage parallèle à la rue. Finalement, seules les modénatures restent personnalisées, très simples pour le numéro 20, voire inexistantes, et plus riches pour la voisine au numéro 22. Les portails et la clôture sont par ailleurs très proches dans le dessin et forment une unité intéressante qui renforce le caractère unitaire des deux maisons.

Le fond de parement en meulière est différent selon la maison. Le calepin reste brouillé grâce à des incrustations qui remplissent les vides et homogénéisent tel un aplat.

Le décor du numéro 22 prend un style un peu éclectique avec les volutes et les arcs variés (cintrés, segmentaires) avec extrados à façon de tiers-point, ou les écoinçons, les appuis de baies complexes, etc.
C'est surtout les linteaux en briques vernissées tricolores et l'alternance des fonds d'enduit blancs et de meulière qui font toute l'animation de la façade. Cette complémentarité est à conserver.

Potentialité et enjeux

L'enjeu principal réside dans la conservation de ces deux beaux exemples de maisons jumelles sur une avenue centrale et passante de la ville occupée par des typologies très variées dont certaines sont issues d'une autre recherche de l'architecture. Quelques rappels typologiques ponctuent la rue et c'est ce fil conducteur, à travers cette conservation, qui est le point de mire.

La réhabilitation s'attachera notamment à prendre soin des menuiseries extérieures et des serrureries.
Il dommage que les châssis de toiture ne correspondent pas avec les travées.

Les façades arrières ne sont pas visibles mais méritent la même attention pour réunir une homogénéité.



Typologie constructive : maison petite bourgeoisie
Famille architecturale : arch. de banlieue
Adresse : 20-22 rue du Général de Gaulle
Date de construction : 1er tiers du 20 è siècle
Architecte : inconnu
Usage : Habitat individuel
Intérêts : unicum de la petite maison bourgeoise accolée en symétrie, décor individuel, retrait de l'alignement.



Des maisons jumelles en volume et en composition pour des façades principales différentes dans les décors.



La clôture fait toujours partie intégrante de la construction. Elle est le rappel de la façade principale et le premier lien à l'espace public. Sa qualité est primordiale pour le paysage urbain. Cet élément est qualifiant.



Les fonds blancs enduits sous des rehaussements de couleur grâce aux briques vernissées magnifient la simplicité de l'ensemble par les ombres portées.

RSB 24 : Pavillon de type " Chalet "

15 rue Kellermann N° de parcelle : AL 252

Description Architecturale

Ces pavillons, élevés sur un plan proche du carré, sont inspirés directement de l'architecture des chalets bâtis sur des plans simples. Le but étant la rationalité et l'affichage. Ainsi, l'entrée se trouve décalée en façade latérale de manière à pouvoir développer librement une élévation sur rue démonstrative, mais non représentative de la facture simple de l'ensemble.
Seule la composition de la façade principale, plus complexe, donne un enrichissement particulier. Deux travées percent le niveau principal et une travée axiale secondée par deux petites baies en plein cintre ajourent l'étage des combles. La structure est en meulière et quelques éléments en brique (bandeau intermédiaire sur trois rangs unifiant les façades, linteaux segmentaires) ou en pierre (sommiers de linteau).
La toiture en bâtière avec croupe partielle coiffe l'ensemble et développe un débord important qui protège les élévations. Les abouts de pannes et de chevrons sont visibles. L'ensemble est recouvert de tuiles mécaniques avec éléments décoratifs de rive ou épis.
Les éléments de second œuvre sont très présents bien que discrets : les barres d'appui ouvragées en ferronnerie, la marquise d'entrée en serrurerie (à peine visible par volonté de légèreté), les persiennes repliables en tableau.

L'espace attenant est très végétalisé et permet de compléter harmonieusement l'orientation typologique de la maison à caractère champêtre. Des massifs et des arbres de hautes tiges s'y développent garantissant un écrin agréable à la construction.
La clôture mixte, probablement de facture contemporaine de la maison, est en maçonnerie enduite en partie basse, complétée par une bande ajourée intermédiaire en terre cuite et un massif végétal en partie haute qui vient donner le relais au jardin. La perception qui se dégage est ainsi proportionnelle à la masse végétale.

Potentialité et enjeux

Reprenant des éléments de décors caractéristiques de l'architecture de banlieue, la volumétrie est pourtant sensiblement modifiée et ces constructions sont davantage assimilables à un style d'architecture régionaliste. Le vocabulaire architectural reste dans la continuité des maisons voisines de Rosny-sous-Bois permettant à la fois une insertion urbaine et une individuation.

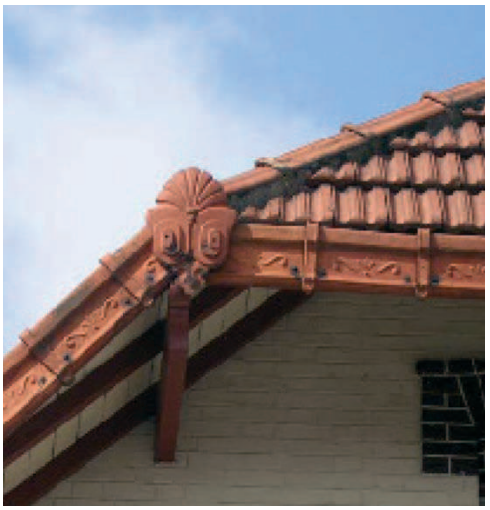
L'enduit de clôture mériterait une autre nature.



Typologie constructive : pavillon
Famille architecturale : arch. de banlieue, régionaliste,
Adresse : 15 rue Kellermann
Date de construction : 2 e quart du 20 e siècle
Architecte : inconnu
Usage : Habitat
Intérêts : unicum du type «chalet» régionaliste avec parements reprise du vocabulaire de banlieue



Maison construite dans un jardin ou jardin accompagnant une maison ?
Le sentiment de complémentarité entre le végétal et le minéral semble tout à fait convaincant.
Si le mur bahut de la clôture avait été construit en meulière (peut-être est-ce les dispositions d'origine ?) l'effet aurait été complet.



Des éléments secondaires qui fondent la relation étroite entre l'effet de détail et l'effet général. Éliminer ou effacer ces éléments est déjà une érosion des dispositions qui forment un tout.

Un autre exemple de chalet sur le territoire. Les dispositions sont très proches du 15 rue Kellermann

FICHE / Pavillon plan carré, toit en bâtière, comble habité

Description Urbaine et Paysagère

Alignement et orientation

Ces pavillons sont le plus souvent implantés en retrait par rapport à la rue. Ils sont soit isolés sur la parcelle comme des objets et entourés de jardin, soit bâtis jusqu'aux limites mitoyennes et perpendiculaires à la rue. Édifiés sur des parcelles en lanière plus ou moins profondes, ils dégagent par leur position en retrait un jardin d'agrément.

Une clôture reprend les mêmes matériaux que ceux de la façade et donne beaucoup d'unité à l'ensemble de la propriété. Les deux éléments sont indissociables.

Le jardin sur rue est un écrin pour la construction. Son ambiance, souvent refermée, constitue la première séquence d'entrée marquant le seuil entre l'espace public de la rue et l'entrée du logement.

Séquence d'entrée et le rôle de la façade principale par rapport à la rue

L'accès est toujours situé sur la façade principale de la maison, contrairement au pavillon élevé sur un plan en L où celui-ci est placé sur la façade la plus petite (voire dans l'angle).

Quand cette façade principale est orientée sur la rue, l'accès est frontal : la séquence d'entrée se présente très directement et sans détour. Le portail de la clôture, l'escalier menant au perron (surmontée d'une marquise), et la porte se trouvent alignés. En revanche, quand la façade principale est perpendiculaire à la rue, cette séquence d'entrée est en baïonnette. La maison semble isolée et presque hors contexte urbain (de la rue on cherche toujours l'entrée !). Elle se veut contenue dans un microcosme délimité par les limites de sa parcelle, tout en offrant parfois, grâce au jardin, de vrais reculs pour voir les façades depuis la rue. Dans ce cas, l'élévation sur rue devient « secondaire » : étroite, elle ne comporte pas d'accès sur rue, puisque le pavillon est en quelque sorte «retourné» vers le jardin qui se développe en longueur le long de la voie.

Ce renversement d'orientation par rapport à la rue, repère de l'espace public, crée des mises en scène très variées et subtiles (voir le contraste entre les deux clichés en bas de page).

Cette alternance des choix de composition d'une parcelle à la suivante donne un aspect surprenant, changeant dans le parcours de la rue (exemple de la rue des Quinconces ci-dessous).

Mitoyenneté

Les pavillons sont accolés pour former des maisons en bande, ou isolés sur la parcelle. Ils peuvent être aussi accolés à un seul mitoyen et les constructions alternent alors avec des jardins latéraux tout au long de la rue, créant des espaces de respiration.



Rue des Quinconces : les façades-pignons s'ouvrent sur la rue, soit en retrait, soit à l'alignement.
Les jardins s'étirent à l'arrière sur des parcelles encore en lanière.
Ces implantations privilégient les vues sur les toitures. Les pignons aux rives débordantes marquent une silhouette découpée des masses bâties.



Les façades-pignons latérales ouvrent sur des jardins qui s'étirent en longueur le long de la rue. La vision latérale reste majoritaire dans la perception urbaine, a contrario de la photographie du dessus (rue des Quinconces). Cette morphologie urbaine réclame un recul important pour apprécier et voir les façades.

À l'inverse, les façades à l'alignement sur rue sont étroites (une à deux travées de baies) et ne comportent aucun accès.



Les constructions présentent sur la rue un pignon percé et soigné, mais la façade latérale sur laquelle s'ouvre l'entrée, donne sur le jardin.
L'accès à la maison est ainsi traité dans la confidentialité de la parcelle.



Jeux des volumes, des pleins et des vides et du traitement des façades. Tout un panel de déclinaisons offrant un paysage urbain hétéroclite et riche.

RSB 25 : Façade pignon " à la Flamande "

55 rue Pierre Brossolette N° de parcelle : BC 42

Description Architecturale

Ces maisons bourgeoises ou de villégiature, dont le 55 rue Pierre Brossolette en est un exemple typique, reprennent l'idée de la façade-pignon orientée sur la rue comme façade principale. Ici, aucune rive débordante n'est utilisée : le pignon s'élève dans le plan de la façade et cache la couverture. C'est une volonté de démonstration d'une maîtrise et d'une influence stylistique empreinte des pays nordiques, sentiment accentué par la surélévation de l'étage de vie.

La composition verticale comprend deux travées de baie sur une symétrie axiale qui détermine deux travées dissymétriques. En effet, la largeur des baies est réduite sur la travée d'entrée et renseigne déjà depuis l'extérieur le plan des pièces à vivre. La baie de comble est réduite et préfigure d'un niveau habité, certes appauvri en surface. Chaque niveau développe une typologie de percement identifié (linteau plat-segmentaire, plat et cintré en allant de bas en haut).
La particularité du pignon est de s'élever au-dessus de la toiture qu'elle habille, à la manière flamande ou des villes du nord de la France (Arras, Lille...). Les redents en décor intérieur du rampant sont des réminiscences des dispositions nordiques des pas de moineaux. L'entrée est marquée par des emmarchements droits qui débouchent sur une marquise très légère en serrurerie, faisant déjà partie du registre commun des éléments secondaires de l'habitat de banlieue au début du 20e siècle.
Les jeux de contrastes clair-obscur modérés mais vivants entre les pierres de meulière, les enduits, et les quelques briques vernissées sont complémentaires des mises en œuvre soignées des joints perlés, des moulurations ou des appareils.
Les éléments de second œuvre comme les garde-corps en applique, les persiennes repliables en tableau, les menuiseries extérieures ou les décors viennent avantageusement nourrir l'embellissement de la maison.
La clôture vient renforcer cette effet d'unité et de particularisme entre meulière et enduit plan. Un chaperon délimite la partie supérieure ajourée par une serrurerie. L'ensemble est harmonieux et considéré comme exemplaire.

Potentialités et enjeux

Un des exemples fondateurs de cette typologie qu'il est impératif de conserver en l'état, entretenir pour ne pas entamer son effacement.

Typologie constructive : maison bourgeoise
Famille architecturale : arch. de banlieue, régionaliste, «à la flamande»,
Adresse : 55 rue Brossolette
Date de construction : début 20 e siècle
Architecte : Trudon (cartouche)
Usage : Habitat
Intérêts : unicum architectural





Une typologie très affirmée dans le paysage urbain.













Plan L et déclinaisons du pignon-façade.

Le parement plein en briques polychromes décoratif s'apparente aux décors des couvertures médiévales.

RSB 26 : Plan en L, style anglo-normand

6 rue de la Côte des Chênes N° de parcelle : AU 243

Description Architecturale

Ces constructions présentent des jeux de volumes complexes aussi bien en toiture qu'en élévation. Les toitures s'interpénètrent faisant apparaître des noues. Les arêtiers se multiplient et sont interrompus par la silhouette de hautes cheminées qui différencient également chaque conduit vertical dans un jeu de redents. Les pannes, chevrons, consoles, pan de bois à colombage, garde-corps en bois présentent des jeux de graphismes et de couleurs qui animent en sous-face et en façade ces volumes. Les balcons et les terrasses prolongent les espaces intérieurs, liés aux espaces de jardin (à défaut de vue sur la mer....).

De plan en «L», les élévations sont très riches dans le décor et la mise en œuvre. Cette maturité vient compenser la simplicité de la composition autour de travées individuelles mais rigoureuses.

La somme des décors de maçonnerie, de charpente et de menuiserie particuliers est à conserver en l'état ou à améliorer. La disposition des éléments est à respecter : arêtiers, tuiles plates sur versants, solins, couleurs de charpente apparente, souches de cheminées avec bâtières, chaperons sur piles de clôture et porche d'entrée, grille de clôture, appareillages en tous genres, joints perlés, table en céramique à décor de roses, garde-corps en ferronnerie, persiennes métalliques repliables, appuis de baies en pierre, menuiseries extérieures en bois, etc.

Potentialités et enjeux

Tout concorde au plaisir de voir une architecture authentique. A conserver absolument dans ses dispositions d'origine. Les joints de parement en meulière mériteraient une nature à base de chaux et non de ciment.







La clôture et ses entrées individuelles.

Détails décoratifs de charpente et de couverture. Grand soin apporté aux mises en œuvre.



Table en céramique à décor fleuri. Garde-corps à rinceaux.



Menuiserie de porte à panneaux pleins et vitrés, imposte vitrée. Passage protégé sous auvent charpenté.

Typologie constructive : maison bourgeoise
Famille architecturale : arch. de banlieue, régionaliste, style anglo-normand
Adresse : 6 rue de la Côte des Chênes
Date de construction : fin 19 e - début 20 e siècles
Architecte : inconnu
Usage : Habitat.
Nom : Villa Victoria
Intérêts : unicum typologique et architectural



Ce que l'on voit depuis la rue... un découpage du ciel, une masse imposante, une identité très présente.



La clôture, élément indissociable de la maison.



Les souches de cheminée qui sont aussi la façade.







D'autres exemples sur la commune de style anglo-normand plus ou moins affirmé.
La charpente est souvent démonstrative.

RSB 27 : Plan en L, en duplication

150 bis rue du Général Leclerc N° de parcelle : BI 78 / BI 79 / BI 80 / BI 81

Description Architecturale

Au n°150 de la rue du Général Leclerc une venelle donne accès à un groupe de quatre maisons identiques bâties sur plan en L dont la naissance est issue d'un projet personnel d'un propriétaire privé, voulant bâtir pour sa famille quatre maisons regroupées. La volonté de départ est unanime : un projet rationnel et fédérateur.

Les jardins et les clôtures isolent la venelle de l'espace privé. Une porte en serrurerie en ferme l'accès privé. Cette hiérarchie des voies (rue, venelle) marque autant de seuils pour aller de l'espace de sociabilité publique vers l'espace confidentiel de la maison regroupant la cellule familiale. Les jardins et les clôtures isolent et protègent. Grâce à la profondeur des jardins, les maisons en recul en fond de venelle bénéficient de vues biaises sur la rue du Général Leclerc.

Ce lotissement discret reprend la typologie caractéristique des maisons bourgeoises de banlieue. La volumétrie des constructions induite par le plan en L et les jeux de pignons et de toiture qui en découlent monumentalisent cet ensemble de constructions. L'échelle des décors redonne douceur, originalité et gaieté aux constructions (cabochons notamment).
Les contrastes de couleurs et de valeurs (clair/obscur) sont très marqués. C'est un dessin très graphique de la composition de façade étant donné que chaque élément semble rapporté sur un fond de plan de meulière.

Enfin, la venelle a conservé sa bordure en pavé de grès et un revêtement gravillonné, qui la différencie bien de la rue bitumée. Deux piliers alternant rang de pierre et rang de briques marquent le seuil d'entrée de cette impasse verdoyante.

Potentialités et enjeux

Afin de conserver l'unité d'origine, même si quatre éléments ont été érigés, les couleurs devront rester homogènes et semblables (attention aux couvertures, aux menuiseries).
D'une manière plus précise mais tout aussi importante, la nature et la composition des menuiseries extérieures devra garantir un aspect compatible avec l'époque de construction et le rendu d'origine.

Typologie constructive : maison bourgeoise
Famille architecturale : arch. de banlieue, bourgeoisie
Adresse : 150 bis rue du Général Leclerc
Date de construction : 1er tiers du 20e siècle
Architecte : -
Usage : Habitat
Intérêts : unicum programme architectural d'ensemble



Les façades principales des maisons sont orientées vers la rue du général Leclerc.
D'autres impasses, telle que la Villa Victor Hugo, présentent une relation au paysage de la rue inversée car leurs façades principales sont tournées vers la venelle.







FICHE / Maison plan carré, faîtage parallèle à la rue

Description Urbaine et Paysagère

Ces maisons, souvent de petites dimensions, ne présentent pas plus de deux ou trois travées de baies sur la rue. Elles sont le plus souvent accolées, formant des entités urbaines désignées par «maisons en bande».
Leur implantation sur le parcellaire est cependant variée et produit des jeux de plans en recul et en avant, ou au contraire de longues lignes d'égout soit horizontales, soit découpées quand ces maisons sont accolées à des façades pignons.



Le cliché ci-contre de la rue de Strasbourg montre des maisons en retrait de l'alignement. Les façades sont perpendiculaires aux limites de propriété et de biais par rapport à l'alignement sur rue. Les jeux entre avant et arrière plans créent une animation due à la perception du décalage des volumes. Ces effets sont décuplés par la position du faîtage perpendiculaire à la rue. Lorsque le faîtage est parallèle à la rue, les intentions sont plus difficiles à mettre en place.

Les clôtures marquent un contraste grâce à leur ligne continue et constituent le seuil évident entre espace public et espace privé.



Le cliché ci-contre montre l'exemple de maisons implantées en retrait de l'alignement mais dont les façades principales sont parallèles à la rue.
L'enfilade des clôtures, continues voire fusionnées, vient souligner et renforcer la ligne d'égout : elles ont le même point de fuite en vue perspective.

Une grande simplicité (voire une efficacité) caractérise ce paysage urbain. C'est une vision plus moderne et l'ambiance des rues est déterminées par le rythme des travées de baies.



La photo ci-contre traduit le rôle fondamental des clôtures à l'alignement sur rue, que ce soit dans une perception de face ou de biais.
Elles sont le «fil d'Ariane» d'un tissu urbain consommateur de volumétries variées qui se déclinent à différentes échelles : modestes pavillons, constructions jumelles monumentalisées par l'effet de symétrie, maisons en bande, façade-pignon élancée, résidence de villégiature ou maisons bourgeoises, pignons mis en évidence, lignes de toiture, etc.

Les clôtures sont alors les éléments régulateurs positionnés en limite publique. Elles permettent l'uniformisation dans la variété, tout comme l'individuation dans la reconnaissance d'un tout. C'est le fondement du caractère d'un quartier homogène.



RSB 28 : Maisons plan carré, faîtage parallèle à la rue

48 rue d'Estienne d'Orves N° de parcelle : AD 222

Description Architecturale

Élevées sur un plan rectangulaire (plus profond que large en général), ces maisons sont souvent de petites dimensions. Elles s'inscrivent morphologiquement sur les parcelles en lanière issues de la trame rurale d'origine et redécoupée au gré des successions. Quel contraste en effet avec les longues fermes du bourg qui alignaient cinq à sept travées de baies ! Ici, la grande majorité de ces constructions ne présente seulement que deux travées de baies, de dimensions identiques.
Ces maisons sont presque toujours implantées en retrait, on y accède frontalement depuis la rue en franchissant la porte piétonnière, ouvrage de serrurerie toujours de rythme vertical.

Le rez-de-chaussée s'élève au-dessus d'un niveau à semi-enterré que vient judicieusement dissimuler la clôture opaque dans ses panneaux inférieurs. La «pièce à vivre» profite de cet accès surélevé et sa baie offre des vues en surplomb sur la rue. La travée d'entrée est facilement repérée par sa marquise en serrurerie et sa porte. Un étage carré est réservé aux chambres.
Les travées de baies sont soulignées par des allèges en enduit pouvant être décorées d'éléments de faïences ou de céramiques peintes ou émaillées. Les chaînes d'angle à façon de pilastre saillant, la corniche moulurée, le bandeau intermédiaire sont en enduit plâtre peint. La maçonnerie en pierre de meulière vient en fort contraste de valeur avec les fonds blancs. Les jeux de clair-obscur s'y développent pour mettre en valeur les jeux de plans visuels que la vision moderniste pure combat. Encore une fois, l'image des façades de style banlieue parisienne fin 19e, début 20e siècle, s'inscrit en contraste avec la simplicité des élévations rurales traitées uniformément en enduit à la chaux et sans décor.
Le comble n'est pas habité et les toitures, de faible pente, sont très peu perceptibles depuis la rue. Elles sont généralement couvertes en tuiles mécaniques.

Potentialités et enjeux

La clôture est de très belle facture et s'harmonise très bien avec l'ensemble.
Les contrevents du premier niveau ont été changés pour des éléments pleins avec écharpes. À l'origine, ils étaient lamellés comme ceux de l'étage.
La souche de cheminée mériterait un aspect équivalent au parement de façade (enduit blanc).
Les trois menuiseries sont de facture récente, non peintes, et ne bénéficiant pas de partitions (glaces claires d'un seul tenant) comme il devait être le cas à la construction de la maison.
La porte de garage devra s'harmoniser avec les menuiseries extérieures.

Typologie constructive : maison bourgeoise
Famille architecturale : arch. de banlieue
Adresse : 48 rue d'Estienne d'Orves
Date de construction : 1er tiers du 20e siècle
Architecte : -
Usage : Habitat
Intérêts : unicum de la petite maison bourgeoise de ville avec jardinet au-devant, décors variés, deux travées, clôture, en retrait.







Déclinaisons de constructions du même type rue Victor Hugo et rue d'Estiennes d'Orves

SEQUENCES PATRIMONIALES

RSB_SEQ_1 - Centre-ville : Nanteuil - Saint-Denis - Saint-Pierre

RSB_SEQ_2 - Centre-ville : Galliéni - Cavaré - Saint-Claude

RSB_SEQ_3 - Centre-ville : Mairie - Gare - Ecole

RSB_SEQ_4 - Rues d'Estienne d'Orves et Marie-Louise

RSB_SEQ_5 - Rue Médéric - avenue de la République

RSB_SEQ_6 - Rue Gambetta (n°68 à 70 - n°83 à 89)

RSB_SEQ_7- Allée Victor Hugo - rue Jean Jaurès

RSB_SEQ_8 - Rue Victor Hugo

RSB_SEQ_9 - Rue Pierre Brossolette

RSB_SEQ_10 - Rue du Général Leclerc (n°51 à 86)

RSB_SEQ_11 - Rues Emile Bellepêche - Jeanne d'Arc - du Général Leclerc et Impasse Pierre et Marie Curie

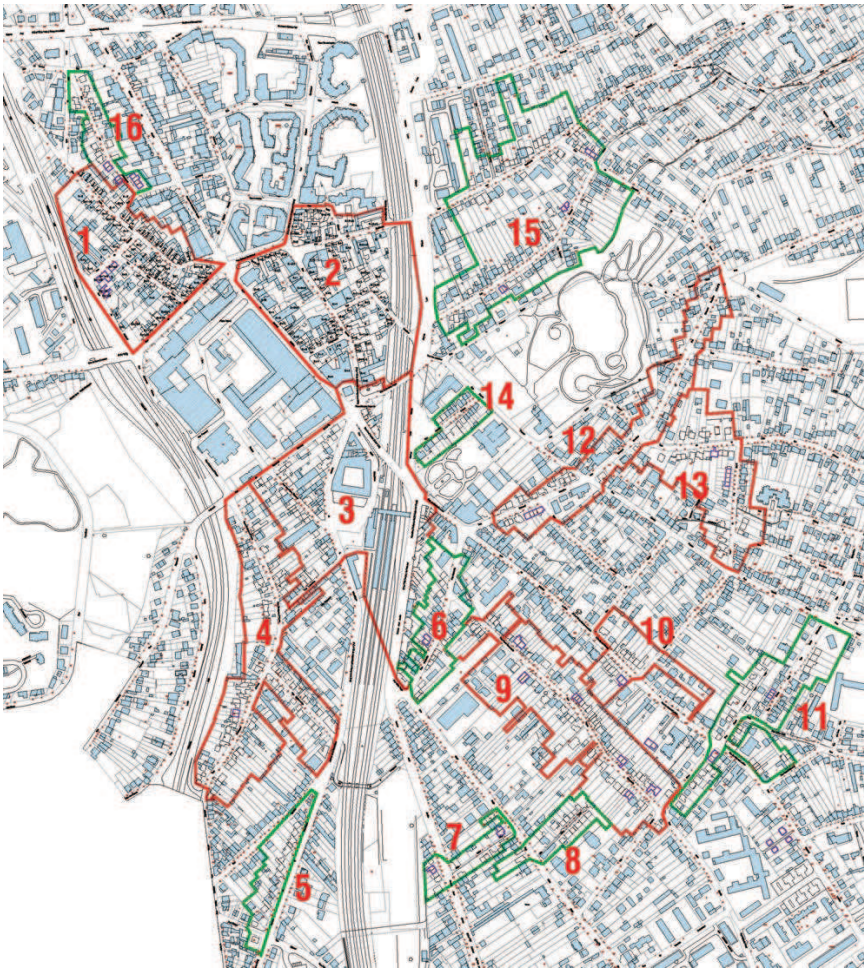
RSB_SEQ_12 - Rue Edouard Beaulieu

RSB_SEQ_13 - Rues de la Côte des Chênes et du Pré-Gentil

RSB_SEQ_14 - Rue Anatole France

RSB_SEQ_15 - Rues Pasteur et ses Berthauds

RSB_SEQ_16 - Rue des Quinconces



Séquences patrimoniales n° 1, 2 et 3 : Centre-ville

Le centre ville raconte les différentes étapes de fabrication et d'évolution de Rosny-sous-Bois, du petit bourg rural aux maisons d'agriculteurs groupées autour de son église, au développement de la ville au 19è siècle à la suite de l'arrivée du train, accueillant petits collectifs et maisons de banlieue.

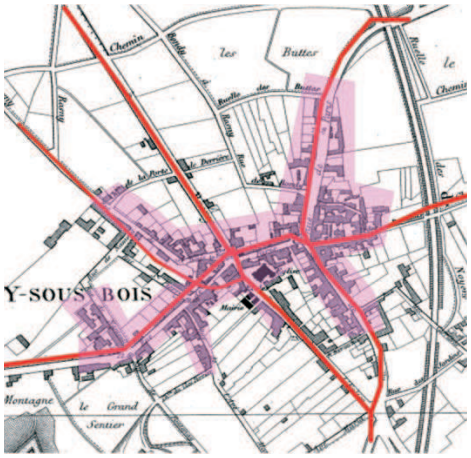
Trois secteurs particuliers sont analysés :

• le secteur Nanteuil-Saint-Denis - Saint Pierre qui évoque le bourg rural traditionnel par son échelle, son parcellaire, ses constructions,
• le secteur Galliéni-Cavaré qui raconte l'évolution du bourg vers un tissu plus urbain,
• le secteur Mairie - Gare - École, secteur de développement de la ville autour d'équipements fondamentaux.

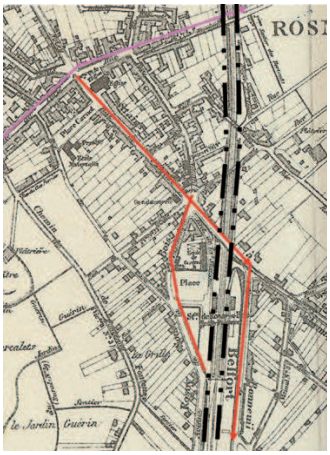




Le cadastre napoléonien (1808-1812) - (plan de récollement général) - montre un bourg rural groupé autour de son église et structuré par une trame viaire en étoile en direction des principaux bourgs environnants.



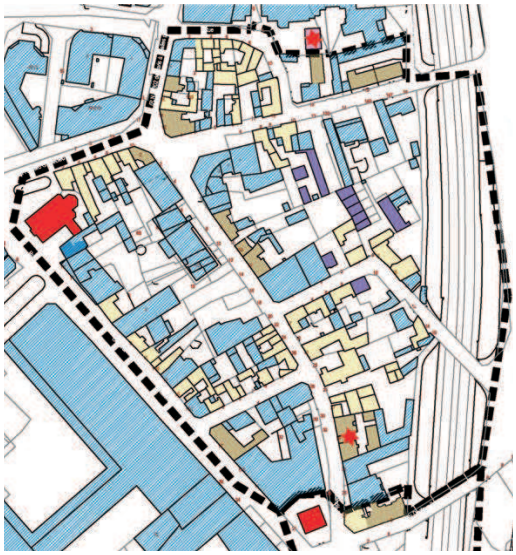
Le plan Lefèvre de 1854 - montre un bourg encore rural mais dont les éléments de développement urbain sont posés.



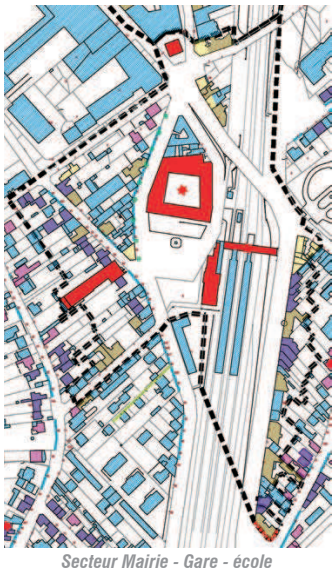
Le levé de 1864 - révèle le bouleversement fondamental dans l'histoire urbaine de Rosny-sous-Bois : l'arrivée du chemin de fer qui implique un redéveloppement du bourg vers le sud



Secteur Nanteuil- Saint-Denis - Saint-Pierre



Secteur Galliéni - Cavaré



Secteur Mairie - Gare - école

RSB_SEQ_1 : Centre-ville : Nanteuil / Saint-Denis / Saint-Pierre

Caractéristiques urbaines et paysagères





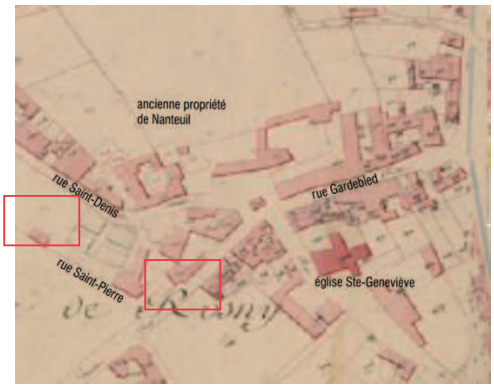
Ce secteur évoque le bourg rural traditionnel par son échelle, son parcellaire, ses gabarits et ses typologies. L'ambiance générale est à conserver.

La rue Saint-Denis représente l'ossature originelle du bourg : c'est ici que la voix du Rosny d'hier est la plus forte, dans son tracé sinueux, son échelle, dans la composition des parcelles liée à une économie rurale, dans son ambiance mais aussi dans l'architecture des constructions, leur appartenance à un vocabulaire de maisons à vocation agricole : lucarne fenière, composition d'ensemble des parcelles, étables..., dans le rythme des portes charretières enfin. A noter le n°23 de la rue St-Denis, construction qui faisait partie de la propriété de Nanteuil.



Rue Saint-Denis (dessin S. Queuille)

Le mur de clôture situé dans le prolongement de la façade du n°5 souligne la courbe et structure le paysage urbain. Rythmé par la succession des portes cochères, ce mur protège des jardins au caractère intime dont la végétation émergente enrichit le paysage de la rue et offre une aération dans ce tissu urbain dense.
Malgré une diversité d'implantation des constructions, la rue offre un paysage cohérent lié à la continuité des murs et des façades et à l'homogénéité des gabarits, généralement limités à un rez-de-chaussée surmonté d'un étage.



Extrait de cadastre napoléonien avec apposition des voies actuelles

Les deux rives de la rue de Nanteuil se répondent ici pour raconter un Rosny rural et agricole. En effet, la rue de Nanteuil, large de plus de 12 mètres, évoque le bourg rural, peu dense ici, et où les fruitiers en espaliers profitaient d'un ensoleillement maximal. On y retrouve la succession des portes cochères qui ouvrent sur les cours des propriétés rurales. L'accès à la parcelle se fait par la grande porte à double vantail, percée d'une petite porte pour le piéton.

Cette séquence revêt par ailleurs un intérêt certain car les constructions, bien qu'homogènes, présentent des différences insignes, aussi bien en termes de traitement que d'évolution architecturale. Le collectif du n°26 rue de Nanteuil raconte l'évolution d'une maison de bourg lourdement modifiée.

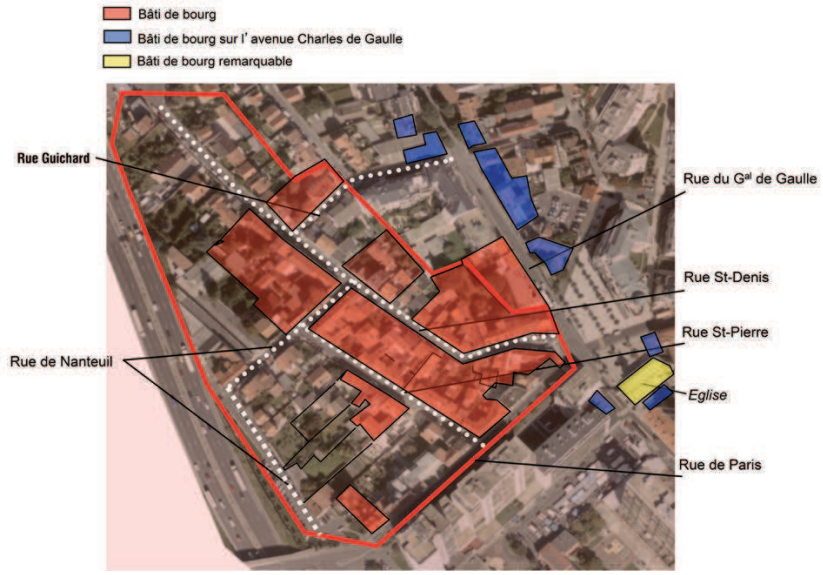
Dans ce paysage de bourg rural, les toitures sont visibles car les constructions ont rarement plus d'un étage, ce qui donne une échelle humaine à la rue.



Rue de Nanteuil (dessin S. Queuille)

RSB_SEQ_1 : Centre-ville : Nanteuil / Saint-Denis / Saint-Pierre

Caractéristiques urbaines et paysagères





La rue Saint-Pierre présente un paysage très homogène, par son rythme, son gabarit, son échelle, son ambiance, sa qualité globale, tout en offrant une diversification des compositions de façade.

Elle met en scène, par la continuité de ses deux fronts urbains cohérents, une perspective sur les fermes de la rue de Nanteuil. Les seuils pavés (disparus car bitumés aujourd'hui) marquaient la succession des portes cochères comme dans la rue de Nanteuil et la rue St-Denis toute proches.

Cette séquence, développée à R+1, reprend le langage typo-architectural du bourg rural originel, même si les constructions sont postérieures à 1850, date de l'ouverture à l'urbanisation des anciens jardins de la propriété de Nanteuil.
Les fermes du bourg aux façades ordonnancées, sur la rive impaire, font face à des maisons d'agriculteurs plus tardives sur la rive paire, où les percements des façades sont moins nombreux et implantés au gré des besoins de l'espace intérieur. De nombreux remaniements à des fins décoratives (et empruntées à la mode des pavillons individuels de banlieue) sont venus se surajouter aux façades d'origine.



Rue Saint Pierre (dessin S. Queuille)

La rue Guichard présente aussi une ambiance très caractéristique du Rosny d'Hier, qui a su conserver son échelle urbaine et architecturale, sa qualité globale.Cette séquence se lit aussi dans sa relation avec le paysage de la rue Saint-Denis et notamment dans la vue sur le n°23, immeuble au « fronton ».



Extrait de cadastre napoléonien avec apposition des voies actuelles

Les constructions, bâties à l'alignement, présentent une échelle modeste, à rez-de-chaussé surmonté de deux niveaux. Les façades ne présentent pas de composition affirmée et sont peu percées. On remarque une prépondérance des « pleins » par rapport aux « vides ». Le front urbain constitué par l'alignement des n°3 et 1 est ainsi marqué par sa simplicité toute rurale (absence de décor et de modénature, percements aléatoires,…)

Marquant l'angle des rues Guichard et des Quinconces, le n°23 présente une bâtisse importante qui s'élève sur un plan de 10m de large sur presque 20m de long. Cette importante volumétrie, qui se distingue dans l'environnement des maisons rurales du quartier, est mise en valeur par sa toiture en pavillon d'où partent quelques souches de cheminée.



RSB_SEQ_1 : Centre-ville : Nanteuil / Saint-Denis / Saint-Pierre

Caractéristiques architecturales

Ce secteur décline plusieurs types de maisons rurales : fermes, maisons d'agriculteurs, maisons de maraîchers, maisons de bourg, plus tardives, comme celles de la rue Saint Pierre.

Ces constructions offrent des volumétries simples, peu élevées (rez-de-chaussée plus un ou deux niveaux maximum) et sont couvertes par des toitures en tuile (à l'origine en petite tuile plate remplacée par de la tuile mécanique), à deux versants, de pente faible.

Les façades sont simples, enduites. Seules les constructions de bourg les plus tardives présentent des façades aux modénatures plus complexes, des décors et des matériaux variés (brique, meulière).






Éléments témoins du bourg rural : portes charretières, cours et seuils pavés, plaque de ferme, lucarne fenière.

La ferme de la rue de Nanteuil offre une volumétrie simple, édifiée sur un plan rectangulaire, de 14m sur 5m60, elle s'élève sur deux niveaux (un rdc et un étage) et est couverte d'une toiture en bâtière. Les baies, peu nombreuses pour se préserver du froid hivernal, sont implantées irrégulièrement, au gré des besoins des pièces intérieures. Les pannes de la charpente portent de pignons à pignons pour faire l'économie de ferme triangulée et supportent une couverture en tuiles mécaniques de faible pente. Les murs maçonnés en moellons sont recouverts et protégés par un enduit, généralement badigeonné.

La grande porte cochère est le seul accès : c'est depuis la cour (ou le porche) que l'on accède à l'intérieur de la construction.



Ferme de Nanteuil

Le secteur comprend plusieurs maisons d'agriculteurs, caractérisées par un plan rectangulaire et s'élevant sur 2 niveaux (un rdc et un étage) couvert d'une toiture à deux pans, de faible pente, en bâtière. Généralement, une lucarne fenière ouvre le grenier depuis la rue pour stocker le fourrage. La grande porte cochère donne accès au porche couvert sous lequel on accède latéralement à l'habitation sur rue.

Les percements de la façade sont irréguliers et de tailles différentes. Aucune modénature ne vient remplir la construction qui est uniquement le reflet d'une utilité pratique et d'une gestion économique. La façade construite en maçonnerie de moellons est recouverte et protégée par un enduit.



Maison d'agriculteur, 10-12 rue Saint-Pierre

Les maisons de bourg sont généralement caractérisées par une composition plus ordonnancée et offrent plus de modénatures et de décors (encadrements des baies en briques, céramiques... décor des agrafes et sommiers des linteaux, tables) Elles ont souvent été adaptées à la mode «pavillonnaire» et leurs façades ainsi ont été remaniées, les défaisant de leurs attributs «ruraux» (suppression des lucarnes à foin en particulier).

Les percements, réguliers, sont plus hauts que larges et mis en scène par des encadrements soit en enduit, soit en briques, des garde-corps ouvragés et des contrevents en bois peint, battants, à la française.

Les couvertures, en tuile mécaniques couvrent des toiture en bâtière aux pentes généralement faibles. Elles peuvent être habillées de lucarnes.

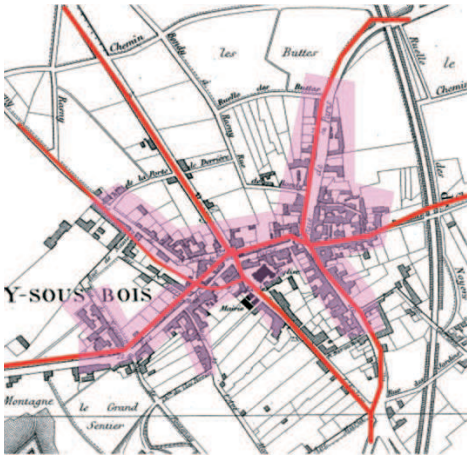


Maison de bourg, 11 rue Saint-Pierre

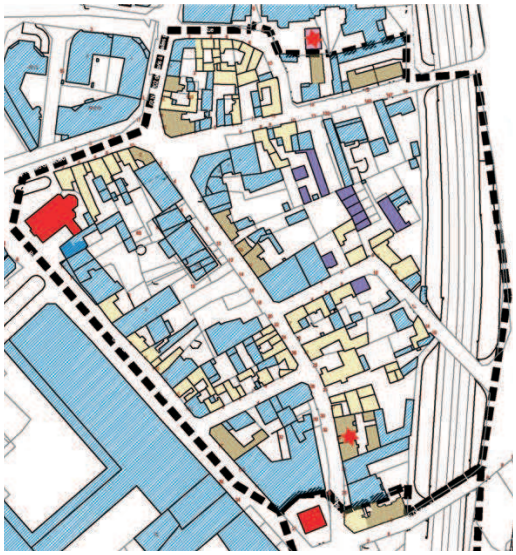
RSB_SEQ_2 : Centre-ville : Galliéni / Cavaré / Saint-Claude

Caractéristiques urbaines et paysagères

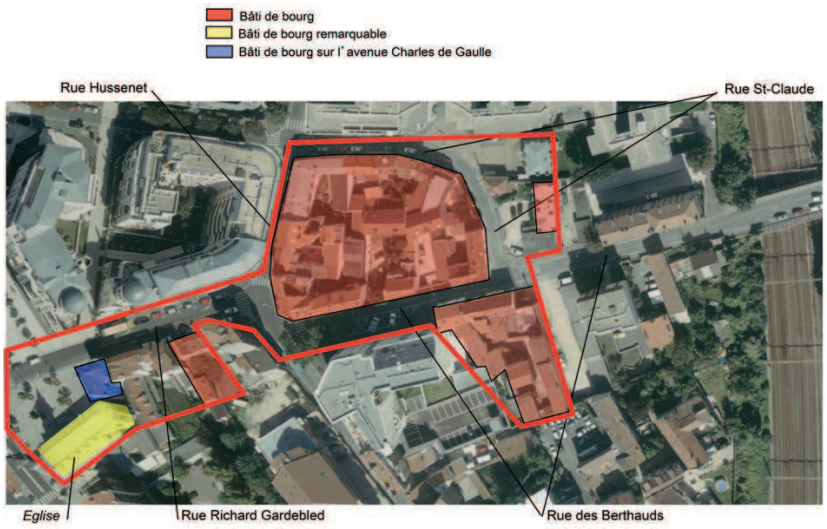
Ce secteur évoque le passage du bourg rural traditionnel à un tissu urbain mixte, entre bourg et petite ville. Les îlots situés entre la rue Galliéni et la rue Cavaré présentent ainsi un visage double avec un côté très urbain côté rue Galliéni et des ambiances encore de bourg côté rue Cavaré.
Au nord du secteur, l'îlot Saint-Claude offre une physionomie tout à fait singulière.



Plan Lefèvre de 1854



Ilot Saint-Claude, rue Gardebled



Cet axe constitue une des limites du bourg ancien. La perspective depuis la place de l'église joue un rôle important dans la lecture du paysage.

Traditionnellement implanté à l'emplacement de l'ancien enclos des Templiers qui lui donne sa forme, l'îlot St-Claude est encore en grande partie constitué de constructions du bourg rural d'origine et présente une grande cohérence volumétrique à R+1 et d'écriture architecturale. Ceinturant l'îlot, les constructions suivent la sinuosité du tracé de la voie qui le borde.

La rue Gardebled participe fortement au paysage de la place de l'église (place du souvenir français) et présente sur sa rive paire un faciès se rapprochant fidèlement de l'image du Rosny ancien. En revanche, la rive paire a connu une rénovation totale qui a introduit un paysage urbain radicalement différent par sa structure et son architecture.

La maison d'angle à R+2+C donnant une façade à la place du souvenir français est la droguerie historique du vieux Rosny.

Elle associe l'église à un contexte urbain cohérent.







Ilot Saint-Claude

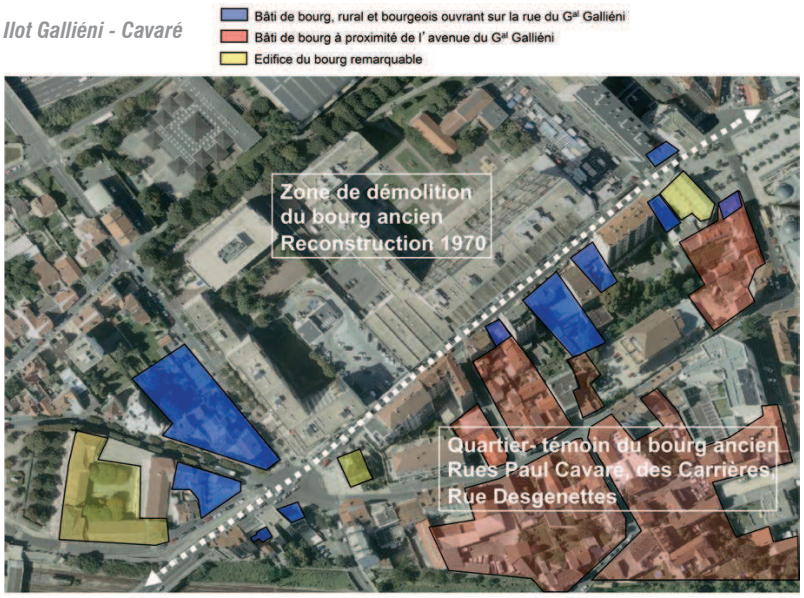


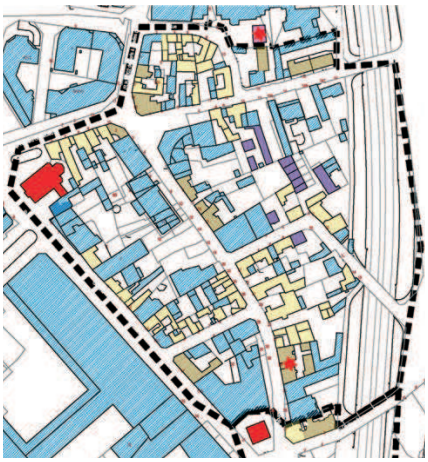


Rue Gardebled

RSB_SEQ_2 : Centre-ville : Galliéni / Cavaré / Saint-Claude

Ilot Galliéni - Cavaré



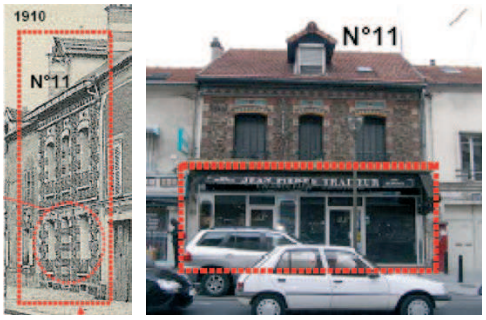


Ancienne rue de l'église, rue de référence, extension urbaine au 19è siècle, rue commerçante, rue centrale, la rue Galliéni présente un paysage urbain qui a connu de très fortes mutations mais dont la pérennité est exprimée par des séquences de petites maisons de bourg qui donnent une échelle convenable à cette voie devenue « artère ».
La rue du Général Galliéni est partagée de manière radicale entre les constructions du bourg qui subsistent sur sa rive impaire et un tissu entièrement renouvelé lors d'une importante opération urbaine dans les années 1970 sur sa rive paire.

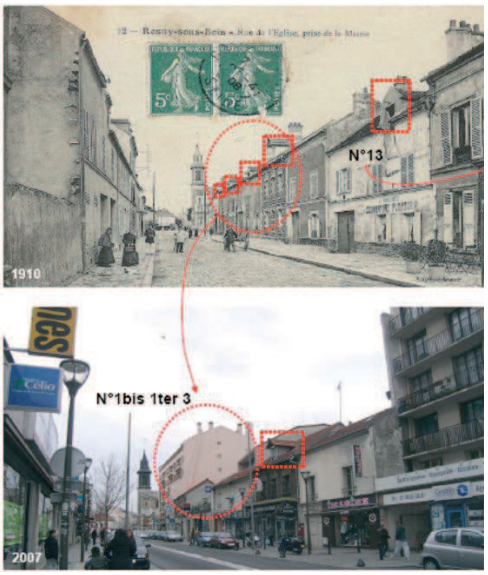
Les constructions du bourg rural, bien qu'enserrées entre des constructions qui les dominent de plusieurs étages, et malgré un état de présentation peu flatteur, sont encore bien présentes dans le paysage urbain sans doute grâce à l'échelle humaine qu'elles maintiennent le long de cet axe. Cependant, les remaniements des ouvertures, les menuiseries hétérogènes, la dégradation des enduits de façade concourent à la perte d'identité de ces constructions. Le nécessaire développement de l'activité commerciale a engendré une transformation radicale des rez-de-chaussées. Les baies ont été élargies, la perception de la descente de charge n'existe plus et le premier étage flotte sur un rdc où les enseignes envahissantes et sans lien avec la composition de la façade concourent également à la création d'un désordre urbain.

Les immeubles collectifs des années 70-80 présentent des volumétries et un vocabulaire architectural en rupture totale avec le contexte urbain préexistant. Les pignons aveugles de ces immeubles créent des ruptures d'échelle perturbant l'équilibre du paysage urbain.

La confrontation de la vision frontale et des perspectives photographiques exprime l'importance d'une «vision d'ensemble» à prendre en compte dans la mise en valeur du front urbain.



Des constructions dont la qualité architecturale n'est plus très lisible



La carte postale de 1910 montre une forte continuité de la ligne d'égout dont le profil est rythmé et jalonné par les lucarnes. Le cliché de 2007 révèle un front urbain beaucoup plus accidenté, où la masse des immeubles collectifs est très prégnante du fait de la perspective sur leurs pignons.

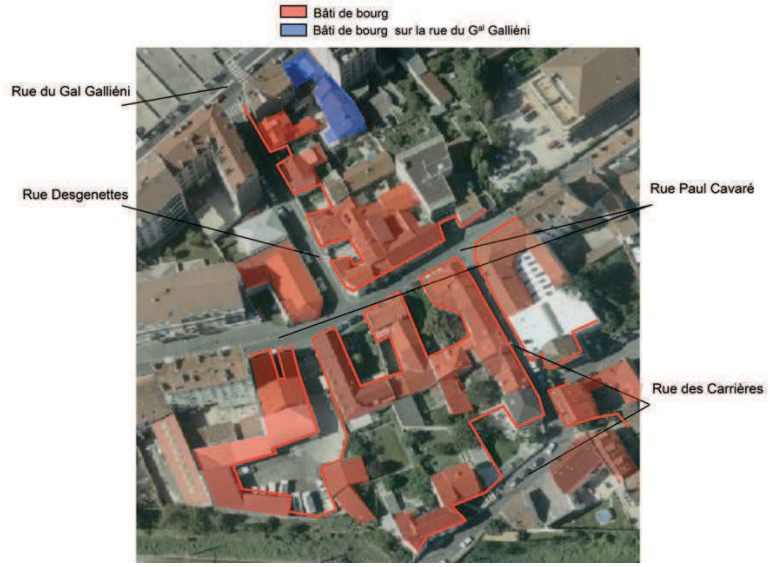




Rue Galliéni : un front urbain varié où alternent maisons de bourg et immeubles collectifs

RSB_SEQ_2 : Centre-ville : Galliéni / Cavaré / Saint-Claude

Rue Cavaré - rue des Carrières - rue Desgenettes



L'histoire a donné deux identités bien distinctes aux rues des Carrières et Paul Cavaré. Sur l'une, c'est bien l'alignement des façades et la succession des portes cochères qui sont remarquables, tandis que l'alternance de cours et de bâtiments qualifie pour l'essentiel la seconde.

La rue Paul Cavaré est marquée par une structure urbaine très rythmée par l'alternance des cours et des constructions implantées «en peigne». Les constructions sont organisées autour d'un premier corps de bâti sur la rue (double exposition), d'une aile en retour et d'un second corps de bâti distribué par une cour latérale.
Les cours et jardins offrent des respirations arborées dans le paysage de la rue.
Le traitement soigné des clôtures à l'alignement marque aussi bien l'entrée des propriétés privées que le seuil de l'espace public par rapport à l'espace privé.
Si la rue Cavaré a connu d'importants bouleversements d'échelle dans sa partie amont (implantation de volumes importants en retrait), elle présente toutefois encore l'ambiance traditionnelle des maisons de vignerons.

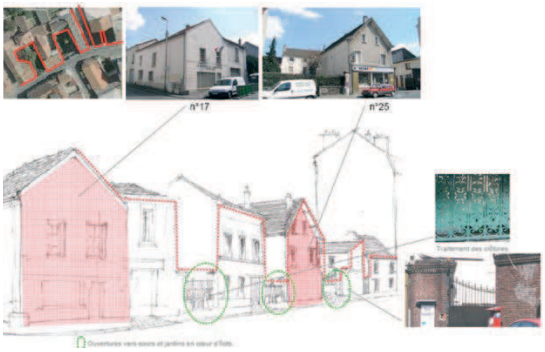
A l'instar de la rue Cavaré, la petite rue Desgenettes, rue de liaison entre le tissu animé et dense de la rue du Général Galliéni et la rue Cavaré, au caractère plus intimiste, présente une cohérence volumétrique et d'écriture architecturale.

La rue des Carrières apparaît tôt dans la structure urbaine du bourg, ainsi que l'atteste le plan de 1764. Elle présente aujourd'hui encore une grande homogénéité typo-morphologique et raconte le passé rural de la commune. Les façades sont fortement marquées par ce caractère vernaculaire qui a produit des percements de baie aléatoires, répondant simplement aux besoins des pièces intérieures.
• Côté rue Cavaré, elle présente une structure urbaine simple, constituée par deux fronts urbains bâtis continus.
• L'entrée du n°9 ménage une surprise dans l'organisation interne d'une parcelle rurale lotie.
• L'inflexion de la rue des Carrières apporte une diversité de typologie d'édifices : maison bourgeoise, pavillons, ferme…
Les compositions des façades, les matériaux, les séquences d'entrée, les décors distinguent les constructions les unes des autres et constituent finalement la richesse patrimoniale du lieu (dans la mesure où les réhabilitations respectent leurs identités). L'échelle des volumétries, homogène, permet l'unité harmonieuse du front de rue. Cours et jardins offrent la richesse de leur végétation à la promenade urbaine.

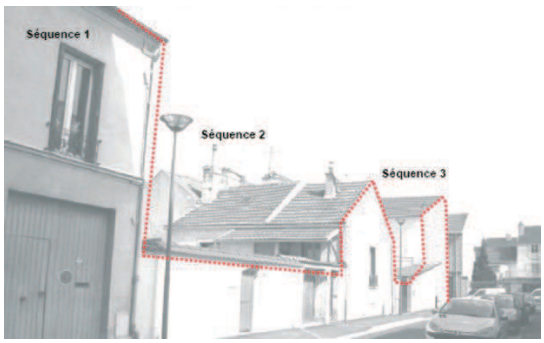


Angles rues Cavaré et des Carrières (dessin S. Queuille)

Ce développé des façades à l'angle des deux rues exprime bien la diversité des implantations bâties dans le vieux Rosny.



Rue Cavaré (dessin S. Queuille)



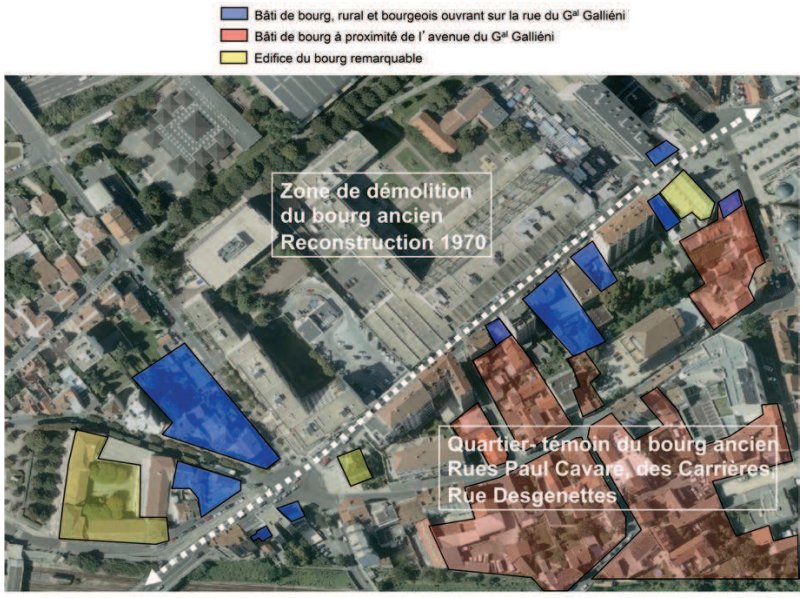
La rue Desgenettes présente une échelle vernaculaire marquée par une alternance régulière de «pleins» et de «vides», permettant à l'œil de pénétrer dans l'îlot et d'ouvrir le paysage de cette rue étroite.

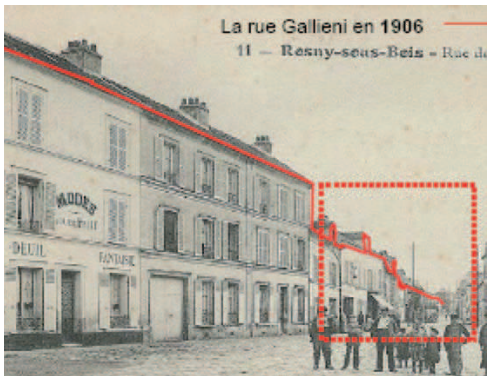


Rue des Carrières (dessin S. Queuille)

RSB_SEQ_2 : Centre-ville : Galliéni / Cavaré / Saint-Claude

Caractéristiques urbaines et paysagères



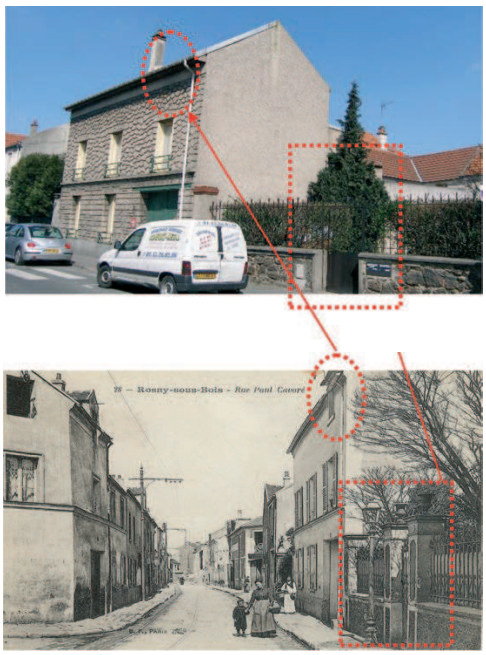


Architecture de bourg : façades aux modénatures simples et rythme des lucarnes

Ce secteur décline plusieurs types de constructions, illustrant les différentes étapes d'évolution de la ville : maisons rurales, maisons de bourg, immeubles collectifs du début du 20ème siècle et constructions contemporaines.

Maison de bourg, économie rurale

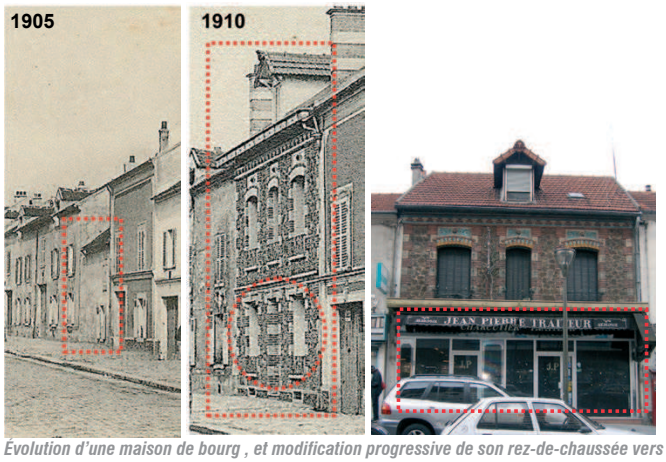
• Ces constructions ont des volumétries simples, peu élevées (rez-de-chaussée plus un ou deux niveaux) et sont couvertes par des toitures en tuile (à l'origine en petite tuile plate remplacée par de la tuile mécanique). Les toitures à deux versants de faible pente sont généralement équipées d'une lucarne à foin ouvrant sur la zone de stockage du grenier depuis la rue.
• Les façades sont simples : aucune modénature ne vient remplir la construction qui est uniquement le reflet d'une utilité pratique et d'une gestion économique. La façade construite en maçonnerie de moellons est recouverte et protégée par un enduit. Seules les constructions de bourg les plus tardives présentent des façades aux modénatures plus complexes, des décors et des matériaux variés (brique, meulière).
• La porte cochère ouvre sur un porche couvert par lequel on accède latéralement à l'habitation sur rue.



Maison de bourg, 21 rue Cavaré illustre la simplicité des maisons rurales : trois travées et à l'extrémité la porte cochère accédant à la cour et aux différents corps de bâtis en fond de parcelle.

Maison de bourg, économie «urbaine»

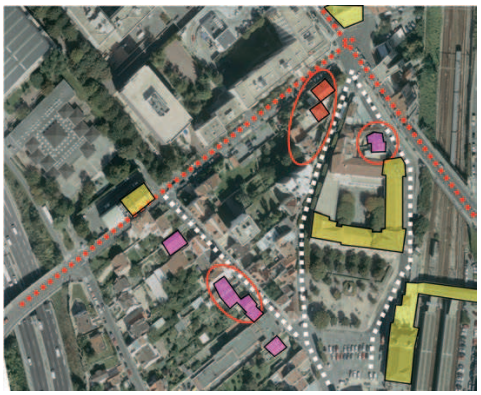
• Ces maisons sont généralement caractérisées par une composition plus ordonnancée et offrent plus de modénatures et de décors (encadrements de baies en briques, céramiques... décor des agrafes et sommiers des linteaux, tables). Elles ont souvent été adaptées à la mode «pavillonnaire» et leurs façades remaniées, les défaisant de leurs attributs «ruraux».
• Une attention doit être portée au traitement des enduits, traditionnellement en plâtre et chaux, souvent malheureusement remplacés par un enduit ciment.
• Les percements, réguliers, sont plus hauts que larges et mis en scène par des encadrements soit en enduit, soit en briques, des garde-corps ouvragés et des contrevents en bois peint, battants, à la française.
• Les toitures en bâtières généralement à faible pente et équipées de lucarnes sont couvertes par de la tuile mécanique.



Évolution d'une maison de bourg , et modification progressive de son rez-de-chaussée vers une destination commerciale

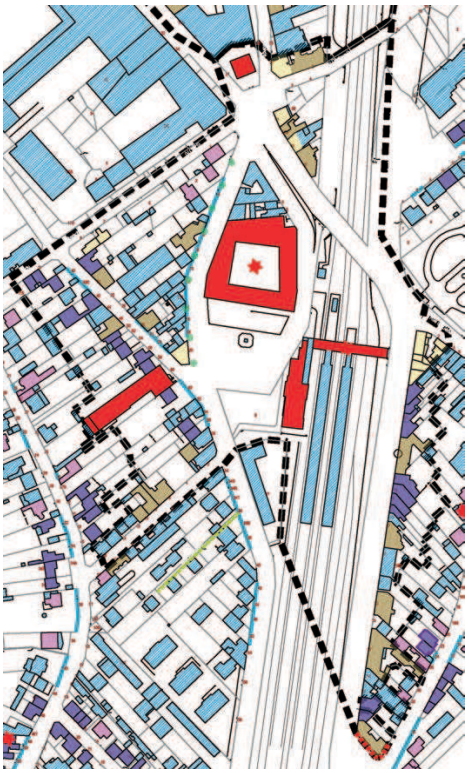
RSB_SEQ_3 : Centre-ville : Secteur Mairie / Gare /Ecole

Caractéristiques urbaines et paysagères

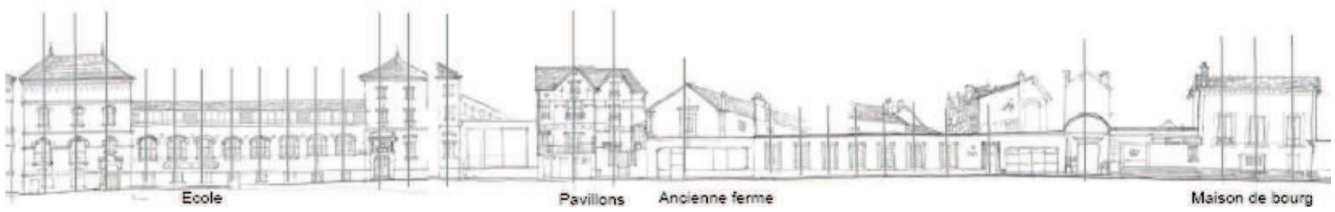


Relation visuelle entre les différentes composantes urbaines du secteur

Ce secteur illustre le fort développement de la ville dans la seconde moitié du 19ème siècle, essentiellement lié à l'ouverture de la Gare en 1856.
Le quartier s'est développé autour de bâtiments publics à forte valeur symbolique : la Gare, l'école construite en 1868, la mairie en 1869. C'est tout naturellement que la Poste y a été implantée en 1940.



Implantée en tête d'ilot, la Mairie joue un rôle de signal, confirmé par la qualité architecturale du bâtiment et renforcé par sa situation au carrefour de plusieurs voies qui en fait le point de mire de plusieurs perspectives. Son volume donne l'échelle de la place Copernic.
Le tissu urbain appartient de fait au registre de la ville du 19ème siècle et présente une certaine hétérogénéité tant en termes d'implantation des constructions que de volumétrie et de typologie architecturale.
L'école, la Gare et la Poste déterminent une place publique qui accueille aujourd'hui le Monuments aux morts.



L'îlot de l'école offre aujourd'hui un paysage qui constitue une barrière physique et psychologique importante entre l'ancienne mairie et la Gare.

La rue Jean-Pierre Timbaud offre un paysage mixte de maisons de ville disposant d'un jardin et de petits collectifs appartenant au même registre stylistique. Les implantations sont variées, mais la continuité urbaine est assurée par les traitements des clôtures. Le maintien de cette caractéristique est souhaitable.

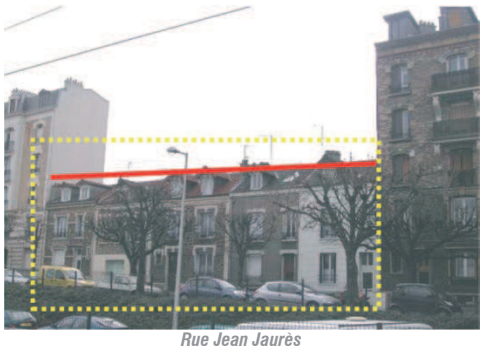


Rue Jean-Pierre Timbaud

La rue Lamartine, située dans la perspective de la Gare, offre un paysage très urbain, proche d'un langage néo-haussmannien, avec des immeubles collectifs en briques de qualité, mais souvent dégradées aujourd'hui.
Ce groupe d'immeuble offre une cohérence qui renforce la structure urbaine et « recoud » l'aspect quelque peu désuet de la rue. Par son gabarit, son rythme, cet ensemble peut servir d'accroche à l'évolution des éléments de la rue, si elle est appelée à se densifier.
Cette petite voie présente un enjeu urbain important du fait de sa position urbaine.



Malgré la forte coupure marquée par la voie ferrée, la rue Jean Jaurès constitue une rue « vitrine », rive urbaine participant fortement à la qualité du quartier, par son important linéaire constitué de maisons de ville et de collectifs formant un ensemble de constructions très cohérent.



Rue Jean Jaurès

RSB_SEQ_3 : Centre-ville : Secteur Mairie / Gare /Ecole

Caractéristiques architecturales

L'arrivée du chemin de fer entraîne la mise en place de nouvelles typologies constructives : les maisons de ville, villas, pavillons et immeubles collectifs. Logement et lieu de travail sont clairement dissociés.



Mosaïque de la doucine de corniche, immeuble rue Jean Jaurès

Immeuble collectif

Le n°6 rue Lamartine forme avec le n°8 un linéaire conséquent avec une hauteur d'environ R+4. Les souches de cheminées en saillie animent les angles des pignons aveugles. La façade sur rue se caractérise par sa simplicité, sa massivité, sa symétrie axiale depuis son entrée à arc en plein cintre, et son balcon central soutenu par trois consoles au vocabulaire moderne. Un léger soubassement élève le premier niveau tandis que le rez-de-chaussée se différencie avec un appareillage mixte de pierre de taille (linteaux, bandeau, dessus d'arc, agrafe et consoles de balcon) et de briques (corps de façade et garde-corps ajouré). Les pignons quasi aveugles se retournent vers une façade sur cour très sobre.
Le décor est constitué de nombreux détails géométrisés et rappellent l'adhésion au courant moderne. La porte d'entrée présente un traitement soigné avec une grille en fer ajourée ainsi que son embrasure adoucie.
La toiture en bâtière se termine par des queues de vache débordantes posées sur une arase en pierre dépourvue de corniche. Les cheminées enduites et effilées renforcent la verticalité de l'ensemble.





Immeuble collectif en brique rue Lamartine

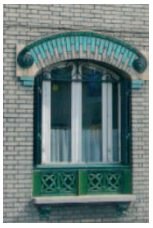
Maison de Ville, pavillons

Ces maisons sont caractérisées par une composition ordonnancée, percées régulièrement de baies plus hautes que larges.

• Cette architecture trouve dans l'expression de sa structure constructive les emplacements privilégiés pour la mise en place d'un décor architectural qui caractérise et individualise chaque maison, soulignant en particulier les encadrements de baies, les rives de toits, les bandeaux horizontaux et les corniches.

• Ces constructions offrent une variété de matériaux mais l'accent est largement porté sur l'usage, souvent mixte, de brique et de meulière, offrant des appareillages différentiés.
La brique utilisée se décline dans différentes tonalités allant de l'ocre au rouge. La meulière, de tonalité orangé-brun, rythme le paysage des rues. Sa coloration contraste fortement avec les décors de plâtre blancs et les couleurs franches des briques vernissées et des céramiques émaillées. Souvent utilisé à Rosny, l'élégant joint perlé agrémente les façades, par ailleurs animées par des décors de plâtre, de céramiques et de briques émaillées, parfois de frises peintes.

• Les couvertures, en tuiles mécaniques couvrent des toitures en bâtière aux pentes généralement faibles. Elles peuvent être habillées de lucarnes. Certaines maisons présentent toutefois des couvertures plus travaillées, soit en en ardoises droites avec brisis, soit en utilisant un style avec débords de toiture plus proche de l'architecture de villégiature.









Jeux de briques polychromes sur immeuble, rue Jean Jaurès









Les maisons de ville déclinent une diversité stylistique fondée sur un vocabulaire commun

RSB_SEQ_4 : Rue d'Estienne d'Orves et Marie-Louise

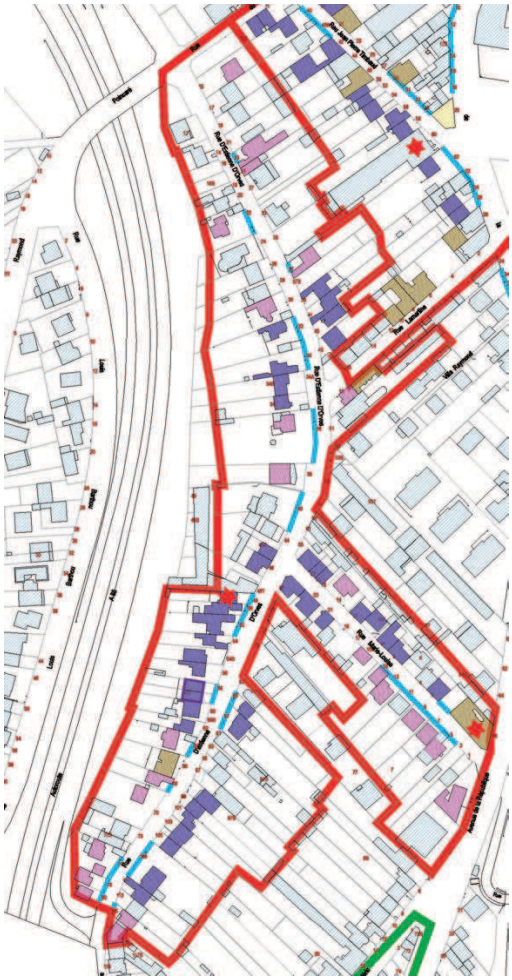
Caractéristiques urbaines et paysagères

Le quartier République / Estienne d'Orves est emblématique du deuxième temps de développement de la ville, alors que l'économie rurale s'efface peu à peu au profit d'une économie urbaine résidentielle. Toutefois, son expression perdure dans le maintien du parcellaire en lanière qui accueille désormais grandes villas et pavillons plus modestes.
Le quartier est limité à l'ouest par L'A86 dont les murs antibruits constituent une frontière hermétique isolant la rue des flancs de coteau du fort de Rosny.

Si l'échelle parcellaire reste approximativement la même, le rapport à l'espace libre évolue : l'espace productif est devenu un espace à valeur esthétique et ou récréative. Les cœurs d'îlot offrent un patrimoine végétal et paysager fragile, sensible aux opérations de remembrement ou de construction.

La rue Estienne d'Orves offre toutes les qualités d'une promenade urbaine par son ambiance faite à la fois de continuité, de douceur mais aussi de surprises, de variété, liée à :
• son tracé sinueux, sa largeur qui varie avec souplesse et offre parfois un traitement particulier avec des arbres d'alignement accompagnant les jardins privatifs,
• la lecture de séquences urbaines comportant début et fin bien marqués,
• la présence d'un grand nombre de constructions de bonne qualité architecturale,
• des ouvertures ponctuelles par les rues Marie-Louise et Lamartine qui, restant dans le même registre architectural et urbain, lient la rue d'Estienne d'Orves à un territoire plus vaste (point de vue sur la gare à l'extrémité de la rue Lamartine).

La rue Marie-Louise est « rythmée » par l'alternance de volume à l'alignement et de volumes en retrait (alignement sur rue ou en retrait, insertion de maison à l'angle d'une parcelle laissant un grand jardin ouvert sur la rue et sur l'entière profondeur de la parcelle), avec des constructions globalement de qualité et présentant des typologies plus variées (immeuble collectif, pavillons, villas cossues, maisons jumelles, . La variété est ici richesse.
Cette variété est cadrée par des traitements d'angles avec la rue d'Estienne d'Orves et l'avenue de la République marquant des seuils d'entrée forts par des volumétries de bâti imposantes et des clôtures soignées.





Caractéristiques architecturales

Rue d'Estienne d'Orves, les constructions présentent des typologies stylistiques variées, allant de la très riche villa de villégiature implantée dans un vaste jardin arboré au petit pavillon (parfois accolé). Styles néo-classique, Art Nouveau, Art Déco s'expriment de façon privilégiée sur les villas cossues. Les pavillons plus modestes déclinent les caractéristiques de l'architecture de banlieue en pierre meulière, décorée d'encadrement de baie et de bandeaux en enduit clair.

Rue Marie-Louise, les façade-pignons animent la silhouette urbaine. La pierre meulière et la brique à l'aspect parfois sombre jouent du contraste de couleur et de valeur avec les percées visuelles sur la lumière qui baignent les jardins.

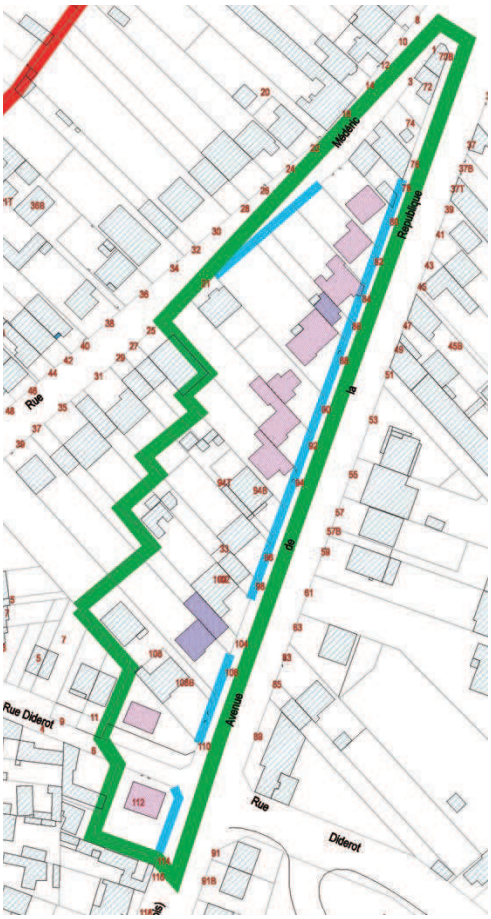
Dans les deux rues, les clôtures avec mur bahut surmonté de grilles ouvragées assurent la continuité de la limite entre espace public et privé, et constituent un élément fondamental de la qualité du paysage urbain.



RSB_SEQ_5 : Rue Médéric - avenue de la République

Caractéristiques urbaines et paysagères

La rue Médéric jouit d'une situation privilégiée à proximité de la Gare mais à l'écart des grands flux de circulation. Légèrement en pente vers le centre ville et en position de surplomb, elle se vit ainsi dans un sentiment d'insularité qui met en exergue ses qualités liées à quelques principes cohérents. Il faut noter la complémentarité typologique en tête de rue où un petit collectif, suivi d'un ensemble de maisons accolées, encadre des villas avec jardin.
Le quartier République est emblématique du second temps de développement alors que l'économie rurale s'efface peu à peu au profit d'une économie urbaine résidentielle. Toutefois, son expression perdure dans le maintien du parcellaire en lanière qui accueille désormais grandes villas et pavillons plus modestes. Si l'échelle parcellaire reste approximativement la même, le rapport à l'espace libre évolue : l'espace productif est devenu un espace à valeur esthétique et-ou récréative. Les cœurs d'îlot disposent de surfaces végétales fragiles, sensibles aux opérations de remembrement ou de construction.



Le nord de la rue Diderot est caractéristique du paysage de l'avenue « idéale » dans la culture résidentielle du 19è siècle : plantée des deux côtés, la séparation de l'emprise publique et de l'emprise privée est matérialisée par des clôtures de qualité, marquant un premier front architecturé. Les constructions, implantées légèrement de biais par rapport à la rue, ce qui les rend encore plus lisibles, déclinent une variété typologique avec quelques exemples de grande qualité, en particulier traduite dans la relation entre les n°88-86-84. La tête d'îlot est marquée par la présence d'un petit collectif « placard » .
Dans l'ensemble, c'est la présence forte des clôtures maçonnées ou en meulière qui structure le front urbain. La qualité et la continuité des murs de clôture sont des éléments fédérateurs et fondamentaux pour le maintien de l'ambiance urbaine. La végétation basse et des plantations hautes ponctuent le linéaire.

Caractéristiques architecturales

La rue Médéric présente un paysage caractéristique des quartiers résidentiels 19è-début 20è, dont l'homogénéité repose aussi sur les matériaux utilisés. Les façade-pignons en meulière sont récurrents.
L'avenue de la République décline le registre de la maison de ville individuelle ou jumelée, utilisant de manière privilégiée la brique et la meulière. C'est essentiellement la diversité des mises en œuvre, les jeux d'appareillages de briques polychromes, les décors de céramiques ou de briques émaillées soulignant les structures tout en apportant une touche de couleur contrastant avec les tonalités ocres et rouges des maçonneries. Une attention particulière devra être portée au traitement des maisons jumelées.

Les couvertures des constructions, en tuile mécanique de tonalité rouge légèrement orangée, rythment le paysage par la mise en œuvre de décrochements et de traitement en pignon.



Maisons jumelées, en retrait de l'alignement, offrant un jardinet



Front pair de l'avenue de la République



Homogénéité stylistique et diversité architecturale

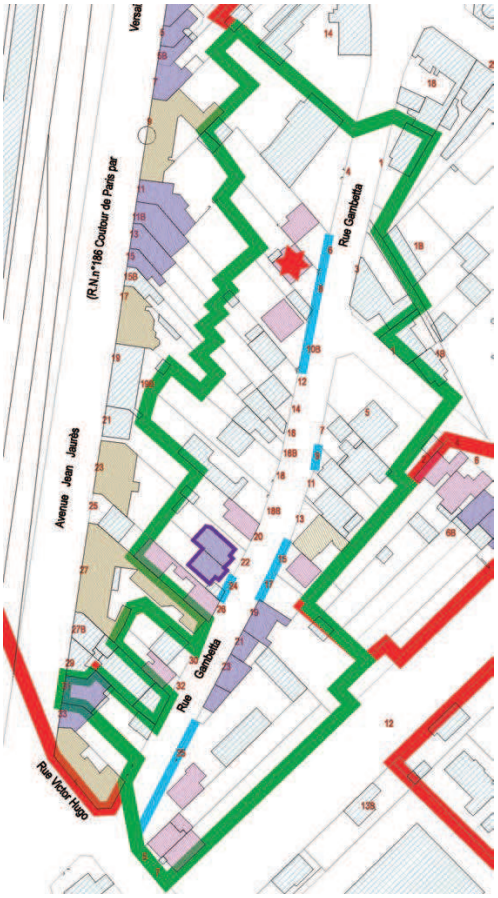
RSB_SEQ_6 : Rue Gambetta

Caractéristiques urbaines et paysagères

La rue Gambetta est perpendiculaire à la pente et relie des rues parallèles au coteau : les rues du Gal Leclerc, Brossolette et Victor Hugo. Par l'inclinaison des façades des trois pavillons au 10bis, 8 et 6 de la rue Gambetta, qui se trouvent alors exactement dans l'axe de la rue P. Brossolette, se crée une relation spatiale directe entre les deux voies. Cette relation est mise en valeur par le même vocabulaire architectural et les mêmes matériaux des trois pavillons.
L'inclinaison des façades par rapport à l'alignement crée un effet de «visage-double» de la rue qui montre, dans un sens, une ouverture sur des façades et dans l'autre un espace public fermé, présentant une succession de pignons aveugles animés par les clôtures végétalisées.

La rive paire est constitue le fond des parcelles donnant sur l'avenue Jaurès au caractère très urbain. La rive impaire est quant à elle plus liée au paysage pavillonnaire.

La rue est caractérisée par une forte variété de typologies urbaines et une succession de courtes séquences du front bâti entre lesquelles émergent arbres et plantations surgissant des jardins sur rue. Ses deux extrémités sont marquées par des immeubles au caractère très urbain. Entre ceux-ci alternent des petits collectifs, maisons de villes accolées, pavillons en meulière offrant un rapport à la rue différentié : implantation à l'alignement, implantation en retrait...
Le fond de perspective est valorisé par un bel immeuble collectif au n°18 de la rue du Général Leclerc.



La rive paire a conservé le parcellaire en lanière originel auquel les différentes typologies de constructions s sont adaptées, y compris le front très urbain de l'avenue Jean Jaurès

Caractéristiques architecturales

La rue est caractérisée par une forte variété de typologies architecturales déclinant toutefois un vocabulaire de banlieue, attaché à la mise en œuvre de matériaux récurrents comme la brique et la meulière.
Les façades sont animées par des ornements variés, soit liés à des appareillages mêlant brique et meulières, soit à des ajouts décoratifs : céramiques, cabochons...

Les façade-pignons ouvrant sur la rue sont récurrentes. La plupart d'entre elles sur la rive paire sont encore en meulière, celles des N°23 et 21 (seules constructions édifiées à l'alignement) ont été enduites.

Dans les deux rues, les clôtures avec mur bahut surmonté de grilles ouvragées assurent la continuité de la limite entre espace public et privé, et constituent un élément fondamental de la qualité du paysage urbain. Une attention particulière devra être apportée au traitement des clôtures.



La diversité des matériaux mis en œuvre et la richesse des décors constituent l'attrait de cette rue.



L'inclinaison du front bâti par rapport à l'alignement sur rue induit un «visage double» de la rue suivant le sens du parcours .....



Façades-pignons en meulière et décor en enduit clair. La porte cochère révèle peut-être une façade d'ancienne maison rurale .....



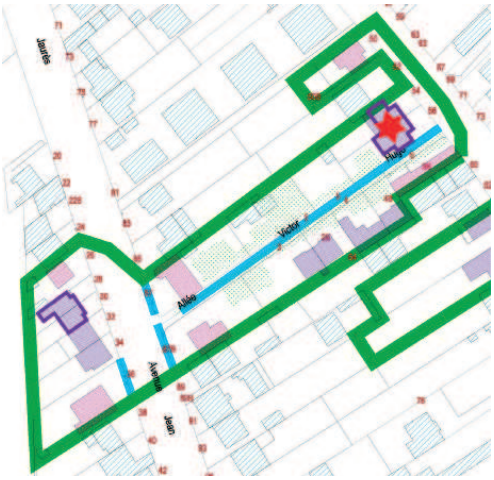
Courtes séquences bien structurées entre lesquelles alterne la végétation émergeant des jardins

RSB_SEQ_7 : Allée Victor Hugo - Rue Jean Jaurès

Caractéristiques urbaines et paysagères

L'allée Victor Hugo est une voie étroite et discrète à l'ambiance particulièrement intime, qui permet de traverser un îlot d'une longueur importante et de relier deux voies principales que sont les rues Victor Hugo et Jean Jaurès.
C'est un passage de transition qui s'ouvre sur la rue Jaurès, annoncé majestueusement par quatre villas d'une exceptionnelle qualité.
L'ambiance intérieure y est peu dense et réunit des jardins confortables arborés et des constructions particulières de type villas bourgeoises. Les murs de clôture à l'alignement strict ferment encore sur tout le linéaire la vue sur ces atmosphères abritées.
C'est dans le recul de chaque maison laissant la place à un espace privé autour que s'articule sans nul doute une identité patrimoniale forte à préserver.

Les fronts urbains de la rue Jaurès aux débouchés de cette allée verrouillent, distinguent et annoncent l'attention particulière à maintenir sur l'évolution de ces alignements, comme étant des signaux forts et des appels.





Perspective sur la venelle depuis la rue Victor Hugo

Caractéristiques architecturales

C'est un ensemble dont le langage commun appartient à l'architecture de banlieue.
Les murs sont construits avec les mêmes matériaux et un certain mimétisme dans le effets de décor, de proportions, de dessins qui demeurent toujours de grande qualité.
Les toitures se complexifient par les débords, les lucarnes et les façades jouent dans leur coloris, leurs percements des compositions singulières mais homogènes.
Le traitement de sol bitumineux mériterait un pavage ou un matériau qui alimente l'idée d'une intimité qui se retire de la rue commune et passante.
Certaines constructions pourraient être réhabilitées en retrouvant la matière originelle des parements en pierre. La forte identité patrimoniale de cette venelle susciterait également la mise en valeur, voire la réhabilitation de certaines maisons individuelles donnant sur la rue Victor Hugo.



A droite, des points de vue perspectifs sur l'allée Victor Hugo.
A gauche, quelques détails décoratifs de façade.

Ci-dessous, une attention particulière doit être portée sur la qualité des vues dans l'axe de l'impasse, échelle du bâti, style architectural, etc...





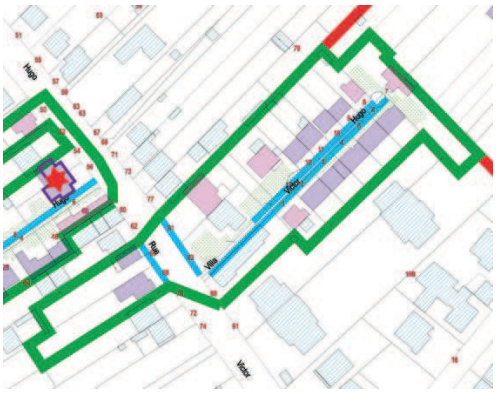


RSB_SEQ_8 : Rue Victor Hugo (n°68-70 / n°83-89

Caractéristiques urbaines et paysagères

La villa Victor Hugo est une petite voie de 100 mètres de long sur 4 mètres de large qui s'enfonce au cœur d'un îlot de grande profondeur. Située entre deux axes importants, elle représente une petite rue intérieure intime et calme.

La séquence est structurée autour de trois moments :
- une séquence d'entrée avec deux longues parcelles et leur constructions autonomes qui ouvrent encore sur la rue Victor Hugo,
- une implantation en peigne de parcelles plus petites qui reçoivent principalement des maisons accolées, quasiment jumelles, orientées vers la venelle,
- une dernière séquence, dans l'axe de la Villa qui est constituée par une très large parcelle où se trouve une belle villa bourgeoise au centre d'un grand jardin. Cette construction ferme agréablement la perspective de la Villa depuis la rue Victor Hugo.





Caractéristiques architecturales

Les pavillons de gabarit et de volumétrie approximativement identiques sont orientés vers la venelle.
Peu élevées, les toitures et les volumétries sont perceptibles : elles scandent très lisiblement la succession des différentes propriétés.
Le paysage architectural est caractérisé par la prédominance de la tuile mécanique, de la brique et de la meulière, utilisées seules ou dans le cadre d'appareillages mixtes avec des enduits.





Les clôtures unifient le paysage de l'allée









La brique apparaît sous différentes mises en œuvre : en matériau de façade, mais aussi dans l'animation de la façade : bandeau, linteau....

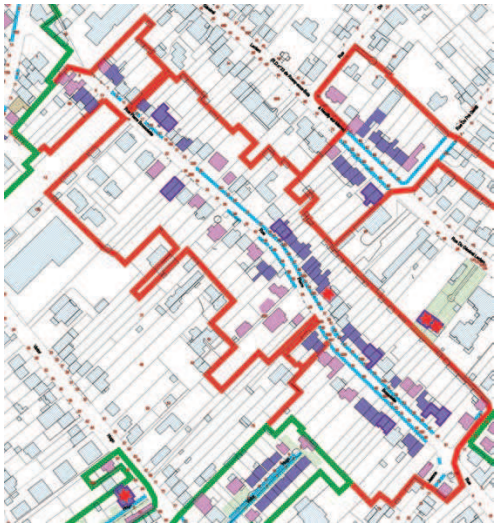


Les trois «moments» de l'allée

RSB_SEQ_9 : Rue Brossolette

Caractéristiques urbaines et paysagères

La rue Brossolette, au tracé long et sinueux, est caractéristisée les différentes typologies de style «banlieue» qui se sont développées suite à l'arrivée du chemin de fer et dans un contexte socio-économique trés particulier : pavillon sur plan carré, en L,...maisons jumelles, maison de style néo-régionaliste, etc..Les constructions exclusivement destinées à l'habitat unifamilial s'implantent néanmoins sur la trame parcellaire héritée de la période rurale.
La rive impaire est globalement marquée par la succession de plusieurs séquences de maisons accolées, formant ainsi un front urbain continu. Au contraire, la rive paire (sauf le bas de la rue) est plus aérée et les maisons isolées sur des parcelles plus larges offrent des percées visuelles sur les jardins arrières et font pressentir le coteau et la pente qui descend vers la vallée. Ce contraste est enrichissant pour la rue par la variété urbaine qu'il crée entre les deux rives, mais aussi par le sentiment qu'il donne à lire le territoire de la ville : le plateau, le coteau, la pente...
L'inclinaison du front bâti par rapport à l'alignement est aussi une originalité de la rue. Elle offre, dans le parcours de la rue (dans un sens) une ouverture vers les façades valorisées comme dans un décor de théâtre. (cliché ci-contre). En remontant la rue dans l'autre sens, elle est au contraire « fermée » par la vision de pignons aveugles se succédant dans l'inflexion de la rue. (cliché ci-dessous).
Enfin, le fond de perspective sur la rue Gambetta est valorisé par les trois pavillons en meulière qui dialoguent avec les constructions de la rue Brossolette.
La continuité et la qualité de traitement des clôtures sont essentielles pour structurer l'espace et marquer subtilement les limites entre espace privé et public.





Caractéristiques architecturales

Villas isolées, maisons en bande, maisons jumelles, style Art Déco, néo-régional, constructions modestes ou aisées, jouent une composition particulièrement sensible, mettant en œuvre des matériaux communs où les effets colorés sont omniprésents, ainsi que les contrastes clair-obscur.



Le rôle et la qualité architecturale des clôtures sont essentiels à la qualité urbaine du tissu.



La rue offre un double visage. L'inclinaison du bâti sur la parcelle expose les pignons.



L'inclinaison du front bâti accentuée par l'inflexion de la rue offre de belles perspectives du front urbain présenté ainsi d'une façon théâtrale. Les fronts urbains présentent soit une ligne d'égout continue (façades rectangulaires), soit accidentée (façades pignons).





La rive paire offre des maisons isolées sur leur parcelle avec de larges respirations au travers des jardins. Quelques venelles traversent le tissu en lanière. Cette morphologie est en contraste avec la rive paire et ses maisons en bande.



La rue Brossolette et la variété de ses styles architecturaux.
C'est l'unité des volumétries, les rythmes des silhouettes, les implantations sur les parcelles qui fondent la cohérence générale.

RSB_SEQ_10 : Rue du Général Leclerc (n°51 à 86)

Caractéristiques urbaines et paysagères

La rue en légère pente met en scène, sur un fond de ciel bien présent, un alignement de villas indépendantes au centre de beaux jardins formant un écrin végétal pour les constructions de qualité.

C'est un tissu aéré et présent laissant le promeneur à sa liberté et à son appréhension de l'espace dans un univers large de part le retrait systématique des constructions à l'alignement d'une voie principale menant au centre ville.

Les maisons cossues sont mises en scène derrière des clôtures de qualité où des murs pleins ou des grilles entre des piles au couronnement mouluré sont parfois de très grande qualité.

Le parcours rectiligne et assez conséquent de cette voie est aussi adouci par le caractère répétitif mais non monotone de constructions alliant souvent élégance et traditionnalisme rosnéen.



Caractéristiques architecturales

La pierre de meulière orangée et sombre en contraste avec des décors moulurés en enduit clair donne le ton au paysage urbain sur les façades rectangulaires de volumes couverts en pavillons.

C'est un parcours fragmenté dans le découpage des pleins et des vides mais présentant une régularité dans la diversité architecturale et la richesse des variations.

Sans concurrence aucune mais le goût d'une certaine émulation se fait voir dans les façades rivalisant de déploiement de détails.





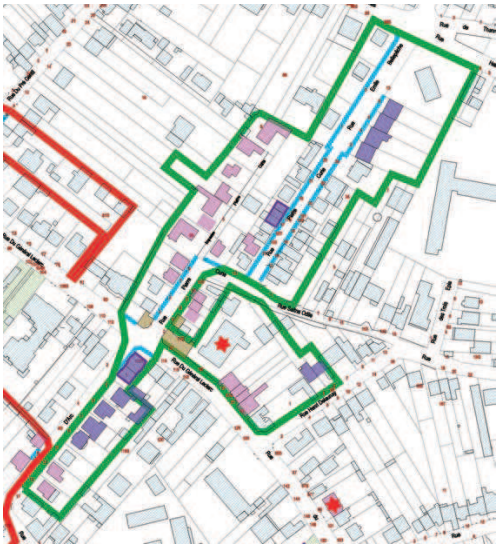
Des fronts aérés, le jeux des lucarnes perchées sur les versants vers la rue, les rythmes verticaux des ordonnancements de cette séquence rendent un parcours très vivant



RSB_SEQ_11 : Rues E. Bellepêche-J. d'Arc - Gal Leclerc et impasse P.M. Curie

Caractéristiques urbaines et paysagères

1-Rue Emile Bellepêche : prolongement de la rue Pierre Curie, la rue est caractérisée par un traitement d'alignement d'arbres et de clôture végétales très présentes, qui structurent les fronts urbains, en plus de la linéarité fortement ancrée des bâtis en bande sur une rive. La perspective sur la façade pignon de l'église marque un fond de plan singulier.
La variété est recherchée dans des rives à deux visages, dans la déclinaison de styles divers et dans la recherche de diverses aérations depuis les espaces privés : variété architecturale dans un vocabulaire divers mais équilibré, variété typologique : école, maisons de ville individuelles ou en bande.
2-Impasse Pierre Curie : des constructions implantées en retrait de l'alignement, en cœur de parcelle. Des jardins s'organisent autour et par delà les clôtures opaques d'une seule rive. Le paysage urbain est structuré par l'alignement des clôtures aux différentes typologies (préfabriquées en béton). Présence forte de l'élément végétal.
3-Rue Jeanne d'Arc : la rive impaire est rythmée régulièrement par des villas implantées en retrait de l'alignement et dont les façades principales sont orientées sur la rue. Des percées visuelles sur les jardins arrière aèrent le tissu urbain. Dans l'axe de la rue en pente s'ouvre un horizon lointain qui inscrit cette rue dans la perception d'un plus vaste territoire, source de repère à l'échelle de la ville. L'ambiance de la rue oscille ainsi subtilement entre intimité et ouverture. Rive paire, les constructions sont implantées en peigne, avec des façades principales orientées sur des jardins latéraux. La qualité de leur clôture répond à celles de la rive impaire.
4-Rue du Général Leclerc : Immeuble collectif, église et maisons de ville accolées forment un ensemble structurant par leur communauté de langage. Le front urbain qui leur fait face présente aujourd'hui une qualité par les nombreuses percées visuelles qui aèrent le front de la rive impaire plus fermée et qui donne à celle-ci une ouverture vers la vallée aussi. Des qualités à ne pas perdre.







La rue Emile Bellepêche et ses alignements d'arbres, de clôtures, de maisons en bande.

Caractéristiques architecturales

1-Rue Emile Bellepêche : les constructions à partir du début de siècle présentent une variété typologique et de styles architecturaux dans le registre de la petite maison de ville individuelle ou en série. Les matériaux sont en briques alliées à de la maçonnerie enduite ; les décors sont sobres et la tuile mécanique est de rigueur. Les clôtures alternent entre piles ciment et portails en serrurerie ; des haies denses remplissent les vides. Un cas à part : l'école, dans son style moderne, son occupation de la parcelle.
2-Impasse Pierre Curie : maisons de ville individuelles du début de siècle, aux façades maçonnées et enduites. Les couvertures sont en tuiles mécaniques.
3-Rue Jeanne d'Arc, rive impaire : typologie sur le plan en L (donnant l'occasion de volumétries très expressives en toitures, du caractère et un rythme saccadé à la rue), Art Nouveau, néo-régionale, enrichissent la répétition du même modèle de villas. Un vocabulaire commun de matériaux (meulière, enduit clair, tuiles mécaniques, ferronneries des marquises, clôtures et garde-corps) assurent une grande cohérence à l'ensemble. La végétation apporte de la douceur.
4-Rue du Général Leclerc : emploi exclusif de la brique et de la meulière ; verticalité des travées de baies, jeux des pignons (église St Laurent et maisons), décor en enduit clair contrastant avec les maçonneries.



L'avenue du Général Leclerc



La rue Jeanne d'Arc



L'impasse Pierre Curie et ses alignements des clôtures.

RSB_SEQ_12 : Rue Beaulieu

Caractéristiques urbaines et paysagères

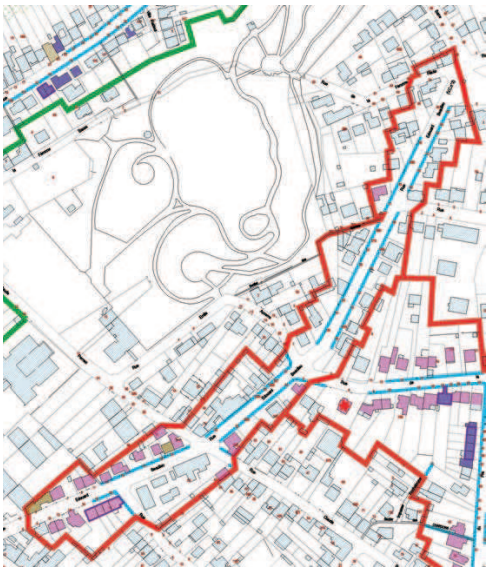
La rue Beaulieu constitue la liaison entre le plateau d'Avron et le centre ville.

Elle est principalement caractérisée par sa déclivité importante, ses inflexions, ses arbres alignés et ses premiers fronts de rue clôturés.

Son linéaire important développe des ambiances variées en liaison avec les rues traversantes et aussi une grande homogénéité. Sa largeur généreuse et la grande qualité de bâtis fondent le visage d'ensemble du parcours.

La partie basse de la rue est occupée par des alignements de petits collectifs, des maisons de villes, des villas de grande qualité tandis que la portion en hauteur engendre des retraits plus importants et une implantation en peigne mettant fortement en valeur les trois façades de chaque construction.

Dans son ensemble, c'est la présence forte des clôtures maçonnées, en ciment de série ou en meulière qui structurent les fronts.



Caractéristiques architecturales

Les constructions de début de siècle présentent une variété typologique et de styles architecturaux sensible qui reste dans le registre de la petite maison de ville individuelle.

La proportion et la place apportées à la parcelle privée, tantôt en arrière (bas de la rue), tantôt en avant et latéralement (milieu et haut de la rue) donnent au piéton une occasion d'assister à des déclinaisons d'implantations.

Les clôtures alternent entre des piles ciment et portails en serrurerie, des piles et murs bahut en pierre de meulière. La végétation basse et quelques plantations hautes ponctuent le linéaire.

Il est souhaitable de maintenir la cohérence et la qualité des implantations des clôtures, des alignements d'arbres, ainsi que la variété des constructions.









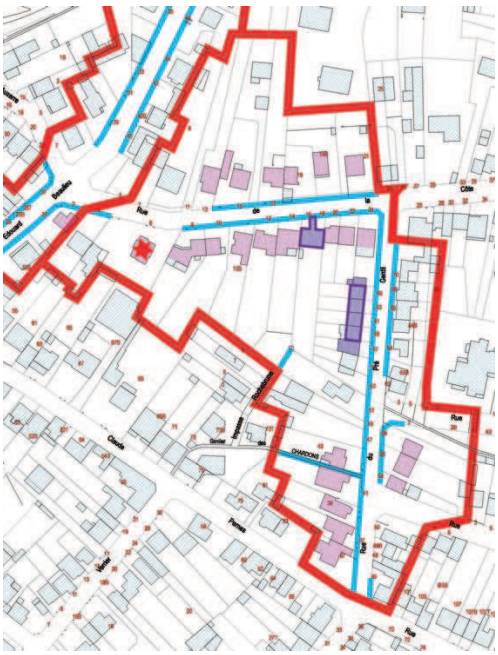
Quelques exemples de portions linéaires de la rue Beaulieu. Les alignements d'arbres structurent le paysage de la rue, les clôtures marquant les fronts urbains.

RSB_SEQ_13 : Rues de la Côte des Chênes et du Pré Gentil

Caractéristiques urbaines et paysagères

1-Rue de la côte des chênes : les constructions implantées en léger retrait de l'alignement sont protégées par des murs de clôtures ouverts ou opaques.
Cette portion de rue est caractérisée par des constructions de forte qualité patrimoniale, mêlant habitat individuel de villégiature, habitat individuel ou accolé.

2-Rue du Pré-Gentil : cette rue est caractérisée par un long linéaire parallèle à la pente, avec une déclivité sensible. C'est une rue qui marque la transition entre le quartier relié au centre ville et au quartier éponyme. Dans l'ensemble, c'est la présence forte des clôtures maçonnées ou en meulière qui structure les fronts urbains tandis que le bâti homogène, comptant quelques exemples de très bonne qualité, reste en retrait. La déclivité accentue encore la perception, la place et la lisibilité des murs pignons, des murs de retour. La variété est ici très présente et recherchée dans des rives à deux visages, ainsi que dans la qualité générale apportée aux constructions.



Caractéristiques architecturales

1-Rue de la côte des chênes : la rue regroupe des villas individuelles et des maisons accolées qui se définissent avant tout par une réelle qualité de leur construction, des volumes atypiques et hétérogènes que seule la pierre meulière réussit à réunir, aussi bien par les murs de clôture que par les surfaces des façades elles-mêmes.

2-Rue du Pré-Gentil : deux parties sont identifiables dans la qualité des constructions : les constructions de début de siècle présentent une variété typologique et de styles architecturaux qui reste dans le registre de la petite maison de ville individuelle ou jumelée. Une rive développe davantage un vocabulaire simple avec des maçonneries enduites tandis que l'autre montre des variations autour d'un seul matériau qu'est la pierre de meulière. Les clôtures présentent une alternance de piles ciment et de portails en serrurerie ou de piles et murs bahut en pierre de meulière. Une végétation basse et des plantations hautes ponctuent le linéaire.





La rue du Pré-Gentil en relief caractérisée par ses fronts clôturés et l'homogénéité de ses constructions individuelles.



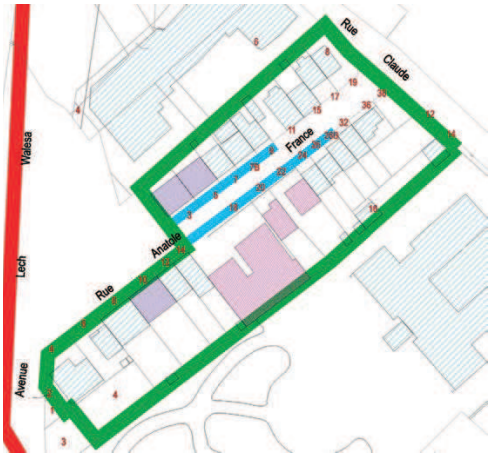
La rue de la côte des chênes entre ses maisons individuelles de villégiature, jumelles ou individuelles de grande qualité patrimoniale.

RSB_SEQ_14 : Rue Anatole France

Caractéristiques urbaines et paysagères

La rue Anatole France est une séquence particulière dans le sens où elle débute au droit du boulevard urbain parallèle à la voie ferrée, séparant de fait et assurant la transition entre le centre ville et le reste de Rosny. Elle amène ainsi le promeneur vers un autre quartier, celui de la Mairie, vers une autre ambiance, celle d'une atmosphère plus végétale, plus paysagère.

La rue forme une impasse, de largeur moyenne (environ 7m) dont les constructions variées (allant du petit collectif à la maison individuelle) sont implantées en léger retrait de l'alignement, protégées par des murs de clôtures ouvertes et offrant une intrusion possible du regard en cœur de parcelle (grilles en serrurerie sur un mur bahut). Cette caractéristique est une invitation à la découverte de la profondeur de l'intimité des parcelles rosnéennes, ceci malgré quelques fronts bâtis hauts.



Caractéristiques architecturales

C'est un linéaire de rue sujet au mélange des typologies avec des petits collectifs, des villas, des maisons individuelles de petites dimensions, le tout baigné d'une ambiance modeste, accueillante et simple.

La brique, la pierre de meulière et les enduits forment des compositions variées, discrètes et préparent à la dominante végétale.





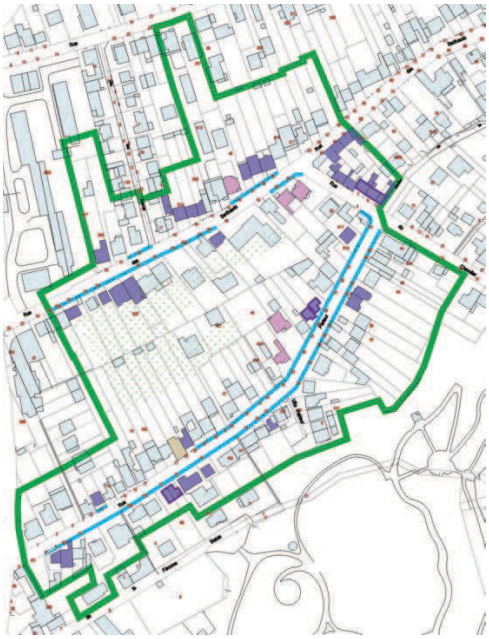


RSB_SEQ_15 : Rues Pasteur / Rue des Berthauds

Caractéristiques urbaines et paysagères

Dans le quartier des Changis, la rue Pasteur suit une courbe de niveau à la lisière du grand parc paysager De Cesari et offre ainsi une certaine souplesse de tracés. Cette rue présente un paysage résidentiel très caractéristique, même si les constructions ne démontrent pas toutes une qualité architecturale exceptionnelle. En revanche, dans la cohérence de ses clôtures, ses lignes de faîtages brisés, ses jeux de toiture, et la familiarité du vocabulaire architectural utilisé, elle représente bien un paysage patrimonial caractéristique, celui de la variété retrouvée maintes fois dans la ville. Le parcellaire de la rive impaire est également marquant par sa profondeur qui permet l'emploi de généreux jardins à l'arrière des constructions, constituant un cœur d'îlot très vert.

Dans le quartier des Changis, la rue des Berthauds est une voie parallèle à une courbe de niveau. Elle offre dans cette séquence un paysage très cohérent, aussi bien en termes d'architecture, que de traitement des clôtures et de rapport à la voie.



Caractéristiques architecturales

Les constructions de la rue Pasteur montrent une diversité stylistique dans un même registre caractéristique du pavillonnaire fin 19ème-début 20ème : architecture de meulière et de briques, façades pignons avec ou sans avancées, croupes sur la rue, décors polychromes sur certaines façades.
Il est souhaitable de ne pas lisser les parements de façades et leurs caractéristiques (matière, relief, couleur d'origine naturelle de parement) sous des enduits inappropriés !
De même, l'attention devra être portée sur le maintien d'une lecture rythmée des toitures (présence de croupes, façade-pignon) et veillant à ne pas lisser la ligne des faîtages d'ensemble par des couvertures en bâtière monotones.

Une végétalisation publique de la rue serait un plus paysager.

Dans la rue des Berthauds, les constructions sont implantées en retrait de la voie et présentent une architecture pavillonnaire caractéristique, de meulière et de briques aux décors inégaux, mais d'une familiarité de vocabulaire architectural.
A noter le traitement de clôture du petit collectif fin 20è du n°41-43, qui s'accroche par une clôture au paysage existant.
Attention au respect des matériaux caractéristiques et à leurs décors, gommés parfois derrière des enduits inappropriés.



La rue des Berthauds, ses clôtures délimitant le domaine public du domaine privé. Une présence forte des végétaux.







La rue Pasteur et son ambiance urbaine et architecturale



RSB_SEQ_16 : Rue des Quinconces

Caractéristiques urbaines et paysagères

La rue des Quinconces, située à proximité immédiate du bourg originel, offre un paysage pavillonnaire de grande qualité, créant une articulation entre un tissu continu de bourg et le tissu discontinu pavillonnaire.

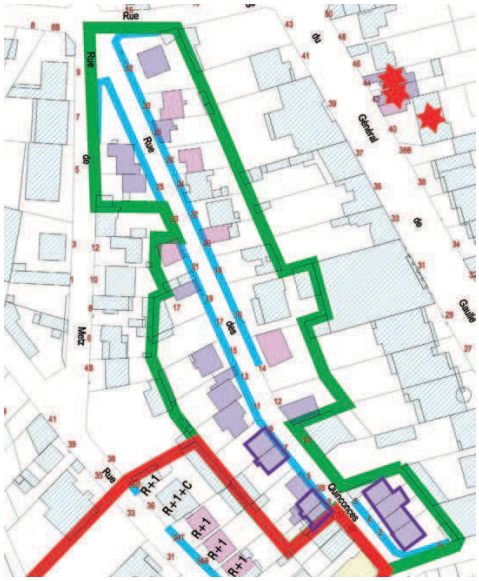
Si les typologies constructives et architecturales sont variées, l'ensemble forme un paysage très cohérent caractéristique des quartiers établis à la fin du 19è et du début du 20è siècles.
Les constructions sont souvent implantées avec «pignon sur rue», comme les constructions des n°7, 9, 11, 13, 15, choix récurrent dans cette architecture de banlieue qui s'affirme par des volumes simples mais dont les silhouettes se découpent franchement, marquées par des débords de toiture importants.
D'autres constructions, comme celles situées au n°20 de la rue, présentent une implantation à l'alignement mais où la façade principale est tournée vers le jardin. Elle est toutefois bien visible de la rue puisqu'elle profite du recul offert par cet espace non bâti.

Le rythme de l'alternance entre constructions et jardins, la qualité architecturale de la continuité entre les façades et des clôtures sont essentiels à la mise en valeur de ce patrimoine. La consommation des espaces non bâtis par des appentis et des garages est à éviter.

La cohérence urbaine repose enfin dans le traitement homogène des clôtures composées d'un mur-bahut en maçonneries de meulière couronné d'un ouvrage de serrurerie de rythme vertical. Les clôtures sont à réhabiliter avec le même soin que les façades : mur bahut, grilles, piles, portail, portillon, sont autant d'éléments qui constituent l'enveloppe servant d'écrin à la construction et à son jardin.
Le maintien de la cohérence de ces ensembles par le respect des volumes, des implantations et des clôtures est souhaitable.

Caractéristiques architecturales

La rue offre une déclinaison de différents types de pavillons et maisons de ville datant de la fin du 19è et du début du 20è siècles, avec des façades en maçonneries de briques et meulière, dont les éléments structurels sont parfois soulignées par des enduits blancs qui l'égayent la façade ou encore animées par des décors. Les constructions sont couvertes en tuile mécanique.
Si la tentation de peindre la meulière ou de la recouvrir d'un enduit est grande, ce type d'intervention est à éviter car il appauvrit la qualité d'ensemble de la façade. Le contraste entre la rugosité de la meulière et les lignes bien dessinées des briques, des dessins des carreaux de faïence et des décors en enduit marque la spécificité du matériau et la variété du décor de façade.


Rue
Rue
Rue

V1 : Rue de Livry

N° parcelle : C 828 Typologie : Eglise Datation : 1769



Caractéristiques

Construite en 1769 par la famille de Maistre, l'Eglise Saint-Nicolas de Vaujours est composée d'un bâtiment de 27 mètres sur 11 avec toiture à deux versants, surmonté d'une tour-clocher sur son angle nord. Les pierres apparentes confèrent à l'Eglise un caractère rustique.

L'avant-corps du bâtiment est percé par un grand oculus, la tour-clocher est composée d'abat-son et d'une toiture en pavillon. Construite sur les hauteurs de Vaujours, l'accès de l'Eglise se fait par des escaliers donnant sur un parvis faisant face à la façade principale de l'Eglise.

Suivant un plan basilical allongé, l'intérieur de l'Eglise est composé d'une nef séparée des bas-côtés par des colonnes doriques se terminant par un chevet plat.

La cloche et les vitraux datent de la fin du XIX^{ème} siècle. L'église abrite une peinture du XVIII^{ème} siècle, représentant le baptême du Christ, un tabernacle du XVII^{ème} siècle, et des dalles funéraires de la famille de Maistre qui régna sur le village historique de Vaujours de 1760 à 1840.

V2 : 56 rue de l'Eglise

N° parcelle : C 867

Typologie : Maison Bourgeoise

Datation : fin du XVIII^{ème}



Caractéristiques

Maison bourgeoise datant de la fin du 18ème siècle en R+1+ Combles.

Situé dans le centre ancien de Vaujours, le bâtiment s'étend sur un plan rectangulaire avec une façade principale dont la composition est symétrique.

L'implantation du bâtiment est en retrait par rapport à l'alignement : ce retrait permet à la parcelle d'accueillir un aménagement paysager.

La façade est richement décorée par des chaînages, des corniches de toit, des encadrements de baies, des volets battants bois de type persienne avec des lames à la française ainsi que des garde-corps ouvragés. Le ravalement récent du bâtiment est de type enduit à la chaux avec une finition en badigeon coloré.

La couverture présente des tuiles mécaniques posée sur une charpente en bois et une toiture à deux versants.

V3 : 14 rue de l'Eglise

N° parcelle : C 28 Typologie : Maison de bourg Datation :



Caractéristiques

Ancienne propriété du roi Henri IV.

Maison implantée en retrait permettant un dégagement sur la rue et un aménagement paysager au-devant du bâtiment constitué d'un R+1+ Comble sur un plan rectangulaire.

Une façade sobre rythmée par de nombreuses ouvertures, une toiture à trois pans avec une couverture en tuiles et des corniches de toit.

Les menuiseries sont caractéristiques des centres anciens : persiennes à lames arasées.

V6 : 22 au 36 rue Alexandre Boucher

N° parcelle : C 2 - C 3 - C 865 - C 866 - C 6 - C 870 - C 669

Typologie : Maison de bourg

Datation : -



Caractéristiques

Maisons de bourg correspondant à d'anciennes fermes implantées à l'alignement créant une continuité urbaine avec les maisons voisines.

Ces bâtiments appartiennent au patrimoine bâti ancien du village historique de Vaujours protégé au titre des abords de l'ancien Château situé à quelques dizaines de mètres de ces maisons et s'étendent selon un plan rectangulaire.

L'expression stylistique de ces bâtiments offre une variation de niveaux (entre le R+1+ Combles et le R+2+Combles) et des ornementations distinctes parmi lesquelles on retrouve : des corniches, des chaines d'angles, des menuiseries en bois et matériaux noble traditionnels etc.

V7 : 20 rue Alexandre Boucher

N° parcelle : C 1 Typologie : Équipement Datation : 1882



Caractéristiques

Cette grande demeure, occupée aujourd'hui par l'hôtel de ville de Vaujours, a été construite en 1882 et agrandie à l'occasion de son centenaire.

La façade principale donnant sur la rue Alexandre Boucher est composée d'un bâtiment avec extension d'une longueur de 25 mètres et d'une hauteur de 9 m sous gouttières. Cette façade est ouvragée : corniche moulurée, bandeaux, piédroits et appuis de fenêtres moulurées. L'ensemble de l'enduit est en plâtre y compris la modénature.

Cette façade est percée de 10 fenêtres et deux portes palières en bois. Les menuiseries sont également en bois, à deux battants avec des volets persiennés sauf une à meneau au-dessus de la porte principale.

Le pignon sur l'allée Jules Ferry mesure 9.5 m de long et 9 m de haut sous gouttières.
Toutes les fenêtres accueillent un garde-corps en fonte.

La toiture est "à la Mansard" d'une hauteur totale de 3.7 m avec brisis en ardoises et terrasson en zinc. Le brisis est percé de 5 fenêtres de toit avec façades en chêne et jouées en zinc. Les menuiseries en bois sont à double battants. Sur le pignon allée jules ferry, deux fenêtres de toit éclairent les combles.

Un élément maçonné, enduit au plâtre, reçoit l'horloge.

V8 : 1 - 3 Place des Fêtes

N° parcelle : C 910 Typologie : Maison de bourg Datation : -



Caractéristiques

Maison de bourg implantée en retrait délimitée par un mur bahut et une clôture ajourée.
La construction s'étend sur un plan rectangulaire composée de deux niveaux avec combles. Le rez-de-chaussée est actuellement occupé par un restaurant.
La toiture est à deux pans et accueille une lucarne et la couverture est en tuile.
L'ornementation de la façade est simple : chaînes d'angles, corniche de toiture et bandeau d'étage maçonnés.
Les ouvertures sont symétriques et les gardes corps sont en fer forgé.

V9 : 75 rue de Coubron

N° parcelle : C 155 Typologie : Maison bourgeoise Datation : -



Caractéristiques

Maison bourgeoise située en retrait par rapport à l'alignement de la rue délimité par une clôture ajourée.
La construction suit un plan rectangulaire composée d'un R+1+Combles. La façade de cette maison est symétrique : elle est composé d'ouvertures et de menuiseries en bois ainsi que d'une lucarne et d'une marquise.
La toiture est à quatre pans et la couverture est en tuiles.
La maison est ornée d'une corniche de toit et d'un bandeau d'étage.

V10 : 12-14 rue de Coubron

N° parcelle : C 711 Typologie : Clôture Datation : XIX^{ème}



Caractéristiques

Clôture en fer forgé bordant le domaine du château de Mathieu.

V11 : rue Albert David

N° parcelle : A 1439, 1442 Typologie : Pavillons Datation : 1950 - 1960



Caractéristiques

Ensemble de logements réalisés dans les années 1950 - 1960 implanté en retrait par rapport à l'alignement de la rue (retrait végétalisé).
Cet ensemble est un témoin de l'architecture des maisons mitoyennes de lotissements des années 1950.
Ce groupe d'habitation est constitué d'une cinquantaine de pavillons jumelés deux par deux sur un terrain bordé au nord par la rue de Meaux et au sud par la rue de Montauban. Le terrain a une surface d'environ 12 000 m².
Les façades sont homogènes et symétriques, la couverture est en tuiles mécaniques et les persiennes sont métalliques.
Le plan masse et certains détails architecturaux constituent les principaux éléments à préserver.

V12 : 89 rue de Meaux

N° parcelle : A 2250 Typologie : Meulières Datation : -





Caractéristiques

Maison en meulières implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue de Meaux (voie départementale) dans une parcelle située en seconde position.

La construction est organisée selon un plan rectangulaire composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un comble.

La façade est en meulières, elle est mise en valeur par divers éléments d'ornementations : fenêtres en linteaux, encadrement de fenêtres et bandeaux d'étages en briques, garde-corps ouvragés et d'une marquise.

La toiture en tuiles est à quatre pans et déborde sur les quatre façades de la construction.

V13 : 122 rue de Meaux

N° parcelle : A 1833 Typologie : Meulières Datation : -



Caractéristiques

Maison implantée en retrait par rapport à l'alignement de la rue de Meaux (voie départementale).
La toiture accueille une croupe à la normande et est constituée de tuiles avec un débord de toiture important côté nord permettant de mettre en avant l'aisselier, les arbalétriers et l'épis de faitage de la maison
La construction est organisée selon un plan en L, composée d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un étage et d'un comble.
Les façades sont composées d'un appareillage de meulières mises en valeur par les ornementations.
Le terrain est délimité par un mur bahut, une clôture ajourée et des poteaux en briques rouges reprenant les nuances de couleur de la maison.

V15 : 46 - 48 rue de Meaux

N° parcelle : A 559 - A 2334 - A 2338 - A 2270 - A 2479 - A 2481 - A 2490 - A 2498 Typologie : Immeuble Datation : XIX^{ème}



Caractéristiques

Bâtiment ayant fait l'objet d'une revalorisation récente, implantée en retrait par rapport à la rue de Meaux (voie départementale).
L'immeuble est en R+2+Combles et suit un plan rectangulaire.
La toiture est recouverte de tuiles plates rouges ponctuées de tuiles types ardoises.
La façade est symétrique et reprend les compositions de la façade d'origine, les ouvertures sont classiques et les menuiseries sont en bois.

VL1 : 22 rue des Acacias

N°de parcelle : AS / 114



Caractéristiques remarquables

Maison de villégiature en meulière, toit à débordement en tuiles mécaniques avec un avancement surmonté d'une balustre. Linteaux des baies en briques 2 tons, en arcs surbaissés et segmentaires, garde-corps des fenêtres en fer forgé. Grille d'enceinte en fer forgé. Escalier extérieur en ciment à double limon, le tout sur un vaste jardin arboré.

Potentialité et enjeux

Villa tirant son charme de sa forme particulière, et de ses modénatures biens conservée mais aussi de son jardin arboré lui conférant un caractère particulier que l'on retrouve sur quelques biens du secteur. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction. De même, il sera important de traiter avec soin le jardin arboré qui apporte tout son charme à la bâtisse et en fait un élément paysager remarquable.

VL2 : 17 boulevard d'Aulnay

N°de parcelle : 0D / 0102 Datation : 1895-1914



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1, (retour pignon et aile) avec une emprise en forme de L (ou assimilée). Corps d'habitation en meulières, rejointoyées à la petite meulière sur cordon.

Caractéristiques architecturales remarquables

Modénature, chaîne d'angle, frise, bandeau et encadrement de baie avec hiérarchie des niveaux, appareillage avec un calepinage de briques avec l'emploi de 2 tons de brique.

Matériaux particuliers

Ferronnerie en fonte pour les garde corps. Couverture en tuiles mécaniques neuves avec gouttière en PVC.

Commentaires et prescriptions

Bien entretenu avec respect des matériaux et des mises en oeuvre fidèles du pays d'Aulnoy. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL3 : 21 Boulevard d'Aulnay

N° de parcelle : D / 0224



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière, toiture à croupe et à plusieurs pans en tuiles, avec aisseliers. Frontons des baies droits ou semi-circulaires en briques vernissées et céramique, garde-corps, clôture et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec ouvrages de ferronnerie et modénatures colorées. Les céramiques et les modénatures de toitures en bois lui confère un charme particulier. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur.

VL4 : 27 Boulevard d'Aulnay

N° de parcelle : D / 0095 Datation : 1901



Caractéristiques remarquables

Villa de 3 étages en meulière avec toiture en pente en tuiles mécaniques et aisseliers. Frontons des baies semi-circulaires et circulaires en briques vernissées rouges, lucarne décorée, fenêtres à balconnet en fer forgé et nombreuses moulures et ornements. Garde-corps et portail en fer forgée.

Architecte : P DUVAL, Villemomble.

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux. Elle s'intègre dans l'esprit de l'avenue, tant dans sa forme que par son volume et ses autres caractéristiques. Ses quelques moulures et sculptures figuratives décorant les frontons des baies ainsi que le jeu de couleur en la façade en meulière, les briques rouges et la pierre blanche lui donnent un caractère unique. En conséquence, il est préconisé de conserver le traitement et les formes de façade (modénatures, matériaux et coloris) et de privilégier des matériaux naturels. On préservera la plaque d'architecte, les sculptures figuratives ainsi que la petite tourelle.

VL5 : 29 Boulevard d'Aulnay

N°de parcelle : D / 0085





Caractéristiques remarquables

Maison en maçonnerie de pierre de meulière avec corps de bâtiment recouverts de briques et de terre cuite décorative. Jeu des toitures asymétriques recouvertes d'ardoises du style Art-Nouveau anglais. Ordonnance différente selon les façades. Une tour est couverte d'une toiture débordante en pavillon avec façades hautes décorées de faux panneaux de bois avec oculi. Les toitures sont à deux pans débordants avec des aisseliers décoratifs, recouvertes d'ardoises, dont les combles sont éclairés par des lucarnes à deux pans avec frontons triangulaires. On retrouve des crêtes et épis de faitage en ferronnerie. Encadrement des baies, chaînages d'angle et frises décoratives en briques avec des décorations originales en terre cuite en bandeau. Des auvents entourent les parties basses. Les appuis et garde—corps en applique des baies sont en fer forgé. Ferronnerie décorative sur les cheminées. La qualité de cet ensemble original en fait une villa remarquable.

Potentialité et enjeux

Construction tirant son charme de sa forme particulière, de ses décors et matériaux lui conférant des caractéristiques uniques dans le secteur et sur l'ensemble de la commune. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction.

VL6 : 31 Boulevard d'Aulnay

N°de parcelle : D / 0084



Caractéristiques remarquables

Villa de 3 étages sur Rez-de-Chaussée en meulière, avec toiture en pente en tuiles mécaniques, large bandeau en façade en briques colorées et céramiques et arc au dessus des fenêtres en briques colorées. Clôture en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont représentative du secteur et qui s'insère parfaitement dans le caractère pavillonnaire de la rue par son volume, sa forme et ses matériaux plutôt « traditionnels ». Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit du secteur

VL7 : 64 Boulevard d'Aulnay

N°de parcelle : C / 0021



Caractéristiques remarquables

Pavillon de 3 étages sur rez-de-chaussée, toiture en croupe recouverte de tuiles mécaniques, avec aisseliers, façade meulière, oriel en briques et ciment surmonté d'un balcon, et auvent en tuiles mécaniques. Garde-corps en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon représentatif d'une typologie de bien que l'on retrouve dans plusieurs secteurs villemomblois et qui s'insère harmonieusement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels. On portera une attention particulière à la préservation l'oriel en briques.

VL8 : 65 et 67 Boulevard d'Aulnay

N°de parcelle : D / 166 - D / 167



Caractéristiques remarquables

Maison jumelée avec le numéro 67, maçonnerie en meulière et en pierre, toiture débordante à plusieurs pans en tuiles avec lucarne à fronton. Modénatures en pierre, briques et céramique, volets en bois peint, garde-corps, portail et clôture en fer forgé et muret de clôture en meulière.

Architecte : AMANOVITCH

Potentialité et enjeux

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. Les matériaux et l'architecture sont en général de qualité. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels. On préservera la plaque d'architecte.

VL9 : 84 boulevard d'Aulnay

N°de parcelle : C / 0156 Datation : 1950



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 sur sous sol non enterré, dont la façade principale est organisée sur deux trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Un traitement simple de la façade travaillé avec des matériaux traditionnels. On note un porche pour l'entrée et un oriel pour le séjour traversant.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre de la façade principale est en moellons de meulière.
La toiture est en tuiles, selon deux pentes, avec demi croupe.

Commentaires et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, le corps d'habitation identifié sur le plan de zonage devra être impérativement protégé et mis en valeur dans son aspect, ses formes et son caractère originel.

VL10 : 117 boulevard d'Aulnay

N°de parcelle : A / 0064



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 à 2 trames, avec une emprise en forme rectangle Le corps d'habitation est en meulières, rejointoyées à la petite meulière. La couverture est en tuiles mécaniques neuves présentant une légère réhausse à cause de l'isolation thermique et avec une gouttière en PVC.

Caractéristiques architecturales remarquables

Modénature, chaine d'angle, frise composée avec faïence, encadrement de baie avec hiérarchie des niveaux, apports de briques vernissées L'entrée est marquée par un perron et un garde corps en balustres. Bien entretenu avec respect des matériaux et des mises en oeuvres fidèles du pays d'Aulnoy. Ferronnerie en fonte pour les garde corps et en acier pour la marquise en queue de paon.

Commentaires et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL11 : 119 et 121 boulevard d'Aulnay

N°de parcelle : A / 0061 - A / 0060 Datation : 1930



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+1 sur sous sol non enterré, dont la façade principale est organisée sur trois trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Un traitement simple de la façade travaillé avec des matériaux traditionnels. Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre de la façade principale est en moellons de meulière. La toiture est en tuiles, selon deux pentes, avec demi croupe. la modénature est constituée d'encadrement de baies, de chaines d'angle et de bandeaux, avec un jeu de briques.

Commentaires et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL12 : 35 rue Beausire

N°de parcelle : AL / 0093



Caractéristiques remarquables

Maison de villégiature meulière, le tout sur un petit jardin. Toit à débordement en tuiles mécaniques. Modénatures d'encadrement des baies en briques, chaînage d'angle en quinconce en briques et arc segmentaire atypique sur le haut de façade en briques deux tons. Garde-corps des fenêtres, grille d'enceinte et portail en fer forgé, marquise en verre et fer forgé. Escalier extérieur en ciment.

Potentialité et enjeux

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, et de ses modénatures biens conservée et colorées lui conférant un caractère particulier que l'on retrouve de moins en moins sur le secteur. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction.

VL13 : 40 rue Bernard Gante

N°de parcelle : H / 0144 Datation : 1900

Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+1+Comble, dont façade principale est organisée selon 3 trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

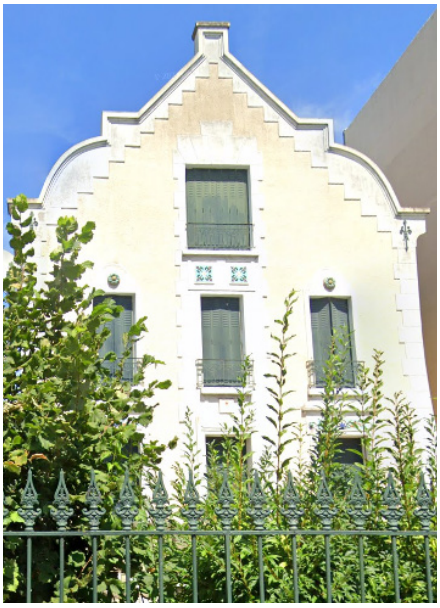
La façade pignon est surhaussée d'une rive néo flammande Le dessin de la modénature est organisé avec chaines d'angles et rives, et encadrement de fenêtres avec cabochons et frises de Choisy le Roi.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle est enduite avec un mortier de chaux. La toiture, à deux pentes, est couverte en tuiles. La terrasse est cernée d'un garde corps avec balustres. Les garde corps au droit des baies et les croix de St André sont en fer forgé de style Art nouveau.

Commentaires et prescriptions

Forme atypique du pignon Cette maison bourgeoise a été rénovée. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.



VL14 : 42 rue Bernard Gante

N°de parcelle : H / 0214 Datation : 1895

Caractéristiques remarquables

Encorbellement des fenêtres ornées de garde-corps en fer forgé, fronton semi-circulaire, panneaux de céramique, marquise en fer et verre, piliers de portail avec briques vernissées et chapeau sculpté et grille en fer forgé. Toit débordant à plusieurs pans couvert d'ardoises, chien-assis, oeil-de-boeufs habillés de décorations, lucarne couronnée d'un fronton semi-circulaire. Escalier extérieur droit d'apparat mettant en valeur l'entrée principale sur une terrasse ornée de garde-corps en fer forgé qui se prolonge par des rampes d'escalier en fer forgé de style Art nouveau.

Commentaires et prescriptions

Villa tirant son charme de sa forme particulière et de ses modénatures bien conservées et surtout son élégante marquise et ses ferronneries sur le bâtiment et sur le portail. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction. On fera particulièrement attention au portail et à ses piliers pour une préservation à l'identique.



VL15 : 51 rue Bernard Gante

N°de parcelle : I / 0020 Datation : 1895



Caractéristiques remarquables

Maçonnerie de pierre, toit débordant recouvert de tuiles avec chien-assis couronné d'une moulure. Epis de faîtage, corniches et modillons et bossage en chaînage d'angle. Véranda à vitre fermée et entrée avec escalier à double volée, baies cintrées avec balcon bordé d'un garde-corps en fer forgé. Métope en carreau, bandeau et ferronnerie décorative sur façade.

Commentaires et prescriptions

Villa tirant son charme de sa forme particulière et de ses modénatures lui conférant un caractère particulier que l'on retrouve très peu sur le secteur et sur la commune. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction.

VL16 : 79 rue Bernard Gante

N°de parcelle : F / 0013



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière, toit débordant à deux versants couvert de tuiles, baies surmonté de frontons circulaires ou droits en pierre, (ou en plâtre), encorbellement des fenêtres ornées de garde-corps en fer forgé et élégante marquise en ver et fer de style Art Nouveau. Chaînage d'angle en pierre et autres modénatures de façades. Muret d'enceinte en meulière, clôture en fer forgé.

Commentaires et prescriptions

Villa rénovée dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité, et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses ouvrages de ferronnerie, et notamment sa marquise sont des éléments architecturaux remarquables. Il est de ce fait préconisé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), la forme générale du bâti et de la toiture et plus particulièrement ses ouvrages de ferronneries.

VL17 : 99 rue Bernard Ganté

N°de parcelle : F / 0114 Datation : 1880



Caractéristiques architecturales remarquables

Deux corps d'habitations. Devant : maison en pierre, couverture du toit en tuile, métope façade céramique en bandeau et carreaux, chaînage d'angle crénelé. Derrière : Toiture à la Mansart avec un brisis en zinc animé de lucarnes habillées d'un fronton. Piliers du portail fin XIXe siècle en brique et pierre pour le chapiteau sculpté.

Matériaux particuliers

Pierre de taille, tuile, zinc, céramique, brique.

Commentaires et prescriptions

Maison bourgeoise fin XIXe siècle remarquable. Préserver le caractère de la construction : conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL18 : 114 rue Bernard Gante

N°de parcelle : E / 0030 Datation : 1920



Caractéristiques remarquables

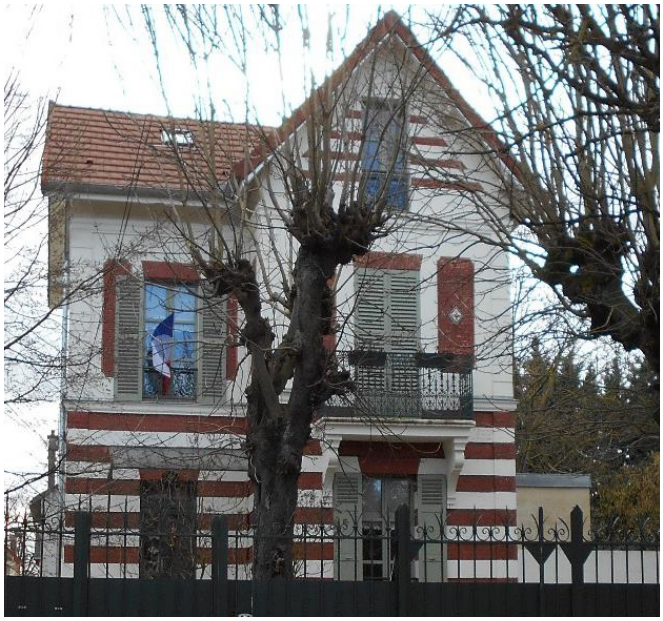
Maison bourgeoise appelée «Villa Muguet », toit débordant couvert de tuiles mécaniques et maçonnerie en meulière. Encorbellement des baies, corniches, chaînage d'angle en pierre, marquise du style Art nouveau, piliers de portail en pierre surmontés d'un chapeau.

Commentaires et prescriptions

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses ouvrages de ferronnerie. Il est de ce fait préconisé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), la forme générale du bâti et de la toiture et plus particulièrement sa marquise à l'identique.

VL19 : 131 rue Bernard Gante

N°de parcelle : E / 0057 Datation : 1920



Caractéristiques remarquables

Maison traditionnelle rénovée avec toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre avec jeux de couleurs en deux tons sur la façade. Métopes en céramiques imbriquées sur panneaux terre cuite. Marquise, garde-corps et grille en fer forgé.

Commentaires et prescriptions

Construction rénovée qui tend à la fois vers le contemporain à travers ses couleurs de façade, tout en conservant des caractéristiques traditionnelles tels que sa forme, ses ouvrages de ferronnerie ou ses cabochons en céramiques. Il est de ce fait préconisé de préserver en priorité ses modénatures et plus généralement le traitement de façade, mais également la forme du bâti et sa toiture.

VL20 : 133 rue Bernard Ganté

N°de parcelle : E / 0056 Datation : 1910



Caractéristiques architecturales remarquables

Encorbellement des fenêtres, frises et cabochons en céramique art nouveau, terre cuite vernissée, marquise en fer et verre, grille en fer forgé, rives décorées, épis de faîtage.

Matériaux particuliers

Maçonnerie traditionnelle enduite, tuile, brique, céramique.

Commentaires et prescriptions

Maison bourgeoise remarquable selon une emprise en L. Préserver le caractère de la construction : conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL21 : 138 rue Bernard Ganté

N°de parcelle : E / 0041 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales remarquables

Villa rénovée. La toiture selon deux pentes est débordante. A la manière d'une architrave, nous notons un jeu de pan de bois traité avec un enduit. Fronton baie semi-circulaire, métope brique et céramique, appuis de baies en brique, bandeau d'ornement bois, bandeaux terre cuite, marquise en fer et verre, grille en fer forgé.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière enduite, tuile, brique, céramique.

Commentaires et prescriptions

Maison bourgeoise remarquable. Préserver le caractère de la construction : conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL22 : 22 rue Berthomié

N°de parcelle : AT / 0152 Datation : 1895



Caractéristiques remarquables

Pavillon meulière, toiture à plusieurs pans en ardoises, modénatures d'encadrement des baies et chaînage d'angle en pierre, fenêtre lucarne avec modénatures type gothique, garde-corps et portail en fer forgé et verrières blanche pour la porte d'entrée.

Commentaires et prescriptions

Pavillon tirant son charme de la forme particulière de ses modénatures de façade et baies dans un style proche du néogothique lui conférant un caractère particulier que l'on retrouve très peu sur le secteur et la commune. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction.

VL23 : 1 avenue Blanche

N°de parcelle : AS / 0069

Datation : Fin XIX - début XX ème siècle



Caractéristiques architecturales remarquables

Maison meulière de villégiature avec jardin. Toit à débordement en tuiles mécaniques avec demi-croupe. Linteaux de baies en brique 2 tons, arcs surbaissés et arc segmentaire. Barres d'appui fenêtre en fer forgé. Chaînage d'angle et bandeau en brique 2 tons.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière et briques rouges.

Commentaires et prescriptions

Caractéristique de l'Art Nouveau du début du XXème siècle. Ornement riche et coloré.

VL24 : 5 avenue Blanche

N°de parcelle : AS / 0180

Datation : Fin XIX - début XX ème siècle



Caractéristiques architecturales remarquables

Maison meulière de villégiature avec jardin. Toit à débordement en tuiles mécaniques avec demi-croupe en pignon. Linteaux de baies droits en brique et en arc surbaissé. Barres d'appuis fenêtres en fer forgé. Chainage d'angle et bandeaux.Frises de carreaux de céramique peinte.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière

Commentaires et prescriptions

Caractéristique de l'Art Nouveau du début du XXème siècle. Ornement riche et coloré.

VL25 : 9 avenue Blanche

N° de parcelle : AS / 0066

Datation : Fin XIX - début XX ème siècle



Caractéristiques architecturales remarquables

Maison meulière de villégiature avec extension latérale surmontée d'une balustre, le tout sur 1 vaste jardin arboré. Toit à débordement en tuiles mécaniques. Linteaux de baies en brique 2 tons, en arcs surbaissés et segmentaires. Barres d'appuis fenêtres en fer forgé. Marquise en verre et fer forgé. Grille d'enceinte en fer forgé. Escalier extérieur en ciment à double limon.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière et ciment.

Commentaires et prescriptions

Caractéristique de l'Art Nouveau du début du XXème siècle. Ornement riche et coloré.

VL26 : 10 bis avenue Blanche

N° de parcelle : AS / 0169

Datation : Fin XIX - début XX ème siècle



Caractéristiques architecturales remarquables

Maison meulière de villégiature avec escalier extérieur latéral en ciment (1 limon), le tout sur 1 vaste jardin arboré. Toit à débordement en tuiles mécaniques et demi croupe en pignon. Linteaux de baies en brique 2 tons droits et arc segmentaire et bandeaux en briques 2 tons. Barres d'appuis fenêtres en fer forgé. Grille d'enceinte en fer forgé.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière et ciment.

Commentaires et prescriptions

Caractéristique de l'Art Nouveau du début du XXème siècle. Ornement riche et coloré.

VL27 : 14 avenue Blanche

N° de parcelle : AS / 0037

Datation : Fin XIX - début XX ème siècle



Caractéristiques architecturales remarquables

Maison meulière de villégiature avec petit jardin. Toit à débordement en tuiles mécaniques et demi croupe. Encadrements de baies en ciment blanc. Barres d'appuis fenêtres en fer. Grande marquise d'angle en tuile mécaniques. Grille d'enceinte en fer forgé. Escalier extérieur simple en ciment à double limon..

Matériaux particuliers

Pierre de meulière.

Commentaires et prescriptions

Caractéristique de l'Art Nouveau du début du XXème siècle.

VL28 : 15 avenue Blanche

N° de parcelle : AS / 0063

Datation : 21ème siècle



Caractéristiques remarquables

Maison bourgeoise en pierre de taille sur petit jardin avec toiture à la Mansart en ardoises et lucarnes-fronton cintrées en pierre de taille et oeils-de-boeuf. Balcon avec escalier extérieur et balustre en pierre. Grille d'enceinte en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Petite villa dont l'architecture et les matériaux sont de qualité. Elle tire son charme de ses formes (notamment sa toiture) et ses matériaux traditionnels utilisés dans un style s'inspirant d'une architecture contemporaine. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment et de la rue. On portera une attention particulière à la porte d'entrée en ferronnerie, au portail et au petit jardin arboré qui confèrent à l'ensemble un charme particulier.

VL29 : 18 avenue Blanche

N° de parcelle : AS / 0039

Datation : Fin XIX - début XX ème siècle



Caractéristiques architecturales remarquables

Maison meulière de villégiature avec extension latérale simple, le tout sur 1 jardin arboré. Toit à débordement en tuiles mécaniques. Linteaux de baies en brique 2 tons et vernissées. Barres d'appuis fenêtres en fer forgé. Marquise en verre et fer forgé simple. Grille d'enceinte en fer forgé. Escalier extérieur en ciment à double limon..

Matériaux particuliers

Pierre de meulière.

Commentaires et prescriptions

Caractéristique de l'Art Nouveau du début du XXème siècle. Ornement riche et coloré.

VL30 : 20 avenue Blanche

N° de parcelle : AS / 0040

Datation : Fin XIX - début XX ème siècle



Caractéristiques architecturales remarquables

Maison meulière de villégiature avec véranda en fer, le tout sur 1 petit jardin arboré. Toit à débordement en tuiles mécaniques. Linteaux de baies en brique 2 tons. Barres d'appuis fenêtres en fer forgé. Grille d'enceinte en fer forgé. Escalier extérieur en ciment à double limon.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière.

Commentaires et prescriptions

Caractéristique de l'Art Nouveau du début du XXème siècle. Ornement riche et coloré.

VL31 : 35-37 avenue Blanche

N°de parcelle : AS / 0051 - AS / 0050

Datation : Fin XIX - début XX ème siècle



Caractéristiques remarquables

Maisons mitoyennes au en meulière et briques rouges donnant chacune sur un petit jardin arboré avec toiture « à la Mansart » en ardoises avec lucarnes fronton et cintrées. Bandeaux et chaînage d'angle en briques, garde-corps des fenêtres en fer forgé, petites marquises en verre et fer et grille d'enceinte en fer forgé également. On retrouve enfin un escalier extérieur en ciment à double limon. Dans certaines périodes de l'année, une partie de la façade du N°37 est recouverte de végétaux laissant penser à un mur végétal.

Potentialité et enjeux

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux identiques mais dont les façade s'opposent d'une certaine façon par la végétation qui recouvre le N°37. Le tout donne au bâtiment un caractère qu'on ne retrouve pas dans le secteur malgré le nombre plutôt important de pavillon jumelés. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels et un entretien régulier de la végétation et du mur végétal.

VL32 : 8 rue de Bondy

N°de parcelle : I / 0140 Datation : 1900



Caractéristiques remarquables

Maçonnerie en pierre de meulière et toit « à la Mansart », avec brisis recouvert d'ardoises. Lucarnes mansardées avec fronton, corniches avec modillons, appuis de fenêtres en pierre, garde-corps en fer forgé de style Art-nouveau. Bandeau et chaînage d'angle en briques et linteau droit rénové. Encorbellement des baies en pierre et frontons en pierre et briques. Marquise de style Art-nouveau. Muret de clôture en meulière avec piliers dont le est fût sculpté et peint.

Potentialité et enjeux

Villa de grande qualité architecturale tirant son charme de ses éléments de modénature traditionnels, et notamment de ses ouvrages verriers et de ferronnerie reflétant le style Art-Nouveau. De fait, il est recommandé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de mettre en valeur la construction à travers ses éléments de modénature. Une attention particulière devra être portée aux ouvrages de ferronnerie et à la marquise pour leur préservation. De même, on portera une attention particulière à la préservation de la clôture et des piliers en accord avec le traitement de façade.

VL33 : 11 rue de Bondy

N°de parcelle : I / 0120 Datation : 1900

Caractéristiques remarquables

Maçonnerie en pierre de meulière et toit deux versants recouvert de tuiles. Façades avec frontons droits et semi-circulaires formant le couronnement des baies et bandeaux. Entrée du style Art-Nouveau. Garde-corps en fer forgé, muret en meulière et ferronnerie décorative.

Potentialité et enjeux

Pavillon tirant son charme de ses éléments de modénature traditionnels. De fait, il est recommandé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de mettre en valeur la construction à travers ses éléments de modénature. On portera une attention particulière à la préservation de la clôture.



VL34 : 14 rue de Bondy

N°de parcelle : I / 0121 Datation : 1905

Caractéristiques remarquables

Maison bourgeoise en L avec maçonnerie en pierre de meulière, toit à plusieurs pans débordant recouvert de tuiles. Bandeau en briques et chêneaux au-dessus des baies en métal décoré. En façade, plusieurs métopes en céramique. Garde-corps en fer forgé de style Art-nouveau et marquise.

Potentialité et enjeux

Pavillon dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur.



VL35 : 21 rue de Bondy

N°de parcelle : T / 0117 Datation : 1910



Caractéristiques remarquables

Maison bourgeoise rénovée, avec toit débordant à plusieurs pans et demi-croupe, recouvert de tuiles. Chien-assis recouvert de tuiles avec rives en zinc et maçonnerie en meulière enduite. Chaînage d'angle en briques et garde-corps en fer forgé. Elégante marquise de style Art-nouveau et muret d'enceinte en meulière.

Potentialité et enjeux

Construction rénovée qui tend à la fois vers le contemporain tout en conservant des caractéristiques plus traditionnelles. Ses ouvrages de ferronnerie, et notamment sa marquise sont des éléments architecturaux remarquables. Il est de ce fait préconisé de préserver en priorité ses modénatures et notamment ses ouvrages de ferronnerie.

VL36 : 26 rue de Bondy

N°de parcelle : I / 0109 Datation : 1910



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise accolée au numéro 28 avec toit débordant à plusieurs pans en tuiles mécaniques. Maçonnerie en pierre de meulière, bandeaux en terre cuite, fronton circulaire au- dessus d'une baie et droit sur les autres. Encorbellement des fenêtres en pierre. Garde-corps en fer forgé du style Art-Nouveau. Chaînage d'angle en briques et ferronnerie décorative. Avancement en briques assez discret dans l'angle de la façade.

Potentialité et enjeux

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris qui s'opposent. Les matériaux et l'architecture sont en général d'une grande qualité. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL37 : 28 rue de Bondy

N°de parcelle : I / 0106 Datation : 1910



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise accolée au numéro 26 avec toit débordant à plusieurs pans en tuiles mécaniques. Maçonnerie en pierre de meulière, bandeaux en terre cuite, fronton circulaire au- dessus d'une baie et droit sur les autres. Encorbellement des fenêtres en pierre. Garde-corps en fer forgé du style Art-Nouveau. Chaînage d'angle en briques et ferronnerie décorative. Entrée en loggia et rives décorées.

Potentialité et enjeux

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris qui s'opposent. Les matériaux et l'architecture sont en général d'une grande qualité. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL38 : 34 rue de Bondy

N°de parcelle : I / 0184 Datation : 1910



Caractéristiques remarquables

Maison bourgeoise, toit débordant à deux pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre de meulière avec bandeaux en briques. Fronton semi-circulaire ou circulaire au-dessus de trois baies en briques vernissées polychromes et linteau droit en métal décoré sur les autres. Encorbellement des fenêtres et garde-corps de style Art nouveau. Chaînage d'angle en pierre, métope et marquise.

Potentialité et enjeux

Pavillon dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec des ouvrages de ferronnerie et des modénatures colorées. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur.

VL39 : 68 rue de Bondy

N°de parcelle : F / 0112 Datation : 1930



Caractéristiques remarquables

Villa au modèle identique au numéro voisin, le 70. Toit débordant à deux versants recouvert de tuiles, cheminée parée de briques et maçonnerie en pierre de meulière. Oriel en briques et entrée en loggia recouverte d'un auvent. Encorbellement des fenêtres. Piliers de clôture paré de briques.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 2 pavillons crée une courte séquence paysagère particulière qui tire son charme par la grande similitude entre les constructions. Les modénatures et matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL40 : 70 rue de Bondy

N°de parcelle : F / 0103 Datation : 1930



Caractéristiques remarquables

Villa au modèle identique au numéro voisin, le 68. Toit débordant à deux versants recouvert de tuiles, cheminée parée de briques et maçonnerie en pierre de meulière. Oriel en briques et entrée en loggia recouverte d'un auvent. Encorbellement des fenêtres. Piliers de clôture paré de briques.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 2 pavillons crée une courte séquence paysagère particulière qui tire son charme par la grande similitude entre les constructions. Les modénatures et matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL41 : 5 bis Avenue de la Bourdonnais

N°de parcelle : P / 0129



Caractéristiques remarquables

Pavillon en meulière avec toiture débordante à deux versants en tuiles. Chaînages d'angle en briques polychromes, modénatures de façades (notamment bandeau) et frontons des baies droits ou semi-circulaires en briques et céramique. Garde-corps en fer forgé, marquise en verre et fer forgé, muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec notamment des modénatures colorées et des céramiques. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue. On portera une attention particulière aux ouvrages de ferronnerie, à la marquise et aux céramiques.

VL42 : 8 Avenue de la Bourdonnais

N°de parcelle : P / 0092



Caractéristiques remarquables

Pavillon en meulière avec toiture débordante à deux versants en tuiles et crête en terre cuite. Chaînage d'angle en briques polychromes, modénatures de façades (notamment bandeau, cabochons...) et frontons des baies en briques et/ou céramique. Garde-corps en fer forgé, marquise en verre et fer forgé, muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec des ouvrages de ferronnerie, des modénatures colorées et des cabochons de céramique. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue. On portera une attention particulière aux ouvrages de ferronnerie et aux céramiques.

VL43 : 13 Avenue de la Bourdonnais

N° de parcelle : P / 0144



Caractéristiques remarquables

Villa de trois étages sur sous-sol en meulière, avec toit en pente en ardoises et multiples aisselliers en bois, bandeaux de décoration (ciment ou céramiques) au rez-de-chaussée et au troisième étage, encorbellement et arcs colorés aux dessus des fenêtres, et appuis en ferronnerie ouvragée. Marquise en verre et fer forgé.

Architecte

H. Guimonneau, Le Raincy

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux. Elle s'intègre dans l'esprit de l'avenue, tant dans sa forme que par son volume et ses autres caractéristiques. Type de construction représentative du secteur 7 tant dans son volume que ses formes et matériaux. En conséquence, il est préconisé de conserver le traitement et les formes de façade (modénatures, matériaux et coloris) et de privilégier des matériaux naturels. On préservera la plaque d'architecte et les ferronneries.

VL44 : 15 Avenue de la Bourdonnais

N° de parcelle : P / 0134



Caractéristiques remarquables

Villa de deux étages sur rez-de-chaussée en meulière, avec toiture débordante en ardoises, modénatures en briques colorées en demi de cercle au niveau du balcon au 2ème étage. Fenêtre à balconnet décorations murales (façades) en en fer forgé. Auvent en ardoises.

Architecte

H. Guimonneau, Le Raincy

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux. Elle s'intègre dans l'esprit de l'avenue, tant dans sa forme que par son volume et ses autres caractéristiques. Type de construction représentative du secteur 7 tant dans son volume que ses formes et matériaux. En conséquence, il est préconisé de conserver le traitement et les formes de façade (modénatures, matériaux et coloris) et de privilégier des matériaux naturels. On préservera la plaque d'architecte et les ferronneries.

VL45 : 19 Avenue de la Bourdonnais

N° de parcelle : P / 0037



Caractéristiques remarquables

Villa de trois étages sur sous-sol en meulière, avec toit en pente en ardoises et multiples aisselliers en bois, bandeaux de décoration (ciment ou céramique) au rez-de-chaussée et au troisième étage, encorbellement et arcs colorés aux dessus des fenêtres, et appuis en ferronnerie ouvragée. Marquise en verre et fer forgé. Architecte : H. Guimonneau, Le Raincy

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux. Elle s'intègre dans l'esprit de l'avenue, tant dans sa forme que par son volume et ses autres caractéristiques. Type de construction représentative du secteur 7 tant dans son volume que ses formes et matériaux. En conséquence, il est préconisé de conserver le traitement et les formes de façade (modénatures, matériaux et coloris) et de privilégier des matériaux naturels. On préservera la plaque d'architecte et les ferronneries.

VL46 : 20 boulevard Carnot

N° de parcelle : J / 0159



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, maçonnerie en pierre, toit « à la Mansart » avec brisis recouvert d'ardoises. Lucarnes mansardées avec fronton, en arc surbaissé et à aileron pour la lucarne centrale. Appuis de fenêtres en pierre et garde-corps en fer forgé style Art-nouveau. Bandeau, chaînage d'angle et frontons des baies droits en pierre avec de nombreux décors et moulures. Clôture et portail en fer forgé. Piliers et muret de clôture en pierre, fût des piliers en chapeaux sculptés et surmontés de décors en fer en forme de coupes

Potentialité et enjeux

Villa rénovée tirant son charme de sa forme et de ses modénatures de façade bien conservées notamment de son portail en fer forgé et ses piliers décorés. L'ensemble de ses éléments de décoration ajouté à son volume important lui donnent un caractère imposant. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). On fera particulièrement attention au portail en fer forgé et ses piliers ainsi qu'à la marquise pour une préservation à l'identique.

VL47 : 32 boulevard Carnot

N° de parcelle : K / 0074 Datation : 1950



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+comble avec une emprise en L.

Caractéristiques architecturales remarquables

Il est à remarquer le rapport de proportions entre la masse imposante de la couverture, par rapport à celle du gros oeuvre. On observe un exercice « à la manière de » à partir des oriels, tant sur la façade Nord, que sur les angles saillant et entrant au Nord est, revisités par leur formes et leurs inscriptions. Le portillon présente une facture originale, avec un encadrement exécuté au moyen de brique. Un linteau cintré avec des incises pour souligner les formes sont réalisées avec des briques vernissées.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est maçonnerie traditionnelle, avec un jeu et des incises par masses au moyen de briques La toiture est en ardoise, à plusieurs pentes.

Commentaires et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL48 : 36 boulevard Carnot

N° de parcelle : K / 0076



Caractéristiques remarquables

Pavillon, maçonnerie meulière et ciment, avec toiture débordante en tuiles mécaniques brune et lucarne « à la capucine ». Frontons des baies droit en pierre, appuis des fenêtres en ciment et garde-corps en fer forgé, volet métallique bordeaux et traitement de façade bicolore. Muret de clôture en meulière et clôture en fer de style moderne.

Potentialité et enjeux

Pavillon qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux à la fois traditionnels et contemporains. Les tons de sa façade donne un élégant mélange de style. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures, coloris et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et notamment à la plaque d'architecte.

VL49 : 38 boulevard Carnot

N° de parcelle : K / 0077



Caractéristiques remarquables

Pavillon traditionnel, maçonnerie en meulière avec toiture débordante à croupe en tuiles mécaniques et aisseliers. Frontons des baies circulaire et semi-circulaire, en briques et pierre, appuis des fenêtres en pierre et élégants ouvrages de ferronnerie pour les garde-corps et le portail. Muret de clôture en meulière, clôture en fer forgé et piliers avec fût en chapeau sculpté. Escalier de pierre et marquise moderne en entrée.

Potentialité et enjeux

Pavillon dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec des ouvrages de ferronnerie et des modénatures colorées. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur. On portera une attention particulière aux ouvrages de ferronnerie et à la clôture et ses piliers pour leur préservation.

VL50 : 56 boulevard Carnot

N° de parcelle : L / 0009



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, maçonnerie en meulière avec toiture débordante à deux versants en tuiles mécaniques. Encorbellement des fenêtres et frontons des baies droits en pierre, moulures et chaînage d'angle en pierre également. Elégant balcon avec garde-corps en fer forgé. Muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé et piliers avec fût en chapeau sculpté. Marquise du style Art Nouveau.

Potentialité et enjeux

Villa rénovée tirant son charme de sa forme traditionnelle et de ses modénatures de façade bien conservées notamment ses éléments de ferronnerie. L'ensemble entouré d'une large cour donne un caractère assez imposant à la bâtisse. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). On fera particulièrement attention aux ferronneries et au portail ainsi qu'à la marquise à préserver.

VL51 : 58 boulevard Carnot

N° de parcelle : L / 0010



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, maçonnerie en meulière avec toiture débordante à deux versants en tuiles mécaniques et avec grande lucarne à deux pans et aisseliers. Encorbellement des fenêtres et frontons des baies droits en pierre, moulures et chaînage d'angle en pierre également et garde-corps en fer forgé. Muret de clôture en meulière, clôture en fer et marquise de style Art Nouveau.

Architecte

E.FEUILLU

Potentialité et enjeux

Villa rénovée tirant son charme de sa forme, notamment de sa très grande lucarne et de ses éléments de ferronnerie de l'Art-Nouveau. L'ensemble entouré d'une large cour donne un caractère assez imposant à la bâtisse. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). On fera particulièrement attention aux ferronneries ainsi qu'à la marquise à préserver.

VL52 : 4 rue Caroline, 4bis rue Caroline

N° de parcelle : AS / 0074



N° de parcelle : AS / 0075



Caractéristiques remarquables

Maisons jumelée au N°4 avec maçonnerie en meulières, et toiture à quatre versant en tuiles mécaniques, hublots et épis de faitage. Chaînage d'angle et bandeaux en pierre, linteaux des baies semi-circulaires ou angulaires en pierre et briques, quelques décors en céramique, encorbellement des fenêtres, marquise unique ou accolée en verre et fer forgé, garde-corps, portail et clôture en fer forgé, avec muret en meulière

Potentialité et enjeux

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. Les matériaux et l'architecture sont en général d'une grande qualité. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL53 : 52 rue Bernard Gante

N° de parcelle : 0H / 0140 Datation : 1875







Caractéristiques architecturales remarquables

Encorbellement et couronnement des fenêtres par frontons semicirculaires, un fronton-pignon néo-classique sculpté, orné d'un blason, bandeaux en céramique de Sarreguemines, balustres en pierre, balcon, toiture avancée, chien-assis, bossage en façade et sur les côtés, Marquise.

Matériaux particuliers :

Pierre de taille, ardoise, céramique

Commentaires et prescriptions :

Villa de style Art nouveau dont les caractéristiques architecturales sont de grandes qualités et qui s'insérent dans un quartier très éclectique du quartier « bois doré », plaque d'architecte, villa bourgeoise remarquable. Architecte : Vaurabourg – Levallois-Perret

Préserver le caractère de la construction: conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL54 : 13 rue Caroline

N° de parcelle : AS / 0129



Caractéristiques remarquables

Villa avec maçonnerie en meulière et toiture débordante à plusieurs pans recouverte d'ardoises. Modénatures de façade en pierre, briques et bois (bandeaux, linteaux des baies semi-circulaires et droit...), boiseries apparentes, garde-corps en bois, muret de clôture en meulière. Clôture et portail en bois et portail couvert avec toiture en ardoises.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont de grande qualité et dont les nombreuses modénatures, notamment les boiseries font le charme. Ces caractéristiques sont de moins en moins présente sur l'ensemble de la Commune ce qui donne à cette villa un caractère unique. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment particulier, voire original du bâtiment. On portera une attention particulière au boiseries et modénatures.

VL55 : 14 rue Caroline

N° de parcelle : AS / 0081



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en pierre et toiture débordante en pupitre recouverte de tuiles. Linteaux des baies droits et semi-circulaires en briques vernissées, modénatures de façade en briques vernissées également, cabochons en céramique, muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé. Marquise.

Potentialité et enjeux

Villa dont les modénatures ont été particulièrement bien conservés qui s'intègre bien dans l'environnement de la rue. Elle tire son charme de la polychromie de sa façade. Il est de fait préconisé de conserver le même traitement de façade, d'huisseries (modénatures, matériaux, et volets) et notamment les ouvrages en fer forgé et les céramiques

VL56 : 1 bis avenue du Capitaine Louys

N° de parcelle : R / 0050 Datation : 1900



Caractéristiques remarquables

Construction en meulière avec façade parée de briques rouges dans la partie centrale et bossage en pierre sur les ailes. Toiture en tuiles avec rives en zinc. Combles éclairés sur brisis par des chiens-assis avec avant-toit. Baies hautes en plein cintre avec frontons courbes moulurés. Balcons avec garde-corps en fer forgé. Impostes avec céramique en bandeau sur partie haute et RDC. Linteaux en métal recouverts de faïences. Encorbellement des baies en bossage et porte d'entrée style Art nouveau avec imposte vitré décoré.

Potentialité et enjeux

Immeuble tirant son charme de ses nombreux éléments de modénatures en façade lui conférant un caractère unique. Il est recommandé de préserver et mettre en valeur le traitement de façade (modénatures et matériaux).

VL57 : 13 avenue du Capitaine Louys

N° de parcelle : R / 0018



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, maçonnerie en pierre de meulière, toit « à la Mansart » avec brisis recouvert d'ardoises. Lucarnes mansardées avec fronton à ailerons en arc surbaissé en pierre, appuis de fenêtres en pierre et garde-corps en fer forgé de style Art-nouveau. Bandeau et chaînage d'angle en pierre et fronton droit rénové. Encorbellement des baies en pierre. Elégante marquise du style Art-nouveau et ferronneries de clôture et de portail accordées avec la marquise.

Potentialité et enjeux

Villa rénovée tirant son charme de sa forme et de ses modénatures bien conservées et surtout de sa très grande marquise et ses ferronneries de style Art-Nouveau. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction. On fera particulièrement attention au portail en fer forgé, à la marquise et aux autres ferronneries pour une préservation à l'identique.

VL58 : 15 avenue du Capitaine Louys

N° de parcelle : R / 0017



Caractéristiques remarquables

Pavillon bâtit sur sous-sol, maçonnerie en meulière avec toit débordant en tuiles. Linteaux droits et bandeaux en briques au-dessus des baies, garde-corps en fer forgé de couleur pale. Verrière en entrée, portail et clôture en fer forgé et muret de clôture en meulière.

Potentialité et enjeux

Pavillon dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue.

VL59 : 13 Allée du Centre

N° de parcelle : H / 0133 Datation : 1905





Caractéristiques remarquables

Immeuble remarquable (bâti collectif) avec toiture en tuiles et maçonnerie meulière en partie enduite. Décoration des baies en encorbellement de briques vernissées, bandeau de pierre et de briques vernissées, panneaux décorés en terre cuite et barre d'appui et garde-corps des baies en ferronnerie. Porte à deux ouvrants de style Art Nouveau surmonté d'une céramique. Plaque à moitié effacée sur lequel est indiqué « Villa Romaine »..

Potentialité et enjeux

Immeuble tirant son charme de ses nombreux éléments de modénatures en façade lui conférant un caractère unique. Il est recommandé de préserver et mettre en valeur le traitement de façade (modénatures et matériaux). Une attention sera portée aux céramiques et plus particulièrement au décor positionné en partie haute de la porte d'entrée (n° 13).

VL60 : 16 Allée du Centre

N° de parcelle : H / 0089 Datation : 1900



Caractéristiques remarquables

Toit à plusieurs pans recouvert de tuiles. Epis de faîtage terre cuite. Façade en pignon. Maçonnerie en pierre de meulière richement ornée de rocaille dans les joints. Baie haute façade cintrée avec balcon en bois. Parure façade terre cuite compressée et briques, chaînage d'angle briques vernissées. Fronton semi-circulaire baies briques polychromes avec clé. Linteaux droits et cintrés métal décoré. Appuis et garde-corps des baies en ferronnerie. Appuis fenêtre en pierre. Marquise style Art nouveau. Porte style Art nouveau avec imposte vitrée. Cette villa bourgeoise remarquable reflète par ses ornements le style Art nouveau.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont de grande qualité. Elle est représentative des construction du secteur 4 tant par son volume et ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses nombreuses modénatures, notamment ses menuiseries en font le charme et elle a été conservée pratiquement à l'identique. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment.

VL61 : 23 Allée du Centre

N° de parcelle : H / 0128 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison de maître laquelle met en lumière la totalité du vocabulaire architecturale de sonépoque dont le style est d'art nouveau.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignon d'une part et une grande richesse de la modénature et une qualité du traitement de celle ci d'autre part.

Matériaux particuliers

Toit débordant complexe à plusieurs pentes A gauche, la tour est surhaussée en pavillon revêtus tuiles plates dont le versant Nord est percé d'une lucarne à « chevalet ». Crête et épis de faîtage en zinc. La maçonnerie est en moellons de meulière, richement ornée de rocaille dans les joints (traitement avec des petites meulière). La modénature est très élaborée. Plus particulièrement, on notera le calepinage des briques en bandeau, au droit du retour pignon, entre les deux chaine d'angle. De même, les pans coupés de la tour, avec au sommet une forme concave traitée en enduit. La coiffe de la tour, constituée de ce haut bandeau et la toiture, détache la superstructure en meulière. Plusieurs baies, jumelées et simple, sont en plein cintre Les sommiers et clef sont sculptés, de même que le sommet des chaines d'angle. Des briques polychrome soulignent avec délicatesse la modénature. Les garde corps des baies en ferronnerie. Appuis fenêtre en pierre. Marquise style Art nouveau. Porte style Art nouveau avec imposte vitrée sur balcon bordé de balustres en pierre. Grille en fer forgé de style Art nouveau.

Commentaires et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL62 : 140 rue Bernard Gante

N° de parcelle : 0E / 0042 Datation : 1895



Caractéristiques architecturales remarquables

Villa de la fin du XIXe siècle, avec grille d'époque et plaque émaillée « Villa Blanche et Marguerite ». Lucarne habillée d'un fronton.

Couronnement des fenêtres, bandeaux, corniches, chaînage d'angle et marquise en fer forgé et verre. Muret d'enceinte meulière.

Enjeux et potentialités :

Villa rénovée dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité, et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels.

Ses ouvrages de ferronnerie et notamment sa marquise sont des éléments architecturaux remarquables. Il est de ce fait préconisé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), la forme générale du bâti et de la toiture et plus particulièrement ses ouvrages de ferronneries.

VL63 : 29 Allée du Centre

N° de parcelle : H / 0124 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales remarquables

Toit débordant à plusieurs versants recouvert de tuile. Maçonnerie en pierre de meulière enduite et parée de brique. Génoise à plusieurs rangs. Bandeaux pierre. Baie haute avec fronton brique polychrome. Appuis et garde corps fer forgé. Appuis fenêtres pierre. Métope céramique. Beau balcon filant bordé d'appuis et garde corps en ferronnerie. Porte d'entrée à deux ventaux surmontée d'une imposte vitrée. Pilier brique avec chapeau sculpté. Grille fer forgé.

Matériaux particuliers

Pierre, tuile, ferronerie, plâtre, zinc, céramique.

Commentaires

Cette villa bourgeoise remarquable reflète par ses ornements le style Art nouveau.

VL64 : 61 Allée du Centre

N° de parcelle : G / 0037 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales remarquables

Toit « à la Mansart » avec lucarnes sur brisis habillées de plomb et zinc sculpté. Modillons. Maçonnerie moellon pierre. Génoise à plusieurs rangs. Corniche. Encorbellement des baies et chaînage d'angle pierre en bossage. Auvent au dessus entrée rénové. Grille fer forgé et pilier brique avec chapeau.

Matériaux particuliers

Pierre, ardoise, ferronnerie, plâtre, zinc, béton.

Commentaires

Villa bourgeoise remarquable.

VL65 : 17, 17bis rue Circulaire Henri Jeauseaume

N° de parcelle : R / 0169 N° de parcelle : R / 0170

Caractéristiques remarquables

Villa accolée au N° 17 bis, maçonnerie en pierre, avec toiture débordante à plusieurs versants en tuiles mécaniques. Linteaux des fenêtres droits en pierre, et frontons de baies circulaires en briques et pierre. Sur le n° 17, frise décorative en briques polychromes, garde-corps en fer forgé et marquise. Au n° 17bis, garde-corps en fer forgé, porte en boiserie, verre et fer forgé et auvent en tuiles.

Potentialité et enjeux

Villa rénovée et accolée au n° 17 bis tirant son charme de la forme particulière des deux constructions qui ne semblent en former qu'une et des modénatures accordées, notamment de ses baies circulaires en briques. Ses modénatures et matériaux lui confère un caractère unique qui oscille entre traditionnel et contemporain. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). Il est important de consserver l'esprit d'harmonie des deux façades et on fera particulièrement attention aux ferronneries ainsi qu'à la marquise à préserver.



VL66 : 46 rue René et Pierre Charton

N° de parcelle : 0T / 0029 Datation : 1910

Caractéristiques architecturales remarquables

Toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuile avec demi-croupe en façade. Chien assis avec croupe recouvert de tuile. Corniche brique. Maçonnerie en pierre de meulière. Fronton baies en brique vernissée Déco brique en chaînage d'angle. Linteaux métal décoré. Garde-corps fer forgé en applique. Grille fer forgé. Marquise Art-nouveau.

Matériaux particuliers :

Meulière, tuile, fer, brique vernissée.

Commentaires et prescriptions :

Villa bourgeoise remarquable.



VL67 : 33 rue Circulaire Henri Jeauseaume

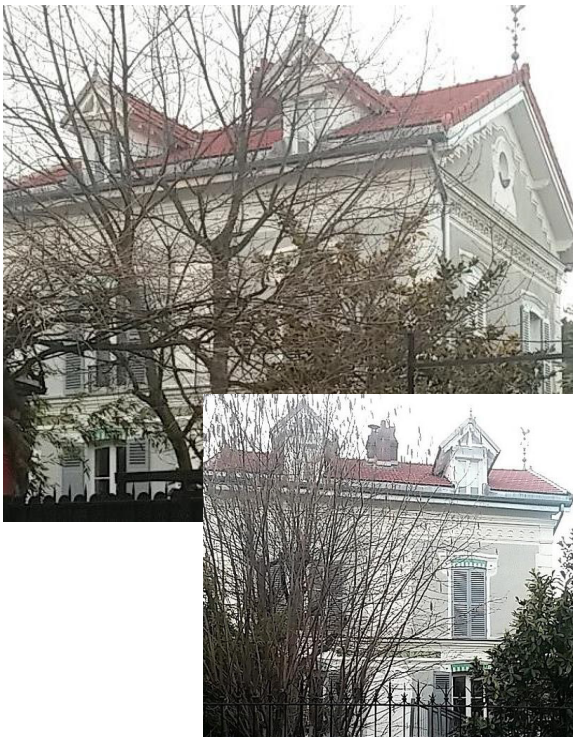
N° de parcelle : R / 0179

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, maçonnerie en pierre, toiture débordante à deux versants en tuiles mécaniques, avec grandes lucarnes meunières et aisseliers. Frontons des baies semi-circulaires en pierre et briques vernissées colorées, bandeaux avec moulures et chaînage d'angle en pierre. garde-corps en fer forgé, muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer et piliers parés de briques.

Potentialité et enjeux

Villa rénovée tirant son charme de sa forme générale et de ses modénatures de façade bien conservées. Par son volume et ses modénatures en pierre cette villa possède un caractère « imposant » qui se démarque des constructions du secteur. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). On fera particulièrement attention aux ferronneries et au portail ainsi qu'à la marquise à préserver.



VL68 : 4 Avenue Detouche

N° de parcelle : S / 0163 Datation : XIXème siècle



Caractéristiques remarquables

Bâti collectif avec maçonnerie en meulière, comportant des éléments de décors en plâtre et gypseries de grande qualité architecturale : corniches à denticules, chapiteau et pilastres, bandeau et chambranles moulurés.

Potentialité et enjeux

Immeuble tirant son charme de sa forme très traditionnelle et notamment de son toit « à la Mansart » et de ses frontons lui conférant un caractère unique. De fait, il est recommandé de préserver et mettre en valeur la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, et matériaux) et de conserver le caractère du bâtiment. La boulangerie au rez-de-chaussée possède un plafond en staff très ouvragé avec un décor peint, assez rare sur Villemomble qu'il est souhaitable de préserver également.

VL69 : 5 avenue Detouche

N° de parcelle : S / 0323 Datation : années 1930



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une ancienne piscine de Villemomble reconvertit en sympathique salle de sport avec une verrière zénithale.

Caractéristiques architecturales remarquables

La façade principale présente un traitement autonome par rapport au corps de bâtiment. Il s'agit du pignon structurel. Mais le traitement selon une inspiration Art déco marque le premier plan pour exprimer d'abord la dimension symbolique de l'équipement, et non l'expression de sa structure.

Matériaux particuliers

La gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle présente un enduit taloche sur la façade principale La toiture est couverte en tuile.

Commentaires et prescriptions

Ce bâtiment aurait il été construit en même temps que la maison accolée du 3 avenue Detouche. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL70 : 15 Avenue Detouche

N° de parcelle : K / 0032 Datation : 1937



Caractéristiques remarquables

Villa en briques recouverte comportant des éléments de décors en plâtre : gypseries, corniches, harpages en pierre simulée, consoles, bandeaux et chambranles moulurés. Elégant portillon en ferronnerie ouvragée.

Potentialité et enjeux

Villa tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Type d'architecture et de décors que l'on retrouve de moins en moins dans le secteur. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction.

VL71 : 32 Avenue Detouche

N° de parcelle : K / 0093



Caractéristiques remarquables

Pavillon d'habitation, toit débordant à deux pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre de meulière, frontons des baies droits. clôture en fer forgé sur un muret de clôture en meulière.

Potentialité et enjeux

Maison traditionnelle par ses matériaux et formes et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue.. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du bien.

VL72 : 6 Allée Espécel

N° de parcelle : B / 0074



Caractéristiques remarquables

Pavillon bâti sur sous sol en meulière, avec toiture débordante à deux versants recouverte de en tuiles, encorbellement des fenêtres avec frontons de baies surmontés au rez-de-chaussée, circulaires et semi-circulaires aux étages. Gardes de corps et clôture (dont porte) en fer forgé, couleur bleu, de même pour la marquise en verre et fer forgé (bleu). Un partie de l'immeuble est en matériau type béton ou ciment, fenêtres contemporaines avec cadre du même bleu.

Potentialité et enjeux

Pavillon tirant son charme de ses matériaux et modénatures, notamment à travers un jeu de couleur entre la façade et les ferronnerie de couleur. Cet aspect lui confère un caractère plutôt unique sur la commune. De fait, il est recommandé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), de privilégier des matériaux naturels et de mettre en valeur le jeu de couleurs sur deux tons afin de conserver l'originalité de la construction.

VL73 : 5 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0025



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à deux versants. Linteaux des baies droits ou circulaires en pierre, garde-corps en fer forgé et baie circulaire en ouverture sur le perron. Clôtures meulière et fer forgé alignée aux numéros suivants et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL74 : 7 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0026



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à deux versants. Linteaux des baies droits ou circulaires en pierre, garde-corps en fer forgé et baie circulaire en ouverture sur le perron. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL75 : 9 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0027



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en briques ou similaire, toiture en tuiles, à deux versants. Linteaux des baies droits en pierre, garde-corps en fer forgé. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement

VL76 : 11 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0028



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à croupe. Linteaux des baies droits, garde-corps en fer forgé et baie circulaire en ouverture sur le perron surmontée d'un auvent en tuiles. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL77 : 77 avenue Franklin

N° de parcelle : B / 17



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à croupe. Linteaux des baies droits, garde-corps en fer forgé et baie circulaire en ouverture sur le perron surmontée d'un auvent en tuiles. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL78 : 15 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0030



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à croupe. Linteaux des baies droits ou circulaires en pierre et porte d'entrée en verre et en fer forgé et baie circulaire en ouverture sur le perron paré de briques. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL79 : 17 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0031



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à deux versants. Linteaux des baies droits en pierre et garde-corps en fer forgé. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL80 : 19 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0032



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à croupe. Linteaux des baies droits, garde-corps en fer forgé et perron surmonté d'un balcon en briques. Imposte au-dessus de la porte en verre et fer forgé. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL81 : 21 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0033



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à deux versants. Linteaux des baies droits en pierre et garde-corps en fer forgé. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL82 : 23 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0034



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à croupe. Linteaux des baies droits, garde-corps en fer forgé et perron surmonté d'un balcon en ciment. Clôture en meulière et fer forgé, alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL83 : 25 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0035



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à croupe. Linteaux des baies droits, garde-corps en fer forgé. Baie haute et porte d'entrée avec encadrement circulaire en briques et marquise en verre et fer forgé. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL84 : 27 rue de la Fosse aux Bergers

N° de parcelle : AB / 0036



Caractéristiques remarquables

Pavillon s'inscrivant dans un ensemble avec façade en pierre de meulière ou similaire, toiture en tuiles, à croupe. Linteaux des baies droits, garde-corps en fer forgé. Baie haute et porte d'entrée avec encadrement circulaire en briques et marquise en verre et fer forgé. Clôture en meulière et fer forgé alignée aux numéros voisins et jardin en fond de parcelle. Lotissement construit par l'entreprise Martignoni.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 14 pavillons crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions et surtout dans l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres et par rapport à la voirie (Implantation de biais). Les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. Dans la mesure du possible conserver l'alignement et l'harmonie générale du lotissement.

VL85 : 10 rue de la Fosse aux Bergers



N° de parcelle : AB / 116 Datation : 1932

Caractéristiques remarquables

Eglise Notre-Dame-D' Espérance. Toiture descendante d'une rare forme archée en tuiles mécaniques, aisseliers en ciment ou similaire - Charpente « Allély » du nom de l'architecte qui l'a construite et clocheton métallique avec cloche et toiture en zinc. Avancées de toiture soutenues par des piliers en briques surmontés de chapeaux sculptés en pierre.

Potentialité et enjeux

Bâtiment unique sur la commune au regard de ses caractéristiques architecturales et plus particulièrement de la forme de son toit et de sa charpente. En conséquence on portera une attention particulière à la préservation des formes de toiture et de bâtiment et des matériaux (tuiles, briques, zinc), ainsi qu'aux piliers de support en briques et à la forme de la charpente et des aisseliers.

VL86 : 41 Avenue François Coppée

N° de parcelle : U / 0085



Caractéristiques remarquables

Pavillon rénové avec toit débordant à deux pans recouvert de tuiles et maçonnerie en pierre de meulière. Linteaux des baies droits en bossage, appuis des fenêtres en pierre. Oriel paré de meulière surmonté d'une terrasse en béton. Garde-corps en fer forgé en applique sur la fenêtre de l'oriel. Porte d'entrée cintrée avec auvent au-dessus en tuiles et grille d'enceinte en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon représentatif d'une typologie de bien que l'on retrouve dans plusieurs secteurs villemomblois et qui s'insère harmonieusement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels. On portera une attention particulière à la conservation de l'oriel.

VL87 : 43 Avenue François Coppée

N° de parcelle : U / 0086



Caractéristiques remarquables

Pavillon rénovée avec toit débordant à demi-croupe recouvert de tuiles et maçonnerie en pierre de meulière. Linteaux des baies droits en bossage, appuis des fenêtres en pierre. Oriel paré de briques surmonté d'une terrasse en béton. Garde-corps en fer forgé en applique, porte d'entrée en verre et fer forgé et grille d'enceinte en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon représentatif d'une typologie de bien que l'on retrouve dans plusieurs secteurs villemomblois et qui s'insère harmonieusement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels. On portera une attention particulière à la préservation de l'oriel en briques.

VL88 : 8 Avenue Franklin

N° de parcelle : D / 0100





Caractéristiques remarquables

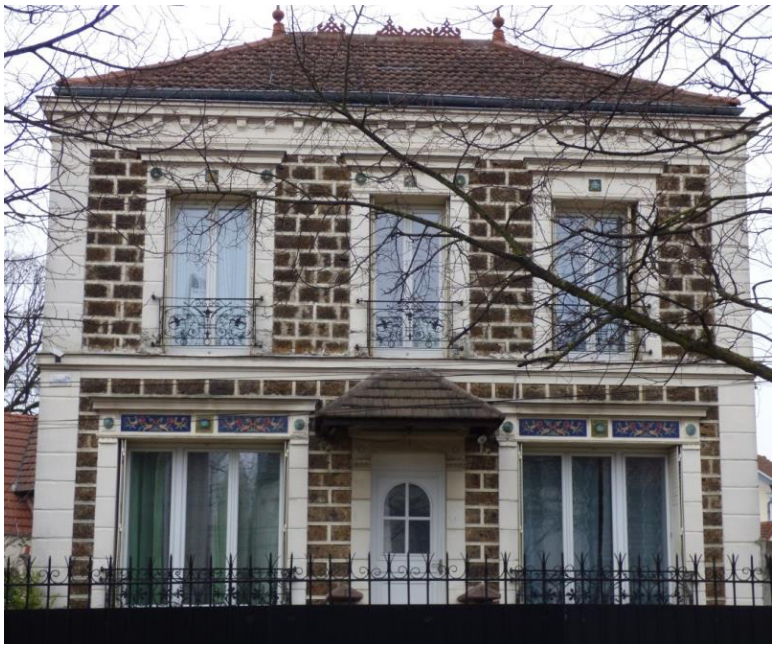
Villas en meulière avec toit en tuiles à quatre pentes, épis de faitage, et lucarne à 2 pans. Modénatures d'encadrement des baies et chaînage d'angle en pierre, divers décors, cabochons et modénatures en céramiques colorées et pierre, garde-corps en fer forgé, et marquise en verre et fer forgé. Muret d'enceinte en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont de grande qualité et qui s'insère parfaitement dans l'esprit de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère général du bâtiment et de la rue.

VL89 : 14 Avenue Franklin

N° de parcelle : D / 0092



Caractéristiques remarquables

Villas en meulière avec toit en tuiles à quatre pentes, crête et épis de faitage en terre cuite. Modénatures d'encadrement des baies et chaînage d'angle en pierre, divers décors, cabochons et modénatures en céramiques colorées et pierre, garde-corps en fer forgé et auvent en tuiles. Muret d'enceinte en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont de grande qualité et qui s'insère parfaitement dans l'esprit de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère général du bâtiment et de la rue.

VL90 : 58 Avenue Franklin

N° de parcelle : B / 0089



Caractéristiques remarquables

Villa en pierre, toiture « à la Mansart » en ardoises avec motifs en losanges, hublots, lucarnes à fronton et à toit bombé. Plusieurs tourelles châtelaines, des garde-corps en fer forgé noirs et dorés, porte et marquise en verre et fer forgé avec dorures. Enfin, la clôture est également en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Villa tirant son charme de sa forme particulière (avec notamment ses tourelles) et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect plutôt traditionnel. Type d'architecture que l'on retrouve de moins en moins dans le secteur. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. Une attention particulière devra être portée aux ouvrages de ferronnerie pour les préserver

VL91 : 77 Avenue Franklin

N° de parcelle : D / 0092

Datation : début 20ième siècle



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec maçonnerie en meulière, toiture à croupe et à plusieurs pans en tuiles, cheminée en briques, aisseliers, épis de faîtage, et lucarne rampante. Frontons et linteaux des baies droit ou semi-circulaires en briques et pierre, encorbellement des fenêtres, chaînage d'angle, bandeaux et modénatures en briques polychromes. Garde-corps en fer forgé, muret de clôture en meulière et silex et clôture en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture se retrouve également dans le secteur 9. En conséquence, il est préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment.

VL92 : 83 Avenue Franklin

N° de parcelle : B / 0010



Caractéristiques remarquables

Pavillon similaire au numéro 85, maçonnerie en meulière, toiture à deux versants en tuiles, encorbellement des fenêtres, chaînage d'angle en briques polychromes, modénatures de façades (notamment bandeau) et frontons des baies droits en bique. Garde-corps en fer forgé, marquise en verre et fer forgé, muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de deux pavillons (83 et 85) crée une micro-séquence paysagère particulière qui tire son charme de la grande similarité entre les deux constructions. Elles forment à elle deux une séquence unique par leurs modénatures et matériaux pratiquement identiques et leur structure globale. En conséquence, il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL93 : 85 Avenue Franklin

N° de parcelle : B / 0009



Caractéristiques remarquables

Pavillon similaire au numéro 83, maçonnerie meulière, toiture à deux versants en tuiles. Encorbellement des fenêtres, chaînages d'angle en briques polychromes, modénatures de façades (notamment bandeau) et linteaux des baies droits en briques. Garde-corps en fer forgé, marquise en verre et fer forgé, muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de deux pavillons (83 et 85) crée une micro-séquence paysagère particulière qui tire son charme de la grande similarité entre les deux constructions. Elles forment à elles deux une séquence unique par leurs modénatures et matériaux pratiquement identiques et leur structure globale. En conséquence, il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL94 : 3 Avenue de Fredy

N° de parcelle : AQ / 0007 Datation : 1930



Caractéristiques remarquables

Immeuble d'habitation collectif de 5 étages avec commerces au rez-de-chaussée et façade parée de briques. Au centre de la façade, une grande avancée de type oriel. De nombreuses fenêtres sont ornées d'un linteau droit en ciment. Quelques fenêtres on un style oeil-de-boeuf avec une forme hexagonale. Ferronnerie des baies en fer forgé moderne.

Architecte : E.Renard (Livry-Gargan)

Constructeur : Morosini (Livry-Gargan)

Potentialité et enjeux

Bâtiment aux caractéristiques architecturales assez peu communes sur Villemomble. Il tire son charme de son grand oriel en milieu de façade et de ses nombreux oeils-de-boeuf à la forme originale. Le jeu de couleur de façade entre briques et pierre participe également au charme de la construction. Il sera important de préserver les éléments de façade et la forme générale du bâti. Une attention particulière sera portée à l'oriel en briques, aux ferronneries et aux baies Oeil-de-boeuf. Un ravalement respectueux des éléments de façade permettrait de mettre en valeur la façade.

VL95 : 40 Avenue de Fredy

N° de parcelle : Q / 0072

Datation : Fin XIX – début XXème siècle



Caractéristiques remarquables

Maison de villégiature en meulière. Toit à débordement en tuiles mécaniques. Linteaux de baies en briques 2 tons et vernissées en arcs surbaissés et arc segmentaire atypique. corniches et chaînages d'angle en ciment, bandeau en briques. Grande baie au premier étage avec fronton circulaire en briques colorées. Garde-corps des fenêtres, grille d'enceinte et portail en fer forgé, marquise en verre et fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, et de ses modénatures biens conservée et colorées lui conférant un caractère particulier que l'on retrouve de moins en moins sur le secteur. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction.

VL96 : 44 Avenue de Fredy

N° de parcelle : AL / 0152

Datation : Fin XIX – début XXème siècle



Caractéristiques remarquables

Petite maison de villégiature sur jardin en meulière avec toit à débordement en tuiles mécaniques, grand fronton de la fenêtre supérieure en arc segmentaire fait de briques 3 tons et vernissées, de pierre et de ciment. Autre linteau en briques 2 tons et vernissées, en arc surbaissé. Très jolis chaînages d'angle, corniches et bandeau en briques 2 tons et ciment. Présence de cabochons en céramiques et briques 2 tons. Garde-corps en fer forgé, marquise simple en verre et fer forgé et grille d'enceinte en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, et de ses modénatures biens conservée et colorées lui conférant un caractère particulier que l'on retrouve de moins en moins sur le secteur. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction.

VL97 : 50 Avenue de Fredy

N° de parcelle : AL / 0063

Datation : Fin XIX – début XXème siècle



Caractéristiques remarquables

Maison en meulière de villégiature haute. Toit à débordement en tuiles mécaniques et à demi croupe en pignon avec corniches plate en ciment. Linteaux des baies en briques 2 tons semi-circulaires. Oriel en briques 2 tons surmontés d'un balcon. Garde-corps des fenêtres et du balcon en fer forgé moderne. Marquise en verre et fer, escalier extérieur en ciment, chaînage d'angle entourant une partie de le porte en briques 2 tons et grille d'enceinte en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon représentatif d'une typologie de bien que l'on retrouve dans plusieurs secteurs villemomblois et qui s'insère harmonieusement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels. On portera une attention particulière à la préservation l'oriel en briques.

VL98 : 2 boulevard Carnot

N° de parcelle : J / 0104



Caractéristiques remarquables

Immeuble de quatre étages sur rez-de-chaussée, avec maçonnerie en pierre ou similaire, toiture en ardoises de type Mansart, fenêtres à balcon et garde-corps en fer forgé. Façade très ouvragée avec de nombreuses moulures et autres décors en pierre.

Potentialité et enjeux

Immeuble tirant son charme de sa forme particulière et de ses matériaux au décors ouvragés lui conférant des caractéristiques uniques dans un jeu entre traditionnel et contemporain. Il participe par son caractère unique et sa forme accolée au n°3, à la qualification de l'entrée de ville. De fait, il est recommandé de préserver et mettre en valeur la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, et matériaux) et de conserver le caractère unique du bâtiment. Une attention particulière devra être porté à la préservation des moulures de façade.

VL99 : 38 avenue Outrebon

N° de parcelle : J / 0103



Caractéristiques remarquables

Immeuble de quatre étages sur rez-de-chaussée, avec maçonnerie et chaînage d'angle en pierre ou similaire, fenêtres à balcon et garde-corps en fer forgé. Frontons des baies travaillés, semi-circulaires ou surbaissés en pierre.

Potentialité et enjeux

Immeuble tirant son charme de sa forme particulière et de sa façade travaillée, avec des décors (frontons) de style ancien, lui conférant des caractéristiques uniques dans un jeu entre traditionnel et contemporain. Il participe par son caractère unique et sa forme accolée au n°1, à la qualification de l'entrée de ville. De fait, il est recommandé de préserver et mettre en valeur la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, et matériaux) et de conserver le caractère unique du bâtiment. Une attention particulière devrait être apportée à la préservation des frontons dans leur style d'origine.

VL100 : 15 et 17 allée Gambetta

N° de parcelle : D / 0007 - D / 0008

Datation : 1930



Caractéristiques architecturales générales

Le n°15 est indissociable du n°17. Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 avec une emprise en forme rectangle (ou assimilée) à 2 trames. Linteau des baies avec bow window et porche d'entrée La ferronnerie est en fonte pour les gardecorps.

Matériaux particuliers

(Aux n°15 et au n°17) Le corps d'habitation est en meulières sur la façade principale et en briques sur les autres façades. Meulières rejointoyées au mortier. La couverture est en tuiles mécaniques avec croupe et aisseliers avec épi de faitage.

Commentaire et prescriptions

Le numéro 15 est bien entretenu avec respect des matériaux et des mises en oeuvre fidèles du pays d'Aulnoy (à l'exception du sous sol non enterré quant à la menuiserie). Le numéro 17 est bien entretenu avec une couverture remaniée du bow window par la forme et par la nature des matériaux Le porche d'entrée est dans son espace avec un apport incongru tant par la porte que par les pavés de verres.

VL101 : 33 et 35 allée Gambetta

N° de parcelle : D / 0028 - D / 0029 Datation : 1950



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 sur sous sol non enterré, dont la façade principale est organisée sur deux trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Un traitement simple de la façade travaillé avec des matériaux traditionnels. On note un oriel pour le séjour traversant.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre de la façade principale est en moellons de meulière. La toiture est en tuiles, selon deux pentes, avec croupe.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL102 : 9 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : J / 0123

Datation : 1920



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 à 2 trames et avec une emprise de forme rectangulaire (ou assimilée) Le corps d'habitation est en meulières, rejointoyées au mortier.

Caractéristiques architecturales remarquables

La modénature est composé de bandeaux et chaines d'angles et frise et d'un encadrement de baie avec hiérarchie des niveaux appareillée avec calepinage de briques. La ferronnerie est en fonte pour les garde corps et en acier pour la marquise. La couverture est en tuiles mécaniques neuves avec une lucarne. La clôture bénéficie d'une reprise fidèle avec la typologie de la modénature du corps d'habitation. La pompe des vases en fonte sont dans l'esprit de reprise de la ferronnerie.

Matériaux particuliers

Bien entretenu, avec respect des matériaux et des mises en oeuvre fidèles du pays d'Aulnoy. Les fenêtres de toit, d'un apport issu d'une autre époque, n'ont pas été insérées dans l'épaisseur du toit.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL103 : 11 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : J / 0125 Datation : 1910



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 + laquelle présente une emprise en L.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignon d'une part et une grande richesse de la modénature et une qualité du traitement de celle ci d'autre part. L'entrée est particulièrement marqué par un porche.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, en moellons de meulière. La toiture est à 3 pentes, couverte en tuile mécanique. La modénature est composé de bandeaux et chaines d'angles au moyen d'un jeu de briques et d'encadrement de fenêtres façon harpée et un arc cintré. Le poteaux du porche reprennent le traitement des chaines d'angle, pour assurer une unité d'ensemble.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL104 : 15 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : J / 0128 Datation : 1912



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 + laquelle présente une emprise en L.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignon d'une part et une grande richesse de la modénature et une qualité du traitement de celle ci d'autre part. L'entrée est particulièrement marqué par un porche.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, en moellons de meulière. La toiture est à 3 pentes, couverte en tuile mécanique. La modénature est composé de bandeaux et chaines d'angles au moyen d'un jeu de briques et d'encadrement de fenêtres façon harpée et un arc cintré. Le poteaux du porche reprennent le traitement des chaines d'angle, pour assurer une unité d'ensemble.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL105 : 20 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : J / 0060 Datation : 1930



Caractéristiques architecturales remarquables

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+1, à 2 trames avec une emprise en forme rectangulaire (ou assimilée). Modénature, linteau et traitement de la pointe du pignon en pan de bois au plâtre. Saillie au droit du seul entresol, façade Nord, dans la reprise de vocabulaire de la modénature de la pointe du pignon. Traitement en unité.

Matériaux particuliers

Le corps d'habitation est en meulières, rejointoyées au mortier. La couverture est en tuiles mécaniques avec demi croupe sur aisseliers.

Commentaire et prescriptions

Bien entretenu avec respect des matériaux et des mises en oeuvre fidèles du pays d'Aulnoy. Préserver le caractère de la construction: conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL106 : 27 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : J / 0141 Datation : 1910



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 + dont la façade principale est organisée selon trois trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux d'une part et une modénature bien traitée d'autre part. Sur la toiture, nous observons deux oculus et une lucarne avec fronton triangulaire, le tout revêtu avec des feuilles en zinc. La marquise en ferronnerie, sur la trame centrale apporte élégance et légèreté.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle est enduite avec un mortier taloché. La toiture, à 2 pentes, est couverte en tuiles mécanique. La modénature restante est composée d'une corniche, de chaines d'angles harpés et des encadrements de fenêtres.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL107 : 29 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : J / 0142 Datation : 1899



Caractéristiques remarquables

Villa en briques peintes ou imitation briques peinte, toiture débordante en tuiles mécaniques, nombreux décors, corniches, harpage, oeil de boeuf, console, chaînages d'angle, frontons surbaissés et chambranle en ciment (ou pierre), céramiques ainsi qu'un bandeau au deuxième en pierre et bandeaux. Les appuis aux fenêtres sont en ferronnerie et le deuxième étage est surmonté d'une terrasse à l'appui en pierre.

Architecte : Paul PILLARD, Villemomble

Potentialité et enjeux

Villa tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Le jeu de couleur sur deux tons (façade et modénatures) donne du tout son caractère à la construction. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. On préservera la plaque d'architecte.

VL108 : 31 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0041



Caractéristiques remarquables

Villa, maçonnerie en meulière, avec toiture débordante à croupe et à plusieurs pans en tuiles. Crête et épis de faitage en terre cuite et cheminée en briques. Frontons des baies circulaires, semi-circulaires et linteaux droits en briques vernissées et pierre, modénatures de façade en pierre (chaînage d'angle, bandeau). Ferronnerie ouvragée pour les garde-corps et la clôture, muret de clôture en meulière. L'enceinte est alignée avec celle des numéros suivants (31 bis et 31 ter).

Architecte : H. Guimoneau

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 3 pavillons (31, 31 bis et 31 ter) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme par la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. On préservera la plaque d'architecte.

VL109 : 31 bis Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0042 Datation : XIXème siècle



Caractéristiques remarquables

Pavillon, maçonnerie en meulière avec toiture débordante à croupe en tuiles mécaniques. Encorbellement des fenêtres avec linteaux des baies droits en pierre, fer forgé pour la clôture et muret de clôture en meulière. Ouverture du perron en arc de cercle meulière, surmonté d'un auvent en tuiles. Muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé, le tout aligné avec les numéros précédent et suivant (31 et 31 ter).

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 3 pavillons (31, 31bis et 31ter) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme par la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL110 : 31 ter Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0043 Datation : XIXème siècle



Caractéristiques remarquables

Pavillon, maçonnerie en meulière avec toiture débordante à deux versants en tuiles mécaniques. Encorbellement des fenêtres avec linteaux des baies droits en pierre, auvent en tuiles brune surmontant un oriel paré de briques en entrée. Muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé, le tout aligné avec les numéros précédents (31 et 31 bis).

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 3 pavillons (31, 31bis et 31ter) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme par la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL111 : 33 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0048



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles et cheminée en briques. Maçonnerie en pierre de meulière, bandeaux, chaînage d'angle et autres modénatures en briques vernissées et céramique, cabochons céramique. Fronton semi-circulaire et linteaux droits au-dessus des baies, en briques vernissées polychromes. Garde-corps en fer forgé style Art nouveau et marquise en ver et fer. Muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Architecte : C. Cardot

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque conservée, traditionnelle par ses matériaux et formes et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue. Ses nombreuses modénatures colorées, ouvrages verriers et de ferronnerie en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du bien. On préservera la plaque d'architecte.

VL112 : 35 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0049



Caractéristiques remarquables

Toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles, maçonnerie en pierre de meulière, linteau et frontons des baies droits en pierre et briques, chaînage d'angle en briques. Encorbellement des fenêtres. Garde-corps en fer forgé style Art nouveau. Muret d'enceinte en meulière, marquise en verre et fer, et clôture en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon « traditionnel » tant par ses matériaux que ses formes qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue. Ses nombreuses modénatures colorées, ouvrages verriers et de ferronnerie en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du bien.

VL113 : 39 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0051



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre de meulière, frontons des baies droits et semi-circulaire en pierre et briques, chaînage d'angle et bandeaux en briques. Encorbellement des fenêtres. garde-corps en fer forgé style Art nouveau, Marquise et clôture en fer forgé, muret de clôture en meulière.

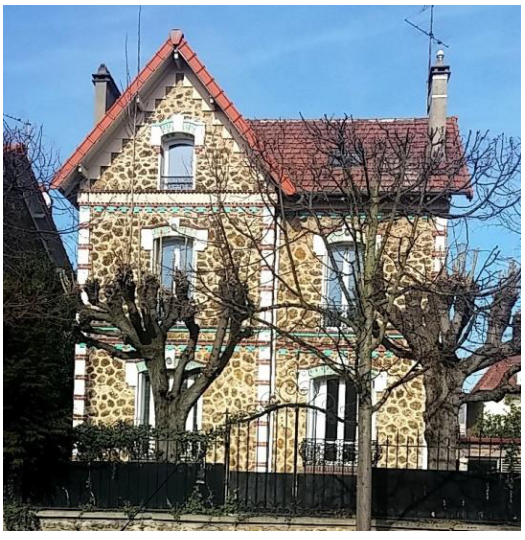
Architecte : H. Guimoneau

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, traditionnelle par ses matériaux et formes et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue. Ses nombreuses modénatures colorées, ouvrages verriers et de ferronnerie en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du bien. On préservera la plaque d'architecte.

VL114 : 43 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0053



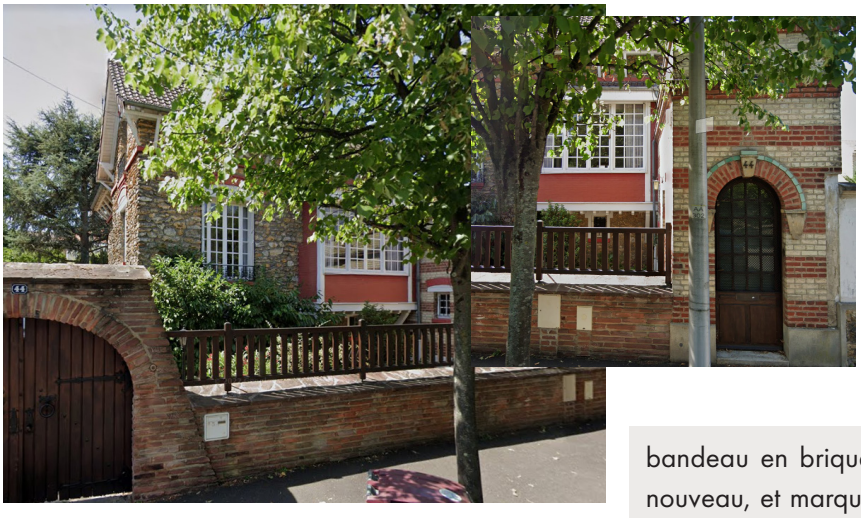
Caractéristiques remarquables

Maison traditionnelle, toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre de meulière, frontons des baies semi-circulaire en pierre et briques de couleur, chaînage d'angle en pierre et briques et bandeau en briques. Garde-corps en fer forgé style Art nouveau, et marquise en verre et fer. Muret d'enceinte en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Pavillon « traditionnel » tant par ses matériaux que ses formes qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue. Ses nombreuses modénatures colorées et ses ouvrages de ferronnerie en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du bien.

VL115 : 44 Boulevard du Général de Gaulle



N° de parcelle : K / 0102

Caractéristiques remarquables

Maison traditionnelle, toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre de meulière, frontons des baies semi-circulaire en pierre et briques de couleur, chaînage d'angle en pierre et briques et bandeau en briques. Garde-corps en fer forgé style Art nouveau, et marquise en verre et fer. Muret d'enceinte en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Construction tirant son charme de sa forme particulière et de son portail en bois lui conférant un attrait unique. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et couleurs) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. On portera une attention particulière au portail et au muret : conserver leur forme et les matériaux.

VL116 : 49 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0089



Caractéristiques remarquables

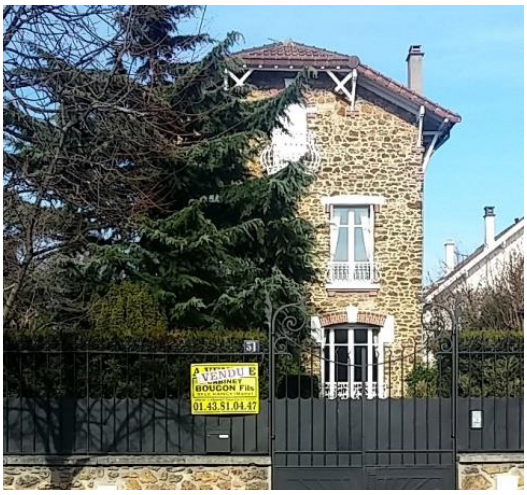
Villa de 3 étages en meulière et ciment, avec toiture en tuiles mécaniques et aisseliers, décoration, chaînages d'angle et arc au dessus des fenêtres en briques et ciment.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité, et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement Maison d'architecte avec plaque bien conservée, traditionnelle par ses matériaux et formes et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue. Ses nombreuses modénatures colorées, ouvrages verriers et de ferronnerie en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du bien. On préservera la plaque d'architecte.

VL117 : 51 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0087 Datation : 1910



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 + comble, dont la façade principale est organisée selon 2 trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, en moellons de meulière. La toiture, à 2 pentes, est couverte en tuiles mécanique. On note une demi croupe soutenue par des aisseliers. La modénature est sobre Les linteaux, cintrées au niveau de l'entresol, présentent des sommiers et clef.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction : conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL118 : 53 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : K / 0086 Datation : 1920



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 + comble.

Caractéristiques architecturales remarquables

Nous notons à la fois une composition des volumes avec un avant corps d'une part et un style néo régionaliste avec un traitement façon bois d'autre part. Elle dégage une expression éclectique.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, en moellons de meulière. La toiture du corps principal, à 2 pentes avec demi-croupe, couverte en tuiles. L'avant corps est à deux pentes. La modénature se limite au traitement façon bois, tant pour le corps principal que l'avant corps, mis en évidence par l'exécution d'un enduit à la tyrolienne sur le nu principal. Nous remarquons pour les ouvertures de l'entresol, un arc de décharge en moellons de meulière.

Commentaire et prescriptions

Le corps d'habitation d'origine est signé par l'architecte Feuillu E. Nous observons des lucarnes en chien assis et une extension avec une toiture terrasse couronnée de balustres, qui sont d'une facture plus contemporaines. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL119 : 55 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : L / 0005 Datation : 1920



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 + comble, avec une emprise selon un plan en L.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On note aussi un traitement avec oriel sur la façade Sud et petit avant corps sur la façade Ouest qui animent les façades.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, en moellons de meulière La toiture est à deux pente, avec demi croupe, couverte en tuiles mécaniques. On note des aisseliers qui soutiennent les queues de vaches. La modénature est composée de bandeaux en briques rouges, alors que l'oriel au Sud est en briques grises.

Commentaire et prescriptions

L'extension à rez de chaussée au droit de l'angle rentrant sud-est est exécutée en recherchant une unité avec le corps d'origine. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL120 : 65 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : L / 0025



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière et partie haute ciment, avec toiture en pente en tuiles mécaniques et aisseliers, bandeau et arc au dessus des fenêtres en céramiques colorées. Très longue et élégante marquise en verre et fer forgé et verrière décorée finement avec une grande fresque en céramiques. Demeure entouré d'un jardin arboré.

Potentialité et enjeux

Pavillon tirant son charme de ses modénatures et plus particulièrement des éléments de verre et de céramique lui conférant un style unique. Matériaux et architecture de qualité conservant un aspect traditionnel. De fait, il est recommandé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), les éléments de décor en verre et de privilégier des matériaux naturels afin de mettre en valeur ces éléments.

VL121 : 68, 70 et 72 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : L / 0071

N° de parcelle : L / 0070

N° de parcelle : L / 0069



Caractéristiques remarquables

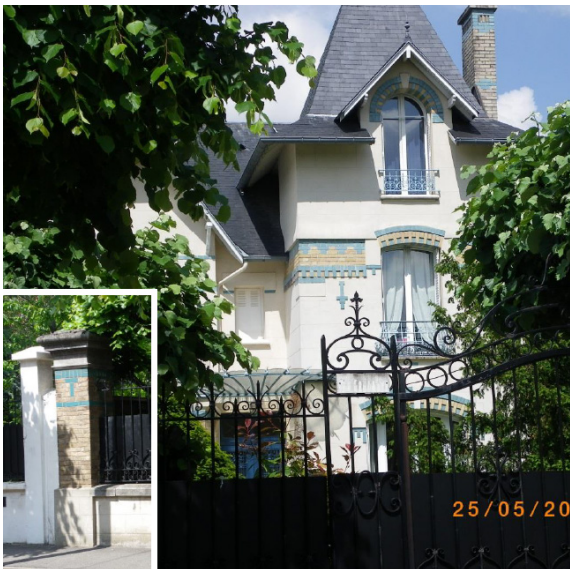
Maison accolée au N°70, maçonnerie en meulière et parement en briques avec toiture à plusieurs pans en tuiles. Frontons et linteaux des baies droits ou semi-circulaire en pierre et briques, bandeau céramique. Fût du piliers de clôture en chapeau sculpté, garde-corps et portail en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Cet ensemble de 3 pavillons accolés tire son charme de la similitude des formes de constructions et des différences dans le traitement de façade très coloré. Les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel et unique à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver la forme générale créée par l'accolement des pavillons et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement. On préservera la plaque d'architecte.

VL122 : 71 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : 0L / 0029 Datation : -



Caractéristiques architecturales remarquables

Villa bourgeoise avec maçonnerie en pierre, toiture débordante à plusieurs versants recouverte d'ardoises et cheminée en briques polychromes. Modénatures de façade en briques et fer forgé, frontons des baies semi-circulaires et circulaires en briques polychromes accordées avec la cheminée et les piliers de clôture recouverts de briques également. Marquise en ver et fer forgé, garde-corps et portail en fer forgé. Muret de clôture en pierre et piliers surmontés de chapeaux sculptés.

Enjeux et potentialités :

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité, et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur.

VL123 : 73 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : L / 0030



Caractéristiques remarquables

Maison bourgeoise, maçonnerie en meulière, toiture débordante, à plusieurs pans et à croupe, en ardoises avec cheminée en briques et épis de faîtage. Modénatures et chaînages d'angle en pierre et céramiques, frontons des baies circulaires ou droits avec bords arrondis, en pierre et céramiques également. Balconnet en pierre, autres gardes corps, portail et clôture en fer forgé. Marquise.

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, traditionnelle par ses matériaux et formes et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue. Ses modénatures riches et ses ouvrages de ferronnerie (notamment son élégant portail et sa marquise) en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du bien. On préservera la plaque d'architecte.

VL124 : 80 Boulevard du Général de Gaulle

N° de parcelle : L / 0061



Caractéristiques remarquables

Maisons accolée au numéro 21 de la rue Pottier en meulière bien conservée, avec toiture débordante à plusieurs pans en tuiles mécaniques, chaînages d'angle et modénatures en pierre, garde-corps en fer forgé et plusieurs hublots.

Potentialité et enjeux

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux pratiquement identique en tout point, à l'exception d'une lucarne sur le n°21. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.



VL125 : 7 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : H / 0073 Datation : 1904



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit débordant à plusieurs versants revêtu de tuiles et paré de deux lucarnes rampantes. Génoise à trois rangs, maçonnerie en pierre de meulière avec joints. Frontons semi-circulaires formant le couronnement des baies et linteaux de métal décoré. Barre d'appuis et garde-corps en fer forgé de style Art nouveau, bandeau en pierre et marquise rénovée. Porte d'entrée à deux ventaux ouvrant sur un escalier droit, grille en fer forgé de style Art Nouveau.

Architecte : Delaporte – Le Raincy..

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, traditionnelle par ses matériaux et formes et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue. Ses modénatures riches et ses ouvrages de ferronnerie (notamment son élégant portail et sa marquise) en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du bien. On préservera la plaque d'architecte.

VL126 : 22 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : H / 0055 Datation : 1890



Caractéristiques remarquables

Toit « à la Mansart » recouvert d'ardoises percé de lucarnes : oeil-de-boeuf habillés, lucarnes à deux pans surmontées d'un fronton triangulaire. Chéneau et faîtage zinc. Maçonnerie en pierre de meulière.. Chaînage d'angle pierre en bossage. Magnifique frise de céramiques (Faïencerie Choisy-le-Roi). Encadrement des baies et bandeau en bossage. Linteau droit. Barre d'appuis et garde-corps en ferronnerie Art nouveau. Encorbellement des fenêtres RDC en bossage avec clé sculptée de mascarons. Escalier à double volée bordé de rampes en fer forgé. Porte d'entrée à deux ventaux Art nouveau avec imposte vitrée et fer forgé en volutes. Marquise Art nouveau. Sous les baies longue frise de céramique.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont de grande qualité. Elle est représentative des construction du secteur 4 tant par son volume et ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses nombreuses modénatures, notamment ses moulures figuratives sa frise lui donne son attrait. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment

VL127 : 24 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : H / 0194



Caractéristiques remarquables

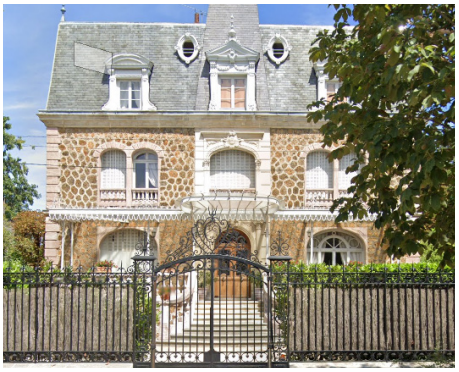
Toit à plusieurs versants avec demi-croupe recouvert d'ardoises percé d'une élégante lucarne à deux pans à encadrement décoré. corniches moulurée et bandeaux décorés de briques vernissées. Chaînage d'angle briques. Baies cintrée avec balconnet et garde-corps en bois. Auvent en ardoises teinte au-dessus des baies RDC avec métope céramique de style Art nouveau. Entrée recouverte d'un auvent donnant sur un perron orné de balustre pierre. Porte à deux ventaux. Encadrement des baies en briques polychromes. Linteau semi-circulaire avec clé en bossage. Maçonnerie en pierre de meulière imbriquées de décorations en briques. Statues dans le jardin fermé par une clôture avec grille en fer forgé et muret meulière.

Potentialité et enjeux

La polychromie architecturale les boiseries sont la composante essentielle de la façade. Ses très nombreux éléments de décors et modénatures, la forme de son toit et sa façade colorée en font un bâtiment unique. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, coloris et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. Une attention particulière devrait être apportée à la clôture pour la conservation des éléments de fer forgé et de ses piliers en briques.

VL128 : 26 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : H / 0192 Datation : 1890



Caractéristiques remarquables

Toit « à la Mansart » recouvert d'ardoises percé sur brisis de lucarnes : OEils-de-boeuf habillés, deux lucarnes mansardées avec frontons circulaires à ailerons et supports sculptés. La lucarne centrale est particulièrement esthétique avec un fronton triangulaire surbaissé coiffé d'un épis de faîtage en pierre et encadré de sculptures en guirlande. Faîtage en zinc avec aux extrémités épis de faîtage en ferronneries. Chéneaux. Modillons. Les murs sont en meulière et richement ornés de rocaille dans les joints. Linteaux des baies semi-circulaires en pierre teintée avec encorbellement de la baie centrale couronnée de mascaron et de guirlandes. Garde-corps des baies, balustres de pierre Bandeau pierre et chaînage d'angle pierre teintée en bossage. Terrasse bordée de balustres en pierre et surmontée d'une marquise filante. Escalier extérieur d'apparat mettant en valeur l'entrée principale et la porte à deux ventaux avec imposte vitrée et volutes de fer forgé, encadrée de colonnes adossées de style grecque. Grille d'honneur en fer forgé Art nouveau.

Potentialité et enjeux

Elégant Hôtel particulier construit à la fin du XIXe siècle. Sa façade richement décorée et sculptée en fait une villa remarquable unique qui reflète le style Art-Nouveau. Conservée pratiquement à l'identique, la bâtisse s'inscrit parfaitement dans le caractère de l'avenue du Général Gallieni tant par son gabarit que par ses matériaux de qualité et la richesse de ses modénatures. En conséquence, il sera important de préserver la forme générale du bâti et de la toiture et le traitement de façade (modénatures, coloris et matériaux). On privilégiera des matériaux naturels afin de conserver le caractère traditionnel et une attention particulière sera portée à la conservation de la marquise à l'identique, des ferronneries et clôture sur rue dans son intégralité mis à part le brise-vue qu'il conviendrait de retirer

VL129 : 31 bis Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : H / 0221 Datation : 1880



Caractéristiques architecturales remarquables

Toit à plusieurs versants recouvert de tuile. Maçonnerie moellon de pierre. Génoise à plusieurs rangs. Encadrement des fenêtres en bossage et couronnement de mascarons en forme de guirlande. Fronton droit. Chaînage d'angle en pierre sculptée à son extrémité de motifs antiques. Beau balcon orné de barre d'appuis et garde corps en ferronnerie. Marquise Art nouveau. Grille en fer forgé. Pilier avec chapeau décoré rénové dans les années 20.

Potentialité et enjeux

Dans les années 20 ancienne poste auxiliaire. Bâti remarquable par son architecture caractéristique de la fin du XIXe siècle. Mérite d'être restaurée !

VL130 : 33 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : H / 0101 Datation : 1900



Caractéristiques remarquables

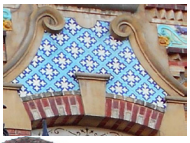
Villa bourgeoise avec toit à plusieurs versants en demi-croupe recouvert de tuiles, rives décorées et épis de faîtage en terre cuite.. Maçonnerie en pierre de meulière ornée de rocaille dans les jointures, bandeaux, frontons, encadrement de baies et chaînage d'angle en briques polychromes, linteaux en métal décoré. garde-corps des baies en fer forgé de style Art nouveau et auvent briques plate teinte.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture se retrouve également dans le secteur 9. En conséquence, il est préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment.

VL131 : 35 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : H / 0106 Datation : 1900





Caractéristiques remarquables

Toit à plusieurs versants avec demi-croupe recouvert de tuiles. Rives décorées. Maçonnerie en pierre de meulière ornée de rocaille dans les jointures. Bandeaux, linteau et fronton semi-circulaire, encadrement de baies et chaînage d'angle en briques polychromes. Barre d'appuis garde-corps des baies en fer forgé de style Art nouveau. Métopes divers et magnifique frise en céramiques de Sarreguemines. Marquise et porte à deux ventaux avec imposte vitrée, bandeau de pierre. Grille en fer.

Potentialité et enjeux

Construction dont l'architecture et matériaux sont de qualité, avec la polychromie comme composante essentielle. Cette villa est représentative des constructions du secteur 4 tant par son volume et ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses nombreuses modénatures, notamment ses frises en céramiques en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment.

VL132 : 47 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : G / 0131



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit à plusieurs versants recouvert d'ardoises et percé de lucarnes. L'une en comble avec façade décorée, couverte de nombreux épis de faîtage en ferronnerie, l'autre « à capucine » avec épis de faîtage également. Supports de chéneaux en pierre sculptée. Maçonnerie en pierre de meulière, frontons des baies semi-circulaires en briques polychromes. Garde-corps en fer forgé du style Art nouveau, métope en céramique, grille en fer forgé et piliers en briques avec chapeaux.

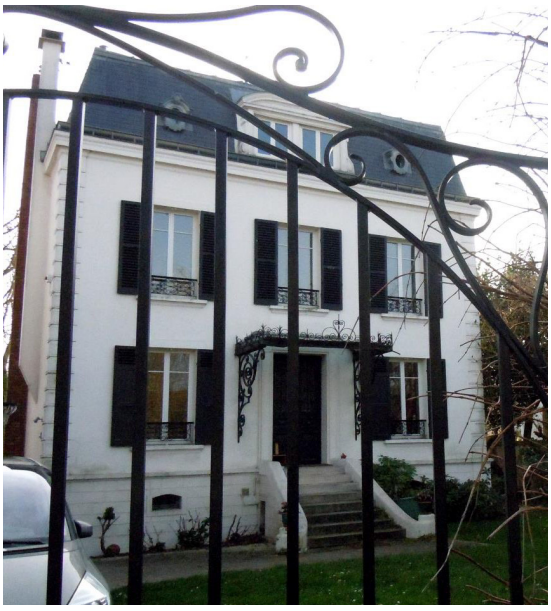
Architecte : Henri Guimonneau, célèbre architecte de l'Art-Nouveau. Maire du Raincy en 1929.

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux. Elle s'intègre dans l'esprit de l'avenue, tant dans sa forme que par son volume et ses autres caractéristiques. Elle est par ailleurs également représentative du secteur 7 où l'on retrouve des pavillons remarquables possédant des caractéristiques très similaires. En conséquence, il est préconisé de conserver le traitement et les formes de façade (modénatures, matériaux et coloris) et de privilégier des matériaux naturels. On préservera la plaque d'architecte, les céramiques et les ferronneries.

VL133 : 51 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : G / 0100 Datation : 1890



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toiture « à la Mansart » recouverte d'ardoises, percé sur le brisis de lucarnes « oeils-de-boeuf » sertis de zinc et de plomb sculpté, et d'une lucarne mansardée couronnée d'un fronton circulaire en pierre. Maçonnerie en briques recouverte, génoise à trois rangs et chaînage d'angle en pierre en bossage. Garde-corps des baies en fer forgé, élégante marquise de style Art Nouveau et porte à deux ventaux. Escalier droit et grille en fer forgé.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses ferronneries et notamment son élégante marquise en font le charme, toutefois sa façade rénovée lui donne également un aspect moderne. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant. On portera une attention particulière aux ferronneries et à la marquise à préserver.

VL134 : 53 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : G / 0097 Datation : 1880

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toiture « à la Mansart » recouverte d'ardoises, percé sur le brisis de lucarnes « oeils-de-boeuf » sertis de zinc et de plomb sculpté, et d'une lucarne mansardée couronnée d'un fronton circulaire en pierre. Maçonnerie en briques recouverte, génoise à trois rangs et chaînage d'angle en pierre en bossage. Garde-corps des baies en fer forgé, élégante marquise de style Art Nouveau et porte à deux ventaux. Escalier droit et grille en fer forgé.



Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses ferronneries et notamment son élégante marquise en font le charme, toutefois sa façade rénovée lui donne également un aspect moderne. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant. On portera une attention particulière aux ferronneries et à la marquise à préserver.

VL135 : 55 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : G / 0079 Datation : 1890 ou 1905

Caractéristiques remarquables

Villa rénovée avec toit débordant à plusieurs versants recouvert d'ardoises. Maçonnerie meulière et façade enduite. Encadrement des baies décoré en couronnement de mascarons à l'antique. Encadrement des baies et chaînage d'angle en bossage. Baies en RDC sur baies en arc en plein cintre avec imposte vitrée ornées de volutes en fer forgé. Porte d'entrée à deux ventaux avec imposte vitrée. A l'arrière, meulière apparente. Appuis fenêtre en briques et encadrement pierre et stuc. Barre d'appuis garde-corps des baies en fer forgé style Art nouveau. Oriel supportant une terrasse et baie identique à celle de la façade avec imposte vitrée. Métope.



Architecte : H. Guimonneau-Le Raincy.

Potentialité et enjeux

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant.

VL136 : 58 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : C / 0078 Datation : 1900

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit débordant à demi-croupe recouvert d'ardoises et maçonnerie en pierre de meulière imbriquée de décors en briques vernissées. Frise en zinc, bois de charpente apparent, baies en arc en plein cintre. Frontons semi-circulaires en briques polychromes, bandeaux en briques et frises de panneaux de céramiques à motifs végétaux. Garde-corps des baies en fer forgé, grille d'enceinte en fer forgé avec en couronnement du portail une plaque émaillée d'origine avec l'inscription « Villa Mousse ». Entrée sur le côté avec marquise.

Architecte : H.Guimonneau – Le Raincy



Potentialité et enjeux

Construction dont l'architecture et matériaux sont de qualité, avec la polychromie comme composante essentielle. Cette villa est représentative des constructions du secteur 4 tant par son volume et ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses nombreuses modénatures et ferronneries en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux ferronneries pour leur préservation.

VL137 : 60 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : G / 0076

Caractéristiques remarquables

Villa de deux étages sur rez-de-chaussée en meulière, avec toiture à versant en ardoises avec cheminée en briques, modénatures en briques colorées, décors en céramiques et ciment, avec arcs surbaissés au dessus de certains des fenêtres dont certaines ont un balconnet en fer forgé, d'autres en pierre.

Architecte : H. Guimonneau-Le Raincy.



Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque conservée. Construction dont l'architec-
-ture et matériaux sont de qualité, avec la polychromie comme composante essentielle. Cette villa est représentative des constructions du secteur 4 tant par son volume et ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses nombreuses modénatures, notamment ses frises et céramiques ainsi que sa forme (plus particulièrement sa toiture) en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment. On préservera la plaque d'architecte.

VL138 : 62 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : G / 0075 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison de maître laquelle met en lumière la totalité du vocabulaire architecturale de son époque dont le style est d'art nouveau.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignon traité à la manière néoflamande d'une part et une grande richesse de la modénature et une qualité du traitement de celle ci d'autre part.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, au moyen de moellons de meulière. La toiture présente une couverture en ardoises, avec de nombreuse pentes. La tour, à droite, est surhaussée à la manière d'une toiture en pavillon. La modénature est abondante. On note un haut bandeau sur a tour, lequel présente un calepinage de briques, avec un travail au moyen d'un enduit. De même, les pans coupés sur cette tour présente au sommet un objet concave, dont le tout détache la partie coiffe (toiture et haut bandeau) de la superstructure en moellons de meulières. Les fer forgés, balcons et garde corps, sont de style Art nouveau.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

Architecte : H. Guimonneau-Le Raincy.

VL139 : 64 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : G / 0074 Datation : 1900



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit débordant à deux pans avec demi-croupe recouvert de tuiles et maçonnerie en meulière. Frontons des baies en briques polychromes, appuis des fenêtres en pierre et garde-corps des baies en fer forgé. Frises en céramiques et panneaux en céramique, décorations de briques vernissées en chaînage d'angle et sur la façade. Entrée sur le côté avec marquise de style Art nouveau.

Architecte : H. Guimonneau-Le Raincy.

Potentialité et enjeux

Maison d'architecte avec plaque conservée. Construction dont l'archi-

-tecture et matériaux sont de qualité, avec la polychromie comme composante essentielle. Cette villa est représentative des constructions du secteur 4 tant par son volume et ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses nombreuses modénatures, notamment ses frises et céramiques en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment. On préservera la plaque d'architecte.

VL140 : 66 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : C / 0232 - C / 0072 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 + selon une emprise en L écrasée, qui se manifeste avec un retour pignon.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans sa volumétrie, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignon, une charpente débordante sur le retour pignon qui se prolonge par des aisseliers, un oriel.

Matériaux particuliers

Le toit, en ardoise, présente deux fois deux pentes. Il est animé par des lucarnes en chien assis et par des demis croupes, tant au Sud, qu'à l'ouest. La maçonnerie est en moellons de meulière. La modénature est constitué de bandeaux avec un jeu de brique bicolore, avec une belle manifestation entre chaque aisselier. A l'étage supérieur, un observe un arc cintré en anse de panier, traité avec un jeu de briques bicolore. L'oriel et le perron d'entrée sont accompagnés d'un garde corps, avec balustres. Le balcon à l'étage supérieur, les garde corps et le portail sont fer forgés.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL141 : 70 Avenue du Général Gallieni

N° de parcelle : C / 0071 Datation : 1920





Caractéristiques architecturales remarquables

Toit débordant à plusieurs versants recouvert de tuile. Maçonnerie en pierre de meulière. Bandeaux et chaînage d'angle pierre en bossage. Baie haute arc en plein cintre couronnée d'un fronton en bossage. En façade encorbellement des baies avec fronton orné d'une clé en bossage. Barre d'appuis garde corps des baies en fer forgé. Auvent en tuile plate teintée au dessus de l'entrée. Grille fer forgé.

Matériaux particuliers

Tuile, meulière, pierre, ferronnerie.

Commentaire et prescriptions

Villa bourgeoise remarquable.

VL142 : 1 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : J / 0001 Datation : début 19e



Caractéristiques remarquables

Immeuble « Les Tourelles » de trois étages sur rez-de-chaussée, avec habillage en meulière, toiture principale en tuiles et toiture des tourelles « à poivrière » en zinc ou similaire, fenêtres à balcon en fer forgé et modénatures de type deuxième moitié du 18e. On observe un arrondissement des angles du bâtiment par des « tourelles » avec chapiteaux en zinc..

Potentialité et enjeux

Immeuble tirant son charme de sa forme particulière et ses matériaux utilisés en complémentarité lui conférant des caractéristiques uniques dans un esprit à la fois traditionnel et contemporain. Placé en centre ville, il marque la jonction entre l'avenue du Raincy et celle du Général Leclerc de façon presque emblématique. De fait, il est recommandé de préserver et mettre en valeur la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, et matériaux) et de conserver le caractère du bâtiment particulièrement original

VL143 : 7 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : J/0017 Datation : 1905



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation sur R+ 1 +comble La façade principale est exposée à l'Est et organisée selon 3 trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en moellons de meulière. La couverture est en tuiles, selon 3 pentes. La modénature est composée d'une corniche, d'un bandeau, de chaines d'angle à bosselage et d'encadrement de fenêtres orné de masquerons dans la partie médiane.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL144 : 40 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : R / 0069





Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie parée de briques, toiture débordante à plusieurs pans en tuiles. Modénatures de style gothique ou néogothique (oeil-de-boeuf), chaînage d'angle, frontons des baies droits ou surbaissés le tout en pierre. Muret d'enceinte en meulière, clôture et portillon en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de la forme particulière de sa baie et de son traitement de façade (couleurs et matériaux) lui conférant un caractère particulier que l'on retrouve très peu sur le secteur et la commune. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction. On portera une attention particulière aux piliers de clôture à préserver.

VL145 : 42 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : R / 0070



Caractéristiques remarquables

Villa « Les Sorbiers » avec maçonnerie en pierre et façade enduite couleur pastel, toiture débordante à deux versants en tuiles, avec lucarnes pendantes. Frontons des baies droits ou semi-circulaires en pierre, bandeaux et modénatures de façade en pierre, gardes- corps en fer forgé, élégante marquise de style Arts Nouveau, portail et clôture en fer forgé, muret de clôture en pierre et piliers en pierre et briques, surmonté, de deux chapeaux sculptés et de deux plaques en céramiques portant le nom de la Villa « Les sorbiers ».

Enjeux et potentialités

Villa qui tire son charme de sa forme et de sa façade colorée. Son traitement de façade en deux couleurs et ses modénatures, plus particulièrement ses frontons de baies et ferronneries lui confèrent un caractère unique, que l'on retrouve peu sur l'ensemble de la commune. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). On portera une attention particulière aux ferronneries (marquise, portail, garde-corps...) et aux piliers de clôture à préserver ainsi qu'aux plaques de céramique.

VL146 : 47 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : L / 0129



Caractéristiques remarquables

Pavillon de deux étages sur rez-de-chaussée, toiture en tuiles mécaniques, revêtement en meulière. Couronnement des fenêtres, oeil de boeufs et chaînage d'angle en céramiques colorée.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Type d'architecture que l'on retrouve de moins en moins sur la commune et principalement dans le secteur 2. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction..

VL147 : 49 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : L / 0128



Caractéristiques remarquables

Pavillon de trois étages avec toiture en tuiles mécaniques, revêtement en meulière. Couronnement des fenêtres en céramiques et chaînage d'angle en briques. Deux médaillons de décoration en céramiques sur la façade au 3ième étage.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, ses matériaux et décors lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Il est cependant plus imposant que les construction du même type car sur deux étages. Type d'architecture que l'on retrouve de moins en moins sur la commune et principalement dans le secteur 2. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction.

VL148 : 56 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : R / 0143



Caractéristiques remarquables

Habitation appartenant à un ensemble de 3 pavillons pratiquement identiques tant dans la forme que dans le volume et les décors. Façade en pierre de meulière, toiture en tuiles et aisseliers, frontons des baies semi-circulaires, bandeaux, frises et autres modénatures en briques vernissées de couleur et auvent en tuiles. Très probablement le même architecte et la même période de construction pour les trois.

Enjeux et potentialités

Les trois pavillons créent une séquence paysagère au charme particulier par leur très grande similitude et leur agencement. Les modénatures de façade sont représentatives des constructions traditionnelles de la fin du 19e siècle – début du 20e. Il est de ce fait préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux), la forme générale du bâti et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du groupement de pavillon concerné

VL149 : 58 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : R / 0144 Datation : 1920



Caractéristiques remarquables

Habitation appartenant à un ensemble de 3 pavillons pratiquement identiques tant dans la forme que dans le volume et les décors. Façade en pierre de meulière, toiture en tuiles et aisseliers, frontons des baies semi-circulaires, bandeaux, frises et autres modénatures en briques vernissées de couleur et marquise. Très probablement le même architecte et la même période de construction pour les trois.

Enjeux et potentialités

Les trois pavillons créent une séquence paysagère au charme particulier par leur très grande similitude et leur agencement. Les modénatures de façade sont représentatives des constructions traditionnelles de la fin du 19e siècle – début du 20e. Il est de ce fait préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux), la forme générale du bâti et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du groupement de pavillon concerné

VL150 : 60 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : R / 0145 Datation : 1920



Caractéristiques remarquables

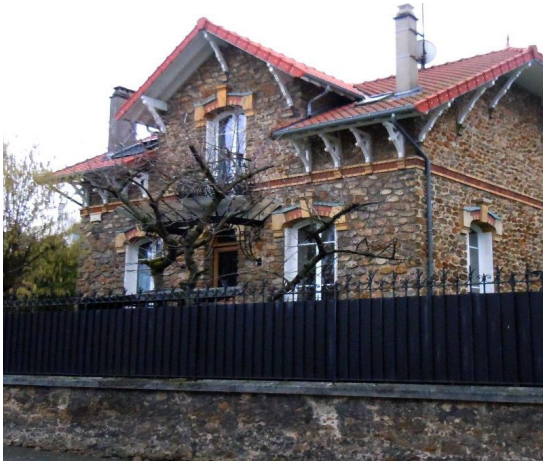
Habitation appartenant à un ensemble de 3 pavillons pratiquement identiques tant dans la forme que dans le volume et les décors. Façade en pierre de meulière, toiture en tuiles et aisseliers, frontons des baies semi-circulaires, bandeaux, frises et autres modénatures en briques vernissées de couleur et marquise. Très probablement le même architecte et la même période de construction pour les trois.

Enjeux et potentialités

Les trois pavillons créent une séquence paysagère au charme particulier par leur très grande similitude et leur agencement. Les modénatures de façade sont représentatives des constructions traditionnelles de la fin du 19e siècle – début du 20e. Il est de ce fait préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux), la forme générale du bâti et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du groupement de pavillon concerné

VL151 : 7 rue Guilbert

N° de parcelle : I / 0127 Datation : 1910



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles avec aisseliers et maçonnerie en pierre de meulière. Bandeaux avec parement en terre cuite, frontons des baies semi-circulaires en briques vernissées polychromes et appuis des fenêtres en pierre. Garde-corps en fer forgé et marquise style Art-nouveau. Escalier droit donnant sur entrée.

Architecte : Félix Pivain

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux. Elle s'intègre dans l'esprit de l'avenue, tant dans sa forme que par son volume et ses autres caractéristiques. Elle est par ailleurs également représentative du secteur 9 où l'on retrouve des pavillons remarquables possédant des caractéristiques très similaires. En conséquence, il est préconisé de conserver le traitement et les formes de façade (modénatures, matériaux et coloris) et de privilégier des matériaux naturels. On préservera la plaque d'architecte, les céramiques et la marquise.

VL152 : 13 rue Guilbert

N° de parcelle : I / 0124 Datation : 1905



Caractéristiques remarquables

Villa rénovée avec toit débordant à deux versants recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre de meulière, bandeau parement de briques, linteaux et encorbellement des baies en briques vernissées. Garde-corps en fer forgé, chaînage d'angle en briques. Large marquise recouvrant la terrasse, bordée de balustre en pierre et escalier droit donnant sur entrée. Muret d'enceinte en meulière, piliers du portail paré de briques, avec fût en chapeau sculpté, clôture et portail en fer forgé de style moderne.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de sa forme particulière et de ses modénatures bien conservées et notamment de sa très grande marquise et ses ferronneries. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction. On fera particulièrement attention au portail et à ses piliers pour une préservation à l'identique, ainsi qu'à la marquise déjà rénovée.

VL153 : 35 rue Guilbert

N° de parcelle : F / 0140 Datation : 1910

Caractéristiques remarquables

Villa restaurée avec toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre et fronton semi-circulaire sur une baie en briques vernissées. Garde-corps en fer forgé, bandeau en briques vernissées, véranda ouverte avec balustre de pierre et surmontée d'une marquise. Magnifiques métopes en céramiques en façade. Escalier d'apparat et grille en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Construction dont les modénatures ont été particulièrement bien conservées qui s'intègre bien dans l'environnement. Il est recommandé de préserver la forme de la toiture et de conserver le même traitement de façade, d'huisseries (modénatures, matériaux, et volets), notamment les ouvrages verrier et en fer forgé.



VL154 : 37 rue Guilbert

N° de parcelle : F / 0086 Datation : 1905

Caractéristiques remarquables

Maçonnerie en pierre de meulière et toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles avec aisseliers. Frontons semi-circulaires ou droits en briques au-dessus des baies et bandeaux en briques. Appuis des fenêtres en pierre, garde-corps en fer forgé et marquise du style Art-nouveau. Muret de l'enceinte en meulière, fût des piliers du portail en briques, clôture et portail en fer forgé de style moderne.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de ses éléments de modénature et notamment de ses ouvrages de ferronnerie, ses boiseries et ses couleurs de façade tout en s'intégrant au caractère pavillonnaire de la rue. De fait, il est recommandé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de mettre en valeur la construction à travers ses éléments de modénature. Une attention particulière devra être portée aux ouvrages de ferronnerie et à la marquise pour leur préservation.



VL155 : 41 rue Guilbert

N° de parcelle : F / 0081 Datation : 1905



Caractéristiques architecturales remarquables

Toit débordant plusieurs pans recouvert de tuile. Maçonnerie en pierre de meulière. Frontons brique vernissée semi circulaires forment le couronnement des baies. Appuis des baies en pierre .Encorbellement des fenêtres. Garde corps fer forgé Art nouveau. Marquise.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière, tuile. Brique, pierre, fer.

Commentaires

Villa bourgeoise remarquable.

VL156 : 57 rue Guilbert

N° de parcelle : F / 0073 Datation : 1905



Caractéristiques architecturales remarquables

Toit débordant plusieurs pans recouvert de tuile. Maçonnerie en pierre de meulière. Frontons brique vernissée semi circulaires forment le couronnement des baies. Appuis des baies en pierre. Encorbellement des fenêtres. en pierre .Encorbellement des fenêtres. Linteaux en métal. Garde corps fer forgé Art nouveau. Marquise.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière, tuile. Brique, pierre, fer.

Commentaires

Villa bourgeoise remarquable.

VL157 : 71 rue Guilbert

N° de parcelle : F / 0058 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales remarquables

Petit pavillon de villégiature typique de l'époque, rénové. Toit deux pans recouvert de tuile. Maçonnerie en pierre de meulière. Oculus. Marquise. Garde corps fer forgé.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière, tuile, fer.

Commentaires

Petit pavillon remarquable.

VL158 : 4 Avenue Gustave Rodet

N° de parcelle : S / 0135 Datation : 1890



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise qui s'élève à R+ 1 +Comble dont la façade principale s'organise selon deux trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des encadrements de baie selon les niveaux d'une part et une grande richesse de la modénature et une qualité du traitement de celle ci d'autre part.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, recouvert d'un enduit. La toiture toiture est en tuiles, selon deux pentes. La modénature présente un bandeau supérieur, traité à la manière d'une corniche avec architrave, des chaines d'angles et des encadrements de baie dont ceux au niveau de l'entresol sont avec frontons et consoles. Les garde corps sont en applique, en fer forgés de style Art nouveaux.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL159 : 6 Avenue Gustave Rodet

N° de parcelle : S / 0139



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, toiture à 4 pentes avec grande lucarne le tout recouvert de tuiles mécaniques, maçonnerie en pierre (ou similaire avec enduit) couleur chaude. Chaînage d'angle et modénatures en pierre, frontons des baies circulaire, droits et surbaissés, avec moulures. Elégante marquise en verre et fer forgé de style Art Nouveau, clôture, portail en fer forgé et muret d'enceinte en meulière.

Enjeux et potentialités

Villa qui tire son charme de sa forme et de sa façade colorée. Son traitement de façade en deux couleurs et ses modénatures, plus particulièrement ses frontons de baies, lui confèrent un caractère. unique, que l'on retrouve peu sur l'ensemble du secteur. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). On portera une attention particulière aux ferronneries (marquise, portail, garde-corps ...) et aux frontons des baies à préserver.

VL160 : 9 Avenue Gustave Rodet

N° de parcelle : S / 0126 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise à R+ 1 + dont la façade principale s'organise selon trois trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. Pour la trame centrale, nous notons un avant corps surmonté d'une lucarne avec fronton cintré, un perron et une marquise sur consoles le tout pour marquer l'entrée.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle est enduite avec un mortier taloché de couleur blanche. La toiture est en tuiles, selon quatre pentes. La lucarne souligne la verticalité de l'avant corps, laquelle est couverte en zinc. Les ferronneries pour ce qui concerne les garde corps entre tableaux, la marquise sur consoles et le portail d'entrée, sont de style art nouveau.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL161 : 20 Avenue Gustave Rodet

N° de parcelle : K / 0018

Caractéristiques remarquables

Maison bourgeoise, maçonnerie en pierre, toiture « à la Mansart » avec lucarnes-frontons à toits bombés. Chaînage d'angle et frontons des baies semi-circulaire avec moulures, décors en encadrement des baies le tout en pierre. Clôture en fer forgé et muret de clôture en meulière.



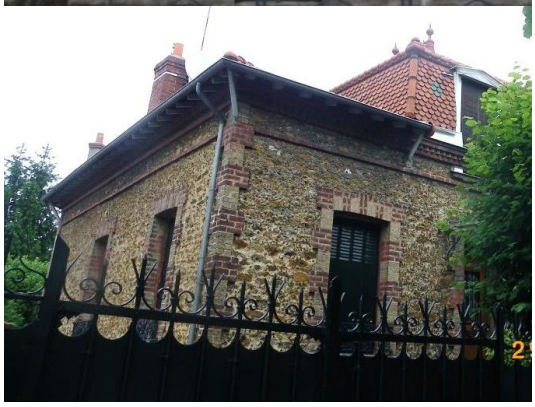
Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'incère dans le caractère de la rue tant par son volume que ses modénatures. Ses frontons et ses moulures lui confèrent un charme particulier qui diffère légèrement des autres constructions du secteur. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, de la toiture ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du secteur.

VL162 : 121 Grande rue

N° de parcelle : Q / 0152





Caractéristiques remarquables

Petit pavillon en meulière avec toiture à quatre pentes en tuiles, surmontée d'une petite extension avec brisis recouvert de tuiles et épis de faîtage. Chaînage d'angle et linteaux des baies en briques polychromes, modénatures de façade en briques. Marquise, clôture et portail en fer forgé..

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de la forme particulière donnée par son rehaussement de toiture au brisis recouvert de tuiles et de ses éléments de modénature (de toiture). Construction assez unique par sa forme, que l'on retrouve semblablement pas ailleurs au sein de la Commune. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et particulièrement de la toiture ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). On tentera de mettre en valeur l'originalité de la construction.

VL163 : 180 Grande rue

N° de parcelle : AR / 0005 Datation : 1930



Caractéristiques remarquables

Immeuble d'habitation collectif de 5 étages avec commerces au rez-de-chaussée et façade parée de briques. De nombreuses fenêtres sont ornées d'un linteau droit en pierre. Chaînage d'angle et encorbellement des fenêtres en pierre également. Fronton orné (moulures) au-dessus de la porte d'entrée ne fer forgé et verre. Ferronnerie des baies en fer forgé.

Constructeur : Morosini (Livry-Gargan)

Architecte : E.Renard (Livry-Gargan)

Enjeux et potentialités

Immeuble tirant son charme de sa forme particulière et ses matériaux utilisés en complémentarité lui conférant des caractéristiques uniques dans un jeu entre traditionnel et contemporain. Ses balcons avec appuis en pierre et ferronneries ainsi que la porte principale en fer forgé participent au charme du bâtiment et à son caractère unique. De fait, il est recommandé de préserver et mettre en valeur la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, et matériaux) et de conserver le caractère unique du bâtiment.

VL164 : 28 rue du Gros buisson

N° de parcelle : X / 0068



Caractéristiques remarquables

Pavillon en pierre et façade en meulière avec toiture à croupe en tuiles. frontons des baies droits en pierre, oriel en briques surmonté d'un balcon en pierre et escalier en pierre. Baie circulaire ouvrant sur le perron, muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Pavillon représentatif d'une typologie de bien que l'on retrouve dans plusieurs secteurs villemomblois et qui s'insère harmonieusement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels. On portera une attention particulière à la préservation de l'oriel en briques et la baie en arc de cercle en entrée.

VL165 : 10 Allée Guynemer

N° de parcelle : D / 0014 Datation : 1900



Caractéristiques remarquables

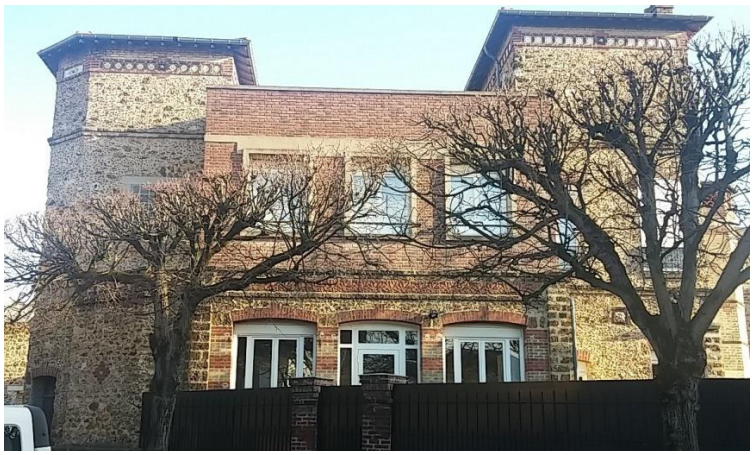
Construction de style Art-Nouveau. On remarque sur la façade l'utilisation d'un mélange de matériaux comme la meulière, le fer, la brique et l'utilisation de décors comme la brique polychrome aux frontons des baies. Linteaux en métal décorés, clés en plâtre, céramiques et terre cuite. Les baies ont des garde-corps différents soit en balustre, soit en fer forgé. Les linteaux des baies sont droits, cintrés ou semi-circulaires. La toiture débordante avec demi-croupe est recouverte de tuiles. Grande entrée avec porte à doubles vantaux décorés de fer forgé en volutes végétales et imposte vitré.

Enjeux et potentialités

Immeuble tirant son charme de ses nombreux éléments de modénatures en façade, de la forme particulière de sa toiture et surtout du jeu de couleur de sas façade à travers la brique, lui conférant un caractère unique. Il est recommandé de préserver et mettre en valeur le traitement de façade (modénatures et matériaux). Une attention particulière devra être portée aux ouvrages de ferronnerie pour leur préservation.

VL166 : 5 Avenue Henri Dunant

N° de parcelle : L / 0099 Datation : 1895



Caractéristiques remarquables

Villa romaine copie d'une villa du midi en meulière et briques. Toiture en tuiles sur chaque tour et toiture terrasse au centre, linteaux des baies semi-circulaires ou droits en briques, bandeau et autres modénatures en briques et céramique. Muret de clôture en meulière, clôture en fer et piliers de clôture en briques avec fût en chapeau sculpté.

Enjeux et potentialités

Bâtiment dont l'architecture diffère largement des constructions du secteur et du reste de la ville par son inspiration antique. Sa forme unique lui confère un caractère imposant voire « seigneurial ». L'ensemble bien conservé reste un élément façonnant le paysage architectural de la commune. En conséquence, il est préconisé de conserver la forme du bâti et de la toiture ainsi que le traitement de la façade (matériaux et modénatures) afin de conserver le caractère originel du bâtiment tel qu'il l'est déjà. Aujourd'hui, ce bâtiment est le jardin d'enfants du Groupe Scolaire Saint Louis Blanche de Castillle.

VL167 : 9 Avenue Henri Dunant

N° de parcelle : L / 0098



Caractéristiques remarquables

Pavillon meulière avec toiture à croupe débordante en tuiles et aisseliers. Linteaux des baies droits en pierre, oriel en pierre surmonté d'un balcon avec appui en pierre également. Entrée de perron avec fronton circulaire en meulière. Muret de clôture en meulière, portail et clôture en fer.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de deux pavillons (9 et 11) crée une micro-séquence paysagère particulière qui tire son charme de la grande similitude tant dans les formes des deux constructions que dans les matériaux. Elles forment à elle deux une séquence unique par leurs modénatures et matériaux similaires qui s'insère parfaitement dans le caractère pavillonnaire de la rue. En conséquence il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL168 : 11 Avenue Henri Dunant

N° de parcelle : L / 0097



Caractéristiques remarquables

Pavillon meulière avec toiture à croupe débordante en tuiles et aisseliers. Linteaux des baies droits en pierre, boiseries apparentes, oriel en pierre surmonté d'un balcon avec appui en pierre également. Entrée de perron avec fronton circulaire en meulière. Muret de clôture en meulière, piliers en briques et portail et clôture en fer.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de deux pavillons (9 et 11) crée une micro-séquence paysagère particulière qui tire son charme de la grande similitude tant dans les formes des deux constructions que dans les matériaux. Elles forment à elle deux une séquence unique par leurs modénatures et matériaux similaires qui s'insère parfaitement dans le caractère pavillonnaire de la rue. En conséquence il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement

VL169 : 22 Avenue Henri Dunant

N° de parcelle : R / 0081



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, maçonnerie parée de briques, toiture à 4 pentes en tuiles mécaniques avec cheminée en pierre. Encorbellement des fenêtres et frontons des baies semi circulaires en briques et pierre, garde-corps en fer forgé. Marquise, muret d'enceinte en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa qui tire son charme de sa forme et de sa façade colorée par son parement en briques. Son traitement de façade plus particulièrement le jeu rouges et modénatures de couleur sombre et pales lui confèrent un caractère unique que l'on retrouve peu sur l'ensemble du secteur. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux).

VL170 : 28 Avenue Henri Dunant

N° de parcelle : R / 0083



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, maçonnerie meulière, avec toiture débordante à plusieurs pans en tuiles. Encorbellement des fenêtres et frontons des baies droits en pierre et céramique, modénatures, chaînage d'angle en pierre, garde-corps en fer forgé et marquise style Art Nouveau. Muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité, et qui s'insère parfaitement le caractère pavillonnaire de la rue par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue.

VL171 : 3 rue Huraut

N° de parcelle : S / 0165 Datation : 1890



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec façade parée de briques vernissées autour des baies, chaînages d'angle, frontons sur une maçonnerie en pierre de meulière. Les parties hautes sont particulièrement décorées de métope a décor végétal. Le toit avec un pavillon est recouvert d'ardoises, éclairé d'une magnifique lucarne a fronton courbe et de deux oeils-de-boeuf décorés. Tonnelle d'angle type échauguette en moellon de pierre, décorée, couverte d'une toiture conique en poivrière se terminant par une pointe supportant un épis de faitage en zinc. Balcons avec garde-corps en fer forgé portés par des consoles décorées de guirlandes. Verrière, escalier d'apparat a balustres. Grille et piliers avec chapeaux sculptés typiques des clôture de style Art nouveau.

Architecte : E. FEUILLU

Enjeux et potentialités

Dans le contexte de la fin du XIXe siècle plutôt favorable à l'éclectisme, cette villa bourgeoise représente un exemple typique de l'Art nouveau. La polychromie architecturale est la composante essentielle de la façade. Ses très nombreux éléments de décors et modénatures, sa forme (notamment à travers sa tourelle), la forme de son toit et sa façade colorée en font un bâtiment unique sur l'ensemble de la commune. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, coloris et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. Une attention particulière devra être apportée à la clôture pour la conservation des éléments de fer forgé et de ses piliers en briques lui conférant sa prestance. On préservera la plaque d'architecte.

VL172 : 5 rue Huraut

N° de parcelle : S / 0156



Caractéristiques remarquables

Maçonnerie en meulière, toiture débordante à plusieurs pans en tuiles mécaniques brune et cheminée en briques. Encorbellement des fenêtres avec frontons des baies en circulaires ou semi-circulaire, en pierre et briques peinte. Modénatures figuratives sur chaque fronton et petite alcôve avec statue en pierre. Garde-corps en fer forgé, auvent en tuiles au dessus de la porte d'entré, muret d'enceinte en meulière, clôture en fer, et piliers surmontés de chapeau en tuiles.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité, et qui s'insère parfaitement le caractère pavillonnaire de la rue par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Ses sculptures figuratives et notamment la statue intégrée dans la façade au premier étage lui donne un caractère unique sur l'ensemble de la commune. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue. On portera une attention particulière à la préservation des ferronneries et des sculptures et moulures.

VL173 : 3 rue Jeanne d'Arc

N° de parcelle : L / 0085 Datation : 1905



Caractéristiques remarquables

Toit recouvert d'ardoises avec grand comble à la française a plusieurs versants. Lucarne en charpente arrondie a l'ancienne avec un important fronton courbe orné d'un mascaron recouvert d'une couverture en zinc. Chemin de faitage avec épis en ferronnerie. Le toit est bordé de balustres a l'italienne. Maçonnerie moellons de pierre enduits et décorés. Encorbellement des baies et garde—corps en fer forgé de style Art nouveau. Bandeaux décorés. Escalier droit d'apparat avec des rambardes en pierre sculptée menant a une entrée de style Art nouveau avec un gracieux Encorbellement mouluré et décoré de guirlandes et de mascaron. Marquise de style Art nouveau avec volutes végétales en fer.

Enjeux et potentialités

La clôture en fer forgé, la marquise et les éléments de toiture de cette villa lui confère un caractère unique. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme de la toiture, le traitement de façade et les menuiseries (modénatures et volet). Une attention particulière devra être portée aux ouvrages de verrerie et de ferronnerie pour le préservation.

VL174 : 5 rue Jeanne d'Arc

N° de parcelle : L / 0086 Datation : 1930



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise qui s'élève sur R+ 1 +comble La façade principale, exposée à l'Est, présente une organisation selon 3 trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, en moellons de meulière La toiture est en tuiles selon deux pentes. La modénature est composée d'un bandeaux sur pendentifs et de linteaux légèrement cintrés le tout en briques.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL175 : 7 rue Jeanne d'Arc

N° de parcelle : L / 0087



Caractéristiques remarquables

Pavillon, maçonnerie en pierre et en briques, toiture à croupe en tuiles et cheminée en briques. Linteau des baies droits en pierre, modénatures bois, pierre ou briques, large auvent couvert de tuiles et balcon en entrée avec élégant garde-corps en fer forgé. Portail en ferronnerie ouvragée et muret de clôture en meulière.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 3 pavillons (7 à 9 bis) crée une courte séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement parallèle des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un esprit plutôt « traditionnel » à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL176 : 9 rue Jeanne d'Arc

N° de parcelle : L / 0088



Caractéristiques remarquables

Pavillon, maçonnerie en pierre et en briques, toiture à croupe en tuiles, modénatures bois et briques, linteau des fenêtres droits, oriel briques et ciment surmonté d'un petit balcon au garde-corps en briques, petit auvent en tuiles en entrée et escalier de pierre.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 3 pavillons (7 à 9 bis) crée une courte séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement parallèle des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un esprit plutôt « traditionnel » à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL177 : 9bis rue Jeanne d'Arc

N° de parcelle : L / 0089



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en pierre et en briques, toiture à croupe en tuiles, modénatures de façade en bois, balcon en pierre et garde-corps en fer forgé. Muret de clôture et piliers en pierre avec chapeau sculpté, clôture et portail en fer forgé de type moderne.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 3 pavillons (7 à 9 bis) crée une courte séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement parallèle des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un esprit plutôt « traditionnel » à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL178 : 10 rue Jeanne d'Arc

N° de parcelle : L / 0123 Datation : 1920



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise qui s'élève à R+ 1 + dont la façade principale s'organise selon deux trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, en moellons de meulière. La toiture est en tuiles selon deux pentes. Sur le versant Ouest, on note une lucarne retroussée ou chien assis. La modénature est composée d'un bandeau supérieur et de superbes linteaux légèrement cintrés sur sommiers, avec clef. Ces linteaux résentent un jeu de matériaux polychrome, vernissé pour le lit supérieur. La marquise sur la façade latérale, les garde corps en applique et le portail sont en fers forgés de style art Nouveau.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL179 :15 rue Jeanne d'Arc

N° de parcelle : L / 0092 Datation : 1870



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise, maçonnerie en pierre avec toiture à deux versants en tuiles. Chaînages d'angle en pierre, frontons des baies droits et semi-circulaires en pierre et céramique, cabochons en céramiques et oeil de boeuf. Garde-corps en fer forgé, marquise, clôture et rampe d'escalier double en entrée en fer forgé. Muret de clôture en meulière.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, ses matériaux et décors lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Il est cependant plus imposant que les construction du même type et sa façade présente des caractéristiques tant traditionnelles que contemporaines. Type d'architecture que l'on retrouve de moins en moins sur la commune et principalement dans le secteur 2. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction.

VL180 : 19 rue Jeanne d'Arc

N° de parcelle : L / 0074 Datation : 1930



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 + sont la façade principale s'organise selon trois trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle est couverte d'un enduit au mortier. La toiture, en tuiles mécaniques, est à deux pentes avec deux croupes. La modénature est composée d'une corniche avec un bandeau à la manière d'une architrave, d'un bandeau et d'encadrements de baie le tout sur un parti en briques harpé. On note que les linteaux, légèrement cintrés sont en briques vernissées bleu, sur sommiers et clef.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL181 : 7 Avenue Lagache

N° de parcelle : 0P / 0053



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière, toit à quatre versants en tuiles, lucarne jacobine à fronton surbaissé et épis de faîtage. Modénatures, chaînages d'angle, frontons des baies droits, le tout en briques polychromes et en céramique. Encorbellement des fenêtres, bandeaux et frises colorées en briques. Muret d'enceinte en meulière, garde-corps, portail, clôture et marquise en fer forgé..

Enjeux et potentialités

Villa dont l'architecture et les matériaux sont de qualité. On retrouve également ce type de construction au sein du secteur 6. Ses nombreuses modénatures, notamment sa marquise et ses ferronneries en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière à la préservation du portail et de ses piliers avec chapeau sculpté.

VL182 : 36 Avenue Lagache

N° de parcelle : O / 0025



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière, toiture à plusieurs pans en tuiles avec aisseliers. Bandeau et frontons des baies droits en briques et en pierre. Boiseries de charpente apparentes, escalier et balcon en pierre. Marquise, garde-corps, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont de grande qualité et dont les nombreuses modénatures, notamment les boiseries font le charme. Ces caractéristiques sont de moins en moins présentes sur l'ensemble de la Commune ce qui donne à cette villa un caractère unique. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment particulier, voire original du bâtiment. On portera une attention particulière au boiseries et modénatures.

VL183 : 43 Avenue Lagache

N° de parcelle : P / 0018



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière, toit à quatre versants en tuiles avec lucarne jacobine. Modénatures, encorbellement des fenêtres, bandeaux, frontons des baies droits ou circulaires, le tout en briques. Garde-corps, portail, clôture et marquise en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de sa forme particulière, de ses éléments de modénature, (et notamment sa lucarne) lui donnant un caractère unique. Son traitement de façade en deux tons (façade pierre et modénatures en briques foncées) en font le charme. De fait, il est recommandé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de mettre en valeur l'originalité de la construction à travers ses éléments de modénature. Une attention particulière devra être portée aux ouvrages de ferronnerie pour leur préservation.

VL184 : 44 Avenue Lagache

N° de parcelle : O / 0081



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière, toiture à croupe en tuiles avec cheminée en briques et aisseliers. Modénatures, chaînage d'angle, bandeau et frontons des baies droits et semi-circulaire en briques polychromes et en pierre et linteaux des baies métallique. Balcon, garde-corps, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Type d'architecture que l'on retrouve de moins en moins sur la commune et principalement dans le secteur 2. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction.

VL185 : 45 Avenue Lagache

N° de parcelle : P / 0126



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière, toit à croupe en tuiles avec cheminée briques et aisseliers. Modénatures, chaînages d'angle, bandeaux, frontons des baies droits, le tout en briques polychromes et/ou en céramique. Encorbellement des fenêtres en briques, escalier en pierre et marquise. Garde-corps, portail et clôture en fer forgé, piliers en briques surmontés de chapeaux sculptés et muret en meulière.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec notamment des modé natures colorées et des céramiques. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur. On portera une attention particulière aux ouvrages de ferronnerie, à la marquise et aux céramiques. Il est fortement conseillé de préserver le portail et ses piliers aux chapeaux sculptés à l'identique.

VL186 : 50 Avenue Lagache

N° de parcelle : O / 0078



Caractéristiques remarquables

Joli pavillon en meulière, avec toit en tuiles mécaniques débordant, encorbellement des fenêtre, linteaux droits et bandeaux en briques vernissées au-dessus et en dessous des fenêtres, garde-corps en fer forgé. On retrouve par ailleurs une élégante verrière décorée de briques vernissées surmontée d'une terrasse à l'appui en ferronnerie ouvragée.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de ses éléments de modénature, et notamment de ses ouvrages verriers et de ferronnerie lui donnant un caractère unique. De fait, il est recommandé de préserver le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de mettre en valeur l'originalité de la construction à travers ses éléments de modénature. Une attention particulière devra être portée aux ouvrages de ferronnerie et à la verrière pour leur préservation.

VL187 : 51 Avenue Lagache

N° de parcelle : P / 0012 Datation : 1895



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une villa qui s'élève à R+ 2 selon une emprise au sol d'origine en L.

Caractéristiques architecturales remarquables

On notera la hiérarchie des ouvertures sur le retour pignon, les queues de vaches soutenues des aisseliers et une aile couverte avec une forme en pavillon.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en moellons de meulière. La toiture est à 2 pentes, couverte en tuiles La tour en pavillon, est couverte en ardoise. La modénature constituée de bandeaux, de linteaux sur sommiers et d'un balcon sur 2 consoles. Les gardes corps sont en fer forgés, de style art deco.

Commentaire et prescriptions

On note une extension au droit de l'angle de Nord est. Si les matériaux sont dans le registre de la maçonnerie traditionnelle, il a remarqué la reprise du vocabulaire de la modénature ce qui assure une unité d'ensemble. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL188 : 5 rue Lambert

N° de parcelle : AR / 0087



Caractéristiques remarquables

Maison bourgeoise en pierre de taille, toiture à la Mansart en ardoises avec lucarnes fronton en pierre de taille en arc surbaissé, toit bombé et oeils-de-boeuf. Linteaux des baies semi-circulaire en pierre, balcon avec escalier extérieur et balustre en pierre avec pare-vent aux extrémité en carreaux de verre. Grille d'enceinte en fer forgé et muret en pierre.

Enjeux et potentialités

Petite villa dont l'architecture et les matériaux sont de qualité. Elle tire son charme de ses formes (notamment sa toiture) et ses matériaux traditionnels utilisés dans un style s'inspirant d'une architecture contemporaine. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment et de la rue.

VL189 : 13 rue Lambert

N° de parcelle : AR / 0088



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière avec toiture débordante à deux versants en tuiles. Encorbellement des fenêtres en pierre, modénatures de façade (bandeaux) en briques polychromes, et frontons des baies semi-circulaires en briques vernissées et en pierre. Garde-corps, clôture et élégant portail en fer forgé. Muret d'enceinte en meulière, piliers paré de briques et surmonté de chapeau sculpté et décorations en forme de coupe et en métal.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme du traitement de sa façade par ses éléments de modénature en briques et pierre contrastant avec la meulière de la base. Son élégant et imposant portail aux piliers surmontés de chapeaux sculptés et d'ouvrages en fer forgé sont des éléments remarquables. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de mettre en valeur l'originalité de la construction. Une attention particulière devra être portée au portail et ses piliers pour leur préservation à l'identique.

VL190 : 17 bis rue Léo Desjardin

N° de parcelle : 0G / 0056 Datation : 1900



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise remarquable à toit débordant à deux versants recouvert de tuiles et toiture en pavillon au-dessus de l'oriel droit en forme de tour avec crête et épis de faîtage en terre cuite. Entrée vitrée, maçonnerie en pierre de meulière et fronton semi-circulaire en briques vernissées couronnant une baie cintrée. Bandeaux en briques vernissées et frontons droits en plâtre en couronnement des autres baies. Balcons avec appuis et garde-corps en ferronnerie de style Art Nouveau avec supports en pierre. Piliers en briques avec chapeau, grille en fer forgé et muret en meulière.

Enjeux et potentialités

Villa dont l'architecture et les matériaux peuvent être qualifiés de « traditionnels ». Elle se démarque par sa forme, notamment sa tourelle rectangulaire et est représentative des constructions du secteur 4 tant par son volume que ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment

VL191 : 38 avenue Lespinasse

N° de parcelle : AL / 0081



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec toit débordant à demi-croupe recouvert de tuiles et maçonnerie en pierre de meulière. Frontons des baies droits et appuis des fenêtres en pierre. Oriel avec maçonnerie en pierre, surmonté d'un petit balcon avec garde-corps en fer forgé. Escalier en meulière avec rambarde en pierre et entrée surmontée d'un auvent en tuiles. Garde-corps des fenêtres en fer forgé, porte d'entrée en bois, verre, fer forgé et grille d'enceinte en fer forgé avec muret en meulière.

Enjeux et potentialités

Pavillon représentatif d'une typologie de bien que l'on retrouve dans plusieurs secteurs villemomblois et qui s'insère harmonieusement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il constitue avec les N°40 et 42, une séquence paysagère à préserver. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels. On portera une attention particulière à la préservation de l'oriel en briques et à l'escalier en pierre et meulière qui participent au charme de la construction.

VL192 : 40 Avenue Lespinasse

N° de parcelle : AL / 0080



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec toit débordant à demi-croupe recouvert de tuiles et maçonnerie en pierre de meulière. Frontons des baies semi-circulaires, appuis et garde-corps des fenêtres en pierre. Oriel avec maçonnerie en pierre, surmonté d'une petite terrasse qui surplombe l'entrée, avec garde-corps en pierre. Escalier en meulière avec rambarde en pierre sculptée surmontée de deux piliers en pierre. Porte d'entrée en bois, verre et fer forgé et grille d'enceinte en fer forgé avec muret en meulière et pilier paré de brique.

Enjeux et potentialités

Pavillon représentatif d'une typologie de bien que l'on retrouve dans plusieurs secteurs villemomblois et qui s'insère harmonieusement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il constitue avec les N°38 et 42, une séquence paysagère à préserver. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels. On portera une attention particulière à la préservation de l'oriel en briques et à l'escalier en pierre et meulière qui participent au charme de la construction.

VL193 : 42 Avenue Lespinasse

N° de parcelle : AL / 0079



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec toit débordant à demi-croupe recouvert de tuiles et maçonnerie en pierre. Frontons des baies droits et appuis des fenêtres en pierre avec élégants garde-corps en fer forgé. Escalier en meulière avec rambarde en pierre et entrée surmontée d'une marquise en verre et fer forgé. Porte d'entrée en bois, verre, fer forgé et grille d'enceinte en fer forgé avec muret en meulière..

Enjeux et potentialités

Pavillon représentatif d'une typologie de bien que l'on retrouve dans plusieurs secteurs villemomblois et qui s'insère harmonieusement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il constitue avec les N°38 et 40, une séquence paysagère à préserver. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels. On portera une attention particulière à la préservation des ferronneries, de la marquise et de l'escalier en pierre et meulière qui participent au charme de la construction.

VL194 : 48 Avenue des Limites

N° de parcelle : 0V / 0207



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise rénovée avec toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Lucarne rampante recouverte de tuiles. Maçonnerie en moellon de pierre paré de briques enduites, fronton baies et chaînage d'angle en briques vernissées. Décoration de façade avec métopes en céramiques de motif végétal et cabochons. Garde-corps en fer forgé en applique, marquise et auvent. Perron bordé de balustres en pierre et grille d'enceinte en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa dont les modénatures ont été particulièrement bien conservées qui s'intègre bien dans l'environnement. Elle tire son charme de la polychromie de sa façade. Il est recommandé de préserver la forme de la toiture. Il est de fait préconisé de conserver le même traitement de façade, d'huisseries (modénatures, matériaux, et volets) et notamment les ouvrages en fer forgé.

VL195 : 17 Avenue Longpérier

N° de parcelle : 0P / 0083



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en meulière, toiture débordante à plusieurs pans en tuiles mécaniques, frontons des baies semi-circulaires ou droit, encorbellement des fenêtres, bandeaux et modénatures en briques colorées et céramiques, auvent en tuiles, muret en meulière, garde-corps, portail et clôture en fer forgé. Piliers de clôture couverts de briques et surmonté d'un chapeau sculpté.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 3 pavillons (17 à 17 ter) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la grande similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres. Les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL196 : 17 bis Avenue Longpérier

N° de parcelle : 0P / 0082



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en meulière, toiture débordante à plusieurs pans en tuiles mécaniques, frontons des baies semi-circulaires ou droit, encorbellement des fenêtres, bandeaux et modénatures en briques colorées et céramiques, garde-corps en bois, auvent en tuiles, muret en meulière, portail et clôture en fer forgé. Piliers de clôture couverts de briques et surmontés d'un chapeau sculpté.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 3 pavillons (17 à 17 ter) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la grande similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres. Les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement

VL197 : 17 ter Avenue Longpérier

N° de parcelle : 0P / 0079



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en meulière, toiture débordante à plusieurs pans en tuiles mécaniques, frontons des baies semi-circulaires ou droit, encorbellement des fenêtres, bandeaux et modénatures en briques colorées et céramiques, marquise en verre et fer forgé, muret en meulière, garde-corps, portail et clôture en fer forgé. Piliers de clôture couverts de briques et surmonté d'un chapeau sculpté.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de3 pavillons (17 à 17 ter) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la grande similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un aspect traditionnel à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL198 : 3 Avenue Louise

N° de parcelle : 0M / 0002



Caractéristiques remarquables

Villa avec maçonnerie en pierre et toiture à 4 pentes en tuiles avec lucarne oeils-de-boeuf et d'une lucarne jacobine ainsi que deux cheminées en briques. Chaînage d'angle et bandeaux en pierre, traitement de couleur de la face en deux tons, frontons des baies droits en pierre. garde-corps en fer forgé, élégante marquise et élégant portail de style Art-Nouveau, muret et piliers de clôture en pierre, clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa qui tire son charme de sa forme et de sa façade colorée. Son traitement de façade en deux couleurs et ses modénatures, plus particulièrement ses lucarnes et ferronneries lui confèrent un caractère unique, que l'on retrouve peu sur l'ensemble de la Commune. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). On portera une attention particulière aux ferronneries (marquise, portail, garde-corps ...) et aux piliers de clôture à préserver.

VL199 : 5 Avenue Louise

N° de parcelle : 0M / 0003



Caractéristiques remarquables

Villa avec maçonnerie en pierre, toiture « à la Mansart » recouverte d'ardoises, et lucarnes frontons avec ailerons et toit bombé. Encorbellement des fenêtres en pierre et frontons des baies semi-circulaire. Chaînage d'angle et modénatures en pierre, garde-corps en fer forgé, et marquise. Clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa dont l'architecture et les matériaux sont de qualité. Elle est représentative des constructions du secteur 6 tant par son volume et ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses nombreuses modénatures, notamment sa marquise, ses ferronneries et frontons en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière à la préservation des ferronneries et des lucarnes frontons dont le style est peu présent sur la commune.

VL200 : 5 bis Avenue Louise

N° de parcelle : 0M / 0004



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière, toiture à croupe et à plusieurs pans en tuiles, avec lucarnes pignon et aisseliers. Frontons des baies semi-circulaires et circulaires en briques polychromes et en pierre, de même pour le bandeau, garde-corps, clôture et portail en fer forgé et muret de clôture en meulière.

Enjeux et potentialités

Villa dont l'architecture et les matériaux sont de qualité. Elle est représentative des constructions du secteur 6 tant par son volume et ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses nombreuses modénatures, notamment sa marquise et ses ferronneries en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment et de la rue.

VL201 : 6 Avenue Louise

N° de parcelle : 0M / 0063 Datation : 1903



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise, qui s'élève à R+ 1 + selon trois trames pour la façade principale.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On notera une marquise qui repose sur des consoles avec volutes et un portail majestueux, le tout en fer forgés de style art nouveaux.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, recouverte par un enduit de facture contemporaine. La toiture du corps principale est à quatre pentes, avec une couverture en ardoise. On note une lucarne sur la trame centrale qui marque l'entrée. La modénature est composée d'une corniche, des chaines d'angle et d'encadrement de baie.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL202 : 10 Avenue Louise

N° de parcelle : 0M / 0054



Caractéristiques remarquables

Villa en pierre sur sous-sol, toiture à coyaux ou « à la Mansart » en ardoises, avec lucarne jacobine à fronton surbaissé. Encorbellement des baies, frontons semi-circulaires, terrasse avec garde-corps et escalier le tout en pierre. Porte et fenêtres en fer forgé et verre. Portail, portillon et clôture en fer forgé et muret en pierre.

Enjeux et potentialités

Petite villa dont l'architecture et les matériaux sont de qualité. Elle tire son charme de ses formes (notamment sa toiture) et ses matériaux traditionnels utilisés dans un style s'inspirant d'une architecture contemporaine. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment et de la rue.

VL203 : 22 Avenue Louise

N° de parcelle : 0M / 0038



Caractéristiques remarquables

Villa avec maçonnerie en pierre, toiture à 4 pentes en tuiles, lucarne fronton à ailerons et toit bombé et épis de faîtage. Chaînage d'angle et autres modénatures (bandeaux) en pierre, traitement de couleur de façade en deux tons et frontons des baies droits en pierre également. Garde-corps en fer forgé, marquise du style Art-Nouveau, muret piliers de clôture en pierre et meulière et surmontés de chapeaux sculptés, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa qui tire son charme de sa forme et de sa façade colorée. Son traitement de façade en deux couleurs et ses modénatures, plus particulièrement sa lucarne, lui confèrent un caractère unique, que l'on retrouve peu sur l'ensemble de la Commune. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux). On portera une attention particulière aux ferronneries (marquise, portail, garde-corps ...) et aux piliers de clôture à préserver.

VL204: 24 Avenue Louise

N° de parcelle : 0M / 0037



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec maçonnerie en pierre et briques, toiture « à la Mansart » en ardoises avec lucarne-fronton semi-circulaire à ailerons et à toit bombé et épis de faîtage. Chaînages d'angle et modénatures de façade en pierre, bandeau en pierre, frontons des baies droits en pierre, élégant portail de style Art Nouveau et clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa qui tire son charme de sa forme et de sa façade colorée par son parement en briques ainsi que de ses éléments de modénatures additionnés à sa toiture « à la Mansart ». Son traitement de façade plus particulièrement le jeu de couleur entre les briques rouges et les modénatures en pierre lui confèrent un caractère unique que l'on retrouve peu sur l'ensemble de la Commune et plutôt dans le secteur 2. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de porter une attention particulière à la préservation de ses ferronneries et de sa marquise.

VL205 : 26 Avenue Louise

N° de parcelle : 0M / 0027 Datation : 1895



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise qui s'élève à R+ 1 +comble La façade principale est organisée selon trois trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Il s'agit d'une construction tricolore, avec un gros en brique rouge, une modénature au plâtre blanche, et un brisis en ardoise bleu. Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

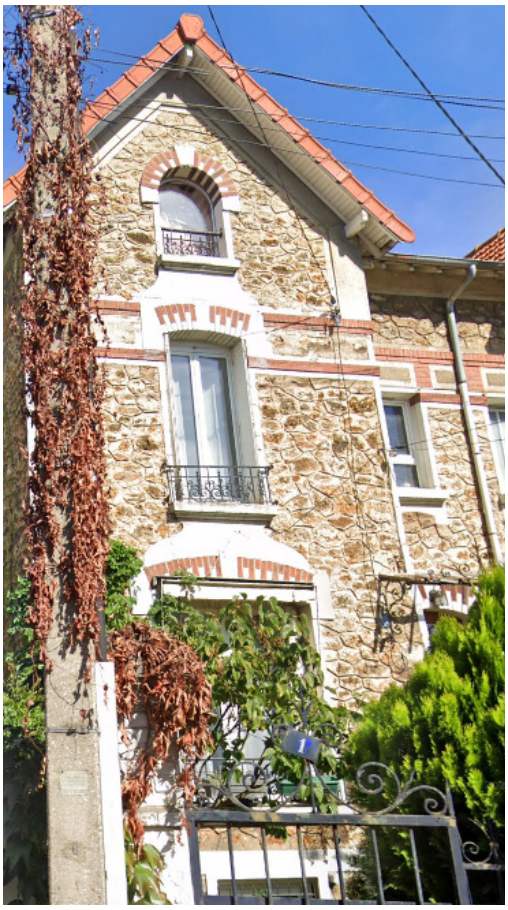
Le gros est en maçonnerie traditionnelle, la façade principale est construite en briques alors que les trois autres sont exécutées en moellons de gypse. La toiture à la mansart présente un brisis en ardoise et un terrasson en zinc. La modénature est composée d'une corniche, d'un bandeau, de chaines d'angles à bosselage et d'encadrement de baie harpés. On notera la marquise sur consoles et les garde corps entre tableaux, en fer forgés.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL206 : 1 Avenue Lucie

N° de parcelle : AR / 0043



Caractéristiques remarquables

Maison jumelée avec le N°3, donnant un ensemble pratiquement symétrique, avec toiture à plusieurs pans en tuiles mécaniques, linteaux des baies semi-circulaires ou circulaires en briques deux tons et ciment ou similaire, bandeau en briques également, encorbellement des fenêtres, marquise unique (ou marquises accolées) en verre et fer forgé, garde-corps, portail et clôture en fer forgé. Muret d'enceinte en meulière et briques recouvert de tuiles avec piliers en briques surmonté d'un chapeau sculpté.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels

VL207 : 3 Avenue Lucie

N° de parcelle : AR / 0044



Caractéristiques remarquables

Maison jumelée avec le N°1, donnant un ensemble pratiquement symétrique, avec toiture à plusieurs pans en tuiles mécaniques, linteaux des baies semi-circulaires ou circulaires en briques deux tons et ciment ou similaire, bandeau en briques également, encorbellement des fenêtres, marquise unique (ou marquises accolées) en verre et fer forgé, garde-corps, portail et clôture en fer forgé. Muret d'enceinte en meulière et briques recouvert de tuiles avec piliers en briques surmonté d'un chapeau sculpté.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL208 : 12 Avenue Lucie

N° de parcelle : AQ / 0098 Datation : 1920



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation à R+Comble , lequel s'inspire d'un style néo régionalisme.

Caractéristiques architecturales remarquables

L'exécution des pans de bois et du style d'ensemble sont un exemple et de belle facture. Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On notera à un exercice à la manière d'un oculus, au moyen d'un jeu de briques polychrome.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, avec une belle exécution en harmonie, entre les enduits et les moellons de meulière. La toiture, en La toiture, en ardoise, est à deux fois pentes..

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL209 : 27 Avenue Lucie

N° de parcelle : AR / 0075



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en meulière, ciment et briques, toiture en croupe recouverte de tuiles, aisseliers et boiseries apparentes. Très grand auvent en tuiles en entrée, escalier et balcon en ciment. Muret de clôture en meulière et ciment, identique et aligné avec les murets des 4 pavillons suivants. Clôture et portail en fer forgé moderne.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 5 pavillons (27 à 35) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement parallèle des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un esprit plutôt « traditionnel » à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL210 : 29 Avenue Lucie

N° de parcelle : AR / 0076



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en meulière, ciment et briques, toiture à croupe recouverte de tuiles, aisseliers, et boiseries apparentes. très grand auvent en tuiles en entrée, escalier et balcon en ciment. Muret de clôture en meulière et ciment, identique et aligné avec les murets des pavillons voisins. Clôture et portail en fer forgé moderne.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 5 pavillons (27 à 35) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement parallèle des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un esprit plutôt « traditionnel » à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL211 : 31 Avenue Lucie

N° de parcelle : AR / 0077



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en pierre, ciment et briques, toiture à croupe recouverte de tuiles, aisseliers et boiseries apparentes avec moulures. Très bel oriel en briques circulaire surmonté d'un petit balcon. Auvent en tuiles en entrée, escalier et balcon en ciment. Muret de clôture en meulière et ciment, identique et aligné avec les murets des pavillons voisins. Clôture et portail en fer forgé moderne.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 5 pavillons (27 à 35) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement parallèle des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un esprit plutôt « traditionnel » à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL212 : 33 Avenue Lucie

N° de parcelle : AR / 0078



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en pierre, ciment et briques, toiture en croupe recouverte de tuiles, aisseliers et boiseries apparentes. Très grand auvent en tuiles en entrée, escalier, balcon en ciment et linteau des baies droits en ciment. Muret de clôture en meulière et ciment, identique et aligné avec les murets des pavillons voisins. Clôture et portail en fer forgé moderne.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 5 pavillons (27 à 35) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement parallèle des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés confèrent à l'ensemble un esprit plutôt « traditionnel » à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL213 : 35 Avenue Lucie

N° de parcelle : AR / 0078



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en pierre, ciment et briques, toiture en croupe recouverte de tuiles, aisseliers et boiseries apparentes. Très grand auvent en tuiles en entrée, escalier, balcon en ciment et linteau des baies droits en ciment. Muret de clôture en meulière et ciment, identique et aligné avec les murets des pavillons voisins. Clôture et portail en fer forgé moderne.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de 5 pavillons (27 à 35) crée une séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude entre les constructions, l'alignement des clôtures et l'agencement parallèle des habitations les unes par rapport aux autres. les modénatures et les matériaux utilisés condèrent à l'ensemble un esprit plutôt « traditionnel » à mettre en valeur. Il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL214 : 9 Avenue Marcel

N° de parcelle : AS / 0178



Caractéristiques remarquables

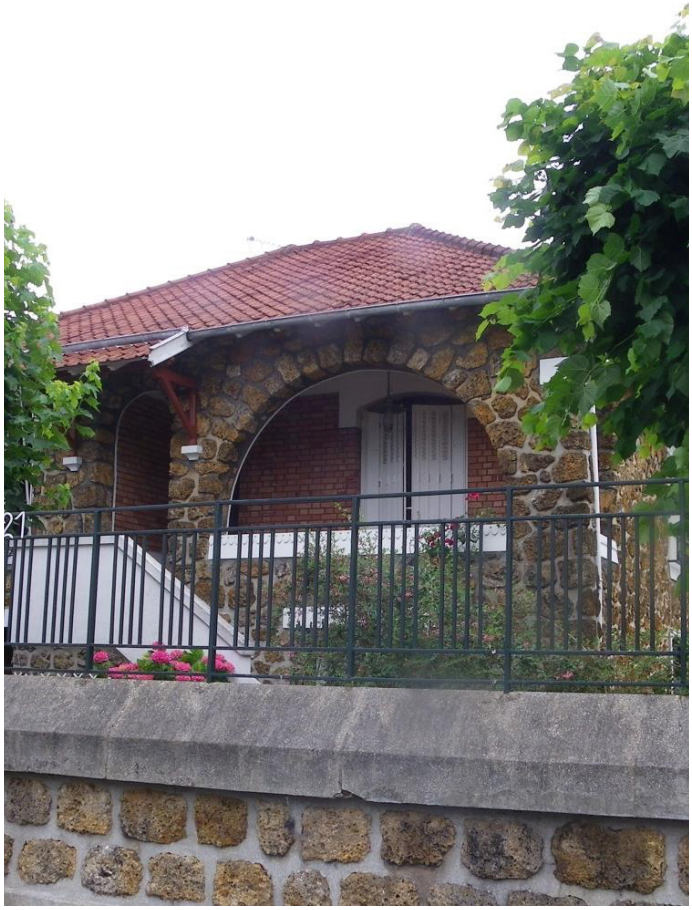
Pavillon meulière dans un joli jardin arboré, avec toiture débordante à plusieurs pans en tuiles mécaniques, hublots, bandeaux en briques et avec motifs céramique, linteaux des baies semi-circulaires en briques vernissées et céramiques, marquise à l'ancienne en verre et fer forgé, garde-corps, portail et clôture en fer forgé, avec muret en meulière.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de ses modénatures colorées et biens conservées et notamment de ses céramiques et ferronneries. De fait, il est recommandé de préserver le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction.

VL215 : 19 Avenue Marcel

N° de parcelle : AS / 0024



Caractéristiques remarquables

Pavillon en meulière et ciment avec parement en briques, toiture à 4 pentes en tuiles et auvent en tuiles. Frontons des baies semi-circulaires en ciment, entrée avec balcon et grande ouverture circulaire. Jardin arboré, muret d'enceinte en meulière et ciment, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Son entrée en voute et son jardin arboré lui confèrent un caractère unique. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. Un traitement régulier de la végétation est conseillé pour conserver tout le charme de la propriété.

VL216 : 5 avenue Marie

N° de parcelle : 0M / 0010



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière avec toit « à la Mansart », plusieurs lucarnes dont certaines à ailerons, modénatures, chaînages d'angle, frontons des baies semi-circulaires en arcs surbaissés et décors de cheminées, le tout en briques. Encorbellement des fenêtres, bandeaux et frises colorées, garde-corps, portail, clôture et marquise en fer forgé style Art-Nouveau, muret en meulière.

Enjeux et potentialités

Villa dont l'architecture et les matériaux sont de qualité. Elle est représentative des constructions du secteur 6 tant par son volume et ses formes que ses matériaux traditionnels. Ses nombreuses modénatures, notamment sa marquise et ses ferronneries en font le charme. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment.

VL217 : 8 Avenue Marie

N° de parcelle : 0M / 0007 Datation : 1913



Caractéristiques remarquables

Bâti collectif avec toit débordant couvert d'ardoises et multiples lucarnes en charpente avec avant-toit. Sur la façade jeux de briques, de meulière et de métope. Oriels décorés avec balconnets et garde-corps en fer forgé. Sur les hauteurs de la façade, balcons avec balustres en pierre. Baies cintrées couronnées de frontons tout particulièrement au rez-de-chaussée avec briques polychromes et clé de voute. Porte de style Art nouveau avec imposte vitré enjolivées de volutes végétales en fer forgé et couronnée par un fronton semi-circulaire avec moulures.

Architecte : LM. Belloque

Enjeux et potentialités

Immeuble dont la façade unique sur Villemomble s'inspire pour une part de l'art nouveau et fait son charme. Travail de façade d'une qualité rare qu'il serait important de préserver. On portera une attention particulière au ferronnerie, à l'oriel et autres éléments en briques et pierre pour leur conservation. La porte d'entrée, assez unique également devrait être conservée. Un ravalement respectueux des modénatures de façade pourrait être envisagé afin de mettre en lumière l'ensemble de ces éléments. On préservera la plaque d'architecte.

VL218 : 18 Avenue Marie

N° de parcelle : 0M / 0057



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec maçonnerie meulière et toiture débordante à deux versants en tuiles mécaniques. Encorbellement des fenêtres et frontons des baies droits en pierre, moulures et chaînage d'angle en pierre également, élégant balconnet et garde-corps en fer forgé style Art-Nouveau. Muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé, marquise.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont de grande qualité et qui s'insère parfaitement dans l'esprit de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux. On retrouve ce type d'architecture également dans l'avenue Franklin, dans le secteur 3. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère général du bâtiment et de la rue.

VL219 : 20 Avenue Marie

N° de parcelle : 0M / 0059 Datation : 1890



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise à R+ 1 + comble dont la façade principale s'organise selon trois trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On observe les consoles d'origines, sur la périmétrie, pour soutenir la queue de vache. L'ensemble du traitement a été revisité.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle est enduite avec un mortier bâtard au droit duquel on observe un jeu, tant sur le bicolore que sur le relief La toiture est à quatre pentes, avec une couverture en tuiles mécaniques. On notera une lucarne à l'aplomb de la trame centrale, laquelle marque l'entrée. La modénature est composée d'une corniche avec consoles, de chaines d'angles avec bosselage et encadrement de baie.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL220 : 28 Avenue Marie

N° de parcelle : 0M / 0112 Datation : 1890



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise à la Mansart, à R+ 1 + comble dont la façade principale s'organise selon deux trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

La modénature anime avec élégance la façade. On notera des encadrements de baie, légèrement cintrés, avec un jeu de briques. Plus particulièrement, les lucarnes sur le brisis présentent un fronton décoré.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle. La toiture à la mansart présente un brisis en ardoise et un terrasson en zinc. On note deux lucarnes avec fronton, traité en zinc. La modénature est composée d'une corniche, de chaînes d'angles et d'encadrement de baie avec arc cintré, en brique.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL221 : 30 Avenue Marie

N° de parcelle : 0M / 0083 Datation : 1890



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise à la Mansart, à R+ 1 + comble dont la façade principale s'organise selon trois trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

La modénature anime la façade principale, malgré la disparition des deux chaînes d'angles lors de la réalisation de l'enduit avec une texture gris grain Tyrolienne, écrasée. Les deux yeux de boeuf et la lucarne médiane sont de factures d'origine. On notera un traitement soigné au droit des moulures en zinc.

Matériaux particuliers

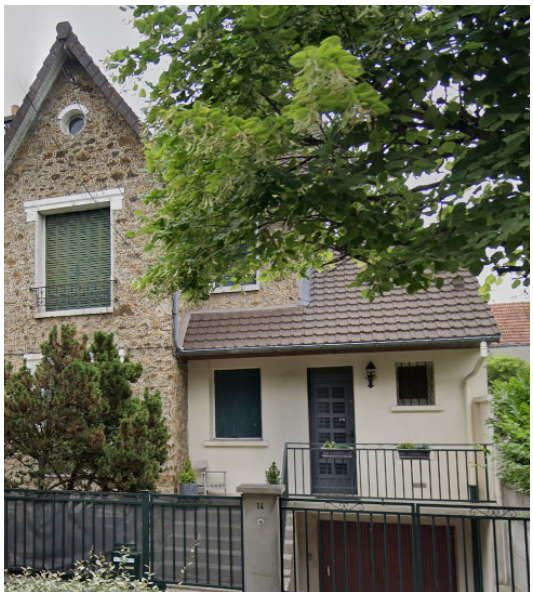
Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle est enduite en mortier façon tyrolienne gros grain La toiture est à quatre pentes, en tuile de facture contemporaine. La modénature est composée d'une corniche, des chapiteaux des anciennes chaines d'angles, des encadrements de baies harpés. On notera la marquise sur consoles et les garde corps en applique, en fer forgés.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL222 : 14 Avenue Masséna

N° de parcelle : 0F / 0056



Caractéristiques remarquables

Villa rénovée jumelée au N°16, avec toit à plusieurs pans débordants, recouvert de tuiles. Maçonnerie en meulière. Encorbellement des baies et oculus en plâtre. Linteaux des baies droits en ciment. Garde-corps en fer forgé

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par un traitement de façade et des matériaux pratiquement identiques. Seules les modénatures de façade diffèrent dans leur coloris. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL223 : 16 Avenue Masséna

N° de parcelle : 0F / 0055 Datation : 1930



Caractéristiques remarquables

Villa rénovée jumelée au N°14, avec toit à plusieurs pans débordants, recouvert de tuiles. Maçonnerie en meulière. Encorbellement des baies en briques vernissées. Linteaux des baies droits en briques polychromes. Garde-corps en fer forgé.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par un traitement de façade et des matériaux pratiquement identiques. Seules les modénatures de façade diffèrent dans leur coloris. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL224 : 5 Avenue Maurice

N° de parcelle : 0M / 0062



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière avec toiture à croupe et à plusieurs pans en tuiles, aisseliers et épis de faîtage. Bandeau et frontons des baies semi-circulaires ou droits en briques polychromes et en pierre. Chaînage d'angle en briques, garde-corps, marquise en verre et fer, clôture et portail en fer forgé. Piliers en briques surmontés de chapeaux sculptés et muret de clôture en meulière.

Architecte : H.Guimoneau, Le Raincy

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque conservée. Elle s'intègre dans l'esprit de l'avenue, tant dans sa forme que par son volume et ses autres caractéristiques. Elle est par ailleurs également représentative du secteur 7 où l'on retrouve des pavillons remarquables possédant des caractéristiques très similaires et du même architecte. En conséquence, il est préconisé de conserver le traitement et les formes de façade (modénatures, matériaux et coloris) et de privilégier des matériaux naturels. On préservera la plaque d'architecte, les ferronneries et les piliers de clôture.

VL225 : 14 avenue Maurice

N° de parcelle : 0M / 0088 Datation : 1895



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise à la mansart R+ 1 + comble dont la façade principale s'organise selon 3 trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On observe une hiérarchie de la modénature pour les chaines d'angles, entre le Rdc et l'étage, une élégante lucarne qui marque l'axe médian et des épis de faitage en zinc.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est exécuté en maçonnerie traditionnelle, laquelle est recouverte d'un enduit taloché de couleur blanche. La toiture est quatre pentes, couverte en ardoise. La modénature est composée d'une corniche, d'un bandeau de chaines d'angles et d'encadrement de baies avec corniche. La lucarne, à la fois élégante par le soin du détail et élancée, marque la trame centrale de l'entrée.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL226 : 17 avenue Maurice

N° de parcelle : 0M / 0036 Datation : 1895



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise à la mansart R+ 1 + comble dont la façade principale s'organise selon 3 trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On remarquera le traitement de la modénature en brique et, tout particulièrement, au droit des bandeaux avec un jeu de brique selon forme géométrique en losange. Les lucarnes, les épis de de faitage, et la grille en forgée sont de belles factures.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle est recouvert d'un enduit au mortier bâtard. La toiture à la mansart, présente un brisis en ardoise et un terrasson en tuiles mécaniques. La modénature est composée d'une corniche, de bandeaux, de chaines d'angles et de jeu de brique selon losange et liserés. Les linteaux sont en arc cintré, en brique.

Commentaire et prescriptions

L'entrée est de facture contemporaine, ainsi que l'auvent. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL227 : 23 avenue Maurice

N° de parcelle : 0M / 0033 - BZ /182 (Gagny) Datation : 1895



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise R+ 1 + comble dont la façade principale s'organise selon 3 trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On notera une modénature avec un traitement fin et soigné.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle est recouvert d'un enduit au mortier de chaux. La toiture est à quatre pentes, couverte avec des tuiles mécaniques. Une lucarne est inscrite sur la trame centrale, laquelle marque l'entrée. La modénature est composée d'une corniche, d'un bandeau, de chaines d'angle à bosselage et d'encadrements de baie. On observera une marquise et le portail en fer forgé de style art nouveau.

Commentaire et prescriptions

L'entrée est de facture contemporaine, ainsi que l'auvent. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL228 : 14 rue de la Montagne Savart

N° de parcelle : 0P / 0097



Caractéristiques remarquables

Habitation initialement en T puis ajout d'une aile avec donc une première partie en meulière et une seconde en pierre. Toiture à plusieurs versants en tuiles, bandeaux, chaînage d'angle et frontons des baies droits en pierre et/ou briques colorées et cabochons en céramique. Marquise, muret d'enceinte en meulière, garde-corps, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Pavillon dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec des ouvrages de ferronnerie, des modénatures colorées et des cabochons de céramique. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue. On portera une attention particulière aux ouvrages de ferronnerie et aux céramiques

VL229 : 18 rue de la Montagne Savart

N° de parcelle : 0P / 0142 Datation : fin 19ème



Caractéristiques remarquables

Hôtel particulier Classique, avec maçonnerie en pierre de meulière, toit « à la Mansart » recouvert d'ardoises avec fenêtres et lucarnes à frontons triangulaires ou semi-circulaires, cheminée en briques et épis de faîtage en ferronnerie. Frontons des baies en pierre semi-circulaire et bandeaux en céramiques aux motifs colorés à chaque étage. Auvent, muret de clôture en meulière, garde-corps et grille en fer forgé. Demeure entourée d'un jardin arboré.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité, et qui se démarque des constructions avoisinantes par son volume, et ses décors particulièrement riches. Cette imposante bâtisse au coeur d'un grand jardin apporte une certaine richesse au secteur et à l'environnement direct de la rue. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue et du secteur.

VL230 : 47 rue de la Montagne Savart

N° de parcelle : 0L / 0150



Caractéristiques remarquables

Maisons jumelées avec le numéro 49 en meulière, toiture à quatre pentes en tuiles. Bandeaux et frontons des baies semi-circulaires en briques et/ou pierre, cabochons céramique. Auvent en tuiles, garde-corps, clôture et portillon en fer forgé et piliers paré de briques avec chapeau sculpté.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. Les matériaux et l'architecture sont en général de qualité. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL231 : 49 rue de la Montagne Savart

N° de parcelle : 0L / 0041



Caractéristiques remarquables

Maisons jumelées avec le numéro 47 en meulière, toiture à quatre pentes en tuiles. Bandeaux et frontons des baies semi-circulaires en briques et/ou pierre, cabochons céramique. Auvent en tuiles, garde-corps, clôture et portillon en fer forgé et piliers paré de briques avec chapeau sculpté.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. Les matériaux et l'architecture sont en général de qualité. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL232 : 8 rue de Neuilly

N° de parcelle : AK / 0287 Datation : début 20ème



Caractéristiques remarquables

Ancien café la civette du Bel Air à la forme semi hexagonale en angle de la rue de Neuilly et de l'avenue Marceau avec façade en meulière et briques, chaînage d'angle, bandeaux, linteaux et frontons en arc de cercle en briques également. Toiture en tuiles mécaniques et garde-corps en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Bâtiment dont les caractéristiques architectu--rales et plus particulièrement la forme sont de moins en moins présentes sur l'ensemble de la Commune. Construction représentative des commerces d'angle de rue du début 19e siècle. On portera une attention particulière à la préservation des formes de la toiture, du bâtiment et à la préservation des matériaux et modénatures (tuiles, briques et meulière).

VL233 : 23 rue de Neuilly

N° de parcelle : AK / 0198 Datation : 1920



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps de bâtiment, à l'origine, qui s'élevait à Rdc, selon une emprise en L.

Caractéristiques architecturales remarquables

On notera la qualité de la modénature au droit des encadrements de baie d'une part et la recherche d'unité lors du projet de surélévation.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre, pour le bâtiment d'origine, est réalisé en moellons de meulière. La modénature prend le parti sur un jeu de briques, au droit du bandeau, et sur les linteau légèrement cintré et en anse de panier avec des briques polychrome.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL234 : 68 rue de Neuilly

N° de parcelle : AL / 0109 Datation : 1930



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 sur sous sol semi enterré, avec un emprise en L.

Caractéristiques architecturales remarquables

On notera le traitement de la modénature des linteaux et arc en demi centre, au moyen de briques bicolores, alternées.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est exécuté en moellons de meulière. La toiture selon deux fois deux pentes, et croupe, est réalisée en tuiles (de facture contemporaine).

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL235 : 9 rue de l'Orangerie

N° de parcelle : 0T / 0177 Datation : 1910



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit débordant à plusieurs pans avec demi-croupe recouvert de tuiles et épis de faîtage en terre cuite. Maçonnerie en pierre de meulière, avec frontons semi-circulaires en briques en couronnement baies. Bandeau en briques et garde-corps en fer forgé du style Art-nouveau. Marquise en fer forgé et oriel recouvert d'un large auvent recouvert de tuiles et paré de briques polychromes. Grille en fer forgé et muret d'enceinte en pierre de meulière.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur qui s'est construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment.

VL236 : 12 rue de l'Orangerie

N° de parcelle : 0T / 0074 Datation : 1905



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise à toit débordant à plusieurs pans avec demi-croupe recouvert de tuiles et épis de faîtage terre cuite. Maçonnerie en pierre de meulière, linteau semi-circulaire en briques vernissées polychromes en couronnement baies. Bandeaux et chaînages d'angle en briques et bossage. Garde-corps en fer forgé du style Art-nouveau et ferronnerie d'art en façade. Marquise en fer forgé du style Art-nouveau, grille en fer forgé, muret de clôture en pierre de meulière. Plaque inscrite « Les Roses » en céramique. Terrasse à l'arrière rénovée.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur qui s'est construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et notamment à la plaque de la résidence.

VL237 : 13 rue de l'Orangerie

N° de parcelle : 0T / 0239 Datation : 1905



Caractéristiques remarquables

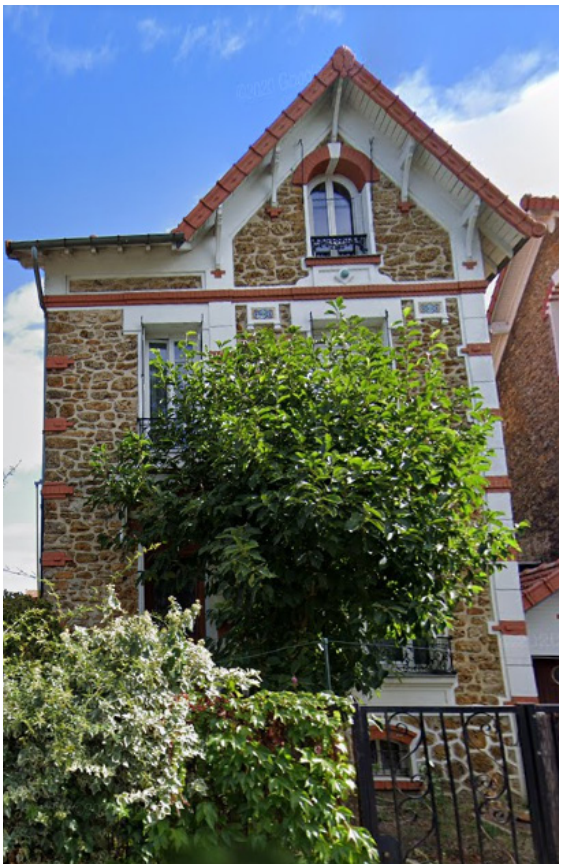
Villa bourgeoise à toit débordant à plusieurs pans avec demi-croupe recouvert de tuiles et épis de faîtage en terre cuite. Maçonnerie en pierre de meulière avec frontons semi-circulaires en briques vernissées polychromes en couronnement des baies. Aile recouverte de tuiles surmontée d'une lucarne rampante. Garde-corps en fer forgé du style Art-nouveau. Entrée surmontée d'une terrasse ornée de balustres en pierre soutenue par des piliers parés de briques vernissées. Grille en fer forgé et muret d'enceinte en pierre de meulière.

Enjeux et potentialités

Villa qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur qui s'est construit sous forme de lotissement, toutefois elle se distingue par l'absence de couleur de ses modénatures et son grand balcon en pierre qui lui donne un caractère imposant. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment.

VL238 : 14 rue de l'Orangerie

N° de parcelle : 0T / 0073 Datation : 1905



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeois à toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre de meulière et frontons droits ou circulaires en briques vernissées polychromes en couronnement des baies. Métope en céramiques sur la façade. Appuis des fenêtres en pierre avec décoration en bossage et chaînage d'angle en bossage plâtre et briques. Garde-corps en fer forgé du style Art-nouveau. Auvent sur entrée recouvert tuiles, grille en fer forgé et muret en pierre de meulière.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur qui s'est construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et ferronneries.

VL239 : 17 rue de l'Orangerie

N° de parcelle : 0T / 0185 Datation : 1905



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise à toit débordant à plusieurs pans avec demi-croupe recouvert de tuiles et épis de faîtage en terre cuite. Maçonnerie en pierre de meulière, frontons semi-circulaires en briques vernissées polychromes en couronnement des baies. Métope et frise en céramiques en façade. Appuis fenêtres en pierre avec décorations en bossage. Garde-corps en fer forgé du style Art-nouveau et marquise de style Art-nouveau également.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur qui s'est construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et notamment à la plaque de la résidence.

VL240 : 22 rue de l'Orangerie

N° de parcelle : 0T / 0112 Datation : 1905 Architecte : Carteron, Villemomble

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit débordant à plusieurs pans avec demi-croupe recouvert de tuiles, épis de faîtage terre cuite, Chien-assis recouvert de tuiles avec rives décorées et maçonnerie en pierre de meulière. Frontons semi-circulaires en briques vernissées polychromes en couronnement des baies bandeau en briques vernissées et trumeaux métal peint. Appuis fenêtres pierre et garde-corps en fer forgé. Marquise du style Art-nouveau au-dessus de l'entrée, métopes en céramiques en façade, grille en fer forgé et muret en pierre de meulière.

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur qui s'est construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et notamment à la plaque d'architecte.



VL241 : 24 rue de l'Orangerie

N° de parcelle : 0T / 0113 Datation : 1905 Architecte : Carteron, Villemomble

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise en pierre de meulière avec toit débordant à plusieurs pans, demi-croupe recouvert de tuiles, épis de faîtage en terre cuite, et lucarne rampante recouverte de tuiles avec rives décorées. Frontons semi-circulaires en briques en vernissées polychromes en couronnement des baies. Bandeaux de briques vernissées. Trumeaux en métal peint, appuis des fenêtres en pierre et garde-corps en fer forgé. Marquise du style Art-Nouveau au-dessus de l'entrée, métopes en céramiques en façade, grille d'enceinte en fer forgé et muret en pierre de meulière.

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et notamment à la plaque d'architecte.



VL242 : 23 Avenue d'Osseville

N° de parcelle : AP / 0014 Datation : fin XIX - début XXe



Caractéristiques remarquables

Maison de villégiature en meulière sur joli jardin arboré avec toit à débordement en tuiles mécaniques. Frise et cabochon en briques, ciment et céramique. Linteaux de baies en ciment et briques 2 tons vernissées en arcs surbaissés. Garde-corps aux fenêtres en fer forgé. Grille d'enceinte et portail en fer forgé

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec des ouvrages de ferronnerie, des modénatures colorées et des cabochons de céramique. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue. On portera une attention particulière aux céramiques.

VL243 : 22 Avenue Outrebon / rue Pasteur

N° de parcelle : 0J / 0043



Caractéristiques remarquables

Immeuble de 3 et 2 étages sur rez-de-chaussée, avec façade parée de meulière, toiture à plusieurs versants en tuiles. Encorbellement des fenêtres en bossage et frontons des baies droits ou semi-circulaires en pierre ou briques polychromes. Très belles ferronnerie aux garde-corps et notamment aux balcon de la partie gauche du bâtiment, avec enfin une élégante porte d'entrée en verre et fer forgé aux motifs organiques.

Enjeux et potentialités

Immeuble tirant son charme de ses éléments de modénatures en façade et plus particulièrement de ses deux façades différenciées lui conférant caractère unique par une l'image de deux bâtiments distincts. Il est recommandé de préserver et mettre en valeur le traitement de façade (modénatures et matériaux). Une attention sera portée aux ouvrages de ferronnerie et à la conservation d'une typologie de volet adaptée à l'esprit du bien. La préservation de la porte ou d'une typologie similaire est également à envisager.

VL244 : 23 Avenue Outrebon

N° de parcelle : 0J / 0022 Datation : 1892

Architecte : R. Delaporte



Caractéristiques remarquables

Immeuble de 3 étage sur rez-de-chaussée, avec maçonnerie en pierre ou ciment, et façade parée de meulière, toiture à 2 versants en tuiles et chien assis. Chaînage d'angle et frontons des baies droits en pierre, ferronnerie aux garde-corps et porte d'entrée en bois, verre et fer forgé.

Enjeux et potentialités

Immeuble tirant son charme de ses éléments de modénatures en façade lui conférant un caractère unique. Il est recommandé de préserver et mettre en valeur le traitement de façade (modénatures et matériaux). Une attention sera portée aux ouvrages de ferronnerie et à la conservation d'une typologie de volet adaptée à l'esprit du bien. La préservation de la porte ou d'une typologie similaire est également à envisager.

VL245 : 33 Avenue Outrebon / avenue Pasteur

N° de parcelle : 0J / 0083



Caractéristiques remarquables

Immeuble remarquable de 4 étages sur rez-de-chaussée, avec parement de façade en briques, toiture à plusieurs pans en tuiles. Nombreuses modénatures de façade en briques, chaînage d'angle en briques colorées et frontons des baies droits en pierre et briques. Les fenêtre sont soulignées par des garde-corps au ferronneries ouvragées assez unique.

Enjeux et potentialités

Immeuble tirant son charme de ses éléments de modénatures en façade lui conférant un caractère unique. Il est recommandé de préserver et mettre en valeur le traitement de façade (modénatures et matériaux). Une attention toute particulière sera portée aux ouvrages de ferronnerie pour leur préservation et à la conservation d'une typologie de volet adaptée à l'esprit du bien.

VL246 : 37bis Avenue Outrebon / avenue Pasteur

N° de parcelle : 0J / 0188



Caractéristiques remarquables

Au pied d'Immeuble de 4 étages sur rez-de-chaussée, avec une façade parée de meulière, ce porche est celui d'une ancienne graineterie présente sur la Commune. il présente une belle dimension et est surplombé d'un fronton où il est mentionné « GRAINS FOURRAGES ».

Enjeux et potentialités

Ce porche est évocateur de l'histoire de la Commune et de l'importance de l'agriculture à certaines époques révolues. Situé en face de la place du marché, il valorise l'immeuble dont il marque le rez de chaussée et représente un élément à protéger. Il est donc recommandé de le maintenir visible, entretenu et de d'en conserver le fronton et les modénatures.

VL247 : 39 Avenue Outrebon / rue Montel

N° de parcelle : 0J / 0178



Caractéristiques remarquables

Immeuble d'habitation collectif de quatre étages, avec commerces au rez-de-chaussée, toiture à la Mansart en ardoises, en moellon de pierre de meulière, fenêtres avec encadrement surbaissé délardé et chaînage d'angle en briques et cabochon. Garde-corps en fer forgé, plaque d'architecte ou constructeur. On note tout particulièrement l'encadrement de la porte d'entrée principale avec une fresque en céramiques sur le haut représentant notamment un blason paré de dorures.

Enjeux et potentialités

Immeuble tirant son charme de ses nombreux éléments de modénatures en façade lui conférant un caractère unique. Il est recommandé de préserver et mettre en valeur le traitement de façade (modénatures et matériaux). Une attention sera portée aux ouvrages de ferronnerie et plus particulièrement aux matériaux et décors positionnés en partie haute de la porte d'entrée (n°39)... On préservera la plaque d'architecte.

VL248 : 4 rue Pasteur

N° de parcelle : 0J / 0007



Caractéristiques remarquables

Maison jumelée avec le numéro 6 avec maçonnerie en pierre et meulière, toiture débordante à deux versants en tuiles, et lucarnes jacobine (dite à deux pans). Chaînages d'angle en pierre, modénatures, frontons et linteaux des baies droits ou semi-circulaire en pierre et céramiques. Elégante marquise de style Art Nouveau, garde-corps, clôture et portail en fer forgé et muret d'enceinte en meulière.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. Les matériaux et l'architecture sont en général de qualité. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL249 : 5 rue Pasteur

N° de parcelle : 0J / 0088



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en meulière, toiture à deux versants en tuiles. Linteaux des baies droits en briques vernissées et modénatures de façades en briques vernissées, garde-corps en fer forgé de couleur, volets métalliques assortis. Marquise, muret de clôture et piliers de clôture en meulière avec fût en chapeau sculpté, clôture en fer forgé et porte d'entrée en verre et fer forgé.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de deux pavillons (N°5 et 7) crée une micro-séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude dans les formes des deux constructions. Elles forment à elle deux une séquence unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris qui s'opposent à la manière d'un négatif placé à côté de la photographie originale. En conséquence il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL250 : 6 rue Pasteur

N° de parcelle : 0J / 0008



Caractéristiques remarquables

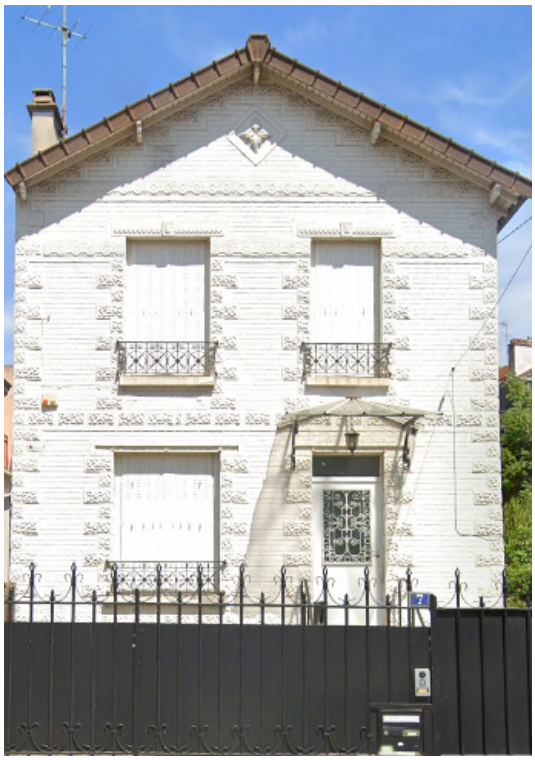
Maison jumelée avec le numéro 4 avec maçonnerie en pierre et meulière, toiture débordante à deux versants en tuiles, et lucarnes jacobine (dite à deux pans). Chaînages d'angle en pierre, modénatures, frontons et linteaux des baies droits ou semi-circulaire en pierre et céramiques. Elégante marquise de style Art Nouveau, garde-corps, clôture et portail en fer forgé et muret d'enceinte en meulière.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. Les matériaux et l'architecture sont en général de qualité. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL251 : 7 rue Pasteur

N° de parcelle : 0J / 0087



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en pierre et briques peintes et toiture deux versants en tuiles mécaniques. Chaînages d'angle en pierre, encorbellement des fenêtres avec linteaux des baies droits et modénatures de façades en céramique. Garde-corps en fer forgé, piliers en briques et pierre et clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Cet ensemble de deux pavillons (N°5 et 7) crée une micro- séquence paysagère particulière qui tire son charme de la similitude dans les formes des deux constructions. Elles forment à elle deux une séquence unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris qui s'opposent à la manière d'un négatif placé à côté de la photographie originale. En conséquence il sera important de tenter de conserver l'esprit de la séquence paysagère créée et d'y insérer de façon harmonieuse les constructions ou modifications à apporter. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'architecture originelle du bien et du groupement.

VL252 : 15 rue du Potager

N° de parcelle : 0S / 0018

Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en meulière, toiture à deux versants en tuiles. Linteaux des baies droits en briques vernissées et modénatures de façades en briques vernissées, garde-corps en fer forgé de couleur, volets métalliques assortis. Marquise, muret de clôture et piliers de clôture en meulière avec fût en chapeau sculpté, clôture en fer forgé et porte d'entrée en verre et fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa qui tire son charme de sa forme (toiture et bâti) et plus particulièrement de certains éléments tels que son oriel surmonté d'un balcon couvert et ses deux piliers soutenant une avancée de toiture. Son traitement de façade et plus particulièrement le jeu de couleur entre la façade en pierre pale et les bandeaux de couleur unie lui confèrent un caractère unique que l'on retrouve peu sur la commune. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de porter une attention particulière à la préservation des éléments cités (oriel, balcon, toiture et piliers).



VL253 : 16 rue du Potager

N° de parcelle : 0S / 0117

Caractéristiques remarquables

Pavillon en meulière avec toiture à deux versants en tuiles et lucarnes jacobines. Chaînages d'angle et bandeaux en briques, linteaux des baies semi-circulaires en briques et pierre, garde-corps, clôture et portail en fer forgé, muret de clôture en meulière.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Type d'architecture que l'on retrouve de moins en moins sur la commune et principalement dans le secteur 2. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. On préservera la plaque d'architecte.



VL254 : 19 rue du Potager

N° de parcelle : 0S / 0315

Caractéristiques remarquables

Villa avec maçonnerie en pierre et briques et toiture « à la Mansart » avec lucarnes rampantes. frontons des baies droits et moulures en pierre, garde-corps en fer forgé, élégante marquise de style Art-Nouveau et portail fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa qui tire son charme de sa forme et de sa façade colorée par son parement en briques ainsi que de ses éléments de ferronnerie additionnés à sa toiture « à la Mansart ». Son traitement de façade plus particulièrement le jeu de couleur entre les briques rouges et les modénatures en pierre lui confèrent un caractère unique que l'on retrouve peu sur l'ensemble de la commune et principalement dans le secteur 2. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux) et de porter une attention particulière à la préservation de ses ferronneries et de sa marquise.



VL255 : 2 rue Pottier

N° de parcelle: 0R/0096 Datation : début XXe

Caractéristiques remarquables

Immeuble remarquable de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec parement de façade en briques, toiture à plusieurs pans en tuiles et plusieurs grandes lucarnes. Modénatures de façade en briques, linteaux des baies semi-circulaire et droits en briques, garde-corps en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Immeuble tirant son charme de ses nombreuses modénatures de façade et de la forme générale de son bâti. Ses nombreux bandeaux et ses ferronneries sont des éléments que l'on retrouve peu sur les immeubles d'habitation de la commune. De fait, il est recommandé de préserver et mettre en valeur la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, et matériaux) et de conserver le caractère du bâtiment. On favorisera l'usage de matériaux traditionnel afin de conserver le caractère du bâtiment.



VL256 : 3 rue Pottier

N° de parcelle : 0R / 0063 Datation : 1925



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation, selon une emprise dérivée en L. Il s'élève à R+ 1 +comble.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignon. Lors d'une campagne de rénovation, une extension latérale a été adossée.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, moellons de meulière. La toiture est en tuiles mécaniques, selon deux pentes. La modénature est composée de chaines d'angles et encadrement de baie, façon harpés.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL257 : 5 rue Pottier

N° de parcelle : 0R / 0071 Datation : 1920



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation, selon 3 trames, qui s'élève à R+1+Comble.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. Une campagne de rénovation a entrainé la réalisation d'une extension adossée sur la façade latérale.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, laquelle présente un enduit coloré. La toiture est en tuiles mécaniques, selon deux pentes. La modénature est très simple.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL258 : 7 rue Pottier

N° de parcelle : 0R / 0072

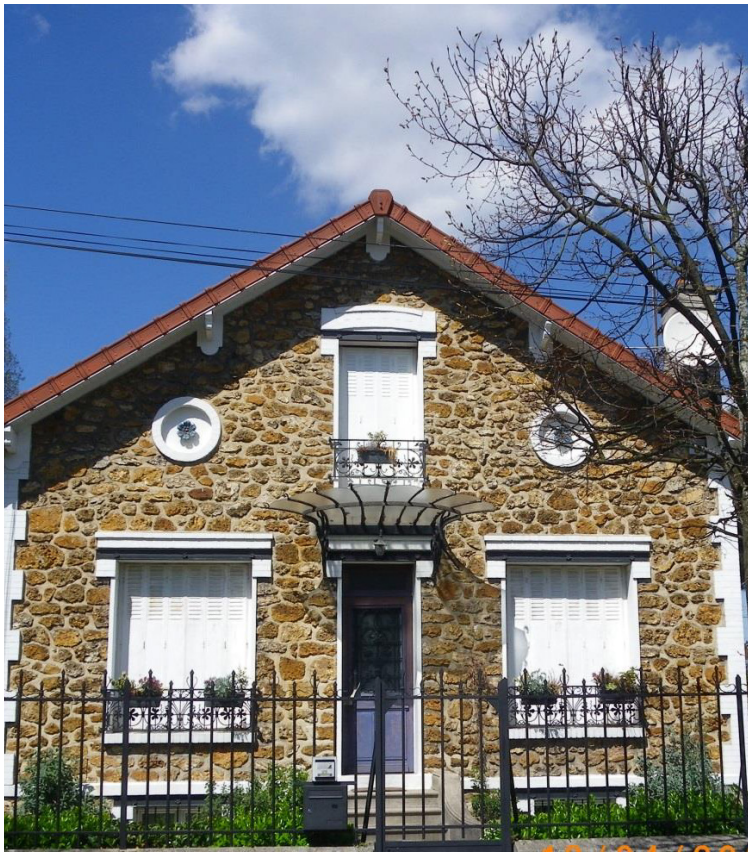
Datation : début XXe

Caractéristiques remarquables

Pavillon bâti sur sous-sol avec toiture en tuiles mécaniques, et revêtement en meulière. Chaînage d'angle en briques blanche, linteaux droits et circulaires, et encorbellement des fenêtres, garde-corps en fer forgé. Marquise en verre et fer forgé et décorations avec cabochons de céramique dans les 2 médaillons, muret de clôture en meulière et ferronnerie.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Type d'architecture que l'on retrouve de moins en moins sur la commune et principalement dans le secteur 2. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction.



VL259 : 10 rue Pottier

N° de parcelle : 0L / 0136

Datation : 1950



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 dont la façade principale s'organise selon deux trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

Villa néo régionaliste, laquelle est couverte d'une toiture débordante, avec demi croupe et aisseliers.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est construit en briques La toiture est en tuiles mécaniques selon deux pentes. Nous notons des oriels sur le gouttereau Sud, lesquels animent la façade.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL260 : 11ter rue Pottier

N° de parcelle : 0L/0095 Datation : début XXe



Caractéristiques remarquables

Villa de deux étages sur rez-de-chaussée, avec toiture débordante à croupe, frontons des baies circulaires, et oriel supportant un balcon.

Revêtement meulière, modénatures briques rouges et liseré en céramiques sur les fenêtres, garde-corps en fer forgé et clôture avec muret en meulière, piliers décoré de briques rouges et ferronnerie.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité, et qui s'insère parfaitement le caractère pavillonnaire de la rue par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue. Une attention particulière devrait également être portée à la clôture bien conservée et dont les matériaux traditionnels s'accordent avec la façade.

VL261 : 19 rue Pottier

N° de parcelle : 0L / 0063 Datation : 1910



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation, selon 3 trames, qui s'élève à R+1. La partie qui attire notre attention est le corps central.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, en moellons de meulière. La toiture est en tuiles, selon deux pentes et deux croupes. La modénature est composée d'une corniche avec un bandeau à la manière d'une architrave, d'un bandeau, de chaines d'angle et d'encadrements de baie. Nous noterons la faïence au dessus des linteaux à l'étage.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL262 : 21 rue Pottier

N° de parcelle : 0L / 0060



Caractéristiques remarquables

Maisons accolée au numéro 80 de l'avenue du général de Gaulle, en meulière bien conservée, avec toiture débordante à plusieurs pans en tuiles mécaniques, chaînages d'angle et modénatures en pierre, garde-corps en fer forgé et plusieurs hublots. Lucarne rampante et garage rompant la symétrie avec le N°80.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux pratiquement identique en tout point, à l'exception d'une lucarne sur le n°21. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL263 : 29 rue Pottier

N° de parcelle : 0L / 0036 Datation : 1925



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitation qui s'élève à R+ 1 selon une emprise en L.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignon.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en moellons de meulière La partie haute présente un enduit au mortier. La toiture est en tuiles mécaniques selon deux pentes, avec demi croupe. Nous notons un apport de briques vernissé pour souligné le linteau et les sommiers. A l'étage, le triptyque s'inspire d'un traitement d'une serlienne. La partie haute est un exercice à la manière de pans de bois.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL264 : 30 rue Pottier

N° de parcelle : 0L / 0059 Datation : 1930

Caractéristiques remarquables

Pavillon bâti sur rez-de-chaussée avec maçonnerie en meulière et, toiture à croupe à plusieurs pans recouverte de tuiles. Modénatures de façade en pierre, briques et en boiseries et garde-corps en bois. Auvent en tuiles, menuiseries en bois, muret de clôture en meulière, avec clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont de qualité, et qui s'insère parfaitement le caractère pavillonnaire de la rue par son volume, ses formes et ses matériaux traditionnels. Son oriel en meulière, son auvent en tuiles et ses modénatures en boiseries sont des éléments que l'on retrouve de moins en moins sur le secteur. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue. Une attention particulière devrait également être portée à la clôture bien conservée et dont les matériaux traditionnels s'accordent avec la façade.



VL265 : 11 rue Poussin

N° de parcelle : 0T / 0099 Datation : 1905 Architecte : Carteron-Villemomblee

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise à toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre de meulière, frontons semi-circulaires en briques vernissées polychromes en couronnement des baies. Bandeau, et frise en briques en façade. Appuis fenêtres en pierre avec décorations en bossage. Garde-corps en fer forgé du style Art-nouveau. Piliers en briques avec chapeau sculptés et muret d'enceinte en meulière.

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et notamment à la plaque d'architecte.



VL266 : 13 rue Poussin

N° de parcelle : 0T / 0100 Datation : 1905



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise à toit débordant à plusieurs pans avec demi-croupe recouvert de tuiles et épis de faîtage en terre cuite. Maçonnerie en pierre de meulière, frontons semi-circulaires en briques vernissées polychromes en couronnement des baies. Bandeau, métope et frise encadré de briques en façade. Appuis fenêtres en pierre avec décorations en bossage. Garde-corps en fer forgé du style Art-nouveau. Piliers en briques et chapeau sculpté.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur qui s'est construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques, ferronneries et aux piliers de clôture en harmonie avec les modénatures de façade.

VL267 : 15 rue Poussin

N° de parcelle : 0T / 0101 Datation : 1932



Caractéristiques remarquables

Maison accolée au N°17 avec toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Bandeaux en briques, linteaux semi-circulaire en briques vernissées polychromes formant un couronnement des baies. Appuis des fenêtres en pierre ornés de garde-corps en fer forgé en applique et marquise en verre et fer forgé. Chaînages d'angle en briques vernissées, porte avec imposte vitré et fer forgé et escalier droit. Grille d'enceinte en fer forgé, muret en meulière et piliers en briques peintes.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL268 : 17 rue Poussin

N° de parcelle : 0T / 0102 Datation : 1932



Caractéristiques remarquables

Maison accolée au N°15 avec toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles. Bandeaux en briques, linteaux semi-circulaire en briques vernissées polychromes formant un couronnement des baies. Appuis des fenêtres en pierre ornés de garde-corps en fer forgé en applique et marquise en verre et fer forgé. Chaînages d'angle en briques vernissées, porte avec imposte vitré et fer forgé et escalier droit. Grille d'enceinte en fer forgé, muret en meulière et piliers en briques peinte.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL269 : 18 rue Poussin

N° de parcelle : 0T / 0195 Datation : 1932 Architecte : Gaudineau - Villemomblee



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit « à la Mansart » recouvert d'ardoises. Habillage de plomb et de zinc sur le brisis et lucarnes mansardées. Lucarne centrale rentrée à baie cintrée décorée de briques polychromes et recouverte d'un fronton triangulaire. Maçonnerie meulière. Modillons terre cuite et grés. Façade d'inspiration antique avec décoration façade briques vernissées polychromes sur bandeaux. Frises et panneaux en céramiques de Sarreguemines. frontons semi-circulaires baies en briques. Escalier droit d'apparat donnant sur Entrée et porte Art-nouveau avec imposte vitrée et fer forgé. garde-corps en fer forgé en applique. Marquise. Grille en fer forgé et piliers avec chapeaux sculptés.

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Elle se démarque toutefois des autres constructions par ses modénatures dont le style peut être qualifié de « monumental ». Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant. On portera une attention particulière aux céramiques, au fronton surbaissé sur la lucarne principale et également à la plaque d'architecte. La préservation du portail et de ses piliers à l'identique est fortement préconisée. On préservera également la plaque d'architecte.

VL270 : 22 rue Poussin

N° de parcelle : 0T / 0128 Datation : 1910 Architecte : Carteron - Villemomblee

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles et épis de faîtage terre cuite Maçonnerie en pierre de meulière et frontons des baies semi-circulaires. Baie cintrée en façade haute. Garde-corps en applique de fer forgé, appuis des fenêtres en briques vernissées. Marquise au-dessus perron avec porte du style Art-nouveau. Grille en fer forgé et muret d'enceinte en meulière.

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière à la plaque d'architecte et à la marquise.



VL271 : 23 rue Poussin

N° de parcelle : 0T / 0111 Datation : 1910

Architecte : Carteron - Villemomblee

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit débordant à deux pans recouvert de tuiles. Maçonnerie en pierre de meulière et fronton de baie haute semi-circulaire en briques vernissées. frontons des baies droits en briques et céramiques avec cabochons et linteau métal décoré. Garde-corps en applique de fer forgé et appuis de fenêtre en briques vernissées. Marquise du style art-nouveau au-dessus perron, grille en fer forgé et muret en meulière.

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière à la plaque d'architecte et à la marquise.



VL272 : 26 rue Poussin

N° de parcelle : 0T / 0223 Datation : 1910 Architecte : Carteron - Villemomblee

Caractéristiques remarquables

Villa rénovée en pierre de meulière avec toit débordant à deux pans recouvert de tuiles et épis de faîtage en terre cuite. Baie haute cintrée, frontons des baies semi-circulaires en bossage, bandeau, et appuis des fenêtres en briques vernissées. Entrée surmontée d'un oriel en briques enduites soutenu par une colonne sculptée avec baie cintrée. Grille d'enceinte et portail en fer forgé et muret meulière.

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Les tons de sa façade donnent toutefois un aspect plus contemporain à la construction. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et notamment à la plaque d'architecte.



VL273 : 32 Avenue du Raincy

N° de parcelle : 0S / 0001

Caractéristiques remarquables

Villa avec maçonnerie en pierre, toiture débordante à plusieurs pans en ardoises et avec crête et épis de faîtage en fer forgé. Linteaux des baies droits, chaînages d'angle et modénatures de façade en pierre et garde-corps en fer forgé. Elégante marquise en verre et fer forgé style Art-Nouveau, portail en ferronnerie ouvragée, clôture en fer forgé et muret de clôture en meulière.

Enjeux et potentialités

Villa présentant de grandes qualités architecturales et tirant son charme de ses modénatures, notamment ses ouvrages verriers et ferronneries ouvragés. Sa façade rénovée apporte un aspect contemporain à la construction dont l'architecture se rapproche pourtant plutôt des construction traditionnelle du début 19ème. Type d'architecture que l'on retrouve de moins en moins dans le secteur. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. Une attention particulière devra être portée aux ouvrages de ferronnerie pour les préserver.



VL274 : 13 rue René et Pierre Charton

N° de parcelle : 0T / 0137 Datation : 1910



Caractéristiques remarquables

Villa traditionnelle avec toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles et rives en zinc. Maçonnerie en pierre de meulière, corniches, frontons des baies droits en bossage. Appuis des fenêtres en pierre et garde-corps en bois. Entrée sur balcon en loggia orné de balustres de pierre prolongées sur escalier.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment.

VL275 : 21 rue René et Pierre Charton

N° de parcelle : 0T / 0104 Datation : 1905



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitations qui s'élève à R+ 1 comble, selon une emprise d'un plan en L écrasé, manifesté par un retour pignon. Cette villa a été rénovée.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignon.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en moellons de meulière. Elle est accompagnée d'une modénature au moyen de briques, pour les chaines d'angles harpée, la corniche, le linteau cintrée sur sommiers. La toiture présente une couverture en tuiles, selon deux pentes, y compris le retour laquelle est dotée d'une demi croupe. On observe des queues de vaches très débordantes, soutenues par des aisseliers en bois. On note également un épi de faitage en terre cuite. Un bandeau au moyen de brique vernissée souligne le jeu de briques au droit de la modénature. Les garde corps, la marquise et le portail d'entrée sont en fer forgé de style art nouveau.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL276 : 23 rue René et Pierre Charton

N° de parcelle : 0T / 0105 Datation : 1905



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'un corps d'habitations qui s'élève à R+ 1 + lequel présente un retour pignon.

Caractéristiques architecturales remarquables

Notre attention se portera sur la baie de l'entresol façade Nord, traitée à la manière d'une serlienne, d'un bow window en structure bois avec remplissage en briques. Des proportions équilibrées dans sa volumétrie, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignon.

Matériaux particuliers

La maçonnerie est moellons de meulière. Elle est accompagnée d'une modénature en briques, constituée de médaillons, de linteaux selon un arc cintré sur sommiers. La toiture présente une couverture en tuiles selon deux pentes, y compris de le retour au droit duquel on note une demi croupe. On observe des queues de vache très débordants soutenus par des aisseliers en bois. La brique vernissée accompagne et réhausse la modénature, sur les médaillons, le soulignement de l'arc cintré et le retombée en cintre au R+ 2 façade Nord. Les garde corps et le portail sont en fers forgés de style art nouveau.

Commentaire et prescriptions

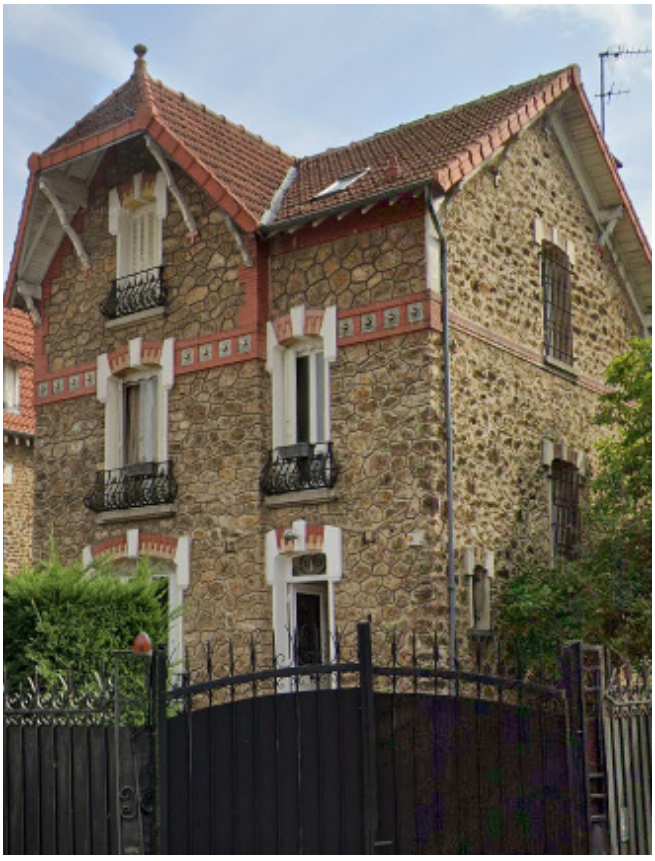
Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL277 : 25 rue René et Pierre Charton

N° de parcelle : 0T / 0071 Datation : 1905

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise à toit débordant à plusieurs pans avec demi-croupe recouvert de tuiles et épis de faîtage en terre cuite. Maçonnerie en pierre de meulière, frontons semi-circulaires en briques vernissées polychromes en couronnement des baies. Bandeaux, métopes et frises encadrés de briques en façade. Appuis fenêtres en pierre avec décorations en bossage. Garde-corps en fer forgé du style Art-nouveau.



Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur qui s'est construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et ferronneries.

VL278 : 26 et 28 rue René et Pierre Charton

N° de parcelle : 0T / 0108 - 0109 Datation : 1905



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit de deux corps d'habitations, assemblés selon le parti de la symétrie avec un effet miroir. Ils présentent une emprise selon un plan en L écrasé avec un retour pignon. L'ensemble s'élève à R+ 1 +comble.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans sa volumétrie, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des ouvertures selon les niveaux au droit du retour pignonn.

Matériaux particuliers

La maçonnerie est de type traditionnel, avec des moellons de meulières. Les retours pignons sont marqués par des oriels couronnés des balustres. La toiture est à deux pentes, y compris le retour, couverte en ardoise. La modénature est composée de chaines d'angle, de bandeau. Nous notons une marquise, des garde corps et des portillons en fer forgés d'inspiration Art nouveau.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL279 : 30 rue René et Pierre Charton

N° de parcelle : 0T / 0107 Datation : 1905 Architecte : Carteron - Villemomblee



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit débordant à plusieurs pans avec demi-croupe recouvert de tuiles, lucarne rampante recouverte de tuiles et maçonnerie en pierre de meulière. Frontons des baies semi-circulaires en briques polychromes. Appuis fenêtre décorés de briques colorées et garde-corps du style Art-nouveau. Linteaux en métal décoré avec métopes en céramique. Entrée surmontée d'une marquise du style Art-nouveau et grille d'enceinte en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur qui s'est construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière aux céramiques et notamment à la plaque d'architecte.

VL280 : 11 Avenue de la République

N° de parcelle : 0J / 0064



Caractéristiques remarquables

Maçonnerie de façade en meulière avec toit « à la Mansart » en ardoises et lucarnes rampantes. Frontons des baies droits, semi-circulaires ou circulaires en briques vernissées et pierre, chaînages d'angle en pierre et garde-corps en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Construction tirant son charme de ses modénatures et ses matériaux, notamment ses frontons de baies circulaires et colorées, lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. De plus, elle conserve des ferronneries ouvragées de qualité. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. On pourra cependant également mettre en valeur les matériaux traditionnels par des méthodes plus contemporaines de qualité.

VL281 : 19 avenue de la République

N° de parcelle : 0K / 0025 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales générales

Maison bourgeoise, selon trois trames, qui s'élève à R+1+comble.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des travaux de rénovations ont éliminé les modénatures et les fers forgées d'origines. Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

La maçonnerie est enduite et porte une modénature qui a été revisitée. La toiture, à la mansart, avec un brisis en ardoise et un terrasson en zinc, est dotée de 3 lucarnes. En revanche, un portail encadré de 2 piliers, composés d'un socle, d'un fut traité selon alternance plâtre et briques, et un chapiteau, procure une certaine élégance à l'entrée. De plus, le couronnement en fer forgé complète parfaitement ce petit ensemble.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL282 : 23 avenue de la République

N° de parcelle : 0K / 0027 Datation : 1900



Caractéristiques architecturales générales

Maison bourgeoise, selon trois trames, qui s'élève à R+1+comble.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des travaux de rénovations ont éliminé les modénatures et les fers forgées d'origines. Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins.

Matériaux particuliers

La maçonnerie est enduite. La toiture est à la mansart, avec un brisis en ardoise et un terrasson en zinc, est dotée de 3 lucarnes.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL283 : 25 Avenue de la République

N° de parcelle : 0K / 0028



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec maçonnerie en pierre et briques, toiture « à la Mansart » avec lucarne-fronton semi-circulaire, à toit bombé. Chaînages d'angle et modénatures de façades en pierre, bandeaux en pierre, frontons et linteaux des baies droits ou circulaires en pierre, muret d'enceinte en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa qui tire son charme de sa forme (toiture et bâti) et de sa façade colorée par son parement en briques. Son traitement de façade plus particulièrement le jeu de couleur entre les briques rouges et modénatures en pierre lui confèrent un caractère unique que l'on retrouve peu sur l'ensemble du secteur. Elle s'insère cependant bien dans son environnement par son volume, caractéristique de la place sur laquelle elle se situe En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux).

VL284 : 3 Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0029

Caractéristiques remarquables

Villas d'architectes éclectiques dont les caractéristiques sont de grandes qualités, notamment par leur forme et leur nombreuses modénatures.



VL285 : 4 Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0003

Caractéristiques remarquables

Pavillon en meulière avec toiture débordante à deux versants en tuiles mécaniques, frontons des baies semi-circulaire en pierre, oeils-de-boeuf, chaînages d'angle en briques peinte, bandeau, marquise, muret de clôture en meulière, clôture, portail et portillon en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Type d'architecture que l'on retrouve de moins en moins sur la commune et principalement dans le secteur 2. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction.



VL286 : 5 Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0030

Datation : entre-deux-guerres



Caractéristiques remarquables

Villa dont les caractéristiques sont de grandes qualités.

VL287 : 6 Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0002



Caractéristiques remarquables

Pavillon, maçonnerie en pierre et toiture débordante à deux versants en tuiles. Frontons et linteaux des baies droits ou semi-circulaires en céramiques ou briques vernissées, chaînages d'angle et modénatures de façade en pierre et cabochon en céramique. Muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé. Marquise et porte d'entrée en verre et fer forgé.

Enjeux et potentialités

Pavillon rénové tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant un style unique entre traditionnel et contemporain. Type d'architecture que l'on retrouve principalement dans le secteur 2 dont l'aspect rénové apporte un charme différent en comparaison aux structures similaires. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction.

VL288 : 7 Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0031 Datation : probablement 1900



Caractéristiques remarquables

Villa dont las caractéristiques sont de grandes qualités. Elle présente une terrasse de plaisance et une tourelle demi hors oeuvre, le tout avec des proportions élégantes.

VL289 : 11 Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0125

Caractéristiques remarquables

Pavillon meulière, toiture à deux versants en tuiles mécaniques, lucarne jacobine avec fronton surbaissé, encorbellement des fenêtres et frontons des baies droits en pierre, chaînages d'angle et autres modénatures (bandeau...) en pierre. Garde-corps en fer forgé et volets assortis. Muret de clôture en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa qui s'insère parfaitement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur.



VL290 : 11 bis Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0122

Caractéristiques remarquables

Pavillon meulière, toiture à deux versants en tuiles mécaniques, lucarne-fronton à toit bombé. Frontons des baies circulaires en pierre, chaînages d'angle et autres modénatures en pierre. Garde-corps en fer forgé et volets assortis. Muret de clôture en meulière, clôture et portail fer forgé.

Enjeux et potentialités

Construction qui s'insère parfaitement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Elle tire son charme de sa façade dont le style est très proche de celle du N° 11 auquel elle est accolée. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur.



VL291 : 13 Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0129

Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en pierre, toiture débordante à croupe en tuiles avec importante lucarne-fronton à toit bombé, épis de faîtage et crête en terre cuite. Chaînages d'angle en pierre, garde-corps en fer forgé, longue marquise, muret d'enceinte en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de la forme particulière donnée par sa grande lucarne à fronton et ses éléments de modénature, notamment ses ouvrages de ferronnerie. Style que l'on retrouve de moins en moins sur la commune et généralement sur le secteur 2. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de mettre en valeur l'originalité de la construction. Une attention particulière devra être portée au portail et autres ferronneries pour leur préservation.



VL292 : 17 Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0116

Caractéristiques remarquables

Villa de 2 étages, avec toit débordant en tuiles mécaniques avec épis de faitage, façade ciment, linteau des baies semi-circulaires surbaissés en briques colorée, modénatures d'encadrement des baies et chaînage d'angle en briques, ainsi qu'une grande lucarne à fronton et toit bombé paré d'un balconnet en fer forgé. Plusieurs bandeaux décoratifs en briques, et une très longue marquise en verre et fer forgé, garde-corps en fer forgé également. Portail et clôture en fer forgé, encadrée de deux piliers surmontés de coupoles décoratives.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de la forme particulière donnée par sa lucarne et ses éléments de modénature, notamment ses ouvrages verriers et de ferronnerie. Style que l'on retrouve de moins en moins dans le secteur. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de mettre en valeur l'originalité de la construction. Une attention particulière devra être portée au portail et ses piliers pour leur préservation.



VL293 : 18-20 Place de la République

N° de parcelle : 0K / 0103

Caractéristiques remarquables

Petite résidence avec maçonnerie meulière, toiture « à la Mansart » en tuiles et brisis en ardoises et de nombreuses lucarnes à deux pans avec frontons surbaissés. Modénatures et frontons des baies droits en pierre, garde-corps et balcons en fer forgé, muret d'enceinte en meulière, clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa dont l'architecture et les matériaux sont de qualité tirant son charme de sa forme et ses matériaux « traditionnels » et notamment de son toit « à la Mansart » et ses lucarnes lui conférant un caractère unique. Il est de ce fait préconisé de préserver la forme du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère du bâtiment mais on pourra également mettre en valeur les qualités du bâtiment par des méthodes également plus contemporaine.



VL294 : 2 rue Saint-Charles

N° de parcelle : 0I / 0139 Datation : 1895

Caractéristiques remarquables

Villa rénovée, avec maçonnerie probablement en briques enduites ou moellon de pierre. Toiture à plusieurs pans recouverte de tuiles avec crête et épis de faîtage enterre cuite et chéneaux en zinc. corniches avec modillons décorés, frontons des baies droits et encorbellement des baies et chaînage d'angle en bossage. Marquise en verre et fer forgé de style Art-nouveau, murets et soubassements en pierre de meulière et clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de sa forme particulière et de sa façades aux décors et moulures assez rare, le tout lui confère un caractère unique sur l'ensemble de la commune. Le jeu sur deux tons de la façade est également une particularité à préserver. De fait, il est recommandé de conserver et mettre en valeur la forme générale du bâti, de la toiture, et particulièrement le traitement de façade (modénatures, et matériaux). On constate la disparition de certains ouvrages de ferronnerie (garde-corps), qu'il serait intéressant de retrouver.



VL295 : 16bis rue Saint-Charles

N° de parcelle : 01 / 0057 Datation : 1920



Caractéristiques architecturales remarquables

Villa rénovée. Toit plusieurs pans recouvert de tuile. Façade atypique. Maçonnerie en pierre de meulière. Fronton semi circulaire en pierre sur plusieurs baies. Encorbellement de baies en brique. Balcon contemporain en béton. Belle grille Arts déco.

Matériaux particuliers

Meulière, tuile, brique, béton, tuile, pierre, fer.

Architecte : Berthier - Villemomble.

Commentaire et prescriptions

Villa bourgeoise remarquable. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL296 : 2 rue Saint-Louis et 55 rue du Raincy

N° de parcelle : 01 / 0147 Datation : 1930



Caractéristiques remarquables

Villa rénovée. Toit plusieurs pans recouvert de tuile. Façade atypique. Maçonnerie en pierre de meulière. Fronton semi circulaire en pierre sur plusieurs baies. Encorbellement de baies en brique. Balcon contemporain en béton. Belle grille Arts déco.

Entrepreneur maçonnerie

Dupuy

Enjeux et potentialités

Immeuble tirant son charme de sa forme particulière et ses matériaux utilisés en complémentarité lui conférant des caractéristiques uniques et un style s'inspirant des construction traditionnelles du début du 20e siècle mais conservant un aspect également plus contemporain. De fait, il est recommandé de préserver et mettre en valeur la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures, et matériaux) et de conserver le caractère du bâtiment.

VL297 : 18-18bis rue Saint-Louis

N° de parcelle : 0I / 0180 Datation : 1905



Caractéristiques architecturales remarquables

Maisons accolées. Toit débordant à deux pans recouvert de tuile. Maçonnerie en pierre de meulière. Fronton baies et chaînage d'angle en brique vernissée. Garde corps en fer forgé style Art nouveau. Jeu de cabochons sur façades. Faïencerie de Choisy le Roi.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière, tuile, brique vernissée, céramique, fer.

Commentaire et prescriptions

Maisons traditionnelles remarquable. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL298 : 28 rue Saint-Louis

N° de parcelle : 0I / 0005 Datation : 1905



Caractéristiques architecturales remarquables

Toit « à la Mansart » recouvert de tuile avec lucarnes sur brisis en façade avec fronton décoré. Maçonnerie en pierre de meulière. Appuis fenêtre brique. Bandeau et chaînage d'angle en brique vernissée. Garde corps en fer forgé style Art nouveau. Marquise style Art nouveau. Plaque de façade décoré façade parement bois et brique. Escalier droit pierre avec perron recouvert marquise Art nouveau.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière, tuile, brique vernissée, fer; pierre. Visible sur CP années 1900 à gauche.

Commentaire et prescriptions

Villa bourgeoise remarquable. Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL299 : 47 rue Saint-Louis

N° de parcelle : 0F / 0045 Datation : 1890

Caractéristiques architecturales remarquables

Villa rénovée. Toit deux pans recouvert tuile. Maçonnerie pierre. Corniche Fronton semi circulaire en couronnement des baies. Décoration des façades et chainage d'angle crenelé. Muret clôture en meulière.

Matériaux particuliers

Pierre de meulière, pierre, tuile, fer.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.



VL300 : 58-60 rue Saint-Louis

N° de parcelle : 0E / 0163- 0061 Datation : 1900

Caractéristiques architecturales remarquables

Villas accolées. N°58 . Villa rénovée. Rajout terrasse. Toit plusieurs pans recouvert de tuile. Maçonnerie pierre. Garde corps fer forgé. Bandeau. N°60. Toit débordant forme donjon recouvert ardoise. Epis et crête de faîtage fer et zinc. Maçonnerie pierre. Oriel vitré avec soubassement brique surmonté d'une terrasse bordée d'un garde corps fer forgé. Déco céramique

Matériaux particuliers

Pierre, ardoise, tuile, brique, céramique, fer, zinc.

Architecte : Rossi - Paris

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.



VL301 : 27 rue Bernard Ganté

N°de parcelle : I / 0037 Datation : 1880



Caractéristiques architecturales générales

Maison bourgeoise à la Mansart, composée avec un parti de trois couleurs, rouge pour les briques, blanc pour la modénature en gris bleu pour l'ardoise Elle est entourée d'un grand jardin arboré. La façade principale est organisée selon 3 trames à R+ 1 + qui dégage une silhouette équilibrée.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins . On note une grande richesse de la modénature et une qualité du traitement de celle ci d'autre. Nous observons la hiérarchie des niveaux au droit des volets totalement persiennés à l'étage, alors qu'ils sont persiennés à 25 à l'entresol.

Matériaux particuliers : La toiture à la Mansart avec un brisis en ardoise, avec lucarnes. La façade est en briques, rehaussée par une modénature façonnée au plâtre. La modénature est composée d'une corniche, d'un bandeau et de chaines d'angle et encadrement de fenêtres avec corniche de baie.

Commentaires et prescriptions : Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL302 : 30 Boulevard Carnot / 16 rue de Saulce

N° de parcelle : 0K / 0072



Caractéristiques remarquables

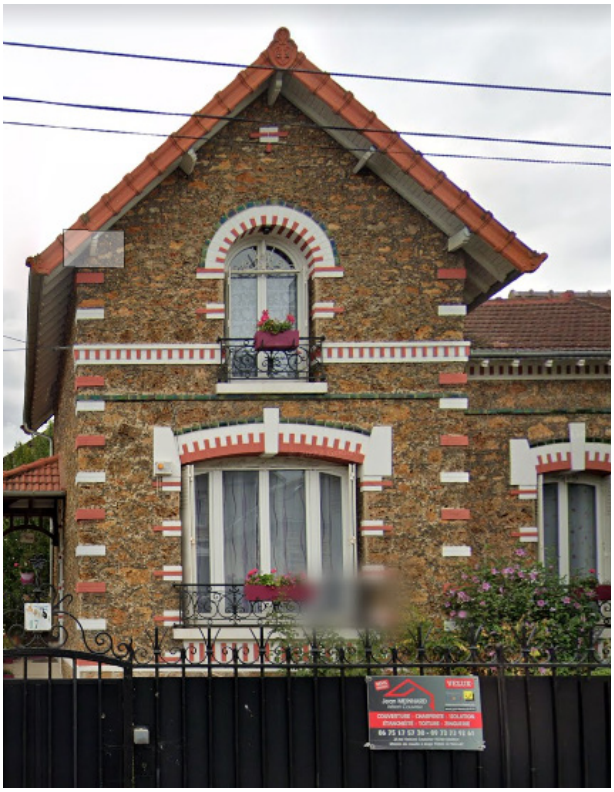
Pavillon avec maçonnerie en meulière et toiture débordante à croupe en tuiles. Frontons des baies semi-circulaires ou circulaires en briques polychromes et en pierre, garde-corps en fer forgé, marquise en verre et fer forgé, muret de clôture en pierre (ou ciment) avec portail et clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Pavillon dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec des ouvrages de ferronnerie et des modénatures colorées. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur. On portera une attention particulière aux ouvrages de ferronnerie, notamment à la marquise ainsi qu'à la clôture et ses piliers pour leur préservation.

VL303 : 17 rue de Saulce

N° de parcelle : 0K / 0067



Caractéristiques remarquables

Pavillon avec maçonnerie en meulière et toiture à plusieurs pans en tuiles. Encorbellement des fenêtres, frontons des baies semi-circulaires ou circulaires en briques vernissées et pierre, chaînages d'angle en pierre et briques, modénatures de façades en briques polychromes. Garde-corps en fer forgé, auvent en tuiles au dessus du porche, muret de clôture en meulière avec portail et clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Pavillon dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec des ouvrages de ferronnerie et des modénatures colorées. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général de la rue, du secteur. On portera une attention particulière aux ouvrages de ferronnerie et à la clôture pour leur préservation.

VL304 : 4 rue de Sévigné

N° de parcelle : 0T / 0046 Datation : 1908



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles, chien-assis avec demi-croupe recouvert tuiles et épis de faîtage en terre cuite. Maçonnerie en pierre de meulière, baie haute cintrée et fronton circulaire. Frontons des autres baies semi-circulaire en briques vernissées polychromes. Appuis des fenêtres briques et garde-corps en fer forgé en applique. Métope en panneaux de céramique. Marquise du style Art-nouveau avec entrée éclairée par une baie cintrée décorée en briques polychromes. Grille en fer forgé et muret d'enceinte en meulière.

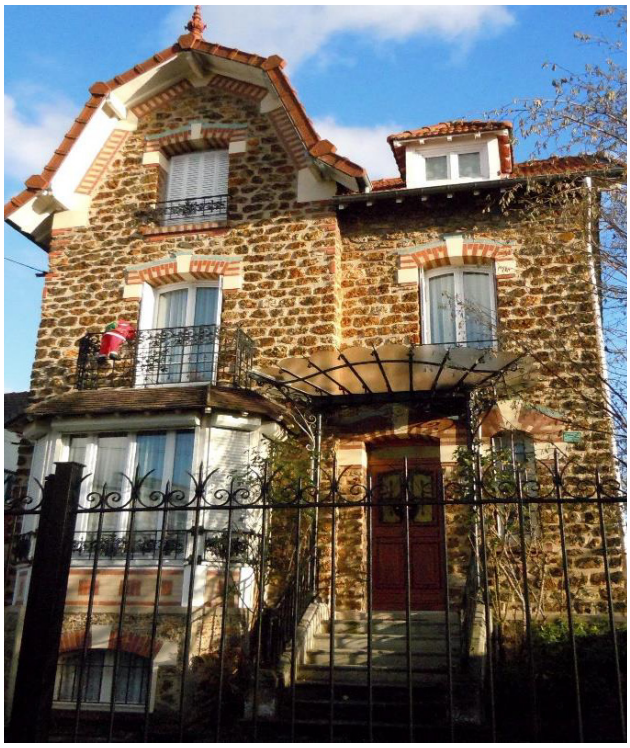
Architecte : Carteron – Villemomble

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière à la plaque d'architecte et à la marquise.

VL305 : 6 rue de Sévigné

N° de parcelle : 0T / 0045 Datation : 1905



Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise à toit débordant à plusieurs pans recouvert de tuiles, chien-assis avec demi-croupe recouvert de tuiles et épis de faîtage en terre cuite. Maçonnerie en pierre de meulière et frontons des baies semi-circulaire en briques vernissées polychromes. Appuis des fenêtres en briques, garde-corps en fer forgé en applique et métopes. Oriel vitré surmonté d'un auvent recouvert de tuiles et paré de briques vernissées. Escalier droit en pierre menant à un perron surmonté d'une marquise Art-nouveau, grille en fer forgé et muret d'enceinte en meulière.

Architecte : Carteron – Villemomble

Enjeux et potentialités

Maison d'architecte avec plaque bien conservée, d'une grande qualité architecturale et de matériaux et qui s'insère harmonieusement dans l'esprit de l'avenue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. Ce type d'architecture est particulièrement présent dans ce secteur construit sous forme de lotissement. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de valoriser l'existant de façon à conserver l'esprit de l'avenue et le caractère du bâtiment. On portera une attention particulière à la plaque d'architecte et à la marquise.

VL306 : 7 allée de la Station

N° de parcelle : 0N / 0026 Datation : 1895



Caractéristiques architecturales remarquables

Cette villa dont les caractéristiques architecturales sont représentatives des constructions du quartier. Sa toiture à la mansart, éclairée de lucarnes au droit du brisis en ardoise, avec baie cintrée. Les garde corps sont élégants, et s'inspirent du style art nouveau.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, en moellons de meulière. La toiture, issue d'une toiture à la mansart, présente un brisis en ardoise et un terrasson et un terrasson en zinc. La modénature est composée d'une corniche, d'un bandeau, de chaines d'angle harpés et d'encadrement de baie avec un arc cintré.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL307 : 7 rue Simon Guitlevitch

N° de parcelle : AR / 0029



Caractéristiques remarquables

Maçonnerie en meulière et toit « à la Mansart » en ardoises. Arêtiers et faitage en zinc. Les combles sont éclairés par des oeils-de-boeuf et des lucarnes avec frontons triangulaires. L'une est une lucarne à bâtière à deux pans. Fronton et linteau droit des baies, garde-corps des fenêtres en fer forgé. Métope de plaques en céramiques en motif végétal, bandeaux en terre cuite et escalier extérieur à double volée avec palier central en fer forgé. Elégante marquise de style Art nouveau, grille encadrée de piliers d'époque et terrasse sur le côté.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de la forme particulière de ses modénatures de façade et baies dans un style proche du néogothique lui conférant un caractère particulier que l'on retrouve très peu sur le secteur et la commune. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures, couleurs et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère de la construction.

VL308 : 11 rue Simon Guitlevitch

N° de parcelle : AR / 0025



Caractéristiques remarquables

Habitation en T, maçonnerie en meulière et toiture à croupe à plusieurs versants en ardoises. Bandeau au dernier étage, chaînage d'angle et linteaux des baies droits et semi-circulaires en pierre et/ou briques colorée. Marquise, garde-corps, clôture et portail en fer forgé, ainsi que muret piliers en pierre.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales et les matériaux sont représentatifs des constructions traditionnelles du début du 20ème siècle avec des ouvrages de ferronnerie et des modénatures colorées. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'esprit général du bâtiment et de la rue.

VL309 : 26 allée de la Tour

N° de parcelle : 0A / 0129 Datation : 1900

Caractéristiques remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. Latéralement, on observe un jardin d'hiver

Matériaux oarticuliers

Le gros oeuvre est en maçonnerie traditionnelle, avec des moellons de meulière. La toiture est en tuile, selon pentes. La modénature est en briques, avec des chaines d'angle harpées, bandeaux, encadrement de baies avec sommiers et fronton au centre. La marquise et les garde corps sont en fer forgés.

Enjeux et potentialités

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.



VL310 : 31 Allée de la Tour

N° de parcelle : 0B / 0093

Caractéristiques remarquables

Maison bourgeoise de trois étages, en pierre de meulière, avec bandeau de décoration et diverses modénatures en pierre, toiture à deux versants en tuiles mécanique avec aisseliers, encorbellement des baies et encadrement des fenêtre en arc surbaissés. Très grand oriel surmonté d'une terrasse en pierre.

Enjeux et potentialités

Maison dont les caractéristiques architecturales sont d'une grande qualité, et qui s'insère parfaitement dans le caractère de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux traditionnels. C'est une grande bâtisse assez caractéristique de l'allée de la Tour. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture ainsi que le traitement de façade (modénatures et matériaux).



VL311 : 38 Allée de la Tour

N° de parcelle : 0A / 0045

Caractéristiques remarquables

Imposante maison de maître « Les marguerites » à 2 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, avec toit débordant en ardoises, modénatures en arcs surbaissés aux portes et fenêtres, chaînages d'angle en briques blanche. On observe plusieurs balconnets et garde-corps au premier en ferronnerie ouvragées particulièrement esthétiques, des bandeaux de décor en briques au dessus du premier et du 2nd étage ainsi qu'une petit marquise en verre et ferronnerie. Le rez-de-chaussée s'étend en une verrière et offre un large balcon en ciment au 1er étage.

Enjeux et potentialités

Maison tirant son charme de la forme particulière donnée par sa lucarne et ses éléments de modénature, notamment ses ouvrages de ferronnerie et ses décors de façade. Grande bâtisse assez caractéristique de l'allée de la Tour et conservée pratiquement à l'identique. En conséquence, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de mettre en valeur l'architecture de la construction.





VL312 : 42 Allée de la Tour

N° de parcelle : 0A / 0033

Caractéristiques remarquables

Villa sur trois étages en meulière et ciment, toiture en pente en tuiles mécaniques. De nombreuses décorations en briques de couleur rouge, de même que des arcs et couronnements de fenêtre en briques rouge. Clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses couleurs lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect « traditionnel ». Type d'architecture que l'on retrouve peu dans le secteur. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction. On préconise plus particulièrement, de travailler sur le traitement de façade de la lucarne afin de l'harmoniser avec la façade du bâtiment



VL313 : 16 Avenue Vauban

N° de parcelle : AP / 0056



Caractéristiques remarquables

Maison jumelée au N°16 bis bâtie sur sous-sol donnant un ensemble pratiquement symétrique, façade en meulière, avec toiture à deux versants en tuiles mécaniques, modénatures d'encadrement des baies en briques et bandeau en briques également. Encorbellement des fenêtres, oriel en briques et pierre, garde-corps en fer forgé, auvent en tuiles à l'entrée portail et clôture en fer forgé de couleur bordeaux avec muret en meulière et piliers en briques.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL314 : 16bis Avenue Vauban

N° de parcelle : AP / 0064



Caractéristiques remarquables

Maison jumelée au N°16 bâtie sur sous-sol donnant un ensemble pratiquement symétrique, façade en meulière, avec toiture à deux versants en tuiles mécaniques, modénatures d'encadrement des baies en briques et bandeau en briques également. Encorbellement des fenêtres, oriel en briques et pierre, garde-corps en fer forgé, auvent en tuiles à l'entrée portail et clôture en fer forgé avec muret en meulière et piliers en briques.

Enjeux et potentialités

La forme symétrique des deux pavillons accolés apporte au bâtiment et à son environnement un charme particulier se démarquant du reste des constructions du secteur. Les deux pavillons forment une structure unique par leurs modénatures et matériaux aux coloris pratiquement identiques. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, afin de préserver la symétrie de la construction. Il est préconisé de conserver le même traitement de façade (modénatures et matériaux) en privilégiant des matériaux naturels.

VL315 : 20 Avenue Vauban

N° de parcelle : AP / 0060

Caractéristiques remarquables

Pavillon en meulière avec toiture à débordement en tuiles. Chaînage d'angle et parement de façade en briques, encorbellement de fenêtres et linteaux des baies semi-circulaire en briques également. Escalier d'entrée en ciment, avec ouverture sur perron en quart de cercle parée de briques. Muret de clôture en pierre, clôture et barrière en fer forgé moderne.

Enjeux et potentialités

Pavillon tirant son charme de sa forme particulière, son volume et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Son traitement de façade en deux motifs (briques et meulière) et son entrée en quart de cercle lui confèrent un caractère unique. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction.



VL316 : 5 avenue Velleda

N° de parcelle : 0H / 0016 Datation : 1905

Caractéristiques remarquables

Style moderniste, oriels, Toits à plusieurs pans avec demi croupe recouverts de tuile. Epis de faîtage terre cuite. Maçonnerie en pierre de meulière. Encorbellement des fenêtres cintrées en RDC., Auvents recouverts de tuiles. déco : bois et céramique. Grille fer forgé.

Matériaux particuliers

Meulière, toits débordants tuile, ardoises, épis de faîtage terre cuite, fer, céramique.

Enjeux et potentialités

Architecture typique de H. Guimonneau (architecte au Raincy dont il a été le maire en 1929)



VL317 : 20 avenue Velleda

N° de parcelle : 0P / 0026



Caractéristiques remarquables

Pavillon de style moderne, oriel en briques, encorbellement des fenêtres, linteaux droits, et appuis aux fenêtres en ferronnerie. Bâti en meulière avec toit avancé en tuiles, ardoises, épis de faîtage argile et auvent en tuiles.

Enjeux et potentialités

Pavillon représentatif d'une typologie de bien que l'on retrouve dans plusieurs secteurs de Villemomble et qui s'insère harmonieusement dans le caractère pavillonnaire de la rue tant par ses formes et ses matériaux traditionnels. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels. Une attention particulière devra être portée à l'oriel en briques pour sa préservation.

VL318 : 5 rue Villa Benoît

N° de parcelle : 0J / 0131



Caractéristiques remarquables

Villa en meulière avec toit en tuiles à quatre pentes et épis de faitage. Modénatures d'encadrement des baies et chaînage d'angle en pierre, et frontons des baies droits ou surbaissés en pierre. Garde-corps en fer forgé, marquise en verre et fer forgé et muret de clôture en meulière, avec clôture et portail en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa dont les caractéristiques architecturales sont de grande qualité et qui s'insère parfaitement dans l'esprit de la rue tant par son volume, ses formes que ses matériaux. On retrouve ce type d'architecture également dans l'avenue Franklin, dans le secteur 3. Il est de ce fait préconisé de préserver les formes du bâti, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver le caractère général du bâtiment et de la rue.

VL319 : 7bis rue Villa Benoît

N° de parcelle : 0J / 0168

Caractéristiques remarquables

Villa avec maçonnerie en meulière, toiture débordante en pupitre à plusieurs versants recouverte de tuiles. Frontons des baies semi-circulaires ou droits en briques polychromes et pierre, modénatures en briques, garde-corps en fer forgé, marquise en verre et fer forgé, muret de clôture en meulière et portail et clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de sa forme particulière, notamment celle de sa toiture, et de ses matériaux lui conférant des caractéristiques uniques tout en conservant un aspect traditionnel. Ses éléments de modénatures et ses ferronneries participent également à lui donner un caractère unique. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction et son intégration dans l'esprit de la rue.



VL320 : 9 rue Villa Benoît

N° de parcelle : 0J / 0127

Caractéristiques remarquables

Villa bourgeoise avec maçonnerie en meulière, toiture débordante à plusieurs versants recouverte de tuiles et lucarnes rampantes. Encorbellement des fenêtres et frontons des baies semi-circulaires en pierre. Modénatures et chaînage d'angle en pierre, garde-corps en fer forgé, marquise en verre et fer forgé, muret de clôture en meulière avec portail et clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de sa forme, notamment celle de sa toiture, et de ses matériaux lui conférant un caractère plutôt « traditionnel » qui s'intègre bien dans l'esprit de la rue. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction et son intégration dans l'esprit de la rue. On portera une attention particulière aux ferronneries pour leur préservation.



VL321 : 12 rue Villa Benoît

N° de parcelle : 0J / 0120



Caractéristiques remarquables

Pavillon en meulière avec toiture) plusieurs pans en tuiles et cheminée de briques. Bandeaux en briques, modénatures de façade en briques, garde-corps et portail en fer forgé. Piliers de clôture en briques surmonté d'un chapeau sculpté, muret en meulière et clôture en fer forgé.

Enjeux et potentialités

Villa tirant son charme de sa forme, notamment celle de sa toiture, et de ses matériaux lui conférant un caractère plutôt «traditionnel» qui s'intègre bien dans l'esprit de la rue. De fait, il est recommandé de préserver la forme générale du bâti et de la toiture, le traitement de façade (modénatures et matériaux), et de privilégier des matériaux naturels afin de conserver l'originalité de la construction et de son intégration dans l'esprit de la rue. On portera une attention particulière aux ferronneries et aux piliers de clôture pour leur préservation.

VL322 : 14 rue Villa Benoît

N° de parcelle : 0J / 0124



Caractéristiques remarquables

Le traitement du rejointoiement est particulièrement soigné à la façon d'un opus incertum. La modénature est sobre, avec une finesse au droit de la corniche.

Matériaux particuliers

Le gros œuvre est en moellons de meulière, avec un rejointoiement marqué La toiture est à 3 pentes, couverte en tuiles On note un épi de faîtage en terre cuite La modénature est composée d'une corniche finement détaillée, d'un bandeau, de chaines d'angle et d'encadrements de baie harpé Les garde corps et la marquise en parapluie, en fer forgée, sont de style Art nouveau.

Commentaires et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition du gouttereau Nord, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL323 : 18 Avenue du Général Leclerc

N° de parcelle : S / 0141 Datation : 1920



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise selon trois trames, qui s'élève à R + 1 + comble.

Caractéristiques architecturales remarquables

Des proportions équilibrées dans les volumétries, dans le rapport des vides et des pleins. On note une hiérarchie des chaines d'angles selon les niveaux.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est construit en maçonnerie traditionnelle, recouvert d'un enduit au moyen d'un mortier taloché La toiture est en tuiles, selon 4 pentes. La modénature est composée de chaines d'angle hiérarchisées, corniche, bandeau, encadrement de fenêtre avec corniche de baie. Nous notons une faïence au droit de la table. Les garde corps et la marquise sur consoles sont en fer forgés.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.

VL324 : 9 avenue Marcelin Berthelot

N° de parcelle : 0M / 0089 Datation : 1895



Caractéristiques architecturales générales

Il s'agit d'une maison bourgeoise à la mansart R+ 1 + comble dont la façade principale s'organise selon 3 trames.

Caractéristiques architecturales remarquables

On observe une hiérarchie de la modénature pour les encadrements de baies, entre le Rdc et l'étage Ce corps d'habitation a été rénovée.

Matériaux particuliers

Le gros oeuvre est exécuté en maçonnerie traditionnelle, laquelle est enduite au moyen d'un mortier bâtard façon gratté La toiture à la mansart présente un brisis en ardoise et un terrasson en zinc. La modénature est composée d'une corniche, de chaines d'angles et d'encadrement de fenêtre. On note pour les baie de l'étage, un encadrement avec fronton. Quant au rez de jardin, on note un oriel de facture contemporaine qui maque l'entrée.

Commentaire et prescriptions

Préserver le caractère de la construction conserver le volume d'origine, les proportions, la composition des façades, respecter les matériaux et les couleurs. Lors des travaux de rénovation, réhabilitation et réfections, ces corps d'habitation identifiés sur le plan de zonage devront être impérativement protégés et mises en valeur dans leurs aspects, leurs formes et leurs caractères originels.